

COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE
ACADEMIE UNIVERSITAIRE WALLONIE-BRUXELLES
FACULTE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES AGRONOMIQUES DE GEMBLoux

Problèmes et enjeux de l'économie rurale au Cambodge

Entre nouvelles gouvernances et réalités paysannes

Le cas de la province de Kampong Thom

Jean-Christophe DIEPART

Dissertation originale présentée en vue de l'obtention du grade
de docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique

Promoteur : Prof. Philippe LEBAILLY

Co-promoteur : Prof. Jean-Philippe PEEMANS

Année 2007

© Copyright : Aux termes de la loi belge du 22 mars 1886, sur le droit d'auteur, seul l'auteur a le droit de reproduire cet ouvrage ou d'en autoriser la reproduction de quelque manière et sous quelque forme que ce soit. Toute photocopie ou reproduction sous autre forme est donc en violation avec la loi

Diepart Jean-Christophe (2007). *Problèmes et enjeux de l'économie rurale au Cambodge. Entre nouvelles gouvernances et réalités paysannes. Le cas de la province de Kampong Thom* (thèse de doctorat), Gembloux, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques, 350 pages, 69 tableaux, 75 figures et 34 cartes.

Résumé

Au Cambodge, les ressources naturelles occupent une place fondamentale dans les systèmes de production d'une très grande majorité de ménages paysans qui constituent la majorité de la population. Dans le contexte d'une croissance démographique importante et d'une marchandisation croissante des échanges de produits et de facteurs de production agricoles, les modalités d'exploitation et de mise en valeur des écosystèmes par l'homme représentent donc des enjeux économiques, sociaux et environnementaux considérables.

La présente étude porte précisément sur ces modes paysans de gestion des terroirs ruraux. Elle repose sur une hypothèse centrale selon laquelle les modes paysans de valorisation des ressources naturelles sont durables d'un point de vue environnemental, efficaces d'un point de vue économique (par la création de valeurs ajoutées) et justes socialement dans la répartition de ces valeurs ajoutées.

Un cadre d'analyse multi-échelle qui intègre les différentes dimensions de la valorisation des ressources naturelles est établi pour vérifier et préciser cette hypothèse fondamentale. Le premier cadre d'analyse, donné « a priori », couvre la province de Kampong Thom. Le deuxième cadre d'analyse est raisonné. Il couvre deux communes sélectionnées sur la base d'une série de critères agro-écologiques et institutionnels et de leur représentativité par rapport aux dynamiques observées au niveau de la province.

Une première partie montre les liens étroits entre la diversité agro-écologique et les systèmes de production paysans. Elle détaille également les rapports sociaux fondamentaux qui animent les territoires ruraux de la province et montre comment les différentes relations de pouvoir structurent ou affectent les communautés paysannes. Une autre partie présente une analyse institutionnelle des nouveaux choix d'action collective et individuelle pour la gestion des ressources naturelles. Elle met en évidence la nature très conflictuelle de cette gestion et les contradictions inhérentes aux nouveaux choix. La contribution possible des conseils communaux dans la gestion des ressources naturelles est également analysée d'un point de vue légal et organisationnel.

La valorisation de travaux de terrain au niveau de deux communes complètent et précisent l'analyse. Une analyse spatiale de changements d'occupation du sol entre 1992 et 2006 montre d'abord l'importance grandissante d'acteurs non paysans dans les dynamiques de développement rurales. L'analyse montre également que ces dernières sont efficaces, quand elles sont maîtrisées par les communautés paysannes elles-mêmes.

Les stratégies paysannes sont caractérisées par une grande diversité d'activités qui ont presque toutes pour dénominateur commun, la pratique de la riziculture de saison humide. L'accès aux ressources halieutiques et forestières sur les espaces indivis s'inscrit dans ces schémas de diversification du travail familial en saison sèche. Ces modes de gestion sont détaillées et mis dans la perspective de la mise en place de communautés de pêche ou de communautés forestières.

La gestion des terres du domaine privé, c'est-à-dire les terres agricoles, est caractérisée par une prépondérance de la riziculture dans les plans d'assolement. Les itinéraires techniques rizicoles mis en oeuvre par les ménages paysans sont évalués ainsi que leurs résultats économiques. Différentes rationalités économiques sont mises en évidence par rapport aux productivités des facteurs de production. Les éléments de productivité, d'efficacité et de rentabilité sont également appréhendés par rapport à l'accès aux crédits et aux marchés fonciers. Cette analyse permet de revoir considérablement le rôle autorégulateur présumé des marchés fonciers pour assurer d'une part la croissance du secteur agricole et d'autre part l'équité d'accès à la terre agricole.

Enfin, les analyses faites au niveau de la commune sont mises dans la perspective des nouveaux choix de gestion des ressources naturelles et proposent, in fine, des recommandations opérationnelles pour soutenir les modes paysans de gestion des ressources naturelles.

Diepart Jean-Christophe (2007). *The Problems and Challenges of Cambodian Rural Economy. Between New Governances and Peasant's Realities. The Case of Kampong Thom Province* (Thèse de doctorat in French), Gembloux, Belgium, Gembloux Agricultural University.

350 pages, 69 tables, 75 figures et 34 maps.

Abstract

In Cambodia, agriculture and natural resources constitute a corner stone in the production systems of peasant families, who constitute the large majority of the rural population. Hence, in the perspective of an important demographic growth and an increasing marketing of agricultural inputs and outputs, man-made management of ecosystems represent considerable economic, social and environmental challenges to Cambodian peasants.

The study precisely focuses on the peasant's ways to manage rural territories. It rests on a fundamental hypothesis, according to which peasant practices are environmentally sustainable, economically efficient (in terms of creation of added-values) and socially equitable in the distribution of these added-values.

A multi-scale analytical framework that integrates different dimensions of natural resources management is established to check out and fine tune this fundamental hypothesis. A first analytical framework, given a priori, covers the entire province of Kampong Thom. The second analytical framework is determined by choice. It covers two communes, selected on the basis of agro-ecological and institutional criteria, which are representative of rural dynamics observed and detailed at the provincial level.

The first part shows the intricate links between agro-ecological diversity and peasant's production systems. It details the social relationships that liven up rural territories and shows how power relationships structure or affect peasant communities. The next part analyses the new choices for collective and individual action for the management of natural resources. It points out the very conflictive nature of previous forms of management and the internal contradictions of the new choices. The potential contribution of commune council in natural resources management is also examined from a legal and organisational point of view.

Field works carried out at the level of two communes detail and complete this analysis. First of all, spatial analysis of land use change between 1992 and 2006 shows the growing importance of non-peasant stakeholders in rural development dynamics. The analysis shows that when the develop-

ment of rural territories can be entirely controlled by peasant's communities, the dynamics of change are rational and efficient.

Peasant's strategies are characterized by a large diversity of activities, that all have in common the cultivation of rain-fed rice. The access to forest or fisheries resources on public state land is triggered by household's activities diversification tactics in the dry season. These modes of access and use of natural resources are critically detailed and put in the perspective of the establishment of community fisheries and community forestry schemes.

Management of private agricultural land is characterized by the overwhelming importance of rice in the cropping systems. Technical itineraries for rice cultivation implemented by rural households are analyzed and their economic results are evaluated. Different economic rationalities are highlighted in relation to inputs productivity. Elements of productivity, efficiency and profitability are also apprehended in relation with the access to credit and land markets. This analysis allows revisiting the assumed self-regulating role of land markets to ensure the growth of the agricultural sector on the one hand, and the improvement in the access of land for more equity on the other hand.

Eventually, the analysis done at the commune level are put into the perspective of new institutional choices for collective and individual action for natural resources management and propose, in fine, operational recommendations to support peasant's ways to manage natural resources.

Remerciements

Je souhaiterais adresser des remerciements sincères à Messieurs les Professeur P. LEBAILLY et J.-P. PEEMANS, respectivement promoteur et co-promoteur de cette thèse, pour la confiance et le soutien qu'ils m'ont accordés. Leur encadrement, d'abord dans le cadre d'un projet de coopération universitaire au Cambodge et ensuite dans le cadre de cette thèse, a été particulièrement stimulant et valorisant.

J'adresse aussi des remerciements au Président du Jury, Monsieur le Recteur André THEWIS, ainsi qu'aux membres du jury, Messieurs les Professeurs Philippe BURNY, Guy MERGEAL, Joseph DUFÉY, Marc DUFUMER, Laurent BOCK et Monsieur Thomas DOGOT pour leurs conseils et leurs remarques constructives qui visaient toujours à améliorer mon travail sans dénaturer son contenu.

Merci aux habitants et aux autorités des communes de Srayov et Trapeang Russei avec qui ce travail s'est construit sur le terrain.

Merci à Thomas DOGOT et Nadine STOFFELEN qui, par leur soutien et leur disponibilité, ont été des relais efficaces entre la faculté et le Cambodge où je vis.

Une pensée reconnaissante s'adresse aux différents groupes d'étudiants qui ont été associés activement à ce travail de recherche.

Merci à Jean-Pierre pour son précieux travail de relecture du manuscrit.

Enfin, merci à Champa et à mes familles, belge et cambodgienne, pour leur soutien enthousiaste et permanent. Je tiens à rendre un hommage particulier à mes parents qui m'ont toujours encouragé dans mes travaux.

Tables des matières

Résumé	3
Abstract	5
Remerciements	7
Tables des matières	8
Introduction	14
<u>Partie I. L'énoncé de l'étude</u>	
1 Problématique de l'étude	15
1.1 La transition vers l'économie de marché	15
1.1.1 Réforme des droits de propriété	16
1.1.2 Libéralisation des prix	16
1.1.3 Privatisation graduelle des entreprises étatiques	17
1.1.4 Spécificité cambodgienne de la transition vers le marché	17
1.2 Transition paysanne	18
1.2.1 Transition agraire	18
1.2.2 L'expérience cambodgienne de transition agraire	18
1.2.3 Une voie paysanne de transition?	19
1.2.3.1 Atouts de la voie paysanne de développement rural	20
1.2.3.2 La nature contradictoire des processus de transition	20
1.3 Perspectives de l'étude	21
2 Méthodologie générale de l'étude	23
2.1 Question de recherche	23
2.2 Cadre d'analyse	23
2.2.1 Concepts et hypothèses primaires	24
2.2.2 Schèmes d'interprétation	26
2.2.3 Un cadre multi-échelle d'analyse	27
2.2.4 Contenu et méthodes d'observation	29
2.2.4.1 Dynamiques d'utilisation et de propriété de la terre	29
2.2.4.2 Gestion du travail et accès aux ressources naturelles	29
2.2.4.3 Relations Terre/Hommes	29
2.3 Partenaires et chronologie des étapes de recherche	31
2.4 Les données utilisées pour l'étude	33
3 Ressources naturelles et territoires ruraux à Kampong Thom	37
3.1 Objectifs	37
3.2 Démarche générale	37
3.3 Le zonage des agro-écosystèmes exploités par l'homme	37
3.3.1 Dynamique des bassins versants au Cambodge	37
3.3.2 Les complexes édaphiques	41
3.3.2.1 Sols et topographie	41
3.3.2.2 Sols et climat humide sub-tropical	43
3.3.2.3 Les sols conditionnés par leur jeune âge	44
3.3.2.4 Sols et matériel géologique parental	44
3.3.3 Installations humaines à Kampong Thom	45
3.3.3.1 Quelques repères historiques	45
3.3.3.2 Les axes de communications actuels à Kampong Thom	48
3.3.4 Occupation du sol	48
3.3.5 Identification des zones agro-écologiques exploitées par l'homme	50
3.4 Dynamiques de changements dans les zones agro-écologiques	53
3.4.1 Démarche générale	53
3.4.2 Des dynamiques de changements dans les zones agro-écologiques	53
3.4.3 La zone inondée	55
3.4.3.1 Végétation	55
3.4.3.2 Diversité limnologique	58

3.4.4	La zone principalement agricole	61
3.4.4.1	Systèmes rizicoles	61
3.4.4.2	Intensification et diversification des systèmes de culture	66
3.4.4.3	Biodiversité aquatique des écosystèmes rizicoles	67
3.4.5	La zone principalement arbustive	68
3.4.5.1	Végétation naturelle	68
3.4.5.2	Diversité écologique	69
3.4.6	La zone forestière	72

Partie II. Des territoires ruraux à Kampong Thom

4	Acteurs et territoires ruraux à Kampong Thom	73
4.1	Objectifs	73
4.2	Démarche générale	73
4.3	Une approche de l'histoire récente au Cambodge	73
4.4	Interdépendances sociales dans le Cambodge rural	75
4.4.1	Hiérarchies sociales et pouvoir	75
4.4.2	Pratiques multiformes du clientélisme	76
4.4.2.1	Modèle conceptuel classique	76
4.4.2.2	Spécificités cambodgiennes des pratiques clientélistes	77
4.4.3	Systèmes de réciprocité sociale dans les villages	78
4.5	Des domaines d'influence dans les villages ruraux de Kampong Thom	79
4.5.1	Le domaine politico-administratif	80
4.5.1.1	Perspectives historiques	80
4.5.1.2	Pouvoir politico-administratif actuel en milieu rural	82
4.5.2	Le domaine des hommes économiquement forts	86
4.5.3	Le domaine spirituel et associatif	87
4.5.3.1	Pagodes et structuration du territoire	87
4.5.3.2	Les dits du bouddha	88
4.5.3.3	La pagode et son comité	90
4.5.3.4	Associations de pagode	91
4.5.4	Le domaine de l'assistance au développement	94
5	Ménages paysans et territoires ruraux à Kampong Thom	96
5.1	Objectifs	96
5.2	Démarche générale	96
5.3	Stratégies et prises de décisions paysannes	97
5.3.1	Paradigmes de référence	97
5.3.2	Cadre conceptuel alternatif	100
5.4	Systèmes de gestion des facteurs de production	103
5.4.1	Le groupe familial	103
5.4.1.1	Tendances générales	103
5.4.1.2	Différenciation démographique	104
5.4.2	Les structures foncières	105
5.4.2.1	Tendances générales	105
5.4.2.2	Concentration foncière	107
5.4.3	Le Capital	108
5.4.3.1	Tendances générales	108
5.4.3.2	Concentration du capital	109
5.4.3.3	Systèmes de crédit, endettement et investissement	110
5.5	Diversification des stratégies ménagères	113
5.5.1	Repères pour le calcul du revenu	113
5.5.2	Diversification des activités	115
5.5.2.1	Tendances générales	115
5.5.2.2	Associations d'activités productives	115
5.5.3	Diversification du revenu	116
5.5.3.1	Tendances moyennes	116
5.5.3.2	Distribution du revenu par classe de revenu total	117
5.5.3.3	Distribution du revenu par classes foncières	118
5.5.3.4	Une représentation spatiale des revenus	119

5.5.4	Concentration du revenu	121
5.6	Modèles de consommation des ménages	122
5.6.1	Tendances générales	123
5.6.2	Différenciation de la consommation des ménages	125
5.6.3	Concentration de la consommation	126
5.6.4	Modèle multivarié de la consommation des ménages	127
5.7	Axes de différenciation des ménages	128
5.7.1	Méthode d'analyse	128
5.7.2	Synthèse multivariée des variables étudiées	129

Partie III. Des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles

6	Cadre historique des changements de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles	132
6.1	Objectifs	132
6.2	Démarche générale	132
6.3	Aspects fonciers agricoles	132
6.3.1	Aperçu historique de la gestion foncière au Cambodge	132
6.3.2	Décollectivisation et enjeux fonciers	134
6.3.3	Moteurs des réformes foncières	135
6.4	Le secteur forestier	136
6.4.1	Aperçu historique de la gestion forestière au Cambodge	136
6.4.2	Menaces sur les forêts	137
6.4.3	Réformes forestières	140
6.5	Le secteur des pêches	141
6.5.1	Aperçu historique de la gestion des pêches au Cambodge	141
6.5.2	Menaces sur les pêches	143
6.5.3	Réformes dans le secteur des pêches	145
6.6	Sur la nature des changements de choix de gouvernance	147
7	Des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles	149
7.1	Objectifs	149
7.2	Démarche générale	149
7.3	Aspects constitutionnels des nouveaux modes de gouvernance	150
7.3.1	Hierarchie des documents de loi au Cambodge	150
7.3.2	Une loi cadre : la loi foncière	151
7.3.2.1	Classification des domaines de propriété	151
7.3.2.2	Possession et propriété de la terre	152
7.3.2.3	Gestion des terres d'Etat	153
7.3.2.4	Concessions foncières à finalité sociale	154
7.3.3	Domaines de propriété et régimes fonciers	155
7.3.4	Régime foncier agricole	157
7.3.4.1	Logique de l'établissement des titres fonciers du domaine privé	157
7.3.4.2	Concession foncière économique	157
7.3.4.3	Ressources aquatiques	159
7.3.5	Régime foncier forestier	159
7.3.5.1	Loi forestière	159
7.3.5.2	Classification et enregistrement des ressources forestières	161
7.3.5.3	Sous-décret sur les communautés forestières	161
7.3.6	Régimes fonciers des zones protégées	162
7.3.7	Régime foncier des pêches	162
7.3.7.1	Loi sur les pêches	162
7.3.7.2	Communautés de pêche	163
7.3.8	Décentralisation et déconcentration dans la gestion des ressources naturelles	164
7.3.8.1	Processus de décentralisation	164
7.3.8.2	Aspects légaux de la décentralisation pour la gestion des ressources naturelles	166
7.3.8.3	Aspects légaux de la déconcentration politique	166
7.4	Aspects organisationnels des nouveaux modes de gouvernance	167
7.4.1	Dynamiques organisationnelles	167
7.4.1.1	Les lignes sectorielles hiérarchisées	167
7.4.1.2	La structure gouvernementale locale	170

7.4.2	Le processus de planification du développement communal	170
7.4.3	Choix de la commune comme unité d'analyse pour les analyses de terrain	174
7.5	Aspects opérationnels des nouveaux modes de gouvernance	175
7.5.1	Empreinte spatiale des régimes fonciers à Kampong Thom	175
7.5.2	Synthèse	181
7.6	Sélection des zones d'étude	181

Partie IV. Srayov et Trapeang Russei, deux territoires ruraux de Kampong Thom

8	Méthodologie générale	186
8.1	Pour une approche territoriale	186
8.2	Cadre analytique général	186
8.2.1	L'analyse spatiale des changements d'occupation du sol	187
8.2.2	Groupe de travail au niveau de la commune	190
8.2.3	Enquêtes des ménages et d'autres acteurs du territoire	191
8.2.3.1	Objectifs des enquêtes qualitatives et quantitatives	191
8.2.3.2	Stratification de la population et choix des villages	192
8.2.3.3	Détail de l'échantillonnage aléatoire	193
9	Dynamiques territoriales à Srayov et Trapeang Russei	196
9.1	Srayov : la terre, l'eau et l'homme en mouvement	196
9.1.1	Analyse spatiale des changements	196
9.1.1.1	Classes d'occupation du sol	196
9.1.1.2	Carte de changements d'occupation du sol	198
9.1.2	Origine et conditions des changements d'occupation du sol à Srayov	202
9.1.2.1	Mutations institutionnelles et changements des itinéraires rizicoles	202
9.1.2.2	Intervention croissante d'acteurs non paysans dans les dynamiques territoriales	203
9.1.2.3	Une gestion agro-écologique paysanne maîtrisée	204
9.1.3	Deux itinéraires rizicoles différenciés	205
9.1.3.1	Un remaniement des itinéraires rizicoles à Roka	207
9.1.3.2	Un réajustement territorial plus complet à Rolous	207
9.1.4	Contrôle de l'eau à Srayov	211
9.1.5	Une pression plus forte et localisée sur les pêches	212
9.1.6	Dynamiques territoriales dans le cadre des nouvelles gouvernances et recommandations	215
9.2	Trapeang Russei : la terre, la forêt et l'homme en mouvement	219
9.2.1	Analyse spatiale des changements	219
9.2.1.1	Classes d'occupation du sol	219
9.2.1.2	Carte de changements d'occupation du sol	221
9.2.2	Origine et conditions des changements d'occupation du sol à Trapeang Russei	226
9.2.2.1	Les marchés agricoles internationaux pénètrent le village	226
9.2.2.2	Transition politique et changement d'occupation du sol à Trapeang Russei	227
9.2.3	Cultures industrielles et paysannerie	228
9.2.3.1	Des modes différenciés de plantation industrielle	228
9.2.3.2	Le marché foncier de la terre « à plantation »	230
9.2.4	Conflit territorial sur les ressources naturelles : acteurs et dépendances	232
9.2.4.1	Le contexte du conflit	232
9.2.4.2	Acteurs et médiation	235
9.2.4.3	Deux logiques de sécurisation foncière s'affrontent	237
9.2.5	Dynamiques territoriales dans le cadre des nouvelles gouvernances et recommandations	238
10	Gestion du travail et accès aux ressources naturelles à Srayov et Trapeang Russei	241
10.1	Contexte et objectifs	241
10.2	Méthodologie générale	241
10.2.1	Le choix des villages et l'échantillonnage	241
10.2.2	L'évaluation de la disponibilité et de l'utilisation du travail familial	244
10.2.3	Les modes de calculs des revenus de pêche et des revenus forestiers	244
10.2.3.1	Revenus de la pêche	244
10.2.3.2	Le chiffre d'affaires des activités de foresterie	245
10.2.3.3	Les autres revenus	245
10.3	Les modes de valorisation de la main d'œuvre familiale	246

10.3.1	Les différences d'occupation en fonction de la commune	246
10.3.2	L'occupation de la main d'œuvre familiale en fonction du genre du chef de ménage	249
10.3.3	L'occupation de la main d'œuvre familiale en fonction de l'âge du chef de ménage	250
10.3.4	L'occupation de la main d'œuvre familiale en fonction de la superficie agricole utile	250
10.3.5	Des logiques de pluriactivités	251
10.4	Les pratiques de pêche à Srayov	253
10.4.1	Diversité et qualité des zones de pêche	254
10.4.2	La pêche dans les systèmes de production	257
10.4.2.1	Résultats économiques des activités de pêche	257
10.4.2.2	Quelques aspects commerciaux	258
10.4.2.3	Logiques d'intégration de la pêche dans les systèmes de production	259
10.4.3	Discussion et recommandations sur la mise en place d'une communauté de pêche	260
10.5	La collecte de produits forestiers à Trapeang Russei	263
10.5.1	Les activités de collecte des produits forestiers	264
10.5.2	Logiques d'intégration de la collecte forestière dans les systèmes de production	265
10.5.3	L'accès et l'utilisation du bois de feu	268
10.5.3.1	La problématique	268
10.5.3.2	Les variations de la consommation en bois de feu au niveau des ménages	269
10.5.3.3	Les parcours de collecte et d'accès au bois de feu	271
10.5.4	Discussion et recommandations sur la mise en place d'une communauté forestière	274
11	Gestion de la terre du domaine privé à Srayov et Trapeang Russei	278
11.1	Contexte et objectifs	278
11.2	Méthodologie générale	279
11.2.1	Le choix des sites de recherche et l'échantillonnage	279
11.2.2	La comptabilité analytique du riz pluvial	280
11.2.3	Les indicateurs d'efficacité et de rentabilité de la production rizicole	281
11.3	L'accès à la terre	283
11.3.1	Les dotations foncières	283
11.3.2	Les modes d'acquisition de la terre	284
11.3.2.1	L'acquisition de terres agricoles par les Kroms Samaki (Groupes de Solidarité)	284
11.3.2.2	L'acquisition des terres agricoles par héritage	286
11.3.2.3	L'acquisition de terres agricoles par défrichage	286
11.3.2.4	L'acquisition des terres agricoles par les marchés fonciers	286
11.3.3	Des processus de différenciation foncière	287
11.3.3.1	La différenciation foncière liée à l'âge et à la force de travail des ménages	287
11.3.3.2	La différenciation foncière liée à la capacité d'acquérir des terres par défrichage	290
11.3.3.3	La différenciation foncière liée à la capacité d'acquérir des terres par les marchés	290
11.3.3.4	Les différences de dotation foncière en fonction du genre ou du niveau d'éducation	292
11.4	Les résultats socio-économiques de la production rizicole	292
11.4.1	La surface agricole utile, superficies cultivées et non cultivées	292
11.4.2	L'assolement rizicole de la terre et les calendriers rizicoles	293
11.4.2.1	Les finalités de la production rizicole des ménages	295
11.4.3	La productivité de la terre	296
11.4.4	La productivité du travail	297
11.4.4.1	Les inputs en travail	297
11.4.4.2	La productivité du travail	298
11.4.4.3	Deux logiques de production rizicole	298
11.4.5	Les coûts de production et le capital agricole	298
11.4.5.1	La main-d'œuvre extérieure	299
11.4.5.2	Le capital agricole	301
11.4.5.3	Les coûts de production et les superficies cultivées	301
11.4.6	L'efficacité et la rentabilité de la production rizicole	304
11.4.6.1	Les prix de revient	304
11.4.6.2	La rentabilité	304
11.5	L'accès au crédit et les structures d'endettement des ménages	305
11.5.1	L'importance du crédit en milieu rural	305
11.5.2	Les sources et les utilisations du crédit	305
11.5.3	Les volumes et les prix moyens des emprunts	307
11.5.4	La segmentation spatiale du crédit	308

11.5.5	La segmentation foncière du crédit	309
11.5.6	Des liens entre les sources et les utilisations du crédit	310
11.6	La structure et le fonctionnement des marchés fonciers	311
11.6.1	Le rôle des marchés fonciers ruraux dans un cadre théorique	311
11.6.2	Les marchés d'achat et de vente	311
11.6.2.1	La structure générale des marchés	311
11.6.2.2	La reconstitution des trajectoires foncières	312
11.6.2.3	La dynamique d'achat de terre	312
11.6.2.4	Dynamiques de vente de terres	313
11.6.3	Le faire-valoir indirect : les marchés de location de la terre	315
11.6.3.1	La structure et la dynamique des marchés de location de la terre	315
11.6.3.2	Le choix des modes de faire-valoir indirect	317
11.7	Discussion et recommandations	318
	Conclusions générales	322
	Bibliographie	330
	Liste des acronymes	346
	Liste des tableaux	347
	Liste des figures	348

Introduction

Au Cambodge, les ressources naturelles occupent une place fondamentale dans les systèmes de production d'une très grande majorité de ménages paysans qui constituent la majorité de la population. Dans le contexte d'une croissance démographique importante et d'une marchandisation croissante des échanges de produits et de facteurs de production agricoles, les modalités d'exploitation et de mise en valeur des écosystèmes par l'homme représentent donc des enjeux économiques, sociaux et environnementaux considérables.

La présente étude porte précisément sur ces modes paysans de gestion des terroirs ruraux. Elle repose sur une hypothèse centrale selon laquelle les modes paysans de valorisation des ressources naturelles sont durables d'un point de vue environnemental, efficaces d'un point de vue économique (par la création de valeurs ajoutées) et justes socialement dans la répartition de ces valeurs ajoutées.

Un cadre d'analyse multi-échelle qui intègre les différentes dimensions de la valorisation des ressources naturelles est établi pour vérifier et préciser cette hypothèse fondamentale. Le manuscrit s'articule selon la chronologie de la recherche. La première partie précise l'énoncé du problème. Elle décrit la problématique et la méthodologie générale élaborée. La deuxième partie donne une analyse des territoires ruraux pour le premier niveau spatial donné: la province de Kampong Thom. Celle-ci intègre l'analyse des écosystèmes exploités par l'homme, les rapports sociaux fondamentaux de ces territoires ainsi qu'une description générale des systèmes de production paysans qui les valorisent. La troisième partie explicite la nature des changements de gouvernance et la logique des nouveaux choix d'action collective et individuelle pour la gestion des ressources naturelles. La quatrième partie est consacrée au deuxième niveau d'analyse, la commune. Il tente, par une analyse plus détaillée et intégrée de deux territoires communaux, de comprendre les modes paysans de valorisation des ressources naturelles. Une première approche permet de comprendre les dynamiques de changement d'occupation de l'espace et des rapports sociaux associés. Une deuxième approche détaille les modes de gestion du travail dans les deux communes et l'accès aux ressources naturelles sur le territoire. Enfin, une troisième approche analyse les modes de gestion des terres du domaine privé, c'est-à-dire des terres agricoles à proprement parlé. Enfin, les analyses faites au niveau de la commune sont mises dans la perspective des nouveaux choix de gestion des ressources naturelles et proposent, *in fine*, des recommandations opérationnelles pour soutenir les modes paysans de gestion des ressources naturelles.

Partie I: L'énoncé de l'étude

1 Problématique de l'étude

La pierre angulaire de la présente étude est la transition agraire qui s'opère au Cambodge depuis la fin des années 80 à la suite de vagues de libéralisation. Celle-ci accorde une plus grande autonomie à l'agriculture paysanne, faisant du ménage rural la nouvelle unité de base du développement rural.

1.1 La transition vers l'économie de marché

Après la guerre civile de 1970 à 1975 (sous le régime de Lon Nol) et le régime du Kampuchéa Démocratique (KD) de 1975 à 1979, le Cambodge s'est inscrit dans la trajectoire d'un socialisme d'inspiration vietnamienne pour relancer l'économie nationale et, en particulier, les structures productives des secteurs agricoles et industriels. Les structures collectives (Kroms Samaki) mises en place dès 1980 par la République Populaire du Kampuchea (RPK) pour faire face aux difficultés de reconstruction nationale se justifiaient donc largement d'un point de vue éthique et socio-économique. Cependant, conscients du traumatisme enduré par la population pendant les années du KD, les dirigeants de la RPK ont opté pour une collectivisation douce et le secteur familial a été reconnu comme un pilier de l'économie nationale.

En 1989, le poids du contexte politique international, les jeux d'alliances régionales et la résistance de la population khmère à ces nouvelles dispositions amenèrent les dirigeants à reconnaître l'échec du système collectiviste et à promouvoir les vertus de la propriété privée et de la libre entreprise. Pourtant, à cette époque, le Cambodge expérimentait déjà certaines formes de marchés car l'économie était dualisée depuis 1980 entre un secteur étatique national porté par un projet de modernisation socialiste et un secteur privé plus informel qui permettait aux ménages de commercialiser certaines de leurs productions végétales, animales et non agricoles. Le secteur marchand était même très prospère dans les zones à fort potentiel économique.

Au début des années 90, le Cambodge entre dans une phase cruciale de développement et amorce ce qu'il convient d'appeler sa "transition vers l'économie de marché". La libéralisation de l'économie cambodgienne a provoqué de profonds bouleversements. Si l'ouverture de l'économie nationale au marché mondial offre de nouvelles perspectives, elle soumet également les différents secteurs économiques à une rude compétition. Le retrait de l'Etat de nombreuses fonctions de service(s) et de régulation(s), la fin des subventions aux entreprises publiques et les nouveaux rapports des prix recomposent les conditions de la production : de nouvelles catégories d'acteurs émergent, de nouvelles techniques doivent être mises en place pour faire face à une compétition intra et internationa-

le accrue. Pour mettre en œuvre les objectifs ambitieux des accords de Paris (signés en 1991), un protectorat multinational fut imposé au Cambodge sous l'égide des Nations Unies (APRONUC, Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge). Dès le début des années 90, l'APRONUC orienta les choix économiques et politiques du Cambodge. Le paradoxe de cette transition est qu'elle s'appuie sur un constat d'échec des politiques nationales qui étaient axées sur la subordination ou la quasi-prolétarianisation de la population rurale.

Les politiques nationales ayant échoué, la période de transition au Cambodge s'est réalisée sous la pression et selon des références aux normes du développement promues par les organismes internationaux. Celles-ci répondent à une vision « modernisante » du monde qui vise à intégrer le Cambodge dans un cercle « vertueux » de développement par lequel l'augmentation des productions et des productivités agricole et industrielle concourrait à l'augmentation du bien-être social. Les recommandations plus ou moins impératives de ces agences de développement internationales influencent l'ensemble des champs de la vie rurale: les conditions d'organisation de la production agricole, les stratégies d'augmentation de la productivité de la terre, les structures de commercialisation, les institutions financières centrales et décentralisées et l'organisation des institutions rurales dans leur ensemble (Peemans, 2000). C'est aussi dans cette vision que la problématique de la transition vers le marché englobe, d'une façon ou d'une autre, forcément les 3 processus-clés (distinction faite d'après Watts, 1998).

1.1.1 Réforme des droits de propriété

Une des conséquences majeures de la transition vers le marché est la clarification et le réarrangement d'une panoplie de droits de propriété d'une série d'acteurs, qu'il s'agisse d'instances gouvernementales, d'agences de développement, des corporations publiques ou privées, des ménages ou des individus. Ce réarrangement se traduit par la réhabilitation de la propriété privée comme une institution à la base de tout processus de développement. Assez complexe dans ses modalités et variable selon les régions, le transfert de propriété a combiné, officiellement ou officieusement, le rétablissement des anciens droits de propriété (justice réparatrice) avec des formes de distribution basées sur un principe égalitaire (justice distributive).

1.1.2 Libéralisation des prix

Assez logiquement, une structure de prix duale s'est mise en place au cours de la période collectiviste. Une distorsion importante existait entre les deux structures de prix (prix plus élevés sur les marchés libres que sur le marché étatique à cause d'une forte demande de biens). Ce marché monétaire parallèle (en particulier de monnaies étrangères) proposait des taux d'intérêt plus avantageux que les taux d'intérêt de l'Etat souvent négatifs en termes réels. L'inflation était censée ne pas exister dans ces économies planifiées mais, en réalité, c'était un sérieux problème (Ljunggren, 1993).

Les taux d'intérêts négatifs (en termes réels) limitaient considérablement l'épargne domestique ce qui bloquait les possibilités d'investissements dans les secteurs étatiques industriels et agricoles et favorisait, par conséquent, le développement des marchés libres. Les subsides alimentaires fournis par l'Etat creusaient davantage le déficit budgétaire qui est devenu ingérable suite au retrait décisif des aides soviétiques. Face à ce constat d'échec, un vaste programme de libéralisation des prix et des protections douanières est entrepris avec le soutien de la Banque Mondiale et de la Banque Asiatique pour le Développement (Brooks et al, 1991).

1.1.3 Privatisation graduelle des entreprises étatiques

Cohérent avec la redéfinition des droits de propriété et le mouvement de libéralisation économique, un autre élément-clé de la transition vers l'économie de marché est la redéfinition du rôle de l'Etat dans la gestion et le contrôle des entreprises. L'Etat, ayant reconnu les limites de sa capacité de gestion des entreprises publiques, a laissé plus de latitude à l'initiative privée devenue le 4^{ème} secteur de l'économie, après les secteurs étatique, collectif et familial. Le vide laissé suite au désengagement de l'Etat a permis de facto la réorientation d'entreprises publiques plus intégrées au marché, l'émergence de nouveaux acteurs privés dans les filières de production et l'apparition d'institutions rurales capables de fédérer les paysans autour de problèmes communs.

1.1.4 Spécificité cambodgienne de la transition vers le marché

Même si des recettes internationales ont été introduites au Cambodge pour assurer harmonieusement la transition vers l'économie de marché, le contexte cambodgien est unique en son genre et donne à cette période de transition un caractère tout à fait singulier. Premièrement, la dislocation sociale engendrée par la guerre civile et le DK a créé un traumatisme psychologique sans précédent dans la population et initié un déséquilibre démographique qui touche de plein fouet la population active actuelle. Ensuite, la dissolution progressive des structures collectives de la RPK s'est faite très graduellement ce qui a permis à de nombreux dirigeants en place à différents niveaux de pouvoir garder un certain nombre de privilèges. Aussi, les nouvelles dispositions institutionnelles encouragent une certaine forme de décentralisation des compétences de l'Etat central vers les instances régionales, mais les modalités techniques de ce transfert de compétences (i.e. la décentralisation financière) ne sont pas encore très claires. Enfin, certains observateurs ont montré la réapparition de phénomènes socio-économiques traditionnels propres à l'époque pré-collectiviste comme l'usage, les pratiques multiformes du clientélisme ou l'activation d'anciens réseaux de solidarité.

Dans un article convaincant, Ljunggren montre qu'en fait, le Cambodge n'a pas du tout engagé ses réformes de la façon suggérée et préconisée par la Banque Mondiale. Alors que celle-ci propose d'abord de stabiliser la macro-économie par des politiques monétaires et fiscales, par la libéralisation des prix et par la privatisation de petites entreprises (Ljunggren, 1993), on constate que le

Cambodge a plutôt commencé par des modifications profondes de son système agraire et en particulier la redistribution des terres aux ménages ruraux dans le courant des années 80. Ce n'est que très récemment que la question de la stabilité macro-économique est posée dans son ensemble.

1.2 Transition paysanne

1.2.1 Transition agraire

La transition agraire est en somme le passage d'un système agricole collectivisé, organisé et planifié par un parti-état, avec des formes sociales de production socialiste vers un système agricole essentiellement orienté vers le marché, avec des formes sociales de production qui intègrent la paysannerie dans un mode de production capitaliste largement dominant. La transition agraire se caractérise par une recomposition complète des systèmes agraires, de leurs dimensions institutionnelles, sociales, culturelles, technico-économiques par le jeu des contraintes et des opportunités des marchés et la disparition plus ou moins complète des structures collectives.

Le moteur premier de cette transition s'explique avant tout par un constat d'échec, celui des politiques collectivistes de l'agriculture mises en place dans les années 70-80. En effet, entre 1970 et 1989, les différentes tentatives de modernisation agricole ne se sont pas faites en co-gestion avec les paysans, mais elle leur a été imposée par le parti-état ou le marché. Les moyens économiques, politiques et idéologiques utilisés pour contraindre les paysans à contribuer à une accumulation primitive socialiste ont abouti à une forte résistance de la paysannerie et à la stagnation du secteur agricole entier. En dépit de certaines avancées et succès relatifs des politiques collectivistes, l'État est amené à reconnaître l'échec du système dans le courant des années 80. Les échecs du système collectiviste s'affichaient de façon très nette dans le domaine économique (crise alimentaire et crise des paiements extérieurs) et dans le domaine sociopolitique par des tensions accrues entre consommateurs et producteurs (Haubert, 1991).

Partant, les conditions de transformation et de modernisation de la paysannerie ont été radicalement changées par la mise en œuvre de politiques de libéralisation. Le processus de transition trouve sa légitimation dans une idéologie néo-libérale qui érige les initiatives individuelles, l'entrepreneuriat et le désengagement de l'État en sacro-saintes valeurs.

1.2.2 L'expérience cambodgienne de transition agraire

Au Cambodge, le processus de transition agraire s'inscrit très fortement dans ce mouvement « internationalisé ». Trois processus constituent les enjeux majeurs de cette transition.

La nouvelle loi foncière de 2001 propose certains guides de gestion des ressources foncières. Pierre angulaire de cette loi, l'établissement des titres fonciers et les marchés fonciers sont reconnus comme des institutions susceptibles de promouvoir la stabilité sociale (répartition des terres plus équitable) aussi bien que la croissance économique du secteur agricole (augmentation de la productivité de la terre).

Dès 2002, des conseils communaux élus sont devenus des acteurs-clés de la gestion des terroirs. Une administration locale est désormais responsable de l'intégrité de son territoire. Le processus de décentralisation et les nombreux rôles donnés aux nouveaux conseils communaux ont des répercussions sur la gestion des ressources naturelles au niveau local. Les budgets attribués aux conseils communaux et le pouvoir de gestion qu'ils détiennent représentent des enjeux des nouveaux systèmes de gouvernance.

Pour la gestion des ressources naturelles dites « communes » (ressources forestières et piscicoles), un système de cogestion entre l'Etat et des communautés locales a été décrété au début des années 2000. L'Etat reste le propriétaire éminent du foncier, mais en délègue la gestion aux institutions locales communes. Il vise théoriquement à donner à des communautés locales des droits et responsabilités pour la gestion de ces ressources naturelles de libre accès (dites communes). Dans la pratique, le système de cogestion risque de faire porter aux communautés locales le coût de la gestion des conflits, de la pérennité des ressources et de l'amélioration des conditions d'existence de la paysannerie.

Une tendance transversale des processus de transition agraire au Cambodge consiste en leur forte sectorisation en fonction des institutions qui les portent. Dans les discours et la pratique, les activités affectant la vie rurale se trouvent en effet systématiquement divisées en secteurs, ce qui représente un risque de désarticulation des territoires ruraux.

1.2.3 Une voie paysanne de transition?

Il semble donc que ce soit vers les producteurs paysans que l'on se tourne pour résoudre la crise et insuffler la croissance des secteurs des ressources naturelles. Les nouvelles orientations prennent de plus en plus en compte le fait que l'agriculture paysanne recèle des potentialités inexploitées et qu'elle est le plus souvent capable de produire plus et à moindre coût que d'autres structures de production. Et on reconnaît aussi qu'un plus grand recours aux filières paysannes et des mesures permettant d'accroître leur productivité devraient permettre à la fois d'augmenter la production alimentaire pour le marché intérieur et tirer parti de leur avantage comparatif sur les marchés extérieurs (Haubert, 1991). Assez légitimement, on peut se demander s'il y a réellement un changement

d'orientation dans les pratiques, et s'il y a changement, dans quelles mesures il profite aux producteurs paysans ?

1.2.3.1 Atouts de la voie paysanne de développement rural

La voie paysanne de développement rural est une option intéressante pour porter un mouvement de réformes agraires. Cette affirmation se justifie en particulier au travers de trois arguments.

L'exploitation agricole paysanne est plus efficace économiquement parce qu'elle est plus intensive et qu'elle peut jouer un rôle essentiel pour garantir l'autosuffisance alimentaire. Ses coûts sont moindres (en équipements, en consommations intermédiaires et en devises) ce qui représente un avantage comparatif pour des ménages dont la principale contrainte est le manque de capital.

L'exploitation familiale paysanne utilise beaucoup plus de travail, non seulement dans le domaine agricole mais aussi dans des activités non agricoles comme l'artisanat ou la petite entreprise. La voie paysanne de développement peut donc aider à réduire fortement le sous-emploi, l'exode rural et les conflits socio-politiques qui en découlent. En effet, les investissements et le travail sont destinés à accroître la rémunération du travail de la famille en comparaison avec d'éventuelles autres opportunités d'emplois. L'agriculture paysanne est celle qui prend le mieux en compte le coût d'opportunité de la force de travail, en conformité avec l'intérêt général et sous certaines conditions.

L'agriculture paysanne assure aussi une fonction primordiale dans la construction durable des territoires car elle considère le plus souvent la terre comme un patrimoine et non comme une marchandise. Les paysans mettent en oeuvre des processus de production plus soucieux de la conservation de ce patrimoine. Comme ils sont mieux répartis dans l'espace, les ménages paysans valorisent mieux les ressources de chaque région ou micro-région. Les producteurs paysans sont à la fois géographiquement et culturellement, plus proches des consommateurs (Haubert, 1999, cité dans Vu Dinh, 2003)

1.2.3.2 La nature contradictoire des processus de transition

L'observation du monde paysan fait cependant apparaître une réalité bien plus contradictoire car les processus de transformation en cours ne sont représentés que très partiellement par une approche centrée sur la transition de l'économie planifiée à l'économie de marché (Lebailly et al, 2004). Ces contradictions révèlent en réalité la nature même du processus de transition libérale à l'oeuvre au Cambodge.

L'exposition rapide des paysans aux marchés, après une période où leurs rôles étaient considérablement réduits, n'est pas sans conséquence sur les sociétés paysannes dans leur ensemble. En effet, par nature, une société paysanne n'est pas homogène et les capacités d'adaptation des paysans aux forces du marché sont très diverses, en fonction notamment de leur positionnement par rapport au marché et aux ressources dont ils disposent pour y vendre et acheter des produits. C'est précisément l'aggravation des différenciations entre les paysans qui apparaît comme une caractéristique principale des transformations actuelles. La différenciation est elle-même renforcée par le fait que les conditions de reproduction des sociétés paysannes dépendent de plus en plus de facteurs qu'elles ne maîtrisent pas. Les travaux de l'observatoire du développement rural au Cambodge ont mis en évidence différents processus de différenciation selon l'accès à certains types de terre, l'accès aux activités productives non agricoles, ou l'accès au crédit. Cette évolution traduit en fait une tendance à la redistribution des revenus et des conditions d'accès aux ressources entre différentes catégories de producteurs ruraux et donc à la recomposition des structures sociales rurales (Diepart et al, 2004).

Dans le secteur agricole comme ailleurs, les enjeux du retrait de l'Etat sont énormes pour les filières de production et le développement rural dans son ensemble. La privatisation a rendu leur importance à des catégories d'intermédiaires et d'agents économiques dont le rôle avait été supprimé pendant la période de contrôle étatique. Leur réapparition s'est accompagnée de la réémergence d'anciens phénomènes concernant la formation des prix, comme l'usure, et qui peuvent modifier les termes de l'échange des ménages (Peemans, 2000). En fait, les modalités d'actions économiques de ces nouvelles entreprises privées suppléantes de l'Etat sont de moins en moins corrigées par des politiques étatiques de redistribution menées à l'échelle nationale puisque la réduction du rôle de l'Etat se traduit aussi par la diminution des dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'éducation. C'est comme si l'Etat reportait sur les paysans les coûts et les risques de son désengagement.

L'exposition des agriculteurs paysans au marché capitaliste mondial les confronte directement aux différentiels entre le niveau de prix des produits vendus et le niveau des prix de produits achetés. Et, comme la modernisation de l'agriculture se solde par une augmentation de la production et de la productivité, la formation de surplus contribue à la détérioration structurelle des termes de l'échange des produits agricoles (une augmentation plus importante du prix des intrants par rapport aux prix des produits agricoles).

1.3 Perspectives de l'étude

La présente étude porte sur les modes paysans de construction du territoire rural au Cambodge et à Kampong Thom en particulier. Ces pratiques paysannes s'inscrivent dans l'histoire longue. Elles

sont à la fois l'héritage du passé, permettent de faire face aux problèmes du présent, mais se trouvent aussi dans une perspective évolutive de sécurisation et de progrès à long terme, en tout cas quand elles ne sont pas confrontées à des forces extérieures trop déstructurantes.

Les pratiques paysannes sont holistiques et concernent l'ensemble de la gestion des ressources du territoire: l'agriculture, l'élevage, le pâturage, la pêche et la foresterie, mais aussi la gestion des autres ressources de production (non agricoles) en milieu rural. La gestion de toutes ces ressources passe aussi par la production du lien social selon des jeux et des liens d'interdépendance et de stratégies de sécurisation collective. Si elles peuvent s'exprimer pleinement, ces pratiques peuvent produire un territoire qui soit à la fois intégré, équilibré et performant.

Cette étude se propose, modestement, d'apporter une contribution à l'étude de la paysannerie cambodgienne et de Kampong Thom en particulier et de tracer des pistes et des choix opérationnels visant la promotion d'une voie paysanne de développement rural.

2 Méthodologie générale de l'étude

Le but de cette partie est de présenter l'ensemble des idées directrices qui ont guidé ce travail. Il s'agit bien d'exposer la méthodologie de l'étude de façon exhaustive plutôt que de l'inscrire dans un cadre réducteur qui la présenterait comme une série de procédures techniques. Nous évoquerons successivement le cadre d'analyse qui comprend les concepts utilisés et les principales hypothèses, la pluralité des schèmes d'interprétation utilisés et le cadre spatio-temporel de référence qui sera privilégié pour l'analyse. L'axe technique sera ensuite passé en revue en détaillant la collaboration avec différents partenaires, la chronologie de l'étude et les différentes données utilisées au cours du processus de recherche. Ce chapitre présente de façon générale la méthodologie élaborée pour mener l'étude. Des précisions méthodologiques concernant des parties plus techniques de l'étude seront abordées plus loin dans le texte, en fonction des enjeux méthodologiques spécifiques rencontrés.

2.1 Question de recherche

L'étude s'est construite autour d'une question générique qui s'énonce de la façon suivante: la logique des nouveaux choix d'action collective et individuelle pour la gestion des ressources naturelles est-elle cohérente avec les réalités paysannes à Kampong Thom?

Cette question générique englobe bien sûr différentes dimensions : la situation de la paysannerie à Kampong Thom, la logique des nouveaux choix d'action collective et individuelle pour les ressources naturelles (agriculture, foresterie et pêche) ainsi que les relations (les incohérences et les points d'harmonie) que ces deux réalités entretiennent.

La question fondatrice de la recherche s'énonce aussi de cette manière dans la mesure où une ambition de l'étude est de formuler des recommandations opérationnelles susceptibles d'apporter une contribution à l'étude de la paysannerie cambodgienne et à la définition des choix pertinents d'action pour la gestion des ressources naturelles au Cambodge.

2.2 Cadre d'analyse

Le cadre d'analyse de l'étude se construit simplement autour de deux concepts systémiques: le territoire rural et l'action collective et individuelle pour la gestion des ressources naturelles. Ces concepts incluent bien sûr différentes dimensions et leur construction visera précisément à déterminer ces dimensions. Les hypothèses principales sont des propositions qui anticipent les relations entre les différentes dimensions de ces concepts. L'opération de formulation d'hypothèses s'inscrit également dans la logique théorique de la problématique (Quivy et Van Campenhout, 1995).

2.2.1 Concepts et hypothèses primaires

Plutôt qu'une seule hypothèse, c'est, en fait, un système d'hypothèses qui s'articulent logiquement dans un modèle d'analyse. La construction des hypothèses principales du modèle repose sur une méthode hypothético-déductive qui part de concepts postulés comme modèle d'interprétation des phénomènes étudiés. L'étude repose sur une hypothèse fondamentale selon laquelle les modes paysans de valorisation des ressources naturelles sont durables d'un point de vue environnemental, efficaces d'un point de vue économique (par la création de valeurs ajoutées) et justes socialement dans la répartition de ces valeurs ajoutées.

Pour conduire les recherches plus ciblées sur le terrain, des hypothèses opérationnelles plus inductives seront ensuite formulées après une description précise de la situation de la paysannerie à Kampong Thom. Le premier concept, le territoire rural, est ici appréhendé comme un fragment d'écosystèmes artificialisé par la société humaine. L'hypothèse primaire qui est posée est que le territoire rural de Kampong Thom se construit par l'interaction de ses dimensions écologiques et humaines. Les attributs du sous-système écologique comprennent la diversité, la productivité et les flux de ressources naturelles. Les attributs du sous-système humain comprennent d'une part, les attributs de la communauté rurale (les relations et structures sociales) et les processus de prise de décisions et les attributs des individus (les fonctions de production et les décisions stratégiques). L'interdépendance du sous-système écologique et du sous-système humain est au coeur du concept de territoire rural, tel qu'il est énoncé dans cette étude. Dans cette perspective, une hypothèse constitutive du corps du raisonnement pose que des changements observés dans l'utilisation du sol reflètent des changements de structure ou de fonctionnement de la société rurale.

Le deuxième concept, l'action collective et individuelle, est par contre appréhendé comme un concept de structure qui inclut des choix institutionnels. Par hypothèse, ces choix d'action collective et individuelle pour la gestion des ressources naturelles sont postulés comme le produit d'une interaction entre une composante constitutionnelle, organisationnelle et opérationnelle. Le niveau constitutionnel est le cadre légal qui leur donne leurs grandes orientations. La composante organisationnelle est constituée par les choix qui déterminent le contenu et la forme des interactions entre les organisations de décisions et les usagers des ressources naturelles. Elle inclut les rapports sociaux plus ou moins institutionnalisés, dont les rapports de propriété. La dimension opérationnelle des choix institutionnels d'action détermine, quant à elle, le règlement et les procédures pour la gestion et l'utilisation des ressources naturelles. La troisième hypothèse primaire qui est proposée vise précisément à relier les concepts de territoire rural et de choix d'action. Le coeur de la présente étude réside dans l'interaction entre ces deux concepts. Le cadre des hypothèses primaires qui sous-tendent l'étude est présenté à la figure 2-1.

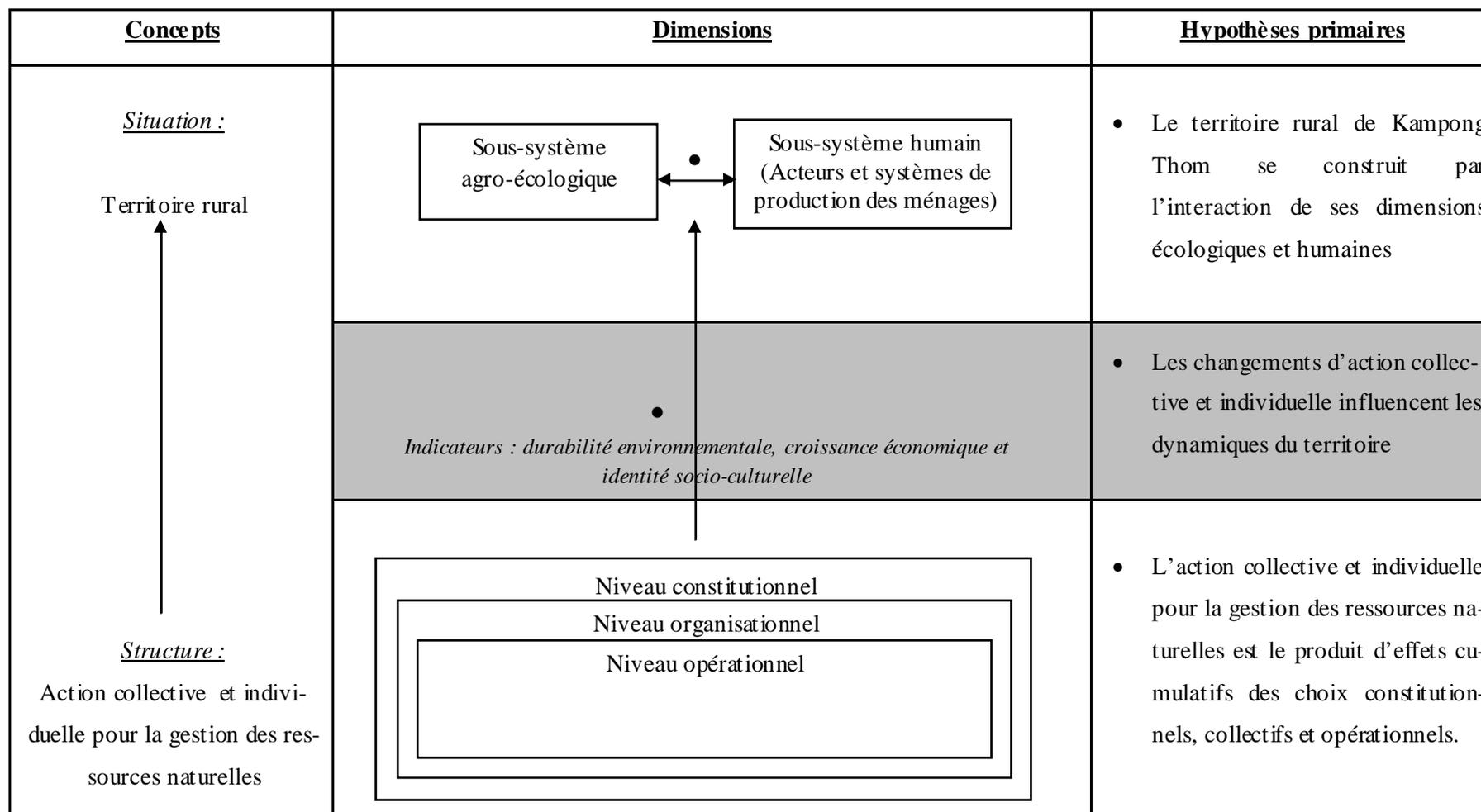


Figure 2-1. Cadre conceptuel général de l'étude

A la lumière de cette interaction, la question de la recherche peut être aisément reformulée sous la forme suivante: comment les nouveaux choix d'action collective/individuelle et de choix de propriété sont définis (et par qui) et comment ils influencent l'interdépendance existant entre les sous-systèmes écologiques et humains ? L'influence pressentie entre ces deux concepts peut, dès lors, s'évaluer en termes de durabilité environnementale, de croissance économique ou d'identité culturelle.

2.2.2 Schèmes d'interprétation

Etant donné les multiples dimensions qui le constituent, le modèle théorique fait appel à des modes d'interprétation divers. Les clés de ces lectures se trouvent résumées dans des schèmes d'intelligibilité des phénomènes sociaux évoqués : le schème systémique, le schème herméneutique et le schème actanciel.

Le schème systémique vise à structurer et comprendre un problème complexe. Il reconnaît d'abord le système comme un ensemble d'éléments organisés qui entretiennent entre eux de multiples liaisons et interactions, qui sont organisés en fonction d'un but et qui travaillent chacun en cohérence ou en opposition avec les autres à la rencontre d'objectifs. Les écosystèmes, systèmes agraires, systèmes de production, systèmes d'élevage ou de culture, sont des concepts systémiques qui se rapportent chacun à des échelles d'analyse particulières. Constatamment, l'analyse « système » en agriculture se doit de faire référence à un ensemble de disciplines qu'il s'agit de combiner habilement pour saisir la complexité technique, économique, culturelle et sociale d'une unité agricole, quelle qu'elle soit. Il convient également d'insister sur la profondeur historique qui caractérise les unités agricoles que l'on étudie. Chaque unité est en effet souvent le produit d'une lente et longue sédimentation historique et oblige le chercheur à situer une unité agricole comme l'aboutissement, à un moment donné, d'un processus d'évolution.

Le schème herméneutique consiste, lui, à cerner, dans une réalité sociale, une structure duelle qui associe un signifiant (expression de la signification) et un signifié (contenu de la signification) (Berthelot, 1990). Ce rapport entre signifiant et signifié s'établit dans un champ sémantique qui est le produit d'une idéologie ou d'une vision du monde.

Le mode de compréhension adopté par le schème actanciel consiste, lui, à rechercher dans les phénomènes réels observés, la marque de projets ou de stratégies d'acteurs. Le raisonnement repose sur une idée centrale : l'existence d'acteurs qui bénéficient d'une marge de liberté irréductible, et donc une certaine rationalité d'action, mais dont la liberté est contrainte par le contexte organisationnel dans lequel ils évoluent.

L'action est un processus stratégique ou tactique de décisions. La démarche stratégique signifie d'abord que l'acteur a rarement des objectifs clairs et encore moins des projets cohérents (Crozier et Friedberg, 1977). Ceux-ci sont multiples, plus ou moins explicites, voire contradictoires. Le comportement de l'acteur est conjoncturel (court terme) ou structurel (moyen/long terme). Une stratégie ou une tactique implique également que l'acteur ait un comportement actif, c'est-à-dire que même limité et contraint, le comportement d'un acteur est toujours, d'une certaine manière, le résultat d'un choix (Crozier et Friedberg, 1977). Une autre caractéristique de l'acteur est que son comportement a toujours un sens. Le fait que l'on ne puisse le rapporter à des objectifs clairs ne signifie pas qu'il ne puisse être rationnel. Au lieu d'être rationnel par rapport à des objectifs, il est rationnel par rapport à des opportunités, et à travers ces opportunités, au contexte qui les définit et au comportement des autres acteurs (Crozier et Friedberg, 1977). Le comportement de l'acteur a toujours deux aspects opposés : un aspect offensif (la saisie d'opportunité en vue de l'amélioration de sa situation) et un aspect défensif qui vise le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté. Cette opposition se retrouve dans tous les comportements d'acteurs. Dans une perspective de recherche, le schème actanciel propose de découvrir les conditions matérielles, structurelles et humaines du contexte de l'acteur qui limitent et définissent sa liberté, sa rationalité et le sens de ses comportements. Il propose également d'élucider la manière dont ces conditions opèrent et les choix posés par les acteurs en fonction de leurs intérêts.

Dans la perspective énoncée par ces trois schèmes d'intelligibilité, l'objectif de l'étude visera donc à comprendre, à partir des territoires ruraux, les points de convergence et de divergence entre les logiques signifiées dans les nouveaux choix d'action collective (gouvernance) pour la gestion des ressources naturelles et les réalités vécues par les acteurs paysans. Et sur ces bases, l'étude visera à formuler des recommandations opérationnelles à différentes collectivités territoriales pour mieux guider les choix de gouvernance, et par voie de conséquence, renforcer la situation de la paysannerie de Kampong Thom.

2.2.3 Un cadre multi-échelle d'analyse

Les acteurs sont marqués par leur contexte spatio-temporel (topologie et chronologie) et s'inscrivent plus ou moins dans les dynamiques des groupes sociaux auxquels ils appartiennent. Leurs stratégies d'action sont définies par leur théâtre d'opération et par l'échelonnement d'étapes dans le temps (Debuyst, 2002)

Et à cet égard, la sélection d'un espace et d'une temporalité des jeux d'acteurs ainsi que la compréhension de leur logique d'action conditionnent nettement la représentation de la réalité qui servira à l'analyse. Le choix du niveau d'observation de référence est essentiel puisqu'il influence de manière plus ou moins déterminante le contenu et les résultats de l'analyse. Il conditionne clairement la

nature et le niveau d'agrégation des informations disponibles pour l'analyse. Enfin, il déterminera indirectement le type de mécanismes et de logiques qui seront étudiés en priorité (Defourny, 2002). L'approche qui sera préconisée ici est une approche multi-échelle qui englobe différents niveaux d'observation. Cette approche se justifie dans la mesure où ce qui s'observe au niveau local ne peut s'appréhender qu'en tenant compte des rapports de force et des déterminants qui se déploient à des niveaux supérieurs. Et en lien direct avec l'objectif de cette étude, les stratégies élaborées à des niveaux supérieurs ne seront valides et efficaces que si elles capturent les réalités vécues au niveau local. Cette approche multi-échelle se présentera en deux temps.

Dans un premier temps, un cadre d'analyse « donné a priori » (Defourny, 2002) sera construit autour de la province de Kampong Thom. Etant donné sa position stratégique au centre du Cambodge et en bordure du Tonle Sap et sa diversité biologique, la province de Kampong Thom présentait l'avantage d'un théâtre d'observations cohérent pour l'étude (Carte 1). Le choix d'une unité administrative est aussi particulièrement opérationnel pour cette étude. Et avec une large superficie au sein du bassin Tonle Sap, le choix de la province de Kampong Thom (12.447 km²) ambitionne aussi, modestement, d'avoir une signification pour toute l'agro-écosystème du bassin constitué par 5 provinces. Le choix de Kampong Thom trouve enfin sa pertinence puisque tout le processus de recherche est étroitement lié à mon engagement professionnel et social dans la province durant trois ans. En cohérence avec les objectifs de la première partie de l'étude qui consistent à cerner les principes fondamentaux d'organisation des territoires ruraux de la province, l'étude des espaces et des temps sociaux sera d'abord privilégiée, parce qu'ils ont une signification sociale et collective (Defourny, 2002). Les temps sociaux incorporeront une dimension longue pour bien cerner les modes de gouvernance historique de cette société rurale.

Dans un second temps, un cadre raisonné sera établi sur de plus petites unités territoriales. Sur base de la description des territoires ruraux donnée dans le premier temps (incluant ses flux et son dynamisme), le choix de sous-unités sera opéré en veillant à choisir deux zones représentatives de la diversité décrite pour la province. Le choix d'unités plus petites se justifie également pour la mise en oeuvre opérationnelle d'un travail de terrain. Dans cette deuxième étape, le temps et l'espace sociaux seront relus ou réinterprétés à la lumière du vécu et de la perception des familles paysannes. Cet ordre d'opérations suit l'esprit d'un proverbe cambodgien qui dit : « *on entre dans le fleuve par la berge, on entre dans le village par le pays* ».

Dans la pratique donc, les concepts seront opérationnalisés et les hypothèses testées à partir d'une série d'observations de terrain dont le choix du théâtre est crucial. L'observation est cette étape intermédiaire entre la construction des concepts et des hypothèses, d'une part, et l'examen des données utilisées pour les tester, d'autre part.

2.2.4 Contenu et méthodes d'observation

Le prisme des réalités paysannes dans cette période de restructuration des modes de gouvernance sera abordé à travers trois angles : la dynamique de l'occupation du sol (aspect utilisation et tenure), les relations hommes/terres et les dynamiques de l'établissement des titres fonciers de la terre et la gestion des ressources naturelles dites communes (pêche et forêts). Les relations entre catégories sociales d'acteurs seront particulièrement détaillées dans la patrie sur les dynamiques de changement d'occupation du sol.

2.2.4.1 Dynamiques d'utilisation et de propriété de la terre

Cette première série d'observations visera à comprendre l'évolution de l'occupation du sol ces dernières années et des enjeux associés à ces dynamiques. Une attention particulière sera portée à l'analyse des changements d'occupation du sol et des conflits associés à ces changements. L'hypothèse qui sous-tend ce choix est que des changements d'utilisation du sol ou des conflits associés s'accompagnent ou sont générés par des changements de structure ou de fonctionnement de la société paysanne.

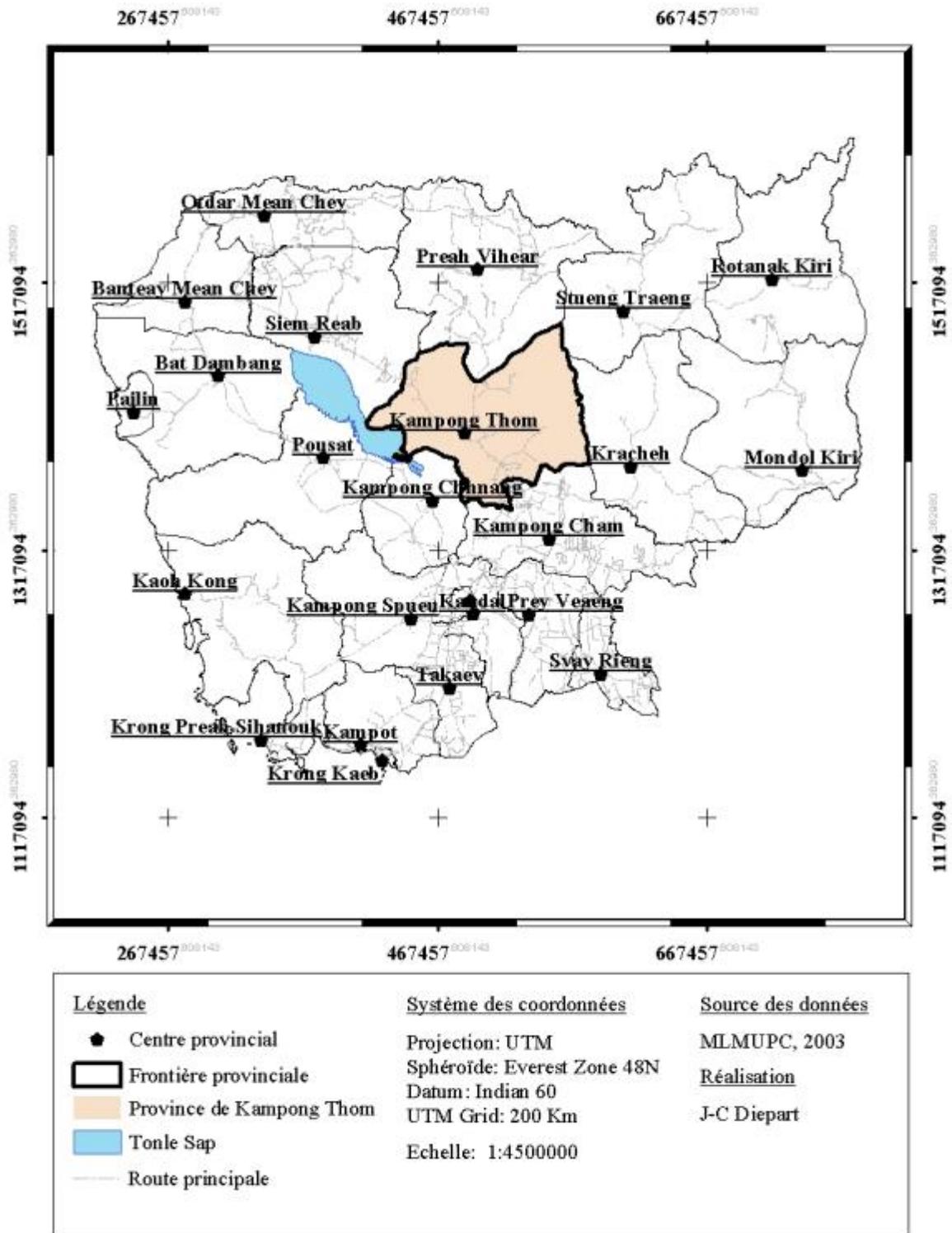
2.2.4.2 Gestion du travail et accès aux ressources naturelles

Ce deuxième volet visera à mieux comprendre les modes d'utilisation et de gestion du travail familial entre les différentes activités des ménages. Un intérêt particulier sera accordé aux ressources de libre accès (ressources de pêche et ressources forestières) afin de bien comprendre la rationalité de l'accès et de l'utilisation de ces ressources par les communautés rurales.

2.2.4.3 Relations Terre/Hommes

Cette deuxième série d'observations visera à mieux comprendre les relations hommes/terres : les différentes formes d'accès à la terre et de transactions foncières au niveau des ménages et les déterminants de la productivité de la terre et du travail agricole. Cette partie visera à mieux appréhender l'effet que l'établissement des titres fonciers pourra avoir sur ces paramètres cruciaux de la vie paysanne.

Carte 1. Situation de la province de Kampong Thom au Cambodge



2.3 Partenaires et chronologie des étapes de recherche

Le tableau 2-1 ci-après fournit une description chronologique détaillée des différentes étapes de recherche. Il est important de signaler ici que le processus complet de la recherche a été conçu en associant deux facultés de l'Université Royale d'Agriculture du Cambodge (URA). Un nombre total de 12 étudiants auront participé à cette étude. Leur contribution s'intégrait dans leur travail de fin d'études à l'université. Il s'agit aussi d'un processus dans lequel le volet formation était très important puisque les 12 étudiants ont été très encadrés et guidés dans leur propre parcours. Ce travail de "recherche-formation" fait partie intégrante des travaux initiés dans le cadre de l'observatoire du développement rural entamé dès 1999 entre la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Unité d'économie et développement rural), l'Université Catholique de Louvain (Institut d'étude du développement), l'Université Royale de Phnom Penh (département de biologie) et l'Université Royale d'Agriculture (Faculté d'économie agricole et de développement rural). Enfin, l'implication de l'agence de coopération technique allemande (GTZ) s'explique facilement puisque ce travail de recherche s'est réalisé durant près de trois ans parallèlement à notre engagement professionnel dans le cadre de leur programme de développement rural à Kampong Thom (composante de gestion des ressources naturelles). La collaboration directe avec la GTZ a été particulièrement active au début de l'étude pour la réalisation d'inventaires limnologiques et forestiers participatifs et la conduite d'enquêtes sur les communautés de pêche et forestières dans la province. La Faculté d'Ingénierie Biologique de l'Université Catholique de Louvain a également été un partenaire de l'étude par l'implication de deux étudiantes belges qui ont travaillé en binôme avec deux étudiants cambodgiens sur des problématiques liées à la gestion des ressources de pêche et forestières.

Tableau 2-1. Chronologie du processus de recherche

<u>Période</u>	<u>Activités</u>	<u>Lieu</u>	<u>Partenaires</u>
Début 2002 à fin 2003	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Appui à l'observatoire du Développement Rural ✓ Travaux de terrain et d'écriture (publication) 	Phnom Penh	<u>FUSAGx et UCL</u> <u>URA/URPP</u>
2004	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation de la thèse ✓ Observation participante sur le terrain : inventaires limnologiques et forestiers ✓ Lectures ✓ Constitution d'une base de données 	Kampong Thom	FUSAGx et GTZ
Décembre 2004 – Mai 2005	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et réalisation d'enquêtes de terrain sur la productivité et les marchés fonciers 	Kampong Thom	<u>URA</u> (Faculté de Développement Rural)
Août 2005-Septembre 2005	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et réalisation d'enquêtes de terrain (Communautés forestières et de pêche à Kampong Thom) 	Kampong Thom	<u>GTZ</u> (Programme de Développement Rural, Kampong Thom)
Juillet – Décembre 2005	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traitement des données et travaux d'écriture (Parties I et II) 	Kampong Thom	-
Octobre 2005 - Mai 2006	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et réalisation des enquêtes de terrain (Dynamiques des territoires) 	Kampong Thom	<u>URA</u> (Faculté d'aménagement des territoires)
Octobre 2005 – Mai 2006	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et réalisation des enquêtes de terrain (gestion des ressources forestières et piscicoles) ✓ Travaux d'écriture (Partie III) 	Kampong Thom	<u>URA</u> (Faculté de Développement Rural) <u>UCL</u>
Janvier 2006 – Juin 2006	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traitement des données et travaux d'écriture (Partie III) 	Kampong Thom	-
Octobre 2005 – Avril 2006	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation et réalisation des enquêtes de terrain (changements d'utilisation du sol et conflits fonciers) 	Kampong Thom	<u>URA</u> (Faculté d'aménagement des territoires)
Juillet 2006 - Septembre 2006	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction finale de la thèse (Partie IV) 	Kampong Thom	-

2.4 Les données utilisées pour l'étude

En plus de la littérature consultée dont les références sont données à la fin de cette dissertation, l'étude aura fait appel à une large diversité de données. Les références de ces données sont mentionnées dans le texte si besoin, mais il semblait utile d'en dresser ici un inventaire systématique.

Les données primaires sont distinguées des données secondaires. Les données primaires sont des données qui ont été produites pour le besoin de cette étude alors que les données secondaires sont des données produites par d'autres institutions, mais qui ont été valorisées dans cette même étude. Quand la fiabilité de données « publiques » est jugée satisfaisante, l'étude privilégie leur utilisation et leur valorisation. Ces données publiques sont produites par différentes institutions du pays, notamment par les ministères, dans le cadre d'enquêtes nationales et de leur utilisation.

Un problème structurel important existe au Cambodge dans le cadre du maniement de données cartographiques. En effet, différentes institutions sont impliquées dans la production et l'analyse de ces données mais chacune d'elles n'utilise pas forcément les mêmes systèmes de coordonnées. C'est en particulier le datum cartographique horizontal qui diffère (indian 54, indian 60, indian 75 et wgs 84 sont les plus usités). Si ces datums horizontaux ne sont pas maniés avec discernement, leur utilisation erronée peut mener à de fortes erreurs dans les analyses spatiales (par exemple dans le calcul des distances ou des surfaces). Cette réalité impose que tout le système d'informations géographiques construit pour cette étude comprenne en permanence deux ou trois jeux de données, en fonction de ces différents datums cartographiques).

Les documents légaux ont été consultés dans leur traduction anglaise plutôt que dans leur version originale en langue khmère pour des raisons de facilité de travail. Le tableau 2-2 propose la synthèse de ces données.

Tableau 2-2. Les données utilisées au cours de l'étude

<u>Etapes de la recherche</u>	<u>Données</u>	<u>Type de Données</u>		<u>Sources</u>	<u>Dates</u>
		<u>Pri-maires</u>	<u>Secon-daires</u>		
<u>Situation</u> Systèmes agro-écologiques	Inventaires forestiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux de terrain réalisés en collaboration avec GTZ, RDP Kampong Thom	2004
	Inventaires piscicoles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux de terrain réalisés en collaboration avec GTZ, RDP Kampong Thom	2004
	Données de productions agricoles et d'élevage	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Département d'agriculture de la province de Kampong Thom	2004
	Utilisation du sol 1993-1997 (shapefile)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Commission du Fleuve Mékong	1993 et 1997
	Utilisation du sol (shapefile)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère des Travaux Publics et des Transports et Agence Japonaise de Coopération Internationale	2002
<u>Situation</u> Systèmes humains	Enquête socio-économique nationale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère du Plan	1999
	Utilisation du sol (couverture Landsat)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère des Travaux Publics et des Transports	2000
<u>Structure</u> Nouvelles logiques d'action collective et individuelle	Loi Forestière	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche - Administration Forestière	2003
	Décret et sous-décret sur les communautés forestières	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche - Administration Forestière	2003
	Loi sur les pêches	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche - Bureau des Pêches	1987
	Décret et sous-décret sur les communautés de pêche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche - Bureau des Pêches	2005
	Loi sur l'administration des conseils communaux et sangkats	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Intérieur	2002
	Couches cartographiques (shapefile) sur les lots de pêche et les concessions agricoles et forestières	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche	2001-2003
	Couches cartographiques sur les zones protégées			Ministère de l'Environnement	2004
	Base de données provinciales pour la gestion des ressources naturelles (Kampong Thom)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Base de données compilées par le chercheur de cette étude dans le cadre de ses travaux avec GTZ-RDP	2004
	Enquêtes de terrain sur 4 sites de communautés de pêche et forestières	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conception originale	2004

<u>Etapes de la recherche</u>	<u>Données</u>	<u>Type de Données</u>		<u>Sources</u>	<u>Dates</u>
		<u>Pri-maires</u>	<u>Secon-daires</u>		
<u>Analyse</u> Dyna-miques et conflits fonciers	Couvertures aériennes des communes de Srayov et Trapeang Russei	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ministère de l'Aménagement des Territoires, du Planning Urbain et de la Construction	1992 et 2004
	Enquêtes de terrain dans les communes de Srayov et Trapeang Russei	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conception originale	2006
<u>Analyse</u> Gestion du travail et accès aux ressources naturelles	Enquêtes de terrain dans les communes de Srayov et Trapeang Russei	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conception originale	2006
<u>Analyse</u> Productivité et marchés fonciers	Enquêtes de terrain dans les communes de Srayov et Trapeang Russei	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conception originale	2005

Partie II: Des territoires ruraux à Kampong Thom

La deuxième partie de l'étude vise à décrire les modes de structuration et de fonctionnement des territoires ruraux à Kampong Thom. Pour ce faire, nous mettrons en relation trois de ses composantes: les conditions agro-écologiques, les normes sociales et les systèmes de production des ménages ruraux.

- ✓ Les conditions agro-écologiques seront appréhendés par un inventaire compréhensif des ressources naturelles du territoire et par les pratiques populaires de leur valorisation.
- ✓ Les jeux d'acteurs seront quant à eux abordés par une description des liens sociaux d'interdépendance et les domaines qui influencent les prises de décision dans les villages khmers.
- ✓ Une troisième composante des territoires visera enfin à identifier les caractéristiques générales des systèmes de production de ménages ruraux de la province et les décisions stratégiques qu'ils opèrent pour reproduire leurs équilibres démographiques, nutritionnels et monétaires.

La lecture descriptive des territoires ruraux de Kampong Thom a permis de poser un premier regard et dégager des tendances fortes des modes de fonctionnement du territoire. Ces tendances doivent être interprétées comme des éléments structurants à la base du fonctionnement du territoire.

L'option prise de regrouper ces trois composantes en une partie distincte reflète également la chronologie du processus de recherche. Cette partie dans son ensemble a, en effet, d'abord permis de comprendre certains aspects du fonctionnement de la société rurale au Cambodge pour ensuite rassembler les premières informations nécessaires à la conduite de recherches de terrain plus approfondies.

3 Ressources naturelles et territoires ruraux à Kampong Thom

3.1 Objectifs

C'est principalement sur la base des agro-écosystèmes exploités par l'homme qu'est bâtie la méthode de sélection des sites de recherche de terrain. Cette option repose sur une hypothèse de l'étude selon laquelle les dynamiques du territoire sont intimement liées à ses conditions agro-écologiques, lesquelles ne sont plus aujourd'hui ce qu'elles étaient autrefois. Dans ce chapitre, l'étude de l'agro-écosystème vise à cerner les déterminants écologiques et humains qui conditionnent l'occupation du territoire rural. Elle ambitionne de comprendre la nature et l'amplitude des changements récents d'occupation de ce territoire. En cohérence avec les objectifs de l'étude, ce travail est réalisé pour l'ensemble de la province.

3.2 Démarche générale

Afin de parvenir à ce double objectif, un zonage des agro-écosystèmes exploités par l'homme de la province est d'abord réalisé en intégrant dans un système d'informations géographiques des variables relatives aux conditions hydrographiques et pédologiques¹ et aux déterminants humains de la province. Ce zonage consiste à découper arbitrairement le territoire en zones présentant des caractéristiques écologiques et agricoles relativement homogènes. En systématisant ainsi l'étude du territoire, le zonage permet de mieux comprendre les dynamiques agro-écologiques à Kampong Thom. Il permet également de reconnaître les itinéraires agricoles, piscicoles et forestiers mis en oeuvre par les familles paysannes pour s'adapter à la diversité écologique du milieu. Des études plus fines sur les dynamiques agro-écologiques se basent ensuite sur des inventaires participatifs de ressources limnologiques et forestières réalisés avec des personnes-ressources locales. Ces inventaires présentent plusieurs intérêts. Ils permettent d'abord de valoriser les savoirs paysans liés à la diversité des ressources naturelles et à leurs utilisations. Ils donnent également des informations de première valeur sur leur importance et leur qualité.

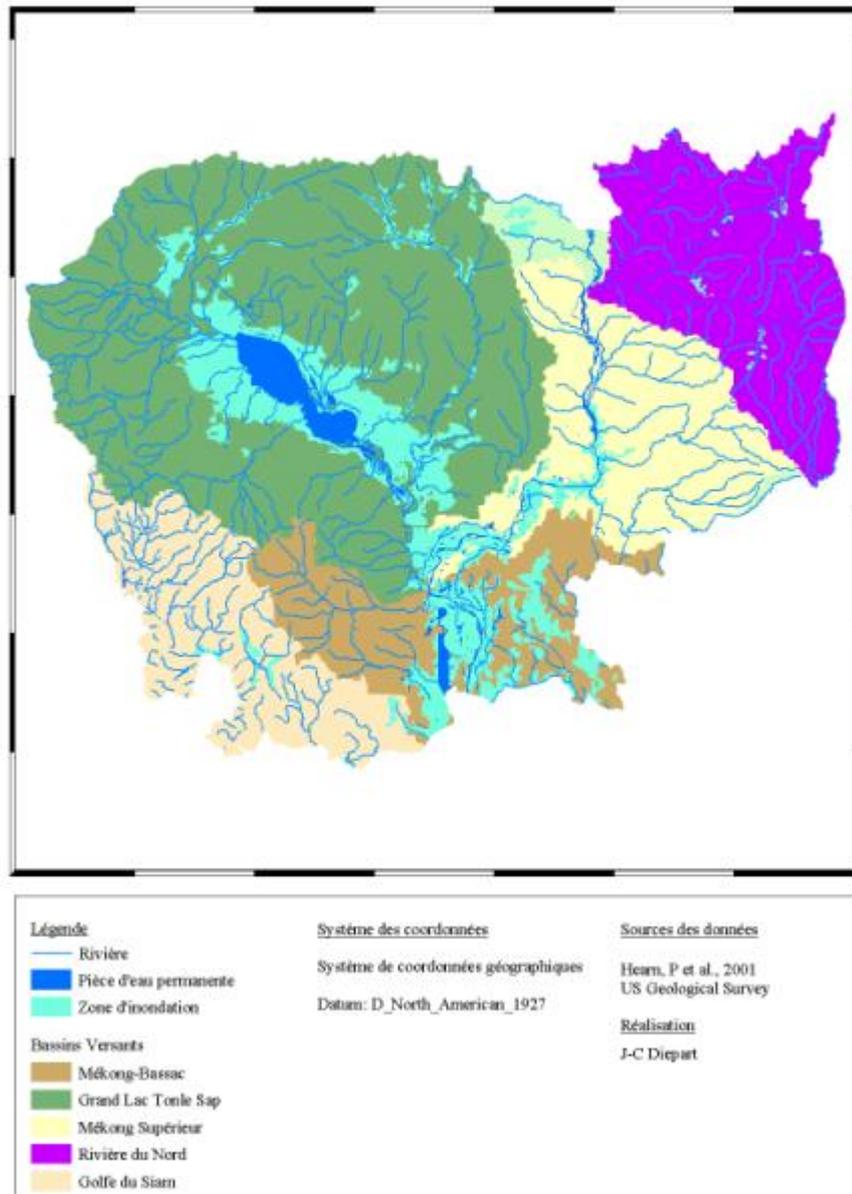
3.3 Le zonage des agro-écosystèmes exploités par l'homme

3.3.1 Dynamique des bassins versants au Cambodge

Le Grand Lac et la rivière du centre du Cambodge portent le nom de Tonle Sap (*la rivière aux poissons*). Ils font partie d'un bassin versant qui porte le même nom et qui se trouve en connexion avec les bassins versants du Mékong supérieur à l'Est et avec le bassin versant du Mékong-Bassac au Sud (carte 2).

¹ L'option choisie est de partir d'une classification des sols et détailler ensuite les facteurs écologiques prépondérants qui interviennent dans leur formation.

Carte 2. Les bassins versants au Cambodge



Le point de jonction entre ces trois bassins versants est situé à Phnom Penh, capitale du Cambodge, dans une zone traditionnellement appelée « les Quatre Bras », en vertu des quatre bras de rivières qui s'y rencontrent et s'y séparent (carte 2). Ces trois bassins versants sont le berceau d'un mouvement hydrographique singulier.

De mai à novembre, le Mékong entre en crue en raison de la fonte des neiges en Himalaya où il prend sa source, des eaux de pluies dans les pays en amont du Cambodge et des fortes pluies de mousson qui s'abattent sur le pays durant cette période. Quand le niveau des eaux du Mékong

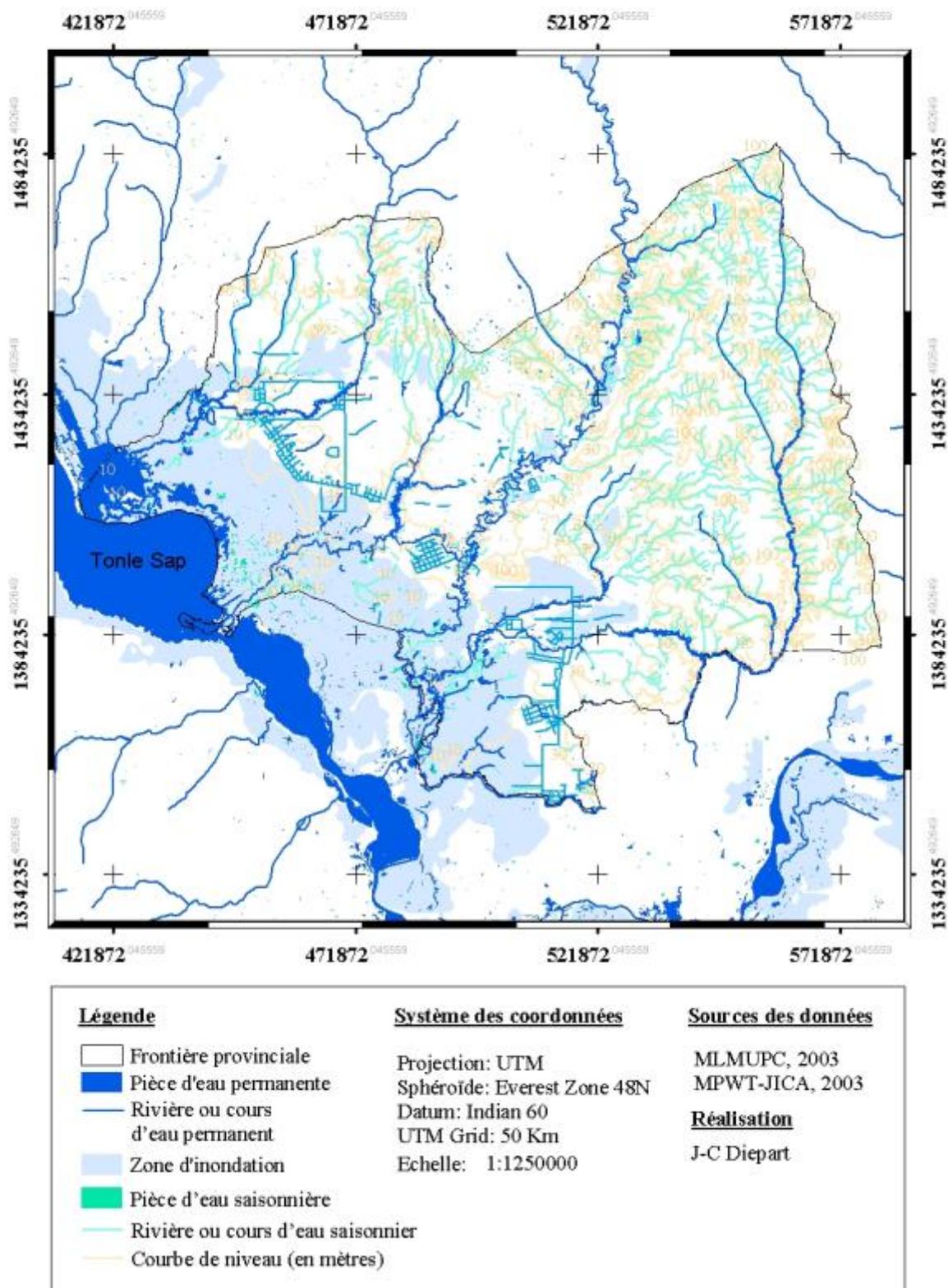
augmente, ses eaux arrivent à un niveau d'élévation supérieur aux eaux du Tonle Sap. Elles s'engouffrent à l'endroit des Quatre Bras et remontent alors vers le Nord-Ouest (le Tonle Sap est le défluent). Ce phénomène de renversement des eaux est singulier. Il agrandit la superficie du lac de 3 à 6 fois en saison humide (de 2.700 km² à 9.000-16.000 km²). La profondeur du lac passe ainsi de 1-3 m à plus de 10 mètres au moment du pic de crue. La très large inondation est également liée au fait que la topographie de la plaine d'inondation est très faible et que, par conséquent, les eaux d'inondation ne rencontrent pas ou très peu d'obstacles topographiques limitant leur avancée. Une fonction de deuxième degré permet de calculer la superficie inondée en fonction du niveau de l'eau². Les plaines inondées par le renversement des eaux du Tonle Sap au cœur du Cambodge contiennent les habitats naturels humides les plus larges du système Mékong. En saison sèche, à la décrue du Mékong, les eaux du Tonle Sap reprennent leur cours « normal » et se déversent à nouveau dans le Mékong à l'endroit des Quatre Bras. Lors de ce deuxième renversement, les eaux entraînent avec elles des millions de poissons et d'autres organismes aquatiques qui ont pu se reproduire dans la vaste plaine d'inondation. La décrue, qui s'amorce à partir d'octobre, est en général plus courte et plus forte que la crue. Le phénomène se reproduit dans de plus petites proportions au niveau des rivières et des lacs/étangs situés dans les arrière-berges. L'incidence de l'inondation annuelle s'étend donc bien au-delà de la plaine d'inondation proprement dite.

Des données hydrographiques générales et fiables existent au Cambodge depuis 1924 (van Zalinge et al, 2003). Elles montrent des variations interannuelles très importantes de l'intensité de la crue en saison humide. Ces fluctuations se traduisent ensuite par des différences importantes dans la superficie inondée. Cependant, l'intensité de la décrue moyenne en saison humide affiche des niveaux de 10% plus faibles que celles des années 1979-1998. Cette tendance à la baisse serait indépendante des fluctuations de précipitations, mais plutôt liées aux constructions de barrages en amont du Mékong qui ont débuté à partir des années 1950 (Nam Sokleang, in van Zalinge et al, 2003).

En 2002, à Kampong Thom, la superficie totale inondée représentait 22% de la superficie totale de la province (2.766 km² contre 12.446 km²). Comme le montre la carte 3, cette superficie inondée inclut non seulement les surfaces inondées de la plaine adjacente du Tonle Sap, mais aussi l'ensemble des systèmes des lacs et étangs situés plus à l'intérieur des terres et touchés également par la crue du Mékong. Cette même carte montre les faibles nivellements topographiques de la plaine d'inondation. Le relief s'accroît davantage dans le Nord-Est de la province où se trouve son sommet qui culmine à 680 mètres.

² Cette relation, dénommée formule d'IDRISI, a été établie en 1998 par la Commission du Fleuve Mékong et le programme des Nations Unies pour le Développement Humain (van Zalinge et al, 2003). Elle donne : Superficie Inondée (en 1.000 km²) = 0,0814 NE² + 0,4078 NE + 1,9795, où NE est le Niveau d'Eau du lac.

Carte 3. Les systèmes hydrographiques à Kampong Thom



3.3.2 Les complexes édaphiques

L'analyse des sols a été possible grâce à des données digitales acquises au Département de Pédologie du Ministère de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts (MAFF, 2003). L'analyse plus détaillée de chaque sol a été possible grâce à la description de la classification FAO des sols donnée dans Driessen, P. et al., eds. (2001) et aux séjours sur le terrain.

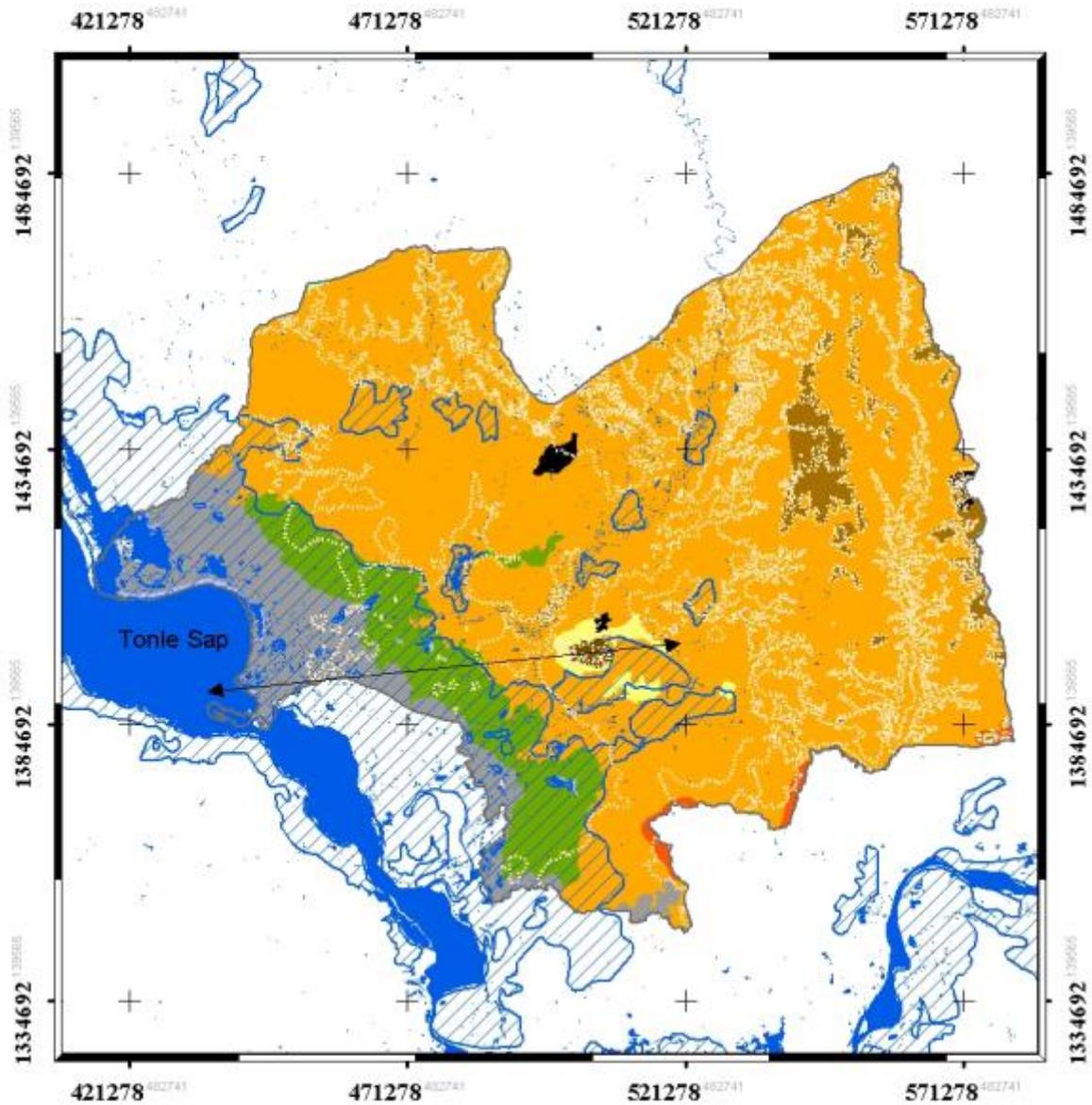
Les sols dans la province présentent une certaine diversité de par les facteurs qui conditionnent leur dynamique. Le substrat géologique principal présent sur une large partie de la province consiste en un mélange d'alluvions, de colluvions, de sables et de latérites du Quaternaire Pliocène. On retrouve, à certains endroits des inclusions d'autres matériaux parentaux. Au nord-est se trouvent des laves basaltiques de la même époque (Quaternaire Pliocène) et, dans le centre de la province, des Grès du Crétacé Inférieur (Jurassique Moyen) (Blasco et al, 1997).

Quatre grands groupes de sols constituent le support édaphique de la province de Kampong Thom. Ces groupes de sols se distinguent par les facteurs qui déterminent le processus de leur formation et leur dynamique propre (carte 4). On retrouve par ordre d'importance: les sols conditionnés par le climat subtropical qui représentent 84,8% de la superficie de la province, les sols conditionnés par la topographie (9,1%), les sols conditionnés par leur jeune âge (3,9%) et les sols conditionnés par le matériel parental (1,1%). L'eau permanente constitue 1% de la superficie totale de la province.

3.3.2.1 Sols et topographie

La dynamique des sols principaux de ce groupe (pour Kampong Thom) est liée en fait à une topographie plane, tout particulièrement dans la plaine d'inondation, là où l'eau stagne. Les sols sont conditionnés par une hydromorphie plus ou moins permanente et profonde à certaines périodes de l'année (figure 3-1). Les conditions de réduction liées à cette saturation en eau et associées à la présence de matière organique, entraîne la réduction du Fer(III) des oxyhydroxydes ferriques en Fe(II) beaucoup plus soluble et donc susceptible de migrer dans le profil. La couleur grisâtre de ce type de sol fortement réduit est due à l'absence d'oxyhydroxydes ferriques. Lorsque l'engorgement en eau n'est plus total, l'oxydation des ions ferreux en oxyhydroxydes ferriques se produit d'abord aux endroits où l'aération est rétablie en premier lieu, notamment le long des pertuis de racines, et dans les fissures et espaces macroporeux laissés entre les agrégats et éléments de structure du sol. L'horizon superficiel du sol est enrichi à chaque crue par les dépôts d'alluvions, mais leur structure physique est pauvre. Leur saturation hydrique pendant une longue période de l'année les rend impropres à la mise en culture.

Carte 4. Plaine d'inondation et pédologie générale à Kampong Thom



Légende		Système des coordonnées	Sources des données
	Frontière provinciale	Projection: UTM	MLMUPC, 2003
	Pièce d'eau permanente	Sphéroïde: Everest Zone 48N	MPWT-JICA, 2003
	Rivière/Cours d'eau permanent	Datum: Indian 60	MAFF, 2003
	Zone d'inondation	UTM Grid: 50 Km	
	Courbe de niveau (en mètres)	Echelle: 1:1250000	
	acrisols		Réalisation
	cambisols		J-C Diepart
	gleysols		
	arenosols		
	ferralsols		
	plinthosols		
	leptosols		
	Ligne de transect		

A Kampong Thom (carte 4), on retrouve les gleysols en plein coeur de la plaine d'inondation, en bordure du Grand Lac. Ils représentent une superficie de plus de 100.000 ha, ce qui correspond à 8,7% de la superficie de la province.

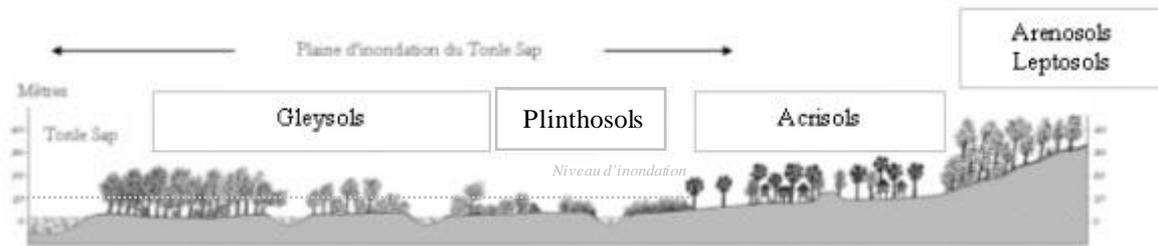


Figure 3-1. Transect écologique et pédologie générale à Kampong Thom

On retrouve également dans les forts escarpements, des leptosols très jeunes qui se développent sur un matériau parental peu altéré.

3.3.2.2 Sols et climat humide sub-tropical

Les sols conditionnés par le climat humide subtropical représentent donc la majorité des sols de Kampong Thom. L'eau joue bien entendu un rôle important dans la formation de ces sols, mais il s'agit davantage de l'eau de précipitation que de l'eau d'inondation. Les sols de ce groupe partagent en effet la caractéristique d'être fortement lessivés par les précipitations. Ils ne subissent pas (ou beaucoup moins fortement) l'effet des inondations. Ils sont âgés, profonds, ont une texture fine et un contenu faible en minéraux altérables et en argile. Ce premier groupe comporte trois grands types de sols: les ferralsols, les acrisols et les plinthosols.

Les ferralsols sont conditionnés par une hydrolyse très avancée des minéraux primaires du sol appelée « *ferralitisation* ». Cette réaction consomme des protons et libère des cations tels que K^+ , Na^+ , Ca^{++} , Mg^{++} contenus dans ces minéraux. Si l'hydrolyse suit son cours, si la roche mère permet le lessivage des cations du sol et si la température reste élevée, tous les minéraux primaires altérables du sol finissent par se dissoudre et disparaître de la masse du sol. Les composés moins solubles comme les oxydes et hydroxydes de fer et d'aluminium ainsi que les grains de quartz grossier constituent la fraction résiduelle du processus de ferralitisation. Du fait de ces conditions extrêmes d'altération et de lessivage, les ferralsols sont caractérisés par des minéraux primaires (quartz essentiellement) et secondaires très stables. Ils ont une structure très stable et un excellent pouvoir de rétention de l'eau. Par contre, les ferralsols sont chimiquement très pauvres. Moyennant le recours aux engrais et à la fumure organique, les ferralsols s'avèrent tout de même de bons sols pour les cultures maraîchères et les cultures pérennes. Ils sont moins indiqués pour la riziculture.

Les acrisols ont également subi un processus de « *ferralitisation* », mais encore plus avancé. Les éléments stables de l'horizon superficiel des ferralsols (sesquioxydes associés aux colloïdes argilo-humiques) ont été transférés vers les horizons inférieurs par suite d'un lessivage plus intense impliquant la formation de complexes organo-métalliques solubles, et donc mobiles. Les acrisols ont de mauvaises qualités agricoles: la structure superficielle est très faible car les sesquioxydes ont migré vers le bas du profil. Leurs propriétés chimiques sont peu favorables: ils sont acides et contiennent très peu d'éléments nutritifs. Ils connaissent parfois des problèmes de toxicité aluminique comme les ferralsols. La régénération naturelle de la surface du sol (notamment les matières organiques) est très lente. Ces sols pauvres représentent cependant une large superficie de la plaine lacustre du Tonle Sap.

Les plinthosols sont caractérisés par une structure latéritique. La latérite est un mélange de sable et d'argile pauvre en matière organique et riche en fer. La formation de latérite se fait par accumulation relative (lessivage de silice et de bases) ou absolue (apports par alluvions et colluvions) de sesquioxydes. Ensuite, l'alternance de conditions de réduction et d'oxydation causée par des apports et des retraits d'eau, (crues et décrues) transforme le Fer présent dans le sol en oxyde. Quand ce Fer oxydé ne se redissout pas, il forme la latérite. Les plinthosols ont par conséquent de pauvres propriétés chimiques et physiques. A Kampong Thom, ces sols se retrouvent dans la continuité des gleysols. Ils forment une seconde ceinture de sols directement contiguë à la ceinture de gleysols (carte 4)

3.3.2.3 Les sols conditionnés par leur jeune âge

Les sols de cette catégorie sont principalement représentés par les cambisols dont la distribution est relativement importante à Kampong Thom. Ils sont associés à l'érosion active du substrat géologique composé de laves basaltiques. Ils se trouvent en association avec des sols plus vieux et beaucoup plus développés comme les acrisols et les ferralsols. Les cambisols contiennent encore de nombreux minéraux altérables et constituent, pour cette raison, d'excellents sols de culture, adaptés au processus d'intensification agricole.

3.3.2.4 Sols et matériel géologique parental

Formés sur des jeunes dépôts sableux, les arenosols sont, à Kampong Thom, le résultat d'érosion d'une petite chaîne de collines (la chaîne du «*Phnom Santuk*»). On y retrouve les arenosols sur des dépôts de grès, de microbrèches, d'arkoses ou de schistes qui datent du Crétacé inférieur. Ces sols ont des textures très fines et contiennent parfois des minéraux résistants à l'altération comme la tourmaline. Les arenosols sont des sols très perméables avec une capacité de stockage d'eau très limitée. Il s'agit de sols décalcifiés avec une faible capacité de stockage de bases. Les cycles d'éléments nutritifs sont très lents dans la mesure où tous les nutriments sont concentrés dans la

partie superficielle du sol ou dans la végétation. La zone d'arenosols est fortement exploitée à Kampong Thom pour l'extraction de grès.

3.3.3 Installations humaines à Kampong Thom

3.3.3.1 Quelques repères historiques

Jusqu'au V^{ème} siècle avant notre ère, une cité importante existait sur le site de ce qui est connu de nos jours comme les temples de Sambou Prey Kuk (Carte 5). Au VII^{ème} siècle, la cité fut renommée Isanapura et érigée en capitale du Chenla, un ancien royaume khmer qui grandira et deviendra, des siècles plus tard, le Grand Empire d'Angkor. Le site de cette capitale fut sans doute choisi pour sa centralité dans le royaume. Isanapura prospéra au VII^{ème}, époque à laquelle la plupart de ses temples furent construits. Bien que la capitale du Royaume Chenla se soit délocalisée au VIII^{ème} siècle, le site demeura un important centre religieux, avant et même après l'empire d'Angkor (Calcagno, 2005).

Isanapura fut abandonné et le cœur de la cité se déplaça vers le sud, le long de la rivière Saen et, plus tard encore, vers l'actuel Kampong Thom. Durant cette période, une large communauté chinoise s'était installée au nord de l'actuelle province et créa une ville commerciale importante appelée Kampong Chen (le Port des Chinois) (Carte 5). En 1886, après l'établissement du protectorat français, Kampong Thom devint officiellement la capitale provinciale. Au début des années septante, l'ensemble de la province subit de colossaux bombardements de l'armée américaine qui tuèrent des dizaines de milliers de personnes. Plus important encore, le nombre de personnes tuées (ou déportées) durant l'ère de Pol Pot. La libération soutenue par l'armée vietnamienne eut lieu le 9 janvier 1979, deux jours après Phnom Penh (Calcagno, 2005). Cependant, des groupuscules Khmers Rouges restèrent en place et maintiennent toujours le contrôle de grands espaces du territoire.

A l'instar de nombreux autres territoires du pays, l'espace de la province du Cambodge reste profondément marqué par des modes de structuration traditionnelle du territoire. Celui-ci obéit en effet aux mêmes principes d'organisation que la plupart des territoires au Cambodge. Les villages peuvent être regroupés, forcément un peu de façon arbitraire, en trois zones.

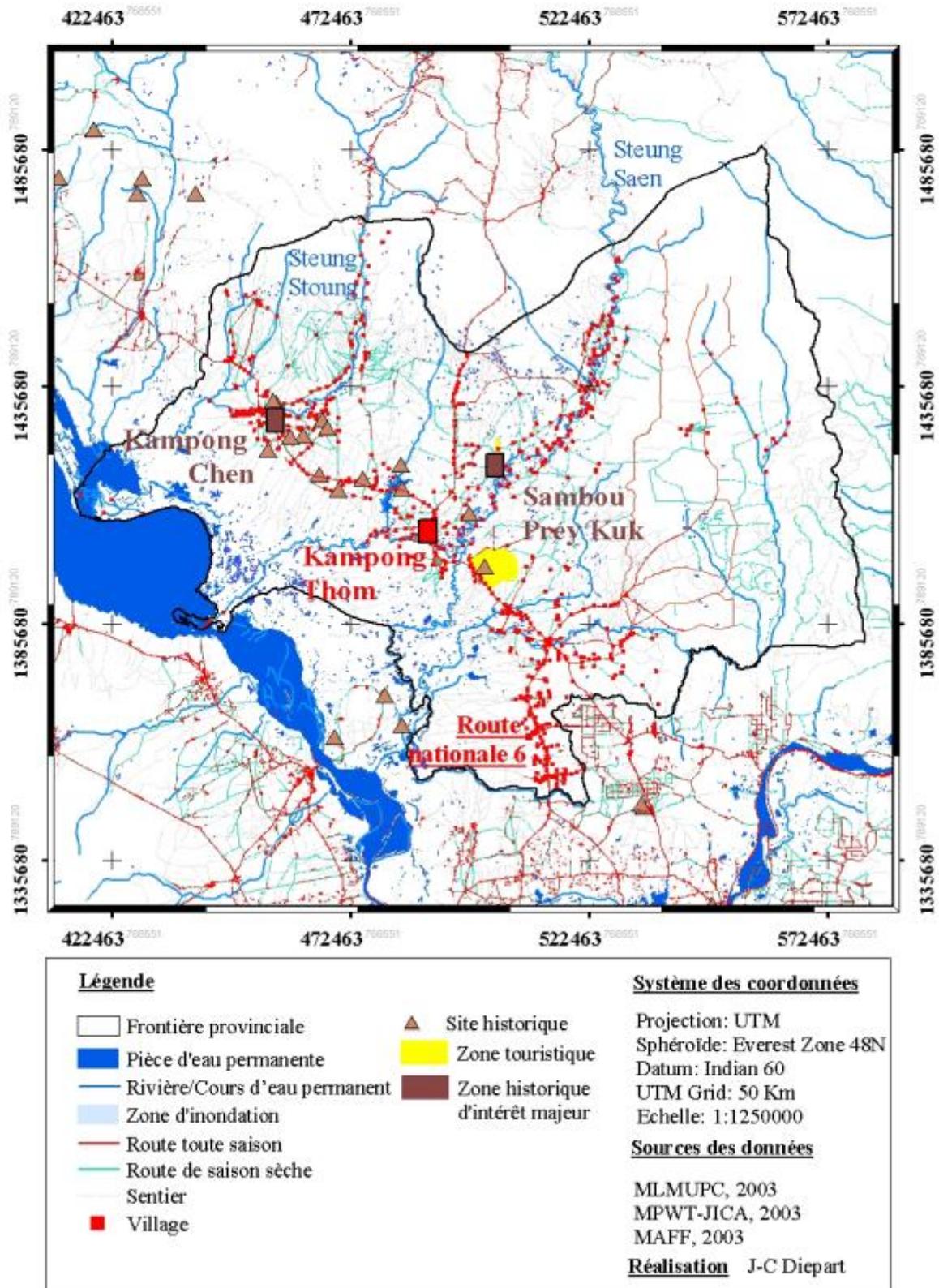
La première zone est formée par le Kampong (*l'embarcadère*). Le principal embarcadère de la province est son actuel chef-lieu: la ville de Kampong Thom. Il est localisé au centre de la province, à l'intersection de plusieurs voies navigables (rivières) qui permettent de relier le Kampong Thom (*le grand embarcadère*) avec le Grand Lac Tonle Sap et des Kampong secondaires. Historiquement, la population résidant dans les Kampong était d'origine chinoise, sino-khmère ou malaise (cfr Kampong Chen). La vie était organisée et rythmée par les activités commerciales de ses habitants. Les

activités commerciales, les voyages vers la capitale, les invasions contribuaient à faire prendre conscience aux gens du Kampong de ce qui se passait à l'extérieur. Actuellement, les Kampong représentent toujours les coeurs administratifs et commerciaux de la province et de ses districts.

Les villages formant le *Kampong* sont articulés à des villages rizicoles qui forment traditionnellement une sorte d'arc de cercle autour du *Kampong* principal. Actuellement, cette organisation circulaire est modifiée par l'axe routier principal qui traverse la province et qui imprime une structuration sensiblement différente du territoire. Plus petits et plus pauvres que les villages du *Kampong*, les villages rizicoles sont également plus nombreux et habités par une population d'ethnie khmère. Les maisons y sont dispersées, sans ordre apparent, autour d'un monastère bouddhiste et d'une retenue qui fournit de l'eau au village. Historiquement, certains officiels du *Kampong* faisaient sporadiquement des incursions dans les villages rizicoles afin de chercher du riz ou de la main-d'œuvre pour les *Kampong*. La communication se faisait également par l'intermédiaire des bonzes de la pagode qui voyageaient régulièrement vers le *Kampong* en saison sèche pour y célébrer des fêtes religieuses. D'autres échanges entre les villages rizicoles et le *Kampong* se faisaient par les transactions commerciales. Le riz et les produits forestiers étaient échangés contre du sel, des habits et du métal provenant du *Kampong* (Chandler, 1998). Les villages rizicoles étaient militairement instables dans la mesure où les moyens de défense contre les invasions se concentraient principalement dans les *Kampong*.

Les villages forestiers localisés dans la troisième zone, le *prey (forêt)*, se trouvent géographiquement encore plus isolés. Durant l'époque angkorienne, la majorité de la population du pays était regroupée dans cette zone. Ils n'avaient aucun devoir envers le Kampong ou les villages rizicoles et vivaient selon un mode autarcique. Les villages étaient toutefois fréquemment l'objet de raids militaires pour y réquisitionner des esclaves. Economiquement parlant, ces zones forestières étaient très importantes, car elles fournissaient les bois et autres produits dérivés qui étaient commercialisés dans le pays ou à l'extérieur. Si l'importance démographique et économique des villages forestiers est toujours bien réelle, leur population est actuellement à dominante khmère et parle le Khmer. Les systèmes de production étaient basés sur l'agriculture itinérante sur brûlis et il est intéressant de noter que ces systèmes de production agricole traditionnels sont toujours pratiqués dans le centre de la province (carte 6)

Carte 5. Infrastructures humaines à Kampong Thom



3.3.3.2 Les axes de communications actuels à Kampong Thom

La principale infrastructure de l'ensemble du territoire est la route nationale 6 en provenance de Phnom Penh au Sud et en direction de Siem Reap au Nord, véritable axe stratégique qui parcourt la province du Sud-Est vers le Nord- Ouest (Carte 5). La route se positionne à la limite maximale de la zone d'inondation. Et, assez logiquement, c'est le long de cet axe routier que l'on trouve la plupart des villages de la province. Mis à part cet axe routier stratégique, les axes secondaires où se concentrent également la population sont deux axes de navigation (Steung Saen, *la rivière de l'abondance* et Steung Stoung, *la large rivière*) convergeant vers les deux centres urbains principaux de la province, Kampong Thom ville (*le Grand Embarcadère*) et Stoung.

Le réseau routier, tous types de revêtements confondus, est peu dense pour l'ensemble de la province (0,6 km/km² de territoire). Dans la mesure où une partie importante de ces voies de transport n'est pas praticable pendant la mousson, les voies se différencient par leur praticabilité en saison humide. Ce sont les chemins exclusivement pédestres qui représentent la majeure partie des voies de transport terrestre (tableau 3-1).

Tableau 3-1: Densité des voies de transport à Kampong Thom

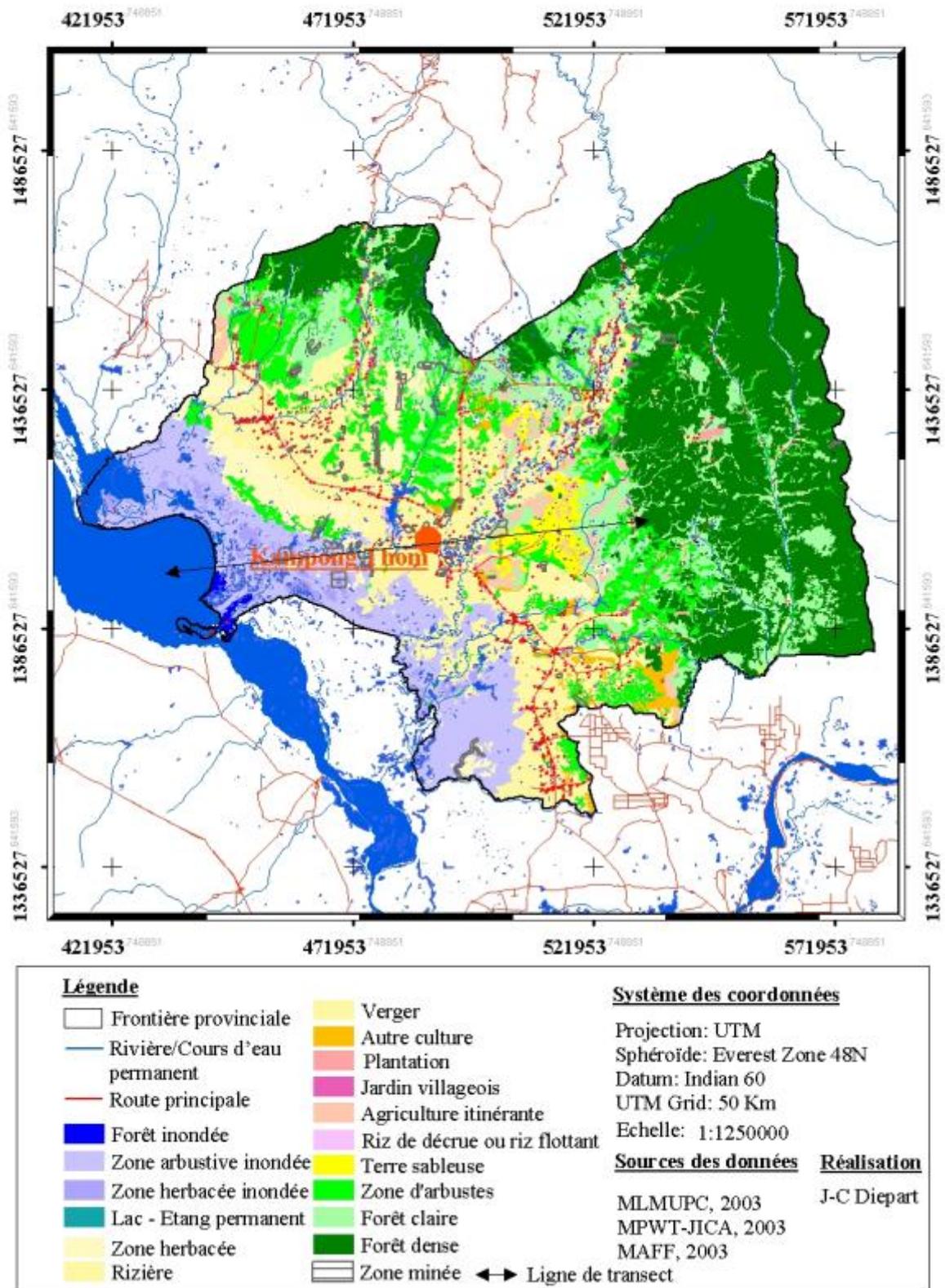
Type de Route	Longueur totale	Pourcentage
Route bitumée « toutes saisons »	96 Km	1 %
Route toutes saisons non bitumée	365 Km	5 %
Route de saison sèche	644 Km	9 %
Chemin à charrettes à boeufs	1.527 Km	21 %
Chemin pédestre	4.740 Km	64 %
Réseau routier urbain	6Km	0 %
Total	7.379 Km	100 %

Calculs effectués à partir de données géographiques (MPWT et JICA, 2003).

3.3.4 Occupation du sol

Le problème qu'il convient d'aborder maintenant est de savoir comment ces déterminants écologiques et humains façonnent l'utilisation du sol telle qu'elle est observée sur le terrain. En d'autres termes, il s'agit de répondre à la question suivante: comment les contraintes et opportunités écologiques influencent-elles le type d'utilisation du sol et donc le type d'activité humaine ? Produit de l'interaction entre les déterminants écologiques et l'histoire humaine, l'occupation du sol est à elle seule un champ d'investigation infini.

Carte 6. Occupation du sol à Kampong Thom



Les données d'occupation présentées ici sont les données disponibles les plus à jour qui existent au Cambodge. Elles proviennent de l'étude de reconnaissance réalisée par le Ministère des Travaux Publics et des Transports et l'Agence de Coopération Internationale Japonaise³. Les sources de données nécessaires à cet important travail sont diverses. Elles consistent principalement en couvertures satellites (Landsat et Spot Panchromatique) de 1995-1996 et en images aériennes de 2001-2002. Un total de 16 classes d'occupation du sol sont ainsi définies pour Kampong Thom. Un transect depuis le Grand Lac Tonle Sap (sud-ouest) vers la pointe nord-est de la province permet de reconnaître la séquence suivante (figure 3-2): formations inondées - zone habitée - zone agricole - zone de végétation arbustive – zone forestière (carte 6).



Figure 3-2. Transect écologique et occupation du sol à Kampong Thom, adapté de Balzer et al, 2003

3.3.5 Identification des zones agro-écologiques exploitées par l'homme

Afin de valoriser les analyses précédentes et de proposer un outil d'analyse pour la suite de l'étude, un zonage agro-écologique a été réalisé. Il reconnaît 5 zones au sein desquelles les caractéristiques agro-écologiques sont relativement homogènes. Ces zones sont présentées à la carte 7 et sont détaillées ensuite au tableau 3-2.

1. La zone inondée : comprend la plaine qui jouxte le Tonle Sap. Elle est constituée par une série de formations inondées (forêts inondées, zone arbustive et herbacée inondée et marécages). Cette première zone représente 10 % de la superficie totale du territoire de la province.
2. La zone principalement agricole : succède à la zone inondée. C'est là que se concentrent les habitations et infrastructures. La limite entre ces deux premières zones n'est pas nette dans la mesure où la zone inondée est elle-même partiellement valorisée en saison sèche par des activités agricoles adaptées. Parallèlement aux établissements humains, la zone agricole s'est développée le long de deux types d'axes de déplacement: les routes et les fleuves.
3. La zone principalement arbustive: comprend des formations naturelles très différentes dans la mesure où cette zone ne subit pas ou peu l'effet de l'inondation. Elle est constituée de forma-

³ Ce projet a été entrepris avec la volonté de préparer une base de données géographiques complètes pour l'ensemble du pays. L'étude a été réalisée en deux phases entre 2002 et 2003.

tions végétales sèches de type arbustif. Des mosaïques cultivées intégrées à des couverts forestiers s'y trouvent également.

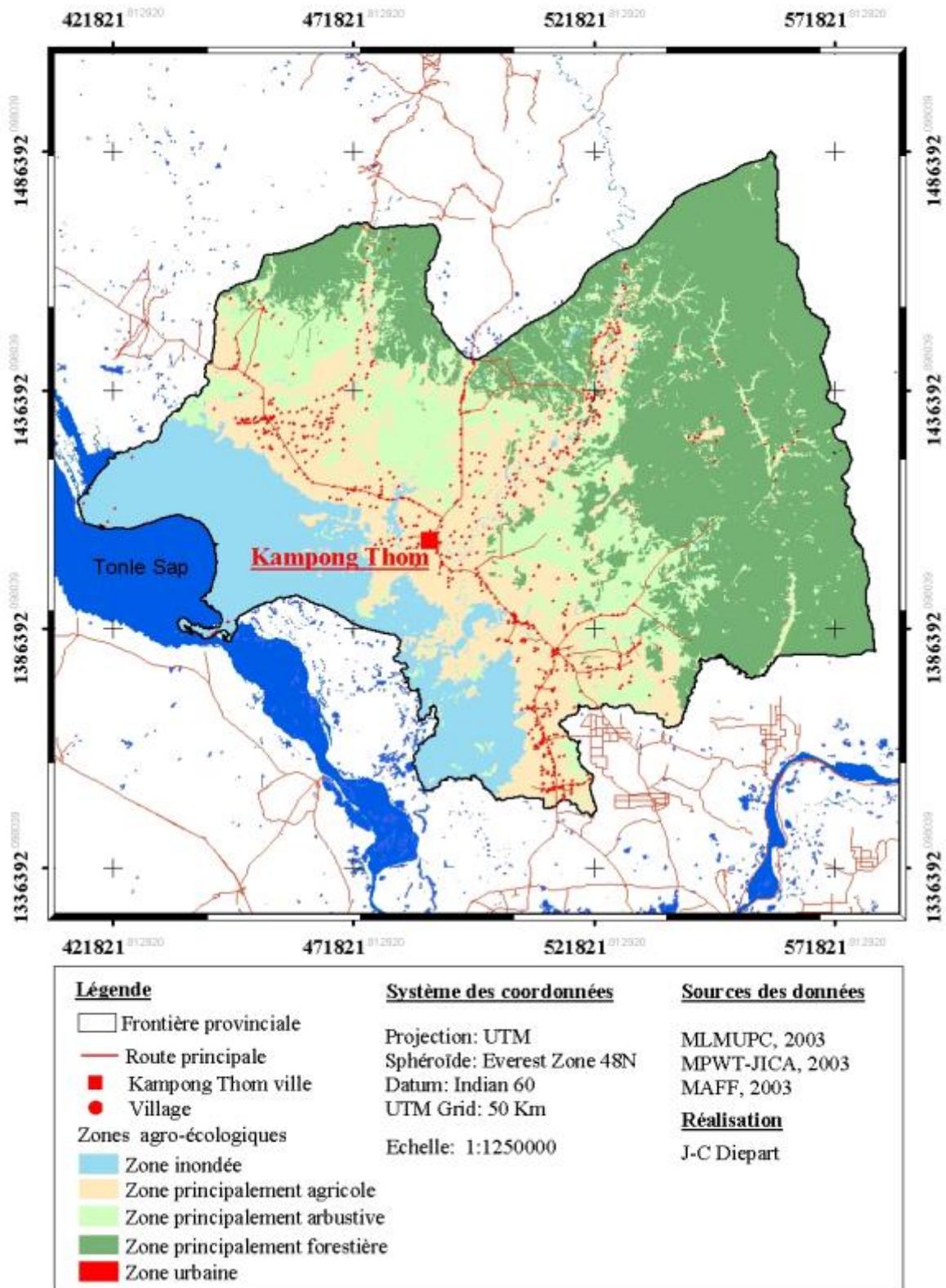
4. La zone principalement forestière : où se trouvent des formations forestières décidues ou sempervirentes de type «*Dipterocarpaceae*».
5. La zone urbaine : de faible superficie est centrée sur Kampong Thom ville.

Dans chacune des zones, il y a bien une diversité d'usages. On retrouve, par exemple, des activités agricoles aussi bien dans la zone inondée que dans la zone « principalement » arbustive.

Tableau 3-2. Zonage agro-écologique à Kampong Thom

Zones agro-écologiques		Superficie	Caractéristiques agro-écologiques
1	Zone inondée	2.105 km ² (16,9%)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plaine d'inondation sans véritable relief, inondée de 6 à 10 mois par an. ✓ Sols conditionnés par l'absence de relief et une forte humidité. Sols hydromorphes et légèrement acides (Gleysols). ✓ Gradient décroissant de densité du couvert végétal entre le Grand Lac et la route nationale. ✓ Systèmes hydrauliques très denses formés par des lacs/étangs et rivières permanents ou temporaires. ✓ Pêche intensive en saison sèche et saison humide.
2	Zone principalement agricole	3.240 km ² (26,1%)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone qui se structure le long des axes routiers et des axes fluviaux. ✓ Sols conditionnés par le climat (Acrisols, Ferralsols et Plinthosols). ✓ Variété de systèmes rizicoles : riz flottant, riz de décue et riz pluvial. ✓ Pêche peu intensive de saison sèche et de saison humide.
3	Zone principalement arbustive	2.112 km ² (17,0%)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone peu ou pas influencée par l'inondation annuelle. ✓ Terres topographiquement plus élevées. ✓ Sols très lessivés et conditionnés par le climat (Acrisols et Arenosols) avec certaines inclusions d'exploitation de grès. ✓ Végétation arbustive de densité variable intégrée à des mosaïques culturales.
4	Zone principalement forestière	4.973 km ² (39,5%)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Zone topographiquement plus accidentée. ✓ Sols très lessivés (Acrisols) ou développés sur un matériel parental basaltique (Cambisols). ✓ Vaste zone de plantation d'hévéas sur les Cambisols. ✓ Couvert végétal décidu ou sempervirent dense de type <i>Dipterocarpaceae</i>.
5	Zone urbaine	6 km ² (0,5%)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Infrastructures urbaines localisées dans le centre de la province à Kampong Thom ville.
Total		12.446 km ² (100%)	

Carte 7. Zonage des agro-écosystèmes exploités par l'homme à Kampong Thom



3.4 Dynamiques de changements dans les zones agro-écologiques

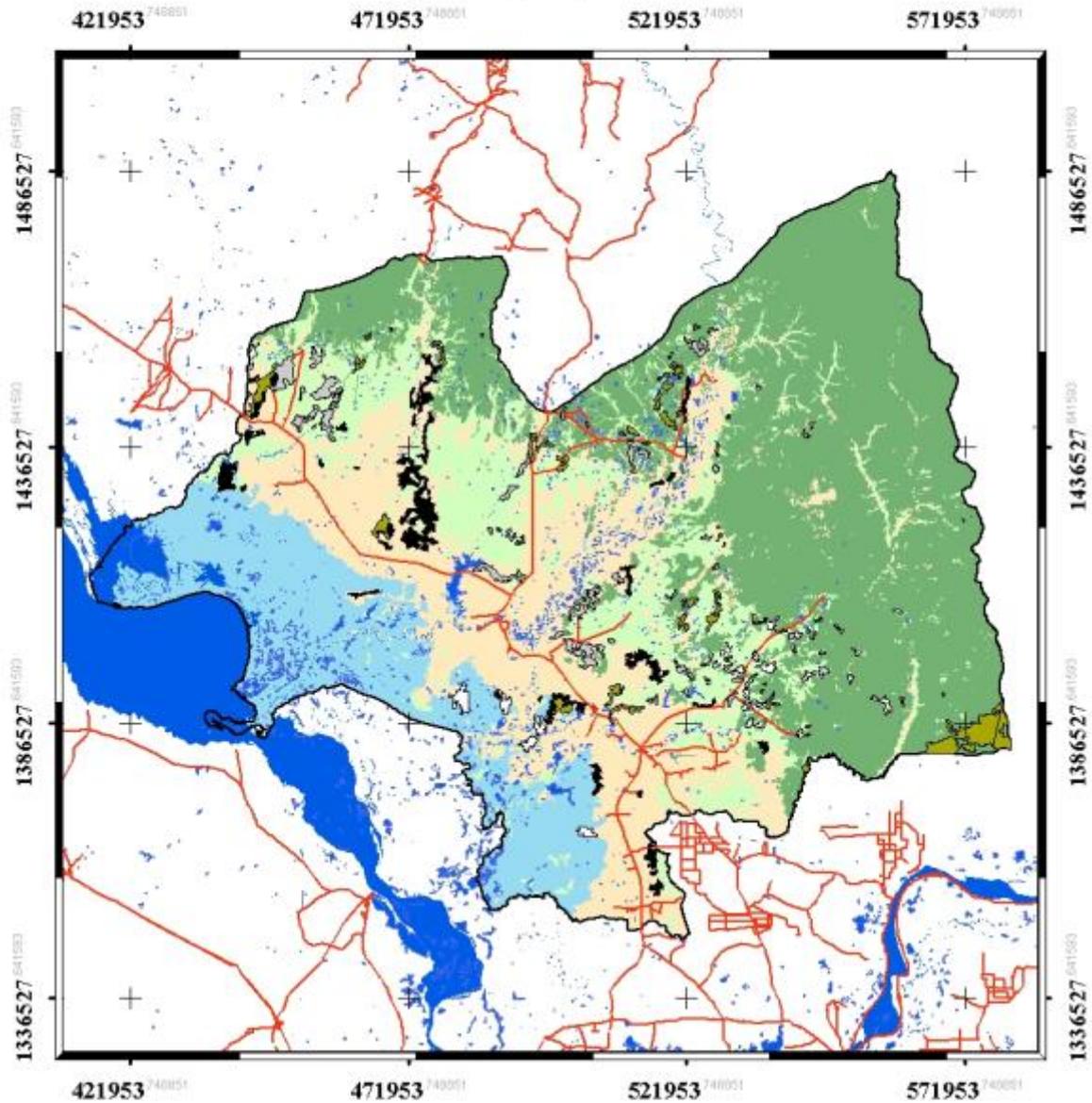
3.4.1 Démarche générale

Après avoir décrit les zones agro-écologiques, il est intéressant à présent de déterminer la nature et l'amplitude des dynamiques récentes de changements d'occupation du sol dans chacune des zones. Cette démarche s'inscrit dans une des hypothèses de notre travail, à savoir que des changements observés d'occupation du sol (appréhendés avec des variables agro-écologiques) reflètent ou traduisent des changements de structure ou de fonctionnement de la société rurale. Les différentes couvertures satellitaires de la base de données ne permettent malheureusement pas d'établir une cartographie à jour de changements d'occupation. Cependant, des couvertures du satellite SPOT prises en 1993 et 1997 (Commission du fleuve Mékong) permettent une première analyse et donnent des premières informations sur les changements. Par une procédure d'intersections topologiques, l'occupation réelle du sol en 1993 est comparée à celle de 1997. Sur cette base, quatre types de changements sont identifiés et quantifiés: des mouvements de déforestation partielle ou complète pour la mise en culture, la démise en culture par reforestation, la mise en jachère agricole ou l'abandon de l'agriculture. Le quatrième et dernier type comprend d'autres types de changements. Il s'agit par exemple de changements de densité du couvert forestier par exploitation sélective.

3.4.2 Des dynamiques de changements dans les zones agro-écologiques

Une superficie qui représente 4,1 % de la superficie totale de la province a changé d'occupation entre 1993 et 1997. Les mouvements de déforestation complète ou partielle pour la mise en culture correspondent aux changements les plus importants survenus durant cette période. Ils représentent respectivement 31% et 26% des changements observés (pourcentage calculé en considérant la superficie). Ces changements sont localisés dans ce qui correspond maintenant à la zone agricole, mais sont aussi notoires dans la zone arbustive (carte 8). Ceci est une indication des mouvements d'extension des surfaces mises en culture qui caractérisent cette zone. Un cas intéressant de ce type de changement a été évoqué discrètement plus haut dans la partie sur les repères historiques de Kampong Thom. Il s'agit, en fait, d'une vaste zone de déforestation complète située dans le centre/nord-ouest de la province. C'est, en réalité, une zone toujours actuellement sous le contrôle de factions Khmers Rouges, restés en place malgré l'occupation vietnamienne. Les anciens cadres communistes sont devenus aujourd'hui chefs de village ou de commune, mais les modes d'exercice de leur pouvoir suivent encore largement les lignes de l'*angkar* (organisation dirigeante) du Kampuchéa Démocratique.

Carte 8. Changements récents d'occupation du sol à Kampong Thom



Légende

- Route principale
- Frontière provinciale
- Rivière

Zones agro-écologiques

- Zone inondée
- Zone princip. agricole
- Zone princip. arbustive
- Zone princip. forestière
- Zone urbaine

Types de changements 1993-1997

- Déforestation complète pour mise en culture
- Déforestation partielle pour mise en culture
- Abandon de l'agriculture
- Autre changement

Système des coordonnées

Projection: UTM
 Sphéroïde: Everest Zone 48N
 Datum: Indian 60
 UTM Grid: 50 Km
 Echelle: 1:1250000

Sources des données

MLMUPC, 2003
 MPWT-JICA, 2003
 MRC, 1998

Réalisation

J-C Diepart

Ces zones jugées « risquées » ne font pas l'objet d'un suivi régulier par l'administration forestière, ce qui laisse les coudées franches aux dirigeants locaux pour « couper ». Les mouvements d'abandon de l'agriculture qui se soldent par une mise en friche ou par la recolonisation du sol par des graminées comme *Imperata cylindrica* représentent 13% des changements survenus et principalement dans la zone inondée. Les autres types de changements sont également importants et en particulier dans la zone forestière. Le tableau 3-3 et la carte 8 font le point de la situation.

Tableau 3-3. Changements d'occupation du sol à Kampong Thom entre 1993 et 1997

Zone agro-écologique	<u>Abandon de l'agriculture</u>	<u>Déforestation</u>		<u>Autres changements</u>	<u>Total</u>
		<u>Mise en culture complète</u>	<u>Mise en culture partielle</u>		
Zone inondée	2.697 ha (5%)	1.295 ha (3%)	14 ha (0%)	786 ha (2%)	4.794 ha (10%)
Zone principalement agricole	539 ha (1%)	9.526 ha (19%)	3.479 ha (7%)	2.312 ha (5%)	15.858 ha (31%)
Zone principalement arbustive	1.943 ha (4%)	4.625 ha (9%)	7.958 ha (16%)	4.125 ha (8%)	18.652 ha (36%)
Zone principalement forestière	1.437 ha (3%)	406 ha (1%)	1.977 ha (4%)	7.980 ha (16%)	11.802 ha (23%)
Zone principalement urbaine	- (0%)	53 ha (0%)	2,5 ha (0%)	- (0%)	56 ha (0%)
Total	6.619 ha (13%)	15.908 ha (31%)	13.432 ha (26%)	15.204 ha (30%)	51.163 ha (100%)

3.4.3 La zone inondée

L'avancée et le retrait des eaux d'inondation sont très graduels entre la saison humide et la saison sèche de sorte que la zone inondée est perpétuellement en mouvement. La flore et la faune sauvages y présentent des caractéristiques singulières et Rainboth estime que l'importante biodiversité rencontrée dans cette zone provient de processus géologiques successifs qui ont permis de rassembler différents systèmes fluviaux au sein d'un vaste système, le système Mékong (Rainboth, 1996).

3.4.3.1 Végétation

Les forêts inondées qui forment le premier type de formation végétale après le Tonle Sap sont des forêts basses, d'une quinzaine de mètres environ, de densité modérée ou faible, constituées d'arbres

de petit diamètre, presque toujours inférieur à 50 cm. Ils forment, par endroits seulement, des bouquets aux cimes très rapprochées.

Le plus souvent, les formations végétales de la zone inondée sont des mosaïques de forêt, de fourrés et d'herbes. Alors qu'il s'agit d'espèces de forêt sempervirentes, *Diospyros sylvatica* ou *Croton caudatus* sont rencontrés. On note aussi des espèces de forêts claires telles que *Careya arborea* ou *Albizzia lebekkoides* (Blasco et al, 1997). L'exploitation sélective et les défrichements ont profondément affecté la proportion naturelle des arbres et conduit à des formations secondaires souvent envahies par des espèces communes. Plus loin dans la plaine d'inondation, on trouve des formations d'hygrophytes appelées « *veal* » (*plaine*), qui s'étendent entre les forêts exondées et les forêts inondées (Delvert, 1959). Il existe une grande variété de types physiologiques de ces formations herbacées selon la taille des graminées, la composition floristique, l'abondance et la taille des ligneux. Le type le plus répandu est peut-être celui dans lequel *Imperata cylindrica* (*paillette*) est dominante.

Dynamiques physico-chimiques

Dans la zone inondée jouxtant le Grand Lac Tonle Sap, la production de poissons est d'une importance économique et nutritionnelle capitale pour le pays. Elle est conditionnée essentiellement par trois facteurs (van Zalinge et al, 2003, a): les conditions d'oxygénation et de désoxygénation, le transport des larves fécondées et la sédimentation d'éléments minéraux et organiques. Il est généralement admis que ce sont les conditions de sédimentation d'éléments nutritifs qui déterminent principalement la production de poissons (van Zalinge et al, 2003, b).

Oxygénation

Durant la saison sèche et la saison humide, le Grand Lac Tonle Sap est bien oxygéné en raison de vents efficaces et des micro-vagues qui favorisent l'aération de l'eau. Dans la plaine d'inondation cependant, les conditions sont différentes.

Durant la crue, la plaine inondée est largement anoxique. Ces conditions sont liées au faible relief de la plaine qui rend difficile l'aération et facilite la sédimentation. Celle-ci stimule à son tour la consommation d'oxygène par les micro-organismes décomposeurs. Les zones plus ouvertes et exposées aux vents à l'intérieur de la plaine inondée offrent cependant des conditions d'oxygénation plus favorables. Les paysans rapportent souvent de fortes mortalités de poissons au moment du retrait des eaux. Cette mortalité est sans doute liée au retrait des eaux anoxiques des plaines qui asphyxient les poissons moins résistants. La bande de forêts qui fait la transition entre les eaux aérées du Tonle Sap et les eaux anoxiques des plaines, présente elle, de bonnes conditions d'oxygénation (van Zalinge et al, 2003, a).

Sédimentation

Le cycle annuel de sédimentation du Tonle Sap est caractérisé par de grands dépôts de sédiments durant la période d'inondation et par une sédimentation plus faible dans la plaine au moment du retrait des eaux.

Des études récentes ont montré que la majorité des sédiments est piégée à l'interface des eaux riches en oxygène du lac et des rivières et des eaux anoxiques de la plaine (van Zalingen et al, 2003, a). Cette sédimentation permet le développement d'une végétation riparienne de grands arbres (les forêts inondées). Cette sédimentation est le facteur principal déterminant la productivité biologique de la zone bien plus que la sédimentation dans les plaines inondées plus lointaines. Les sédiments contiennent des nutriments dont se nourrissent les phytoplanctons. Le « bloom » de phytoplancton déclenche une chaîne alimentaire qui se développe très rapidement, de l'ordre de quelques semaines. Le phytoplancton stimule la production du zooplancton, qui stimule à son tour la reproduction de petits poissons dont se nourriront plus tard d'autres espèces de poisson. La sédimentation d'éléments dans les forêts inondées fournit donc la base alimentaire de la chaîne limnologique du système Tonle Sap.

Transport de larves et migration de poissons

Le retrait des eaux d'inondation donne le signal à de nombreuses espèces de poissons de migrer vers des zones plus profondes du lac ou d'autres refuges en eau profonde. Ce mouvement de migration des plaines inondées vers le lac est appelé traditionnellement migration latérale. Beaucoup d'espèces de poissons vont entreprendre également une migration appelée longitudinale depuis le Gand Lac ou ses affluents vers le Mékong (au nord et au sud des Quatre Bras). Les grandes zones de pêche sont localisées précisément à ces endroits-clés de passage des poissons en migration longitudinale. Les espèces de poissons à longue migration longitudinale commencent à pondre dans le Mékong au début de la saison humide, quand commencent les premières eaux de crue et que le niveau des eaux augmente. Les oeufs et les larves sont alors transportés et dispersés à travers les plaines inondées. La synchronisation entre l'arrivée des premières eaux de crue et les processus de ponte des oeufs et de transport est cruciale. Les zones d'eaux profondes sur le Mékong en amont des Quatre Bras offrent également des zones privilégiées d'accueil pour les nombreuses espèces de poissons en saison sèche.

Selon la classification de la Commission du Fleuve Mékong (MRC), les poissons des eaux intérieures cambodgiennes se répartissent en deux grands groupes: « les poissons noirs » (black fish) et les « poissons clairs » (white fish). (Hortle et al, 2004). Les poissons du premier groupe doivent leur appellation à leur habilité à survivre dans les marécages et les plaines inondées toute l'année grâce seulement à de petites migrations latérales. Ces poissons sont, pour la plupart, carnivores. On trou-

ve dans ce groupe les familles « *Channidae*»⁴(Tête de Serpent), les *Clariidae*, les *Bagridae* (*Mystus* spp.) et les *Anabantidae* (van Zalinge and al, 2003, b). Ces poissons passent la majeure partie de leur vie dans les eaux relativement troubles des plaines. Les espèces de poissons noirs sont donc bien résistantes aux stress provoqués par l'acidité et le manque d'oxygène de ces eaux. En guise d'adaptation à ces conditions de vie difficile, certains poissons de ce groupe peuvent respirer l'air atmosphérique et survivre hors de l'eau durant de longues périodes. Certaines espèces peuvent se faufiler (parfois sauter) dans la boue pour atteindre des zones inondées plus favorables (Hortle and al, 2004).

A l'inverse des premiers, les poissons du deuxième groupe (les poissons clairs) ne peuvent supporter ces conditions anoxiques. Ils quittent les plaines inondées au moment du retrait des eaux et retournent dans les eaux plus turbides du Grand Lac Tonle Sap (forte migration latérale). Une partie de ces poissons connaissent de petites migrations longitudinales à travers le Grand Lac Tonle Sap et une catégorie importante connaît de plus longues migrations longitudinales vers les eaux profondes, en amont du Mékong, où ils trouvent refuge pour pondre (Poulsen and al, 2002). Ce groupe inclut de nombreuses familles parmi lesquelles les *Cyprinidae*, les *Siluridae* et les *Notopteridae*.

3.4.3.2 Diversité limnologique

Démarche générale

La diversité limnologique des zones inondées sera abordée par deux inventaires participatifs réalisés dans une commune qui borde le Tonle Sap et dont la dynamique du territoire est fortement influencée par l'inondation annuelle (carte 9). Les inventaires participatifs présentent plusieurs intérêts. Ils permettent avant tout de valoriser les savoirs des paysans/pêcheurs pour comprendre l'importance des ressources limnologiques dans leur stratégie de production. Ils visent également à établir une base de données de départ pour la conduite d'études plus approfondies. Ces inventaires sont présentés ici en raison du fait que leurs résultats furent précisément utilisés comme clé d'entrée pour des études plus approfondies sur la gestion locale des ressources ichtyologiques dans la province.

Un premier inventaire systématique des zones de pêche est tout d'abord réalisé durant une campagne de bateau de cinq jours. Pour chaque étang ou lac de pêche rencontré, des informations sont relevées qui sont relatives au niveau d'eau en saison sèche ainsi qu'au nom des villages concernés. Grâce à des données de positionnement GPS et à l'utilisation d'images aériennes, une cartographie précise des zones de pêche est réalisée (carte 9).

⁴ Par souci de clarté, les noms de familles des espèces animales et végétales sont annotés en *italique* dans l'ouvrage.

Un deuxième inventaire est ensuite conduit dans le but d'obtenir des informations relatives à la diversité des animaux aquatiques, à leur disponibilité, à la structure d'âge des espèces rencontrées et à leur zone de reproduction. L'inventaire est réalisé sur base des noms khmers d'espèces qui sont utilisés comme point d'entrée de la classification. Sur cette base, une reconnaissance systématique des familles et des espèces est opérée grâce au guide FAO de la faune aquatique du Mékong cambodgien (Rainboth, 2002).

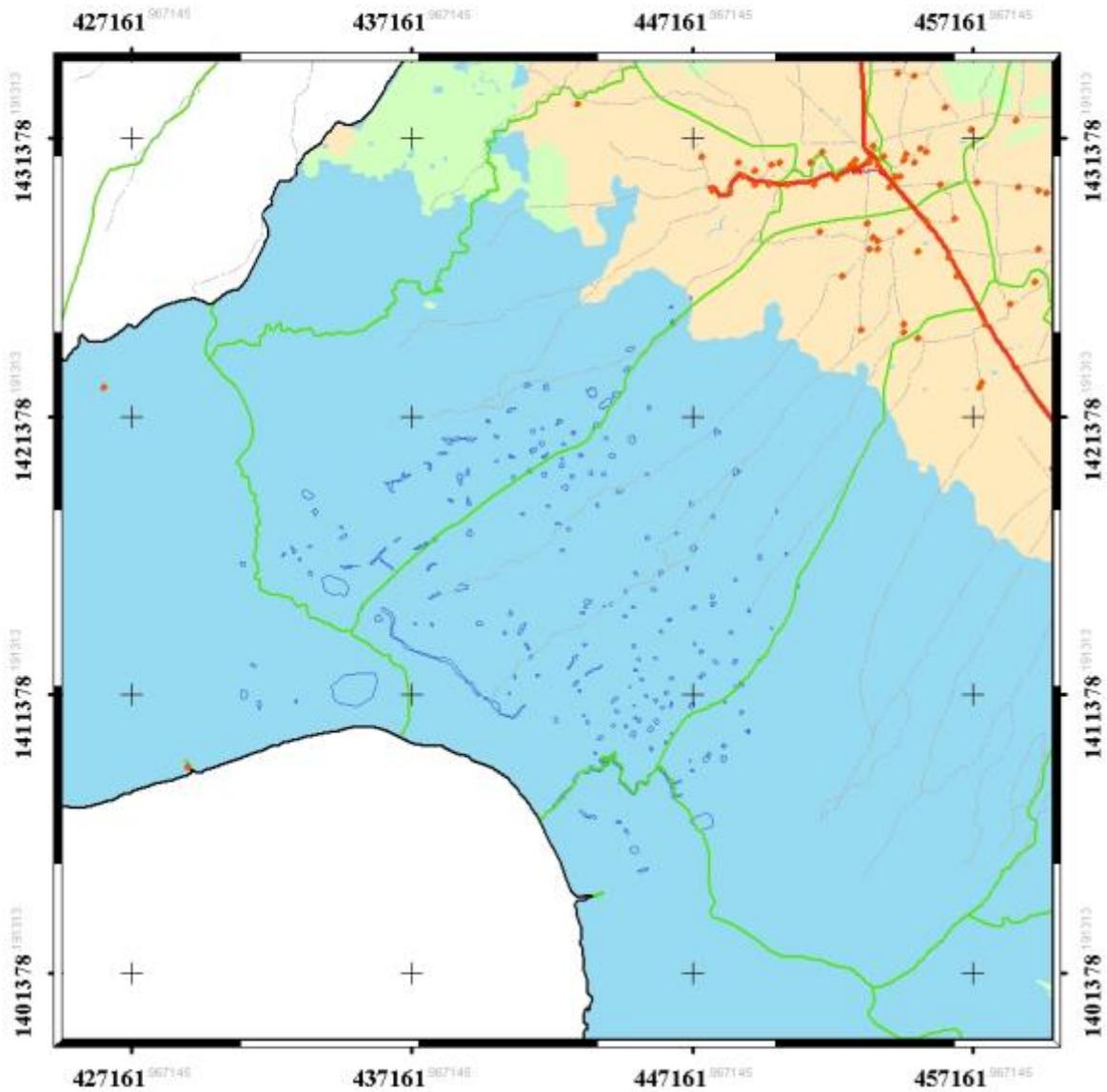
Diversité des zones de pêche

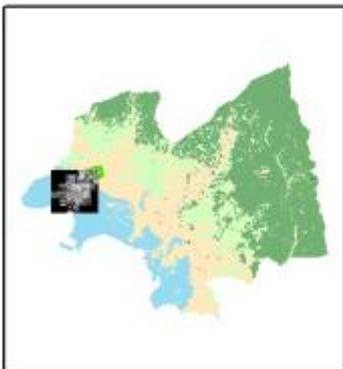
L'inventaire participatif des zones de pêche valorisées par les paysans/pêcheurs durant la saison sèche et la saison humide procure une première série d'informations. Un groupe de paysans/pêcheurs a permis de recenser toutes les zones valorisées par les habitants sur le territoire de la commune.

Une première observation faite au vu de la carte 8, est le très grand nombre de zones de pêche recensées (190 zones) pour la seule commune de Samprouch, totalisant 17 villages (1.821 ménages) et une population totale de 10.692 personnes (Minis, 2003). Ces zones de pêche totalisent une superficie de 677 ha, soit 3% de la superficie totale de la seule commune de Samprouch. Aussi, les zones de pêche valorisées par les habitants de Samprouch ne se trouvent pas forcément inscrites dans les limites administratives de la commune. A l'inverse, les pêcheurs indiquent que des habitants de communes voisines se rendent également sur les zones de pêche de la commune de Samprouch. La libre circulation des pêcheurs sur ces espaces indivis se fait donc sans tenir compte des limites administratives. Une deuxième observation est la très faible superficie unitaire de ces zones de pêche en saison sèche (3.5 ha en moyenne, coefficient de variation : 29%), ce qui indique un risque de sur-pêche en saison sèche.

En moyenne, les villageois de 2 villages se rendent sur ces zones de pêche en empruntant des sentiers à vélo ou en petit bateau selon la saison (carte 9). Dans la mesure où ces voies de transport sont empruntées systématiquement par les habitants des mêmes villages, des communautés d'usagers valorisant les mêmes ressources limnologiques peuvent facilement être identifiées. De façon volontaire, 6% des 190 zones de pêche recensées sont protégées par les pêcheurs de façon à pérenniser la production et créer des zones-refuges pour la reproduction des espèces noires de poissons. Il s'agit exclusivement de zones où le niveau d'eau est profond en saison sèche, ce qui atteste d'une connaissance précise des processus physico-chimiques (décrits plus haut) qui conditionnent la productivité de poissons dans la plaine inondée.

Carte 9. Inventaire des zones de pêche à Samprouch



	<p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> — Route principale — Sentier Frontière provinciale Frontière communale Zone de pêche <p>Zones agro-écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone inondée Zone princip. agricole Zone princip. arbustive Zone princip. forestière Zone urbaine 	<p>Système des coordonnées</p> <p>Projection: UTM Sphéroïde: Everest Zone 48N Datum: Indian 60 UTM Grid: 10 Km Echelle: 1:250000</p>
	<p>Sources des données</p> <p>MLMUPC, 2003 MPWT-JICA, 2003 GTZ/RDP, 2004</p>	<p>Réalisation</p> <p>J-C Diepart</p>

Diversité limnologique

76 espèces de poisson appartenant à 24 familles sont inventoriées et identifiées à Samprouch. La famille la mieux représentée est la famille des *Cyprinidae* avec 28 espèces identifiées. Viennent ensuite les *Belontiidae* (6 espèces identifiées), les *Bagridae* et *Siluridae* (5 espèces identifiées). Parmi les 76 espèces, 31 sont jugées rares par les pêcheurs, alors que 6 espèces seulement sont jugées abondantes. 55 des espèces se reproduisent dans la zone (des individus adultes sont principalement inventoriés pour ces espèces) et sont donc assimilées au groupe de poissons noirs. 21 espèces sont des espèces à migrations latérales fortes ou migrations longitudinales. Parmi ces 55 espèces de poisson qui se reproduisent dans la zone, 10 % sont des espèces rares et protégées par les pêcheurs durant toute l'année. Les mesures de protection sont soit la non-pêche soit la protection des larves en début d'inondation.

3.4.4 La zone principalement agricole

3.4.4.1 Systèmes rizicoles

Le riz (*Oryza sativa*, *Graminae*) est en général cultivé de façon peu intensive au Cambodge. Le cas de Kampong Thom ne déroge pas à cette règle. Les rizières de la province présentent rarement l'ordonnance classique des cultures irriguées par submersion, desservies par un double système hydraulique d'alimentation et de drainage. La maîtrise de l'eau est très rarement assurée et cette situation résulte pour une large part des conditions naturelles (régime des pluies, hydrographie et topographie). Dans son ensemble, la riziculture se rapproche des systèmes de cultures pluviales ou d'inondation avec toutefois deux perfectionnements importants: l'aménagement du terrain en parcelles de niveau limité par des diguettes et la pratique du repiquage (Tichit, 1981).

Des systèmes rizicoles de saison des pluies

Les terres de plaine, bien que relativement plates, présentent cependant de nombreuses variations topographiques. Ces variations sont communément classées en trois catégories : les terres basses, les terres moyennes et les terres hautes. En fait, c'est la position relative d'une parcelle par rapport à ses voisins qui détermine ses qualités agronomiques et son aptitude à tel ou tel type de riziculture puisque les flux hydriques au niveau d'une parcelle sont conditionnés en grande partie par la position de cette parcelle par rapport à ses voisins. La figure 3-3 présente les caractéristiques agro-écologiques de ces trois niveaux topographiques.

Les variétés de riz cultivées sont parfaitement adaptées à cette diversité agro-écologique. Les variétés sont classées sur base de la date de floraison de la céréale, stade physiologique clé pour la riziculture. Généralement, les paysans optent pour des variétés de riz dites « photopériodiques », c'est-à-dire des variétés sensibles à la longueur du jour (luminosité) car ces variétés ont une période de

maturation beaucoup plus longue que les variétés non photopériodiques. Ce choix se conçoit bien dans la mesure où les variations pluviométriques intra et inter-annuelles sont relativement fortes (l'ouverture de la saison pluvieuse est parfois retardée de plusieurs semaines), ce qui peut contraindre la planification du calendrier culturel. Les variétés photopériodiques commencent en effet leur stade reproductif (floraison) à une certaine date (cfr la longueur du jour) et la transplantation peut ainsi être retardée jusqu' à 5 mois après la pépinière (Nesbitt, 1997).

Sur base de la date de floraison de la céréale, les variétés sont classées en trois catégories: précoces, moyennes et tardives. Ces trois catégories se cultivent respectivement sur les parcelles hautes, moyennes et basses pour bénéficier d'une lame d'eau au moment de la floraison. En général, les sols varient en fonction du niveau topographique des parcelles : des parcelles hautes vers les parcelles basses, on note un gradient décroissant de contenu en sable et un gradient croissant de contenu en argile. Les travaux d'entretien du sol varient donc largement selon les caractéristiques de la parcelle. La qualité du grain varie également en fonction de cette topo-séquence. La carte 10 montre l'importance décisive de ces trois riz pluviaux dans l'assolement observé pour chacun des 8 districts de Kampong Thom⁵. En cohérence avec les objectifs de cette partie, les statistiques disponibles sont présentées en regard du zonage agro-écologique de la province établi précédemment.

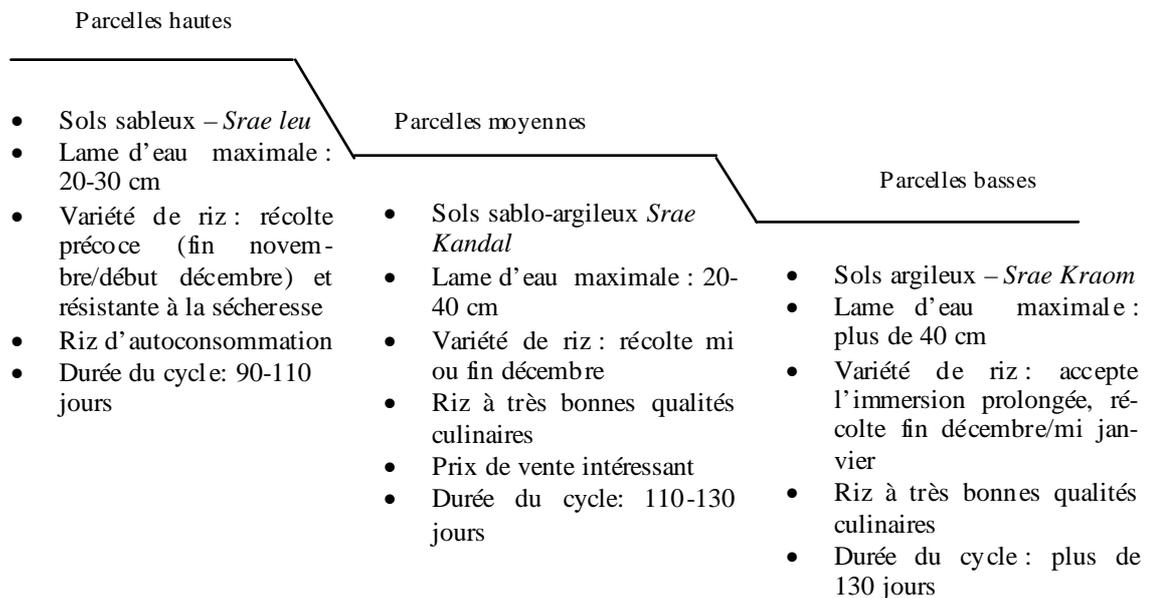
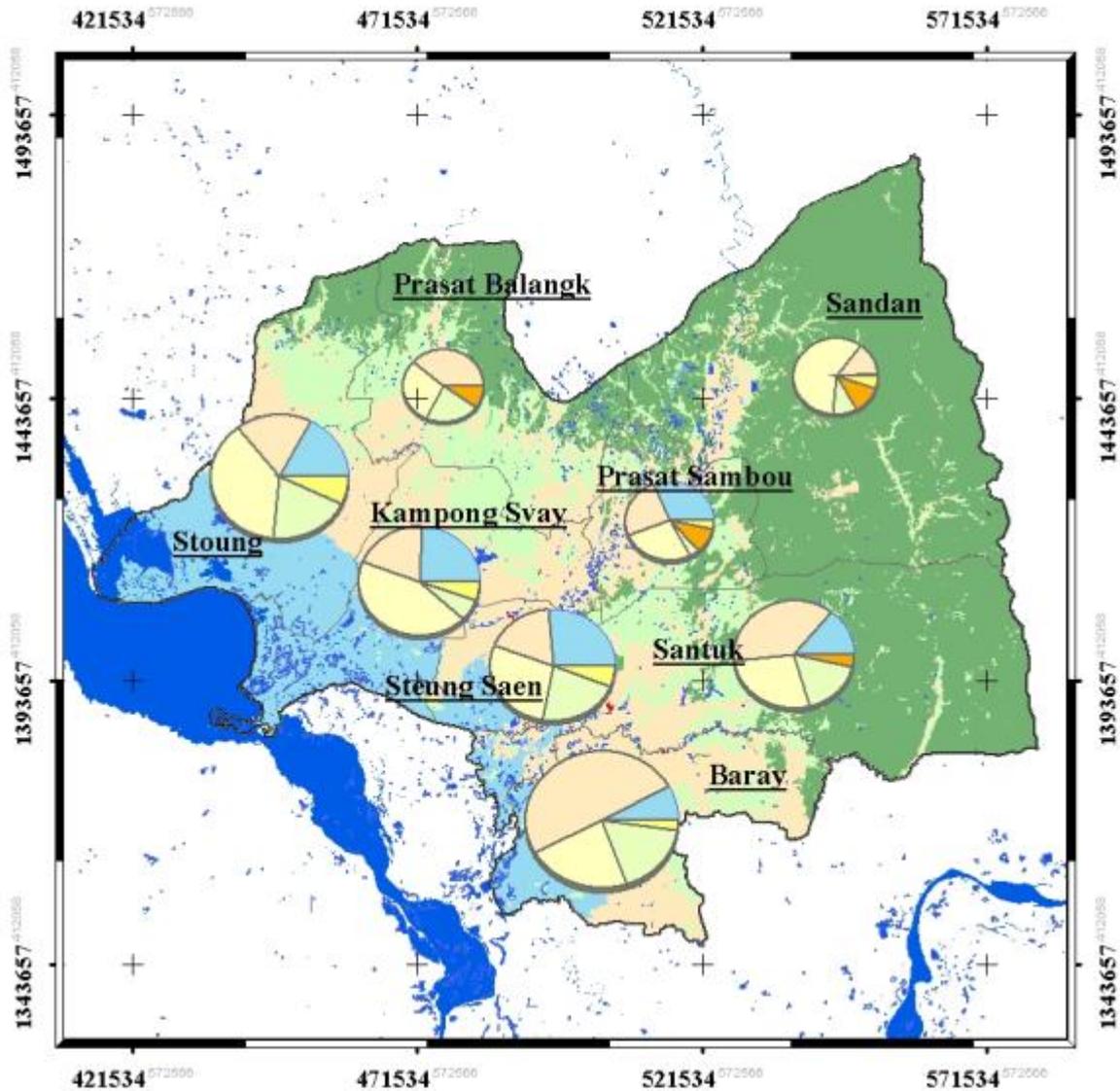


Figure 3-3. Caractéristiques agro-écologiques des systèmes rizicoles

⁵ Les statistiques présentées sont les statistiques disponibles par district au département provincial d'agriculture de Kampong Thom. Des efforts considérables ont été fournis ces dernières années pour améliorer la qualité et la fiabilité de ces statistiques.

Carte 10. Les systèmes rizicoles à Kampong Thom



Légende		
<ul style="list-style-type: none"> Frontière de district Pièce d'eau permanente 	<p>Systèmes rizicoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Riz pluvial à variété précoce Riz pluvial à variété moyenne Riz pluvial à variété tardive Riz pluvial à variété « flottante » Riz pluvial à variété de plateaux Riz de saison sèche 	
<p>Zones agro-écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone inondée Zone princip. agricole Zone princip. arbustive Zone princip. forestière Zone urbaine 	<p>Système des coordonnées</p> <p>Projection: UTM Sphéroïde: Everest Zone 48N Datum: Indian 60 UTM Grid: 50 Km Echelle: 1:1250000</p>	<p>Sources des données</p> <p>MLMUPC, 2003 MPWT-JICA, 2003 PDA KPT, 2005</p> <p>Réalisation J-C Diepart</p>

Sur les parcelles les plus basses, le riz flottant est pratiqué puisque la lame d'eau atteint plus de 2 mètres. Il s'agit d'un riz de saison humide pour lequel le semis direct est généralement pratiqué. Les travaux de préparation du sol pour ce riz commencent dès le début de la saison humide (janvier - février). Un ou deux labours sont effectués. En semis direct, le semis est effectué simultanément aux travaux de labour pour permettre à la plantule d'atteindre un stade physiologique suffisamment avancé avant la grande inondation qui survient dès le mois de mai. Des variétés à cycle long (plus de 210 jours) sont utilisées. On procède à la récolte dès le retrait des eaux d'inondation. Aucune fertilisation n'est habituellement appliquée sur ces parcelles dont la situation topographique permet de recevoir annuellement des dépôts alluvionnaires fertiles. La carte 10 montre l'importance du riz flottant dans la plaine d'inondation du Tonle Sap, où il représente jusqu'à 25 % de l'assolement rizicole (district de Steung Saen).

Ailleurs, sur les terres de plateau qui sont topographiquement plus hautes, il arrive qu'une variété adaptée à des conditions hydrométriques sèches (riz de plateau ou riz de chamcar) soit cultivée sous des conditions pluviales et sur les sols fertiles, par exemple le long des berges ou dans le cadre de la technique « *abattis - brûlis* » qui consiste à défricher et incendier une superficie de forêt claire pour la valoriser ensuite comme terre à cultures annuelles. Après le défrichage, les travaux du sol commencent dès les premières pluies (avril-mai). La récolte se fait vers septembre-octobre, au moment des grandes inondations. Il arrive généralement que le riz de terres hautes soit cultivé en association avec une autre céréale, le plus souvent le maïs. Selon la même carte 10, le riz de chamcar est localisé dans la zone forestière et arbustive.

Riz de saison sèche

Quand la maîtrise de l'eau au niveau de la parcelle est bien assurée, les paysans ont la possibilité de réaliser un riz dit « *riz d'avant-saison* », qui peut être pluvial, mais généralement irrigué. Le riz irrigué commence au début de la saison sèche sur les parcelles dont la capacité de rétention d'eau est suffisante pour un cycle dont les exigences hydriques sont importantes. Les variétés considérées pour la culture de riz d'avant-saison sont des variétés généralement non photopériodiques à cycle court (3-4 mois, pour éviter les contraintes de stress hydrique) et à haut rendement. Au début de la saison sèche, sur les sols à bon drainage, les paysans optent alternativement pour une autre culture annuelle, à cycle plus court, qui permet de valoriser l'eau rémanente du sol sans appoint d'irrigation.

La grosse partie du riz de saison sèche est cependant cultivée dans les zones de décrue, dans la plaine d'inondation. Les premières parcelles disponibles sont utilisées comme pépinière et, au fur et à mesure du retrait des eaux, les terres sont progressivement transplantées. Des variétés à cycle court et non photopériodiques sont utilisées dans ce système cultural. En cas de retrait trop rapide

des eaux, un apport hydrique est réalisé par pompage depuis la rivière ou les lacs de retenue avoisinant les parcelles. Les statistiques du département de l'agriculture de la province ne permettent pas de distinguer le riz de saison sèche irrigué du riz de saison sèche dit de décrue. Cependant, le riz irrigué est, en valeur absolue ou relative, plus important dans les quatre districts touchés par l'inondation directe du Tonle Sap.

Le tableau 3-4 montre les résultats d'utilisation de la terre rizicole pour les deux saisons culturales et pour les huit districts de la province. Une première observation indique des pertes importantes de la production de riz de saison humide, pertes qui surviennent pendant le cycle cultural entre la transplantation et la récolte. Ces pertes, qui représentent 12% de la superficieensemencée totale, sont principalement dues à la mauvaise maîtrise de l'eau en saison humide qui crée à la fois inondation et sécheresse sur une partie du parcellaire. En saison sèche, la maîtrise de l'eau est mieux assurée et aucune perte n'est rapportée en 2004.

Tableau 3-4 : Superficies cultivées et rendements rizicoles à Kampong Thom

District	Riz de saison humide			Riz de saison sèche		
	Superficie		Rdt (T/Ha)	Superficie		Rdt (T/Ha)
	Ensemencée (Ha)	Récoltée (%)		Ensemencée (Ha)	Récoltée (%)	
Baray	29.261	85%	1,42	678	100%	2,5
Kampong Svay	17.757	89%	1,23	1.019	100%	5,0
Steung Saen	18.848	85%	1,20	1.126	100%	1,8
Prasat Balangk	8.313	79%	1,31	27	100%	3,0
Prasat Sambou	9.790	93%	0,92	315	100%	2,1
Sandan	8.721	77%	1,18	426	100%	2,5
Santuk	18.533	91%	1,00	185	100%	2,5
Stoung	22.799	97%	1,28	1655	100%	2,0
Province	134.022	88%	1,24	5.431	100%	3,11

Sources : Département Provincial de l'Agriculture (Kampong Thom), 2005

Le même tableau montre également de fortes différences de rendement entre le riz de saison humide et le riz de saison sèche qui affiche des valeurs au moins deux fois plus élevées.

3.4.4.2 Intensification et diversification des systèmes de culture

L'indice d'utilisation des terres pour la culture du riz (dénommé "indice du riz") est donné par le quotient entre la superficie totale cultivée en riz et la superficie agricole physique qui a permis sa mise en culture. Un indice d'utilisation égal à l'unité (indice riz = 1) signifie que le riz n'a été produit qu'une seule fois sur la même parcelle au cours de l'année culturale. Un indice du riz supérieur à l'unité (indice riz > 1) indique qu'une fraction du parcellaire a reçu une double culture de riz au cours de l'année culturale. En riziculture, le taux d'utilisation de la terre dépend largement du potentiel d'irrigation, c'est-à-dire de l'accès de la parcelle à une source d'eau maîtrisée (ou du recours à une motopompe pour acheminer de l'eau à une parcelle). A Kampong Thom, cet indice est de 1,041, ce qui signifie que seulement 4% de la superficie rizicole totale a été mise en culture deux fois (tableau 3-5). En fait, le calendrier agricole est échelonné car les paysans parviennent à récolter durant plusieurs saisons. Ceci est dû au fait qu'ils disposent de parcelles situées dans des conditions hydrologiques très différentes. Cependant, très rares sont les parcelles qui font l'objet d'une double saison de culture, faute de maîtrise de l'eau.

Tableau 3-5. Processus d'utilisation de la terre

District	Taux d'utilisation du riz	Superficie de culture non rizicole (en % de la superficie cultivée totale)	Indice de diversification culturale
Baray	1,023	13%	0,235
Kampong Svay	1,057	NA	NA
Steung Saen	1,060	NA	NA
Prasat Balangk	1,003	4%	0,076
Prasat Sambou	1,322	2%	0,036
Sandan	1,049	15%	0,266
Santuk	1,010	3%	0,058
Stoung	1,073	4%	0,087
Total	1,041	6%	0,108

Sources : Calculs effectués à partir des statistiques du département provincial d'agriculture de Kampong Thom, 2005

Toujours selon les mêmes statistiques du département provincial d'agriculture, la superficie des cultures non rizicoles est assez faible dans l'assolement total. Les cultures non rizicoles qui sont pratiquées à Kampong Thom sont principalement la pastèque, le manioc et le sésame. Le niveau de diversification est calculé à partir d'un indice de diversification écologique (Dao The Tuan, Dao

The Anh, 1995)⁶. Les valeurs de l'indice sont comprises entre 0 et 1. Si le nombre de cultures augmente, l'indice tend vers 1. Au contraire, la faible diversification des productions se traduit par un indice plus proche de 0. L'interprétation physique de cet indice est difficile, mais il présente l'intérêt de résumer le niveau de diversification par une valeur très synthétique.

3.4.4.3 Biodiversité aquatique des écosystèmes rizicoles

Les organismes aquatiques qui habitent dans les rizières de la plaine d'inondation sont extrêmement prolifiques (Gregory et Guttaman, 1993). Ils apparaissent chaque année de « nulle part » et colonisent en quelques semaines des superficies qui étaient complètement sèches quelques semaines plus tôt. La rapidité et la vitalité de la chaîne alimentaire aquatique de la plaine d'inondation du Tonle Sap se trouvent résumées dans un proverbe cambodgien : *là où il y a de l'eau, il y a du poisson*.

Quand arrive la saison humide, les poissons sortent de leur abri de saison sèche et se déplacent dans les rizières, elles-mêmes entourées de canaux. Au cours de ces petites migrations, les organismes aquatiques sont capturés dans les filets placés en travers de ces canaux. En saison sèche, les organismes sont attrapés dans leur migration vers les zones de refuges aquatiques de la saison sèche. Les pièges de bambous sont alors la principale technique utilisée pour piéger la faune aquatique arrivée à un stade adulte.

Une étude participative sur la biodiversité des écosystèmes rizicoles à Kampong Thom a recensé une impressionnante diversité de la faune aquatique (Balzer et al, 2002). Pas moins de 70 espèces de poissons ont été décrites, parmi lesquelles 25 seulement sont jugées abondantes. Sept espèces de reptiles sont identifiées, cinq espèces de crustacés (crabes et crevettes), deux espèces d'amphibiens et une seule de mollusques. Les équipements utilisés sont eux aussi très diversifiés pour la capture de cette faune aquatique. Quatre grands types : lignes avec hameçons (équipements sélectifs de pêche), les filets (équipements sélectifs en fonction de la maille de pêche), les pièges (sélectifs en fonction de l'espacement entre les trames de bambou qui servent à leur fabrication) et les techniques actives (pompage d'eau, pêche à la main).

Une étude pionnière de Ahmed et al, a montré que dans les provinces entourant le Tonle Sap, ces ressources aquatiques constituent une source capitale de protéines pour la population cambodgien-

⁶ Son mode de construction est simple $\left| 1 - \sum \left(\frac{n_i}{N} \right)^2 \right|$ où n_i est la superficie cultivée de la culture i et N est la superficie cultivée totale. Les valeurs de l'indice sont comprises entre 0 et 1. Si le nombre de cultures augmente l'indice tend vers 1. Au contraire, la faible diversification de la production se traduit par un indice proche de 0.

ne. La consommation des populations rurales atteint 60 à 70 kg d'organismes aquatiques par an, soit une moyenne de 300-350 kg par famille/an (Ahmed et al, 1998).

3.4.5 La zone principalement arbustive

3.4.5.1 Végétation naturelle

Même si elle présente les caractéristiques des forêts sèches, la composition floristique et la densité du couvert végétal de la zone arbustive ne sont pas très homogènes. Cette zone présente un éventail important de formations végétales en fonction de l'importance relative des zones agricoles et des zones forestières qui la constituent. On y trouve des mosaïques de forêts denses semi-décidues et de formations forestières secondaires, des mosaïques de cultures avec forêts dégradées, des forêts claires dégradées ou de véritables savanes.

Entre les zones de rizières jointives et les zones principalement forestières, on rencontre souvent un paysage morcelé, où alternent les rizières, les friches et des vestiges de la végétation naturelle dégradée, sous forme de fourrés discontinus.

La caractéristique principale des zones forestières est qu'elles ont subi de fortes dégradations dues à l'homme au cours des 50 dernières années, par le feu ou la surexploitation. On note principalement les familles *Chrysobalanaceae* et *Dipterocarpaceae*. Le sol enherbé est parsemé de *Dillenia hookeri* (*Dilleniaceae*) et de *Holarrhena curtisii* (Arbuste à lait). *Dipterocarpus obtusifolius* a tendance à recoloniser cette zone. En bordure de la plaine cultivée, des champs sont inclus dans ces formations et forment des systèmes agro-forestiers humides (Blasco et al, 1997).

En altitude (250-400m), la répétition d'interférences biotiques conduit souvent à des types de végétation à dominance d'herbacées. Il existe pour ces dernières une grande variété de types physiologiques de formations herbacées selon la taille des graminées, la composition floristique, l'abondance et la taille des ligneux. Le type le plus répandu est peut-être celui dans lequel *Imperata cylindrica* (*paillotte*) est dominante avec des hauteurs moyennes de 80 à 150 cm.

3.4.5.2 Diversité écologique

Démarche générale

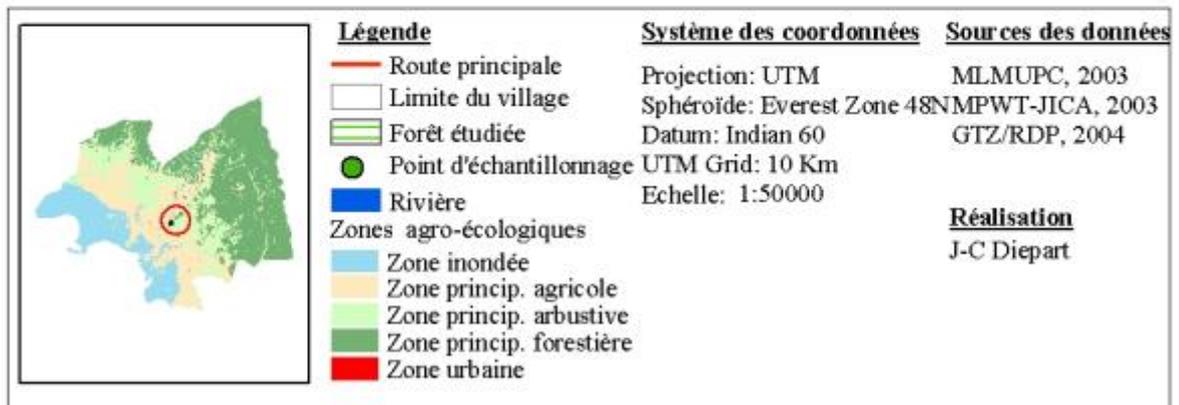
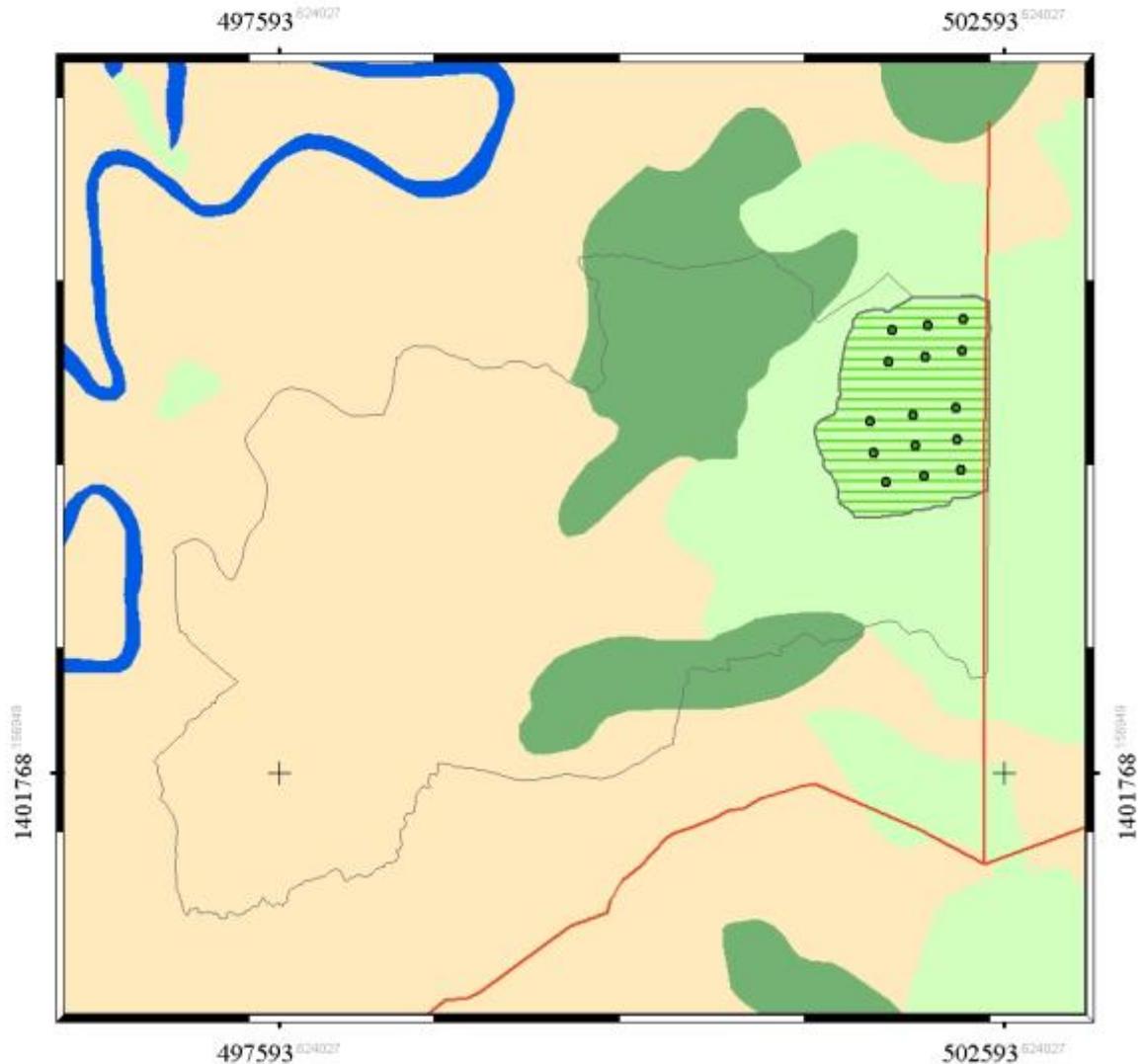
A l'instar de la démarche entreprise dans la zone inondée, un inventaire participatif a été réalisé dans cette zone agro-écologique. La zone forestière étudiée est située dans le village de Chong Da, à 24 km à l'est de Kampong Thom. La zone forestière étudiée porte le nom de Tbong Damrei (*les éléphants du Sud*) car la zone était une aire de repos appréciée des cornacs à l'époque de Angkor. Elle couvre une superficie de 150,8 hectares (carte 11) et est gérée par une communauté forestière depuis 2001. C'est la raison pour laquelle les frontières de la forêt étaient déjà établies. Un échantillonnage systématique de 1% de la superficie totale de la forêt a été effectué. La superficie de l'échantillon est divisée en 15 lots mesurant 1.000 m². Pour chacun des lots, un cercle d'échantillonnage est tracé et chaque espèce rencontrée (tous types de produits forestiers) est inventoriée. Les noms khmers sont d'abord relevés et permettent, à l'aide du dictionnaire des plantes utilisées au Cambodge, de retrouver les noms de l'espèce, du genre et de la famille. Des indicateurs relatifs à la structure des espèces sont calculés. Les diamètres « *dbh* » sont relevés et classés en trois catégories (plus de 60 cm, entre 30 et 60 cm et moins de 30 cm). L'importance de la régénération naturelle ou végétative est aussi relevée. Ensuite, les utilisations de chaque espèce ligneuse sont inventoriées. Des indicateurs sur la qualité du bois et sur sa vitesse de croissance terminent l'inventaire.

Diversité des espèces

Les inventaires forestiers participatifs font apparaître une très grande diversité de produits ligneux, même dans cette zone arbustive fortement dégradée. Les produits non ligneux ont été également inventoriés, mais ne sont pas présentés dans cette partie.

Sur une petite superficie échantillonnée, 32 espèces appartenant à 17 familles ont été ainsi dénombrées. Les familles les mieux représentées en nombre d'espèces sont les *Dipterocarpaceae*, les *Guttiferae*, les *Myrtaceae* et les *Melastomaceae*. Compte tenu de la dominance de ces espèces et la composition floristique rencontrées, la forêt étudiée présente les caractéristiques essentielles des forêts sèches à *Dipterocarpaceae*.

Carte 11. Inventaire forestier à Chong Da (Tbong Damrei)



L'indicateur de densité du couvert végétal est obtenu en additionnant la fréquence d'apparition de chaque espèce, en ce compris les fûts et les éléments de régénérations végétative et naturelle. Dans ce cas de figure, les mêmes familles répertoriées ci-dessus arrivent en tête de classement. Et en particulier les *Dipterocarpaceae* avec *Dipterocarpus obtusifolius* var. *subnudosus*. Les espèces *Syzygium* sp. (clou de girofle) de la famille des *Myrtaceae*, l'espèce *Garcinia delphyana* des *Guttifereae* et l'espèce *Gluta laccifera* (Laquier de Birmanie) des *Anacardiaceae* sont également très bien représentées.

Même si en moyenne le diamètre des espèces ligneuses est très faible, c'est parmi les familles *Dipterocarpaceae* et *Myrtaceae* que l'on trouve le plus grand nombre de fûts de gros calibre.

Si l'on considère la régénération, paramètre essentiel à toute activité de reboisement de ces zones dégradées, on constate que la régénération végétative est plus vigoureuse que la régénération naturelle. Cela s'explique facilement par la pauvre qualité du sol dans les forêts étudiées (acrisols et arenosols) et les nombreuses activités d'exploitation de la forêt pour le bois de feu. Les *Guttifereae*, *Dipterocarpaceae* et *Myrtaceae* sont logiquement les familles qui représentent le mieux ce groupe. En régénération naturelle cependant, en plus des familles habituellement rencontrées, on trouve beaucoup d'*Euphorbiaceae* (Croton joufra).

Diversité des usages

Des informations relatives à l'usage que les villageois font des différents produits forestiers sont ensuite répertoriées. Il s'agit ici des déclarations de villageois sur l'usage réel des produits et non d'informations relevées exhaustivement dans la littérature botanique disponible (Dy Phon, 2000 ou Khamat, 2004). Les différents types d'utilisation sont ensuite classés en 10 catégories. Il y a, en général, plusieurs usages par espèce. En moyenne, ce nombre est de 2,5 mais, pour certaines espèces, il peut s'élever à 6. Les espèces importantes en terme de densité du couvert végétal ne sont pas les espèces les plus valorisées (en termes du nombre d'usages faits).

Parmi les 10 catégories établies, les produits ligneux pour le bois de feu ou la fabrication de charbon, sont de loin les plus utilisés. Les espèces les plus usitées à cet effet appartiennent aux *Guttifereae* et aux *Myrtaceae* (tableau 3-6)

Tableau 3-6. Utilisation des essences ligneuses dans la forêt d'étude.

Utilisation	Nombre d'espèces recensées	Familles représentatives
Bois de feu	21	<i>Guttifereae, Myrtaceae</i>
Colonne de maison	17	<i>Guttifereae, Myrtaceae</i> <i>Melastomaceae</i>
Charbon	13	<i>Guttifereae, Myrtaceae</i>
Fruit	9	<i>Myrtaceae, Rubiaceae, Sapotaceae</i>
Ebénisterie	8	<i>Dipterocarpaceae</i>
Traitement médical	6	<i>Annonaceae, Bignoniaceae, Rubiaceae</i> <i>Rutaceae</i>
Toiture	3	<i>Sapotaceae, Guttifereae</i>
Fabrication d'ustensiles ménagers	2	<i>Myrtaceae</i>
Résine	1	<i>Dipterocarpaceae</i>
Fleurs aromatiques	1	<i>Bignoniaceae</i>

3.4.6 La zone forestière

La zone forestière consiste principalement en forêts denses semi-décidues. Il s'agit de formations développées sur sols constamment humides, dans des régions où la pluviométrie annuelle moyenne est partout supérieure à 1.200 mm: la saison sèche varie en effet entre 3 et 5 mois. Il existe un éventail de types : depuis les forêts denses décidues jusqu' aux peuplements presque entièrement sempervirents. En réalité, sous ces climats tropicaux à saison sèche marquée et intense, une partie des arbres de la strate dominante sont décidus, au moins partiellement. Une strate discontinue de sujets émergents se situe entre 40 et 50 m de hauteur et domine une strate principale continue. Dans la première, on note les cimes volumineuses, étalées ou non, appartenant à des *Ficus*, *Heritiera javanica* (*Sterculaceae*), *Dipterocarpus alatus* (*Dipterocarpaceae*), *D. costatus* (*Dipterocarpaceae*), *Shorea vulgaris* (*Dipterocarpaceae*).

La strate continue présente une forte épaisseur, comprise entre 20 m et 30 ou 35 m. Elle est très hétérogène car aucune famille n'y domine nettement. Cette strate peut être sempervirente lorsque dominant les *Guttiferaeae* ; elle est, au contraire, nettement décidue lorsque les *Leguminoeae* sont en supériorité numérique. Cette forêt est donc pratiquement fermée quand elle n'est pas perturbée. Le sous-bois est peu dense, bien que riche en espèces ligneuses. Les *Graminea* sont rares. On note beaucoup de lianes, de bambous et d'épiphytes.

4 Acteurs et territoires ruraux à Kampong Thom

4.1 Objectifs

Les attitudes, les croyances, les perceptions et les codes moraux des hommes ainsi que les relations qu'ils entretiennent participent pleinement à la construction du territoire rural. Cette dimension sociale et culturelle du territoire représente, en somme, les ressources dont les acteurs ont hérité, qu'ils ont adoptées, ou créés, pour aborder les défis de leur environnement social et naturel. C'est dans cette perspective que ce chapitre visera à comprendre les jeux d'acteurs contribuant à la structuration de l'ensemble social rural au Cambodge, et à Kampong Thom en particulier.

La démarche vise à cerner la personnalité des principaux acteurs en considérant la dimension historique comme une composante essentielle de leur comportement et de leur rationalité (Peemans, 2002). Cette démarche tente de reconstruire le système de relations qui caractérisent l'époque actuelle, avec ses spécificités et ses caractères majeurs, et à comprendre les logiques d'action des acteurs en milieu rural. A l'instar des autres chapitres de cette même partie, la démarche vise essentiellement à proposer une grille de lecture qui puisse rendre compte de la situation, proposer des balises de compréhension et des pistes opérationnelles de recherche pour l'étude de terrain.

4.2 Démarche générale

Aucun travail systématique de terrain n'a été effectué dans le cadre de ce chapitre. En revanche, les observations de la vie rurale, la participation aux cérémonies et à la vie publique ainsi qu'un engagement social de deux ans dans la province justifient les idées avancées et accréditent le choix ou la réinterprétation des références de littérature. Quand ils ont été jugés nécessaires, des interviews semi-structurés de personnes ressources ont été conduits. Et dans la mesure où elle est un indicateur de sens pour comprendre la société rurale au Cambodge, la langue khmère a été utilisée comme un outil d'analyse à part entière.

Les principes de construction des relations sociales en milieu rural au Cambodge seront d'abord évoqués avant d'aborder les domaines d'influence qui impliquent les acteurs ruraux majeurs dans la construction sociétale du territoire.

4.3 Une approche de l'histoire récente au Cambodge

Appréhender la personnalité historique des acteurs ruraux exige une attitude rigoureuse dans l'étude des processus de l'histoire longue et récente au Cambodge.

L'histoire récente du Cambodge est sujette à des interprétations contradictoires. Une première école de pensée estime, par exemple, que le génocide perpétré par les Khmers Rouges a véritablement atomisé la société khmère, ne laissant derrière lui qu'une juxtaposition d'individus sans aucun lien social résiduel (Ovansen et al, 1996). Des académiques ont pris la balle au bond allant jusqu'à affirmer que les établissements humains khmers ne sont pas de véritables communautés dans le sens où elles ne sont pas de véritables entités sociales ou morales, mais une juxtaposition de maisons où les gens protègent avant tout leur intérêt et n'entrent pas dans des interactions sociales plus larges. Viviane Frings va même jusqu'à dire que l'absence de sens de solidarité et leur dégoût pour toute forme d'organisation et de travail collectif en dehors d'accords volontairement et occasionnellement conclus entre parents et amis ne sont pas un héritage de 14 années de politiques collectivistes même s'ils ont été exacerbés par cette expérience, mais ils résultent d'une tradition de longue date (Frings 1997, 1993 et 1994). Ces propositions normatives fortes restent très influentes au Cambodge.

Un deuxième courant de pensées estime, par contre, qu'après 20 années d'instabilité, la société cambodgienne reviendrait progressivement aux modes de structuration et de fonctionnement qu'elle avait connus avant guerre. May Ebihara qui a été la seule à mener des études ethnographiques avant et après les guerres dénonce la simplicité de ces arguments dans la mesure où ils ne prennent pas en compte les changements impressionnants survenus ces trente dernières années (Ebihara, 2002).

L'approche défendue dans cette étude aimerait montrer qu'en fait la société khmère n'est ni folle ni détruite et qu'elle ne retournerait pas vers son passé avec nostalgie. Cette société est en revanche constamment recréée par ses citoyens, par une négociation quotidienne à travers l'action des Cambodgiens. La rupture des années septante et la transition subséquente vers l'économie de marché n'ont pas éradiqué les systèmes sociaux cambodgiens, mais les a plutôt redessinés. Une étude menée à la fin des années nonante a justement montré que les réseaux informels ne sont pas dissouts au terme de conflits violents, mais changent dans leur composition en réponse aux pouvoirs et aux réseaux économiques associés (Coletta et al, 2000).

Il sera fait appel à une approche basée sur le concept de "*rappports sociaux*". L'approche classique « *Etat-Paysans-Marchés* » présuppose traditionnellement que la croissance économique du monde rural précède la démocratisation des institutions rurales. Le concept de rapports sociaux apporte une originalité intéressante car il permet de mieux expliquer le rôle des institutions et le caractère contradictoire et non mécanique de cette transition. Compte tenu de l'approche de l'histoire récente défendue dans cette étude, l'enjeu de ce chapitre sera de comprendre comment les rapports sociaux

ont pu se transformer et se recomposer au cours des différentes étapes de l'histoire récente du Cambodge.

En gardant à l'esprit la nature conflictuelle des rapports sociaux, le concept de capital social est défini par Pye comme le niveau de confiance entre les membres d'une société qui rend possible l'action collective (Pye, 1999). Ces sentiments de confiance réciproque se matérialisent sous la forme de réseaux d'échange ou de transmission de valeurs, de normes culturelles ou de croyances. Il englobe au moins deux dimensions majeures, en interaction, qui déterminent les formes et le contenu de l'action collective : une dimension verticale et une dimension horizontale. Krishna définit cette dimension horizontale comme le capital social relationnel : les institutions, les valeurs et les normes qui déterminent les interactions entre personnes et qui rendent possible l'action collective. Il définit par contre la dimension verticale comme le capital social institutionnel : la reconnaissance de la distribution des pouvoirs et des responsabilités dans une structure sociale, forcément hiérarchisée. Uphoff note que le capital social relationnel prédispose les individus à l'action collective alors que le capital social institutionnel crée les espaces et les conditions qui facilitent cette même action collective (Uphoff cité par Pellini, 2005).

4.4 Interdépendances sociales dans le Cambodge rural

L'idée principale sur laquelle repose cette partie est liée à la notion d'interdépendance, traduite en khmer par *dépendance réciproque*. Cette notion synthétise en effet assez bien la nature des relations sociales khmères.

4.4.1 Hiérarchies sociales et pouvoir

La stratification sociale de la société cambodgienne est très importante et est le produit d'une longue histoire. Toutes les relations sociales sont ordonnées selon une hiérarchie. Chacun se positionne et s'identifie en fonction de ses supérieurs et de ses subordonnés. Même si elle n'est pas immuable au regard de l'histoire longue, cette réalité culturelle contemporaine est enchâssée au plus profond de l'âme khmère. Le vocabulaire quotidien utilisé par les Cambodgiens pour s'adresser aux leurs, en famille et au travail, fait référence à cet ordre des gens. La hiérarchie s'exprime avant tout en fonction de l'âge : un aîné est une personne qui mérite le respect. Le statut n'est pas seulement fonction de l'âge: le genre, le niveau de richesse, le savoir, la réputation de la famille, la position politique sont aussi des lieux qui génèrent et dans lesquels s'exercent le pouvoir. Même si les réseaux hiérarchiques se forment dans des domaines divers qui entrent en interaction, une certaine classification de l'ordre des gens est opérée de façon très instinctive et naturelle par les Cambodgiens. Un paysan aisé, capable de fournir du travail ou du crédit à plusieurs familles est, par exemple, placé plus haut sur l'échelle sociale qu'un chef de village qui ne possède qu'un pouvoir administratif. Une tenancière d'épicerie est, par son métier, facilitatrice d'un petit carrefour social dans

le village. Elle détient un pouvoir lié à sa connaissance reconnue des « histoires » du village. Une épicière itinérante (*neak roksi* : personne qui cherche de quoi manger), même si elle dispose d'un salaire supérieur à l'épicière du village, est moins bien considérée que cette dernière parce qu'elle vit une partie du temps en dehors du village, hors du contrôle social des villageois. Dans l'administration, mais également dans les villages, le mot khmer (*Cone Chaw* : petit enfant) est évoqué pour qualifier la personne qui est sous les ordres d'une autre.

Il n'est pas culturellement acceptable de remettre cet ordre des gens en cause. Un proverbe cambodgien indique à ce propos qu'il n'est pas conseillé à une personne de faible rang de défier une personne de plus haut rang (*kom yok pong moine chul neung thmar*, On ne frappe pas une pierre avec un oeuf).

Une distinction se manifeste cependant entre les responsables administratifs et les détenteurs de l'autorité morale et religieuse. Cette distinction s'inscrit dans une croyance populaire que la gouvernance ressort du domaine politico-administratif et que les valeurs relèvent du domaine religieux ou sacré.

Dans un processus de négociation, une décision est généralement entérinée quand le « chef » de la négociation demande à l'ensemble des acteurs impliqués si l'unité peut être trouvée (dans les termes énoncés et compris en l'occurrence par les acteurs). Cette notion d'unité (*aekepiap*) est fondamentale. Implicitement, c'est comme si les protagonistes de la négociation disaient : « *Nous avons conscience des liens hiérarchiques qui nous unissent, mais nous sommes d'accord d'avancer ensemble. Et pour préserver notre unité, nous nous engageons à respecter cet ordre social qui nous unit* ».

4.4.2 Pratiques multiformes du clientélisme

Pour décrire les jeux relationnels entre personnes, les pratiques de clientélisme sont fréquemment évoquées. Le terme de pratiques met ici en évidence la pluralité des formes sous lesquelles s'exercent ces jeux de patronages.

4.4.2.1 Modèle conceptuel classique

James Scott, qui a étudié en détail ces coutumes clientélistes en Asie du Sud-Est, définit les relations de patronage comme « des liens dyadiques entre deux personnes qui impliquent une amitié instrumentalisée dans laquelle une personne de haut statut socio-économique use de son influence et ses ressources pour fournir protection ou avantage à une personne de plus faible rang, en échange de quoi cette dernière fournit réciproquement soutien, assistance et services personnels » (Scott, 1993). Au Cambodge, ces pratiques clientélistes sont le produit culturel d'une histoire longue.

Dans une étude dense sur le sujet, Judy Ledgerwood et John Vijghen précisent qu'un paysan cambodgien ne peut exister sans un patron. Ils affirment que ces pratiques de patronage forment le tissu social des villages ruraux qu'ils ont étudiés à travers le pays durant les dix dernières années (Ledgerwood et Vijghen, 2002). Plusieurs types de patron se différencient en fonction de leur pouvoir relatif et en fonction des domaines dans lesquels ils sont influents. Le concept de réseaux semble donc approprié pour conceptualiser ces jeux complexes d'acteurs. L'observation montre, par exemple, que des réseaux de patronage dans la sphère administrative sont parfois fortement imbriqués dans des réseaux de patronage paysans (entre un riche paysan fournisseur de crédit et ses clients emprunteurs).

Pour éviter d'idéaliser ces pratiques d'échange de services et de protection, Meas Nee et Moira O'Leary font remarquer, à juste titre, que ces pratiques clientélistes sont régulièrement insidieuses et sont, *de facto*, des formes d'exploitation entre ruraux (Meas et al, 2003).

Quoi qu'il en soit, dans un pays rendu socialement et politiquement instable par une vingtaine d'années de guerre, et toujours fragile économiquement, le système de patronage remplit une fonction sociale très importante. En effet, dans une société marquée par de fortes différences de niveau de vie et en l'absence de mécanismes formels de protection sociale, les pratiques de patronage sont aussi des modes d'organisation collective qui jouent un rôle important dans la reconstruction économique du pays. Ce qui passe pour une forme d'exploitation peut également se lire aussi comme un système de protection essentielle à la reproduction des équilibres sociétaux et comme une opportunité individuelle de sécuriser son avenir. Favoritisme et privilèges sont bien évidemment au coeur de ces jeux dyadiques, mais ils ne sont en rien contradictoires avec les préceptes moraux khmers. Le fait même d'être exclu de la clientèle d'un patron engendre plus de plainte que la « corruption » elle-même (Ebihara, 1968 et 2002).

4.4.2.2 Spécificités cambodgiennes des pratiques clientélistes

Le système de patronage est séculaire au Cambodge. A l'origine, il était construit autour du Dieu-Roi père de la nation (selon le culte brahmane du *devaraja*). Ce système englobait l'intégration sociale, la sécurité du peuple, la loyauté et l'hommage au Roi. Par essence, il s'agit d'un système de dépendance interpersonnelle qui permet la gestion collective de l'incertitude socio-économique. Il mérite l'appellation "patronage" dans la mesure où le contrôle de certaines ressources entretient les relations de pouvoir. Pour appréhender ces réseaux dans le Cambodge rural contemporain, le modèle conceptuel classique de Scott nécessite au moins quatre amendements.

Une première précision d'importance: dans la paysannerie khmère, les réseaux parentaux sont les lieux privilégiés où des relations de patronage s'instituent (Marston, 2002). Les cercles familiaux

restreints ou élargis sont, en fait, des espaces sociaux très divisés dans lesquels coexistent différentes zones d'influence. Une deuxième réinterprétation du modèle de patronage proposé par Scott est liée à la permanence des liens entre patrons et clients. Alors que Scott conceptualise des liens quasi permanents de loyauté et de protection, l'observation du monde rural montre que ces liens bien que hiérarchiques sont constamment en flux et renégociés entre patrons et clients (Marston 2002). Troisièmement, il apparaît aussi que la relation dyadique entre patron et client est plus ou moins équilibrée, en ce sens qu'elle assure une certaine forme de solidarité (sécurité) sociale. Cette observation doit elle-même être nuancée selon les réseaux de patronage. Dans les réseaux administratifs, on observe par exemple des déviances autocratiques de certains patrons envers leurs clients. En revanche, dans la paysannerie khmère, le paysan patron reste un paysan parmi ses collègues. Sa position de patron ne l'exclut en rien des activités usuelles de sa fonction de paysan. Ledgerwood et Vighjen observent cependant des variantes contemporaines de pratiques de patronage en milieu paysan qui sont plus excluantes, dans la mesure où la tendance est souvent que les clients plus aisés jouissent plus aisément de la protection et des ressources du patron aux dépens des plus pauvres (Ledgerwood and Vighjen, 2002). Enfin, les relations entre patrons et clients revêtent également une dimension d'autorité morale. Dans son étude pionnière, May Ebihara observe, en 1962, la personnalité qu'elle juge la plus importante du village où elle travaille. Elle écrit : « Mr Ing, bien qu'il ne possède pas de position officielle est le vrai leader du hameau et possède une formidable autorité informelle. Agé de 66 ans, il fut bonze de la pagode durant 7 ans et est un grand défenseur des activités religieuses. Il est maintenant *achar*. D'un niveau de richesse moyen, il a une personnalité douce, mais aussi forte et décisive. Le très bon caractère de Mr. Ing est largement reconnu dans le village et ses traits de caractère lui confèrent l'autorité morale pour organiser et diriger des activités communautaires dans le village » (Ebihara, 1968). Cette dimension morale dans l'exercice de l'autorité est un élément crucial d'interdépendance et de cohésion sociale au Cambodge.

4.4.3 Systèmes de réciprocité sociale dans les villages

La prévalence et la force des réseaux de patronage ne signifient en rien que des formes de solidarité sociale sont totalement absentes des villages khmers. Des systèmes traditionnels de réciprocité demeurent très actifs dans les villages et constituent les liens sociaux majeurs qui créent ou renforcent les communautés rurales khmères (Kim, 2001). A l'instar du patronage, le trait caractéristique principal de ces systèmes informels de réciprocité est d'être très intégrés aux systèmes de parenté dans les villages (intra ou inter ménages).

Ces systèmes informels de réciprocité revêtent des formes très variées. Sahlins distingue trois types de liens de réciprocité selon la valeur des services échangés et la façon dont cette valeur est calculée. La réciprocité généralisée consiste tout d'abord en des dons altruistes de services dont la valeur n'est pas calculée ou pour lesquels il n'y a pas d'attente de retour (Sahlins, 1972). En plus de la

traditionnelle responsabilité des différents membres d'un ménage pour assurer la protection physique de l'ensemble de leur groupe familial, les liens de réciprocité généralisée au sens de Sahlins se manifestent dans le Cambodge rural, par exemple, au moment des périodes de soudure par l'instauration de crédits céréaliers sans intérêt, lors de la constitution ponctuelle d'un groupe de travail au sein du village pour la construction d'une école, d'un pont ou d'un puits collectif. L'observation attentive de la vie dans les villages montre que ces pratiques de coopération intra-village et inter-famille sont toujours très vives. Des sentiments d'attachement ou la volonté de s'investir pour le bien public dans une activité du village ne sont pas des sentiments étrangers aux villages ruraux contemporains. Cependant, Kim observe que ce type de réciprocité équilibrée a tendance à s'affaiblir, même au sein du groupe familial, en raison de la réintroduction de la monnaie en 1983 et la réinstitution de l'économie de marché (Kim, 2001).

Sahlins distingue aussi des liens de réciprocité équilibrée dans lesquels la valeur du service ou du bien échangé est plus soigneusement évaluée et fait l'objet d'une transaction plus rationnelle. Dans le Cambodge rural, les groupes de travail rizicole qui s'instaurent entre familles au moment de la transplantation des plantules ou de la récolte du paddy (les deux étapes du travail rizicole les plus exigeantes en main d'œuvre) en sont l'exemple le plus frappant. En s'engageant à fournir le repas pour un groupe de travail, le propriétaire d'une rizière reçoit de l'aide de ses collègues villageois pour les travaux rizicoles sur ses parcelles. En contrepartie, il s'engage à prêter, pour les autres riziculteurs du groupe, un nombre d'heures équivalent au nombre d'heures dont il a bénéficié. Ces systèmes d'échange existent préférentiellement au sein d'un même groupe parental, mais n'excluent certainement pas des contacts avec des groupes non parents. Dans ce cas, les systèmes de réciprocité se noueront entre personnes se situant dans une position sociale similaire (le plus souvent d'un ménage paysan avec un autre ménage paysan).

4.5 Des domaines d'influence dans les villages ruraux de Kampong Thom

Pour affiner la compréhension du tissu social et des jeux d'acteurs dans les villages ruraux khmers, l'approche défendue ici consiste à identifier et à décrire des domaines d'influence qui conditionnent les processus de prises de décision en milieu rural. Il s'agit de représenter conceptuellement des zones d'influence qui sont, dans la réalité, forcément entremêlées. Ces domaines impliquent des types de patron et des mécanismes de solidarité différents. Ils mettent aux prises une diversité d'acteurs qui participent, par leurs jeux et leur interaction, à la construction et au fonctionnement social des villages khmers. Les modes de prises de décision dans les villages khmers sont des synthèses complexes de ces réseaux de domination et de solidarité. Pour un observateur européen, la compréhension est rendue d'autant plus difficile que les personnes influentes sont souvent impliquées dans plusieurs domaines d'influence ou passent d'un domaine à l'autre. De ce point de vue, la mobilité sociale est un phénomène réel dans le Cambodge rural.

Le premier domaine d'influence est le domaine politico-administratif officiel constitué du chef de commune, de village, des différents conseillers officiels ainsi que de l'officier de sécurité en poste au village ou à la commune. Le deuxième domaine, celui où se concentre le vrai pouvoir économique du village, est le domaine des hommes puissants capables, comme nous l'avons vu plus haut, de fournir crédit et travail aux autres villageois. Le troisième domaine se constitue autour de la pagode et s'exprime sous la forme des nombreuses associations de pagode où se construit et s'accumule véritablement le capital social des villages. Le quatrième domaine est le lieu de l'organisation de l'assistance au développement dans les villages ruraux par les personnalités des villages qui se font instruments d'action des organisations non gouvernementales locales ou internationales.

4.5.1 Le domaine politico-administratif

Au Cambodge, la structure administrative et politique est divisée en province (*khet*), district (*srok*), commune (*Khum*), puis village (*Phum*) et enfin groupe (*Krom*). A l'exception de la dernière unité administrative qui a été créée du temps de la république khmère (1979-1989), ce découpage administratif de la vie politique est similaire à celui qui prévalait avant 1970 au Cambodge. Cependant, la façon dont fonctionnent aujourd'hui ces différents pouvoirs administratifs est une combinaison nouvelle entre les formes traditionnelles de gouvernance (interdépendantes et hiérarchiques), le renforcement d'un parti politique fort et les nouvelles structures socio-économiques locales liées à la réintroduction du petit capitalisme local.

4.5.1.1 Perspectives historiques

Durant la période qui suivit l'indépendance du Cambodge en 1953 et qui précéda les vagues de coups d'Etat, de luttes armées, de révolutions et de guerres civiles des années 70-80, les deux chefs, celui du village et celui de la commune, étaient élus localement par la communauté des villageois. Les hommes étaient élus pour leur compétence, leur niveau d'alphabétisation, leur bon caractère et leur niveau de richesse dans la mesure où la fonction était assez exigeante en temps de travail. Cependant, le chef de sous-district (équivalent à la commune, *khum*) était considéré comme le véritable lien entre les villageois et les niveaux administratifs supérieurs. Il était responsable de la collecte des taxes, de la résolution de conflits et de l'organisation et l'exécution des travaux publics. Les deux chefs de village et de sous-district étaient considérés comme des gens du terroir alors que les chefs de district étaient considérés eux comme des personnes importantes (*neak thom*).

Durant le régime du Kampuchéa Démocratique (1975-1979), ces niveaux de pouvoirs locaux furent balayés par des chefs de zones agricoles instituées par les Khmers Rouges et au sein desquelles les

villageois étaient assignés et intégrés dans des coopératives de production. Ces coopératives étaient souvent administrées par des gens extérieurs au village ou à la commune. Si l'organisation administrative a été complètement bousculée, Serge Thion, un des rares témoins directs européens et encore vivants de cette période, montre que les réseaux de patronage étaient toujours les traits caractéristiques principaux des relations sociales, même si les personnes et les sources de pouvoir étaient différentes : le contrôle de la production alimentaire, des temps de travail et des mouvements de population (Thion, 1993).

Avec la République Populaire du Kampuchéa, régime politique qui fait suite aux régimes des Khmers Rouges, les grandes orientations politiques du Cambodge sont définies par le pouvoir communiste vietnamien, véritable leader politique du Cambodge à cette époque. Les divisions administratives propres au Cambodge d'après l'indépendance sont restaurées, mais toutefois, trois éléments importants singularisent les structures du pouvoir politique de cette période.

Un niveau administratif supplémentaire, le groupe de solidarité (*Krom Samaki*, groupe de solidarité), est créé pour organiser la production agricole. Trois ou quatre groupes de production étaient généralement observés par village. Le chef de village, qui était responsable de ces groupes, contrôlait ainsi la production agricole dans son ensemble, mais aussi la distribution du paddy. Il opérationnalisait le système de vente/achat de riz à l'Etat, sur base de prix d'Etat souvent très inférieurs aux prix des marchés parallèles.

Les chefs de village n'étaient pas élus mais plutôt sélectionnés en fonction de leur histoire politique. Très justement, le régime vietnamien a cherché à choisir des dirigeants dont le passé historique récent (leur implication dans les structures administratives khmères rouges) ne pouvait être sujet à la méfiance des villageois. Des personnes politiquement neutres furent ainsi mises au pouvoir (Heder, 1980). Les chefs d'équipe étaient ensuite choisis par les responsables villageois, selon leur appartenance politique (Frings, 1997). Les chefs de commune et de district étaient eux sélectionnés sur base de critères plus politiques, comme la sympathie pour les idées communistes ou parmi les personnes qui avaient affiché une certaine résistance durant l'ère de PolPot.

La source de pouvoir principale des chefs de villages et de communes la plus controversée était liée au rôle central qu'ils avaient joué dans la redistribution des terres qui suivit la proclamation officielle en 1989 de la propriété privée de la terre. En réalité, le système de production agricole par groupe de solidarité s'était déjà avéré peu efficace et ne jouissait pas du soutien de la population cambodgienne dès le début des années quatre-vingt. C'est la raison pour laquelle les chefs de groupes, de village et de commune avaient déjà, avant la formalisation de la distribution des terres en 1989, procédé à une redistribution des terres dans leurs villages. Des principes d'équité étaient

théoriquement appliqués (redistribution d'une superficie équivalente de terres par actif), mais les personnes responsables de la redistribution se sont très souvent adjudgé les meilleures terres ou même des superficies supérieures (Frings, 1994 et Diepart 2002).

Les années qui suivirent la République Populaire du Kampuchéa marquent un tournant dans les rapports de pouvoir politique au niveau local. En 1989, l'abandon officiel d'un système politique centralisé et l'instauration d'une économie planifiée sont les prémisses du changement de constitution entériné en 1993. Ces changements structurels au niveau national ont des répercussions importantes au niveau local. L'abandon officiel des ventes de riz à l'Etat, qui donnaient aux chefs de villages le contrôle de la production et de la consommation, a considérablement affaibli le pouvoir politique de ces élites. Cet abandon a également eu des répercussions sur le pouvoir économique que les chefs détenaient dans la mesure où leur position ne leur permettait plus de détourner une partie des stocks à leur profit (Ledgewe wood and Vigjhen, 2002). Les déplacements libres des personnes furent également réautorisés, ce qui a aussi été un facteur de fragilisation du contrôle exercé par ces élites politiques locales. L'Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) qui a présidé à la destinée du pays au début des années nonante, s'est ingéniée à ne pas utiliser les structures administratives qui prévalaient contribuant à placer au devant de la scène de nouvelles élites et amplifiant ainsi le changement des rapports de pouvoirs dans les villages. Ces changements successifs ont progressivement érodé la légitimité des responsables politiques et administratifs locaux.

4.5.1.2 Pouvoir politico-administratif actuel en milieu rural⁷

Les chefs de villages dans le Cambodge contemporain et, par conséquent, ceux de Kampong Thom, évoluent actuellement dans un environnement administratif et politique hérité de l'histoire. Les chefs de village reçoivent aujourd'hui un salaire de 50.000 KHR (soit environ 4 USD), ce qui n'est en rien un incitant à accepter cette position. Les avantages de la position sont davantage liés au contrôle des ressources rares des villages (la terre et les ressources en eau principalement) et à l'insertion dans des réseaux externes aux villages. Les chefs de village se trouvent en effet à un poste d'observation privilégié dans leur village dans la mesure où ils ont, comparativement aux autres villageois, plus d'opportunités de contact avec l'extérieur et donc plus d'opportunités de diversifier les réseaux dans lesquels ils peuvent s'insérer : des réseaux administratifs plus larges (commune et district), mais aussi d'autres réseaux liés aux agences de développement et aux hommes économiquement forts des territoires.

La perte du pouvoir politico-administratif et économique des chefs de village au niveau local a permis de renforcer la mainmise que le Parti Populaire du Cambodge⁸ (PPC) exerce sur eux. La

⁷ La province de Kampong Thom compte 734 villages. En moyenne, ces villages comptabilisent 164 ménages (minimum 10 et maximum 789 ménages), soit une population moyenne de 837 personnes par village (52% de femmes).

nomination des chefs de village est commandée par le PPC. Engqvist argumente avec vigueur que les chefs de commune et de village ont traditionnellement été les derniers maillons de la ligne du parti et le prolongement du gouvernement central dans les villages plutôt que des agents de développement du territoire (Engquist, 2003). Une large revue de la littérature montre, à ce propos, une convergence de conclusions.

Pour les raisons décrites plus haut, les chefs de village et de commune sont très souvent des grands propriétaires fonciers. Dans la mesure où ils sont très souvent nommés par le parti au pouvoir (PPC), et donc directement responsables devant ses dirigeants, leur position n'est pas véritablement légitimée par leur population. En tout état de cause, cette position mène les chefs de village à favoriser les membres de leur groupe familial. Remise dans une perspective cambodgienne, cette propension à favoriser les membres de son groupe parent est une attitude considérée comme anti-individualiste puisque c'est exactement ce qui est attendu d'une personne généreuse. Vighjen parle à ce propos de l'idéologie khmère de l'équité (Legderwood and Vighjen, 2002). Le favoritisme en tant que tel ne crée pas de tensions dans les villages. Ce qui pose problème et amène la contestation n'est pas la critique du système mais le fait d'être exclu de la clientèle d'un patron. En résumé, les responsables de village dans le Cambodge rural contemporain occupent donc « potentiellement » une position-clé dans la structure sociale rurale car ils se trouvent au croisement de différents réseaux de patronage dans lesquels ils sont à la fois patrons et clients.

Au niveau des communes, la dynamique politique de ces dernières années a été marquée par la mise en place, sous l'impulsion et le soutien principal du ministère de l'Intérieur, d'un vaste mouvement de décentralisation de compétences politiques et de déconcentration de certaines responsabilités du niveau national vers les provinces, les districts et les communes. L'idée est de placer une nouvelle structure gouvernementale proche des citoyens pour établir des institutions plus démocratiques basées sur des principes de bonne gouvernance. Mais le processus présente une ironie majeure au Cambodge. Alors que l'essence même du processus est de placer une structure gouvernementale de proximité, il n'y a aucune preuve que ce processus ait été adopté en consultation ou en réponse à des pressions de la société civile (Pellini et Ayres, 2005). La décentralisation doit être appréhendée comme une initiative politique émanant principalement du gouvernement central.

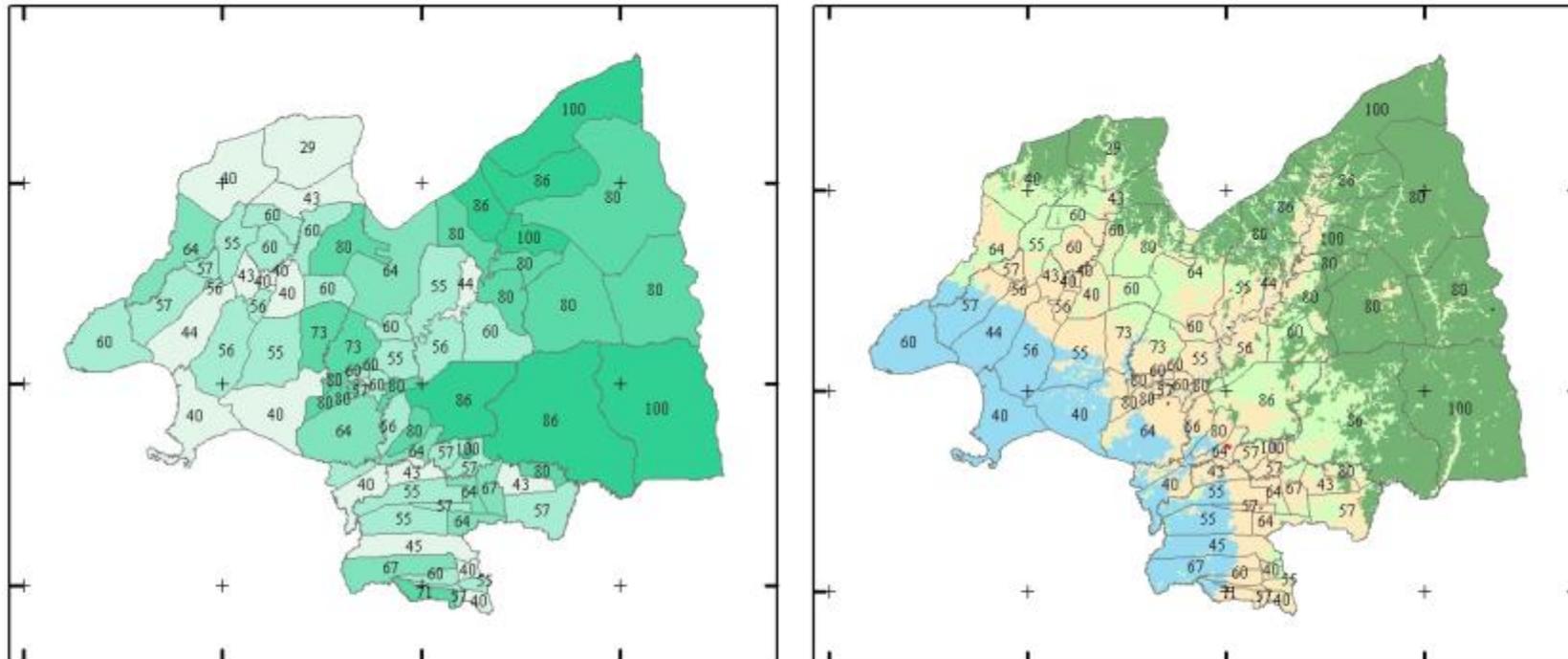
Des élections communales ont eu lieu en 2002 pour élire des conseils communaux devant désormais assumer un nombre important de responsabilités dans la gestion du territoire. Dans la mesure où ils sont élus (et non désignés), ces conseils communaux représentent une nouvelle structure gouvernementale qui est responsable devant leur population dans les prérogatives qui leur sont as-

⁸ Un parti qui s'est créé par recombinaison des structures dirigeantes de la République Populaire du Kampuchéa.

signées. L'observation montre que, même si ce changement représente une façon radicalement nouvelle de concevoir le tissu social et la qualité de la participation populaire, la réalité de la vie politique des districts, communes et villages demeure encore très marquée par les structures et les mécanismes politiques autocratiques hérités de l'histoire.

A ce propos, la carte 12 montre la distribution géographique des tendances de vote de ces élections communales de 2002. Dans la mesure où le Parti Populaire du Cambodge est largement dominant, la représentation des résultats est faite en fonction du pourcentage des sièges attribués à des conseillers PPC. Ce pourcentage est lui-même directement fonction des choix électoraux faits par la population. De façon cohérente avec les objectifs de compréhension de la structure et du fonctionnement des territoires ruraux à Kampong Thom, la carte électorale est comparée au zonage agro-écologique établi au chapitre précédent. Elle montre assez nettement que les communes de la zone forestière (forêts sempervirentes et décidues très productives) sont largement sous le contrôle du PPC. Il faut se garder d'établir ici des liens de causalité, mais l'observation de cette corrélation constitue assurément un élément à considérer pour des études de terrain approfondies sur la gestion institutionnelle des ressources forestières. Cette observation peut en effet s'interpréter comme une stratégie explicite (et réussie) du PPC pour le contrôle de zones de ressources naturelles d'intérêt national. En revanche, les équilibres politiques des communes de la plaine inondée semblent plus nuancés. Les communes y paraissent moins sous le joug du parti au pouvoir, à l'exception d'une seule, à l'extrême Ouest de la province, qui constitue en fait une des zones de pêche d'eau douce les plus productives du Cambodge. Le chef de cette commune est d'ailleurs le frère du chef de district, figure de proue du PPC dans le district. La situation des communes de la zone agricole ne permet pas de porter un diagnostic pertinent à ce stade. Nous reviendrons en détail dans la partie III sur les enjeux de la décentralisation dans la gestion des ressources naturelles.

Carte 12. Tendances politiques des conseils communaux à Kampong Thom



Pourcentage des sièges de conseillers communaux attribués au PPC

- 29% - 50%
- 51% - 60%
- 61% - 70%
- 71% - 80%
- 81% - 100%

Système des coordonnées

Projection: UTM
 Sphéroïde: Everest Zone 48N
 Datum: WGS 84

Echelle 1:1750000

Sources des données MLMUPC, 2003
 MoI, 2002

Réalisation J-C Diepart

Zones agro-écologiques

- Zone inondée
- Zone principalement agricole
- Zone principalement arbustive
- Zone principalement forestière
- Zone urbaine

4.5.2 Le domaine des hommes économiquement forts

Les riches et les personnes puissantes forment une plate-forme très influente dans les affaires du village. Leur position est similaire à celle que James Scott décrit dans son ouvrage de référence « *The Weapons of the Weak* ». Elle est assez universelle dans ce sens que la richesse et le pouvoir ont toujours été des forces jumelles. Ces personnes exercent leur influence et se posent dans les communautés rurales comme des personnes-ressources incontournables

Les notables du village sont des personnes-clé sans lesquelles aucune décision liée aux fonctions de production des ménages et du village ne peut être prise, tant pour les activités de la sphère des ressources naturelles que pour les activités non agricoles.

Les hommes forts des villages sont des gens du cru, des enracinés dans les « histoires » du village et qui ont, par conséquent, gagné le respect et la confiance des autres villageois. Forts de leur renom et du respect des autres, ils répandent leur richesse en répartissant travail et crédit dans le village. Ils possèdent beaucoup de rizières, du bétail et un outillage plus performant que celui des ménages paysans modestes. Ce sont eux qui tiennent les clés des systèmes « informels » d'endettement et qui ont la capacité de fournir du travail à plusieurs familles au moment de la transplantation du riz ou de la récolte. Ils peuvent également assurer le rachat d'une terre d'un paysan surendetté ou dans une situation de crise aiguë.

Ils ont acquis progressivement leur richesse en tissant des liens étroits avec le parti politique populaire du Cambodge, parce qu'ils ont adopté une position de leader à un moment opportun de la vie du village (en établissant des contacts étroits avec des agences de développement par exemple). Ils jouissent parfois du soutien de membres de leur famille vivant à l'étranger. En réalité, c'est bien souvent une combinaison de ces facteurs qui permet à des personnalités économiquement fortes d'émerger dans un village. Les hommes forts des villages sont très souvent des agents du parti au pouvoir et ils sont, par voie de conséquence, facilement capables de contredire ou de prendre temporairement la place du chef de village.

Alors que, jusqu'il y a peu, les circuits monétaires et les marchés du travail étaient inscrits dans les limites d'un même village ou d'une même pagode, l'observation du monde rural actuel montre que les familles paysannes ont une tendance forte à investir en dehors du village. Alors que la pauvreté a augmenté dans les zones rurales de Kampong Thom ces dernières années, la dépendance des paysans envers leur patron a paradoxalement diminué et avec elle la protection offerte en échange.

4.5.3 Le domaine spirituel et associatif

Dans leurs travaux de recherche sur le Cambodge rural d'avant-guerre, Jean Delvert et May Ebihara estiment qu'aucune institution communautaire formelle et permanente n'existait (Delvert, 1961 et Ebihara, 1968). Des travaux récents de la littérature académique aboutissent aux mêmes conclusions (Legderwood and Vighjen, 2002, Meas et al, 2003 et Pellini, 2004). De nos jours, ces institutions communautaires se regrouperaient sous le vocable unificateur, mais ambigu, de « société civile ». Et de fait, si l'on s'en tient à une définition de la société civile qui pose l'existence de groupes d'intérêts faisant pression sur les agences gouvernementales dans le cadre d'un mouvement de démocratisation du développement, il paraît justifié de dire qu'aucune organisation de ce type n'existe ou n'a jamais existé au Cambodge. Les liens de parenté ont toujours prévalu sur les liens de solidarité communautaire. Par contre, si l'on élargit la base de réflexion en considérant l'ensemble des mouvements communautaires, nonobstant l'existence ou non de leur dimension politique, cette affirmation normative devient caduque et inappropriée pour rendre compte des mouvements sociaux dans le Cambodge rural contemporain.

En effet, la compréhension des mouvements sociaux et des dynamiques communautaires au Cambodge et à Kampong Thom se doit forcément de considérer le domaine religieux. Dans la mesure où les pagodes sont, au-delà du cercle familial, le centre de la vie communautaire dans les villages ruraux et qu'elles sont un espace communautaire de discussion et de rencontre, le domaine religieux est le lieu principal de la formation et de l'accumulation du capital social dans les villages khmers. La dimension spirituelle est indissociable de la dimension associative. Elles font partie intégrante du même mouvement communautaire. Dans la conscience collective khmère, le domaine religieux est celui où se forment et se transmettent les valeurs et les normes morales. En cette qualité, il est tout à fait distinct du domaine politico-administratif.

4.5.3.1 Pagodes et structuration du territoire

Traditionnellement, une pagode n'est pas strictement liée à un et un seul village. Une pagode représente un lien entre 6 à 10 villages. La structure du territoire est, par conséquent, tout à fait particulière. A titre d'exemple, la carte 13 montre l'agencement spatial d'une pagode et de ses villages membres, dans le district de Stong dans le nord-ouest de la Province. Cet exemple est choisi car il est jugé représentatif de la structure du territoire rural à Kampong Thom. Le fond de carte est une image satellite de 2002 qui provient de la Commission du fleuve Mékong. Elle a permis de digitaliser les zones villageoises habitées en lien avec la pagode. La pagode de Botum se situe à un point de convergence entre 6 villages. Les zones villageoises habitées sont articulées sur des axes routiers de saison sèche et en particulier sur des chemins agricoles empruntés par les charrettes à boeufs. La carte montre que les villages ont une structure peu dense et plutôt éparpillée. Les zones

villageoises forment un habitat continu entre plusieurs villages. Les villages n'ont d'ailleurs traditionnellement pas de limites administratives, même si le ministère de l'aménagement des territoires fait maintenant pression pour établir de telles frontières.

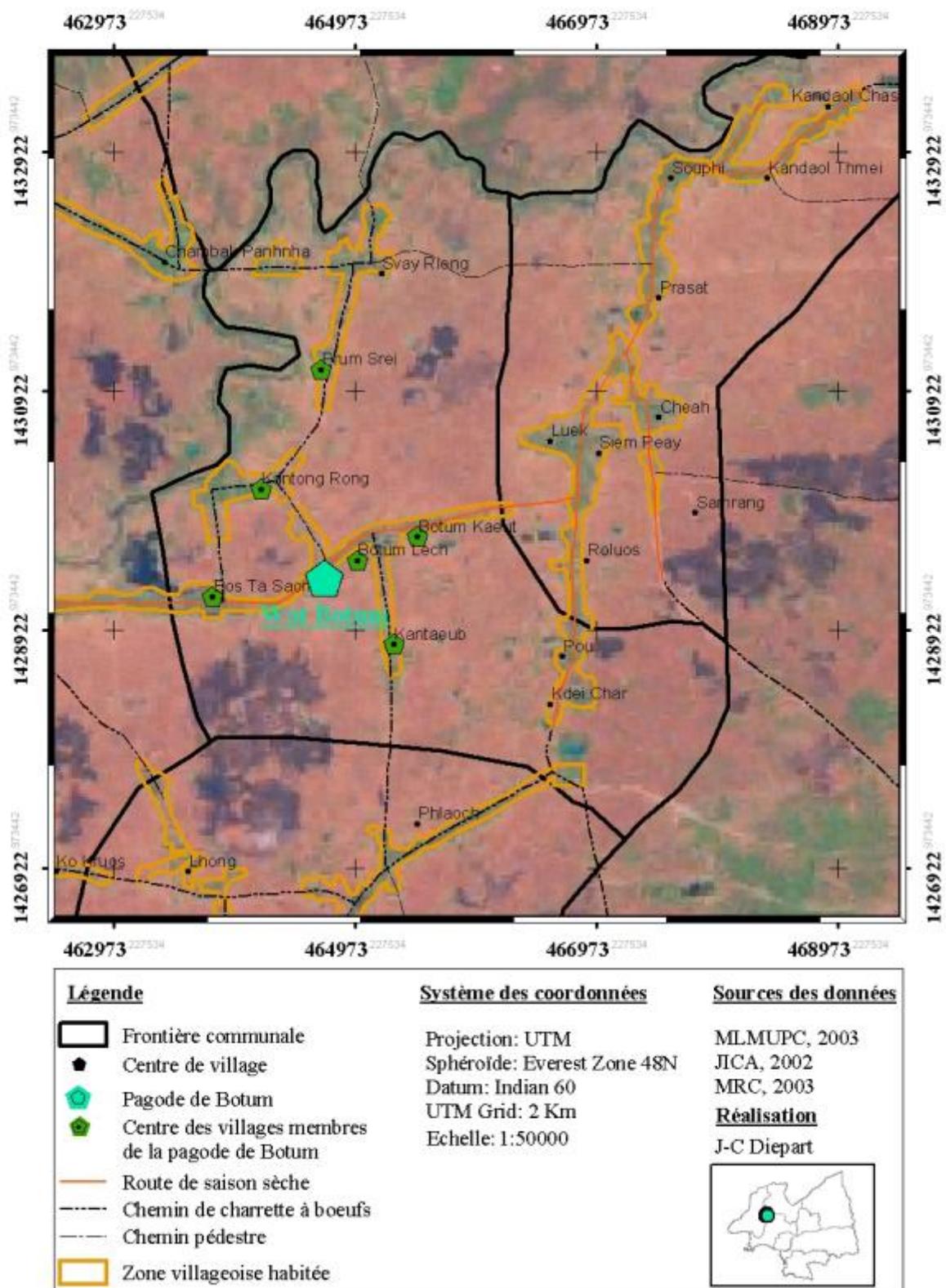
Dans la construction traditionnelle du territoire, l'école primaire fait partie intégrante des terres de la pagode, car historiquement, les systèmes éducatifs sont intimement liés aux systèmes de transmission du savoir à la pagode. L'organisation des villages khmers est donc tout à fait particulière. Les zones habitées sont peu denses et étirées le long des voies de communication, sans un véritable ordre apparent. La pagode et l'école, centres de partage et de transmission des valeurs et du savoir, se situent en fait en dehors des villages. Ce type d'organisation très diffuse du territoire remonte à plusieurs siècles. Il peut aussi se lire comme la cause ou la conséquence d'un faible niveau de cohésion sociale.

4.5.3.2 Les dits du bouddha

Le Cambodge est un Etat où le bouddhisme Theravada est une religion d'union qui concerne une très large majorité de la population. Le bouddhisme vécu au Cambodge est un bouddhisme animiste dans lequel les divinités surnaturelles liées aux divinités naturelles sont très présentes. Sur le plan de la doctrine du Bouddhisme Theravada, inscrite dans les « Quatre Nobles Vérités », le rôle exercé par la religion dans ce processus de cohésion sociale est assez ambigu.

Les préceptes du Bouddhisme insistent sur la notion de Karma. S'inscrivant dans l'idée d'impermanence et la perception d'un temps cyclique de réincarnations continues, le Karma soutient que la situation personnelle et sociale d'une personne dans cette vie dépend des mérites acquis dans les vies précédentes et que l'amélioration des conditions de vie dans cette vie actuelle est vaine. Au mieux, l'individu peut accumuler des mérites pour améliorer sa situation dans la vie suivante. Cette doctrine accorde une légitimité en quelque sorte à un ordre social des choses et des gens qui serait donné dès la naissance.

**Carte 13. La pagode de Botum et ses villages:
éléments de structuration du territoire**



4.5.3.3 La pagode et son comité

Un groupe de bonzes (plus ou moins 30 selon l'importance de la pagode) forme le cœur du groupe religieux. Ils sont assistés de novices et des bonzes femmes. Le noviciat dans les pagodes revêt une importance capitale en termes éducatifs car il permet l'accès d'une population pauvre à des modes informels de connaissance et d'apprentissage. Au Cambodge, les systèmes éducatifs se sont reconstruits après la période khmère rouge, à partir de ces modes informels d'éducation teintés de religiosité. En plus du rôle éducatif pour les jeunes, le noviciat dans les pagodes est une forme d'orphelinat où sont recueillis les jeunes sans famille. Dans le parcours de vie d'un jeune, le noviciat n'est qu'un passage vers une vie laïque et un emploi.

Pour la gestion quotidienne de la pagode, les bonzes sont assistés de laïcs, nommés *achars*, qui sont des personnes élues par les villageois de la pagode. Les achars sont des aînés qui ont eux-mêmes été bonzes un moment de leur vie. Les achars sont des personnages centraux dans la vie sociale des villages dans la mesure où ils sont à l'initiative des différentes activités communautaires initiées à la pagode et veillent à l'éducation religieuse des novices. Leur autorité morale est indéniable.

Chaque pagode est également assistée d'un comité, qui est une institution sociale et non politique formée par des représentants (élus ou assignés) de la communauté des villageois. Les comités de pagode sont presque exclusivement constitués d'achars (les bonzes ne peuvent pas faire partie de ces comités). Les tâches principales de ces comités sont d'évaluer les besoins des bonzes et des novices, d'assurer la rénovation des bâtiments de la pagode et d'organiser les célébrations bouddhistes. Parce qu'ils jouissent de la confiance des villageois, les achars sont chargés de la gestion de ces comités et de la collecte des dons lors des cérémonies. De concert avec les achars de la pagode, ils décident également comment ces fonds seront dépensés. Amaldo Pellini note qu'un ordre hiérarchique très clair définit la structure et le fonctionnement de ces comités de pagode. A l'instar de Williams Collins, il considère le leadership de ces comités comme un élément déterminant de leur dynamisme et de leur bon fonctionnement (Pellini, 2005). Il estime par ailleurs que l'adhésion d'un village ou non à une pagode plutôt qu'à une autre dépend essentiellement du charisme d'un des bonzes ou achars (communication personnelle, 2005). Ces comités de pagode trouvent leur origine dans la période d'Angkor au moment des invasions Cham du Siam et du Yeknam que subissaient le Royaume. C'est de fait au niveau des pagodes et avec le concours des bonzes que les souverains organisaient les comités de résistance. Le souverain et son armée se reposaient très étroitement sur ces comités (Narak, 1998).

4.5.3.4 Associations de pagode

Les comités de pagode ont un rôle qui se cantonne généralement à la rénovation des bâtiments de la pagode mais aussi aux projets communaux comme par exemple la mise en place et l'entretien d'une pépinière arboricole. Le capital initial de l'association de pagode vient de contributions en espèces des villageois au moment des cérémonies religieuses. Par la suite, le paiement d'intérêts de crédit que l'association consent envers les villageois est la source de revenu (Pellini, 2005).

Pour répondre à un besoin spécifique de la communauté ou de façon plus durable, le comité de la pagode met en place une association de pagode dirigée par un comité spécifique (de membres élus ou assignés). Ces associations de pagode représentent le principal lieu d'échanges communautaires dans les villages ruraux khmers (Aschmoneit, 1995). Elles sont véritablement le lieu de formation du capital social relationnel.

Narak montre que les comités et associations de pagode furent les premiers maillons de la vie sociale qui réémergèrent après les tourments des années 1970-1990 et, en particulier, la destruction systématique des comités et associations de pagode par les autorités khmères rouges (Narak, 1998). C'est aussi sur base du modèle de fonctionnement de ces associations de pagode que le tissu social de la société civile s'est progressivement reconstruit au cours des années qui suivirent le régime khmer rouge. Des associations de pagode se sont ainsi multipliées au niveau des villages afin d'amplifier les efforts (insuffisants) qui étaient déjà réalisés par ces associations au niveau de la pagode. Cette observation a été recueillie dans plusieurs villages à Kampong Thom et confirmée personnellement par Amaldo Pellini.

Une étude menée depuis 1995 dans le district de Stong (Pagode Botum dont la localisation est détaillée à la carte 13) a permis d'identifier pas moins de 29 associations liées directement ou indirectement à la pagode (Narak, 1998). Chaque association met en pratique une valeur centrale du bouddhisme: le salut individuel de l'être. La structure et le fonctionnement de ces associations sont assez diversifiés. La figure 4-1 propose un résumé synoptique des éléments caractéristiques de la structure et du fonctionnement de quelques-unes de ces associations. Elle est basée sur des informations contenues dans Naraka (1998).

Si, théoriquement, les comités de pagode sont des institutions sans vocation politique, l'observation des villages contemporains montre que ce n'est plus exactement le cas. L'instrumentalisation politique des associations est bien réelle, en particulier dans la perspective des élections, quand les partis politiques cherchent à s'allier la participation populaire. Cette volonté politique d'infiltration des

milieux communautaires khmers révèle à suffisance l'importance des enjeux sociaux abordés par ces associations.

A l'opposé du pouvoir politico-administratif, la caractéristique principale de ces associations et du pouvoir moral exercé par leurs leaders est leur inscription dans un intervalle de temps bien délimité qui traduit leur caractère transitoire. Les achars sont la plupart du temps dans une position de leaders pour réunir les forces vives des villages de la pagode, collecter les dons nécessaires à la mise en place de l'association ainsi que de ses activités en tant que telles.

Cette capacité de pouvoir fédérer les villageois autour d'un projet commun temporaire vaut à certains achars⁹ la dénomination de *Me Khyol*, le chef du vent). Le vent symbolise ici l'aspect transitoire de leur « *mission* ». Dans cet engagement, ils font preuve à la fois d'une volonté d'aller de l'avant en tant que leaders, mais aussi de prendre le risque d'une perte de statut en affichant publiquement leur humilité. Leur rôle est d'aller volontairement au-devant des villageois et de leur demander leur aide. Collins traduit textuellement leur attitude en écrivant que, lorsque le *Me Khyol* s'adresse à ses compagnons, c'est comme s'il leur disait : « *J'ai besoin de votre aide pour accomplir une tâche pour le bien commun* ». Et en acceptant de contribuer pécuniairement ou en temps de travail, c'est comme si les villageois lui répondaient : « *J'ai besoin de vous pour risquer de me demander mon aide et reconnaître la valeur de mon travail ou de ma contribution pour la poursuite du bien commun* » (Collins, 1998).

⁹ Il est plus rare, mais pas impossible, que des villageois « *non achars* » se portent leaders d'une activité de la pagode.

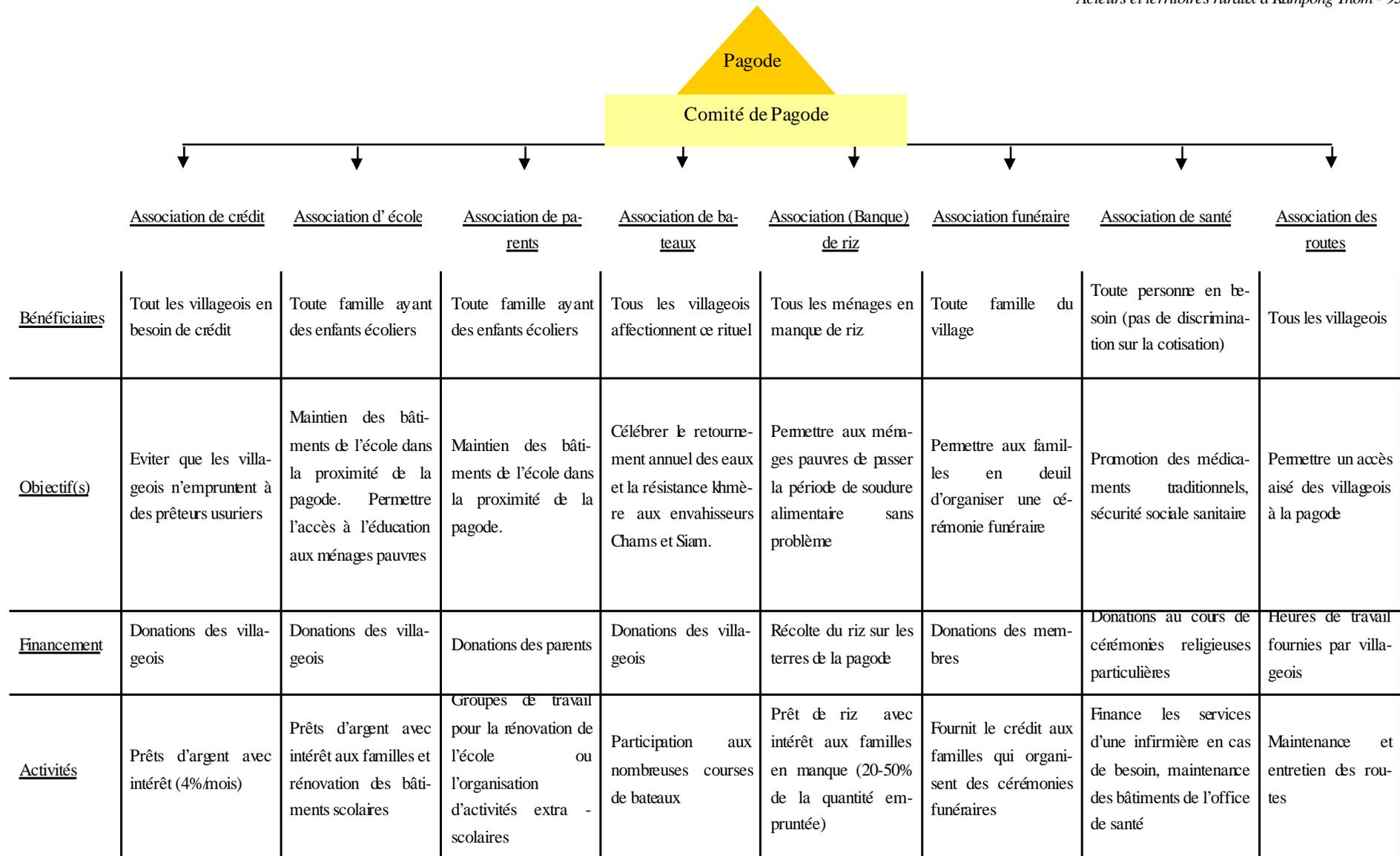


Figure 4-1. Schématisation de la diversité structurelle et fonctionnelle de certaines associations de pagode à Kampong Thom

4.5.4 Le domaine de l'assistance au développement

Le domaine de l'assistance au développement est un domaine puissant, mais récent qui a émergé au Cambodge au moment de l'Autorité Transitoire des Nations Unies au Cambodge. Après la libération de janvier 1979, à peine, une poignée d'institutions internationales se sont impliquées dans la reconstruction du Cambodge. Les autres, massées dans les camps de réfugiés en Thaïlande, restaient frileuses à entrer au Cambodge, non à cause de l'instabilité qui y régnait, mais principalement en raison des directives imposées par les gouvernements qui les finançaient. C'est avec l'arrivée de l'APRONUC qu'un cortège d'ONG internationales a afflué au Cambodge, se posant souvent en vainqueurs des Khmers Rouges. Serge Thion, un des rares observateurs de l'avant et après Khmers Rouges et très critique sur le rôle que les ONG jouent au Cambodge depuis cette période, trouvait le spectacle pathétique (Thion, 1999). Début des années nonante, les Cambodgiens étaient déjà debout et résilients. Voilà 10 ans déjà qu'ils avaient entamé, sans experts internationaux, la reconstruction de leur pays. La section précédente a montré que ces dynamiques cambodgiennes se sont constituées à partir des comités et associations de pagodes.

Pour rationaliser leur aide au développement et à la reconstruction, les agences des Nations Unies ont lancé le concept de VDC (Comité de Développement Villageois) pour harmoniser les influx humanitaires. L'idée était de travailler avec des groupes élus localement capables de décider comment l'aide au développement devait être dépensée. Ces groupes étaient en fait l'instrument que les donateurs utilisaient pour opérationnaliser l'aide internationale dans le cadre de leur agenda politique propre. Le nouveau gouvernement du royaume comprit vite la perte de contrôle que ces VDC « internationaux » représentaient et décida de créer ses propres VDC. Ces derniers remplacèrent rapidement les premiers. Le changement est important puisque l'Etat reprit en main la gestion et l'implémentation de l'aide étrangère en la couplant avec l'autorité du Parti Populaire du Cambodge.

Avec les organisations « non-gouvernementales » internationales des quantités considérables d'argent ont été amenées et, avec elles, des logiques externes pour le dépenser. Mais tout ceci a été fait principalement par la création et le soutien d'ONG cambodgiennes. Ces organisations locales se présentent volontiers comme les porte-drapeaux de la « société civile » cambodgienne. Elles sont bardées de tout un langage de participation, de lutte contre la pauvreté, de transparence et d'*empowerment*, même si l'agenda politique de leur donneur leur est très souvent étranger.

A Kampong Thom, 24 ONG locales existent et travaillent dans des niches porteuses du développement rural : amélioration des *livelihood*, du *gender mainstreaming* ou de la *good governance* ; des mots qui n'ont d'ailleurs aucun équivalent en langue khmère. Aucune d'entre elles ne travaille

spontanément avec des associations de pagodes décrites plus haut et qui sont pourtant des émanations authentiques de la société rurale khmère (Arnaldo Pellini, communication personnelle).

Le principal souci des organisations est la recherche de financement auprès des donateurs nationaux ou internationaux qui permet de pérenniser leur structure, parfois aux dépens de la cohérence de leur action et de leur message.

En raison des flux d'argent que ces organisations de la « société civile » peuvent drainer dans les villages, elles représentent par contre maintenant un lieu de pouvoir important et un acteur fort dans les processus de prises de décision en milieu rural. Leurs actions entrent d'ailleurs très souvent en convergence avec les structures politico-administratives ou les hommes forts des villages.

5 Ménages paysans et territoires ruraux à Kampong Thom

5.1 Objectifs

L'approche du territoire rural de Kampong Thom reste incomplète. Elle est, jusqu'à présent, centrée essentiellement sur les forces écologiques et les acteurs dominants et ne rend compte que de façon partielle de la dynamique et des potentialités du milieu. Des questions se posent dès lors assez naturellement : comment les ménages paysans « normaux » valorisent-ils et donnent-ils forme au territoire de la province ? C'est aussi dans la perspective de ces questions que s'énonçait une des hypothèses du travail selon laquelle les fonctions de production et les décisions stratégiques des ménages marquent d'une empreinte forte la dynamique du territoire. Dans une province où les ménages ruraux représentent près de 80% de la population, cette affirmation prend encore plus de sens. Les itinéraires techniques mis en oeuvre par les ménages, leurs stratégies de production ont en effet valeur déterminante sur les dynamiques territoriales.

Ce chapitre se focalisera sur les ménages paysans. Son objectif est double. Il vise d'abord à comprendre les caractéristiques générales des systèmes de production et de reproduction des ménages ruraux, c'est-à-dire les activités qu'ils entreprennent pour mobiliser les ressources disponibles et générer des revenus monétaires ou non monétaires. A leur tour, ces revenus permettent la consommation et la reproduction des équilibres nutritifs, démographiques et financiers des ménages. Il vise ensuite à cerner comment ces modes d'utilisation des ressources initient ou renforcent des dynamiques de différenciation socio-économique et de différenciation territoriale entre les ménages ruraux de Kampong Thom. Il faut insister sur le fait que l'analyse porte sur les familles paysannes de la province qu'ils représentent.

5.2 Démarche générale

La poursuite de ce double objectif se fera par le biais d'enquêtes socio-économiques générales réalisées par le Ministère du Plan en 1999. Cette enquête socio-économique est relative à un échantillonnage de ménages dont aucun membre n'est un fonctionnaire administratif (Ministry of Planning, 2003). L'observatoire du Développement rural mis en place par le programme de coopération universitaire entre FUSAGx, UCL, URPP et URA avait réalisé des enquêtes similaires dans la province mais sur base de la sélection d'une seule commune. L'intérêt des données utilisées est qu'elles couvrent de façon représentative les différentes zones agro-écologiques du Cambodge. Elles fournissent des données assez représentatives pour Kampong Thom, ce qui est plus en adéquation avec l'objectif de cette deuxième partie.

Les villages sélectionnés par la SES 1999 sont au nombre de 25. Dix ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire dans chaque village amenant à 250, le nombre de ménages enquêtés. Deux tours d'enquête couvrant la saison sèche d'une part et la saison humide d'autre part ont été réalisés. A partir des résultats bruts des enquêtes, une base de données opérationnelle a été établie et a permis de construire des indicateurs socio-économiques intéressants et en concordance avec les objectifs de l'étude.

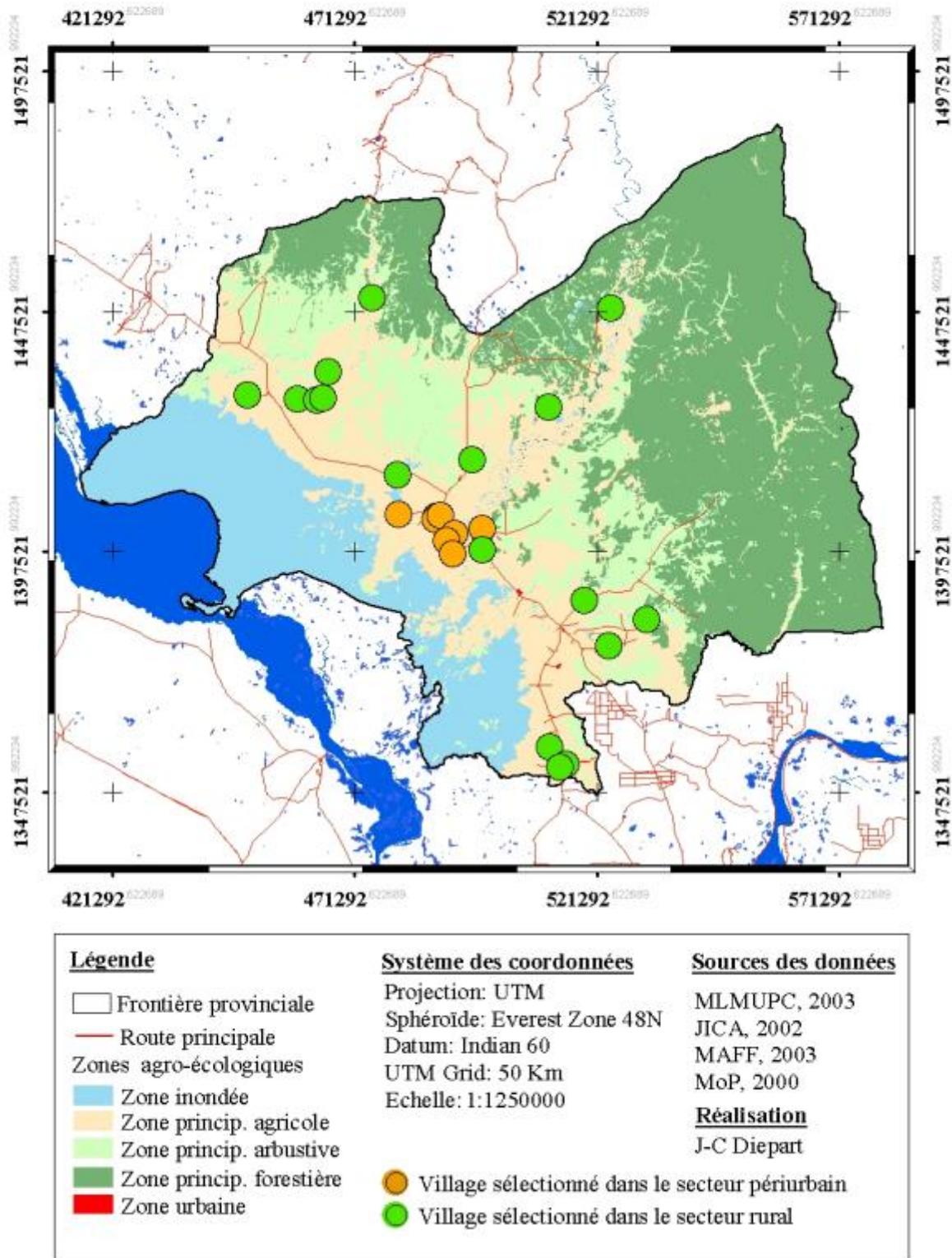
Une revue critique des paradigmes de référence influant sur la compréhension et la conceptualisation des prises de décision des ménages paysans marque la première étape de ce chapitre. Elle permettra de dégager un cadre conceptuel qui dresse les réalités de Kampong Thom. L'étude générale des systèmes de production et des revenus qu'ils génèrent se fera selon ce cadre conceptuel. Une différenciation spatiale des stratégies sera également opérée sur la base du zonage agro-écologique décrit au chapitre 3. Aussi, la base de données permet également de discriminer deux groupes de villages selon leur distance à la ville de Kampong Thom et donc à leur caractère périurbain ou rural (carte 14). Une analyse multivariée considérant simultanément toutes les variables d'étude permettra enfin de synthétiser des composantes de différenciation.

5.3 Stratégies et prises de décisions paysannes

5.3.1 Paradigmes de référence

Dans l'étude et l'analyse des modes de décision et de gestion paysannes, la littérature fait généralement référence à deux grands paradigmes largement contradictoires. Le premier, qui repose sur les hypothèses de la théorie économique néo-classique, suppose des marchés parfaits et complets, l'absence de coûts de transactions ainsi qu'une information fluide et parfaitement disponible sur les marchés pour tous les acteurs concernés. Dans le cas où ces hypothèses sont vérifiées, les décisions paysannes se font essentiellement sur base des prix des facteurs et des produits agricoles et de la correspondance entre les coûts et les revenus marginaux, garantissant l'efficacité économique, la maximisation du profit individuel et, ce faisant, du bien-être social (Timmer, 1997). Selon cette logique, la recherche de l'optimum individuel concourt à un optimum social pour le groupe. Ce paradigme a eu et garde une influence considérable dans les politiques touchant le monde paysan.

Carte 14. Zonage agro-écologique à Kampong Thom et les villages sélectionnés pour l'enquête socio-économique nationale de 1999



Le second paradigme se base sur les travaux de l'économiste russe Chayanov. Il proposait un modèle de maximisation de l'utilité paysanne intégrant non seulement les décisions de production du ménage, mais aussi les décisions de consommation de celui-ci. Ce modèle prend en considération le fait que les produits agricoles peuvent être retenus au sein du ménage pour leur autoconsommation ou vendus sur le marché. Le modèle de décision économique proposé par Chayanov repose essentiellement sur la composition et la structure du foyer paysan, c'est-à-dire la quantité de travail disponible pour les activités agricoles et la demande domestique en terme de besoins de consommation¹⁰. Au cœur de ce modèle résident deux objectifs opposés : un objectif de production qui nécessite de la main-d'œuvre agricole et un objectif de loisir¹¹, opposé au premier. Dans la tradition chayanovienne, c'est la structure démographique du foyer qui préside aux décisions de gestion agricole, et en particulier le rapport de dépendance donné par le ratio Consommateur/Producteur (C/P). Plus ce ratio C/P est faible, plus le revenu moyen par personne sera élevé dans le ménage. Le produit marginal du travail est ainsi variable entre les foyers, selon leur structure démographique. Ceci contraste tout à fait avec la théorie néo-classique de la maximisation du profit où les produits marginaux du travail sont les mêmes selon les foyers paysans et égaux aux salaires du marché du travail.

S'ils ont constitué pendant longtemps des références importantes pour la formulation de politiques rurales, la prédictibilité de ces modèles est considérablement limitée par les hypothèses initiales de leurs auteurs. Les conditions de marchés complets et parfaits sont rarement rencontrées dans la réalité et en particulier au Cambodge où ils sont très segmentés et où des inégalités importantes existent entre les producteurs et les commerçants. Par ailleurs, le modèle chayanovien repose sur une première hypothèse d'absence d'un marché du travail extérieur et une deuxième hypothèse d'accès libre à la terre en fonction de la taille du ménage. Ces deux hypothèses ne se rencontrent pas au Cambodge et en particulier dans la plaine centrale où le marché du travail non agricole est une réalité bien vivante et l'accès aux terres est une contrainte importante. En fait, il existe une série importante de facteurs qui limitent les marges de manœuvre des ménages et ces facteurs opèrent dans des proportions et selon des modalités différentes. Le cadre de définition de ces facteurs est large et fait appel à des paramètres de prix, d'accès aux marchés, de type de tenure foncière ou de force de travail disponible. Dans la plupart des cas, les risques naturels, les fluctuations du marché, les incertitudes socio-politiques, les actions de l'Etat ou les guerres créent ou renforcent un environnement d'incertitudes dans lequel les paysans doivent prendre leurs décisions. Cela signifie que dans presque tous les types de rationalité paysanne, la minimisation de la probabilité de résultats qui

¹⁰ Ces deux termes sont généralement associés dans le "Rapport de Dépendance" qui est un rapport consommateurs/travailleurs dont les termes sont pondérés par des coefficients correcteurs selon l'âge des personnes concernées.

¹¹ Littéralement : « *Drudgery-adverse peasants* » c'est-à-dire les paysans qui évitent les tâches pénibles.

pourraient s'avérer fatals pour le maintien de leurs conditions de vie, fait partie intégrante des décisions prises.

5.3.2 Cadre conceptuel alternatif

En fonction des quelques éléments théoriques qui précèdent, nous avons cherché à conceptualiser un modèle théorique systémique et opérationnel qui vise à représenter un ménage rural cambodgien comme un système ouvert finalisé par des productions agricoles et extra-agricoles, partiellement orienté sur les marchés des produits et des facteurs de production (figure 5-1). Ce modèle présente l'intérêt de faire apparaître les ménages ruraux comme des unités articulées sur les marchés agricoles et extra-agricoles et caractérisées par un engagement partiel dans les marchés des facteurs et des produits qui sont souvent imparfaits et incomplets (Ellis, 1993). Il essaie également d'intégrer une caractéristique essentielle des ménages paysans, à savoir qu'ils sont « à la fois une unité de production, de consommation et de reproduction de la force de travail familial sur des bases journalières et générationnelles » (Deere et de Janvry, 1979).

Ce modèle conceptuel n'a pas l'ambition d'expliquer l'ensemble des processus de décisions prises par les ménages ruraux ni de détailler les activités techniques de production. A cette fin, il serait indispensable de tenir compte des éléments relatifs aux structures sociales (rapports sociaux et modes d'exercice du pouvoir), aux systèmes de prix, aux types d'accès aux marchés et à la tenure de la terre (Diepart et al, 2003). Le modèle établi donne simplement une grille de lecture et de compréhension des systèmes de production et de reproduction des ménages ruraux. Quatre processus-clés sont au coeur du modèle: la gestion des facteurs de production, le processus de production agricole et extra-agricole, le processus de reproduction de l'unité et le processus de différenciation qui opèrent entre les ménages.

- ✓ La gestion des facteurs de production est la mise en adéquation des éléments utilisés par l'unité domestique pour mener ses activités productives. Les facteurs de production sont traditionnellement regroupés en trois catégories : la terre (les superficies, la dispersion du parcellaire, les qualités agro-écologiques des parcelles, le niveau d'irrigation), le capital (le capital financier, les animaux, l'outillage, le capital social et les connaissances techniques) et la force de travail familiale et extérieure ainsi que son affectation (le nombre de personnes, l'âge, le genre). Puisque l'affectation de ce travail prend forme dans un système plus global d'activités, le travail a un coût d'opportunité dont les ménages paysans sont très conscients.
- ✓ Le processus domestique de production agricole concerne les différentes activités de productions végétales et animales qui sont menées par le ménage en fonction des facteurs de production à sa disposition. En revanche, le processus domestique de production extra-agricole est le fait d'un ensemble d'activités qui marquent une rupture avec l'agriculture.

Le processus de location à l'extérieur de l'exploitation de la force de travail familial via le salariat agricole participe également au processus de productions agricoles et non agricoles. Finalement, une partie des flux générés par les processus de production est directement autoconsommée au sein même de l'unité domestique.

- ✓ Une autre partie des flux générés par les processus de production passe par des transactions monétaires et mène à la formation du revenu monétaire brut qui, après déduction des charges fixes et variables, forme le revenu net. L'autoconsommation des productions au sein même de l'unité domestique et la vente d'une partie d'entre elles contribuent à assurer la reproduction des équilibres financiers, nutritionnels et démographiques du ménage. La référence explicite aux processus de reproduction du ménage paysan permet d'intégrer les deux aspects contradictoires du développement rural, c'est-à-dire la continuité et les changements biologiques, économiques et sociaux.
- ✓ Le niveau de reproduction (démographique, nutritionnelle et financière) des ménages détermine dans une certaine mesure les modes de différenciation socio-économique entre les paysans. Nous insisterons sur ce point car il est d'une importance capitale dans le Cambodge contemporain. L'exposition rapide des paysans aux marchés, après une période où leurs rôles étaient considérablement réduits, n'est en effet pas sans conséquence sur les sociétés paysannes dans leur ensemble. C'est précisément l'aggravation des différences entre les paysans qui apparaît comme la caractéristique principale des transformations actuelles. La différenciation est elle-même renforcée par le fait que les conditions de reproduction de la société paysanne cambodgienne dépendent de plus en plus de facteurs qui échappent à sa maîtrise. Alors que des forces de décomposition importantes affectent les sociétés paysannes, celles-ci affichent pourtant un dynamisme d'adaptation et de résistance particulièrement fort.

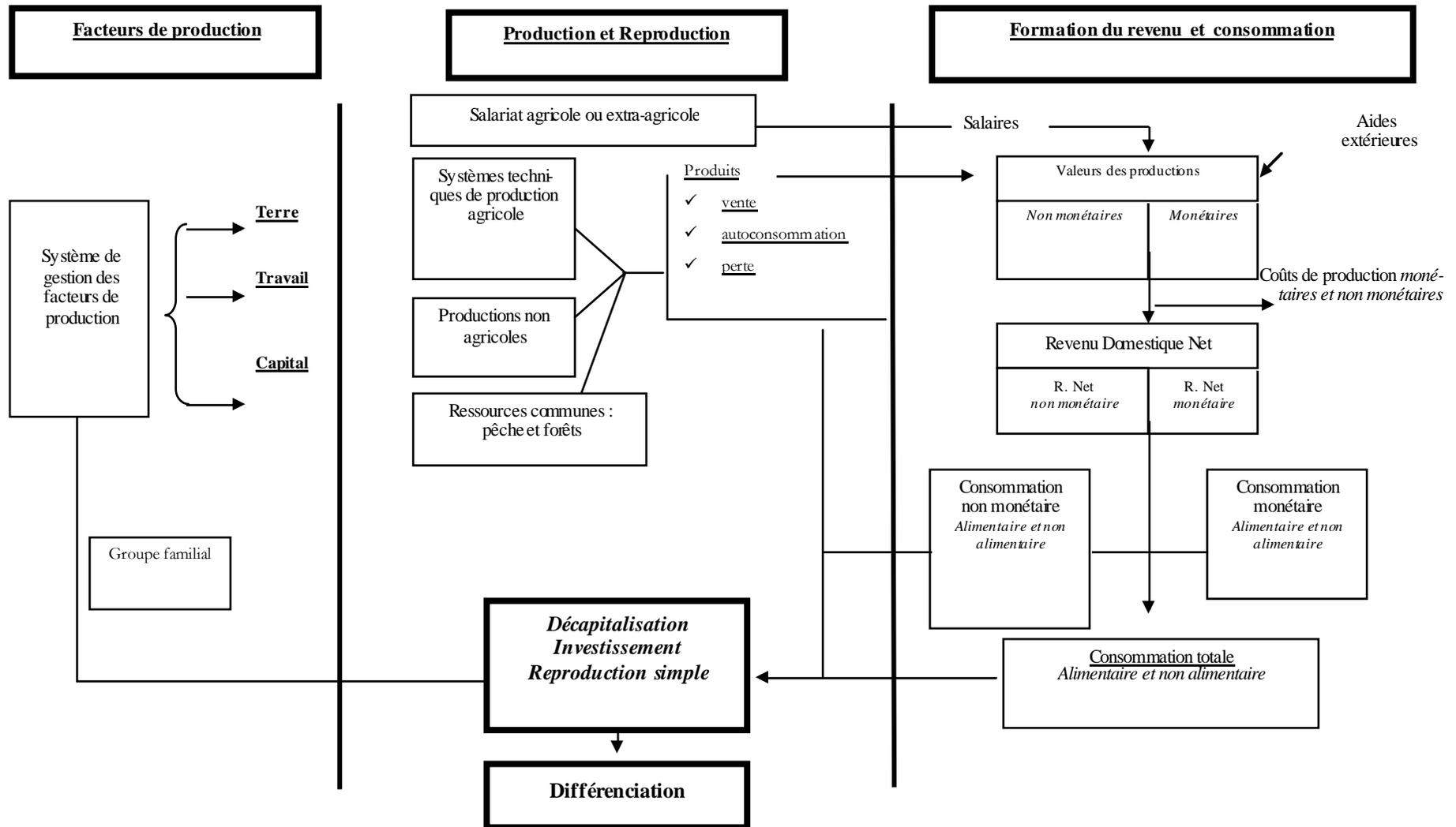


Figure 5-1. Modèle conceptuel pour l'étude des fonctions de production et de reproduction des familles paysannes.

5.4 Systèmes de gestion des facteurs de production

5.4.1 Le groupe familial

5.4.1.1 Tendances générales

La pyramide des âges relative à l'échantillon de population enquêté présente trois grandes caractéristiques démographiques du Cambodge : une population exceptionnellement jeune (la population sous les 15 ans représente 47% de la population totale) liée au taux de natalité extraordinaire des années 1980, un déséquilibre du « sex ratio » (52% de femmes et 48% d'hommes) et une faible population pour la classe d'âge 20-25 correspondant à la chute de natalité pendant les années 1974-1979 ainsi que la diminution absolue de la population masculine à cette même période (Desbarat, 1995). Les tendances démographiques générales observées pour les ménages de l'échantillon sont conformes aux moyennes nationales calculées à partir de la base de données du Recensement démographique de 1998 (Ministry of Planning, 1999).

La taille moyenne des ménages est de 5,6 personnes et la moyenne d'âge des chefs de ménage est de 41,5 ans. Cette variable connaît une dispersion importante évaluée par un coefficient de variation de 31%. La variable « âge du chef de ménage » est extrêmement importante car elle permet, comme nous le verrons plus loin, de comprendre la dynamique d'évolution des exploitations. L'analyse d'une variable en corrélation avec l'âge du chef d'exploitation permet en effet de cerner l'importance des processus de capitalisation et décapitalisation qui se jouent en fonction de la position du ménage sur le cycle de vie. Le tableau 5-1 montre une image bien connue de la démographie cambodgienne. Il apparaît que 82% des ménages sont menés par des hommes (80% d'hommes mariés). Les chefs de ménage féminins représentent dès lors 18% des ménages enquêtés, mais 12% de ces ménages sont le fait de femmes veuves. La diminution absolue de la population pendant les années 70-79 et les conflits des années 1980 ont particulièrement touché la population masculine et ont créé une rupture démographique considérable pour de très nombreuses familles rurales. L'analyse indique que cette fracture démographique a encore des répercussions importantes à l'heure actuelle. Les travaux de l'observatoire du développement rural ont montré qu'il s'agit d'une contrainte importante et d'un facteur réel de vulnérabilité (Diepart et al, 2004).

Tableau 5-1. Caractéristique démographique des chefs de ménage

		Genre		Total
		Homme	Femme	
Statut Civil	Jamais marié (e)	1%	1%	2%
	Marié (e)	81%	3%	84%
	Veuf/Veuve	1%	12%	13%
	Divorcé (e)		1%	1%
	Séparé (e)		1%	1%
Total		82%	18%	100%

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.4.1.2 Différenciation démographique

Afin de dynamiser quelque peu l'analyse démographique des ménages, des informations sur leurs effectifs démographiques sont croisées avec des informations sur le nombre d'actifs potentiels. Le rapport entre ces deux variables donne le rapport de dépendance alimentaire. Il s'agit du ratio entre la population plus jeune que 15 ans et plus âgée que 65 et celle âgée entre 15 et 64 ans. Le rapport de dépendance alimentaire quantifie la responsabilité des actifs envers les non-actifs des ménages. Il est en moyenne de 1,16, ce qui signifie que pour 10 personnes actives dans le ménage, il y a 11,6 personnes dépendantes. Le nombre de personnes actives par ménage est en moyenne de 3,7. La figure 5-2 montre que le nombre de bouches à nourrir est bien corrélé au nombre d'actifs potentiels (coefficient de corrélation linéaire, $r^2=0,789^{**}$, hautement significatif). Elle met également en évidence un élément fondamental de la dynamique démographique des ménages ruraux cambodgiens: la différenciation démographique liée au cycle de vie du ménage. Cette différenciation démographique traduit l'évolution de la force de travail du ménage en fonction de l'âge des chefs de ménage, mais aussi l'évolution de la capacité des ménages à nourrir leurs membres. Les jeunes chefs de ménage, devenus indépendants du ménage parental à la suite d'un mariage ou par héritage de terre, bénéficient d'une force de travail limitée (en général des enfants en bas âge et peu productifs) mais relativement peu coûteuse (frais scolaires et alimentaires réduits). A mesure que les enfants grandissent, la capacité de travail du ménage croît et atteint un maximum pour les ménages dont les chefs ont entre 55 et 65 ans. Plus tard, les enfants s'inscrivent dans une trajectoire de vie indépendante et fondent leur propre ménage, entraînant une incidence négative sur la force de travail du ménage parental. Quand l'outillage est manuel et la productivité du travail très faible, la référence au cycle de Chayanov est essentielle dans les stratégies paysannes.

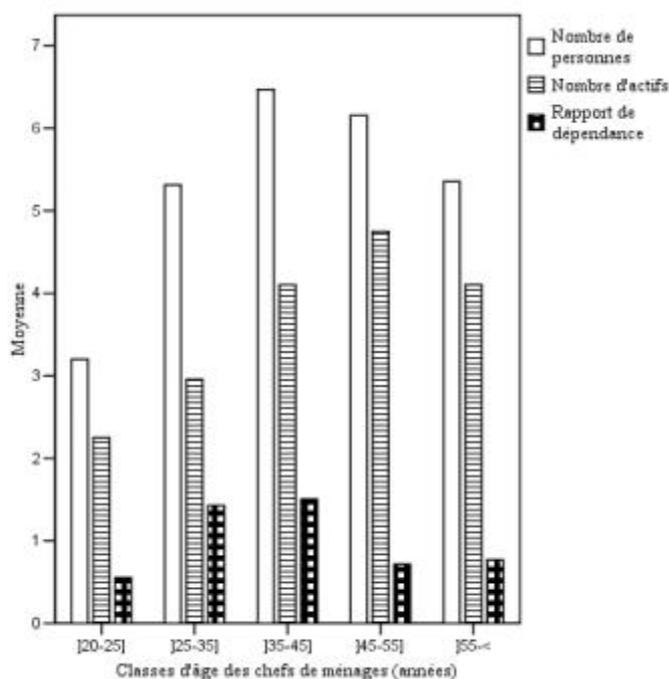


Figure 5-2. Différenciation démographique des ménages à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Le rapport de dépendance traduit en somme la capacité d'un ménage à subvenir aux besoins alimentaires et scolaires de ses membres. Nous constatons assez logiquement que ce rapport de dépendance est minimum pour les jeunes ménages, ce qui signifie que le rapport entre le nombre d'actifs et les besoins familiaux est le plus avantageux. Le rapport de dépendance augmente ensuite pour atteindre un maximum pour les ménages dont le chef a entre 35 et 45 ans. Il diminue enfin à partir des classes d'âge de 45 ans et plus, dans la mesure où les enfants quittent progressivement le ménage parental, avec pour effet une diminution de la demande alimentaire du ménage.

5.4.2 Les structures foncières

5.4.2.1 Tendances générales

A Kampong Thom, la superficie foncière moyenne des ménages n'est pas exigüe. En moyenne et d'un point de vue strictement structurel, il n'y a pas de problème de pression démographique sur les terres. Si l'on considère, par exemple, la superficie de la seule zone agricole (3.240 km²) et le nombre de ménages de la province (120.693 ménages), on obtient une superficie moyenne potentielle par ménage de 2,6 ha. Cette superficie n'est qu'une estimation qui idéalise une superficie potentielle moyenne à disposition des ménages (terres d'habitations, terres agricoles et infrastructures villageoises) sur base du zonage réalisé au chapitre 3. Pour les seules terres agricoles, les données de l'enquête socio-économique nationale de 1999 avancent une moyenne de terre agricole par ménage de 1,53 hectare, ce qui reste encore une superficie moyenne confortable. Le maximum

recensé est de 12,7 hectares. Ces ordres de grandeur correspondent à une superficie de terre maximale pour une famille paysanne. Il est communément admis qu'un nombre important de ménages possèdent des superficies de plus de 20 hectares en zone agricole ou en zone arbustive. En se focalisant spécifiquement sur les ménages paysans, ces chiffres moyens cachent en fait une grande disparité dans la superficie de terres à Kampong Thom. Quoiqu'il en soit, le coefficient de variation de la superficie de terres par ménage est de 93%, ce qui atteste déjà d'une grande disparité dans la répartition. La figure 5-3 montre qu'un pourcentage important de ménages (26%) se trouve dans des classes de superficies foncières réduites (0-0,5 ha/ménage). Une portion de ces ménages est composée de ménages sans terre (12,5%). Bien que les moyennes de superficie agricole entre les ménages de la zone périurbaine et ceux de la zone rurale ne soient pas significativement différentes (1,7 ha contre 1,4 ha), la proportion de ménages sans terre est plus importante dans la zone périurbaine (20% contre 8,8%).

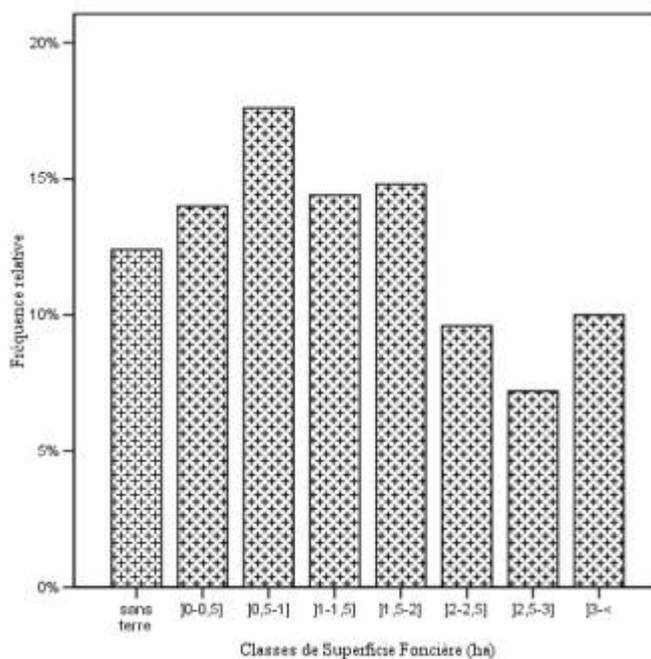


Figure 5-3. Distribution des superficies agricoles par ménage à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Les superficies agricoles sont réparties en parcelles entre les familles. En moyenne, les ménages disposent de 2,9 parcelles qui ont une superficie de 0,7 ha. Ici aussi, une forte disparité dans la répartition est la règle (Maximum : 3 ha, C.V. : 86%). Une corrélation positive hautement significative entre le nombre de parcelles et la superficie totale est notée.

5.4.2.2 Concentration foncière

L'analyse de la concentration est associée à une représentation graphique et à son interprétation mathématique¹² : la courbe de Lorenz et l'indice de Gini. La figure 5-4 présente la courbe de concentration réalisée pour les superficies agricoles à Kampong Thom, sur base des mêmes enquêtes socio-économiques de 1999. L'indice de Gini correspondant est de 0,46. Cet indice passe à 0,43 si l'on considère la capacité du ménage à valoriser ses terres agricoles (superficie agricole par actif). Un indice de Gini de 0,43 est obtenu pour décrire la concentration de la terre agricole *per capita* (figure 5-5). Ces valeurs attestent d'une concentration foncière importante.

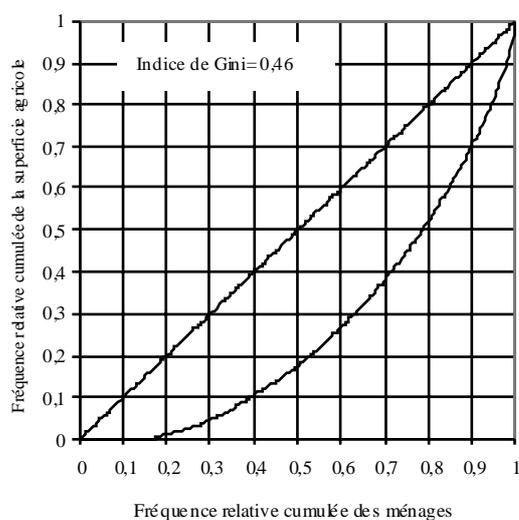


Figure 5-4. Courbe de concentration de la superficie agricole à Kampong Thom

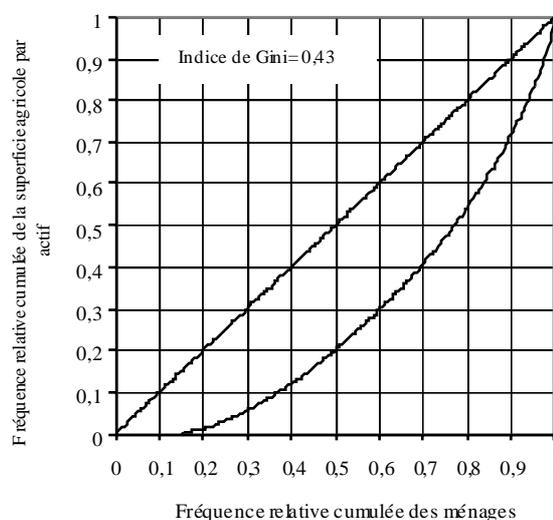


Figure 5-5. Courbe de concentration de la superficie agricole par actif à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Ces résultats sont cohérents avec les résultats de plusieurs recherches sur cette problématique foncière réalisées à partir de statistiques nationales ou dans la province. Les travaux de l'observatoire du développement rural trouvent des indices de concentration similaires (Hellebaut, 2001 et Diepart et al, 2004). Les études pionnières du CDRI (*Cambodian Development Resources Institute*) s'alignent également sur ces valeurs (Chan et al. 2001 et Chan et al, 2002). L'étude menée par le centre d'étude du développement d'Anvers sur la transition foncière confirme également ces chiffres (Van Acker, 1999). Ces valeurs semblent donc un point de départ fiable pour des études plus

¹² La courbe de Lorenz est comprise dans un carré orthonormé dont l'abscisse est la fréquence cumulée relative des effectifs et l'ordonnée la fréquence relative cumulée des valeurs de la variable étudiée. La diagonale donne la droite d'équipartition. De l'interprétation géométrique de cette courbe, on dérive le principal indice de concentration : l'indice de Gini, dont la valeur varie entre 0 et 1. Un indice de Gini de 0 correspond à la droite d'équité parfaite et un indice de Gini de 1 décrit une répartition des valeurs de la variable parfaitement inégalitaire.

approfondies des enjeux de la concentration foncière entre ménages paysans. Comme mentionné ci-dessus, l'objectif est ici de donner des premières tendances qui permettent de confirmer certaines hypothèses de travail et d'entreprendre un travail de terrain qui ait du sens.

En liant cette problématique de concentration foncière avec la différenciation démographique évoquée précédemment, un premier élément d'analyse est avancé (figure 5-6). On n'assiste pas à une décapitalisation foncière sur le cycle de vie des ménages. Ceci indique que le transfert de terre par héritage ne se fait généralement pas du vivant du chef de ménage. Les terres restent concentrées dans les mains du patriarche de la famille qui en garde l'usufruit.

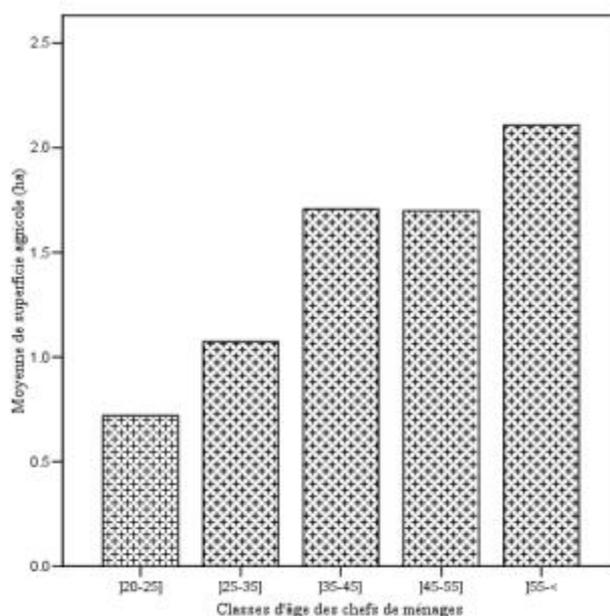


Figure 5-6. Capitalisation foncière à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.4.3 Le Capital

5.4.3.1 Tendances générales

Pour le besoin de l'étude, le capital des ménages a été classé en quatre catégories : les équipements domestiques, les équipements agricoles, les tractions animales et les équipements de transport. Les valeurs moyennes du capital par catégorie sont les suivantes : équipements domestiques (1.073.765 KHR, 268 USD, 30% de la valeur totale), équipements agricoles (180.705 KHR, 45 USD, 5% de la valeur totale), traction animale (1.304.391 KHR, 326 USD, 35% de la valeur totale) et transport (1.093.842 KHR, 273 USD, 30% de la valeur totale). Si l'on considère la dotation moyenne par ménage, la valeur moyenne du capital est de 2.537.689 KHR, soit 634 USD. La dispersion de la valeur du capital entre les ménages est plus forte encore que pour les superficies foncières (coefficient de

variation de 156%). Comme le montre la répartition du capital entre ménages selon les 8 classes de superficie foncière (figure 5-7), la dotation du capital pour les ménages paysans sans terre explique largement cette grande disparité. Ils disposent en effet d'une dotation en capital nettement supérieure aux ménages agricoles. Ceci est vrai pour les équipements domestiques, mais surtout pour les équipements de transport. Cette observation peut également se lire comme un fort investissement en capital des ménages ruraux dans des activités qui marquent une distinction nette avec les activités agricoles stricto sensu.

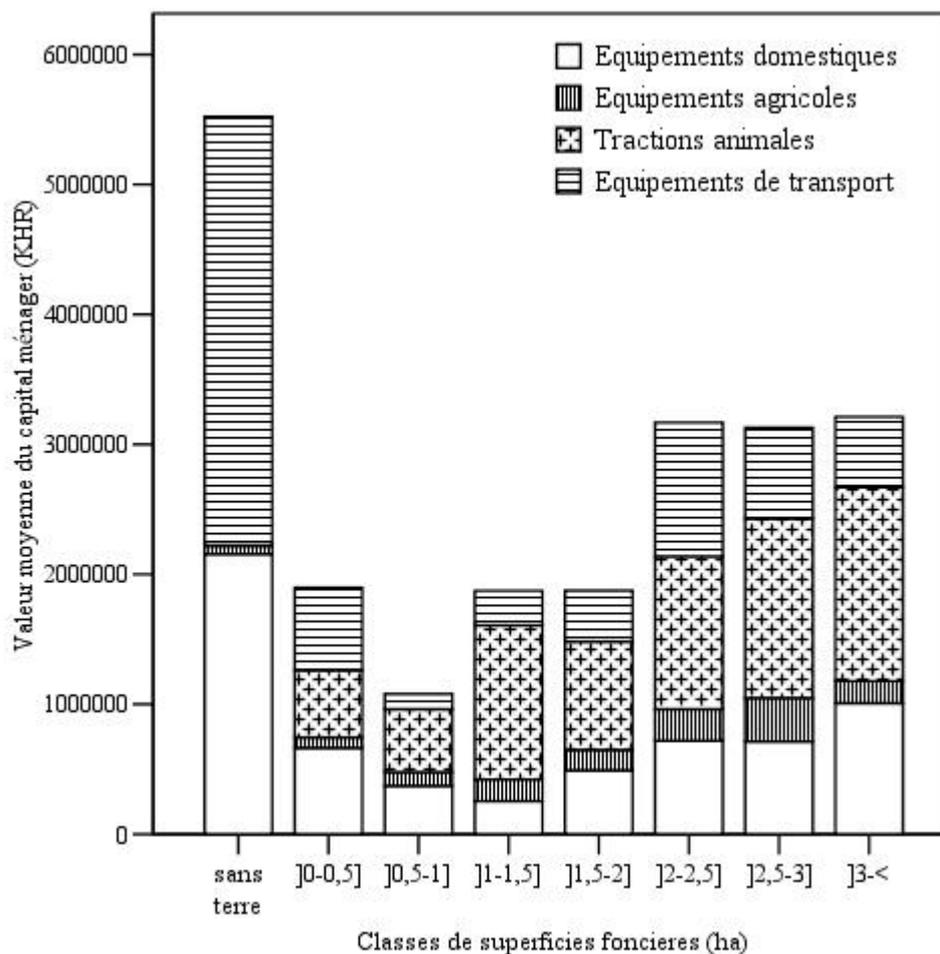


Figure 5-7. Détection du capital par ménage à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.4.3.2 Concentration du capital

A l'instar de la superficie de terres agricoles, le capital des ménages est fortement concentré. On note la même petite atténuation du niveau de concentration si l'on considère la dotation par actif plutôt que sa valeur absolue. Cependant, cette atténuation est faible. Les courbes de Lorenz et les indices de Gini affichent des niveaux de concentration élevés et supérieurs à ceux observés pour la superficie agricole (figures 5-8 et 5-9).

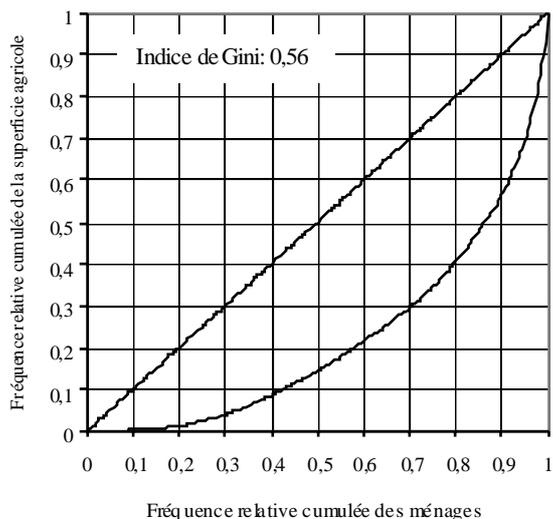


Figure 5-8. Courbe de concentration du capital ménager à Kampong Thom

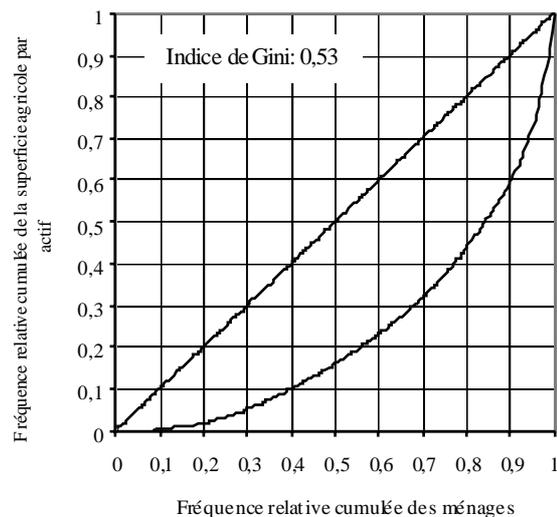


Figure 5-9. Courbe de concentration du capital ménager par actif à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Une analyse de variance discerne des différences de moyennes significatives pour la dotation en capital des ménages de la zone périurbaine (3.622.409 KHR, soit 905 USD) et de la zone rurale (2.027.232 KHR, soit 506 USD). Le capital se concentre donc (assez logiquement) dans des zones proches du pôle urbain principal de la province et le secteur privilégié de cette capitalisation est le secteur du transport.

5.4.3.3 Systèmes de crédit, endettement et investissement

Les emprunts d'argent font partie intégrante du mode de vie rural au Cambodge (Diepart et al, 2004). Les ménages empruntent à des fins productives, mais aussi pour couvrir des dépenses familiales courantes ou exceptionnelles. Cette partie ne distinguera que les crédits contractés en liquidités par les ménages. Un pourcentage important des ménages (26%) a contracté des crédits en liquidités. La valeur moyenne de l'emprunt par ménage est de 357.746 KHR, soit 89 USD. Les sources de crédit sont multiples et au cours d'une vie, les ménages ont recours généralement à plusieurs d'entre elles. Pour les besoins de l'analyse, les sources de crédit ont été classées en 6 catégories : le cercle familial, le cercle des amis, les prêteurs usuriers, les commerçants, les organisations non gouvernementales et une sixième catégorie « autres ». Parmi ces six catégories, le cercle familial représente de loin la source la plus importante si l'on considère et le volume emprunté et le nombre de ménages concernés (tableau 5-2). Il semble donc que les processus d'endettement, de production ou d'investissements se produisent principalement entre les membres d'une même famille. Le tableau 5-2 montre également que ce crédit n'est de loin pas le plus coûteux.

Il s'agit donc sans doute d'une stratégie de sécurisation collective qui mène au renforcement du lien social dans les villages. En revanche, alors qu'ils touchent relativement moins de ménages, les prêteurs usuriers ou les commerçants, restent très importants malgré les taux d'intérêt qu'ils pratiquent (60 % / mois en moyenne). On observe également en moyenne, que les ménages les plus pauvres subissent les taux d'intérêt les plus élevés. Le coût élevé du crédit s'explique par la limitation de l'offre et la faiblesse des garanties offertes par les ménages pour couvrir leur capacité de rembourser.

Tableau 5-2. Montants de crédits empruntés par source

(Pour les 26% de ménages emprunteurs)

Source de crédit	Taux d'intérêt du crédit	Montant emprunté moyen	Montant emprunté moyen	Nombre de familles emprunteuses
Famille	5,71 %/mois	535.057 KHR	133 USD	35
Amis	0 %/mois	150.000 KHR	37 USD	2
Prêteurs usuriers	66 %/mois	143.142 KHR	35 USD	7
Commerçants	67 %/mois	250.000 KHR	62 USD	4
ONG	3,2 %/mois	160.000 KHR	40 USD	18
Autre	30 %/mois	60.000 KHR	15 USD	1

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Le coefficient de variation de la variable « volume d'emprunt » atteint une valeur de 180%. Il semble donc que des groupes de ménages se distinguent de par les volumes de crédit qu'ils contractent. Cette observation appelle un commentaire circonstancié. Si les volumes de crédit sont supérieurs pour les ménages emprunteurs de la zone périurbaine (524.823 KHR, 131 USD contre 300.940 KHR, 75 USD pour les ménages de la zone rurale), l'analyse de variance montre qu'il n'y a pas de différences significatives de moyennes entre ces groupes de ménages. Par contre, si l'on considère les utilisations principales des crédits contractés et que l'on regroupe tous les ménages par catégorie de superficies foncières, des différences importantes sont observées (figure 5-10)¹³.

Si l'on ne considère que les crédits contractés pour l'ensemble des ménages de l'échantillon, le lien entre la superficie foncière totale du ménage et les volumes qu'il emprunte n'est pas robuste (le coefficient de corrélation entre les deux variables est même négatif). Ceci est particulièrement lié

¹³ Les calculs de moyennes suivent ici deux voies différentes. Les valeurs totales de crédits contractés sont des valeurs calculées pour les ménages emprunteurs uniquement. Par contre, quand il s'agit de moyennes calculées pour les différentes classes de superficie foncière, l'ensemble des ménages (emprunteurs et non emprunteurs) a été cette fois considéré pour que les différences de moyennes observées soient pertinentes.

aux volumes de crédits très importants contractés par les paysans sans terre. En revanche, la dotation en terre conditionne un plus grand recours de crédit pour des activités agricoles productives.

En termes de volumes moyens empruntés, viennent les crédits contractés pour faire face aux dépenses quotidiennes du ménage, principalement la nourriture. C'est pour cette raison que les crédits de cette catégorie sont particulièrement importants pour les ménages sans terre qui dépendent exclusivement de l'extérieur pour l'approvisionnement en nourriture. Cependant, la figure 5-10 montre également que cette catégorie de ménages contracte également des crédits destinés au petit commerce ou à d'autres activités lucratives.

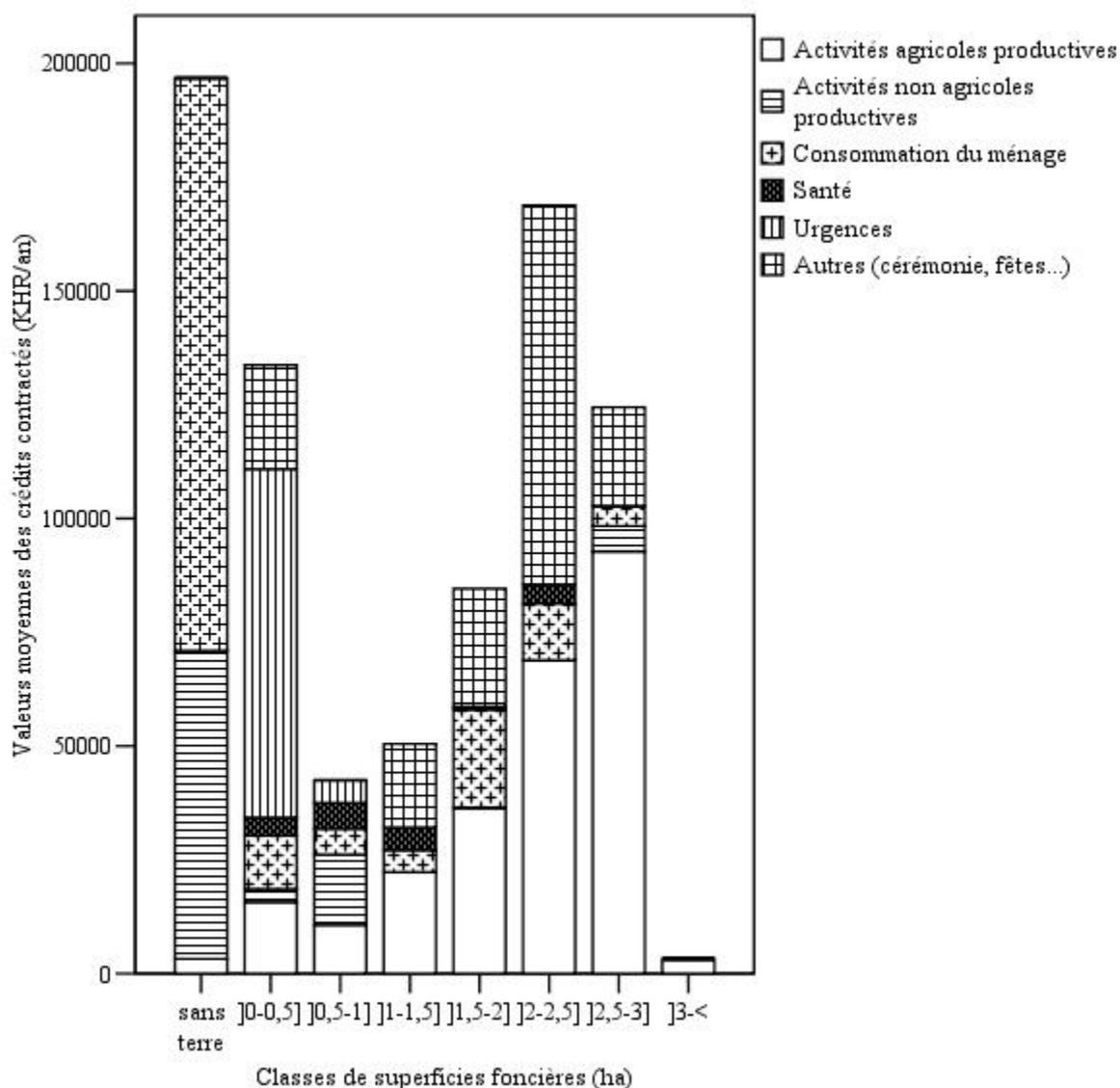


Figure 5-10. Classes de superficies foncières et utilisation du crédit à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Le recours au crédit pour le financement ou l'investissement dans des activités non agricoles productives est également important. Ici encore la classe de paysans sans terre absorbe à elle seule la plupart de ces crédits.

5.5 Diversification des stratégies ménagères

La diversification des activités est d'une importance cruciale dans les zones rurales cambodgiennes. La province de Kampong Thom ne déroge pas à cette règle. La diversification ne fournit pas seulement des revenus pour compléter les revenus tirés de l'activité principale des ménages, mais elle permet également de réduire les risques associés à ne dépendre que d'une seule activité. La dimension multidimensionnelle des pratiques paysannes est au coeur des réalités du Cambodge et participe donc pleinement à la construction du territoire rural.

5.5.1 Repères pour le calcul du revenu

La base de données établie avec l'ensemble des données de l'enquête socio-économique nationale de 1999 différencie 7 types d'activités productives et, par conséquent, 7 types différents de revenus associés : les activités non agricoles, les activités de mise en culture, les activités d'élevage, les activités de salariat agricole et non agricole, les activités de pêche, les activités de collectes forestières (bois de feu, fruits, miel, résine ou petit bois d'oeuvre) et enfin les activités autres. Cette septième catégorie reprend un ensemble hétérogène d'activités qui ne peuvent être classées dans les groupes précédents. On y trouve, par exemple, aussi bien les aides que le ménage reçoit de l'extérieur, ou encore les productions (valorisées en termes monétaires) du jardin familial que les revenus tirés de la mise en location d'équipements.

Les revenus annuels sont calculés par différence entre les valeurs de production et les coûts de productions associés, lesquels ne comprennent pas la force familiale de travail (tableau 5-3). Les valeurs calculées ne correspondent pas à une valeur strictement monétaire. En effet, pour le besoin de l'analyse, la partie non monétaire de la valeur ou du coût associé a été valorisée en termes monétaires. Les revenus pris en compte correspondent à un revenu brut. L'ensemble des consommations intermédiaires (en cash et en nature) sont soustraites à la valeur du chiffre d'affaires, lequel comprend la valeur cash et en nature de tous les produits. Les salaires sont ensuite soustraits à la valeur ajoutée pour obtenir le revenu brut. Aucune taxe, frais financiers ou amortissements ne sont comptabilisés. Pour les activités d'élevage, la spécificité est que la comptabilité prend en compte les variations d'inventaire liées à la croissance du cheptel.

Tableau 5-3. Comptabilité simplifiée pour le calcul des revenus annuels

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Consommations intermédiaires	Semences	Chiffre d'affaires	Production autoconsommée
	Fertilisants minéraux		Production vendue
	Pesticides		Production offerte
	Achat/Location d'équipements		Production utilisée comme loyé
	Maintenance		
	Services		
	Transport		
Valeur Ajoutée	Salaire		
	<u>Revenu brut</u>		

La figure 5-11 présente les revenus moyens pour l'échantillon complet. Bien que prépondérant, les revenus agricoles ne représentent que 20% du revenu global. Les autres revenus représentent aussi une part importante du revenu global. Ensuite, les revenus d'élevage et les revenus non agricoles représentent des parts similaires (14%). Enfin, les revenus tirés des activités de pêche et de foresterie représentent chacun plus de 10% du revenu des ménages.

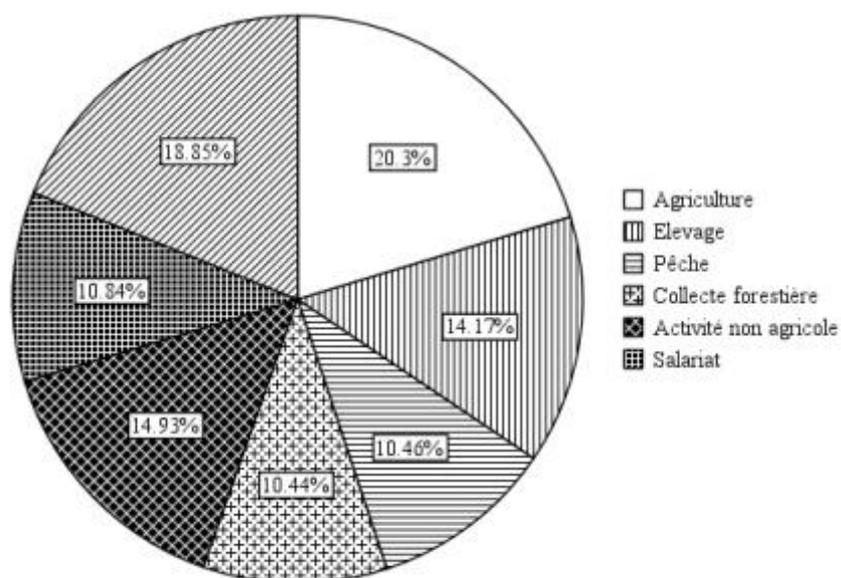


Figure 5-11. Distribution du revenu par poste à Kampong Thom

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.5.2 Diversification des activités

La diversification des activités occupe une place primordiale dans les stratégies paysannes. Celle-ci est basée sur la flexibilité dans une perspective de long terme qui vise le bien-être et la reproduction de la famille. L'accent mis sur la flexibilité signifie que l'idée paysanne du développement n'est pas centrée exclusivement sur la préservation d'un revenu minimum ou sur la recherche d'un profit maximum. C'est une vision holistique du développement où les paysans cherchent à la fois à minimiser leurs risques et à élargir les occasions favorables d'activités paysannes (Peemans, 2002). Maxime Haubert précise à son tour qu'une fois reconnues et valorisées, les capacités d'adaptation constituent un puissant levier pour le progrès économique (Haubert cité dans Vu Dinh, 2003).

5.5.2.1 Tendances générales

Le tableau 5-4 donne un premier aperçu de la diversification des activités des ménages. Il montre qu'une large majorité des ménages sont au moins engagés dans des activités agricoles ou d'élevage. Une proportion importante des ménages est également engagée dans des activités de collecte forestière. Cette observation livre les premières indications sur l'importance des ressources forestières dans les stratégies paysannes en particulier pour la collecte, l'usage ou la vente du bois de feu. Ceci est vrai, peut-être dans une moindre mesure, pour les activités de pêche. Enfin, les activités de salariat agricole ou non-agricole ainsi que les activités non-agricoles occupent une place importante dans le portfolio d'activités des ménages.

Tableau 5-4. Diversification des activités

Type d'activités	Pourcentage de ménages impliqués
Agriculture	86%
Elevage	87%
Pêche	47%
Collecte forestière	69%
Non agricole	35%
Salariat	37%
Autre	100%

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.5.2.2 Associations d'activités productives

Les stratégies de diversification consistent précisément à combiner ces différents types d'activités pour assurer la reproduction des équilibres nutritifs et financiers du ménage. Le nombre d'activités entreprises par les ménages est de 5 et varie entre 2 (4% des ménages) et 7 (2% des ménages). Le

croisement de la fréquence des ménages qui sont engagés dans différents types d'activités donne les premières informations sur les combinaisons d'activités qui prévalent. Parmi les ménages qui pratiquent l'agriculture, la moitié est également engagée dans des activités de pêche et les deux tiers de ces ménages sont engagés dans des activités de foresterie. En somme, parmi ces mêmes ménages agricoles, 72% sont au moins engagés dans une activité de valorisation des ressources naturelles communes (pêche ou foresterie).

Du côté des activités de salariat ou des activités qui marquent une rupture nette avec les activités agricoles ou liées à l'exploitation des ressources naturelles, on remarque que, parmi les ménages qui ont une activité non agricole, un très faible pourcentage pratique les activités salariales (11%). 25% des ménages pratiquent une activité non agricole sans salariat et 25% pratiquent le salariat sans aucune activité non-agricole.

En combinant les deux analyses qui précèdent, on constate que 64% des ménages ne sont engagés que dans des activités agricoles ou de valorisation des ressources naturelles (pêche et forêt). Seulement 4% des ménages ne pratiquent que des activités non agricoles, alors que 32% des ménages pratiquent une activité de valorisation des ressources naturelles ou l'agriculture et une activité non agricole.

5.5.3 Diversification du revenu

5.5.3.1 Tendances moyennes

Une analyse de corrélation entre le revenu total et les variables descriptives des facteurs de production détaillées précédemment (nombre d'actifs par ménage, nombre de personnes par ménage, superficie foncière et valeur du capital ménager) donne des résultats positifs et hautement significatifs. Il y a donc une relation linéaire positive entre le revenu et la capacité de travail du ménage, sa superficie de terre et la valeur de ses biens. Considérant son mode de calcul qui intègre le revenu monétaire et le revenu non monétaire, le revenu annuel moyen pour les 250 ménages de l'échantillon est de 4.926.200 KHR soit 1.231 USD. Le revenu total connaît un coefficient de variation de 65%, ce qui témoigne d'une grande disparité dans la répartition du revenu.

Une analyse de variance fait apparaître une différence de moyenne significative entre les revenus des ménages situés dans la zone périurbaine (7.359.440 KHR, soit 1.839 USD) par rapport aux ménages ruraux (3.781.145 KHR, soit 945 USD). A l'instar du capital des ménages qui semble se concentrer dans les zones périurbaines, le revenu semble suivre la même tendance.

5.5.3.2 Distribution du revenu par classe de revenu total

Pour le besoin de l'analyse, les 250 ménages de l'échantillon ont été classés en 5 groupes dénommés quintiles, comprenant chacun 50 ménages. Les 50 ménages du premier quintile sont les ménages dont les revenus sont les plus faibles. Le cinquième quintile comprend les 50 ménages dont les revenus sont les plus élevés. L'intérêt de cette classification est de pouvoir cerner le poids des différents types de revenus pour différentes catégories de ménages paysans (classés selon un gradient de revenus). Le résultat de la classification est donné au tableau 5-5.

Les ménages les plus pauvres génèrent des revenus plus faibles que les autres ménages pour toutes les sources de revenus. Le secteur agricole représente, pour toutes les classes de ménages, une source de revenus prépondérante (supérieure à 20% du revenu total sauf pour le dernier quintile). L'exploitation de ressources naturelles (hors agriculture) est importante pour toutes les classes de ménages, mais en particulier pour les ménages « moyens » (3^{ème} quintile) pour qui les revenus de la pêche et des collectes forestières représentent près de 30% du revenu total. Pour les ménages qui génèrent les plus grands revenus, la sphère non-agricole représente assurément le pivot central de leur stratégie. Cependant, les activités non-agricoles représentent une source très importante de revenu pour toutes les classes de ménages de la province. Ces activités non agricoles consistent principalement en des activités de construction ou du secteur de la petite restauration, la tenue d'un petit commerce ou l'exploitation de ressources minières (grès et latérite). Dans la même perspective, une caractéristique transversale à toutes les classes de ménages, est l'importance des revenus « autres » qui correspondent principalement aux aides extérieures que les ménages reçoivent par transfert d'argent de membres externes de la famille, employés dans des usines textiles de Phnom Penh ou Kampong Cham ou de travailleurs qui migrent en saison sèche vers la Thaïlande. L'importance de ces revenus liés à la migration permanente ou saisonnière d'une partie des familles vers d'autres provinces est une indication supplémentaire des stratégies de production des ménages paysans.

Tableau 5-5. Distribution du revenu par quintile de revenu total

Quintiles	Agriculture	Elevage	Pêche	Foresterie	Activités non agricoles	Salaariat	Autre	Total
1	20%	17%	5%	12%	13%	12%	22%	100%
2	23%	20%	6%	14%	8%	10%	19%	100%
3	22%	16%	12%	17%	10%	6%	17%	100%
4	27%	13%	13%	9%	11%	14%	13%	100%
5	15%	12%	11%	7%	22%	11%	22%	100%

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.5.3.3 Distribution du revenu par classes foncières

La figure 5-12 montre la répartition du revenu par classes de superficies foncières. Elle montre assez logiquement l'augmentation du revenu dégagé de l'exploitation des ressources agricoles et des ressources naturelles avec la superficie foncière. Cela est observé aussi bien pour les revenus agricoles que pour les revenus d'élevage et pour les revenus de pêche. La corrélation entre le revenu et la superficie foncière s'arrête cependant à ces catégories. Les revenus dégagés de la forêt ne fluctuent pas selon la superficie de terre du ménage. Inversement, on note une diminution du revenu du salariat avec la superficie foncière. La structure de cette activité mène à penser qu'il s'agit d'un processus de prolétarianisation, c'est-à-dire de la polarisation du capital d'une part et du travail (agricole et non-agricole) d'autre part. Pour les activités non-agricoles, la classe de paysans sans terre est très particulière dans la mesure où les revenus non-agricoles qu'ils dégagent sont très importants et expliquent l'allure de la figure 5-12.

Il est important de noter que les mêmes tendances sont observées pour les ménages de la zone rurale, à l'exclusion donc de la zone périurbaine.

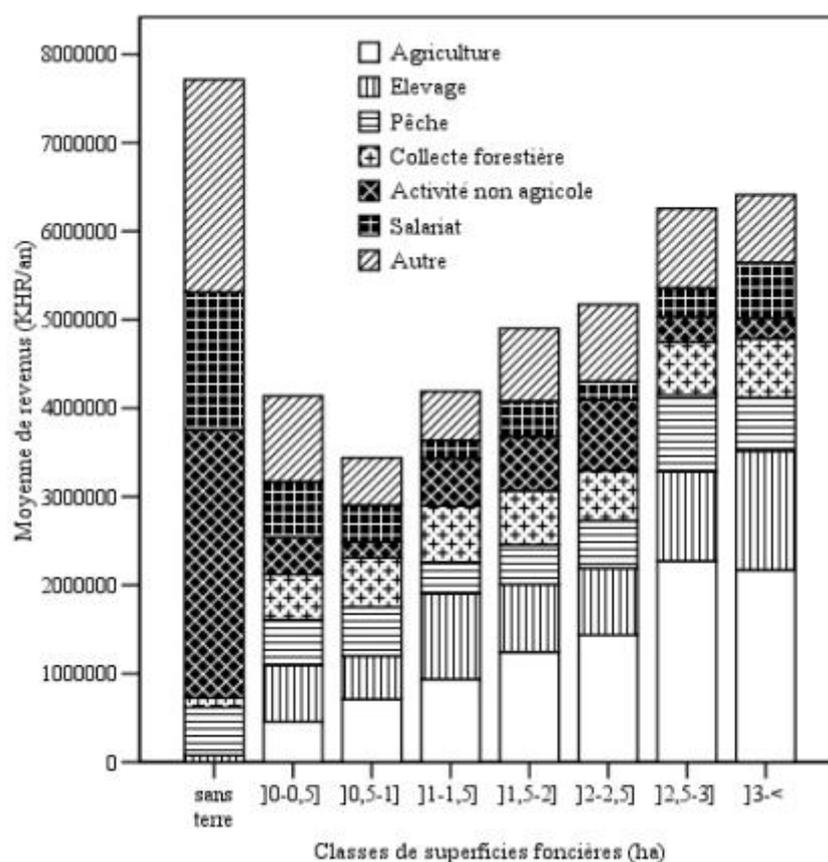


Figure 5-12. Distribution du revenu par classe de superficie foncière

Pour certaines activités productives, la base de données établie permet de différencier, dans les coûts et les revenus, les valeurs monétarisées des valeurs non monétarisées. C'est le cas des activités d'élevage, de pêche ou de foresterie. Le tableau 5-6 montre, pour chacune de ces activités et par classe de superficie foncière, les parts relatives du revenu monétaire ou non monétaire.

Aussi bien pour les revenus dégagés des activités de pêche que ceux dégagés des collectes forestières, on constate que la part commercialisée diminue à mesure que la superficie foncière augmente. Ceci indique que les petites exploitations agricoles dépendent réellement de l'exploitation des ressources naturelles pour leur reproduction. Le pourcentage de produits piscicoles commercialisés, à l'inverse des produits forestiers, est supérieur à la part des produits qui sont autoconsommés. Pour l'élevage, la tendance est moins nette, même si la part commercialisée est toujours supérieure à la partie autoconsommée. Ceci indique que les spéculations animales sont destinées à générer un revenu monétaire plutôt que pour la nutrition de la famille.

Tableau 5-6. Parts relatives des revenus monétaires et non monétaires pour les activités d'élevage, de pêche et forestières

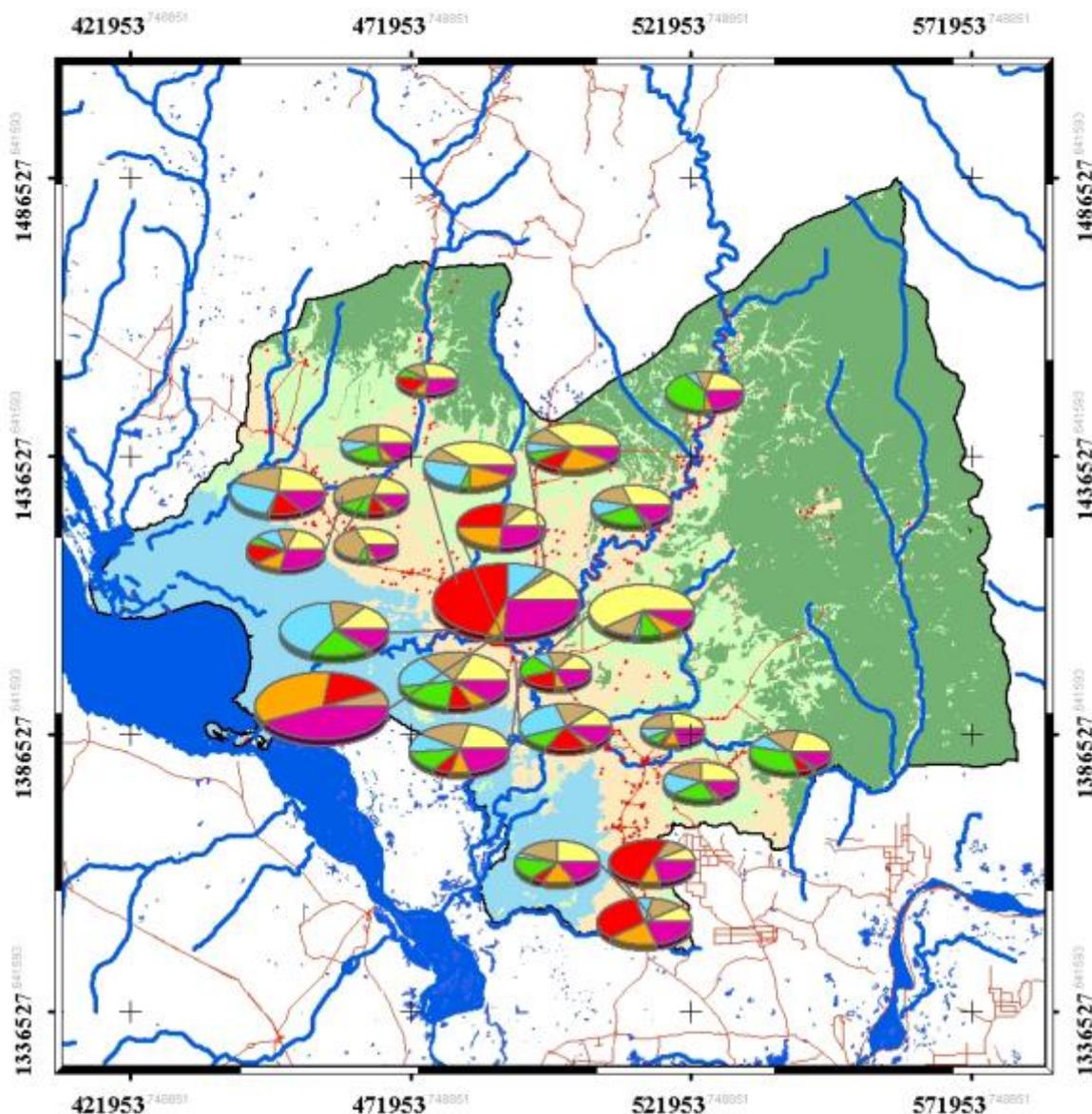
Superficie (ha)	Elevage		Ressources piscicoles		Ressources forestières	
	Non monétaire	Monétaire	Non monétaire	Monétaire	Non monétaire	Monétaire
sans terre	16%	84%	10%	90%	41%	59%
0-0,5	52%	48%	32%	68%	65%	35%
0,5-1	19%	81%	35%	65%	68%	32%
1-1,5	25%	75%	52%	48%	62%	38%
1,5-2	23%	77%	43%	57%	59%	41%
2-2,5	22%	78%	33%	67%	56%	44%
2,5-3	31%	69%	47%	53%	74%	26%
>3	29%	71%	50%	50%	87%	13%

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.5.3.4 Une représentation spatiale des revenus

A partir du zonage agro-écologique établi au chapitre précédent, une analyse spatiale des revenus des ménages par village peut être envisagée. Pour les 25 villages de l'échantillon, une moyenne de chaque revenu est calculée et présentée en graphique de type « camembert ». La taille des « camemberts » varie en fonction du revenu total moyen des ménages enquêtés dans le village. Les villages étant essentiellement situés dans la zone agricole, il est difficile de discerner des différences de revenus entre zones. Par contre, la proximité du village par rapport à telle ou telle zone devient évidente à partir d'une visualisation cartographique (carte 15).

Carte 15. Représentation géographique des revenus ménagers



Légende		
□ Frontière provinciale	■ Revenu agricole	■ Revenu non agricole
— Route principale	■ Revenu d'élevage	■ Revenu du salariat
Zones agro-écologiques		■ Revenu autre
■ Zone inondée	■ Revenu de la pêche	
■ Zone princ. agricole	■ Revenu de la forêt	
■ Zone princ. arbustive		
■ Zone princ. forestière		
■ Zone urbaine		
Système des coordonnées		Sources des données
Projection: UTM		MLMUPC, 2003
Sphéroïde: Everest Zone 48N		JICA, 2002
Datum: Indian 60		MAFF, 2003
UTM Grid: 50 Km		MoP, 2000
Echelle: 1:1250000		Réalisation J-C Diepart

Les villages de la zone proche de Kampong Thom, la zone périurbaine, présentent un volume de revenu distinctement supérieur aux autres villages.

Pour tous les villages, les revenus tirés des activités agricoles et les revenus d'élevage sont importants. Ces revenus présentent des variations qui peuvent partiellement s'expliquer par le zonage agro-écologique établi. En revanche, les zones proches de la zone d'inondation voient assez logiquement une plus grande part de leurs revenus provenir des activités de pêche. Une observation similaire peut être faite pour les villages proches de la zone arbustive ou de la zone forestière. En revanche, les revenus non-agricoles sont importants pour les villages du secteur périurbain et du secteur rural. Cette observation est importante dans la mesure où elle montre que les dynamiques de diversification des activités des ménages dans les secteurs non-agricoles sont en cours dans l'ensemble de la province.

5.5.4 Concentration du revenu

Les deux figures suivantes montrent les courbes de Lorenz du revenu dégagé des activités agricoles et d'élevage (figure 5-13) et du revenu monétaire total (figure 5-14). Il apparaît que les revenus agricoles sont relativement concentrés (indice de Gini 0,43). La courbe de Lorenz calculée pour les seuls revenus non agricoles affiche une forte concentration estimée par un indice de Gini de 0,86. Par contre, la courbe de Lorenz calculée pour le revenu total du ménage présente un niveau de concentration moins prononcé (indice de Gini de 0,30).

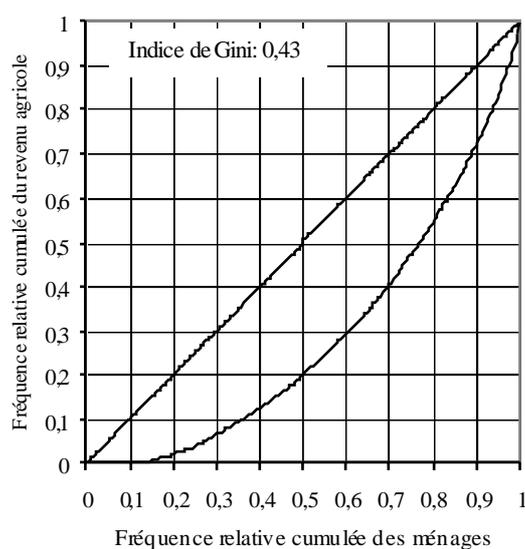


Figure 5-13. Courbe de concentration du revenu agricole

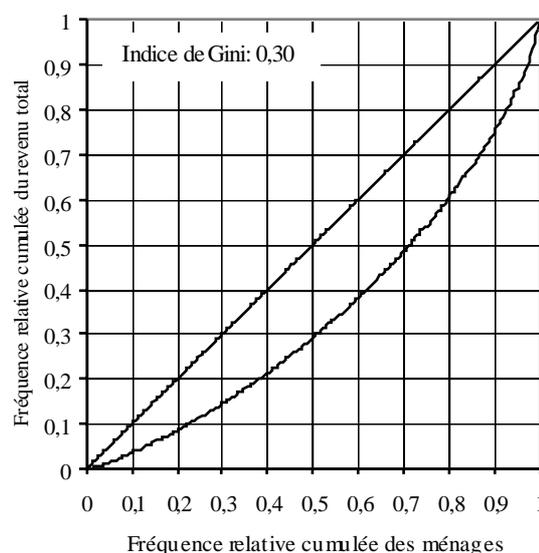


Figure 5-14. Courbe de concentration du revenu total

On assiste donc à un phénomène de rééquilibrage des disparités du revenu monétaire agricole (indice Gini : 0,43) par les revenus non agricoles. Cette observation avait déjà été faite dans le cadre des travaux de l'observatoire du développement rural (Diepart et al, 2004). Il est intéressant de noter qu'une base de données à l'échelle de la province fournit des résultats ou plutôt des tendances identiques. Pour éviter de fausses interprétations de ces résultats, l'analyse de concentration a été réalisée pour les revenus par actif et les revenus per capita du ménage. Ici encore, l'analyse de concentration pour ces revenus affiche les mêmes tendances (tableau 5-7).

Tableau 5-7. Indice de concentration pour différents types et sources de revenus

Revenu	Type de Revenu	Indice de Gini
Activités agricoles et d'élevage	Revenu absolu	0,43
	Revenu par actif	0,41
	Revenu per capita	0,41
Activités agricoles, d'élevage, de pêche et de foresterie	Revenu absolu	0,40
	Revenu par actif	0,37
	Revenu per capita	0,36
Activités non agricoles	Revenu absolu	0,86
	Revenu par actif	0,86
	Revenu per capita	0,86
Total	Revenu absolu	0,30
	Revenu par actif	0,27
	Revenu per capita	0,27

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Cette observation sur le rééquilibrage des revenus peut également se lire comme une valorisation efficiente des ressources à disposition des ménages. Elle peut traduire également une diversification des mouvements de capitaux en milieu rural. Ces processus de diversification impriment à leur tour des changements dans la structure sociale du monde rural par l'émergence d'acteurs ruraux nouveaux. Dans les deux cas, cette observation nous invite à penser les dynamiques de développement rural sous un jour nouveau en prenant en compte les dynamiques de diversification et de capitalisation dans les secteurs non agricoles.

5.6 Modèles de consommation des ménages

Le niveau de consommation alimentaire et non alimentaire est un indicateur pertinent pour estimer le niveau de vie d'un ménage. En effet, le niveau de consommation détermine à la fois les dynamiques de reproduction des équilibres nutritifs (consommation alimentaire) et des équilibres démographiques (consommation d'éducation et de santé) du ménage. La distinction entre les dépenses

monétaires et non monétaires donne également des indications sur la reproduction des équilibres financiers du ménage (revenu monétaire versus consommation monétaire).

La base de données établie sur base de l'enquête socio-économique nationale de 1999 permet d'affiner l'analyse des stratégies de production des ménages par une étude des modes de consommation des ménages. L'intérêt de la base de données est d'offrir une estimation précise des niveaux de consommation et de le faire pour des dépenses alimentaires et non alimentaires. Pour chaque poste de dépense, une distinction est faite entre les valeurs de dépenses monétarisées (*cash*) et les valeurs de dépenses non monétarisées (*in kind*). Ces dernières sont simplement les valorisations monétaires des productions familiales autoconsommées, récupérées comme sous-produits ou échangées. Cette distinction permet donc de préciser les modes d'articulation aux marchés, mais ici du côté consommation, des réalités paysannes.

5.6.1 Tendances générales

Sur la base d'une année, les ménages de l'échantillon dépensent en moyenne 4.389.546 KHR/an, soit 1.097 USD par an. Dans cette moyenne générale, les dépenses monétaires représentent 54 % (2.380.587 KHR - 595 USD) et les dépenses non-monétaires 46% (2.008.959 KHR – 502 USD). Mesure de la disparité du niveau de consommation, le coefficient de variation pour la variable consommation totale est de 57%.

La base de données distingue 6 postes de consommation (tableau 5-8). Le poste de la consommation alimentaire englobe la plus grande partie de la consommation des ménages (69,4%). Cette estimation est conforme à d'autres études (Ministry of Planning, 1998 et Chan, 2002) réalisées sur cette même problématique. Les parts respectives de la consommation monétaire et non-monétaire sont assez semblables. Ensuite, les dépenses liées à l'approvisionnement énergétique de la famille représentent une part importante des dépenses ménagères. Ces dépenses correspondent à l'achat ou à la valorisation monétaire des achats de combustibles (charbon de bois et bois de feu). Il est intéressant de noter que la part monétaire de ce poste correspond à près de trois quarts de sa valeur totale. Cela signifie que le recours aux ressources forestières pour l'approvisionnement énergétique des familles est important. Les autres postes de consommation non alimentaire représentent finalement une faible partie du panier de dépenses du ménage, mais ces dépenses sont presque exclusivement monétaires.

Tableau 5-8. Importance relative des différents postes de consommation.

Poste de consommation	Importance du poste de consommation	Type de consommation	Importance du type de consommation par poste
Alimentation	69,4%	Monétaire	53 %
		Non monétaire	47 %
Energie	17,9%	Monétaire	28 %
		Non monétaire	72 %
Santé	5,5%	Monétaire	99 %
		Non monétaire	1%
Education	1,1%	Monétaire	100%
		Non monétaire	0%
Vestimentaire	3,6%	Monétaire	99 %
		Non monétaire	1%
Autres	2,5%	Monétaire	99%
		Non monétaire	1%
Total	100%	Monétaire	54%
		Non monétaire	46%

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Par ailleurs, pour les seuls choix de consommation alimentaire, il semble que les dépenses liées à la consommation rizicole ne sont pas déterminantes dans le volume du panier de dépenses alimentaires du ménage. Ceci peut paraître surprenant dans un pays où le riz représente la composante principale de la ration alimentaire. Ce sont davantage les achats de viande, d'oeufs et de poisson qui déterminent le volume des achats alimentaires. Des études portant sur les mêmes problématiques ont tiré des conclusions similaires (Murshid, 1998).

Bien que non systématisés dans cette analyse statistique, les témoignages recueillis au cours des tournées de terrain montrent que les choix de consommation alimentaire semblent indépendants des choix de consommation non alimentaire. C'est-à-dire que les ménages ne substituent pas des dépenses non alimentaires par des dépenses alimentaires. Ceci est lié au fait que les dépenses non alimentaires sont, pour la plupart, des dépenses obligatoires pour la survie du ménage (santé et vêtements). Cette observation semble également confirmée par d'autres recherches sur le sujet (Bidulph, 2000).

5.6.2 Différenciation de la consommation des ménages

Un premier axe de différenciation, déjà évoqué à plusieurs reprises dans les paragraphes précédents, est le positionnement géographique du ménage par rapport à la ville de Kampong Thom. Deux positions se sont déjà distinguées: la zone périurbaine et la zone rurale. A l'instar des revenus, une analyse de variance fait apparaître une différence de moyenne hautement significative pour la consommation totale du ménage entre les deux groupes : 3.375.440 KHR, soit 843 USD, pour les ménages de la zone périurbaine et 1.912.420 KHR, soit 478 USD, pour les ménages ruraux. Cette différence de moyenne reste hautement significative si l'on considère distinctement la consommation monétaire ou la consommation non monétaire.

En reprenant l'axe foncier pour représenter la différenciation de la consommation totale des ménages, on remarque à nouveau la situation particulière des ménages sans terre (figure 5-15). Le niveau de consommation des ménages sans terre est étonnamment élevé. En fait, ce niveau consolide des observations précédentes sur la concentration du capital et des revenus, où ces ménages sans terre - ou tout au moins une partie d'entre eux - étaient reconnus comme des agents capitalisant et investissant fortement dans les secteurs non agricoles (les transports en particulier). A cet égard, un élément qui mérite une attention particulière est la corrélation négative qui existe entre la variable « consommation totale du ménage » et la variable « superficie agricole ». Les ménages sans terre expliquent cette relation atypique.

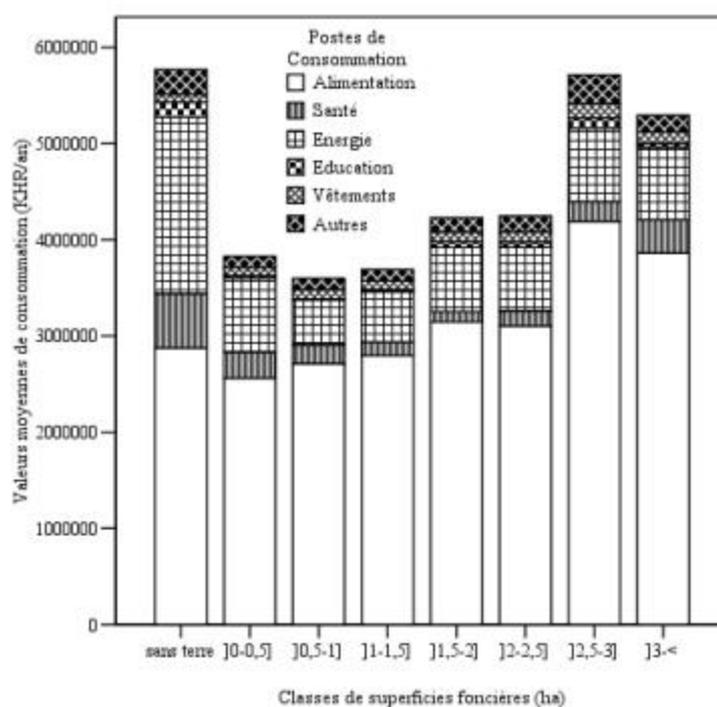


Figure 5-15. Modes de consommation des ménages par classe de superficie foncière

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

Mis à part cette particularité liée exclusivement aux ménages sans terre, l'élément le plus marquant est sans doute la grande homogénéité des modes de consommation pour l'ensemble des ménages, toutes superficies foncières confondues. Les parts relatives des différents postes de consommation sont en effet très semblables pour l'ensemble des ménages. Cette uniformité dans les modes de consommation est une caractéristique importante des ménages ruraux. Elle s'explique sans doute en partie par la nature incompressible des dépenses non alimentaires nécessaires à la survie des ménages. Cette conclusion est partagée par plusieurs études exemplaires du *Cambodian Development Resources Institute* (Chan et al, 1994 et Murshid 1998).

5.6.3 Concentration de la consommation

Dans le contexte d'autres formations agraires d'Asie du Sud-Est (Khan et Lee, 1984), l'inégalité de la consommation des ménages ruraux est faible à Kampong Thom. Les courbes de Lorenz et les indices de Gini correspondent à la consommation totale. Si l'on considère la consommation par personne du ménage, on voit que le niveau de concentration est encore moins prononcé (0,27 contre 0,23). Les deux représentations et leur valeur sont données aux figures 5-16 et 5-17. Alors que la superficie agricole affichait un niveau de concentration important (indice de Gini 0,46), que le capital du ménage était davantage concentré (indice de Gini 0,56) et que le revenu total s'élevait à 0,43, on peut s'étonner du niveau d'égalité de la consommation des ménages. Cette réalité peut se lire comme une valorisation équilibrée et équitable des différentes ressources (agricoles et non-agricoles) à la disposition des ménages ruraux, ceux-ci étant considérés dans toute leur diversité.

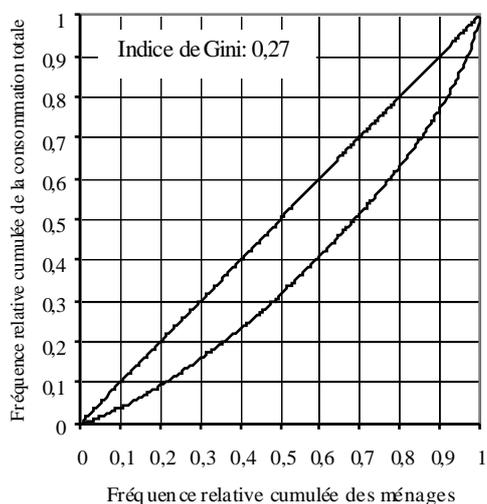


Figure 5-16. Courbe de concentration de la consommation totale de ménages

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

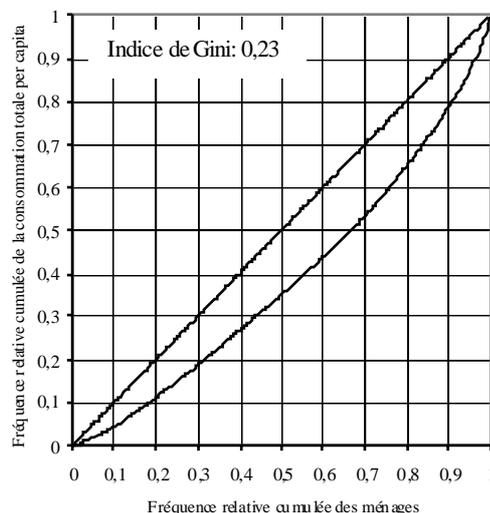


Figure 5-17. Courbe de concentration de la consommation per capita des ménages

5.6.4 Modèle multivarié de la consommation des ménages

Un modèle de régression multivarié a été élaboré afin d'identifier les relations entre la consommation totale des ménages, considérée ici comme un indicateur du niveau de vie des ménages, et différentes variables explicatives évoquées. La variable dépendante du modèle est la consommation totale du ménage. Les variables démographiques sont représentées par le nombre de personnes du ménage, le nombre d'actifs, le rapport de dépendance et le niveau d'éducation du chef de ménage. Les variables foncières sont données par la superficie agricole. Le capital du ménage est donné par la valeur du capital et le volume d'emprunt des crédits en cours. Les activités de production ont été toutes synthétisées dans le revenu total du ménage. Le modèle de régression offre des résultats intéressants. Le coefficient de corrélation multiple est très élevé (0,77), ce qui est déjà une preuve de la bonne calibration du modèle (tableau 5-9). Cependant les variables explicatives ne sont pas toutes statistiquement significatives. Par exemple, le nombre de personnes du ménage n'explique pas significativement la consommation du ménage. Les variables décisives dans le modèle d'explication de la consommation sont le revenu total, la valeur des crédits en cours et la valeur du capital. Dans le modèle, la superficie agricole est corrélée négativement avec la consommation, ce qui confirme aussi les observations précédentes.

Tableau 5-9. Modèle multivarié explicatif de la consommation des ménages

R	R ²	R ² Ajusté	Erreur standard de l'estimation
0,881 (a)	0,777	0,768	1211865,5

Variable dépendante: Consommation totale (monétaire et nonmonétaire) du ménage.

Variables indépendantes: Niveau d'éducation du chef de ménage, âge du chef de ménage, nombre de personnes du ménage, nombre d'actifs du ménage, rapport de dépendance, superficie agricole, valeur du capital du ménage, volume de crédit emprunté et valeur du revenu total.

Modèle	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés Coefficient Beta	t	Niveau de Signification
	B	Erreur Standard			
Constante	629887,8	337065,1		1,869	0,063
Age du chef de ménage	-16707,2	7079,5	-0,086	-2,360	0,019
Niveau d'éducation du chef de ménage	5290,3	5245,3	0,032	1,009	0,314
Nombre de personnes du ménage	-50666,4	128494,7	-0,037	-,394	0,694
Nombre d'actifs du ménage	350534,1	180034,3	0,191	1,947	0,053
Rapport de dépendance	3943909	170465,9	0,134	2,314	0,022

Superficie agricole	-1 2294,8	59 160,2	-0,007	-0,208	0,836
Valeur du capital du ménage	0,113	0,024	0,178	4,687	0,000
Total du crédit en cours d'emprunt	0,718	0,213	0,105	3,377	0,001
Revenu total	0,529	0,032	0,674	16,500	0,000

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

5.7 Axes de différenciation des ménages

Jusqu'à présent, deux axes de différenciation des ménages ont été privilégiés: les classes de superficie foncière (agricoles) et la situation géographique du ménage par rapport à Kampong Thom (zone rurale ou zone périurbaine) et sa situation par rapport aux zones agro-écologiques établies précédemment. Les analyses présentées dans ce chapitre ont montré la pertinence de ces axes de différenciation pour expliquer la diversité des pratiques paysannes. La base de données ne permet cependant pas de réaliser une analyse des stratégies paysannes en séries temporelles pour cerner les dynamiques de changement. Les processus de différenciation évoqués ici relèvent davantage de la valorisation des ressources et des hommes en un temps donné.

Quoi qu'il en soit, les analyses construites jusqu'à présent ont explicitement mis en évidence la nature multidimensionnelle des pratiques paysannes. Ces mêmes analyses ont également mis en évidence comment certaines pratiques paysannes participent à la construction du territoire rural. Une analyse multidimensionnelle de la base de données peut s'avérer être un outil intéressant d'analyse pour affiner l'exploration de la structure des données quantitatives, en prenant en compte les liaisons qui existent entre chaque variable.

5.7.1 Méthode d'analyse

Le résumé multidimensionnel des données se fera par une méthode très usitée en statistique: l'analyse en composantes principales. Son principe est simple. Il s'agit de représenter, par projection, les variables ou les individus d'un tableau à grandes dimensions (n dimensions, n étant le nombre de variables choisies) dans un sous-espace de faible dimension, par l'intermédiaire d'indices synthétiques qui résument au mieux l'information contenue dans le tableau initial. Cette technique prévoit la construction d'un nouveau système d'axes (les composantes principales) qui permettent d'expliquer au maximum la variance initiale des données (Palm, 1998). Au total, 18 variables structurelles ont été reprises dans la fonction discriminante¹⁴.

¹⁴ Nombre de personnes du ménage, le nombre d'actifs, le rapport de dépendance du ménage, l'âge du chef de ménage, le niveau d'éducation du chef de ménage, la superficie agricole, le nombre de parcelles, la valeur du capital, la valeur du crédit en cours d'emprunt, le revenu des activités de mise en culture, le revenu des activités d'élevage, le revenu des activités de pêche, le revenu des activités forestières, le revenu des activités non agricoles, le revenu du salariat, la consommation monétaire totale, la consommation non monétaire totale et la consommation totale.

5.7.2 Synthèse multivariée des variables étudiées

Les premiers résultats de l'analyse indiquent que 56% de la variance du nuage initial de points sont expliqués par quatre composantes principales (tableau 5-10). La partie décisive de l'analyse est maintenant de donner une signification à ces composantes indépendantes, afin de cerner quels sont les groupes de variables de la fonction discriminante qui rendent le mieux compte de la variance des données.

Tableau 5-10. Analyse en composantes principales des variables déterminantes de la fonction

		Composante			
		1	2	3	4
% de la variance expliquée		23%	15%	10%	8%
Corrélations des différentes variables avec les composantes principales	Nombre de personnes du ménage	0,747	0,139	-0,194	0,072
	Nombre d'actifs	0,778	0,139	0,221	0,124
	Le rapport de dépendance du ménage	0,05	0,024	-0,588	-0,045
	L'âge du chef de ménage	0,282	0,171	0,59	0,002
	Le niveau d'éducation du chef de ménage	0,078	0,012	0,467	-0,094
	Superficie agricole	0,455	0,625	0,246	0,156
	Nombre de parcelles	0,138	0,679	0,027	0,147
	Valeur du capital	0,565	-0,419	0,106	-0,241
	Valeur du crédit en cours d'emprunt	0,167	-0,38	-0,065	0,761
	Revenu des activités de mise en culture	0,386	0,389	0,278	0,103
	Revenu des activités d'élevage	0,469	0,419	0,059	0,052
	Revenu des activités de pêche	0,354	0,031	-0,435	-0,039
	Revenu des activités forestières	0,235	0,396	-0,512	0,047
	Revenu des activités non agricoles	0,113	-0,506	0,107	0,698
	Revenu salariat	0,199	-0,479	0,275	-0,489
	Consommation monétaire totale	0,616	-0,612	0,008	0,025
	Consommation non monétaire totale	0,798	0,087	-0,245	-0,24
Consommation totale	0,849	-0,391	-0,12	-0,106	

Données de l'enquête socio-économique 1999, NIS-2000

La première composante prend en compte 23% de la variabilité (tableau 5-10). L'examen des corrélations des variables avec la première composante montre que toutes les variables sont corrélées positivement avec le premier axe. Cet axe peut s'interpréter comme un axe de niveau de vie du ménage : les ménages qui ont des valeurs élevées pour différentes variables caractéristiques ont une valeur élevée de la première composante. Il s'agit d'un axe de taille.

La deuxième composante offre, par contre, plus d'informations. Elle explique la nature agricole des activités productives du ménage et son articulation à des activités liées à la production par la terre. On retrouve donc bien corrélés à cet axe la superficie agricole du ménage, le nombre des parcelles

et les revenus de la mise en culture et de l'élevage. Corrélés négativement à cet axe on trouve par contre la consommation non monétaire, la valeur du capital des ménages, les revenus dérivés des activités non agricoles. Cet axe synthétise en somme les observations précédentes sur les deux axes de spécialisation des ménages : la spécialisation agricole par concentration foncière et la spécialisation dans les activités non agricoles par concentration du capital non agricole.

L'interprétation de la troisième composante est délicate. Les deux variables qui sont corrélées le plus à cet axe le sont négativement. Il s'agit des revenus tirés des activités de pêche et des activités de foresterie. Cet axe peut s'interpréter comme un axe d'indépendance par rapport aux ressources naturelles communes. Il individualise par conséquent les ménages pour qui les revenus monétaires et non monétaires tirés de ces ressources sont importants.

La valeur des crédits en cours et les revenus des ménages tirés des activités non agricoles sont très bien corrélés avec la quatrième composante. Celle-ci pourrait être interprétée comme le niveau d'endettement du ménage lié à l'investissement des ménages dans les activités non agricoles.

Il est d'autant plus intéressant que l'analyse en composantes principales ait mis en évidence ces groupes de variables structurelles, qu'elle a confirmé les analyses descriptives données plus haut. Il semble donc que ce soit autour de ces axes que s'articulent les grands enjeux de la paysannerie de Kampong Thom.

Partie III: Des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles

Après avoir explicité les modalités d'exploitation et de mise en valeur des écosystèmes exploités par l'homme (les territoires ruraux, Partie II), une attention particulière est maintenant portée à la gestion institutionnelle des ressources naturelles de ces territoires (Partie III). Il est d'abord question de comprendre les changements de gouvernance à l'oeuvre dans la gestion des ressources naturelles et de cerner ensuite les logiques institutionnelles des nouveaux choix. Ceux-ci représentent, par hypothèse, une structure de gouvernance alternative susceptible de modifier le fonctionnement des territoires ruraux.

La perspective de cette troisième partie est double. Elle vise d'abord à comprendre les effets possibles du nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources naturelles sur le fonctionnement des territoires ruraux. Sur la base d'une analyse plus fine des dynamiques paysannes de valorisation des ressources (Partie IV), nous serons ainsi dans une position de proposer des améliorations des modes paysans qui soient en adéquation avec ce nouveau cadre institutionnel de gestion des ressources.

6 Cadre historique des changements de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles

6.1 Objectifs

La transition agraire et paysanne s'accompagne au Cambodge de mutations institutionnelles qui touchent tous les champs de la vie rurale. En particulier pour les ressources naturelles, ces changements institutionnels visent à redéfinir des choix d'action collective de gestion ou de co-gestion des ressources en redéfinissant des équilibres institutionnels qui s'opèrent entre l'Etat, la paysannerie et les marchés. Ce chapitre tentera d'abord de mettre ces changements de gouvernance en perspective historique afin d'en comprendre la nature et cerner les enjeux qu'ils suscitent.

6.2 Démarche générale

Une approche diachronique sera privilégiée dans un premier temps pour montrer les facteurs de changements institutionnels à l'oeuvre depuis les années quatre-vingt. L'hypothèse émise établit que les nouveaux choix d'action collective pour la gestion des ressources naturelles sont le fruit d'un processus d'évolution historique et qu'ils trouvent en partie leur justification dans de plus anciens dispositifs légaux ou politiques de gestion.

6.3 Aspects fonciers agricoles

6.3.1 Aperçu historique de la gestion foncière au Cambodge

Avant le protectorat français, le régime foncier en vigueur au Cambodge était un régime souverainiste puisque le Roi possédait un droit de « propriété éminent » sur la terre. Le Roi et l'aristocratie de l'époque administraient un large système de taxation foncière basé sur la récolte et non sur la superficie foncière, comme c'était le cas au Vietnam. Dans la pratique, la mise en culture d'une parcelle par une famille paysanne déterminait sa possession, pour autant qu'elle soit acceptée au niveau local par les autorités territoriales. Il n'y avait pas, à proprement parler, de système d'enregistrement systématique de la terre (Thion, 1993). Selon le code foncier traditionnel en vigueur à l'époque, celui qui le désirait avait le droit de cultiver une terre librement, sans limitation de superficie. Une terre laissée en friche plus de trois ans redevenait disponible pour quiconque (Olivier, 1954). Les familles paysannes avaient donc un droit d'usage sur la terre ainsi qu'un droit de transmission par héritage, sans aucune contrainte d'enregistrement à un cadastre provincial ou national. La pression démographique sur la terre étant relativement limitée, chacun était libre de circuler sur le territoire et de modifier ses plans d'assolement avec une assez grande liberté. La possibilité offerte à quiconque d'obtenir la possession d'une terre par sa simple mise en culture était importante car elle n'attachait pas les paysans à un territoire donné.

Le protectorat français marque l'introduction de la propriété privée de la terre et la « rationalisation » des systèmes fonciers au Cambodge (en tout cas dans le discours). Chaque parcelle agricole est enregistrée au sein d'un système cadastral, au service d'un marché foncier dans lequel les paysans étaient libres d'acheter ou de vendre la terre. Mais, ce système de propriété privée radicalement nouveau pour le Cambodge de l'époque, a continué de co-exister avec le code foncier traditionnel. C'est ainsi qu'une terre libre ou laissée en friche plus de trois ans devenait disponible pour la vente. La terre était divisée en parcelles inférieures à 5 hectares et de larges plantations industrielles étaient établies dans certaines régions spécialisées (Greve, 1993). Après la conquête de son indépendance (1953), le Cambodge a maintenu le système de propriété instauré par les Français et le pays a connu une augmentation importante du nombre des transactions foncières. Cependant, la faible productivité de la terre et le phénomène de l'usure ont plongé une partie de la paysannerie dans un cercle vicieux d'endettement et de paupérisation avec, pour conséquence, une concentration foncière importante et la formation d'une classe de paysans sans terre (Hou Youn, 1955). Cette situation a été le terreau d'une révolution paysanne orientée selon des principes idéologiques maoïstes par un groupe d'intellectuels appelés Khmers Rouges par le Roi Norodom Sihanouk.

Soutenus par une population terriblement appauvrie et encline au changement, les Khmers Rouges entreprennent une collectivisation radicale de l'agriculture du pays, à partir de 1975. La propriété privée est totalement supprimée et la terre distribuée à la collectivité par l'angkar: l'organisation révolutionnaire. Dans les politiques des Khmers Rouges, la production rizicole est la priorité. Les champs sont redessinés en parcelles d'environ un hectare et la production scientifiquement réorganisée par plans de production en groupes de travail.

Après le renversement du régime Khmer Rouge, le Cambodge doit faire face à une pénurie importante de moyens de production et un nouveau mouvement de collectivisation, plus souple, s'instaure sous l'impulsion vietnamienne. La production agricole est organisée par groupe de solidarité (*kroms samaki*). Sous ce système, la terre appartient toujours à l'Etat et un droit d'usage de la terre est accordé à chaque famille en fonction du nombre de personnes actives du ménage. Le degré de collectivisation est très variable à travers le pays, et varie principalement en fonction de la personnalité des chefs de *kroms* mais aussi du potentiel économique de la zone. Il est incontestable que les *kroms samaki* dans les endroits où ils fonctionnent, se révèlent utiles pour les personnes les plus défavorisées, telles que les handicapés, les veuves, les paysans pauvres dotés de peu de capital d'exploitation ou toute autre personne fragilisée par le régime khmer rouge. Les *kroms samaki* procurèrent un excellent système de sécurité sociale dans le Cambodge d'après-guerre des années 80 (Frings, 1997). Cependant, dû au manque d'intérêt des paysans pour le travail collectif ainsi que l'absence d'une politique volontariste du gouvernement de développer ce système, celui-ci échoue dans le courant des années 80.

6.3.2 Décollectivisation et enjeux fonciers

En 1989, l'échec de la politique collectiviste est évident et reconnu par les autorités cambodgiennes. Le pays amorce alors son mouvement de transition politique et le système foncier est complètement remanié. Un sous-décret prévoit d'abord des modalités de redistribution de la terre des *kroms samaki* vers les ménages ruraux. Il prévoit que la terre soit redistribuée au sein de chaque *krom*, entre les quelques familles qui le composent si bien que les superficies distribuées aux familles varient en fonction de la population totale et de la superficie de la terre disponible au sein du *krom*. Des dispositions particulières prévoient une superficie de terre « de réserve » destinée aux réfugiés de guerre qui réintégreraient leur village après la redistribution. Mais en réalité, la redistribution des terres était déjà réalisée par les chefs de *kroms* depuis plusieurs années dans les villages, souvent par plébiscite de la population. Ce nouveau dispositif légal ne vient en fait qu'officialiser une distribution effective des terres qui est normalisée dans les campagnes cambodgiennes depuis déjà le milieu des années 80.

Plus tard, une instruction politique précisera que « les terres du Cambodge sont propriétés de l'Etat », mais que « tout Cambodgien a le droit d'occuper, d'utiliser et de vendre la terre fournie par l'Etat du Cambodge ». L'instruction souligne en même temps que personne ne peut récupérer les droits de propriété de la terre antérieures à 1979 et définit trois types de terres : les terres d'habitation, les terres agricoles et les terres de concession qui « sont des terres de plus de 5 hectares pouvant être occupées pour la production à grande échelle et qui contribuent à l'économie nationale » (Sik, 2000).

Une loi foncière paraît en 1992 qui synthétise et entérine l'ensemble des nouvelles dispositions légales de la gestion foncière. Elle confirme que toutes les terres appartiennent à l'Etat du Cambodge, que tout Cambodgien a le droit de possession, d'utilisation, de transfert et d'héritage de la terre et que les droits de propriété prévalant avant 1979 ne sont plus valables. Les droits de propriété sont donnés aux terres d'habitation et seuls les droits de possession sont donnés pour les terres agricoles et de concession. Mais le reste de la loi est très confus. Alors qu'elle réfute strictement la propriété privée des terres agricoles, elle établit par ailleurs les conditions pour qu'un paysan disposant d'une terre en devienne le propriétaire. La loi foncière de 1992 offre en fait une très pauvre synthèse des textes légaux de l'histoire foncière du Cambodge. Le manque de clarté et de précision de cette loi est lié à son caractère transitoire (art. 139) qui estime que les lois ou dispositions légales foncières antérieures à la loi et qui préservent la propriété privée restent d'application pour autant qu'elles soient conformes aux intérêts nationaux (Van Acker, 1999).

Par ailleurs, la période qui suivit la décollectivisation des terres s'accompagne d'une augmentation très importante du nombre de conflits fonciers. Les études les plus détaillées sur le sujet ont été réalisées par l'organisation non gouvernementale anglaise OxFam qui fut une de premières et rares organisations internationales à réintégrer le Cambodge après les Khmers Rouges. Leurs études montrent une augmentation spectaculaire du nombre de conflits entre 1987 et 1999, en particulier durant les dernières années de cette période. La distribution géographique du nombre de conflits s'explique bien sûr par la pression démographique sur les terres mais aussi par le niveau de développement de l'agriculture dans ces zones (OxFam-Adhoc, 1999). Cette observation est partagée par les équipes du CDRI (Cambodian Development Resources Institute) qui montrent en détail que la nature des conflits change à mesure que les systèmes agraires de subsistance se transforment en systèmes plus marchands. Elles indiquent en particulier l'intervention croissante d'acteurs non paysans (acteurs institutionnels principalement) dans les dynamiques foncières villageoises (So et al, 2001). La même époque assiste à une augmentation importante du transfert de terres accompagné du réamorçage du phénomène de concentration foncière (Chan et al, 2001).

6.3.3 Moteurs des réformes foncières

Après vingt ans de régime républicain, la nouvelle constitution du Royaume du Cambodge est promulguée en 1993. En réinstaurant une monarchie constitutionnelle, une démocratie libérale et un régime politique pluraliste, la nouvelle constitution apporte aussi des changements substantiels dans les systèmes de gouvernance au Cambodge en adoptant un système d'économie de marché. Cependant, l'Etat garde un rôle d'agent régulateur par la collecte de taxes, l'utilisation et la gestion des biens de l'Etat, la protection de l'environnement et l'équilibre des ressources naturelles (Siphana et al, 1998). Ce changement constitutionnel profond engendre, à son tour, des changements fondamentaux sur les droits de propriété et sur les libertés accordées aux Cambodgiens, désormais légitimés à être propriétaires fonciers. Le changement de constitution représente un facteur constitutionnel de premier plan qui oblige l'amendement de la loi foncière de 1992, devenue inconsistante avec la nouvelle constitution puisqu'elle stipulait que seul l'Etat pouvait être propriétaire de terres au Cambodge.

Mais la nécessité d'une nouvelle loi foncière s'est aussi faite ressentir par des besoins urgents de sécuriser l'accès au foncier. En effet, il fallait créer des bases légales suffisamment solides pour permettre la mise en place d'institutions foncières capables de limiter l'impact des conflits fonciers tout en assurant le développement socio-économique du pays. Pour ce faire, la nouvelle loi foncière s'inscrit dans la perspective de faire du marché, l'institution considérée alors comme la plus susceptible d'améliorer l'accès à la terre pour tous (aspect équité) et la productivité de la terre (aspect efficacité). La réalité est moins mécanique.

6.4 Le secteur forestier

6.4.1 Aperçu historique de la gestion forestière au Cambodge

Avant le régime des Khmers Rouges, l'exploitation légale de bois dans les forêts cambodgiennes se réalisait sous un système de « permis de collecte » établi au temps du protectorat français. Ces permis étaient accordés pour une période de temps, un volume de bois et un prix fixés entre l'administration forestière et les compagnies d'exploitants. Ils offraient une considérable flexibilité pour les exploitants et les autorités puisqu'aucune concession ne devait être attribuée aux exploitants et aucun plan de gestion ne devait être fourni à l'administration. Entre 1975 et 1979, le régime Khmer Rouge a attribué peu d'attention à la gestion forestière se focalisant davantage sur l'expansion et l'intensification agricole. Durant les années 80, le département des forêts, sous la tutelle du ministère de l'agriculture, joue un rôle direct dans la gestion forestière en exploitant de larges superficies boisées dans de nombreuses provinces. Durant cette période, l'exploitation est généralement réalisée par des *kroms samaki* (groupes de solidarité) et le produit vendu au département des forêts à un prix fixé avant les coupes.

Le rythme de déforestation augmente fortement à la fin des années 80, principalement par le fait de factions militaires pour l'exploitation du bois précieux. Cette exploitation rapide des forêts est aussi liée au besoin de financement des partis politiques en campagne électorale en vue des élections de 1993. Le bois de la forêt représentait une source triviale de revenu (Talbot, cité par McKenney et al, 2002). Après les élections de 1993 pourtant, les problèmes d'exploitation forestière non contrôlée continuent et, en 1994, le gouvernement décida de donner le contrôle des exports de bois d'œuvre au ministère de la défense. Cette décision était censée permettre au gouvernement de générer un revenu pour renforcer l'armée nationale toujours en lutte contre les dernières factions khmères rouges aux quatre coins du pays. A ce moment, la gestion forestière et les préoccupations de défense et de sécurité nationale sont intimement liées pour soutenir financièrement les armées et aussi pour des questions sécuritaires puisque les factions Khmers rouges menaçantes au cours des années 80 et 90 étaient principalement réfugiées dans les forêts.

A la fin des années 90, le gouvernement réinstaura le permis de collecte en vigueur auparavant, ce qui permet d'officialiser la déjà très forte exploitation forestière. Le conseil des ministres, le ministère de l'agriculture des forêts et des pêches, le ministère de la défense et les gouverneurs provinciaux octroient ces permis, mais sans véritable coordination (McKenney et al, 2002). Les factions militaires sont toujours détentrices d'autorisations formelles ou informelles d'exploitation forestière.

Parallèlement au permis de collecte, le gouvernement met en place, à partir de 1994, un système de concessions forestières, plus réglementé et mieux suivi. Par ce biais, il cherche à donner à des compagnies privées nationales ou internationales des droits de gestion sur les forêts de façon à générer un revenu nécessaire pour le développement national. La concession forestière consiste essentiellement en un contrat signé entre une compagnie privée et le gouvernement en échange des droits d'usage d'une part de forêt sur une période de 25 à 30 ans. Attribuée par un appel d'offre public, la concession forestière s'inscrit dans une superficie bien définie et son exploitation se réalise sur base d'un plan de gestion approuvé par l'administration forestière nationale. Ce plan prévoit des obligations de reboisement ultérieur.

D'un point de vue légal, ce système de concessions s'est en fait surimposé au système de permis de collecte qui existait jusque-là, rendant la situation assez confuse. Le permis de collecte sera abandonné en 1999, sur ordre du Premier Ministre et la concession forestière est, depuis lors, l'outil principal de gestion forestière au Cambodge. Mais les concessions forestières ne couvrent pas la totalité des zones forestières du Cambodge et l'organisation du secteur forestier repose en fait sur une structure binaire : un système exclusif de concessions privées qui co-existe avec un système d'accès libre toujours sous la responsabilité de gestion de l'administration forestière mais disponible aux familles pour la collecte de produits non ligneux et de bois de feu.

6.4.2 Menaces sur les forêts

La réduction dramatique des surfaces forestières au Cambodge est représentée au tableau 6-1 construit sur base des données d'une évaluation des ressources forestières réalisées par la FAO. Des difficultés méthodologiques liées à l'utilisation de différentes classifications de couverts forestiers ne permettent pas de faire une analyse fine de la dégradation par type de couvert.

Tableau 6-1. Réduction du couvert forestier au Cambodge entre 1990 et 2005

		1990	1992	1996	2000	2002	2005
Couverts forestiers	Superficie (1.000 ha)	13.281	13.099	12.735	11.838	11.389	10.716
	% de la superficie totale	73,4%	72,4%	70,4%	65,4%	62,9%	59,2%
Autres terres	Superficie (1.000 ha)	4.371	4.552	4.915	5.813	6.261	6.934
	% de la superficie totale	24,1%	25,1%	27,1%	32,1%	34,6%	38,3%
Ressources aquatiques intérieures	Superficie (1.000 ha)	452	452	452	452	452	452
	% de la superficie totale	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Total	Superficie (1.000 ha)	18.104	18.104	18.104	18.104	18.104	18.104
	% de la superficie totale	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sources : *Forest Resource Assessment* (FAO, 2005), cité in Heov et al, 2006.

Quoi qu'il en soit, le tableau montre que le couvert forestier ne représente plus que 59% de la superficie du territoire national alors que ce pourcentage était de plus de 73% il y a 10 ans, soit une réduction de 25.650 km². Cette réduction est très largement supérieure à l'accroissement de la demande en bois de feu, elle-même liée à la croissance démographique nationale.

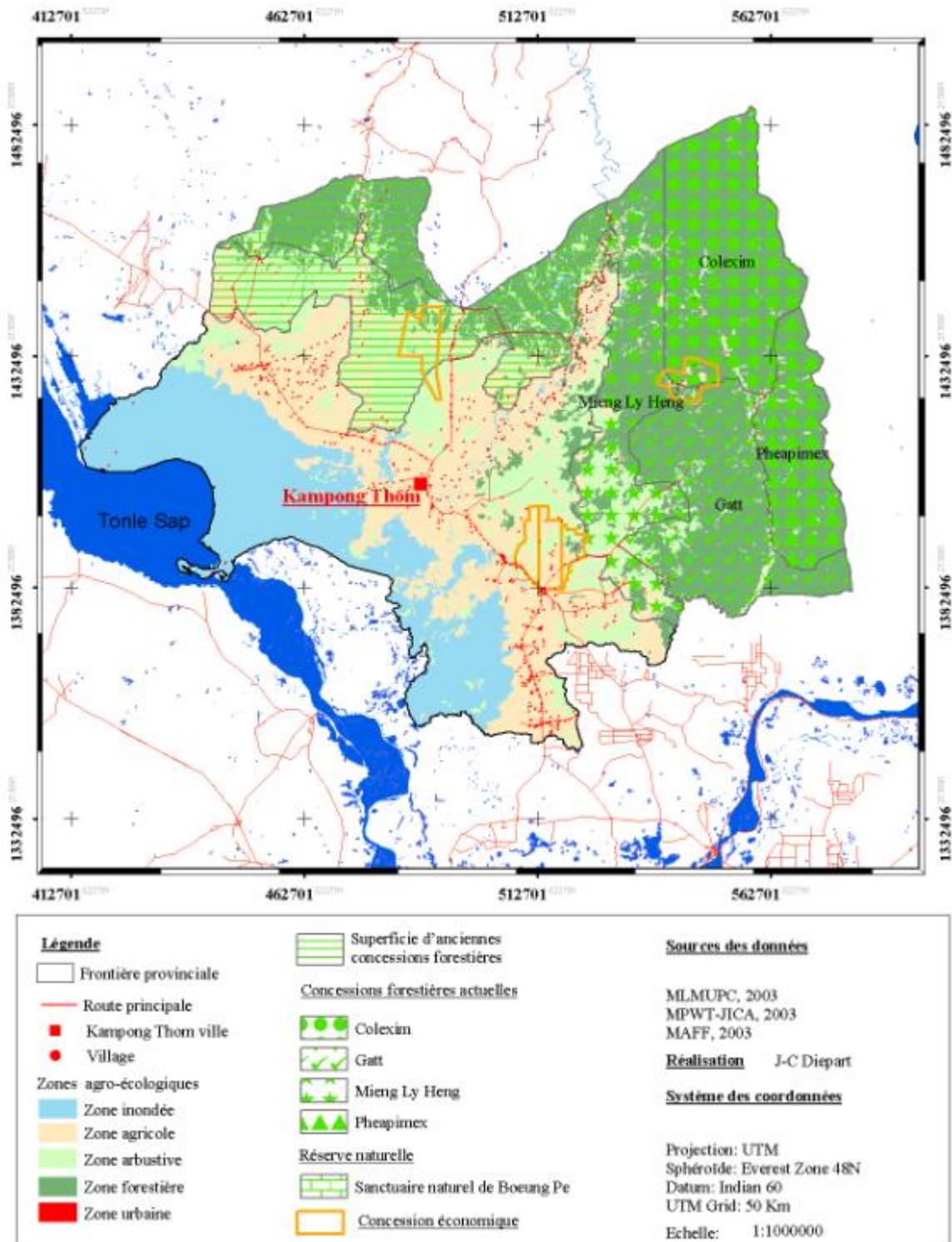
En 2000, le rapport de la revue des concessions forestières du Cambodge annonce qu'aucune concession forestière n'a véritablement géré les forêts de façon durable (CFCR, 2000, cité par McKenney, 2002). Il montre que le rythme de déforestation de chacune des concessions dépasse largement les mesures préconisées dans les plans de gestion. Un rapport de la banque asiatique de développement détaille à son tour les différentes irrégularités pratiquées pour chaque concession du Cambodge. Les quatre compagnies concessionnaires de Kampong Thom (GATT, Pheapimek, Colexim et Mieng Ly Heng, voir carte 16) sont par exemple toutes impliquées dans des irrégularités techniques de gestion (manque de plan de gestion conforme) ou d'irrégularités dans les paiements de royalties. Certaines sont même impliquées dans des coupes illégales hors-zone concessionnaire ou en-dehors de règles dictées par le plan de gestion (ADB, 2000).

Des difficultés financières s'ajoutent à la crise. Les retours financiers du système de concession pour le gouvernement ne sont pas à la hauteur des espérances. Les estimations prévoient des royalties s'élevant à 100 millions de dollars (Banque Mondiale, PNUD, FAO), mais le gouvernement a effectivement reçu entre 6 et 12 millions de dollars par an, entre 1996 et 2001 (Ministère de l'Economie et des Finances, 2002). L'objectif financier du système de concessions qui était de générer des revenus à réinvestir pour le développement du pays s'avère être en partie aussi un échec.

Pour les compagnies concessionnaires, les difficultés financières sont réelles également. Une étude de CTIA montre qu'entre 1997 et 1999, les exploitants ne sont pas parvenus à générer un revenu conséquent de l'exploitation forestière. Le revenu net d'un mètre cube de bois avant paiement des royalties et taxes d'exportation est même négatif en 1997 et 1998 (KPMG, 2001). A titre d'exemple, un rapport confidentiel¹⁵ (cité par Banque Mondiale, 1999) montre que 11% de la valeur d'un mètre cube de bois qui arrive à Phnom Penh pour traitement sont liés à une chaîne de 8 postes de paiements officieux depuis le site d'exploitation. Par ordre d'importance, ces paiements sont destinés aux autorités provinciales, aux autorités militaires de la zone et aux autorités forestières le long du transit du log jusqu'à Phnom Penh. Les opérateurs de concessions forestières estiment que ces paiements opaques grèvent leur rentabilité.

¹⁵ Rapport qui émane certainement d'un concessionnaire forestier

Carte 16. Concessions forestières à Kampong Thom (2000)



6.4.3 Réformes forestières

Devant le fiasco du secteur et sous la pression « bienveillante » des donateurs, le Cambodge s'engage sur les chemins de réforme du secteur forestier.

Un des éléments moteurs de cette réforme est la signature par le Premier Ministre d'un sous-décret sur la gestion des concessions forestières (2000) qui vise à mieux systématiser les règles d'octroi et de suivi des concessions. La zone forestière sous concession fut également réduite et se limite uniquement aux forêts de grande valeur commerciale. Une série de zones concessionnaires furent ainsi libérées, en particulier les zones non-conformes aux clauses obligeant les concessionnaires à investir dans des mesures de protection environnementale. A Kampong Thom, ce fut le cas pour une concession (carte 16).

Mais, une fois encore, les mesures de restructuration légale du système de concessions forestières n'ont pas été assez dissuasives pour prévenir les pratiques illégales. Fin 2001, pour arrêter l'hémorragie, une circulaire du premier ministre ordonne la suspension totale de toutes les activités d'exploitation forestière et pour lever cette suspension, de nouveaux dossiers de concession sont exigés et examinés au cas par cas. Si ce plan de gestion proposé est approuvé par l'administration forestière, la compagnie concessionnaire est autorisée à poursuivre son exploitation. A l'heure actuelle (2006) à Kampong Thom, une seule compagnie concessionnaire de la province (Colestim) est parvenue à remplir les conditions fixées par l'administration forestière centrale et est en mesure, aujourd'hui, d'exploiter la forêt (M. Tep Nheata, vice-chef du Cantonement forestier provincial, communication personnelle).

Plusieurs concessionnaires trouveront une parade à cette suspension en convertissant leur concession forestière en concession foncière économique pour la mise en place de plantations agro-industrielles. En fait, le règlement des concessions économiques autorise la mise à nu du terrain (sous-décret sur les concessions économiques) et autorise donc, une exploitation expéditive par coupe à blanc de la forêt. De plus, la délivrance de ces concessions économiques agricoles est bien plus aisée que la délivrance des concessions forestières puisqu'elles se font par simple demande auprès du Ministère et ne se délivrent pas à la suite d'un appel d'offre comme les concessions forestières. C'est ainsi qu'en 2002, dans le nord-est de la province, 10.000 ha de forêts sempervirentes (carte 16) ont été coupés à blanc pour l'installation d'une grande plantation d'hévéa, avec l'accord de trois compagnies concessionnaires dans le nord-est de la province (Tep Nheata, communication personnelle).

Un deuxième élément des réformes est le renforcement d'un système de parcs nationaux protégés susceptibles de fournir une protection efficace de différentes zones écologiques reconnues pour leur haute biodiversité, la forte prévalence d'espèces endémiques et l'existence d'espèces animales et végétales protégées. Une zone forestière du nord-ouest de la province, appelée Boeung Pe (carte 16) a été décrétée zone protégée et mise sous l'administration du Ministère de l'Environnement.

Face au bilan catastrophique du secteur forestier après 10 ans de concession et sous la pression des donateurs internationaux, dont la banque mondiale¹⁶ qui est très influente en cette matière au Cambodge, l'administration forestière est amenée aujourd'hui à redéfinir de nouveaux partenariats pour une gestion forestière plus efficace et durable. Un autre aspect important de ces réformes est l'accent mis sur la gestion des ressources forestières par des communautés villageoises, appelées communautés forestières. Cette nouvelle forme de gestion consiste, en réalité, en un système de cogestion entre l'administration forestière et des communautés villageoises. Celles-ci souhaitent former un groupe de gestion durable des ressources qu'elles utilisent de façon journalière.

6.5 Le secteur des pêches

6.5.1 Aperçu historique de la gestion des pêches au Cambodge

La gestion institutionnelle des pêches repose au Cambodge sur un ensemble complexe d'arrangements formels et informels. Les racines de ce système remontent au Cambodge monarchique du XIX^{ème} siècle lorsque le secteur des pêches était géré commercialement pour générer un revenu de la vente de droits d'usage de certaines zones productives de pêches. Des investisseurs (principalement chinois) achetaient ces droits formellement et les sous-louaient ensuite de façon plus informelle à des pêcheurs. Les concessions de pêches étaient généralement sous-louées plusieurs fois, si bien que les revenus générés par ce système étaient très largement supérieurs aux entrées dans le trésor royal (McKenney et al, 2002).

L'établissement du protectorat français ne change pas significativement ce système. Une loi sur les pêches est promulguée pour officialiser les revenus des concessions de pêche générés par l'administration royale (Degen et Nao, 1998). Le secteur des pêches reste gouverné de la sorte jusqu'à la montée au pouvoir des Khmers Rouges, qui privilégient le développement de l'agriculture au dépens des pêches, pourtant très productives.

¹⁶ La Banque Mondiale a joué ici un rôle très ambigu puisqu'elle a longtemps estimé que les concessions forestières devaient être l'instrument principal de gestion de la forêt à haute valeur et que les zones dégradées pouvaient être laissées aux communautés rurales comme zones de libre accès.

Après la chute du régime Khmers Rouges, la mise en place des *kroms samaki* a permis de réintégrer la gestion des zones de pêches dans les programmes de développement rural. Les groupes de solidarité pouvaient en principe gérer des zones de pêches, avec ou sans contrats de vente à l'administration. Cette dernière s'est également octroyée des zones de pêche, mais dans la mesure où ses capacités de pêche étaient très limitées, un système de sous-locations successives des zones était nécessaire pour obtenir des revenus financiers au bénéfice de l'administration (Degen et Nao, 1998).

Dans le courant des années 80, la décollectivisation des différents domaines de la vie rurale touche également le secteur des pêches et un système de concession de pêches (lots de pêches) est réintroduit à la fin des années 1980, sur des bases similaires à celles qui avaient prévalu un siècle plus tôt. La motivation principale du gouvernement à réintroduire ce système était toujours de générer un revenu national pour le gouvernement (Degen et al, 2000). A l'instar de la dynamique institutionnelle qui caractérisait le secteur forestier, cette période voit donc la mise en place d'un système très fortement segmenté pour la gestion des pêches, avec d'une part un secteur marchand de concessions de pêche (appelées lots de pêche) attribuées par l'administration nationale et d'autre part, un secteur de subsistance laissé aux ménages comme une zone d'accès libre. Théoriquement, le premier secteur est géré exclusivement par les concessionnaires durant la saison dite fermée (la saison sèche du 1er octobre au 31 mai) et disponible aux familles de pêcheurs pour la pêche de subsistance durant la saison dite ouverte (la saison humide, du 1er juin au 30 septembre). Le deuxième secteur dit de subsistance est laissé aux mêmes familles de pêcheurs durant toute l'année. A chacun des deux secteurs correspondent des règlements de pêches spécifiques : les équipements de pêche autorisés pour la pêche en lots ne sont généralement pas autorisés pour la pêche dite familiale et cette limitation ne permet pas aux familles de pêcheurs d'engager des stratégies de reproduction élargie dans la pêche, celles-ci restant toujours dans une logique d'autoconsommation et de petit commerce local de poissons.

En principe, les surfaces de lots sont attribuées par un appel d'offre de l'administration centrale des pêches et le lot est attribué au plus offrant pour une période de deux ou quatre ans. Les propriétaires de lots doivent respecter un cahier des charges qui détaille toutes les opérations autorisées dans le lot. Mais en réalité, les mécanismes d'attribution des lots sont complexes et très opaques. Une étude du « Fisheries Action Coalition Team » a montré que la valeur enregistrée effectivement dans les caisses du gouvernement pour la location du lot est très nettement inférieure à la valeur totale payée par le propriétaire, la différence représentant parfois plus de 250% de la contribution au trésor public. Ce solde est la valeur non officielle du lot, dissipée dans des paiements aux membres de l'administration des pêches qui octroient les contrats de location (FACT, 2001).

A la fin des années 90, au Cambodge, les lots de pêche couvraient une superficie de 929.312 km² regroupés en différentes catégories en fonction du type de pêche pratiquée ou du type limnologique de la zone. A la même époque à Kampong Thom, les lots de pêche représentaient une superficie de 123.617 km² (carte 17).

Pour assurer une exploitation rationnelle et efficiente du lot de pêche, le propriétaire sous-loue par contrats le lot à des agents intermédiaires, qui, à leur tour, sous-louent ces droits d'usages à des pêcheurs. Les gardiens du lot, généralement des militaires, reçoivent aussi une partie du lot pour exploitation, en échange de services de protection et de patrouille (Ly et al, 1999). La valeur totale du prix de location du lot s'établit selon une structure complexe qui s'élabore depuis le propriétaire du lot jusqu'aux pêcheurs. Les termes de chaque contrat de location (ou de sous-location) sont spécifiques, si bien qu'en pratique, un lot est un ensemble de zones de pêche fragmentées dans l'espace et le temps (sous-locations pour une période bien définie). Les rentes générées forment la colonne vertébrale du système qui permet de mobiliser le capital et de réactiver le système de concessions commerciales à une époque où l'argent était à peine réintroduit. Des observateurs attentifs du secteur interprètent également ces relations comme des structures fortes de dépendance qui sont des variantes modernes des systèmes traditionnels de clientélisme (Degen et al, 2000 et Van Acker 2004b).

Dans les plaines inondées du Tonle Sap, on retrouve tout un continuum de stratégies de pêches qui sont territorialement indissociables. Aux antipodes de ce continuum, deux logiques rationnelles se distinguent. Une première logique, celle des concessionnaires de lots articulés à l'administration nationale, vise à maximiser les profits en fonction d'un montant investi et de la surface allouée. La deuxième logique, celle des familles de pêcheurs, repose sur d'autres bases. Etant confrontés à des jeux de contraintes différentes (la disponibilité en capital et travail), elles visent avant tout à la reproduction simple des conditions de vie. Mais la nécessité ou l'opportunité des pêcheurs de pouvoir utiliser les ressources de pêche productives les mène généralement à investir dans des équipements de pêche plus performants que les équipements de type familiaux. Cet investissement se fait la plupart du temps en contractant un crédit auprès du concessionnaire (ou du sous-concessionnaire du lot). Ces crédits sont conditionnés par la vente d'une partie des pêches à des prix fixés avant la saison de pêche (sous le prix du marché). Donc, en réalité, les familles de pêcheurs se retrouvent à la fois dans le secteur commercial de concessions et le secteur de subsistance et valorisent les ressources avec le même type d'équipements (témoignages recueillis sur le terrain).

6.5.2 Menaces sur les pêches

Durant les années 90, une série de problèmes relatifs à la gestion des pêches s'accumulent pour créer une situation de quasi-paralysie du secteur. Les facteurs qui sous-tendent ces difficultés sont

en partie liés à une forte pression humaine sur les ressources de pêche à proprement parler comme le montre le tableau 6-2. Mais elles sont principalement dues aux problèmes d'interaction entre la pêche et l'agriculture, elle-même liée à la croissance démographique qui crée une demande de terre d'agriculture et une demande de bois de feu.

Tableau 6-2. Evolution des efforts de pêche (d'après Baran, 2005)

	Population (millions personnes)		Production				Prise unitaire
	Cambodge	Pêcheurs dans zone Tonle Sap	Grand Lac Tonle Sap	Pêche familiale	Pêche en rizières	Pêche tota- le	kg/pêcheur/an
1940	3,2	0,36	100.000	21.500	3.900	125.000	374
1975	6,3	0,71	85.000	42.300	7.700	135.000	190
1995	10,7	1,2	145.600	71.500	12.900	230.000	192

Le premier type de problèmes est lié à l'attitude des concessionnaires de lots. Dans la mesure où les concessions sont décernées pour des périodes de deux à quatre ans et que les cahiers de charges n'incitent aucunement les concessionnaires à investir dans des mesures de protection durable des ressources. Pour maximiser leur revenu par unité de surface, les concessionnaires ont recours aux équipements illégaux de pêche comme l'électrocution, à un nombre important de filets de petites mailles ou par le pompage d'eau dans les étangs de récession. Ces techniques de pêche expéditives permettent des gains intéressants pour un investissement minimal en capital et en travail. Les militaires chargés de la surveillance des lots encouragent eux-mêmes ces pratiques illégales (Gum, 1998) à tel point qu'à la fin des années nonante, les pratiques illégales de pêche étaient la norme. De nombreux observateurs montrent que ces pratiques s'étendent bien au delà des limites du lot de pêche par élargissement des frontières de lots ou à l'expropriation et la vente de zones de pêche de libre accès (Van Acker, 2004, Degen et al, 2000, Gum, 2000, Pettitt et al, 2002 et Ly et al, 1999).

Le deuxième grand type de problème est lié à l'utilisation conflictuelle de certains types de terre de la plaine d'inondation, à des moments spécifiques de l'année et par différents types d'acteurs ruraux (figure 6-1). L'enjeu particulier est le contrôle de l'eau, utilisée à la fois pour l'irrigation des zones agricoles et pour les besoins de la pêche en lots. L'inondation est à son pic au mois de novembre, alors que la saison des pêches est à son pic entre décembre et avril (pêche de subsistance et pêche de lots). Or, il y aurait dans la plaine d'inondation trois périodes possibles pour la culture du riz : un riz de saison (entre juin et septembre) à cycle court juste avant les grandes inondations de septembre, un riz d'inondation (de août à janvier) dont le type flottant là où la lame d'eau est très élevée et un riz dit de récession (février à mai) au moment de la saison sèche. Les nombreux incidents surviennent dans la plaine d'inondation en fin et en début d'année (de novembre à janvier)

entre les opérateurs de lots de pêche et les familles d'agriculteurs/pêcheurs installés dans la plaine d'inondation. Les conflits concernent les réservoirs qui stockent l'eau durant l'inondation et qui la déstockent en saison sèche pour la pratique du riz de décrue. Les concessionnaires de lots de pêche ou leurs opérateurs estiment souvent que, dans les limites de leur lot et durant la saison fermée, l'eau et les poissons leur appartiennent et, très souvent, détruisent ces réservoirs pour ne pas obstruer les migrations de poissons. Alternativement, les opérateurs de lots de pêche pompent l'eau des étangs de récession situés dans les limites (ou non) de leurs lots pour une pêche expéditive privant d'eau d'irrigation les paysans qui l'utilisent traditionnellement en saison sèche pour le riz de décrue (après la saison ouverte des pêches).

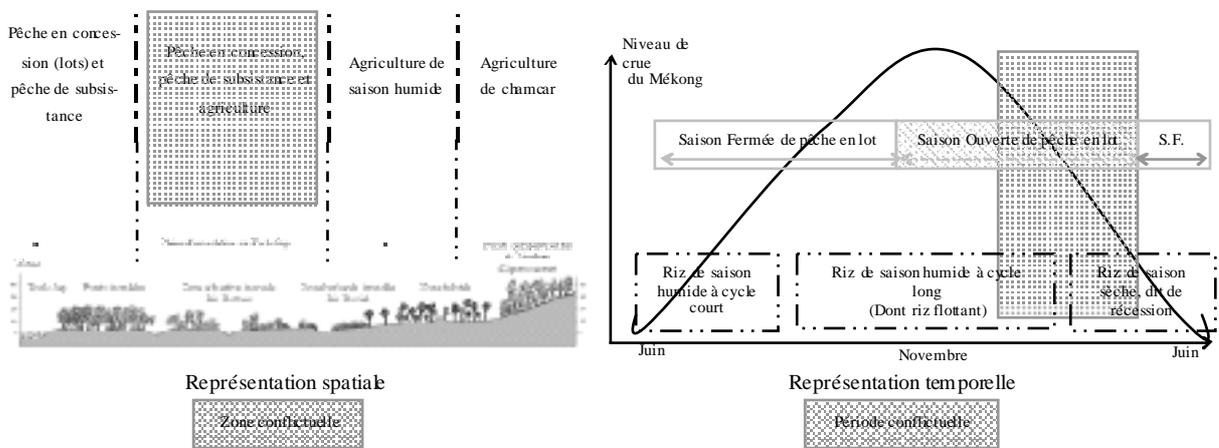


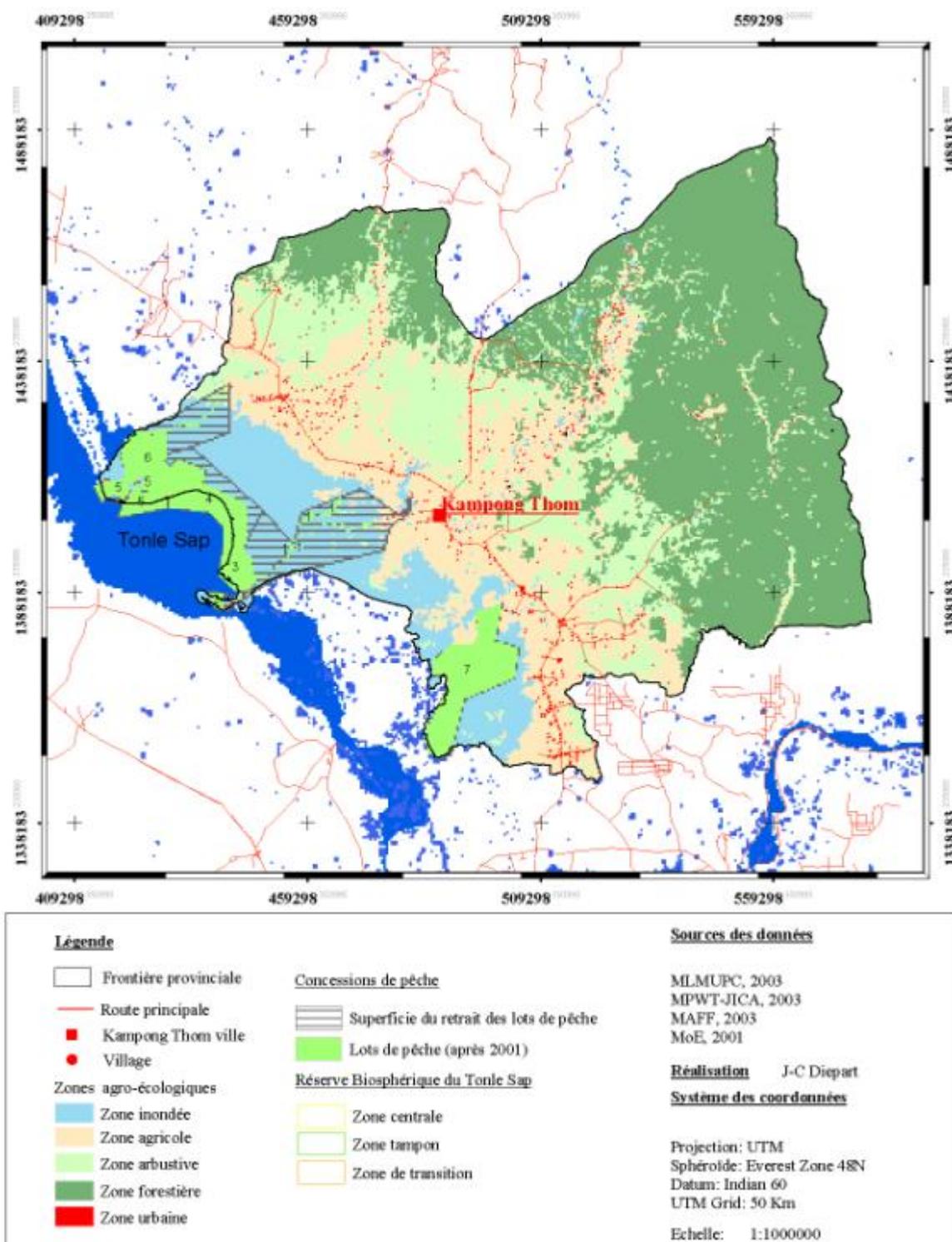
Figure 6-1. Utilisation conflictuelle des ressources naturelles dans la plaine d'inondation, construit à partir de Balzer et al (2002) et Van Acker (2004b).

6.5.3 Réformes dans le secteur des pêches

La situation du secteur s'aggrave au début des années 2000 et devient totalement incontrôlable par le gouvernement et l'administration des pêches. Les plaintes provenaient de partout et, sur le terrain, tout le domaine des pêches (domaine des lots et le domaine familial) était considéré, de facto, comme une vaste zone d'accès libre où plus aucune régulation n'était respectée. Dans un discours d'octobre 2000, le premier ministre Hun Sen déclare l'«anarchie» dans le secteur des pêches et initie, par le fait même, le processus de réforme du secteur.

Le premier élément des réformes, qui suivit directement le discours de Hun Sen, est la réduction du nombre et de la superficie des lots de pêche entre Novembre 2000 et Février 2001. Les statistiques officielles sur la réduction des lots de pêche montrent que d'une superficie totale de 923.312 km² en 2001, la superficie de lots existant en 2001 n'est plus que de 417.438 km², soit une réduction de près de 55% de la superficie totale. A Kampong Thom en particulier (carte 17), les 7 lots de pêche ont été tous maintenus, mais leur superficie a diminué de 44% (de 123.617 km² à 68.533 km²).

Carte 17. Réduction des lots de pêche à Kampong Thom (2000)



Ce premier axe de réforme est susceptible de réduire l'incidence des conflits dans la mesure où la superficie de terres agricoles adjacentes aux lots et sujettes à de violents conflits entre les concessionnaires de lots et les agriculteurs ne représentent plus qu'un tiers de la superficie avant réforme (Degen et al. à paraître).

Le deuxième élément des réformes est la mise en place de « communautés de pêche », qui sont des communautés de paysans/pêcheurs désireux de gérer les ressources de pêche de façon durable et au profit de tous les membres de la communauté. A l'instar du secteur forestier, la mise en place de ces communautés repose sur des principes de cogestion des ressources avec l'administration des pêches. Dans la plaine d'inondation du Tonle Sap, les communautés de pêche s'établissent en particulier dans les zones de retrait des lots de pêches, mais en fait, le mouvement va bien au-delà de cette limite. La nouvelle législation permet de créer des communautés de pêche partout où les villageois en ressentent l'intérêt ou le besoin. Dans la plaine d'inondation du Tonle Sap, la mise en place des communautés de pêche s'inscrit principalement dans les limites de la réserve biosphérique du Tonle Sap, reconnue pour sa grande biodiversité et inscrite au patrimoine de l'UNESCO (carte 17). Cette réserve est divisée en trois zones en fonction de sa biodiversité et de son degré de protection.

6.6 Sur la nature des changements de choix de gouvernance

A la fin des années 1980, après près de 10 ans d'instabilité, le Cambodge entre dans une phase de transition. Dans la gestion des ressources naturelles, cette période voit la réémergence rapide d'anciens modes de gestion introduits au Cambodge sous le protectorat français. La loi foncière de 1992 tente officiellement de re-promotionner certaines formes de propriété privée de la terre et, pour la gestion forestière et des pêches, des systèmes de concession privée sont réimplantés comme principal outil de gestion.

La remise en place des anciens modes de gestion et de gouvernance pour la gestion du foncier, des pêches et des forêts s'est soldée, en une décennie à peine, par un véritable échec. Les transferts importants et incontrôlés de terres donnent lieu à de nombreux conflits et renforcent le processus de concentration de la terre impliquant en partie des acteurs non paysans. Pour les forêts et les pêches, les irrégularités de gestion, aussi bien de la part de l'administration que des concessionnaires ou des usagers eux-mêmes, sont nombreuses et les conflits omniprésents. Les pressions commerciales sont très dommageables sur l'environnement. En somme, c'est un ensemble de réalités conflictuelles qui constitue l'amorce des changements de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles.

Avec la promulgation d'une nouvelle loi foncière visant à privatiser les terres des familles paysannes, le gouvernement adhère à une perspective téléologique de modernisation puisqu'il cherche à

redéfinir des droits de propriété en surimposant à un jeu de droits traditionnels un système de droits formalisés. Ces amendements légaux sont censés, à leur tour, sécuriser les droits fonciers et assurer la croissance agricole par un meilleur transfert des terres. La réponse aux problèmes mentionnés dans les concessions forestières ou de pêche elle, a été abordée par une déclaration ministérielle visant leur suspension provisoire ou la réduction de leur taille, la clarification des lois concernées et la mise en place d'une législation sur les communautés locales de gestion de ces ressources (communautés forestières ou communautés de pêche). Tous ces changements se sont conçus parallèlement au mouvement de décentralisation politique et de déconcentration administrative du niveau national vers les niveaux sub-nationaux. Mais, en réalité, c'est avant tout le constat d'échec d'une gestion centralisée des ressources naturelles qui a rendu nécessaire la mise en place de partenariats nouveaux impliquant plus directement les familles paysannes et leur communauté.

Pour prendre ces problèmes à bras le corps, l'Etat du Cambodge va suivre une logique législative qui, tout en reconnaissant une situation chaotique sur le terrain, tente d'apporter une réponse avant tout juridique. Celle-ci est beaucoup moins le fait d'une formulation claire et tranchée de principes directeurs et de politiques sectorielles issus d'une réflexion complète sur les enjeux. L'outil législatif était sans doute inévitable à ce stade pour arrêter l'hémorragie, mais ce qui rend singulière la période de transition est que la formulation de politiques de gestion des ressources naturelles (et leur mise en oeuvre) fait suite au processus de changement législatif au lieu de le précéder.

Néanmoins, la donne des nouveaux enjeux n'est pas extrêmement neuve. Les nouvelles fonctions et responsabilités s'échangent dans de nouvelles formes de négociation fondées sur des jeux anciens de relations et des systèmes traditionnels de domination.

7 Des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles

7.1 Objectifs

Dans la continuité du chapitre précédent, ce chapitre tente de mieux cerner la logique des nouveaux choix de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles et leurs significations concrètes pour les communautés paysannes. Il vise à établir un cadre institutionnel adéquat pour les études plus fines de terrain.

7.2 Démarche générale

Pour comprendre la logique des nouveaux modes de gouvernance et cerner leur complexité, une approche à différents niveaux d'analyse sera utilisée. Il paraît en effet utile de distinguer trois niveaux qui influencent les actions collectives utilisées pour la gestion des ressources naturelles (Ostrom, 1990). Les institutions sont entendues ici au sens large, comme des règles ou des valeurs qui déterminent les personnes éligibles pour prendre des décisions, les procédures de suivi qui doivent être adoptées, les actions permises et les règlements appliqués aux acteurs concernés par ces actions de gestion (Hatzius, 1997). En restreignant ou en élargissant l'espace de décision, les institutions représentent donc des contraintes et des opportunités pour l'action collective. Les trois niveaux de règles choisis influent en réalité de façon cumulative sur les actions prises et sur les résultats des choix d'action collective pour la gestion des ressources naturelles (figure 7-1).

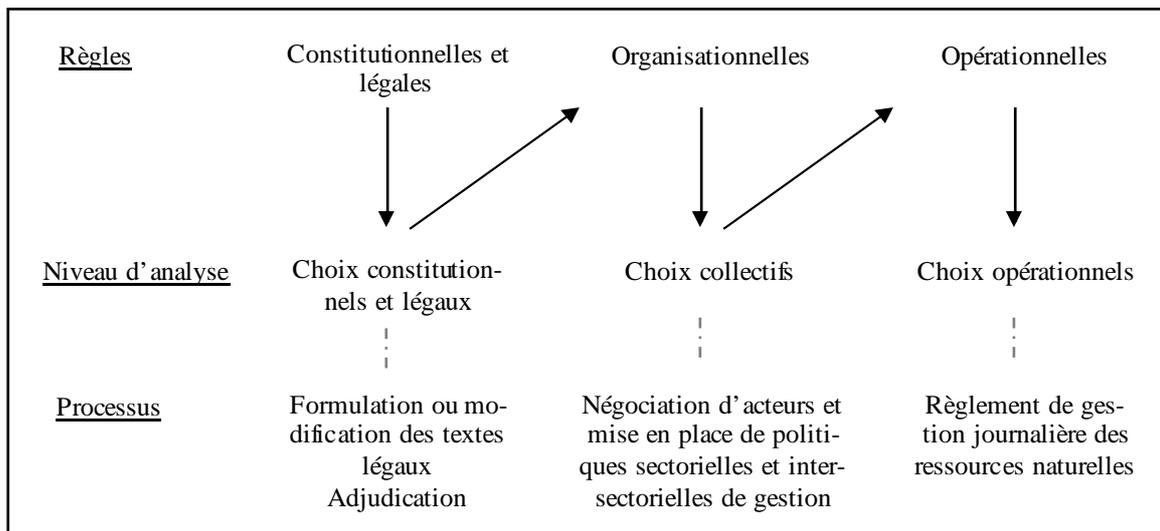


Figure 7-1- Cadre de l'analyse institutionnelle de la gestion des ressources naturelles, adapté de Ostrom, 1990.

Dans la mesure où la logique en place au Cambodge pour la gestion des ressources naturelles consiste à apporter des solutions avant tout légales, le premier niveau d'analyse des changements

de gouvernance sera le niveau constitutionnel, c'est-à-dire l'ensemble des choix liés à la formulation ou à la révision des textes de lois. Ce niveau est déterminant puisqu'il influence l'ensemble des actions prises dans la gestion des ressources naturelles. Au Cambodge, les provisions légales établies sont d'abord décisives pour la mise en place des politiques sectorielles de gestion des ressources naturelles (politique foncière, forestière et des pêches) qui constituent les règles organisationnelles à proprement parler de la gestion des ressources naturelles. Ces dernières sont le fruit d'un processus de négociation sociopolitique entre les acteurs concernés. L'analyse des choix collectifs cherche à comprendre les politiques des acteurs pour la gestion des ressources naturelles qui se traduisent, au final, par la mise en place de règles concrètes de gestion (les choix opérationnels). Ceux-ci déterminent, au jour le jour, les modes d'attribution et d'appropriation des ressources naturelles par les acteurs, c'est-à-dire les règles qui définissent les règlements d'accès, d'utilisation et de contrôle des ressources naturelles par les acteurs.

7.3 Aspects constitutionnels des nouveaux modes de gouvernance

7.3.1 Hiérarchie des documents de loi au Cambodge

Au Cambodge, l'ensemble des documents légaux est ordonné selon une hiérarchie bien précise dans laquelle la constitution représente le niveau supérieur (tableau 7-1). La nouvelle constitution du Royaume du Cambodge de 1993 comporte 138 articles groupés en 14 chapitres qui détaillent les principes de souveraineté nationale, les droits et obligations citoyens, les principes des systèmes politiques et économiques, d'éducation et d'action sociale (Siphana et al, 1998).

Les lois sont ensuite les sources primaires de droit au Cambodge. Les décrets royaux sont utilisés par le Roi dans le cadre de ses pouvoirs constitutionnels, par exemple pour la création d'une structure interministérielle. Les sous-décrets, signés par le Premier Ministre et le ministre en charge de sa mise en oeuvre, sont des documents législatifs qui clarifient ou complètent certains aspects d'une loi. Leur portée peut être multisectionnelle et leur spectre d'action est national. Les *prakas* et *sarachs* sont ensuite des arrêtés ministériels qui précisent en détail la mise en oeuvre technique des dispositions prévues dans une loi ou un sous-décret. Ils ont essentiellement une portée sectorielle puisqu'ils sont approuvés par le ministre de tutelle (Obendorf, 2005). Les *deika*, ou arrêtés territoriaux, sont des documents qui ont force de loi mais qui ne s'appliquent qu'à un territoire défini. La portée territoriale des *deika* peut être la province, le district ou la commune.

Tableau 7-1. Hiérarchie des documents légaux au Cambodge

<u>Texte légal</u>	<u>Type de texte</u>	<u>Adoption</u>	<u>Portée</u>	
			<u>Thématique</u>	<u>Géographique</u>
<u>Constitution</u>	Loi suprême	Assemblée constituante	multisectorielle	nationale
<u>Loi</u>	Source primaire de loi	Assemblée nationale	sectorielle ou multisectorielle	nationale
<u>Décret royal</u>	Document législatif	Le roi sur proposition du conseil des ministres	sectorielle ou multisectorielle	nationale
<u>Sous-décret</u>	Document législatif utilisé pour clarifier ou compléter certains aspects d'une loi	Conseil des ministres et ministre responsable	sectorielle ou multisectorielle	nationale
<u>« Prakas » (arrêté)</u>	Régulation (inter)ministérielle utilisé pour la mise en place de loi ou de sous-décret	Ministre responsable	sectorielle ou multisectorielle	nationale
<u>« Sarachor » (circulaire)</u>	Instruments utilisés pour clarifier des mesures réglementaires	Ministre responsable	sectorielle	nationale
<u>« Deika » (arrêté)</u>	Ordre donné par des autorités territoriales qui ont force de loi dans leur circonscription	Autorités territoriales	sectorielle ou multisectorielle	limitée (province, district ou commune)

7.3.2 Une loi cadre : la loi foncière

En définissant clairement des domaines de propriété et les contours du cadre institutionnel de la gestion foncière, la nouvelle loi foncière cambodgienne (août 2001) est le premier instrument légal de gestion des territoires. Elle s'enracine dans la longue tradition légale française du Cambodge. D'un point de vue légal et économique, la loi foncière ambitionne d'être une loi de coordination qui propose les bases d'une gestion foncière complète et intégrée pour toutes les ressources liées au sol. Mais dès l'article 11, la loi précise que les régimes légaux de propriété des biens fonciers peuvent varier en fonction des attentes de la société khmère et que des lois spécifiques peuvent venir compléter ou amender la loi foncière sur certains points ou pour certains types de terres comme les terres agricoles, terres forestières, les réservoirs, les lacs ou les terres pour le développement économique. Du coup, la loi perd de sa force intégrative (Kirk, 2000).

7.3.2.1 Classification des domaines de propriété

La loi distingue trois grands domaines de propriété : le domaine privé, le domaine étatique et le domaine collectif (tableau 7-2). Ce dernier concerne exclusivement les terres de pagode et les terres de communautés indigènes. Le domaine étatique se divise à son tour en deux sous-catégories : do-

maine privé d'Etat et domaine public d'Etat. Une terre ne peut être classée dans le domaine privé que si elle est transférée légalement du domaine public, et donc, par défaut, toutes les terres sont des terres d'Etat.

Tableau 7-2. Domaines de propriété de la terre au Cambodge, selon la loi foncière de 2001

Domaine de propriété		Description des terres
Domaine privé		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toute terre qui a été transférée légalement dans le domaine privé ✓ Terre n'appartenant pas au domaine étatique ou collectif
Domaine d'Etat	Domaine Public d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toute terre dont l'origine est naturelle : forêt, voies navigables, rivières, ... ✓ Terre disponible pour l'usage public (routes et voies navigables...) ✓ Terre utilisée pour le service public, (écoles publiques, hôpitaux...) ✓ Réserve naturelle, site et patrimoine archéologique ✓ Propriété royale non propriété privée ✓ Autres terre ayant des finalités d'utilisation publique.
	Domaine Privé d'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Toute terre d'Etat qui ne correspond à aucune des indications de terre publique d'Etat.
Domaine Collectif		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Terre de pagode ✓ Terre propriété de communautés indigènes

7.3.2.2 Possession et propriété de la terre

En maintenant une distinction entre la possession et la propriété d'une terre, la nouvelle loi foncière perpétue la différenciation entre ces deux droits de propriété. La tradition foncière du Cambodge, selon laquelle la mise en culture d'une terre engendre sa possession est ainsi maintenue, même si l'obtention d'un droit plus sûr et absolu par la propriété est désormais possible.

Dans le cadre du développement de structures foncières au sein desquelles la plupart des terres ne sont pas officiellement enregistrées dans un registre national, cette différenciation est capitale. L'article 6 qui stipule que « seule la possession légale d'un bien peut mener à la propriété¹⁷ » permet en effet à des possesseurs d'une terre d'en devenir les propriétaires légaux. La mise en propriété d'une terre légalement possédée fait appel à des procédures d'établissement de titres fonciers de deux natures : l'enregistrement systématique ou l'enregistrement sporadique. Ces deux procédures s'inscrivent dans la mise en place d'un registre cadastral national. Comme son nom l'indique, la première procédure prévoit l'enregistrement systématique de toutes les parcelles d'une entité territoriale donnée. Une zone d'adjudication est ainsi déclarée par le gouverneur provincial pour qu'une commission administrative dirigée par des officiels du Ministère de l'Aménagement des Territoires assure l'analyse du terroir, la résolution d'éventuels conflits, l'enregistrement final des terres et la publication des titres de propriétés. La deuxième procédure permet à des possesseurs d'obtenir directement un titre de propriété pour des terres qui ne sont pas dans les zones d'adjudication délimitées pour l'enregistrement systématique. Trois agences de résolution des conflits fonciers sont aussi

¹⁷ La possession légale signifie une possession non contestée durant au moins cinq ans.

prévues dans la loi foncière. Les deux premières sont des agences de conciliation (la première au niveau du district et la deuxième au niveau de la province) alors que la troisième est une commission d'adjudication nationale.

7.3.2.3 Gestion des terres d'Etat

Les terres qui n'ont pas encore été transférées dans le domaine privé sont donc, par défaut, des terres d'Etat. Le domaine d'Etat est lui-même divisé en deux sous-catégories : le domaine public d'Etat et le domaine privé d'Etat. La principale différence entre les deux sous-domaines réside dans le fait que les terres du domaine public d'Etat ne peuvent être vendues. En effet, au même titre qu'un individu qui possède une terre est en droit de la vendre, la louer ou la mettre en hypothèque, le gouvernement jouit des mêmes droits pour les terres du domaine privé d'Etat. La vente d'une terre du domaine privé d'Etat à un acteur privé et non-institutionnel est aussi possible mais doit se réaliser selon les principes du sous-décret sur la gestion des terres d'Etat, signé par le Premier Ministre en octobre 2005.

Dans le cadre de la nouvelle loi foncière cambodgienne, la distinction entre une terre privée d'Etat et une terre publique d'Etat est cruciale. En effet, une connaissance fiable sur la délimitation des terres publiques d'Etat et les terres privées d'Etat et leur enregistrement systématique est un prérequis à toute initiative de développement, de planification ou d'investissement fonciers (Kirk, 2000). La classification des terres d'Etat est également d'une importance capitale pour réduire les conflits entre l'Etat et les propriétaires fonciers privés. Le manque de clarté juridique sur les terres d'Etat mène aussi aux expropriations silencieuses au profit de militaires, d'entrepreneurs privés ou même de fonctionnaires de l'Etat.

Le sous-décret donne des indications claires sur la classification des terres d'Etat (Sous-décret sur la gestion des terres d'Etat). A l'instar du domaine privé, il est prévu que les terres d'Etat soient classifiées selon deux procédures d'enregistrement, l'une systématique et l'autre sporadique. Un comité provincial d'allocation foncière (PLUAC), présidé par le gouverneur provincial, est chargé de mener l'ensemble de ces opérations pour la province. Un groupe de travail est également établi au niveau du district avec représentation de toutes les communes du district et des différentes agences gouvernementales concernées.

Le sous-décret donne des indications assez précises sur le type de terres qui doivent être classées comme terres publiques d'Etat (tableau 7-2). La classification des terres privées d'Etat procède alors par défaut par rapport aux terres publiques d'Etat. A l'article 8 du sous-décret, il est même spécifié que toute terre qui ne s'avère pas être une terre publique d'Etat doit être enregistrée comme une terre privée d'Etat. Cet article est crucial car les droits conférés en l'occurrence à l'Etat pour la

gestion des terres à titre privé (domaine privé d'Etat) dépendent étroitement de la précision et du caractère volontariste du classement des terres publiques d'Etat. Cela signifie qu'aucune classification précise des terres d'Etat complète n'est possible tant que les terres publiques d'Etat ne sont pas elles-mêmes classifiées. Ce flou laisse aussi une porte ouverte aux expropriations de terres du domaine public au domaine privé d'Etat, sans qu'il y ait véritablement de contrôle public opéré sur ces transferts.

7.3.2.4 Concessions foncières à finalité sociale

En plus des droits de propriété et de possession décrits plus haut, un autre type de droit d'accès à la terre est la concession (Articles, 17, 18, 48-62, 77, 128 et 248). La concession procure le droit d'utiliser une terre de l'Etat pour un besoin spécifique détaillé dans un contrat de concession. Trois types de concession sont évoqués dans la loi foncière : les concessions sociales, les concessions économiques et les concessions pour l'utilisation, le développement ou l'exploitation des terres d'Etat (carrières, infrastructures portuaires ou zones industrielles). Les concessions forestières et de pêche ne tombent dans aucune de ces trois catégories prévues par la loi foncière et sont exclusivement gérées par l'administration forestière ou l'administration des pêches.

La possibilité d'obtenir des concessions à finalité sociale représente une innovation importante de la loi foncière. Les articles de lois relatifs aux concessions sociales sont complétés par un sous-décret et par un *praka* pour son implémentation technique. La concession sociale vise à permettre à des familles pauvres d'obtenir sans coût une terre de résidence et/ou une terre agricole. Cette nouvelle disposition légale répond à un problème récurrent lié à la démobilisation des militaires au début des années 80. Elle vise aussi à apporter une opportunité d'activités agricoles aux familles sans terre, mais la concession sociale est aussi un moyen de développer les endroits qui n'ont pas encore été développés de façon adéquate (article 3 du sous-décret).

Deux types de concession sociale sont distingués : une concession sociale dite locale et une autre dite nationale. La différence principale entre les deux types réside dans la façon dont le processus d'identification est initié. La concession sociale au niveau local naît d'un processus d'identification par le conseil communal qui développe localement un plan de concession. Ce plan est ensuite soumis au groupe de travail du district, ensuite au PLUAC et finalement au comité national (NSLCC). La concession sociale au niveau national fait l'objet d'un processus d'identification uniquement à partir du niveau national ou provincial par le NSLCC ou le PLUAC.

En principe, toute famille pauvre est éligible pour obtenir une terre dans la concession sociale, mais celle-ci doit être sélectionnée selon un processus d'identification bien établi par le Ministère. La taille maximale de terre que ces familles peuvent recevoir est de 1.250 m² pour une terre de rési-

dence et 2 ha pour une terre de culture. L'article 52 de la loi foncière prévoit même la possibilité de discerner le titre de propriété aux familles ayant une terre dans une concession sociale, et ce, uniquement après avoir joui d'une possession légale et non contestée de la terre durant 5 ans.

7.3.3 Domaines de propriété et régimes fonciers

Si la loi foncière propose un ensemble intégré de principes légaux, elle le fait principalement en définissant des domaines de propriété et des droits de propriété (possession, propriété, concessions). La propriété est ici reconnue comme une institution particulière aux relations sociales dites marchandes qui s'opposent aux statuts des biens de sociétés non-marchandes, qu'elles soient communautaires ou statutaires (Ciparisse, 1999).

Toutefois, la loi foncière ne définit pas, sensu stricto, les modes de régulation relatifs à l'utilisation de la terre et des ressources naturelles de même que les institutions et les relations qui déterminent leur application effective. Ces règles techniques et sociales qui déterminent l'accès, les modes d'appropriation, d'usage et de contrôle de la terre font appel à des modes de tenure foncière relatifs à des modes spécifiques d'utilisation de la terre (Ciparisse, 1999). L'ensemble de ces relations entre les individus et les groupes qui gouvernent l'appropriation, l'usage, l'accès et le contrôle de la terre et des ressources naturelles est ici appelé régime foncier.

En regard des trois grands domaines de propriété, les différents régimes fonciers seront abordés par ligne sectorielle. Le régime foncier agricole, forestier, environnemental et le régime foncier des pêches seront successivement abordés. Pour chacune de ces lignes sectorielles, différents régimes fonciers sont identifiés en fonction des domaines de propriété dans lesquels ces régimes s'appliquent (figure 7-2). Cette même figure indique également les textes légaux se rapportant à chacune des combinaisons entre domaine de propriété et régimes fonciers. Ceux-ci feront l'objet d'un examen plus précis au point suivant.

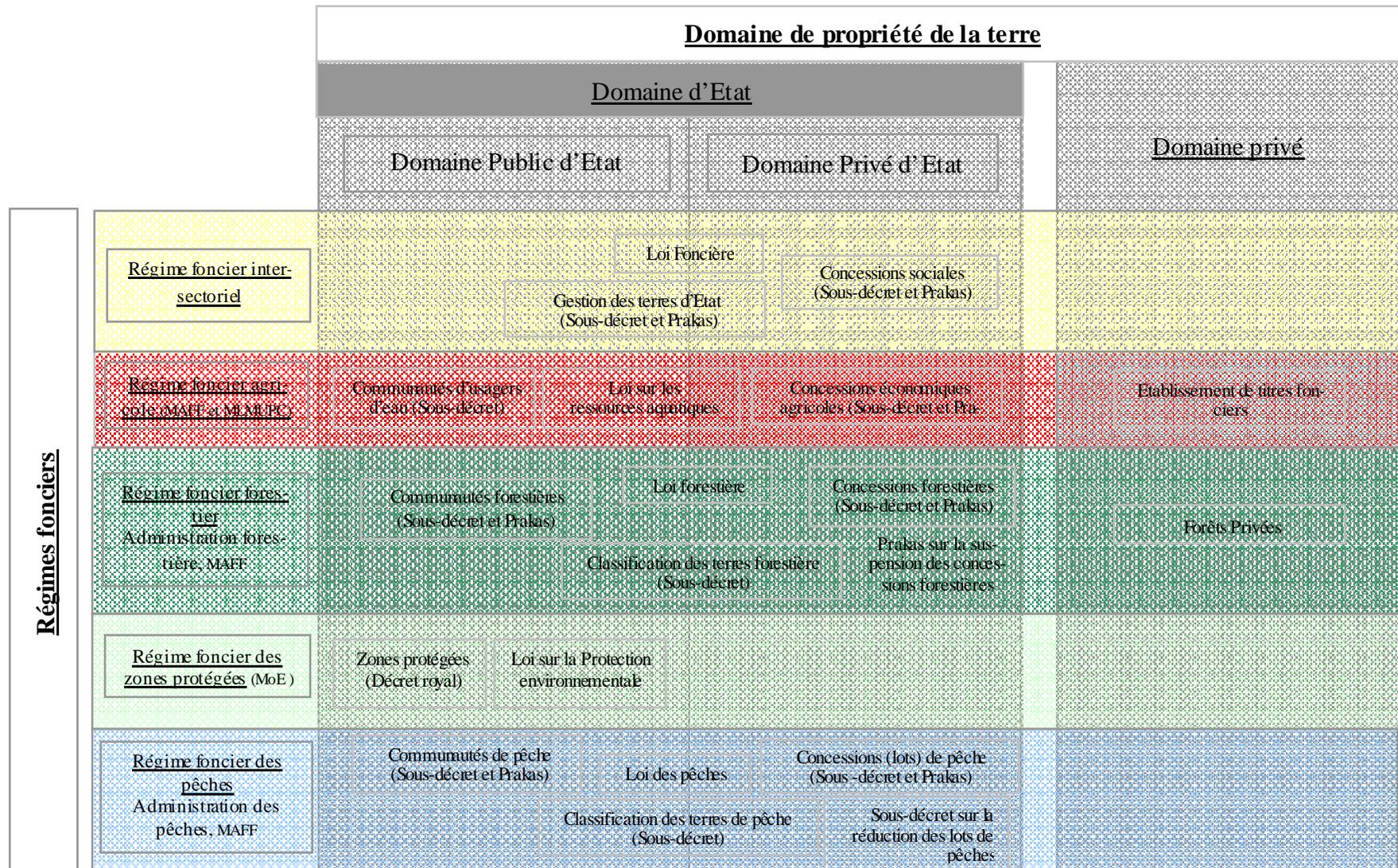


Figure 7-2. Architecture des domaines de propriété foncière et des régimes fonciers au Cambodge

7.3.4 Régime foncier agricole

7.3.4.1 Logique de l'établissement des titres fonciers du domaine privé

En instaurant le titre de propriété foncière pour les producteurs agricoles et en réglementant les différents modes d'accès à la terre, l'administration cambodgienne soutenue largement à cet égard par la Banque Mondiale, joue la carte d'une réforme foncière assistée par le marché, c'est-à-dire une redistribution des structures foncières par la stimulation des marchés fonciers.

Partant d'une demande sociale pour des droits fonciers plus sécurisés et pour la mise en place d'institutions foncières plus justes, le raisonnement sous-jacent à la stratégie du gouvernement correspond à une série d'effets induits qui s'énonce de la façon suivante. La sécurité foncière acquise par le titre de propriété stimulerait d'abord des investissements agricoles pour une meilleure valorisation des ressources foncières. La volonté d'investir entraînerait alors une allocation plus efficace des ressources foncières, entraînant à son tour le développement d'un marché de crédit agricole qui, au final, déboucherait sur l'accumulation du capital dans l'agriculture et l'accroissement de la productivité agricole (Deiniger et al, 2002).

L'établissement des titres fonciers de la terre et ses effets induits s'inscrivent également dans le paradigme de la croissance avec équité (*Growth with equity*) puisqu'elle repose sur un fait agricole qui semble accepté de tous à savoir: une relation inversement proportionnelle entre la taille des exploitations agricoles et leur productivité (Deiniger et al, 2002). Si les droits fonciers telle la propriété ou la location sont échangeables sur le marché, celui-ci va opérer une réallocation des terres vers les paysans les plus productifs, c'est à dire les petits producteurs. Donc, en plus d'une croissance de la productivité agricole stimulée par la détention d'un titre de propriété, le recours au marché pour assurer les transferts fonciers est susceptible de profiter aux plus pauvres.

Le raisonnement est séduisant mais repose sur une série d'hypothèses de première importance, telle que la non-segmentation des marchés de crédit, les faibles possibilités de pouvoir investir et accumuler dans les secteurs non agricoles et la nature même de la relation entre la taille d'une exploitation et sa productivité. Ces éléments feront l'objet d'un examen attentif dans les analyses de terrain afin de mieux cerner la structure et le fonctionnement des marchés de crédits et de terres à Kampong Thom et leur adéquation avec cette vision universelle du développement agricole.

7.3.4.2 Concession foncière économique

Avec la concession sociale, la concession économique est un autre mode de concession prévu par la nouvelle loi foncière. Compte tenu des enjeux décrits plus haut sur la conversion des concessions forestières en concessions économiques, il semble évident que le sous-décret sur les concessions

économiques est d'une importance capitale pour le développement des zones rurales du Cambodge. Le sous-décret a été approuvé par le premier ministre en Décembre 2005.

Les concessions économiques diffèrent largement des concessions sociales, et ce, sur un nombre important de points. Premièrement, les concessions économiques ne sont pas sujettes à la propriété ce qui permet, en toute cohérence, à des entreprises étrangères d'en obtenir l'obtention. En visant le développement économique d'une localité ou d'un secteur par la mise en place d'une industrie, d'une plantation agro-industrielle ou d'une infrastructure d'élevage, leur finalité est également différente. Troisièmement, alors que la concession sociale est gratuite pour les bénéficiaires pour une durée illimitée, la concession économique s'octroie moyennant un droit de concession limité à une période de 99 ans.

Tout comme pour la concession sociale, le PLUAC est tout d'abord chargé de convertir la terre identifiée en une terre privée d'Etat avant sa conversion en concession économique. Cet enregistrement au cadastre national doit se faire concomitamment à un processus de consultation publique avec les autorités territoriales et les résidents de la localité. La proposition de concession est ensuite identifiée par une « autorité contractuelle » (article 8 du sous-décret sur les concessions économiques). Le sous-décret ne précise pas bien la nature de cette autorité contractuelle mais celle-ci cumule un nombre important de responsabilités et de fonctions. Cette autorité fait référence, en fait, à des droits qui lui sont conférés directement par le Premier Ministre (article 8 du sous-décret).

Le sous-décret prévoit deux moyens d'obtenir une concession économique : une forme sollicitée et une forme non sollicitée. Sous la première forme, l'autorité contractante soumet une proposition détaillée de la concession économique à un secrétariat technique national qui la rend publique et appelle l'offre. Le secrétariat technique juge ensuite les propositions reçues en provenance des différentes compagnies pour n'en sélectionner qu'une seule. Selon la procédure non sollicitée, l'autorité contractante peut se dispenser de cette procédure si elle juge exceptionnelle une proposition comme par exemple une concession qui a recours à des nouvelles technologies, qui offrent des liens exceptionnels avec une concession sociale ou la possibilité d'exportation de produit agricole. Le sous-décret prévoit aussi un seuil de superficie et d'investissement (10 millions KHR et 1.000 hectares) en dessous duquel la concession peut être octroyée directement par le gouverneur provincial ou au-delà duquel elle doit être décernée par le Ministère de l'agriculture. A l'instar du sous-décret sur la gestion des terres d'Etat, le sous-décret sur les concessions économiques contient une série de provisions floues qui ouvrent les portes à une identification et à une mise en place de concessions économiques selon des mécanismes opaques.

7.3.4.3 Ressources aquatiques

Une loi sur la gestion des ressources aquatiques est en cours de préparation par le nouveau ministère des ressources aquatiques et de la météorologie (MoWaRM). Cette loi qui porte sur l'ensemble des ressources aquatiques du pays (domaine public d'Etat, hors domaine des pêches) vise à améliorer la gestion de l'eau pour assurer le développement socio-économique du pays et le bien-être des citoyens. La loi prévoit principalement l'octroi de droits et d'obligations pour les usagers, des principes fondamentaux de gestion de l'eau et la structure de l'administration responsable (Obernhorff, 2005). La loi prévoit également la possibilité de mise en place de groupes d'usagers de l'eau dont les dispositions sont détaillées dans un sous-décret également en cours de rédaction.

7.3.5 Régime foncier forestier

7.3.5.1 Loi forestière

Etant donné les rythmes impressionnants de déforestation depuis les années 80 et l'échec du régime de concessions forestières, la nouvelle loi forestière signée par le Roi Norodom Sihanouk en 2002 est un texte législatif central pour les nouveaux modes de gouvernance et pour la gestion des ressources naturelles au Cambodge.

La loi présente tout d'abord les grandes lignes d'organisation de la nouvelle administration forestière. Elle présente sa structuration verticale depuis le niveau central, régional, l'inspectorat, le cantonnement, la division et le triage (article 6). Ces niveaux ne correspondent pas aux unités administratives cambodgiennes (province, district, commune). En donnant des pouvoirs de décision et de gestion exclusivement aux niveaux supérieurs de l'administration (cantonnements et inspectats), la loi s'inscrit dans la tradition de centralisation pour la gestion des ressources forestières. Les problèmes opérationnels sont adressés aux niveaux des divisions, qui correspondent à un district ou à un ensemble de districts.

Les modes d'exploitation forestière sont conditionnés par une série hiérarchique de plans de gestion dessinés de façon cohérente entre les différents niveaux hiérarchiques de l'administration. Le plan de gestion national est l'outil de planification sur le long terme qui fixe les priorités et les activités de gestion forestière au niveau national, en cohérence avec la politique forestière nationale. Des plans stratégiques au niveau des cantonnements et des divisions complètent les textes nationaux.

Un aspect important de la loi est la classification systématique qu'elle prévoit pour les différents types de forêts répertoriées. Cette classification précise, en fait, des régimes fonciers spécifiques qui s'appliquent à des catégories différentes de forêts en fonction de leurs finalités (tableau 7-3).

Les ressources forestières permanentes, qui englobent toutes les ressources forestières du pays, se divisent ainsi en trois sous-catégories : les forêts de zones protégées, les forêts privées et les forêts de la réserve forestière permanente. Si la loi donne à l'administration forestière les pouvoirs de gestion sur cette troisième sous-catégorie, elle jouit également d'une autorité juridique sur les zones protégées et la mise en place de plantations sylvicoles dans les forêts privées.

Les forêts de la réserve forestière permanente se catégorisent à leur tour en trois types selon leur finalité. Les forêts de production doivent être maintenues de façon à permettre une utilisation durable de ses produits et sous-produits. Les options de gestion offertes pour cette catégorie de forêt sont multiples et incluent aussi bien des régimes de concession, la mise en place de communautés forestières ou la gestion directe de l'administration sur base de plans de gestion du cantonnement ou de la division.

De par la richesse de leur écosystème ou leur fonction religieuse, sociale, récréative, éducative ou culturelle, les forêts protégées sont avant tout gérées en vue de leur protection. La loi reconnaît cependant aux communautés locales le droit d'en utiliser les produits non ligneux.

Les forêts de conversion qui constituent la troisième catégorie de forêts de la réserve permanente consistent en forêts non utilisées et dégradées (principalement des forêts de végétation secondaire) qui sont répertoriées comme forêts de la réserve permanente jusqu'à ce que l'administration forestière décide ultérieurement de leur utilisation et de leur mode de développement.

Tableau 7-3. Classification des ressources forestières permanentes, selon la loi forestière de 2002

Catégories de forêts		Types de forêts	Options possibles de gestion	
Ressource forestière permanente	Zone protégée	-	Protection et gestion par MoE	
	Forêt privée	-	Domaine privé (avec titre)	
	Réserve Forestière Permanente	<u>Forêt de production</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt réhabilitée • Zone de reforestation • Plantation forestière • Forêt dégradée 	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté forestière • Concession forestière • Administration forestière (plan de gestion)
		<u>Forêt de protection</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt de recherche • Forêt récréative • Forêt religieuse • Jardin botanique 	<ul style="list-style-type: none"> • Administration forestière sur base de plan de gestion • Usage coutumier autorisé pour les villageois
	<u>Forêt de conversion</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Végétation secondaire dont finalité non identifiée 	<ul style="list-style-type: none"> • Non définie 	

7.3.5.2 Classification et enregistrement des ressources forestières

La classification des terres forestières proposées dans la loi (tableau 7-3) n'a de sens que si elle est opérationnalisée effectivement sur le terrain. Un sous-décret vient donc préciser la méthodologie générale pour opérer cette classification. Il prévoit que l'administration forestière coordonne ces efforts de classification et d'enregistrement des terres forestières avec les autorités et communautés locales ainsi que les autorités compétentes du Ministère de l'Aménagement des Territoires. L'exercice prévoit l'étude spécifique des forêts, de leurs caractéristiques écologiques et de leurs fonctions socioéconomiques ainsi que de leur démarcation précise. Le sous-décret précise la composition d'un comité national chargé de superviser et coordonner la classification et l'enregistrement. Ce comité national est, à son tour, (article 6 du sous-décret) chargé d'établir des sous-comités au niveau provincial et présidés par le gouverneur. Cependant, le sous-décret reste évasif sur les partenariats qui doivent être développés pour réaliser cet exercice.

7.3.5.3 Sous-décret sur les communautés forestières

La principale innovation de la nouvelle législation forestière consiste en la reconnaissance explicite et le soutien accordé à la gestion des forêts par les communautés locales. Cette reconnaissance fait suite, assez logiquement, à la dégradation des ressources liées au recours exclusif à la concession forestière comme outil de gestion.

La communauté forestière est promue par l'administration forestière à tous les niveaux comme un mode alternatif de gestion forestière pour les forêts de production. Le concept de communauté forestière consiste en un système de cogestion des ressources forestières entre des communautés locales et l'administration forestière. L'autorisation donnée par l'administration forestière à une communauté d'usagers est décernée sur base de l'examen de la délimitation claire et précise de la forêt communautaire, du listing de ses membres, de ses règlements internes de fonctionnement, de régulations et du plan de gestion soumis par un comité de communauté forestière élu par ses membres (*prakas* sur la gestion des communautés forestières). L'accord de cogestion signé entre l'administration forestière et la communauté est valable pour une durée de 15 ans, mais est renouvelable. Cependant, à tout moment (article 24 du sous-décret) l'administration peut exiger la suspension des activités ou la dissolution de la communauté pour une raison ou pour une autre.

Le sous-décret ne prévoit pas non plus la possibilité pour une communauté de vendre les produits ligneux de plus haute valeur, comme le bois d'œuvre. En revanche, il prévoit la possibilité de faire commerce du bois de moindre valeur comme des produits non ligneux. En cas de non respect du règlement ou du plan de gestion de la communauté ou d'offense à la loi foncière, la communauté ou le comité de la communauté est requis de contacter l'administration forestière locale et elle seu-

le est habilitée à régler des problèmes d'exploitation forestière illégale ou des problèmes d'utilisation foncière sur les terres de la communauté.

En somme, si les nouvelles possibilités en matière de protection et gestion forestière données aux communautés offrent des perspectives intéressantes pour la gestion forestière sous des formes paysannes, le contrôle de l'administration forestière reste très fort et limite les bénéfices octroyés aux communautés à long terme.

7.3.6 Régimes fonciers des zones protégées

En 1993, durant les premiers pas du Royaume du Cambodge, le roi Sihanouk a signé un décret royal visant la désignation et la création de 23 zones protégées, réparties en parcs nationaux, sanctuaires de vie sauvage, zones de paysage protégé et zone à usage multiple (Meas and al, 2005). Ces zones protégées sont gérées par les fonctionnaires du ministère de l'environnement. Le décret royal est cependant peu opérationnel car il ne donne aucune précision sur les modes de gestion possibles pour ces zones protégées. Le ministère a d'abord privilégié une approche centraliste pour la gestion, mais avec le concours d'organisations environnementalistes non-gouvernementales, une approche de gestion par des communautés locales a été préconisée et mise en oeuvre. Le Ministère de l'environnement a suivi le pas en signant en 2003 un prakas sur la gestion communautaire des zones protégées. Cependant, mis à part ce prakas, aucune législation spécifique ne permet d'officialiser ce mode de gestion. Une loi de 1996 et ses principes très généralistes et peu opérationnels pour la protection environnementale reste par conséquent l'unique pièce de loi applicable pour les zones protégées.

7.3.7 Régime foncier des pêches

7.3.7.1 Loi sur les pêches

La loi des pêches a été signée par le Roi Norodom Sihamony le 25 mai 2006 et sa promulgation fait suite à un processus de consultation de sept années. Elle est pour cette raison très attendue des praticiens, des agences gouvernementales et des pêcheurs eux-mêmes.

Dans sa structure, la loi sur les pêches suit les mêmes lignes que la loi forestière. Elle précise la structuration du temps pour devenir une administration semi-autonome sous le Ministère de l'Agriculture. L'administration des pêches suit également les mêmes lignes hiérarchiques que l'administration forestière avec un niveau national, des inspectorats, des cantonnements, des divisions et triages.

Pour les eaux intérieures, la loi identifie des domaines de pêche. Le premier domaine, dit catégorisé, comprend les lots, les sanctuaires de pêches, les forêts inondées et les lieux de pêches où seule la pêche familiale (pêche de subsistance) est autorisée. Le deuxième domaine inclut toutes les zones inondées en saison humide (tableau 7-4) et le troisième domaine comprend la très grande zone d'accès libre qui ne comprend aucune des zones comprises dans les deux premiers domaines. Elle consiste principalement en de nombreux étangs et lacs de récession utilisés par les familles de pêcheurs en saison sèche lors de la récession de l'eau vers le Tonle Sap. La classification et l'enregistrement des domaines des pêches intérieures doivent faire l'objet d'un sous-décret qui n'est pas encore disponible.

La spécificité de la loi sur les pêches réside dans le fait qu'elle détaille des types d'équipement de pêches qui sont autorisés pour chaque domaine. Les équipements sont ainsi classés en trois catégories de taille en fonction, par exemple, de la taille des noeuds des filets ou de leur longueur (tableau 7-4).

Tableau 7-4. Domaines de pêche et types d'équipements autorisés par la loi des pêches

Type de domaine de pêche		Type d'équipement de pêche		
		Petite taille	Taille moyenne	Grande taille
Domaine catégorisé	Lots de pêche	autorisé durant saison fermée	non autorisé	autorisé durant saison ouverte
	Sanctuaires de pêche	non autorisé sauf autorisation spéciale de MAFF	non autorisé sauf autorisation spéciale de MAFF	non autorisé sauf autorisation spéciale de MAFF
	Forêts inondées	autorisé	non autorisé	non autorisé
	Zones de pêche familiale	autorisé	non autorisé	non autorisé
Domaine de libre accès		autorisé	autorisé avec permis et licence	non autorisé
Domaine inondé en saison humide		autorisé	non autorisé	non autorisé

7.3.7.2 Communautés de pêche

A l'instar de la législation forestière, la principale innovation de la nouvelle législation des pêches est la reconnaissance explicite et la promotion de communautés d'usagers pour la protection et la gestion des ressources de pêche. Ces communautés de pêche ont vu le jour dans la dynamique de la réforme des modes de gouvernance pour les ressources évoquées plus haut. L'initiative du gouvernement d'associer les familles paysannes et de pêcheurs plus étroitement à la gestion des pêches intérieures constitue un développement positif du secteur. Le département des pêches entreprit la

tâche de mettre en place un sous-décret sur les communautés de pêche, signé par le premier ministre en mai 2005. Jusque-là cependant, un certain nombre de communautés de pêche avaient vu le jour au Cambodge mais sans véritable soutien légal.

Dans sa forme et son contenu, le sous-décret sur la gestion des communautés de pêche ressemble de près à celui des communautés forestières. Le concept de communautés de pêche repose aussi sur des principes de cogestion entre l'administration des pêches et des communautés locales. Dans le phrasé, il propose des principes de gestion participative des ressources de pêche par des communautés de pêcheurs, mais dans la pratique, le contrôle de l'administration reste très important.

L'accord signé entre la communauté et l'administration doit être renouvelé tous les trois ans et à l'instar des communautés forestières, l'administration des pêches est à tout moment dans une position de mettre fin à l'accord passé avec la communauté. Face à un cas de pêche illégale sur les terres de la communauté, cette dernière (membres ou comité) n'a aucun pouvoir d'arrêter un pêcheur frauduleux mais se trouve en revanche dans l'obligation de coopérer avec le bureau des pêches le plus proche pour initier une action. Aussi, l'obligation d'être de nationalité cambodgienne pour être membre d'une communauté de pêche, exclut du fait même la très importante communauté vietnamienne de pêcheurs qui vit sur le Tonle Sap et qui y développe le secteur depuis très longtemps (Mak et al, 2005). Cette provision peut même être source de tensions raciales à l'avenir. Le sous-décret précise également que les personnes non membres de la communauté ont le droit de pêcher dans les étangs d'une communauté pour autant qu'ils respectent les règlements de celle-ci, ce qui réduit du coup l'intérêt pour un pêcheur d'être membre d'une communauté.

Mais la principale limitation du sous-décret est qu'il confine la communauté de pêche à ladite pêche familiale. Les communautés se trouvent donc limitées à n'utiliser que des équipements de pêche de petite taille et à s'inscrire dans des systèmes de pêche de subsistance. Elles se trouvent donc exclues d'une dynamique de pêche plus commerciale qui permettrait de générer un revenu collectif aux bénéfices de la communauté. Cette distinction entre pêche commerciale et pêche de subsistance perpétue l'ancienne législation des pêches et reflète très mal la réalité de pêcheurs qui sont pour la plupart engagés dans les deux types de pêche (voir point 6.5.1.).

7.3.8 Décentralisation et déconcentration dans la gestion des ressources naturelles

7.3.8.1 Processus de décentralisation

Dans le discours, les changements de gouvernance évoqués accordent une place plus importante aux paysans dans la gestion des ressources naturelles. Les textes de loi montrent cependant que la

structuration institutionnelle du passé n'est pas complètement balayée et que le contrôle de l'administration centrale ou provinciale reste très fort.

Parallèlement aux changements sectoriels décrits plus haut, le Cambodge s'est engagé, depuis le début des années 2000, dans un vaste mouvement de décentralisation et déconcentration politique, sous le patronage du Ministère de l'Intérieur.

Prum Sokha, secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, estimait en 2000 qu'il y a une prise de conscience croissante à travers le pays, que les gens doivent davantage prendre part aux décisions qui affectent leur vie quotidienne et que l'administration doit être plus sensible et plus soucieuse du bien des Cambodgiens (Prum Sokha, 2000, in Pellini, 2004).

Si la réforme porte le nom unificateur de décentralisation et déconcentration, elle comporte différents objectifs parmi lesquels la promotion de la démocratie, la bonne gouvernance et l'équité. Elle vise aussi à donner aux gens ordinaires des opportunités de mieux déterminer leur futur. Enfin, elle encourage un mouvement durable visant à fournir des services de base plus proches du citoyen.

Le programme de décentralisation et déconcentration se rapporte, en fait, à deux processus distincts. Le premier processus est la décentralisation politique par laquelle une structure gouvernementale est élue localement pour donner aux citoyens de plus grandes opportunités de déterminer leur futur. Le deuxième processus est la déconcentration administrative visant à améliorer les fonctions nationales des services publics en les rendant plus proches du citoyen. Les deux processus sont différents par nature. Les conseils communaux élus sont principalement responsables devant leur population tandis que les structures administratives nommées dans le cadre du processus de déconcentration sont responsables par rapport aux niveaux supérieurs. Pour les deux processus cependant, le fait de concevoir la structure et le fonctionnement des services publics proches du citoyen constitue un défi radicalement nouveau pour le Cambodge. Et ce qui rend le processus particulièrement intéressant est qu'il est essentiellement une initiative cambodgienne. La plupart des coûts inhérents à la mise en place de cette nouvelle politique ont été pris en charge par le gouvernement cambodgien.

Le lancement officiel de la décentralisation au Cambodge a été l'élection des premiers conseils communaux en février 2002, permettant à la population d'élire un collège de conseillers communaux chargés de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation.

7.3.8.2 Aspects légaux de la décentralisation pour la gestion des ressources naturelles

Peu avant l'élection des conseils communaux en 2002, le gouvernement approuve la loi sur l'élection des conseils communaux et sangkat¹⁸ et, un peu plus tard, la loi sur l'administration des communes et des sangkat. Cette dernière sera complétée plus tard par un sous-décret sur la décentralisation des pouvoirs, rôles et responsabilités des conseils communaux et sangkat. Ce texte de loi est de première importance car il donne un premier état des domaines de compétences dans lesquels les conseils peuvent être influents et les domaines dont ils sont exclus. Selon la logique du texte, les conseils communaux ont des rôles et fonctions dans le maintien de l'ordre public, la délivrance de services publics, la promotion du développement économique et social, la conciliation de conflits entre habitants et la protection/conservation de l'environnement et des ressources naturelles (article 61 du sous-décret). A l'inverse, les conseils communaux se voient refuser le droit d'intervenir dans des sujets jugés d'importance nationale comme les postes et télécommunications, la défense nationale, la politique fiscale, la politique des affaires étrangères et les affaires forestières. Cette exclusion des conseils communaux pour la gestion forestière demeure incertaine puisque aucune précision n'est donnée sur les catégories de forêts dont ils sont exclus. A l'inverse aucune précision de ce type n'est de mise pour les pêches.

Quoiqu'il en soit, la possibilité offerte aux conseils communaux de protéger, conserver et gérer l'environnement et les ressources naturelles est assez consistante d'après les processus décrits plus haut. La place plus importante donnée aux paysans pour l'usage et le suivi des ressources naturelles s'accompagne donc d'une volonté politique d'impliquer une structure gouvernementale locale dans leur gestion. Il s'agit assurément d'une façon nouvelle d'aborder les problématiques de gestion des ressources naturelles puisque à la vision verticale des politiques sectorielles défendues par les Ministères et leurs institutions, s'ajoute une vision horizontale, intégrative et locale pour la gestion des ressources naturelles. Cette nouvelle perspective présente également une dimension territoriale forte puisqu'elle vise à intégrer, pour un lieu géographique donné, les différentes composantes de la gestion des ressources naturelles.

7.3.8.3 Aspects légaux de la déconcentration politique

La loi organique qui concerne le projet de déconcentration des compétences du niveau national vers la province, le district et la commune est en cours de réalisation et aucune version préliminaire de ce texte n'est disponible à ce jour (mai 2006). En revanche, le document-cadre de la stratégie adoptée pour mener les réformes est disponible. Son examen sera abordé au point suivant.

¹⁸ Le terme Sangkat est le nom donné à une commune d'une zone urbaine

7.4 Aspects organisationnels des nouveaux modes de gouvernance

Suivant la logique cambodgienne du changement de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles, les règles organisationnelles constituent le deuxième niveau d'analyse du cadre institutionnel. Ces règles représentent les choix collectifs qui sont posés et sont le fruit des jeux de négociation entre acteurs ainsi que de la mise en place d'une politique sectorielle ou intersectorielle.

Dans la mesure où l'objectif de cette partie est de comprendre les nouvelles logiques de gouvernance, seules les agences des nouveaux modes de gouvernance seront prises en considération dans ce propos.

7.4.1 Dynamiques organisationnelles

Dans le cadre institutionnel des nouveaux choix collectifs de gestion des ressources naturelles, deux dynamiques opposées caractérisent les jeux d'acteurs.

7.4.1.1 Les lignes sectorielles hiérarchisées

Une première dynamique, déjà largement évoquée, consiste en un mode de gestion vertical au travers duquel les institutions nationales donnent des injonctions à leur département provincial et du district (tableau 7-5). En principe, le gouverneur provincial et son administration sont censés maintenir la sécurité et l'ordre social, assurer son support aux conseils communaux et assurer la coordination, la promotion et la guidance de chaque département gouvernemental (Ayes, 2005). En réalité, cette fonction de coordination par les autorités territoriales est mal remplie aux niveaux des provinces, des districts et des communes et, dans les faits, les services départementaux sectoriels accomplissent leur devoir et sont responsables principalement devant leur Ministère de tutelle.

Les intentions politiques de ces administrations sont, sur le papier tout du moins, d'une éloquente limpidité. Elles comptent toutes en leur sein des références à la stratégie rectangulaire du gouvernement pour la réduction de la pauvreté. Ce plan stratégique se focalise sur l'amélioration du secteur agricole, le développement du secteur privé et la création d'emplois, le développement des ressources humaines par la formation et la réhabilitation des constructions et des infrastructures physiques (Royal Government, 2000).

Pour améliorer la sécurité foncière et assurer une contribution équitable et durable des ressources foncières pour le développement socio-économique du pays, une stratégie de décentralisation est explicitement mise en avant par le Ministère de l'Aménagement des Territoires (Royal Government, 2001). Dans le secteur forestier, même si l'administration perpétue une forte tradition de centralisation, son discours politique fait référence à une coordination d'acteurs à différents niveaux

visant à assurer l'harmonisation des perceptions des intérêts et des objectifs pour la gestion forestière. Les conseils communaux ne sont pas formellement mentionnés (Royal Government, 2002). Pour une approche décentralisée, la politique des pêches fait exclusivement référence aux communautés de pêche qu'elle souhaite renforcer pour améliorer la gestion dans son ensemble. Prévoyant de nouvelles réductions de superficie des lots de pêche, la vision du secteur des pêches est de généraliser le système de cogestion à toutes les zones libérées, mais aussi à la plupart des zones d'accès libre de la plaine inondée (Royal Government, 2005). Mais, alors que les politiques sectorielles sont censées clarifier les intentions et la vision pour chaque secteur, les politiques telles qu'énoncées au Cambodge sont avant tout des discours d'intention. Elles se contentent principalement d'indiquer des directions dans lesquelles les administrations souhaitent s'avancer. Elles donnent, en revanche, très peu d'informations sur la manière dont elles désirent y arriver.

L'administration publique est maintenant en voie de recomposition puisque le cadre stratégique des réformes de décentralisation et déconcentration et le projet de loi organique¹⁹ qui l'accompagne modifieront profondément sa structure et son fonctionnement. Sous la bannière de principes directeurs, comme la représentation démocratique, la participation citoyenne, le souci de rendre les services publics plus proches du citoyen et la volonté de réduire la pauvreté, la loi organique et son projet politique prévoient en effet, de créer au niveau des provinces et des districts une administration unifiée composée des différents départements techniques du gouvernement et sous l'égide du gouverneur provincial. L'administration unifiée sera responsable de préparer, adopter et mettre en oeuvre des plans de développement pour le territoire sous sa juridiction. Ces plans de développement seront mis en oeuvre sur base d'un budget unifié provenant des différents Ministères ou directement d'organismes de soutien nationaux ou internationaux. Cette nouvelle structuration du secteur public signifie donc que les relations institutionnelles de type «centre-périphérie» seront revues et corrigées. D'une façon ou d'une autre, les Ministères perdront de leur autorité en matière sectorielle au profit d'une administration intersectorielle plus locale. A la suite de ce qui est fait au niveau de la province, des administrations unifiées seront mises en place au niveau des districts par élection indirecte (par les membres de l'administration unifiée provinciale). Les conseils communaux pourront même, si leur compétence est jugée satisfaisante, se voir confier des missions et des budgets par l'administration unifiée provinciale ou du district.

¹⁹ Le terme organique est employé ici pour signifier qu'il s'agit d'une loi visant la restructuration d'une partie de l'administration

Tableau 7-5. Structure des acteurs et organisations formant les lignes sectorielles des nouveaux modes de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles.

Régimes Fonciers	Régimes fonciers intersectoriels		Régimes fonciers agricoles		Régimes fonciers forestier	Régimes fonciers des pêches
	Gestion des terres d'Etat	Concession foncière sociale	Concession foncière économique	Domaine privé		
<u>National</u>	✓ Administration cadastrale (interministériel et présidé par MLMUPC)	✓ Comité national des concessions sociales (interministériel et présidé par MLMUPC)	✓ Secrétariat Technique des concessions économiques (interministériel et présidé)	✓ Administration cadastrale (interministériel et présidé par MLMUPC)	✓ Administration Forestière Nationale (MAFF)	✓ Département national des pêches (MAFF)
<u>Provincial</u>	✓ Comité de gestion des terres d'Etat et Administration cadastrale (MLMUPC) ✓ Autorités territoriales	✓ Comité provincial d'utilisation et d'allocation de la terre (PLUAC - MLMUPC) ✓ Autorités territoriales	✓ Autorité contractante avec autorisation du Premier Ministres ✓ Autorités territoriales	✓ Administration cadastrale (MLMUPC) ✓ Autorités territoriales	✓ Cantonnement ✓ Autorités territoriales	✓ Bureau Provincial ✓ Autorités territoriales
<u>District</u>	✓ Groupe de travail d'identification et de cartographie des terres d'Etat ✓ Autorités territoriales	✓ Groupe de travail ✓ Autorités territoriales	✓ Groupe de travail ✓ Autorités territoriales	✓ Groupe de travail ✓ Autorités territoriales	✓ Division ✓ Groupe de travail pour identification des terres forestières	✓ Division ✓ Groupe de travail pour identification des domaines de pêche
<u>Commune</u>	✓ Autorités territoriales (pour participation)	✓ Autorités territoriales (pour identification et proposition)	✓ Autorités territoriales (pour participation)	✓ Autorités territoriales (pour participation)	✓ Section forestière intercommunale ✓ Autorités territoriales	✓ Section de pêche (intercommunal) ✓ Autorités territoriales
<u>Village</u>	✓ Chef de village ✓ population (participation)	✓ Chef de village ✓ population (participation)	✓ Chef de village ✓ population (participation)	✓ Chef de village ✓ population (participation)	✓ Chef de village ✓ Communauté forestière ✓ population (participation)	✓ Chef de village ✓ Communauté de pêche ✓ population (participation)

7.4.1.2 La structure gouvernementale locale

Une deuxième dynamique organisationnelle, beaucoup plus locale, est caractérisée par les conseils communaux qui peuvent être considérés comme une deuxième ligne gouvernementale, mais au niveau local. Elle procède selon un axe de responsabilités différent du premier dans la mesure où ces instances décisionnelles ont été élues par la population et ne sont pas nommées par les niveaux supérieurs. En plus des conseils communaux, cette dynamique ascendante concerne les comités de gestion des communautés forestières, de pêche ou d'usage des eaux. A l'heure actuelle, les communes reçoivent un fonds de fonctionnement qui provient du Ministère de l'Intérieur et qui se chiffre approximativement à 6.000 dollars par an. Devant l'ampleur des besoins, ce budget ne suffit pas à fournir au citoyen l'ensemble des services que les conseils communaux sont censés leur fournir. Mais, dans le cadre d'un processus de planification et d'investissement qui se déroule chaque année, la commune est également en contact avec les départements techniques du gouvernement, des donateurs nationaux ou internationaux pour la réalisation d'activités qu'elle a identifiées (ce processus sera détaillé au point suivant).

Avec le cadre stratégique de décentralisation et déconcentration, plus de charges reposeront sur les communes pour fournir des services à la population. Mais ce transfert se fera en fonction de la capacité et de l'efficacité des conseils communaux. Ceux-ci sont soumis d'ores et déjà à un important programme d'évaluation. L'importance croissante des activités que les communes prendront dans la gestion des affaires de leur territoire aura des implications en termes financiers puisqu'elles se verront attribuer des enveloppes budgétaires croissantes, proportionnelles aux responsabilités et charges qui lui seront confiées. Les règles précises des rôles et responsabilités ainsi que du transfert budgétaire seront précisées dans la loi organique. Les différentes dispositions fiscales que les deux administrations unifiées (province et district) et les conseils communaux assumeront seront également précisées dans la loi organique.

7.4.2 Le processus de planification du développement communal

Avant l'élection des conseils communaux de 2002, la prestation de services par l'administration communale était très limitée. A présent, les conseils communaux ont l'obligation chaque année de produire un plan de développement communal afin de mieux identifier leurs besoins et priorités pour fournir les services à leurs citoyens et amorcer des dynamiques de développement socio-économique local. Ce plan communal de développement (PCD) sert ensuite de base à un plan communal d'investissement (PCI) qui permet au conseil communal de faire un inventaire systématique des activités qu'il peut financer sur base de leur fonds communal annuel, mais aussi sur base du soutien des agences gouvernementales de la province ou encore d'intervenants extérieurs (ONG locales ou internationales).

Ce processus de planification est pris en charge par un comité où siègent des représentants de chaque village de la commune afin d'assurer une représentation égale de tous les villages. Le processus est articulé en cinq phases illustrées à la figure 7-3.

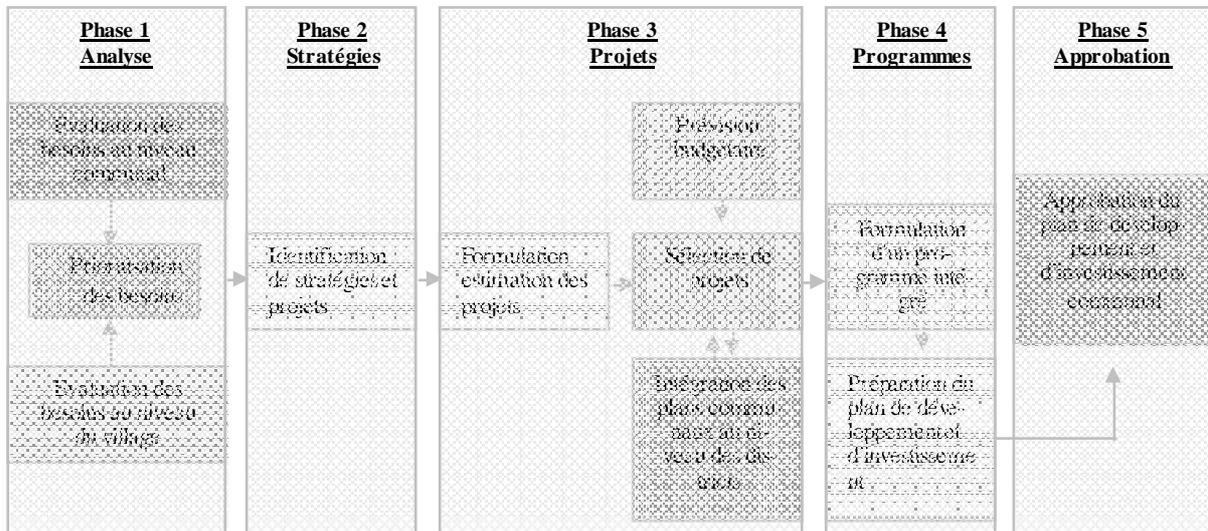


Figure 7-3. Processus de la planification communale du développement, adapté de Romeo et al, 2003

La première phase concerne l'identification des besoins de services et des problèmes de développement qui affectent chacun des villages de la commune et mène à la priorisation des problèmes que le conseil communal choisit d'adresser. Cette phase est essentielle car un des enjeux de ce mouvement de décentralisation est précisément l'articulation entre les structures et communautés villageoises avec les conseils communaux élus pour le renforcement de la représentation et la participation de la gouvernance au niveau local. La deuxième phase consiste à exprimer les différents besoins identifiés en une stratégie de développement par projet. La troisième phase est la formulation de ces projets et leur sélection en fonction des opportunités ou de promesses de financement offertes par la commune elle-même, les agences du gouvernement, les donateurs ou les ONG locales. Ce travail se fait par un « atelier de travail d'intégration au niveau du district » (*district integration workshop*) où chaque commune présente son plan provisoire aux autorités territoriales, aux agences gouvernementales et aux autres financeurs potentiels (ONG, agences multilatérales). L'originalité de cet atelier est qu'il débouche sur des engagements clairs de la part des agences du gouvernement ou des ONG pour financer des projets identifiés par la commune dans son plan de développement. Ces engagements sont appelés « accords temporaires » et constituent assurément une spécificité de la planification communale au Cambodge. La quatrième phase est la phase d'intégration des projets sélectionnés dans un programme intersectoriel et la cinquième phase est l'approbation finale du plan communal de développement annuel par les autorités communales et du district.

Le département provincial du plan est l'instance gouvernementale qui coordonne tout le processus. Pour les besoins de la recherche, il a été possible d'obtenir l'ensemble des données relatives au processus de planification de l'année 2004 (pour les 5 phases). Les données de 2004 ont été ordonnées dans une base de données qui permet d'explorer le contenu du processus. L'examen de cette base de données montre que pour les 81 communes de la province, un nombre total de 2.154 projets étaient repris dans les PCD/PCI de 2004. A peine 864, soit 40% des projets ont été effectivement réalisés. Cette observation confirme une tendance nationale de surestimation par la commune de sa capacité de financement de projets (Romeo et al, 2003).

Les figures 7-4 et 7-5 présentent une vue contrastée entre la distribution (par catégorie) des projets proposés par la commune dans son PCD/PCI et ceux qui sont effectivement réalisés. Dans la formulation, une préférence assez nette est affichée pour des projets d'infrastructure ou d'agriculture. Cependant, l'offre de projets d'infrastructure est nettement inférieure à la demande puisque ces projets sont préférentiellement réalisés avec des intermédiaires du district ou de la province. Le pourcentage des projets d'agriculture réalisés est supérieur à sa part relative dans les demandes. Cela atteste, d'une certaine façon, que l'offre de projets agricoles est bien présente. Par ailleurs, près de 9 % des projets proposés concernent des activités de gestion des ressources forestières et de pêche. Cela atteste d'une véritable demande de la part des villageois pour ce genre d'activités. Cette demande contredit le discours habituel des agences gouvernementales qui estiment souvent que les familles rurales sont pauvres, impliquées dans des activités de survie au quotidien et donc peu soucieuses de la protection des ressources naturelles. Les demandes locales exprimées dans le plan communal de développement démontrent le contraire.

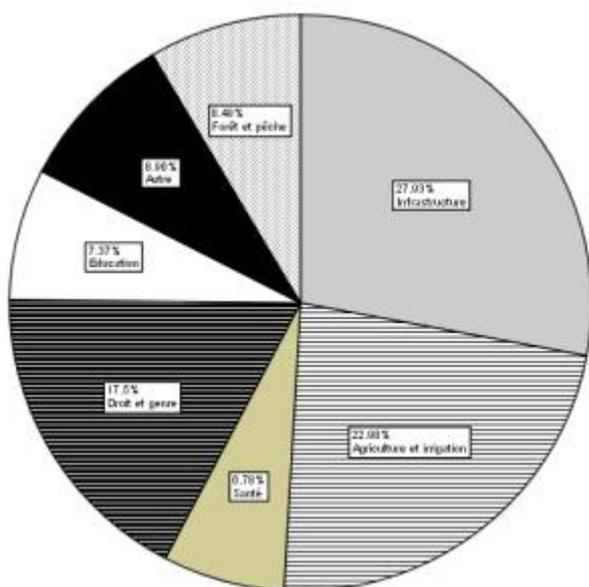


Figure 7-4. Ventilation des projets proposés par les communes dans le PCD de 2004 (Kampong Thom)

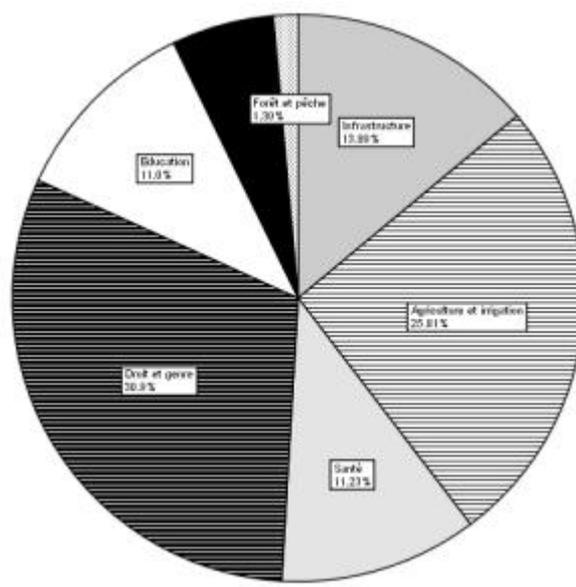


Figure 7-5. Ventilation des projets du PCD réalisés en 2004 (Kampong Thom)

L'importante part de propositions pour des projets de « droits & genre » (plus de 17% des propositions) reflète un autre aspect du processus de planification. En effet, les communes proposent dans leur plan communal d'investissement des activités dont elles savent que les départements gouvernementaux ou des organisations non gouvernementales pourront les réaliser. Et la thématique « genre » est un sujet extrêmement porteur qui rencontre assez facilement des financeurs. Un autre aspect important est la faible demande de projets touchant à l'éducation et à la santé, alors que le chapitre 5 a montré qu'il s'agissait de postes de consommation très contraignants pour les ménages.

La base de données constituée permet d'affiner l'analyse en différenciant les groupes de projets qui ont été identifiés par la commune ou par un agent extérieur (tableau 7-6). Le tableau indique, pour chaque catégorie, les projets pour lesquels un accord temporaire a été signé ou non lors de l'atelier de travail d'intégration réalisé au niveau du district.

Tableau 7-6. Présentation des résultats des plans communaux de développement à Kampong Thom en 2004 (d'après base de données du département du plan, Kampong Tom, 2005)

Types de projets		Sans accord temporaire signé		Avec accord temporaire signé		Total		
		Absolu	Relatif	Absolu	Relatif	Absolu	Relatif	
Proposés par commune (dans PCD/PCI)	Non réalisé	1.263	74,3%	23	1,4%	1.286	75,6%	
	Réalisés par...	Agences gouvernementales	1	0,1%	208	12,2%	209	12,3%
		ONG	0	0%	120	7,1%	120	7,1%
		Agences multilatérales	12	0,7%	2	0,1%	14	0,8%
		Partenariat agences gouvernementales/ong	0	0%	35	2,1%	35	2,1%
		Fonds Communal	0	0%	33	1,9%	33	1,9%
		Banque	0	0%	4	0,2%	4	0,2%
	Total	1.276	75,0%	425	25,0%	1.701	100,0%	
Non proposés par commune (hors PCD/PCI)	Non réalisé	0	0%	4	0,9%	4	0,9%	
	Réalisés par...	Agences gouvernementales	0	0%	252	55,6%	252	55,6%
		ONG	0	0%	137	30,2%	137	30,2%
		Agences multilatérales	18	4,0%	1	0,2%	19	4,2%
		Partenariat agences gouvernementales/ong	0	0%	36	7,9%	36	7,9%
		Fonds Communal	0	0%	1	0,2%	1	0,2%
		Banque	0	0%	4	0,9%	4	0,9%
	Total	18	4,0%	435	96,0%	453	100,0%	

Le tableau 7-6 appelle un certain nombre d'observations illustratives des dynamiques organisationnelles à Kampong Thom dans le cadre de la planification communale de développement :

1. Une très grande partie des projets proposés par la commune ne sont effectivement pas réalisés (74,3%).

2. Le fonds communal à disposition des communes ne parvient à financer que 2,1 % des propositions présentées par les communes. Celles-ci dépendent donc très fort des instances gouvernementales ou des intervenants non gouvernementaux pour leur réalisation.
3. Les accords temporaires signés au moment de l'atelier de travail du district mènent très largement à leur réalisation. Le processus semble donc pris très au sérieux par les acteurs engagés.
4. Comparativement aux ONG, l'administration cambodgienne elle-même répond le mieux aux demandes des communes. En effet, 12% des projets proposés par les communes ont été réalisés par les départements gouvernementaux eux-mêmes (contre 7,1% par les ONG).
5. Cependant, au vu du nombre de projets réalisés par les agences gouvernementales hors PCD/PCI (55,6%) et pour lesquels un accord temporaire a été signé, on peut affirmer que celles-ci perpétuent une tradition institutionnelle forte au Cambodge qui consiste à identifier et réaliser des activités sans véritable consultation avec les communautés rurales à qui elles s'adressent.
6. Pareille observation peut être faite pour les ONG qui financent 30,2 % des projets non identifiés par les communes. Mais, dans ce cas de figure, les raisons sont différentes puisque les ONG fonctionnent principalement sur base de financements extérieurs et dans des niches thématiques bien particulières qui ne sont pas toujours des activités jugées prioritaires pour les communes. Il serait erroné cependant de sous-estimer ces propositions du fait qu'elles aient été identifiées selon un mode parallèle (Bunly et al, 2005). Les contacts établis entre certaines ONG et les conseils communaux sont en effet souvent antérieurs au début de la planification communale.

Le processus de décentralisation, en place depuis 2002 au Cambodge, n'en est qu'à ces premiers pas et la route est encore longue. Dans ce cadre, il paraît cependant prometteur de constater que les agences gouvernementales répondent assez bien aux processus de décentralisation et aux choix exprimés par les conseils communaux. Même si les relations institutionnelles traditionnelles de domination demeurent fortes, des mécanismes de consultation plus participatifs sont donc en place et déjà utilisés.

7.4.3 Choix de la commune comme unité d'analyse pour les analyses de terrain

Comme structure gouvernementale locale, les conseils communaux se voient assignés des responsabilités pour la protection et la gestion des ressources naturelles. Le rôle des gouvernements locaux est aussi renforcé par les principes de cogestion désormais à l'oeuvre avec les communautés forestières et de pêche (Van Acker, 2004a). Légalement, le cap d'une option décentralisée pour la gestion des ressources naturelles est franchi. La sphère de décision de ces gouvernements locaux reste cependant limitée, même si elle évolue et s'élargit. Si des textes légaux les excluent explici-

tement de la gestion comme pour les ressources forestières, d'autres pièces de législation font explicitement référence à eux comme pour les concessions sociales. Et, dans les cas où la contribution des conseils communaux doit encore être développée, cela ne signifie en rien que les gouvernements locaux ne peuvent d'ores et déjà s'engager dans des actions pour une gestion locale porteuse de sens (Obernhorf, 2004)

En somme, la place que doivent ou peuvent occuper les gouvernements locaux (conseils communaux) dans la gestion du territoire rural pose une double série d'enjeux. Ces enjeux sont liés à l'intégration des gouvernements locaux dans les structures administratives sectorielles des départements techniques gouvernementaux (intégration verticale) d'une part, et dans les différents secteurs qui contribuent à un système cohérent de gestion des ressources naturelles (intégration horizontale) d'autre part.

Donc, la question qu'il convient de poser n'est pas de savoir s'il faut impliquer ou non les conseils communaux dans la gestion des ressources naturelles au niveau local, mais bien de savoir comment améliorer leur implication pour permettre à leur participation d'être bénéfique pour les communautés paysannes et les ressources naturelles qu'elles valorisent. La vision est que les gouvernements locaux puissent soutenir, coordonner et planifier localement les initiatives des communautés paysannes dans leur gestion des ressources naturelles, mais également se faire leur relais institutionnel auprès des administrations sub-nationales et nationales. Un enjeu particulier sera l'intégration des conseils communaux dans les rapports clientélistes dominants et les associations de pagodes.

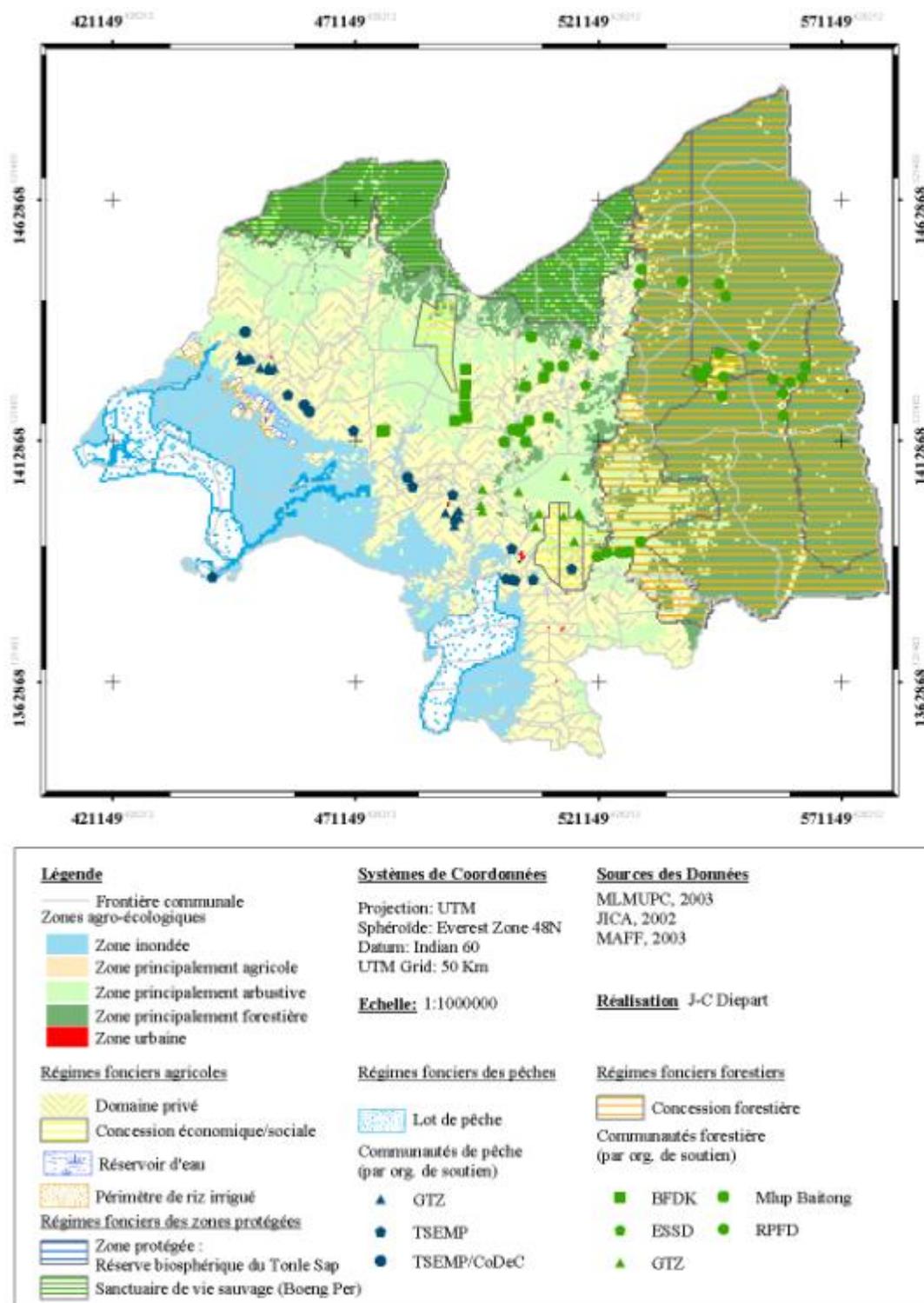
7.5 Aspects opérationnels des nouveaux modes de gouvernance

Les aspects opérationnels des nouveaux modes de gouvernance constituent le troisième niveau de l'analyse institutionnelle. Ils sont le fruit des nouveaux choix collectifs dans la gestion des ressources naturelles, eux-mêmes influencés par les nouveaux choix constitutionnels. Les règles opérationnelles définissent les décisions prises par les usagers et les gestionnaires de ressources naturelles. Ces décisions influencent le lieu, le temps et la manière dont les ressources sont utilisées, les acteurs qui assurent le suivi, les sanctions à prendre en cas de non-respect de ces règles.

7.5.1 Empreinte spatiale des régimes fonciers à Kampong Thom

Une représentation cartographique permet dans un premier temps de se faire une idée de l'emprise spatiale des différents régimes fonciers. Les données nécessaires à la réalisation de la carte 18 ont été collectées auprès des différentes administrations concernées. Il s'agit donc de données officielles.

Carte 18. Régimes fonciers à Kampong Thom



La base de données cartographiques concernant les communautés forestières et de pêche n'a pu être complétée car les organisations qui supportent ces communautés ne sont pas toujours dans une position de pouvoir produire ce genre de données. Seuls les centres de villages dans lesquels ces communautés sont représentées seront mentionnés.

L'établissement des titres fonciers de la terre n'est encore qu'à ses balbutiements à Kampong et seulement six communes (sur 81) ont été couvertes par l'enregistrement systématique des terres. L'objectif du département provincial d'aménagement des territoires (MLMUPC) est de couvrir l'ensemble des parcelles du domaine privé dans les dix prochaines années (Mr Long By, vice-directeur du département provincial, commentaire personnel). En assumant que la zone agricole définie au chapitre 3 délimite la frontière du domaine privé, cette zone représente la superficie potentiellement titrisée (carte 18).

Les quatre concessions forestières présentes sur le territoire de Kampong Thom couvrent à elles seules une superficie qui représente 36% de la superficie du territoire provincial. Les sept lots de pêche, bien que réduits fortement en 2001, couvrent aux aussi, une superficie importante (69.933 ha).

Les communautés de pêche ou forestières ont vu le jour dès la fin des années 90 à Kampong Thom et principalement avec le soutien d'organisations extérieures sont à la fois le produit d'une demande et d'une offre de services. En effet, étant donné la complexité des documents exigés par l'administration forestière pour la constitution d'une communauté de pêche ou forestière (règlements, points GPS, inventaires et plan de gestion), il est essentiel que les communautés rurales soient assistées. Aussi, les projets de soutien à ces communautés locales (forestières ou de pêche) courtisent généralement les donateurs et de nombreux budgets sont alloués à ce type d'activité de soutien. A l'heure actuelle, 60 communautés forestières et 32 communautés de pêche sont en cours de construction²⁰ à Kampong Thom. Un certain nombre de communautés forestières se trouvent dans les zones concessionnaires (concessions forestières et concessions économiques). Elles se trouvent, en fait, dans des zones qui jouxtent les terres de villages, dans des zones « tampons » où les concessionnaires n'ont en principe pas le droit d'exploiter. Les communautés de pêche sont maintenant toutes intégrées dans un programme gouvernemental de gestion environnementale du Tonle Sap (Tonle Sap Environmental Management Project).

²⁰ A titre d'exemple, les 11 communautés forestières soutenues par la coopération technique allemande (GTZ) comportent en moyenne une superficie de 273,8 ha (minimum de 6,7 ha et maximum de 821 ha)

Les deux zones protégées sont, d'une part, le sanctuaire de vie sauvage de Boeung Pe et la réserve biosphérique du Tonle Sap dont l'importance est reconnue par l'UNESCO en 1997 sous le programme « Homme et Biosphère ».

Le processus d'acquisition de terres par concession économique est très actif à Kampong Thom (carte 18). Trois concessions économiques sont officiellement enregistrées au ministère MAFF: une plantation d'arbres (9.600 ha, dans le Nord de la province), une plantation de coton (10.000 ha dans le centre-est) et la concession d'hévéa décrite plus haut (7.600 ha).

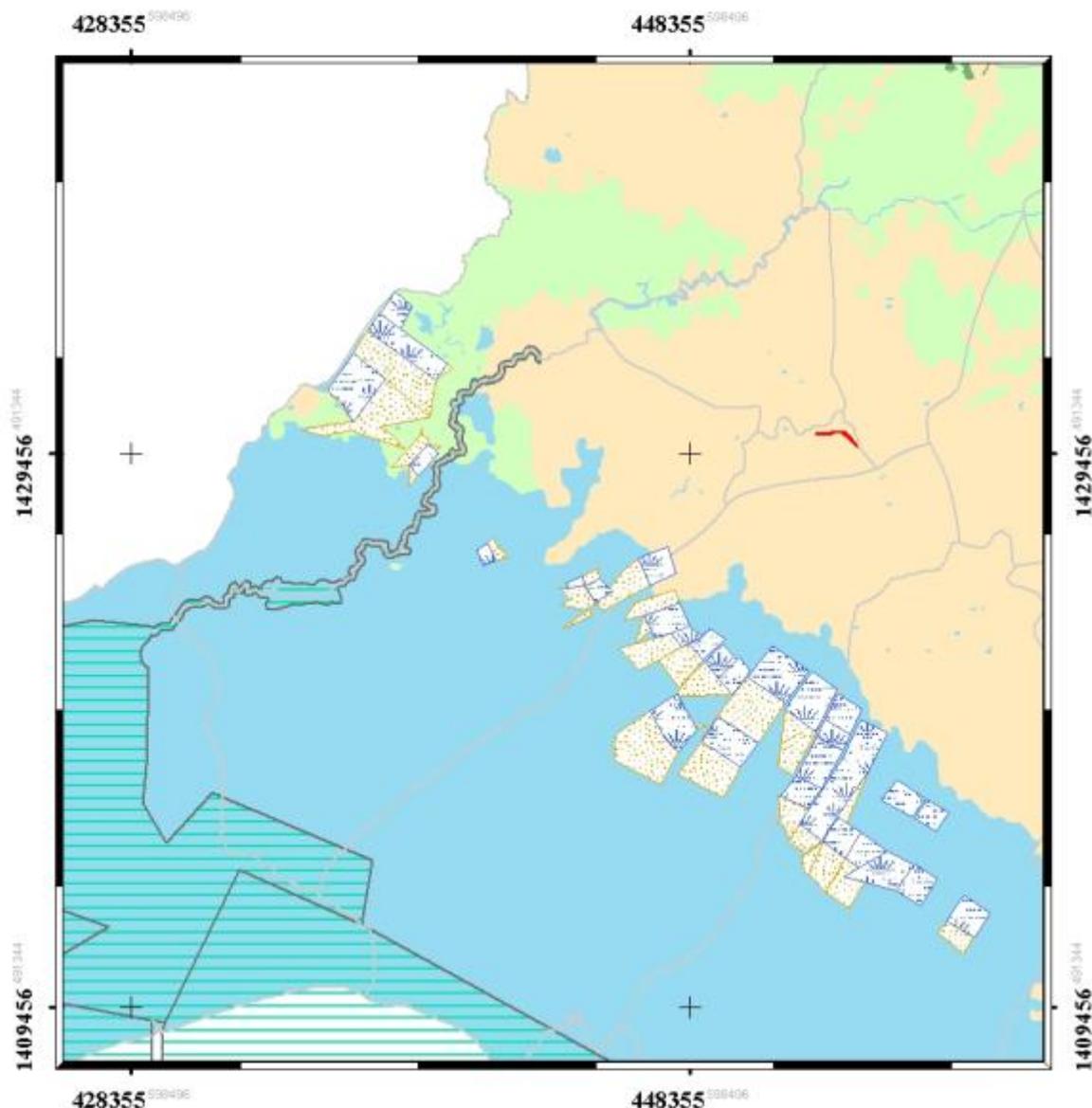
Une dynamique impressionnante de concessions économiques est à l'oeuvre depuis deux ans dans cinq districts de la province (Stoung, Kampong Svay, Steung Saen, Santuk et Baray)²¹. Sous l'impulsion du gouverneur de la province, une vingtaine de compagnies se sont lancées dans la construction de 27 réservoirs d'eau et de périmètres de riz irrigué de saison sèche. Cette dynamique vise à valoriser les zones de la plaine d'inondation et à créer une opportunité de travail en saison sèche (riz irrigué) en valorisant les ressources aquatiques d'inondation (stockage d'eau) et réduire ainsi les pressions sur les ressources de pêche et forestières (S.E. Nam Tum, gouverneur provincial, commentaire personnel).

L'accord signé par le gouverneur n'autorise que la construction de périmètres dont la superficie est inférieure à 1.000 hectares et prévoit, à termes, la mise en place de comités d'usagers d'eau et la redistribution de terres aux familles paysannes (accord du Gouverneur, septembre 2005). Il anticipe donc le passage d'une concession économique à une concession sociale, c'est-à-dire le transfert des droits d'usage des compagnies aux familles paysannes. Ces précisions permettent en fait au gouverneur de contrôler seul tout le processus, comme le sous-décret sur les concessions économiques le permet. En réalité, la dynamique est devenue hors de contrôle et des équipes de travail ont recensé plus de 50 périmètres contre seulement 27 autorisés. Comme le montre la carte 19, la construction de ces périmètres est un pari écologique osé pour la zone. Ces périmètres constituent de fait une ceinture presque fermée entre le Tonle Sap et la zone agricole et aucune étude d'impact n'est réalisée pour comprendre la perturbation des flux d'eau d'inondation et de récession et l'effet de ces réservoirs sur les pêches (migrations de poissons). Étant donné le dimensionnement des infrastructures, il est raisonnable de penser que les impacts seront réels. Des témoignages récoltés dans la zone en font déjà état (Diepart et al, 2006).

²¹ Aucune donnée cartographique relative à ces concessions n'était disponible avant mars 2006. Mon implication avec la GTZ dans un programme de cartographie de ces zones a permis de représenter l'ensemble des périmètres pour le district de Stoung. Je remercie M. Ou Bousophoan, directeur du département provincial d'agriculture, qui m'a autorisé à utiliser ces données pour les besoins de cette recherche.

L'analyse spatiale des différents régimes fonciers représentés à Kampong Thom fait apparaître un élément important pour des analyses plus fines de terrain. En effet, les zones écologiques arbustives et inondées définies au chapitre 3 affichent un net manque de clarté sur la tenure foncière dans la mesure où aucun travail de classement des terres d'Etat n'y a été effectué par régime foncier (réserve forestière permanente et domaine de pêche catégorisé). Cette situation s'explique par le caractère transitoire de la gestion foncière qui s'accompagne d'enjeux colossaux pour la paysannerie. En effet, face au limbo légal qui caractérise ces zones, un certain nombre d'acteurs ruraux (institutionnels ou non institutionnels) sont à même de s'approprier facilement des terres publiques d'Etat. Dans la réalité de nombreuses superficies de cette zone sont privatisées de facto, avec ou sans l'aval des autorités territoriales.

Carte 19. Réservoirs d'eau et périmètres de riz irrigué à Stoung



<u>Légende</u>	<u>Systèmes de Coordonnées</u>	<u>Sources des Données</u>
— Frontière communale	Projection: UTM	MLMUPC, 2003
Zones agro-écologiques	Sphéroïde: Everest Zone 48N	JICA, 2002
Zone inondée	Datum: Indian 60	MAFF, 2003
Zone princip. agricole	UTM Grid: 20 Km	PDA/GTZ, 2006
Zone princip. arbustive	Echelle: 1:250000	
Zone princip. forestière		Réalisation
Zone urbaine		J-C Diepart
Reserve biosphérique du Tonle Sap	Réservoirs d'eau	
Lot de pêche	Périmètres de riz irrigué	

7.5.2 Synthèse

La présentation des règles opérationnelles de gestion se fera sur base de la terminologie d'Elionor Ostrom qui classe les règles opérationnelles en trois catégories (tableau 7-7). Les règles des frontières déterminent d'abord le lieu d'accès. Les règles d'autorité définissent ensuite l'attribution (où et quand opérer), les technologies autorisées et les limitations sur la production (appropriation). Les règles de mise en pratique déterminent les responsabilités pour le suivi de ces règles et le respect de ces règles (Ostrom, 1990). Le cadre d'analyse sera détaillé pour chaque régime foncier abordé et en fonction, bien sûr, de la situation de Kampong Thom.

7.6 Sélection des zones d'étude

Dans le cadre de l'analyse multi-échelle, le choix final des communes sélectionnées pour le travail de terrain repose sur les éléments descriptifs du territoire de la province qui sont donnés aux chapitres 3-4-5 et sur les éléments de gouvernance explicités aux chapitres 6 et 7. En cohérence avec les hypothèses de l'étude, les zones sont sélectionnées sur base des critères suivants:

1. Les entités territoriales sélectionnées sont localisées dans des environnements agro-écologiques différenciés et représentatifs de la diversité observée pour la province.
2. Les entités territoriales sélectionnées sont le théâtre de dynamiques de changement d'occupation du sol.
3. Les entités territoriales sélectionnées sont situées en partie dans les zones arbustives et inondées pour prendre en compte les dynamiques de privatisation de terres publiques d'Etat et les jeux d'acteurs associés
4. Les entités territoriales sélectionnées sont situées dans des environnements proches de Kampong Thom afin d'observer les influences possibles du pôle et des acteurs urbains de la province sur les dynamiques rurales.
5. Les entités territoriales sélectionnées seront des communes afin de prendre en compte et valoriser l'influence des conseils communaux et du mouvement de décentralisation sur la gestion des ressources naturelles.
6. Les entités territoriales sélectionnées comprendront des communautés forestières et de pêche qui pourraient idéalement être partenaires des recherches sur le terrain

Deux unités administratives sont finalement choisies sur base de ces critères: la commune de Srayov et la commune de Trapeang Russei. Le tableau 7-8 et la carte 20 présentent formellement ces deux communes.

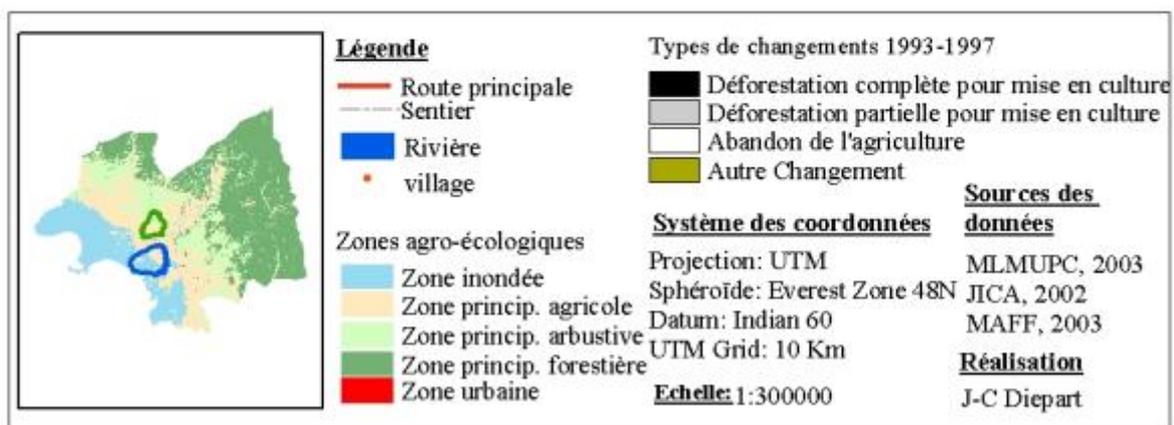
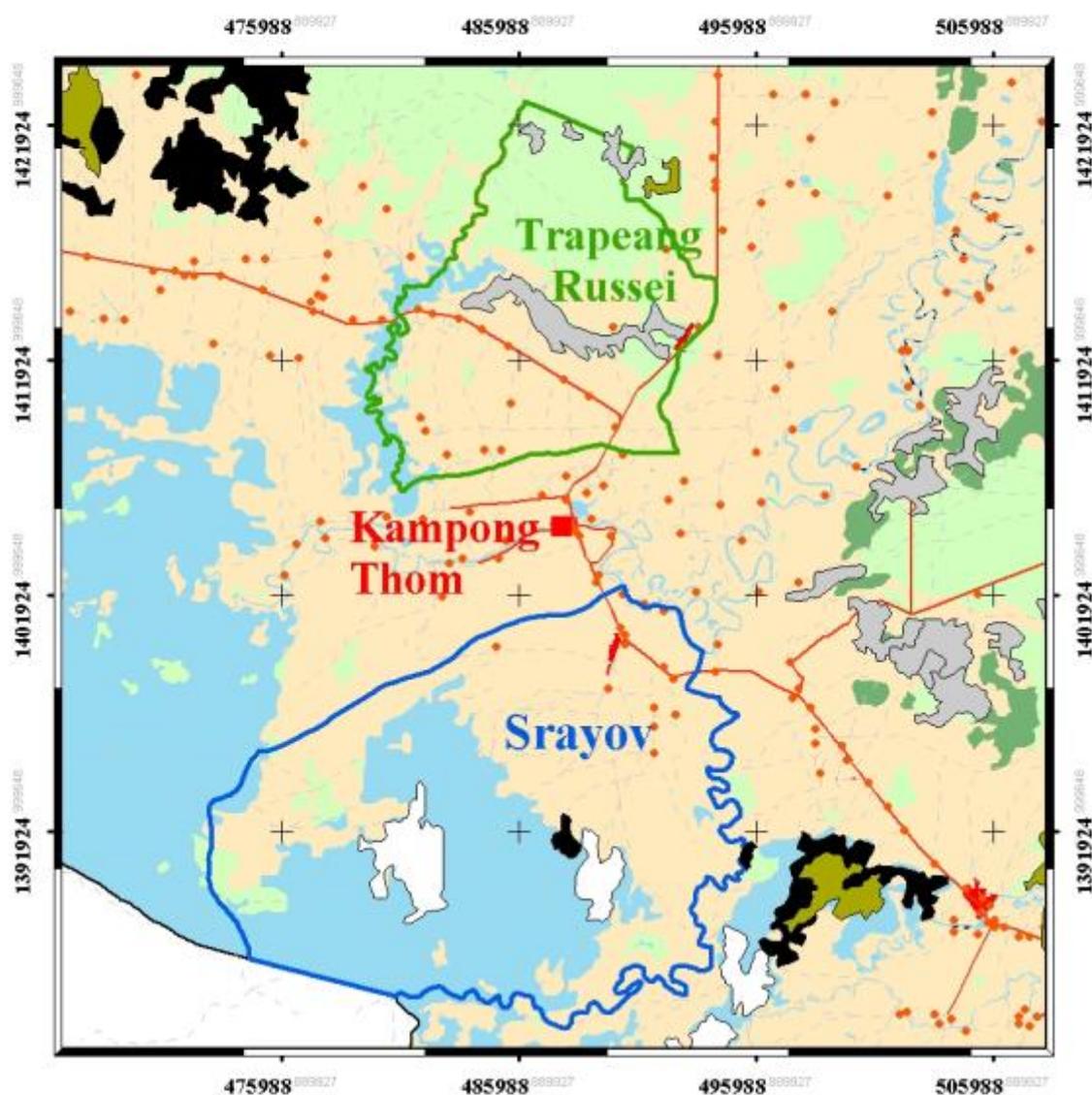
Tableau 7-7. Synthèse des règles opérationnelles pour la gestion des ressources naturelles à Kampong Thom

Régimes fonciers		Pêche			Forêts			Agriculture		Protection
		Lot de pêche	Communauté	Zone de libre accès	Concession	Communauté	Accès libre	Concession Economique	Domaine privé	
Règles										
Frontières		7 lots de pêche dont les frontières sont peu claires sur le terrain	32 communautés de pêche dont les frontières sont peu clairement délimitées	Partout dans zone inondée sauf lots et communautés de pêche	4 concessions forestières dont les frontières sont claires	60 communautés forestières dont les frontières sont plus ou moins bien délimitées	Partout sauf concessions et communautés forestières	3 concessions	Parcelles bien délimitées	2 zones protégées: TSBR et Boeung Pe
Autorité	Attribution <i>ou et quand ?</i>	69.933 ha pendant la saison ouverte (31 octobre-31 mai)	Toute l'année	Toute l'année	450262 ha en zone de production Accès toute l'année	Dans zone de production Toute l'année	Zone de production, de conversion ou de protection	27.126 ha, toute l'année	Tout type de terres	Toute l'année
	Technologie <i>comment ?</i>	Equipements de grande taille avec permis	Règlement et plan de gestion de la communauté en respect avec la loi sur les pêches	Equipements de petite taille ou moyenne taille avec permis	Plan de gestion de la concession	Règlement et plan de gestion de la communauté en respect avec loi forestière	Tout sauf produits ligneux	Contrat de concession	Irrigation et gestion hydraulique	Accès libre ou communauté
	Appropriation <i>quoi et combien ?</i>	Cahier des charges sauf poissons et plantes protégés	Règlement et plan de gestion de la communauté en respect avec la loi sur les pêches	Tout sauf poissons et plantes protégés	Produits ligneux avec limitation sur la quantité de coupe	Règlement et plan de gestion de la communauté en respect avec loi forestière	Tous sauf produits ligneux	Tout sauf espèces cultivées illégales		Règlement et plan de gestion de la communauté en respect avec loi forestière ou des pêches
Application		Compagnies concessionnaires avec administration forestière (et militaires)	Cogestion : Ccommunautés de pêche et Administration	Accès libre mais privatisation de facto	Compagnies concessionnaires avec administration des pêches (et militaires)	Cogestion : communauté forestière et Administration	Accès libre mais privatisation de facto	Compagnies concessionnaires avec MAFF	Communauté de gestion de l'eau	MoE Cogestion

Tableau 7-8. Présentation des deux communes d'étude

	<u>Srayov</u>	<u>Trapeang Russei</u>
Zone agro-écologique représentée	Zone inondée et zone agricole	Zone agricole et zone arbustive
Sols	Acrisols, Plinthosols et Gleysols	Acrisols et Plinthosols
Occupation du sol	Agriculture – Zone arbustive/herbacée inondée	Agriculture (rizières), arbustes et forêt claire
Type de changement d'occupation du sol	Déforestation partielle pour mise en culture et abandon de l'agriculture avec recolonisation du sol par des formations végétales de graminées	Déforestation complète et partielle pour mise en culture
Voies de transport	Route Nationale N° 6 traverse la commune en son centre	Route Nationale N° 6 traverse la commune dans sa pointe Nord
Nombre de villages	13	17
Population totale	17.673 personnes 3.618 ménages	15.684 personnes 3.116 ménages
Superficie totale	287 km ²	144 km ²
Fonctions de production caractéristiques	Activités agricoles réparties sur les deux saisons, pêche en rivières ou en étangs de récession, sphère non agricole importante	Activités agricoles (essentiellement riz de saison), activités forestières (bois de feu), activités de transport importantes
Gouvernance locale	Pagode avec associations actives	Pagode avec associations actives
Gestion des ressources naturelles	Zone inondée importante avec 1 Communauté de pêche, pas de lot de pêche	Zone arbustive importante avec 2 communautés forestières, pas de concession forestière
Conseil communal	Actif dans la gestion des ressources naturelles (CPP)	Actif dans la gestion des ressources naturelles (CPP)
Domaine Privé	Zone titrisée dans le domaine privé	Pas de titrisation
Gestion des terres d'Etat	Dynamiques de changement sur terres d'Etat (privé et public)	Dynamiques de changement sur terres d'Etat (privé et public)

Carte 20. Localisation des deux communes d'étude



Partie IV: Srayov et Trapeang Russei, deux territoires ruraux de Kampong Thom

Les parties II et III portant sur la description générale des territoires ruraux de Kampong Thom (la situation) et sur le cadre institutionnel des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles (la structure) visent deux objectifs qui se rapportent au cadre d'analyse multi-échelle déployé dans cette recherche.

Tout d'abord, elles permettent d'explicitier les facteurs structurants écologiques et socio-économiques à la base du fonctionnement des territoires ruraux de la province. Ensuite, sur base d'une même entité géographique (la province), elles aident à comprendre la nature des changements et la logique des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles de ces territoires. Enfin, ces deux premières parties permettent de sélectionner rationnellement deux territoires ruraux communaux jugés représentatifs de la diversité écologique et socio-économique de la province. Ces deux territoires communaux présentent en outre un intérêt indéniable d'étude dans le cadre des nouvelles gouvernances décrites puisqu'elles présentent des zones grises de tenure foncière, des communautés locales de gestion et des zones de titrisation foncière dans le domaine privé.

La partie IV de l'étude, coeur de l'analyse, se focalise sur les deux territoires choisis comme véritable théâtre des travaux de terrain. Ceux-ci visent à cerner les degrés de cohérence entre les nouvelles gouvernances de gestion des ressources naturelles et les pratiques paysannes observées. En proposant une méthodologie et un contenu d'analyse multisectoriels, l'analyse vise principalement à formuler une série de recommandations destinées à améliorer la gestion des territoires ruraux à Kampong Thom. Les recommandations formulées ne seront pas exclusivement de nature institutionnelle, mais, compte tenu des modifications profondes des institutions en cours, il paraît intéressant de placer la problématique des territoires sous cet angle.

8 Méthodologie générale

8.1 Pour une approche territoriale

Le cadre d'analyse des données de terrain se veut résolument territorial. Il a pour but premier d'identifier la diversité des acteurs engagés dans la gestion des ressources naturelles et l'ordre social qui caractérise leur interdépendance. En second lieu, le cadre territorial permet de cerner l'adaptation des stratégies de ces acteurs aux opportunités et contraintes du cadre biophysique des espaces ruraux. Enfin, l'approche territoriale est capable d'intégrer les différents secteurs et dimensions de la gestion des ressources naturelles et évaluer leur contribution respective au bien-être de la collectivité.

Défenseur d'une approche territoriale intégrée pour la gestion durable des ressources naturelles, J-P Peemans (cité par Vu Dinh Ton) estime que « la recherche d'une rationalité de développement passe par la reconstruction de territoires intégrés, permettant à leurs habitants d'exercer un contrôle démocratique sur la mise en oeuvre des ressources, afin de satisfaire les besoins d'une plus large population. La démocratie locale et le développement territorial vont de pair avec l'établissement de normes de productions, le mode d'utilisation des ressources, la création de biens collectifs, etc. Un territoire ne peut ni être autocratique ni lier exclusivement son sort aux aléas de l'internationalisation. Il est nécessaire de redéfinir la contribution au développement de l'industrie, de l'agriculture, des activités soumises aux contraintes extérieures et des activités orientées vers la qualité de vie du village sur la base d'utilisation de ressources locales. En fait, un contexte institutionnel plus favorable au développement territorial est certainement celui d'une planification locale très décentralisée coordonnant les initiatives d'acteurs sociaux multiples orientés vers des objectifs sectoriels concrets » (in Vu Dinh, 2003).

En adressant le cadre territorial au niveau de la commune (nouvelle structure gouvernementale locale), l'approche défendue dans cette recherche s'inscrit dans une perspective opérationnelle de développement. Elle vise à proposer aux nouveaux conseils communaux élus, des recommandations opérationnelles (institutionnelles ou autres) pour la coordination des initiatives d'acteurs dans la gestion des ressources naturelles.

8.2 Cadre analytique général

Le territoire rural est appréhendé comme le produit d'un processus d'évolution historique. Par conséquent, le cadre analytique général (figure 8-1) repose sur une analyse spatiale de changements de l'occupation des territoires communaux. Cette analyse spatiale de changements est basée sur la digitalisation et l'interprétation de couvertures d'images aériennes de 1992 et 2004 (noir et blanc), actualisées par des travaux de terrain GPS en 2006. Elle permet, pour les deux territoires commu-

naux étudiés, de produire des cartes de changements d'occupation du sol au cours des 15 dernières années et, sur cette base, d'identifier des zones différenciées de développement. L'analyse spatiale sert ensuite de support à la tenue d'un atelier de travail avec l'ensemble des autorités territoriales des communes (communes et villages). L'atelier de travail permet d'interpréter l'analyse spatiale et d'obtenir des premières informations qualitatives sur les dynamiques territoriales. Il vise aussi à sélectionner des zones plus restreintes pour des enquêtes plus ciblées avec les familles paysannes et les autres acteurs importants en place.

Dans la continuité des étapes précédentes, un travail d'enquête en quatre volets est réalisé afin de comprendre, au niveau du ménage paysan, les dynamiques territoriales à l'œuvre et les modes de valorisation des ressources naturelles : les changements d'occupation du sol, les dynamiques de la tenure foncière, les déterminants des productivités terre/travail des terres agricoles et de la gestion des ressources forestières et de pêche.

Les éléments d'enquête feront l'objet d'analyses thématiques sectorielles et, au fur et à mesure du raisonnement, seront intégrés aux éléments d'analyse spatiale dans une analyse multisectorielle des deux territoires communaux étudiés. L'ensemble des étapes de la recherche est présenté à la figure 8-1.

8.2.1 L'analyse spatiale des changements d'occupation du sol

L'analyse spatiale des changements d'occupation du sol en constitue la partie initiale. Cette dernière se base sur l'interprétation d'images aériennes acquises au Cambodge, au Département de Géographie du Ministère de l'Aménagement des Territoires. Pour chaque commune, deux couvertures prises à deux dates différentes sont ainsi utilisées : 1992 et 2004. Des couvertures aériennes (2005) plus récentes n'étaient pas encore disponibles. Les couvertures aériennes répondent aux caractéristiques suivantes :

- ✓ Résolution radiométrique : noir et blanc
- ✓ Résolution spatiale : 0,5 mètre
- ✓ Date : saison sèche, les 4 photos ont été prises au mois de décembre

Les images sont corrigées et rectifiées grâce à des points de contrôle au sol obtenus par la technique du GPS différentiel. Ces points permettent d'obtenir des ortho-photoplans précis dont le système de coordonnées projetées présente les références suivantes:

- ✓ Projection : UTM (Universal Transverse Mercator)
- ✓ Sphéroïde: Everest
- ✓ Zone : 48 Nord
- ✓ Datum horizontal : WGS 1984

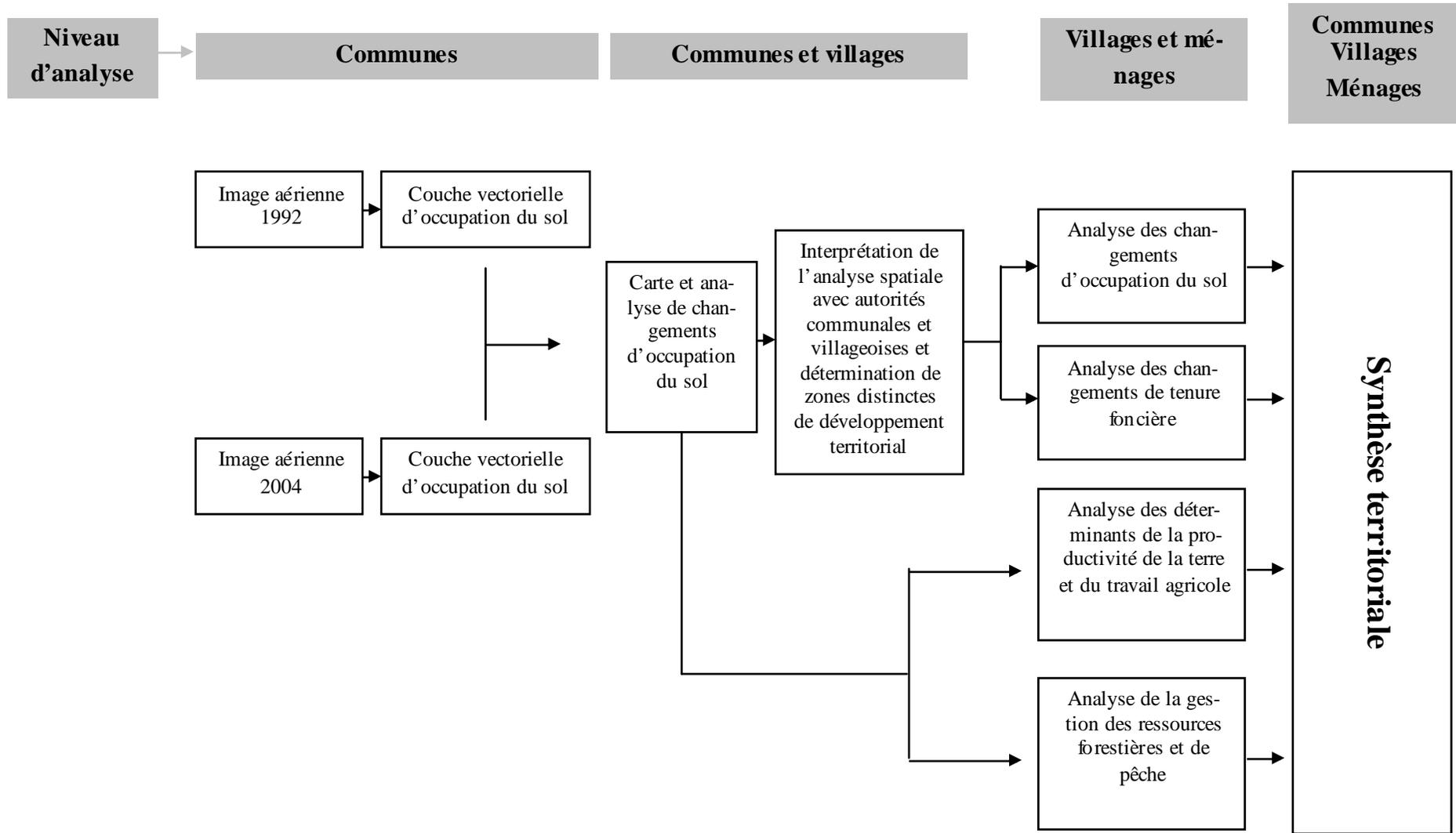


Figure 8-1. Synthèse de la méthodologie développée dans le cadre des travaux d'analyse basés sur des travaux de terrain

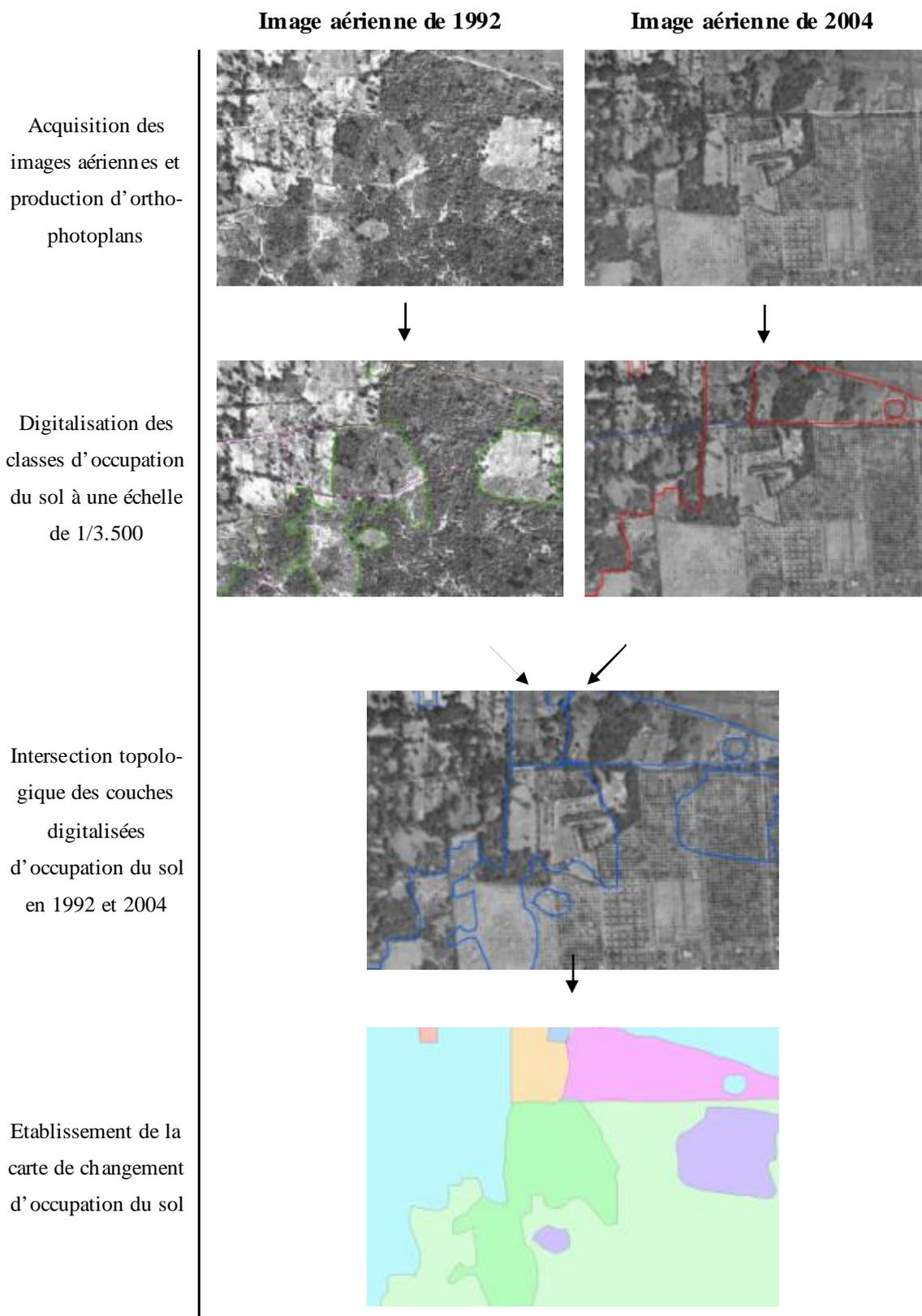


Figure 8-2. Méthodologie développée dans le cadre de la production de la carte de changements d'occupation du sol

Les images aériennes sont ensuite une à une digitalisées à une grande échelle (1/3.500). La digitalisation est réalisée selon quatre catégories :

- ✓ Occupation du sol – polygones
- ✓ Maisons et infrastructures – polygones
- ✓ Routes et chemins – lignes
- ✓ Cours d'eau – lignes

L'ensemble du travail d'édition qui représente 17.855 éléments digitalisés s'est déroulé entre octobre 2005 et février 2006 grâce à la collaboration de deux étudiants (Mak Piseth et Nguon Chhay) dans le cadre de leur mémoire de fin d'études. Tout le travail cartographique est réalisé avec le logiciel ArcGIS 8.2. Pour l'occupation du sol, des classes sont établies sur base de l'interprétation du signal visuel à l'écran en évitant de distinguer un nombre trop important de classes dont la distinction serait difficile à justifier. Des points GPS qui couvrent l'ensemble du territoire des communes permettent d'affiner l'interprétation à l'écran.

Pour produire la carte de changement d'occupation du sol entre 1992 et 2004, une intersection topologique est ensuite réalisée entre les couches digitalisées pour 1992 et 2004. De cette façon, la table des attributs géographiques de la couche « intersectée » contient, pour chaque polygone, une information relative à son occupation de sol en 1992 et en 2004. Cette table d'attributs permet ainsi de définir des types de changement d'occupation du sol entre 1992 et 2004. Chaque type de changement se trouve ainsi spatialisé sur une carte et est évalué par une analyse de superficie (par la fonction *CrossTabs* de SPSS) pour cerner leur localisation et leur ampleur. L'ensemble de ces étapes est représenté à la figure 8-2.

8.2.2 Groupe de travail au niveau de la commune

Le travail d'analyse spatiale et la carte de changements d'occupation du sol qui en découle servent ensuite de support à un atelier de travail avec l'ensemble des autorités de la commune et des villages. Un questionnaire semi-structuré permet de guider la discussion, animée par le doctorant avec le concours de deux étudiants travaillant dans le cadre de leur mémoire de fin d'étude (Try Rady et Hak Chandara). Ces ateliers de travail se sont déroulés à la maison communale au mois de mars 2006.

La discussion avec les autorités répond à une série d'objectifs. Elle permet tout d'abord d'obtenir des informations qualitatives et quantitatives indispensables pour interpréter les changements d'occupation observés, les acteurs impliqués et les enjeux que ces changements soulèvent. Elle vise ensuite à identifier des zones où des changements seraient survenus récemment (entre 2004 et 2006). Cette information permet de descendre sur le terrain et, grâce à un GPS, d'améliorer la carte

de changement d'occupation du sol 1992-2004 pour l'actualiser à l'année 2006. En explicitant les zones de changement, l'atelier débouche surtout sur la sélection de villages où des enquêtes quantitatives et qualitatives de ménages seront mises en oeuvre.

La sélection des villages prend en compte les caractéristiques agro-écologiques et sociales de la commune et, bien sûr, les différents types de changement d'occupation identifiés.

8.2.3 Enquêtes des ménages et d'autres acteurs du territoire

8.2.3.1 Objectifs des enquêtes qualitatives et quantitatives

Les enquêtes réalisées auprès des ménages paysans ou d'autres acteurs ruraux des territoires constituent, avec l'analyse spatiale décrite plus haut, le support de l'analyse de ce travail. Toutes les enquêtes comportent des éléments quantitatifs analysables statistiquement et des éléments qualitatifs qui permettent d'étoffer la compréhension des dynamiques étudiées.

Dans ce travail de recherche, les quatre enquêtes représentent quatre « regards croisés » portés aux stratégies paysannes qui se développent dans le cadre de dynamiques territoriales dans les deux communes étudiées. En se basant sur l'ensemble des éléments d'analyse descriptive des territoires de la province donnés aux chapitres II et III, les enquêtes visent à cerner différents aspects de la gestion des ressources naturelles à Srayov et Trapeang Russei tels qu'ils sont vécus par les acteurs à la base : les ménages paysans. Elles permettent aussi de comprendre l'articulation des ménages aux premiers maillons des chaînes de commercialisation des produits. Le détail des échantillons d'enquête (communes, villages, taille des populations étudiées, niveaux de précision et taille des échantillons) est présenté au tableau 8-1.

Le premier volet d'enquêtes vise à comprendre et à quantifier les impacts des changements d'occupation du sol au niveau du ménage. Ces enquêtes s'appuient directement sur la carte de changement d'occupation du sol et sur l'atelier de travail avec les autorités territoriales qui a permis en partie de l'interpréter. Elles sont menées dans des villages choisis exclusivement dans des zones où des changements d'occupation sont mis en évidence. Différents questionnaires sont construits chaque fois que les dynamiques de changement se révèlent spécifiques (6 villages sont choisis, Srayov-2 et Trapeang Russei-4). Les enquêtes ont eu lieu en février et mars 2006.

En s'appuyant sur les mêmes analyses spatiales, le deuxième volet d'enquêtes vise à comprendre et quantifier les impacts des changements de tenure foncière au niveau du ménage et d'autres acteurs ruraux. Etant donné l'étendue de la problématique, ce volet d'enquêtes se déroule par étude de cas jugés représentatifs des dynamiques de gestion foncière à Srayov et Trapeang Russei. Elles sont menées, simultanément au premier volet d'enquêtes, dans 5 villages (Srayov-3 et Trapeang Russei-

2) principalement par des enquêtes spécifiques de personnes-ressources directement impliquées dans ces dynamiques.

Le troisième volet de la recherche de terrain consiste à élucider les modes de gestion du travail, d'une part, et des ressources naturelles d'autre part. Les enquêtes détaillent l'ensemble des activités productives des ménages (agricoles et non agricoles) ainsi que les modes de valorisation des ressources forestières et de pêche. Le choix des villages se base sur les résultats de l'analyse spatiale de changement mais tient compte également d'autres éléments comme la diversité agro-écologiques des communes. Ce troisième volet d'enquêtes a eu lieu entre février et mai 2006.

Le quatrième volet d'enquêtes vise spécifiquement à comprendre les déterminants de la productivité de la terre et du travail agricole en lien avec le fonctionnement des marchés fonciers et financiers. Deux villages par commune sont retenus pour ce volet d'enquêtes. Pour chaque commune, un village se situe le long d'un axe important de transport (la route nationale 6) et le second se trouve plus isolé sur le territoire de la commune (zone inondée à Srayov et zone arbustive/forestière à Trapeang Russei). Le choix des villages se base aussi sur les résultats de l'analyse spatiale de changement. Les enquêtes de ce volet ont eu lieu entre février et mars 2005.

Chaque volet de la recherche tente d'élucider des problématiques bien spécifiques de la gestion paysanne des territoires ruraux. Un questionnaire spécifique est développé pour chaque volet et utilisé à des périodes différentes et par des équipes d'enquêteurs différentes. Malheureusement, il n'a pas été toujours possible d'enquêter les mêmes ménages avec les quatre questionnaires là où cela aurait été possible. Cependant, pour assurer la comparaison des résultats d'enquêtes entre les différents volets, les questionnaires sont construits en veillant à quantifier les mêmes caractéristiques structurelles des facteurs de production et d'occupation de la main d'œuvre. Les tailles d'échantillons données au tableau 8-1 représentent le nombre d'enquêtes réalisées et non celui des ménages rencontrés.

8.2.3.2 Stratification de la population et choix des villages

L'échantillonnage opéré pour la sélection des ménages correspond à une série d'échantillonnage stratifié aléatoire à plusieurs niveaux de précisions. Dans un premier temps, la stratification de la population est fonction des objectifs de chaque volet et repose aussi sur des choix multicritères. Le premier et le deuxième volets d'enquête portent spécifiquement sur des zones de changements et la stratification de la population communale se fait simplement en sélectionnant les villages dont la population est impliquée ou influencées par ces changements.

La stratification opérée pour les troisième et quatrième volets d'enquêtes est liée à leurs objectifs. Deux approches d'échantillonnage seront utilisées pour les deux volets d'enquêtes. Puisqu'il vise à comprendre les modes et différences de valorisation des ressources naturelles sur les terres publiques d'Etat, le choix d'un échantillon « sur-dispersé » de deux villages se justifie pour obtenir des informations représentatives de la commune. Enfin, le quatrième volet vise à obtenir une information précise et très représentative d'entités territoriales cohérentes pour comprendre les modes de gestion des terres du domaine privé. Un nombre réduit de villages (échantillon « sur-dispersé ») est ainsi choisi en fonction de sa localisation par rapport aux axes de transports stratégiques des deux communes.

8.2.3.3 Détail de l'échantillonnage aléatoire

Dans les villages sélectionnés, une approche quantitative est matérialisée par une série d'enquêtes au niveau du ménage fournissant des données qui peuvent être analysées statistiquement et aboutir à des conclusions sous réserve des marges de confiance spécifiées. Quatre questionnaires spécifiques sont utilisés et portent chacun sur des problématiques différentes de la gestion des ressources naturelles sur les deux territoires étudiés.

Une technique d'échantillonnage aléatoire est utilisée pour la détermination du nombre de ménages à enquêter. La technique d'échantillonnage se base sur le théorème central limite qui postule une distribution normale des valeurs prises par une variable. L'échantillonnage adopté a recours à une formule simplifiée (Yamane, 1967), qui permet de garder les proportions initiales de la population étudiée. La formule donnée ci-dessous présuppose un intervalle de confiance de 95%, une variabilité exprimée par un coefficient p de 0,5 et une mesure du niveau de précision e , appelé aussi l'erreur d'échantillonnage. Pour un niveau de précision e de, par exemple 10%, on peut conclure que, sur base d'une moyenne (\bar{x}) obtenue pour l'échantillon, la moyenne (\bar{X}) de cette variable pour la population étudiée est comprise dans un intervalle:

$$\bar{X} = (\bar{x} - 0,1.\bar{x}) \cdot (\bar{x} + 0,1.\bar{x})$$

La formule d'échantillonnage est donnée ci-dessous. N est la taille de la population, n est la taille de l'échantillon et e est la mesure du niveau de précision :

$$n = \frac{N}{1 + N.e^2}$$

La détermination de la taille des échantillons pour les enquêtes menées auprès d'autres acteurs des territoires (chef de village, chef de groupe, facilitateur, commerçant, créanciers) s'est opérée, quant à elle, sur d'autres bases qui seront précisées au fur et à mesure de l'analyse.

Tableau 8-1. Tailles des échantillons d'enquêtes

Thématiques des enquêtes	Commune	Village	Ménages			Autres acteurs enquêtés
			<i>N</i>	<i>e</i>	<i>n</i>	
Changements d'occupation du sol A	Srayov	Rolous	230	15%	15	
		Roka	422	15%	28	
	Trapeang Russei	Lvey	117	15%	8	
		Snao	194	15%	14	
Changements de tenure foncière B	Srayov	Rolous	230	15%	15	✓ Chef de village (1) ✓ <i>Me Khjol</i> (1)
		Roka			11	✓ Chef de village (1) ✓ <i>Me Khjol</i> (1)
	Trapeang Russei	Skoun			12	✓ Chef de village (2) ✓ ONG (1) ✓ Communauté Forestière (3) ✓ Administration Forestière (1)
Gestion du travail et accès aux ressources naturelles C	Srayov	Rolous	230	10%	35	✓ Commerçant détaillant (4) ✓ Ménage commerçant (1)
		Roka	422	10%	63	✓ Commerçant détaillant (4) ✓ Ménage commerçant (6)
		Kampong Samrong	213	10%	32	✓ Commerçant détaillant (4)
	Trapeang Russei	Trapeang Thmar	96	10%	15	
		Lvey	117	10%	17	✓ Communauté Forestière (1) ✓ Commerçant itinérant (5) ✓ Commerçant fixe (3)
		Prasat	90	10%	14	
		Serei Vong	144	10%	21	
Gestion des terres du domaine privé D	Srayov	Roka	422	5%	106	
		Kampong Samrong	213	5%	57	
	Trapeang Russei	Trapeang Thmar	96	5%	25	
		Prasat	90	4%	41	
Total	Srayov				365	34
	Trapeang Russei				158	28
	Total				523	62

Note : *N* = taille de la population, *e* = niveau de précision, *n* = taille de l'échantillon enquêté, *Me Khjol* = nom khmer utilisé pour désigner un facilitateur

Achevant la présentation des différents échantillons d'enquêtes, la figure suivante (figure 8-3) en donne la répartition spatiale.

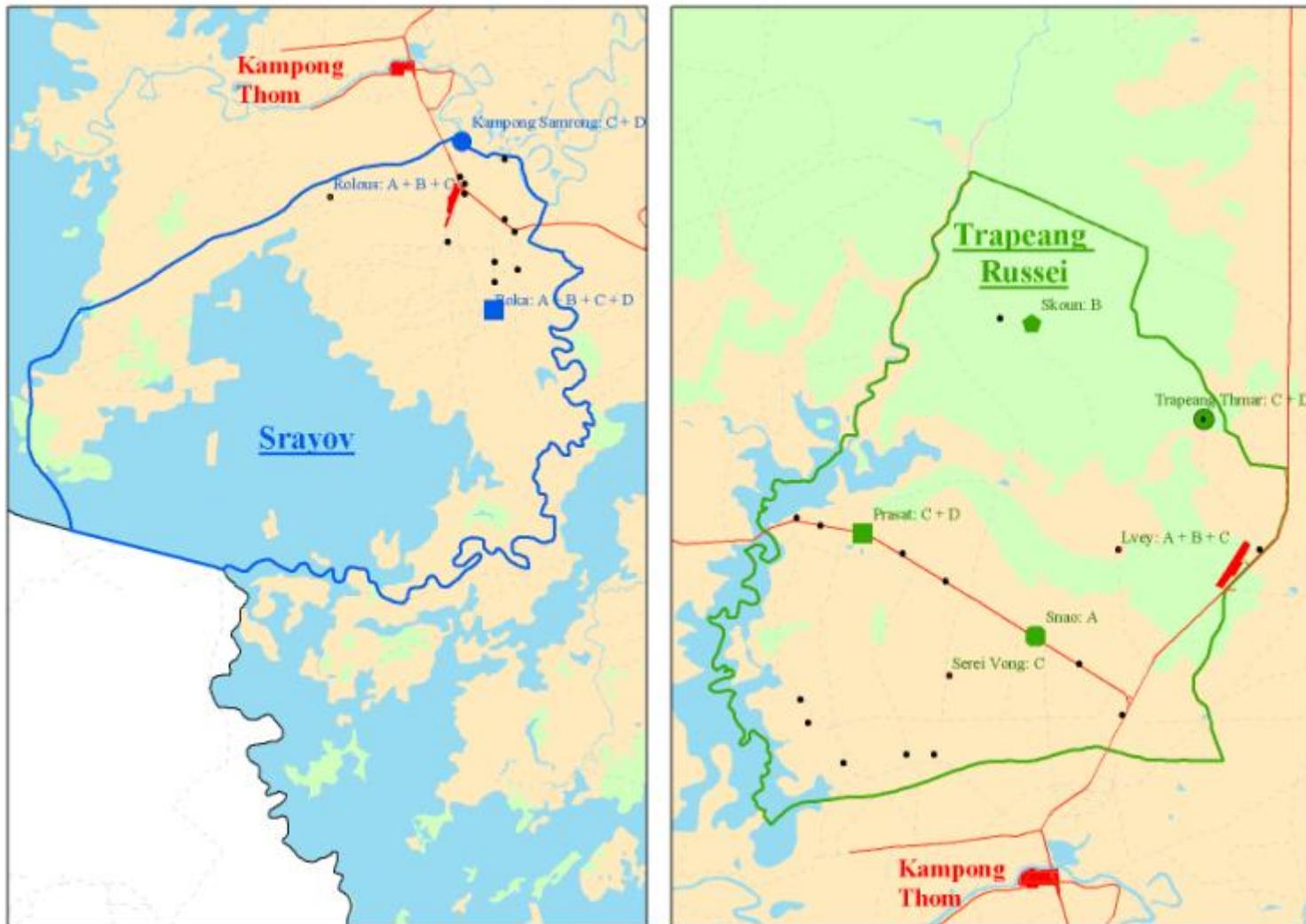


Figure 8-3. Représentation spatiale des lieux et types d'enquêtes mises en oeuvre à Srayov et Trapeang Russei

9 Dynamiques territoriales à Srayov et Trapeang Russei

Le neuvième chapitre est construit sur base du processus de recherche de terrain. Il détaillera d'abord les changements d'occupation du sol avant d'explicitier les enjeux de régimes fonciers qui leur sont liés. Dans la mesure où ils s'accompagnent d'enjeux fonciers majeurs, une attention particulière sera réservée aux modes de gestion des terres d'Etat (chapitre 7). Cette approche s'inscrit aussi dans la cadre d'une des hypothèses du travail selon laquelle des changements observés dans l'occupation du sol sont étroitement liés à des modifications des régimes fonciers. L'ensemble du raisonnement sera abordé pour chaque commune séparément afin de cerner leurs spécificités.

9.1 Srayov : la terre, l'eau et l'homme en mouvement

9.1.1 Analyse spatiale des changements

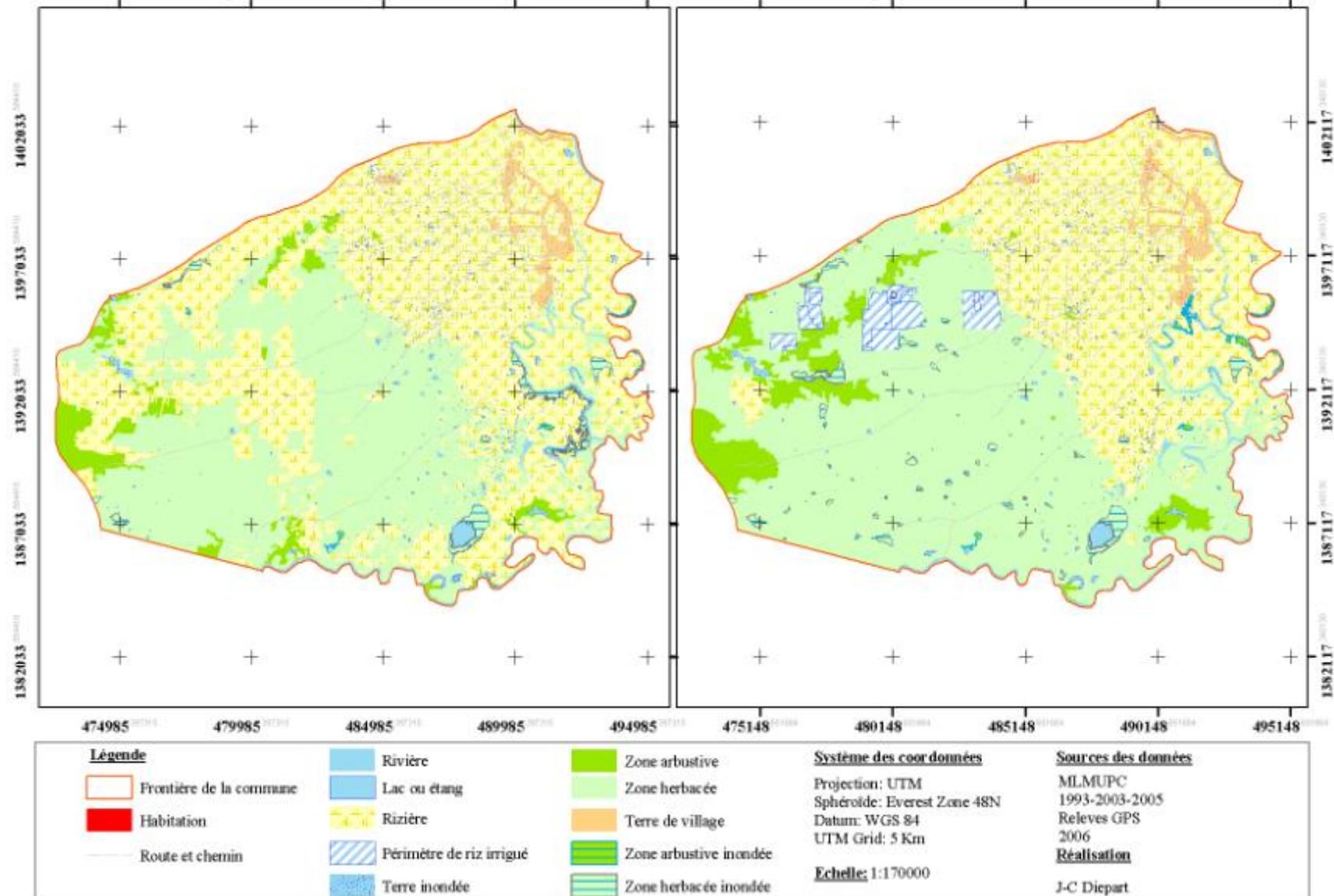
9.1.1.1 Classes d'occupation du sol

Dix classes d'occupation du sol sont déterminées sur base de l'interprétation des images aériennes. Cependant, de nombreuses visites de terrain sur l'ensemble du territoire communal sont nécessaires pour affiner l'interprétation des images. Ces observations de terrain sont référencées par des relevés GPS qui permettent d'améliorer les bases de données géographiques. Les cartes 21 et 22, qui présentent l'occupation du sol de la commune pour 1992 et 2006, constituent la situation de référence de l'analyse. Les photos de l'illustration 1 décrivent les classes d'occupation du sol identifiées.

Les habitations humaines sont concentrées dans le nord de la commune, le long des deux chemins ruraux principaux de la commune et de la route nationale 6 qui constitue l'axe de communication majeur de Srayov. La zone comprend 13 villages qui sont tous, à l'exclusion d'un seul, localisés selon un mode d'agencement spatial traditionnel explicité au chapitre 4 (structuration spatiale souple des villages le long de voies de communication, lesquelles convergent vers une pagode). L'extrême sud de la zone villageoise représente la limite de la zone d'inondation qui est atteinte au pic de la saison humide (octobre). La zone agricole s'étend dans le prolongement des zones habitées. En fonction de la topographie des parcelles et du régime d'inondation (hauteur de la lame d'eau), différents types de riz y sont cultivés. Une variété de riz de saison sèche est cultivée dans des périmètres de riz irrigués à l'Est de la commune, mais, mis à part ces quelques espaces irrigués, le riz cultivé à Srayov est un riz pluvial traditionnel de saison humide. Les rizières ne présentent pas l'ordonnance classique des cultures par submersion avec un double système d'irrigation et de drainage et, dans l'ensemble, la riziculture y est peu intensive. Parmi les variétés de riz pluvial de saison humide, le riz flottant tient une place particulière car il est remarquablement adapté aux conditions hydrographiques exceptionnelles liées à l'inondation annuelle de la plaine (chapitre 3).

Carte 21. Occupation du sol à Srayov en 1992 (saison sèche)

Carte 22. Occupation du sol à Srayov en 2006 (saison sèche)



C'est un riz de saison humide à long cycle qui est cultivé sur des terres basses, là où la lame d'eau varie entre 1 et 2,5 m. Kampong Thom est d'ailleurs la province cambodgienne la plus importante du point de vue de la culture de riz flottant. La zone agricole donne suite à une vaste zone où des formations herbacées dominées par *Imperata cylindrica* s'organisent en mosaïque avec des formations plus arbustives. Ces deux zones, également inondées en saison humide, sont fortement valorisées par les ménages comme zone de pâturage des cheptels bovins et bubalins, comme zone de pêche et pour la collecte de plantes ou de bois de feu. Ce sont, en réalité, des terres publiques d'Etat gérées comme des espaces d'accès libre.

Couvrant la totalité du territoire communal, une multitude de petits lacs ou d'étangs constituent une autre ressource commune importante pour Srayov. La plupart de ces lacs se vident durant la décrue, mais certains sont plus profonds et maintiennent une lame d'eau importante. Ils constituent, par le fait même, des zones de pêche valorisées par les familles paysannes en saison sèche après le retrait des eaux d'inondation (chapitre 3).

9.1.1.2 Carte de changements d'occupation du sol

Sur base de la méthodologie détaillée au chapitre 8, une carte de changements d'occupation du sol est élaborée (carte 23). Tout en se basant sur l'occupation du sol de 2006, la carte 23 identifie des zones spécifiques de changements d'occupation classés par type. L'interprétation mathématique de la carte est présentée au tableau 9-1, qui détaille les superficies (en 1992 et en 2006) de chaque classe d'occupation du sol identifiée. L'ensemble des zones où un changement d'occupation de sol entre 1992 et 2006 est identifié représente 32,8 % de la superficie totale de la commune. Ceci donne une première indication de l'amplitude des dynamiques en cours à Srayov.

Le changement le plus important en terme d'occupation de l'espace est l'abandon de larges superficies rizicoles situées à l'Ouest du territoire communal et, dans une moindre mesure, au Sud-Est de la commune. L'abandon de la culture rizicole a permis la recolonisation des espaces par des mosaïques de végétation herbacée ou arbustive. La zone d'abandon correspond à une superficie de 5.927 ha, soit 20,7% de la superficie totale de la commune. Deux autres types de modification du territoire de Srayov sont liés à la mise en culture de grandes superficies rizicoles sur des terres herbacées ou arbustives. La première de ces nouvelles zones rizicoles est située à l'Est de la commune et correspond à une extension vers le Sud de la grande zone rizicole qui existait en 1992. Elle représente une superficie rizicole de 857 ha, soit approximativement 2,8% de la superficie totale de la commune. La deuxième nouvelle superficie rizicole est, quant à elle, liée à la création de nouveaux périmètres de riz irrigué dans l'Ouest de la commune. Un autre changement d'intérêt est une dynamique de transition réciproque entre des couverts herbacés et arbustifs qui se distingue par des densités différentes de couvert végétal.

Illustration 1. Les classes d'occupation du sol à Srayov



Zone habitée



Pratique du riz de saison humide



Riz flottant



Riz de saison sèche en périmètre irrigué



Zone herbacée



Pâturage en zone herbacée et arbustive (dans le fond)



Pêche en étangs de récession (Ouest)



Pêche en étang permanent (Sud)

Carte 23. Changements d'occupation du sol à Srayov entre 1992 et 2006

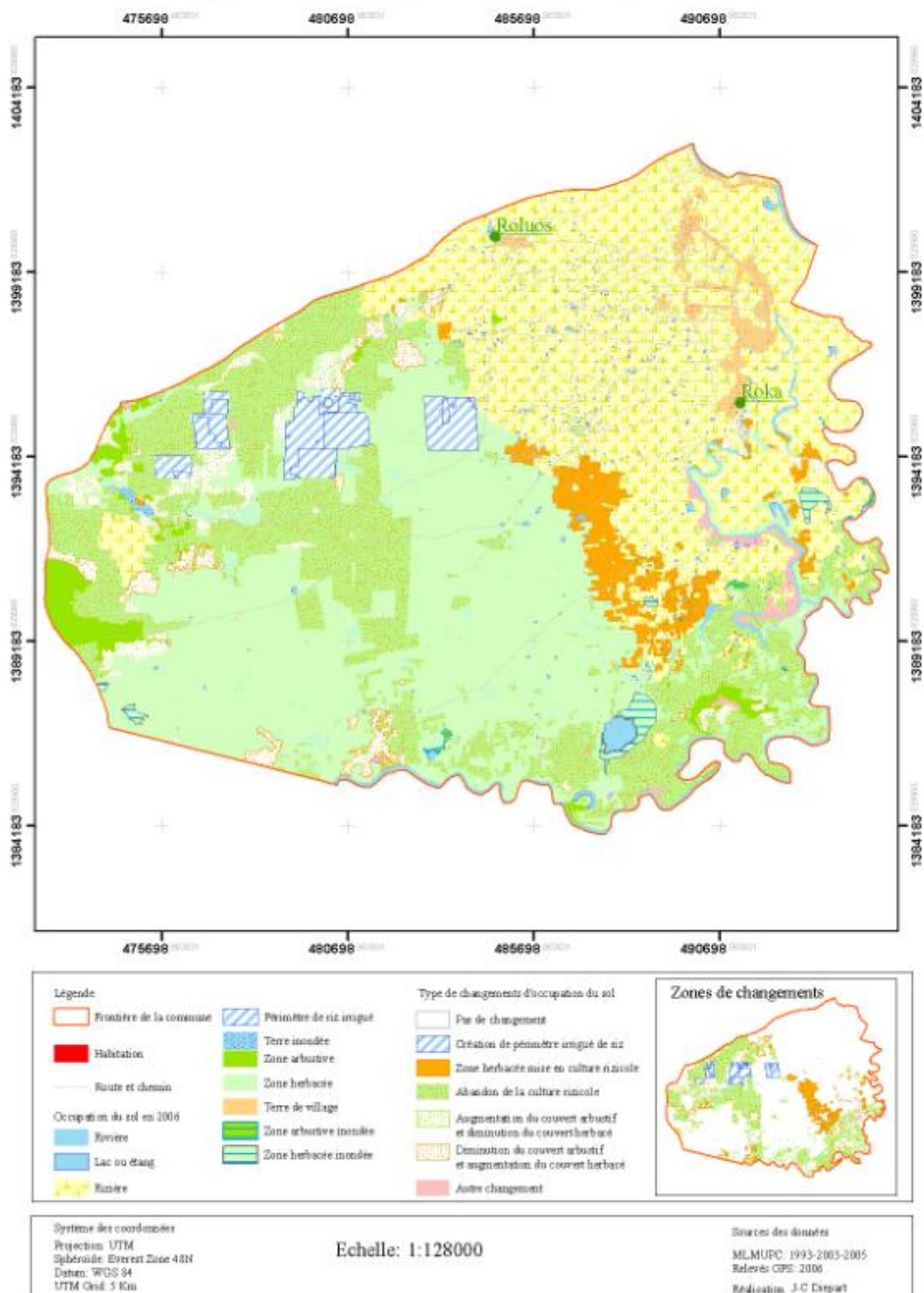


Tableau 9-1. Interprétation numérique des changements d'occupation du sol à Srayov entre 1992 et 2006

		Occupation du sol en 2006										Total	
		Rivière	Lac ou étang	Rizi ère	Zone arbustive	Zone herbacée	Zone villa-geoise	Terre inondée (non id.)	Zone arbustive inondée	Zone herbacée inondée	Périmètre irrigué		
Occupation du sol en 1992	Rivière	Superficie (ha)	468										468
		% total	1,6%										1,6%
	Lac ou étang	Superficie (ha)		346	6	3	11	2			9	1	378
		% total		1,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%			0,0%	0,0%	1,2%
	Rizi ère	Superficie (ha)		29	8.663	628	5.299		3	14	60	268	14.965
		% total		0,1%	30,2%	2,2%	18,5%		0,0%	0,0%	0,2%	0,9%	52,1%
	Zone arbustive	Superficie (ha)			4	590	451			6	2	1	1.054
		% total				2,1%	1,6%			0,0%		0,0%	3,7%
	Zone herbacée	Superficie (ha)		13	815	502	8.736		24	56	206	513	10.866
		% total		0,0%	2,8%	1,7%	30,4%		0,0%	0,0%	0,7%	1,8%	37,4%
	Zone villa-geoise	Superficie (ha)		2				479					481
		% total		0,0%				1,7%					1,7%
	Terre inondée	Superficie (ha)		9					46		18		73
		% total		0,0%					0,0%		0,0%		0,0%
	Zone arbustive inondée	Superficie (ha)			12		4			45			61
		% total			0,0%		0,0%			0,0%			0,0%
	Zone herbacée inondée	Superficie (ha)			30		128				213		372
		% total			0,0%		0,0%				1%		1,0%
Total	Superficie (ha)	468	398	9.532	1.723	14.629	481	74	121	509	784	28.717	
	% total	1,6%	1,3%	33,0%	6,0%	50,5%	1,7%	0,0%	0,0%	1,9%	2,7%	100,0%	

9.1.2 Origine et conditions des changements d'occupation du sol à Srayov

9.1.2.1 Mutations institutionnelles et changements des itinéraires rizicoles

A partir de 1985-1986, l'Etat du Cambodge et l'administration provinciale de l'agriculture ont parrainé la mise en place de larges superficies de riz flottant à Kampong Thom. Cette variété de riz permet en effet de valoriser de très larges surfaces où la lame d'eau est haute (jusqu'à 3 m). Elle offre aussi une bonne résistance aux pestes car le stock de semences offrait à cette époque une très grande diversité génotypique et phénotypique. L'intérêt majeur offert par le riz flottant est le maigre investissement en capital qu'il exige. Cette considération s'est révélée le plus souvent déterminante pour nombre de familles paysannes. Dans le cadre de politiques de développement rural articulées autour des Kroms Samaki (groupes de solidarité), l'Etat a assuré la promotion de ce riz flottant en redistribuant les terres cultivables aux familles paysannes. Celles-ci se classent en trois types en fonction de leur éloignement des habitations. Les terres de type I sont proches des habitations et les terres de type III sont les plus éloignées. Les zones où se cultive le riz flottant sont presque toujours les plus éloignées et se classent comme des terres du type III. La redistribution veillait à ce que les ménages de toute la commune reçoivent une superficie des trois types dans des proportions équivalentes.

L'Etat a soutenu le processus en assurant les travaux de préparation du sol avant culture, en fournissant des semences adaptées et en garantissant l'achat de la production à des prix d'Etat fixés (propos recueillis lors de l'atelier de travail, voir aussi Pel Sokha et al, 2002). Concrètement, il a divisé les grands espaces en différents blocs de superficie variable (150-400 ha) et en a confié la gestion à différentes communes et à leurs Kroms Samaki respectifs. Même si d'un point de vue culinaire, le riz flottant est moins apprécié des Cambodgiens que les autres variétés, ses superficies cultivées se sont largement développées en raison du faible investissement à consentir en avance aux cultures. En outre, il offrait une sécurité alimentaire indispensable au sortir de la guerre. La carte 21 montre l'étendue des superficies de riz à l'ouest de la commune en 1992.

En 1989, le retrait officiel de l'Etat marque l'arrêt des aides directes aux agriculteurs et entraîne très rapidement le quasi-abandon des superficies de riz flottant. Faute de soutien, les paysans abandonnent assez logiquement la pratique d'un riz peu apprécié sur le plan du goût (grain dur et rouge) au profit d'un riz plus long, tendre et blanc dont le cycle cultural est plus court. Mais leur choix est aussi un choix commercial puisque, à cette époque, la vente individuelle de riz était à nouveau autorisée. Cependant, comme les nouvelles variétés choisies sont moins résistantes que les variétés de riz flottant aux sécheresses et longues périodes d'inondation, la production rizicole dans ces espaces lointains devient très sensible et plus vulnérable parce que plus sensible aux variations climatiques et aux pestes. Ces difficultés techniques, conjuguées à des problèmes d'insécurité persistante dans les zones et d'éloignement des habitations entraînent la disparition

pure et simple de très larges superficies de riz cultivé à l'Ouest et au Sud-Est de la commune. Ces espaces sont vite recolonisés par les formations herbacées et arbustives qui se distinguent clairement sur la carte 23.

Le retrait s'est réalisé en différentes vagues qui ne peuvent être représentées sur la carte de changement puisque cette dernière ne prend en compte que deux dates de référence (1992 et 2006). Les témoignages recueillis au cours de l'atelier de travail à la commune suggèrent cependant que l'abandon des superficies de riz flottant de Srayov s'est effectivement réalisé en deux vagues. La première vague en 1988, après seulement 4 années de culture, concerne les villages de la commune les plus éloignés des zones de culture. La deuxième vague d'abandon, la plus importante en terme de superficie, a eu lieu entre 1995 et 1996 après 9 années de mise en culture et concerne les villages situés plus près des zones de culture comme Rolous ou Roka. Ces propos sont confirmés par une étude menée dans la zone par une équipe de biologistes (Evans et al, 2005). Il semble que le facteur «éloignement des habitations » joue un rôle prépondérant pour expliquer l'abandon par vague des superficies de riz flottant.

L'abandon de riz sur des superficies éloignées des habitations s'est réalisé simultanément à la mise en culture de nouvelles superficies rizicoles situées plus près des habitations. La carte 23 montre l'importance de la superficie de la zone herbacée convertie en culture rizicole au centre de la commune. Les propos recueillis lors de l'atelier de travail montrent qu'en abandonnant le riz flottant sur les zones III, la stratégie adoptée par les ménages était de se rapprocher de leurs habitations et mieux valoriser leurs superficies rizicoles de zones II (par intensification et extension des superficies). En effet, ces zones étaient jusque-là moins valorisées puisque les efforts de l'Etat visaient en particulier le développement des zones III en riz flottant.

Les communautés paysannes adoptent ces stratégies d'extension et de diminution de la surface rizicole également dans le cadre d'une croissance démographique soutenue qui stimule la demande alimentaire des ménages et modifie les équilibres entre actifs et non actifs. Leur attitude est rationnelle étant donné la très grande disponibilité de terres agricoles et leur accès aisé par défrichage. En effet, pour une même augmentation de production, la mise en culture de superficies additionnelles nécessite moins d'investissement en travail et en intrants qu'une dynamique d'intensification agricole sur une même parcelle.

9.1.2.2 Intervention croissante d'acteurs non paysans dans les dynamiques territoriales

Après que les familles paysannes ont abandonné les zones de riz flottant, certains de ces blocs sont vendus ou loués à des entrepreneurs urbains ou des fonctionnaires de l'administration de Kampong Thom pour la pratique mécanisée du riz flottant. Les transactions foncières, orchestrées à l'époque par le chef de village, seront détaillées plus loin sur une étude de cas menée à Rolous. Mais en raison d'une pluviosité erratique (à la fois sécheresse et inondation prolongée) et de sur-

coûts liés à la mécanisation de la culture, les périmètres de riz flottant s'avèrent peu rentables. Entre 2001 et 2004, tous ces périmètres de riz flottant (à l'exception d'un toujours en activité à Rolous) sont également abandonnés par ces nouveaux investisseurs. Ceux-ci vont alors convertir une partie de ces vastes zones de riz flottant en périmètres irrigués où ils pratiquent un riz de saison sèche à cycle court et haut rendement. Les périmètres sont construits en deux blocs sur un schéma simple: une première partie, en amont du Tonle Sap, est un réservoir qui sert à stocker l'eau d'inondation pendant la crue. La seconde, en aval du Tonle Sap, est la zone de culture à proprement parlé. L'eau passe du bassin de stockage (réservoir) à la parcelle mise en culture par simple gravité au travers de canalisations de ciment. Sous de très nombreux aspects, ces périmètres sont identiques à ceux qui sont décrits au chapitre 7. Ceci indique qu'il s'agit d'une dynamique de la plaine inondée provinciale, bien plus que celle de la seule commune de Srayov. Les premiers entrepreneurs à investir dans les plaines sont engagés dans des activités agricoles dans la zone depuis longtemps par la mise en culture de grandes superficies de riz flottant délaissées des ménages après la période des Kroms Samaki. Ils ont une connaissance fine du milieu et entretiennent de bonnes relations avec les ménages paysans de la zone. Mais en convertissant les grandes zones de riz flottant en périmètres de riz irrigués de saison sèche, ils vont entraîner la venue d'autres investisseurs de Kampong Thom qui sont eux sans connexion avec le lieu, sa biodiversité et son histoire. Actuellement, il y a sur le territoire de la commune 11 périmètres de ce type qui représentent une superficie de 784 Ha, soit 2.8% de la superficie totale du territoire.



9.1.2.3 Une gestion agro-écologique paysanne maîtrisée

Un troisième facteur de changement est lié à la gestion des espaces rizicoles, herbacés et arbustifs par les communautés paysannes selon des modes maîtrisés. Sur base de l'analyse spatiale présentée, des témoignages recueillis sur le terrain permettent de préciser ces dynamiques.

La mise en culture ou l'abandon de zones agricoles se font aux dépens (ou au profit) de zones herbacées ou arbustives contiguës. Ces dernières sont également très valorisées par les communautés paysannes en tant que zones de pâturage (bovins et bubalins) et en tant que zone de collecte de plantes de bois de feu. Dans ce contexte, la rationalité paysanne correspond à une gestion multimodale des ressources naturelles. En veillant à équilibrer la demande et l'offre de l'ensemble de ces ressources naturelles, les communautés pratiquent des itinéraires techniques qui permettent de maintenir constamment ces trois occupations de sol : le riz pour la consommation familiale, les zones de pâturage pour la reproduction des cheptels bovin et bubalin et la zone arbustive pour le bois de feu. La figure 9-1 décrit succinctement les cycles impliqués dans cette gestion rotative.

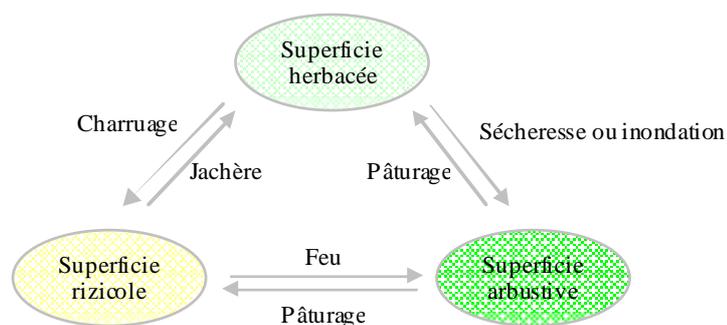


Figure 9-1. Dynamique de la gestion agro-écologique paysanne des plaines inondées à Srayov

Les effets des facteurs impliqués varient en fonction de la pédologie, des régimes d'inondation ou de sécheresse et de l'histoire agraire des parcelles impliquées. Dans des travaux de terrain portant sur la biodiversité des plaines inondées du Tonle Sap mais en utilisant une autre approche méthodologique, la WCS met également en évidence ces mêmes changements continus d'occupation du sol. Leurs travaux montrent, en particulier, que la période de jachère et la gestion par le feu sont capitales pour le maintien de la biodiversité floristique des plaines inondées (WCS-FA, 2006).

Etant donné les très vastes superficies foncières disponibles sur le territoire, les familles paysannes sont libres de pratiquer ce mode de gestion sans engendrer les problèmes liés à la consommation de l'espace. Les propos recueillis lors de l'atelier de travail à la commune font ressortir la très faible incidence de conflits liés à ce mode de gestion. Cependant, même si les dynamiques de densification ou d'éclaircissement de la couverture végétale des plaines (transformation de zone herbacée en zone arbustive et vice versa) sont d'une importance capitale pour les communautés paysannes, elles ont une implication moins grande en terme de superficies de changement. Entre 1992 et 2006, elles sont responsables d'un changement d'occupation de sol d'une superficie de 1.112 ha, soit plus que 3,8% de la superficie totale de la commune. L'analyse spatiale ne permet cependant pas d'analyser les changements qui seraient intervenus entre 1992 et 2006 selon ces mêmes dynamiques.

9.1.3 Deux itinéraires rizicoles différenciés

Une série de petites enquêtes qualitatives et quantitatives se sont déroulées dans deux villages de la commune afin de comprendre la signification de ces changements d'occupation pour les ménages paysans (carte 23). Le village de Roka est choisi pour comprendre les dynamiques de réallocation des superficies rizicoles et le village de Rolous est choisi pour mieux comprendre les dynamiques d'établissement des périmètres irrigués à l'Ouest de la commune.

Un premier questionnaire relatif aux itinéraires rizicoles au niveau de la parcelle et des ménages est développé et utilisé sur un échantillon aléatoire de ménages dans les deux villages. Des questionnaires plus qualitatifs sont ensuite mis en oeuvre sur les transactions foncières liées aux chan-

gements d'occupation du sol et sur les implications des changements au niveau des pêches (N=422 et 230, e=15%, n= 28 et 15). Quatre types de riz pluvial sont distingués sur base de la classification (standard au Cambodge) détaillée au chapitre 3. Le riz flottant et le riz à variété tardive (cycle long) sont cultivés sur les parcelles basses, le riz à variété moyenne (cycle moyen) est cultivé sur les parcelles moyennes et le riz à variété précoce (riz à cycle court) est cultivé sur les parcelles hautes.

Pour chaque parcelle identifiée lors de l'enquête (1,82 parcelle/ménage en moyenne), le tableau 9-2 donne l'évolution de son occupation à partir de 1992. La date de 1992/1993 présente l'avantage d'être une époque bien connue puisqu'elle marque la fin de l'APRONUC au Cambodge, les grandes élections nationales et la création du royaume du Cambodge. Il est donc aisé pour les ménages de situer cette époque dans le temps. La base de données établie permet de distinguer 5 types de changements d'itinéraire rizicole de chaque parcelle.

Tableau 9-2. Distribution de fréquence des parcelles rizicoles par type de changement d'occupation

Variété de riz		Type de changement					Pas de changement	Total
		Diminution	Arrêt	Augmentation	Mise en place	Stable		
Roka	Riz flottant	23	1	1		2	1	28
	Riz à cycle long				1		1	2
	Riz à cycle moyen				7		1	8
	Riz à cycle court				3		1	4
	Total	23	1	1	11	2	4	42
Rolous	Riz flottant	4	7				2	13
	Riz à cycle long			1				1
	Riz à cycle moyen		1				6	7
	Riz à cycle court						3	3
	Total	4	8	1			11	24

Note: *Diminution* signifie qu'il y a réduction de la superficie, mais pas *arrêt* de la culture. La *mise en place* signifie la création d'un nouvel itinéraire rizicole à la différence de l'*augmentation* qui présuppose une superficie rizicole de départ non nulle. « *Stable* » signifie qu'il y a eu réallocation d'une parcelle, mais ni sa superficie ni son rendement ne s'en trouvent modifiés.

A Roka, un double mouvement est observé : une diminution de la superficie de riz flottant parallèlement à une mise en place de parcelles de riz à cycle moyen ou court sont observées. A Rolous, le processus semble différent puisque c'est principalement l'arrêt pur et simple de la culture du riz flottant qui est caractéristique de la dynamique. Contrairement à Roka, cet abandon ne semble pas compensé par la mise en valeur d'autres superficies rizicoles. En réalité, les deux attitudes correspondent à deux dynamiques très différentes : un remaniement des itinéraires rizicoles à Roka ou une mise en place de larges périmètres de riz irrigué à Rolous.

9.1.3.1 Un remaniement des itinéraires rizicoles à Roka

Le tableau 9-3 présente les superficies, les rendements et les distances aux habitations des 43 parcelles reprises dans la base de données. Celle-ci permet de quantifier les trois variables pour les périodes avant et après changements. Par la variable « distance à l'habitation », il montre très clairement les changements qui se sont opérés dans les itinéraires rizicoles. A en juger par la superficie moyenne des parcelles avant et après changements, la culture du riz flottant est considérablement réduite (mais maintenue comme le montre le tableau 9-2). La distance de ces parcelles aux habitations est également réduite, ce qui indique que les ménages n'ont gardé que les parcelles de riz flottant situées relativement près des habitations. Le tableau montre également l'augmentation du rendement obtenu pour le riz flottant dans le changement, sans doute grâce à un investissement en travail plus important sur des parcelles situées plus près des habitations.

Tableau 9-3. Changements des itinéraires rizicoles à la parcelle, Roka

Variété de riz	Situation avant changement			Situation après changement		
	Distance à l'habitation (km)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Distance à l'habitation (km)	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)
Riz flottant	14,3	4,5	584,8	3,0	1,1	881,3
Riz à cycle long	5,5	1,5	400,0	6,7	1,7	527,2
Riz à cycle moyen	1,2	0,06	1.440,0	2,5	0,6	960,0
Riz à cycle court	2,5	1,2	240,0	3,1	2,2	580,0
Moyenne	10,2	3,2	595,3	3,1	1,2	850,0

Ce mouvement de réduction de la superficie cultivée en riz flottant ainsi que le rapprochement des habitations, s'est déroulé parallèlement à un mouvement d'augmentation de la superficie de riz pluvial traditionnel par la mise en culture de superficies plus éloignées des habitations. D'un point de vue de la mobilité, ce choix est entièrement rationnel puisqu'il a permis de regrouper l'ensemble des parcelles cultivées dans des zones qu'il est possible d'atteindre chaque jour sans devoir y loger (à une distance moyenne de 3,1 Km). Cette stratégie a également eu un effet positif sur les rendements des riz pluviaux puisque le rendement total moyen par parcelle augmente, à l'exception du riz à cycle moyen (7 parcelles recensées).

9.1.3.2 Un réagencement territorial plus complet à Rolous

Nous savons déjà que la dynamique en place sur les terres rizicoles à Rolous est différente. L'abandon du riz flottant par les ménages est plus radical car ceux-ci n'ont pas mis en culture d'autres superficies rizicoles. Dans un premier temps, 2-3 entrepreneurs originaires de la province ont continué la pratique du riz flottant en mettant en culture de larges superficies abandonnées par les ménages. Pour des raisons de mauvaise rentabilité du riz flottant, ils ont ensuite converti ces zones en périmètres de riz irrigué de saison sèche. A partir de 2004, la dynamique d'installation de périmètre de riz irrigué de saison sèche sera imitée ailleurs par une série de développeurs (M. Heang, M. Meng, M. Eav) qui, eux, n'ont pas d'antécédents agricoles avec les plaines inondées du

Tonle Sap. L'étude de cas porte sur cette deuxième vague d'investisseurs et les modalités de leur insertion en milieu paysan.

Trajectoires foncières des ménages

Au niveau des ménages, la dynamique foncière étudiée à Rolous s'est traduite par une vente massive de terre au mois de mars 2005 à la compagnie de M. Meng. Il s'agit d'un ensemble de transactions de masse puisque l'analyse indique qu'un pourcentage important des ménages du village, compris dans un intervalle de [58%-78%], a effectivement vendu de la terre à ce moment. Une demande d'achat des terres a d'abord été formulée auprès des ménages et la vente de terre s'est faite ensuite sans complication car les surfaces vendues sont, pour la plupart, des terres de riz flottant éloignées que les ménages avaient abandonnées après les Krom Samaki (tableau 9-4). Dans certains cas cependant, la vente de terre est faite sous la contrainte d'éléments exogènes, soit parce que le ménage a eu peur que la terre soit de toute manière prise de force ou parce que la terre se trouvait encapsulée entre des terres vendues qui allaient de toute manière être transformées (tableau 9-4).

Tableau 9-4 Motif de vente de terre à Rolous (à M. Meng en mars 2005)

	Motif de vente	Fréquence relative des ménages
Vente avec consentement	La terre vendue n'était pas utilisée	57%
	La terre vendue est loin du village	42%
	Manque d'argent	14%
	Suivi le mouvement des autres ménages	14%
Vente sous contrainte extérieure	Le ménage avait peur qu'ils la prennent de force	14%
	La terre aurait été incultivable ou son accès impossible	21%

Le prix de vente de la terre, elle, est très constant (coefficient de variation : 6,8%) et s'élève à 122.000 KHR/ha en moyenne, soit approximativement 30 USD/ha (prix dérisoire compte tenu du potentiel de ces terres). La superficie moyenne des terres par ménage avant la vente était de 3,5 ha (min: 0 ha, max: 9,5 ha et coefficient de variation: 78,4%). En vendant une superficie moyenne par ménage de 0,92 ha (min: 0,5 ha, max: 4 ha et coefficient de variation : 119%), la superficie moyenne par ménage de terre est actuellement de 2,9 ha (min : 0 ha, max : 9 ha et coefficient de variation: 83%). Si la dispersion de la variable « superficie de terre vendue » est grande, les corrélations entre la superficie détenue avant la vente, la superficie vendue et la superficie détenue après la vente sont très significativement positives (coefficient de Paerson). Ce fait est confirmé statistiquement par les indices de Gini de concentration de la terre avant et après la vente qui sont quasiment identiques (0,427 et 0,425). Ces faits statistiques indiquent que la vente de terre n'a pas modifié la répartition des superficies foncières entre les ménages paysans.

Une médiation par le « chef du vent »

La compagnie d'investissement reste largement inconnue des ménages qui lui ont vendu la terre. Ceux-ci se réfèrent en réalité exclusivement à l'intermédiaire qui a servi de facilitateur dans les transactions foncières. Son nom est Pao Sakhon et son rôle a suscité un intérêt particulier dans le cadre de cette recherche. Initialement, pour répondre à sa demande de terres, la compagnie de M. Meng a demandé au chef de village d'orchestrer les transactions. Mais les antécédents du chef de village dans les transactions foncières (implication du chef de village dans des transactions opaques liées à la redistribution de terres des Kroms samaki dans le village) n'ont pas permis de créer un climat de confiance avec les villageois et un groupe de familles a bloqué le processus en refusant de vendre. Pour résoudre le problème, la compagnie de M. Meng a ensuite choisi M. Pao Sakhon pour être le facilitateur des transactions. Mr. Pao Sakhon est choisi en raison de son passé, de sa maturité, de son expérience et sa connaissance de l'agriculture et parce qu'il est un villageois impliqué dans les activités et manifestations de la pagode. Deux aspects importants de sa personnalité justifient l'autorité naturelle de M. Pao Sakhon envers les autres villageois. Mr. Pao Sakhon est paysan parmi les autres villageois²² (une personne du crû) qui participe régulièrement aux activités de la pagode et ne jouit pas d'un statut particulier dans l'administration du village ou de la commune. Il est également doué en tant que leader et, en cette qualité, est capable de fédérer le groupe villageois autour d'une idée ou d'un projet collectif. Il était entendu que M. Pao Sakhon retournerait à ses occupations de riziculteur une fois sa mission achevée.

Il a su convaincre la dizaine de familles réticentes à la vente dont les terres étaient encapsulées entre d'autres terres vendues. Son action a permis de débloquer la situation en obtenant que d'autres ménages suivent le pas et vendent à leur tour (propos recueillis par M. Pao Sakhon lui-même et confirmés par les familles concernées). M. Pao Sakhon précise que sa fonction n'était en rien de superviser les ménages, mais simplement de faire le tour des familles pour expliquer le projet de périmètres et faciliter de la sorte le processus. Il était bien entendu que sa fonction s'arrêterait là. En un mois à peine, il est parvenu à rallier à la cause commune près de 80 ménages et à réunir la superficie de 101,5 ha demandée par la compagnie. Son travail lui a valu une commission de 700 USD, mais aucune commission n'est demandée aux ménages.

Traditionnellement, le rôle du *Me Khjol* pour le bien-être de la collectivité est réservé aux activités de pagode (construction d'un pont, d'une route d'accès, rénovation de l'école primaire), mais dans ce cas, l'autorité morale du *Me Khjol* est instrumentalisée par une compagnie privée d'investissement en milieu rural. Ceci montre la structuration de la société rurale par l'interpénétration des domaines de pouvoir et de décision (chevauchement entre le domaine associatif et le domaine des hommes forts tels que décrit au chapitre 4). C'est le caractère spécifique, transitoire et situationnel de sa mission qui lui vaut le nom de *Me Khjol*, le chef du vent. Le rôle

²² M. Pao Sakhon a vendu lui-même une superficie de 2 ha

du *Me Khjol* est très fortement lié à la construction des espaces de confiance qui permettent l'action collective (le capital social). Le *Me Khjol* a donc à la fois un rôle matériel (la vente de terres à la compagnie) et un rôle moral (construction d'un climat de confiance entre les gens qui permet l'action collective). Mais, bien qu'il ne détienne aucune position dans l'administration du village ou de la commune, il est un vrai leader. Ce mode de leadership ou de participation contraste fort avec l'organisation hiérarchique du pouvoir détenu à des positions distinctes et à différents niveaux territoriaux.

L'impact des périmètres de riz irrigué dans la gestion du territoire

La fonction et les objectifs des réservoirs sont connus de 91% des ménages enquêtés. Ce niveau d'information, assez élevé dans le contexte cambodgien, est avant tout lié au fait que ces ménages sont engagés comme salariés agricoles dans les périmètres irrigués en saison sèche. Ils estiment que la présence des périmètres représente pour eux un atout intéressant en leur offrant une opportunité de travail en saison sèche, période cruellement creuse du calendrier rural à Srayov (tableau 9-5). On assiste donc à un phénomène de polarisation des facteurs de production agricole. D'une part le capital et la terre agricoles se concentrent par le fait d'investisseurs ruraux (infrastructures et équipement des périmètres irrigués) et, d'autre part, le travail agricole se concentre par la formation d'un pool de salariés agricoles. Cette polarisation n'est toutefois vraiment effective qu'en saison sèche quand les périmètres sont en activité. En saison humide, les ménages pratiquent la riziculture familiale traditionnelle sur leurs parcelles privées.

Mis à part ces opportunités, tous les ménages enquêtés relèvent une multitude de problèmes liés à la présence et au fonctionnement des périmètres irrigués sur le territoire. Les problèmes sont de trois types. Ils concernent tout d'abord des difficultés de mobilité dues à une grande consommation d'espaces des périmètres et à la dégradation des voies de communication liée à leur construction (tableau 9-5). L'activité traditionnelle de pâturage est également rendue difficile pour les mêmes raisons si bien que les parcours agropastoraux sont devenus plus long, ce qui est une contrainte de travail importante (tableau 9-5). Deux ménages rapportent également des problèmes d'intoxication animale due au rejet d'eau chargée de fertilisants dans les zones de pâturage avoisinantes.

Mais le problème principal des périmètres pour les ménages paysans réside dans leur impact sur les pêches (tableau 9-5). La difficulté majeure rapportée par l'ensemble des ménages enquêtés est le pompage de l'eau des étangs de récession avoisinants vers les réservoirs des périmètres irrigués. Ce pompage de l'eau des étangs de récession s'accompagne toujours d'une pêche à sec des poissons par les salariés du périmètre, ce qui a une incidence directe négative sur les résultats de pêche.

Tableau 9-5. Impacts des périmètres irrigués sur les ménages enquêtés à Rolous

Type d'impact	Impacts	Fréquence relative ménages
Négatif	Difficulté de mobilité (vélo et charrette à boeufs)	46%
	Difficulté dans les parcours agropastoraux (pâturage)	33%
	Difficultés dans les activités de pêche (stock de reproduction de poissons et pompage d'eau)	100%
Positif	Opportunité de salariat agricole dans le périmètre	86%
	Opportunité de vente/achat d'eau du réservoir	6%
	Meilleur contrôle des inondations (zone tampon)	6%

9.1.4 Contrôle de l'eau à Srayov

Un ménage enquêté à Rolous met en évidence un aspect fondamental des périmètres irrigués et en particulier des réservoirs d'eau de ces périmètres. Au cours des enquêtes, il mentionne qu'un aspect positif pourra être à l'avenir de pouvoir acheter l'eau contenue dans les réservoirs pour assurer l'approvisionnement en eau sur les parcelles situées à l'extérieur du périmètre. Le même ménage estime aussi que la présence de réservoirs peut avoir un effet bénéfique sur le contrôle des inondations en servant de zone tampon de stockage. En réalité, ce commentaire isolé met en évidence l'enjeu principal des dynamiques territoriales à l'oeuvre à Srayov : le contrôle de l'eau.

En 2005-2006, la dynamique de construction des périmètres irrigués (réservoirs d'eau et parcelles de cultures) prend des proportions énormes dans la commune et cette situation reflète aussi un mouvement général dans l'ensemble de la province (chapitre 8). En lien avec cette problématique, l'atelier de travail avec les autorités communales a permis de dresser une liste complète par village de tous les investissements récents réalisés par des compagnies ou entrepreneurs (tableau 9-6). Presque tous les villages de la commune sont concernés par cette dernière vague d'investissements qui est le fait d'un groupe de 5 investisseurs (MM. Eav Vanna, Chea Chiet, Meng, Pol Kamare et Chiv Khuoy). Leurs investissements ne sont pas encore matérialisés ou visibles dans le territoire puisque les transactions foncières viennent à peine de s'achever. Une étude de cas sur le sujet à Roka montre que les mécanismes de vente et d'achat se sont faits sur des bases identiques à celles décrites pour Rolous avec l'intervention d'un *Me Khjol* comme intermédiaire facilitateur. L'étude de cas de Roka révèle qu'aucun des ménages enquêtés n'est véritablement conscient des objectifs des compagnies et encore moins des enjeux que la présence des périmètres irrigués suscite.

Tableau 9-6. Synthèse des investissements récents à Srayov pour la mise en place de périmètres irrigués.

Village	Investisseur	Date	Superficie achetée	Prix d'achat (USD/ha)
Rolous	Mr. Meng	2005	101 ha	30 USD/ha
Roka	M. Chiv Khuoy	2006	300 ha	100 USD/ha
Pramat Dei	M. Chea Chiet	2005	10 ha	100 USD/ha
Kampong Samrong	M. Eav Vanna	2005	105 ha	donnée non disponible
Pou Snaen Snay	M. Eav Vanna	2005	105 ha	donnée non disponible
Pou Ta Un	M. Chea Chiet	n-d	300 ha	donnée non disponible
Trapeang Veng			-	
Srayov Chheung	M. Chea Chiet	fin 2005	300 ha	45 USD/ha
Srayov Tboundg	Données non disponibles			
Puk Yuk	M. Eav Vanna	fin 005	300 ha	15 USD/ha
Meav	Non disponible	fin 2005	200 ha	17.5 USD/ha
Chambak	M. Eav Vanna	fin 2005	122 ha	17.5 USD/ha
Kamraeng	M. Pol Kamare	fin 2005	300 ha	50 USD/ha
Total			2.143 ha (7,5% du territoire communal)	

Note : Les valeurs des superficies données sont indicatives puisqu'aucun travail de démarcation sur le terrain n'est encore effectué, ni par les constructeurs ni par l'équipe de recherche.

Les objectifs des investisseurs sont en réalité multiples. Ils visent d'abord à mettre en place des périmètres de riz irrigué pour développer les zones en saison sèche. Mais leur rôle ira bien au-delà de ces périmètres puisqu'ils ont l'intention ensuite de vendre l'eau stockée dans les réservoirs aux familles dont les terres sont situées dans et en dehors du périmètre. Les modalités concrètes de cette vente restent très floues. Les communautés paysannes, les autorités territoriales ou même les compagnies d'investissement rencontrées sur les sites de construction n'ont aucune idée des stratégies de gestion institutionnelle de l'eau qui seront développées à l'avenir.

Quoiqu'il en soit, cette situation risque à terme de créer, dans chaque village, des situations de quasi-monopole de la gestion de l'eau. Les taxes hydrauliques payées ne seront pas versées à l'Etat ou à une collectivité territoriale, mais bien à un investisseur privé. Enfin, en stockant l'eau dans de larges réservoirs et en contrôlant les flux d'eau entrant et sortant, les investisseurs vont progressivement créer des zones de pêches intensives cohabitant avec des pêches plus traditionnelles pratiquées dans les lacs et étangs de récession avoisinants. La dynamique n'est encore qu'à ses premiers balbutiements mais elle s'inscrit en droite ligne dans la stratégie du gouverneur provincial de mise en valeur des plaines inondées de Kampong Thom (chapitre 7).

9.1.5 Une pression plus forte et localisée sur les pêches

Les enjeux décrits à Srayov sont des enjeux liés principalement au contrôle de l'eau plus qu'au contrôle de la terre. Les impacts de ces réservoirs sur la limnologie de la zone, en particulier les flux d'eau entrant et sortant emportant les larves de poissons, sont encore très mal connus et ne

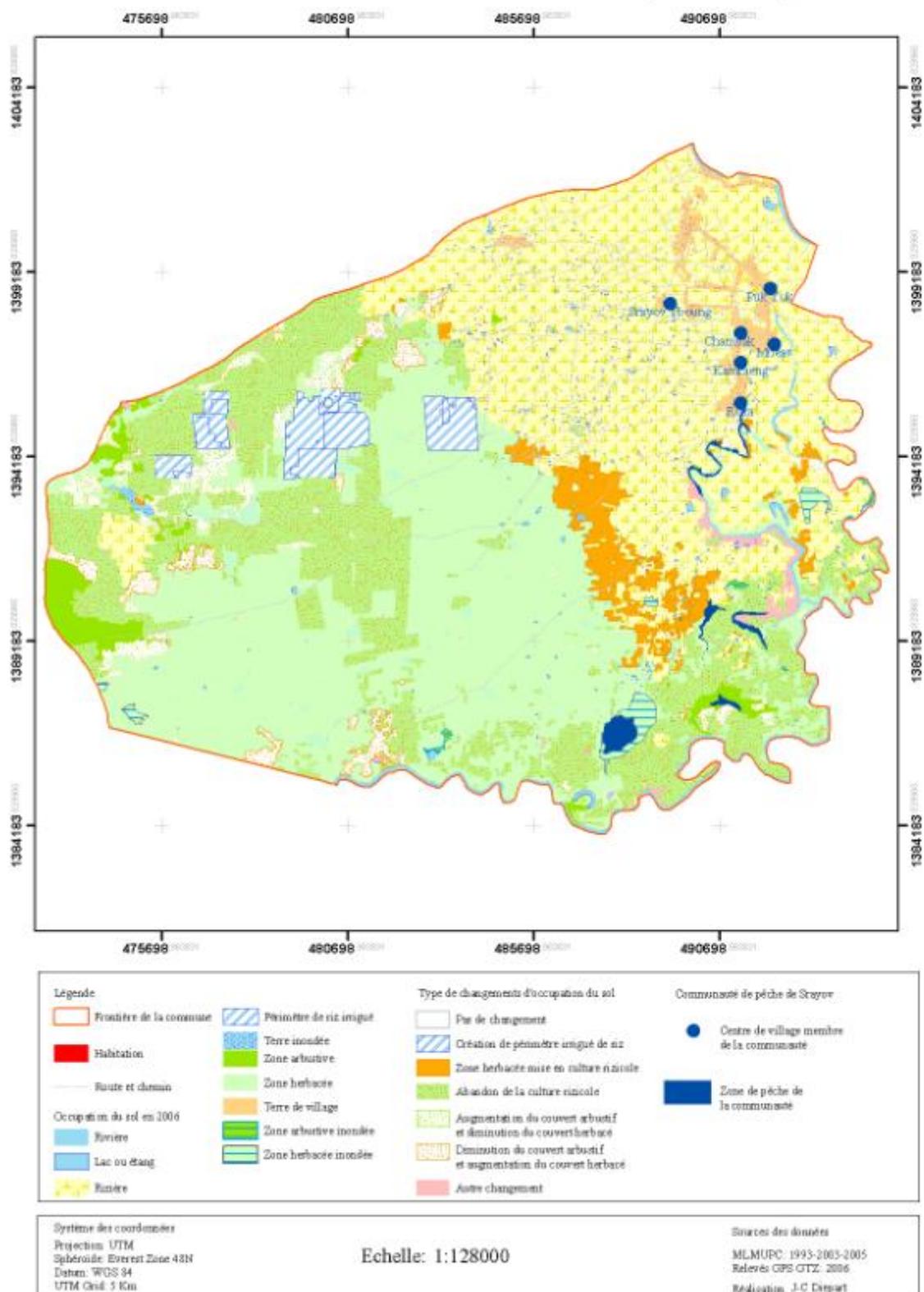
font pas l'objet d'un examen attentif dans cette recherche. Cependant, les témoignages recueillis sur les périmètres en activité depuis plusieurs années montrent qu'ils sont réels et se font aux dépens des ménages qui pratiquent la pêche traditionnelle à proximité. Ces commentaires isolés convergent avec des témoignages évoqués au chapitre 7.

Alors que seulement 13% des familles enquêtées à Rolous disent ne jamais avoir pratiqué la pêche, 60% d'entre elles précisent qu'elles pratiquent toujours la pêche dans la zone malgré la présence de nombreux périmètres irrigués. Par contre, 27% des ménages rencontrés ont abandonné l'activité de pêche.

La totalité des ménages qui ont arrêté la pêche estiment que le stock de poissons a fortement diminué en raison des activités de pêche dans les périmètres irrigués. Le pompage d'eau des étangs de récession rend l'activité de pêche impossible ou non productive dans les zones avoisinant les périmètres. Par ailleurs, 50% de ces ménages estiment aussi que les déplacements étaient devenus trop fastidieux. 25% des ménages ont vu les zones de pêche traditionnellement valorisées par leur famille se retrouver encapsulées entre les périmètres irrigués, ce qui a rendu la pêche impossible. Les ménages qui ont maintenu une activité de pêche rapportent aussi une diminution des prises qui est évaluée à 70% au moment du pic de pêche (mars-avril).

La dégradation quantitative et qualitative des zones de pêche à l'Ouest de la commune a amené les ménages à re-localiser leurs activités de pêche sur des zones plus productives et plus arbustives situées à l'Est de la commune. Par voie de conséquence, une pression accrue s'y exerce et une prise de conscience générale par les autorités communales a mis en évidence la nécessité de protéger ces zones. La protection vise principalement la conservation d'un milieu herbacé et arbustif pour le déploiement des activités de pâturage, de pêche et de collecte de bois de feu, mais aussi pour le contrôle des pratiques de pêche illégales liées à un nombre accru de pêcheurs dans ces zones. Ces besoins et motivations sont à l'origine de l'initiation d'une communauté de pêche dans la zone (carte 24). Si la communauté de pêche est particulièrement active sur 5 étangs de récession (carte 24), la zone dont elle est responsable est plus large et permet ainsi une protection foncière contre d'éventuels nouveaux investisseurs.

Carte 24. Localisation de la communauté de pêche à Srayov



La communauté de pêche est constituée de familles de pêcheurs issues d'un groupe de 6 villages qui se rendent aux mêmes zones de pêche en empruntant les mêmes itinéraires (carte 24). Cet agencement reste fidèle à la structuration souple du territoire selon laquelle les zones villageoises forment un habitat continu entre plusieurs villages (chapitre 4). Les villages de la commune n'ayant pas de frontières administratives tangibles, cela permet également d'éviter que la communauté de pêche ne s'établisse sur des bases purement administratives comme le village, mais plutôt sur la base du lieu où les ressources de pêche sont utilisées. La communauté est en cours de développement aligné sur les nouvelles législations des pêches décrites au chapitre 7. Les pêcheurs et les autorités communales nourrissent de vrais espoirs quant au rôle de cette communauté (Chef de la commune de Srayov, commentaire personnel).

9.1.6 Dynamiques territoriales dans le cadre des nouvelles gouvernances et recommandations

En lien avec les objectifs généraux de la recherche, l'idée est maintenant de relire les problématiques de gestion des ressources naturelles analysées jusqu'à présent à travers la grille institutionnelle des nouvelles gouvernances développée au chapitre 7. Cette relecture vise à formuler des recommandations opérationnelles pour l'amélioration du fonctionnement des territoires ruraux étudiés et pour d'autres territoires comparables, en particulier ceux qui se situent dans la plaine d'inondation du Tonle Sap.

La méthodologie développée pour comprendre l'histoire récente du territoire semble appropriée pour permettre aux autorités communales d'avoir une idée précise et quantifiée des dynamiques à l'oeuvre sur leur territoire. Même si les données utilisées sont publiques et accessibles à quiconque, l'aspect technique de l'analyse (l'analyse spatiale à proprement parler) est, bien entendu, une contrainte importante. Cependant, il serait possible et réaliste d'automatiser la procédure d'analyse pour couvrir assez facilement un nombre plus important de communes.

Une première recommandation opérationnelle serait de développer des partenariats entre des conseils communaux intéressés et l'université pour la réalisation d'analyses spatiales de changement au niveau communal. Les partenariats mis en place dans le cadre de cette recherche montrent que cette interaction peut être efficace et peu coûteuse.

Le territoire communal de Srayov a connu au cours des 15 dernières années, une différenciation spatiale assez forte. En raison de larges superficies disponibles sur la commune, la logique des dynamiques en cours est une logique de consommation de l'espace rural, ce qui rend d'autant plus cruciale la planification du développement du territoire.

Dans le cadre d'une planification territoriale locale, une analyse des attitudes paysannes montre leur rationalité. Cette analyse plaide pour une valorisation accrue des savoirs paysans et une meilleure prise en compte de leurs modes de gestion des ressources naturelles. Celle-ci est multimodale et vise, par nature, une gestion intégrée et harmonieuse des ressources agricoles, herbacées, arbustives et aquatiques du milieu.

Les nombreux mouvements fonciers en jeu dans les dynamiques de tenure foncière échappent pour une large part au contrôle des autorités communales. La dynamique de mise en place des périmètres irrigués s'inscrit dans un mouvement plus large au niveau de la province qui est sous la commande du gouverneur et des grands investisseurs provinciaux. Les autorisations et les processus de négociation se font au niveau provincial sans que les autorités communales ne soient vraiment impliquées. Cette dynamique, qui associe des principes de concessions économiques et de concessions sociales, n'est pas très claire, même d'un point de vue légal. Pourtant, le gouverneur voit ses droits garantis par le sous-décret sur les concessions économiques et sociales évoqué au chapitre 8. La marge de manoeuvre des conseils communaux semble donc assez limitée.

Le département provincial de l'aménagement des territoires est intervenu dans tous les villages de la commune pour l'enregistrement systématique des terres du domaine privé (chapitre 8). Cependant, cet enregistrement n'est pas complet même pour le seul domaine privé. En effet, les terres éloignées des villages (les terres de type III) ne sont toujours pas titrisées alors qu'une partie de ces terres est passée du domaine privé au domaine privé d'Etat (rachat de terres aux paysans par des compagnies concessionnaires). Les dispositions foncières traditionnelles, confirmées par la nouvelle loi foncière de 2001, prévoient cependant que les ménages gardent des droits de possession sur des terres laissées vacantes, et ce, pour une période allant jusqu'à trois années consécutives de jachère. L'expropriation d'une partie de ces terres dans le processus de construction des périmètres irrigués indique que les droits de possession sont fragiles.

Par ailleurs, dans le cadre des transformations territoriales en cours, il règne à Srayov une grande confusion quant à la distinction entre les terres publiques d'Etat et les terres privées d'Etat. En toute logique, les terres occupées par les périmètres irrigués devraient être classées en tant que terres privées d'Etat. Le chapitre 8 montre cependant que les terres du domaine d'Etat sont, par défaut, des terres privées d'Etat. La classification des terres de ces périmètres irrigués ne nécessite donc aucune démarche d'enregistrement pour les investisseurs, hormis bien sûr, la négociation avec le gouverneur provincial. De plus, la confusion entre les terres publiques d'Etat et terres privées d'Etat crée une situation très confuse sur le terrain quant à la responsabilité de gestion de ces terres. Les problèmes récurrents de pompage de l'eau hors des périmètres irrigués en sont une illustration.

Compte tenu des éléments qui précèdent, il est donc recommandé que les classifications de toutes les terres de la commune procèdent d'une même dynamique pour une même commune. Les terres du domaine privé devraient être idéalement toutes titrisées et leur enregistrement devrait se faire simultanément à la classification des terres privées et publiques d'Etat par le groupe de travail du district et le PLUAC. Dans le cas de la commune de Srayov où des terres sont inondées en saison humide (et donc reprises dans le domaine des pêches), cet exercice pourrait idéalement se faire avec l'administration des pêches dont une des prérogatives est de procéder à la classification des différents domaines dont elle a la responsabilité (chapitre 8). Par ailleurs, ce regroupement d'institutions fait du sens dans le cadre du mouvement de déconcentration évoqué au chapitre 7 et la mise en place d'une administration unifiée au niveau de la province ou du district. Sous cette configuration, les autorités communales pourraient jouer un rôle actif dans un groupe de travail de classification de terres.

Au niveau strictement communal, certains leviers institutionnels peuvent être actionnés par les autorités territoriales pour une planification et une gestion intégrée du territoire. En effet, l'analyse montre que les dynamiques de spécialisation différenciée du territoire ont toutes pour dénominateur commun la gestion et le contrôle de l'eau. Les dynamiques de communautés de pêches sont liées par nature aux dynamiques des périmètres irrigués et même à celles de l'alimentation en eau des parcelles de riz du domaine privé. Cependant, aucun organe représentatif de ces secteurs n'a de légitimité pour assurer une gestion intégrée et complète de l'eau sur le territoire.

Une recommandation institutionnelle serait de constituer au niveau communal un organe de concertation multidisciplinaire où siègeraient des représentants des différents comités impliqués d'une façon ou d'une autre dans la gestion de l'eau. Ce comité serait constitué du comité de la communauté de pêche, des futurs comités de gestion des ressources aquatiques dans les périmètres irrigués ou sur les parcelles du domaine privé et les gestionnaires des périmètres irrigués. Cet organe « eau » serait une institution sous la responsabilité des autorités communales et viserait l'harmonisation des différentes formes de gestion de l'eau. Il aurait idéalement un rôle d'échange d'informations et de négociation pour une prise de décision concertée.

La gestion environnementale représente aussi un enjeu institutionnel pour la commune. Les modes de valorisation des ressources de la plaine inondée par les communautés paysannes répondent à une rationalité multimodale visant la reproduction simple mais durable du milieu naturel.

Par conséquent, il serait recommandable d'identifier des zones protégées pour préserver l'hétérogénéité de la faune et la flore nécessaires au développement et au maintien de la

biodiversité des plaines inondées. Le territoire couvrant les lacs de la communauté de pêche pourrait très bien remplir cette fonction. Par ailleurs, il serait tout à fait envisageable de prévoir des mesures de protection environnementale aux alentours des périmètres irrigués. Dans le cadre de ses prérogatives dans la gestion et la protection environnementale (chapitre 8), la commune pourrait également endosser cette responsabilité. Des recherches opérationnelles sur les flux entrant et sortant des périmètres irrigués sont également souhaitables pour mieux comprendre l'impact des périmètres irrigués sur la limnologie des lieux, en particulier sur le développement des larves de poissons.

Deux pistes semblent pertinentes a priori pour assurer le financement de ces différentes activités. La première serait de prélever une taxe communale sur l'eau auprès des investisseurs impliqués dans les constructions de périmètres irrigués. Cette taxe permettrait aux autorités communales d'assurer un meilleur contrôle et de générer un revenu communal qui pourrait être réinvesti par la communauté. Rien de cela n'existe encore aujourd'hui. Une deuxième piste serait, pour la commune, de formuler dans le plan annuel de développement communal (détaillé au chapitre 8), un programme de développement territorial intégré axé sur la gestion de l'eau. Les financeurs potentiels pourraient s'inscrire dans ce plan intégré tout en finançant des activités propres à leur expertise ou à leur mandat.

9.2 Trapeang Russei : la terre, la forêt et l'homme en mouvement

9.2.1 Analyse spatiale des changements

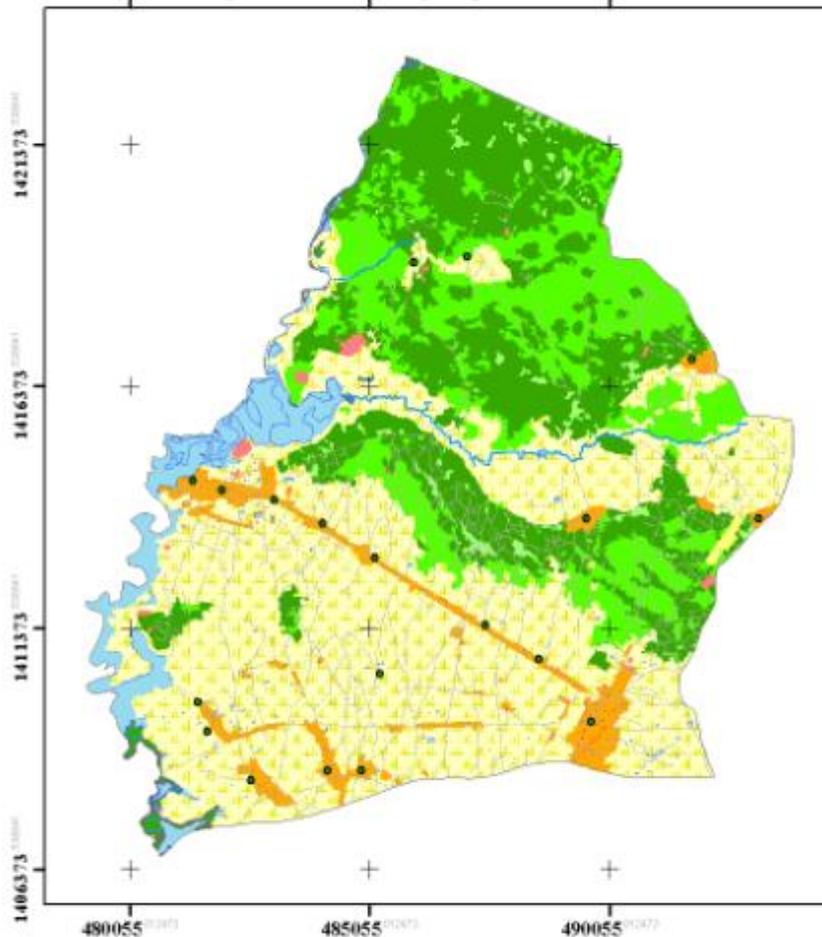
9.2.1.1 Classes d'occupation du sol

Sur base de la même méthodologie décrite au chapitre 8, onze classes d'occupation du sol sont déterminées par l'interprétation des images aériennes. La représentation donnée par les images aériennes obtenues pour Trapeang Russei est assez claire et permet de distinguer plusieurs types de densités de couvert forestier. Comme pour Srayov, une série importante de visites de terrain sur l'ensemble du territoire communal est nécessaire pour affiner l'interprétation des images. Les observations de terrain sont également optimisées par des relevés GPS. Les cartes 25 et 26 d'occupation du sol de la commune pour 1992 et 2006 constituent également la situation de référence de l'analyse. Les photos de l'illustration 2 décrivent les classes d'occupation du sol.

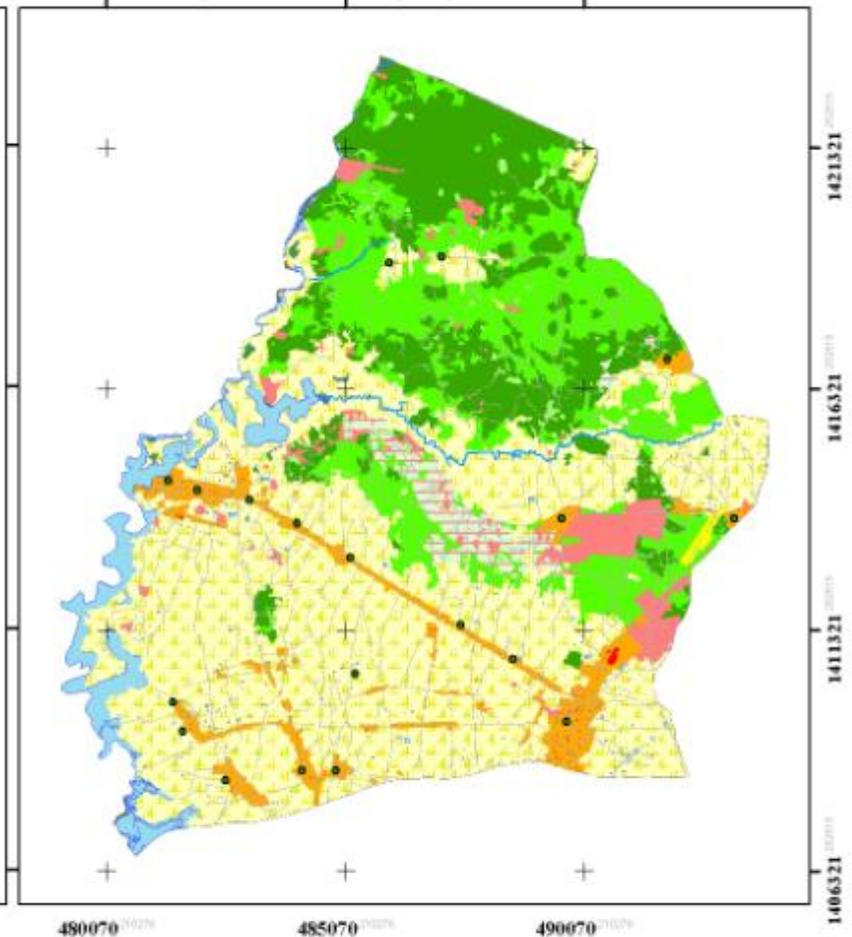
Les habitations humaines sont concentrées au centre de la commune (le long de la route nationale 6 qui est également l'axe de communication stratégique de la commune) ou plus au Sud dans la plaine rizicole. A l'instar de Srayov, la structuration des zones habitées suit les schémas traditionnels de structuration spatiale décrits plus haut (chapitre 4). Les zones où l'homme s'est établi forment comme des cordons habités interconnectés les uns aux autres sans que l'on y puisse véritablement distinguer des centres villageois. Une zone plus dense (Thnal Baek) est notée au Sud Est. Elle constitue un carrefour commercial important à la convergence des routes nationales 6 (Phnom Penh-Siem Reap) et 56 (Kampong Thom-Preah Vihear).

Etant donné la moins forte incidence de l'inondation du Tonle Sap et une situation topographique des parcelles plus régulière, le riz cultivé à Trapeang Russei présente une moins grande diversité que le riz de Srayov. Il s'agit dans la grande majorité des cas d'un riz pluvial traditionnel de saison humide. Du point de vue des communautés paysannes (hormis bien sûr les vastes périmètres irrigués de riz irrigué), la commune de Trapeang Russei est moins tributaire des caprices de l'inondation ou de la sécheresse et les paysans assurent un meilleur contrôle de l'eau par l'aménagement, à certains endroits, de diguettes et de réservoirs de stockage. L'inondation qui touche Trapeang Russei n'est pas une inondation de plaine comme à Srayov. Elle consiste en une inondation indirecte par les cours d'eau affluents de la Steung Saen ou du grand lac Tonle Sap. Ceux-ci se gonflent en saison humide et inondent une partie de leurs berges. C'est, en particulier, le cas de la Steung Prey Pras qui coule à l'Ouest de la commune et permet la pratique du riz sur une bande agricole intercalée dans la zone forestière (cartes 25 et 26).

Carte 25. Occupation du sol à Trapeang Russei en 1992 (saison sèche)



Carte 26. Occupation du sol à Trapeang Russei en 2006 (saison sèche)



Légende		Système des coordonnées		Sources des données
Frontière de la commune	Terre de village	Forêt dense	Projection: UTM	MLMUPC
Habitation	Infrastructure	Forêt claire	Sphéroïde: Everest Zone 48N	1993-2003-2005
Route et chemin	Rizières	Forêt éclaircie	Datum: WGS 84	Relevés GPS
Ruisseau - rivière	Culture pérenne	Forêt et culture pérenne	UTM Grid: 5 Km	2006
Lac ou étang	Rizières et culture pérenne	Forêt inondée	Echelle: 1:120000	Réalisation
				J-C Diepart

La zone agricole se prolonge par une vaste zone forestière au sein de laquelle se retrouve une densité très variable de couverts. Une valorisation importante de ces zones forestières est le pâturage des cheptels bovins et bubalins et la collecte, plus ou moins intensive selon les endroits, de produits forestiers ligneux et non ligneux. L'analyse des images aériennes permet de distinguer trois classes de couverts forestiers (cartes 25 et 26).

La forêt dense est une forêt sèche de type décidu où les espèces de la famille *Dipterocarpaceae* sont dominantes. La forêt dense représentait près de 24% de la superficie du territoire communal en 1992. Cette forêt dense, assez productive, coexiste avec deux autres types de couverts : une forêt claire également de type sec, décidu, à *Dipterocarpaceae* et une forêt éclaircie. Les forêts claires ont la même structure floristique que les forêts denses, mais sont plus exploitées par l'homme. Elles présentent cependant un stade de régénération végétative ou naturelle déjà plus avancé que la troisième catégorie forestière : les forêts éclaircies. Cette dernière catégorie regroupe, en réalité, des terres forestières qui viennent d'être mises à nu et ne comportent plus que quelques souches forestières. Même si elles ne représentent qu'une petite superficie (1% du territoire communal), ces forêts font l'objet d'une attention spéciale étant donné les très forts mouvements de déforestation observés ces dernières années à Kampong Thom, et à Trapeang Russei en particulier.

Les ressources aquatiques de Trapeang Russei se présentent sous une autre forme que celle de Srayov. La rivière *Prey Pras* qui coule du Nord au Sud forme, dans une zone dépressionnaire à l'Ouest de la commune, un grand lac du même nom. La commune de Tbeng voisine bénéficie également de ce lac (cartes 25 et 26). Cette étendue d'eau constitue une importante zone de pêche pour les villages des deux communes. Les étangs de récession sont beaucoup moins nombreux qu'à Srayov et ne constituent pas des zones de pêche à proprement parler. Ils sont surtout valorisés comme sources d'eau d'appoint pour l'approvisionnement en eau du riz pluvial.

9.2.1.2 Carte de changements d'occupation du sol

Une carte de changements d'occupation du sol est obtenue sur base de la méthodologie détaillée au chapitre 8 (carte 27). Tout en se basant sur l'occupation du sol de 2006, la carte identifie des zones spécifiques de changement d'occupation classées par type. L'interprétation mathématique de la carte est présentée au tableau 9-7 qui détaille les superficies (en 1992 et en 2006) de chaque classe d'occupation du sol identifiée. L'ensemble des zones où un changement d'occupation de sol est identifié entre 1992 et 2006 représente 15,7 % de la superficie totale de la commune. Même si ce pourcentage est plus faible que pour la commune de Srayov, il demeure une bonne indication de l'importance des dynamiques de changement en cours à Trapeang Russei.

Le changement le plus important en terme d'occupation de l'espace est lié à la mise en place de plantations industrielles, principalement des anacardières. Cette dynamique de changement corres-

pond à une superficie de 878 ha, soit 6,1 % de la superficie totale de la commune. Elle se poursuit en réalité sous différentes formes, en fonction du type de plantations établies. Dans un premier cas de figure, les couverts forestiers sont complètement remplacés par les plantations mono-spécifiques (498 ha, 3,5% de la superficie totale). Dans un deuxième cas de figure, les plantations d'anacardières s'installent en association avec des couverts forestiers existants (353 ha, 2,5% de la superficie totale). La deuxième modalité a un impact moins définitif sur le couvert forestier puisque ce dernier n'est pas totalement détruit. Elle est très active au centre de la province, sur la bande forestière qui coupe la plaine rizicole en deux.

Un autre type de modification des couverts forestiers, qui a aussi une forte incidence ces dernières 15 années à Trapeang Russei, est la dégradation du couvert forestier. Cette deuxième dynamique ne fait pas intervenir de plantations industrielles. Il s'agit exclusivement du résultat d'une exploitation forestière intense de produits ligneux ou non ligneux. En effet, les zones de forêts exploitées s'y distinguent nettement par une densité beaucoup plus faible du signal indiquant une moindre densité du couvert forestier. Cette dynamique est assez logiquement présente dans les importants massifs forestiers du Nord de la commune. Elle intervient pour un changement de 487 ha, qui représentent 3,3% de la superficie totale de la commune.

Le troisième mode de changement des espaces de la commune est dû à la mise en culture de nouvelles superficies rizicoles. Il représente une superficie de 465 ha, soit 3,2% de la commune. Si ces changements d'occupation du sol s'expliquent par la volonté d'agrandir les surfaces cultivées afin de faire face à des besoins alimentaires d'une population grandissante, les modalités même de ces changements varient en fonction de l'occupation initiale du sol. La déforestation pour la mise en culture est une dynamique courante au Cambodge et représente à Trapeang Russei un facteur de diminution du couvert forestier de seulement 289 ha (2% du territoire communal). Il est par ailleurs assez surprenant de constater qu'une superficie de 176 ha (1,1% du territoire communal) de lac ou d'étang est transformée en rizière entre 1992 et 2006. Cette dynamique sera détaillée plus loin.

Illustration 2. Les classes d'occupation du sol à Trapeang Russei



Zone habitée



Riziculture extensive de riz pluvial



Forêt claire



Forêt éclaircie



Forêt dense



Culture pérenne : plantation d'anacardier



Forêt et culture pérenne

Carte 27. Changements d'occupation du sol à Trapeang Russei entre 1992 et 2006

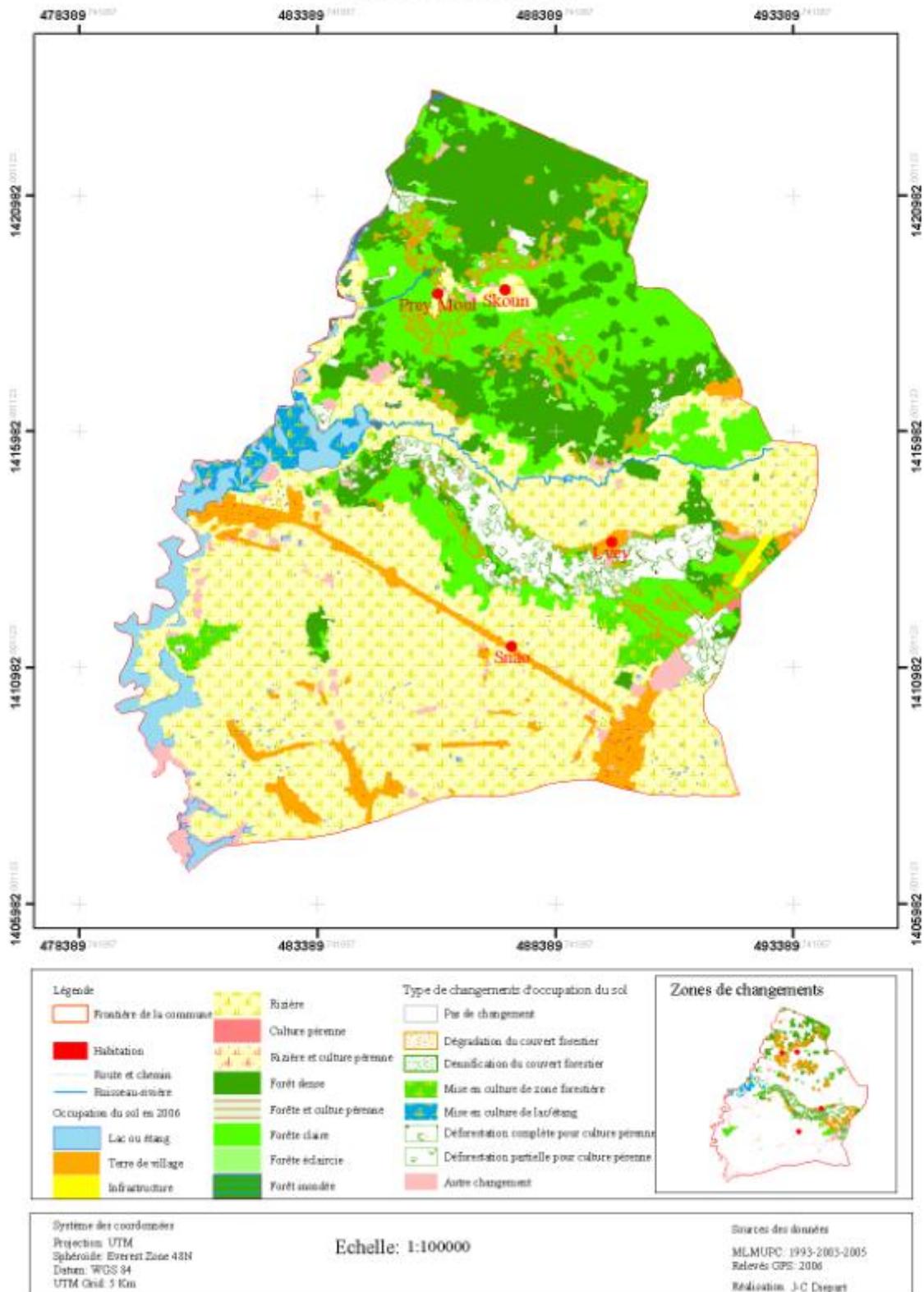


Tableau 9-7. Interprétation numérique des changements d'occupation du sol à Trapeang Russei entre 1992 et 2006

			Occupation du sol en 2006											Total
			Lac ou étang	Rizière	Culture pérenne	Forêt dense	Forêt claire	Forêt éclaircie	Forêt inondée	Terre de village	Infra-structure	Rizière et culture pérenne	Forêt et culture pérenne	
Occupation du sol en 1992	Lac ou étang	Superficie (ha)	587	176					9	1				773
		% total	4,1%	1,2%					0,1%	0,0%				5,4%
	Rizière	Superficie (ha)	11	6.566	28	3	13		1	83			1	6.705
		% total	0,1%	45,6%	0,2%	0,0%	0,1%			0,6%			0,0%	46,6%
	Culture pérenne	Superficie (ha)	0	13	7	1	0	3		7		35		66
		% total	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%		0,0%		0,2%		0,4%
	Forêt dense	Superficie (ha)	1	137	312	2.116	435	42		24		2	324	3.393
		% total		1,0%	2,2%	14,7%	3,0%	0,3%		0,2%		0,0%	2,3%	23,7%
	Forêt claire	Superficie (ha)		152	131	74	2.069	10		5		2	8	2.453
		% total		1,1%	0,9%	0,5%	14,4%	0,1%		0,0%		0,0%	0,1%	17,1%
	Forêt éclaircie	Superficie (ha)		5	21	51	45	35					19	176
		% total			0,1%	0,4%	0,3%	0,2%					0,1%	1,1%
	Forêt inondée	Superficie (ha)	69						26					94
		% total	0,5%						0,2%					0,7%
	Terre de village	Superficie (ha)	2	8	2					685				697
		% total	0,0%	0,1%	0,0%					4,8%				4,9%
	Infra-structure	Superficie (ha)									29			29
		% total									0,2%			0,2%
	Rizière et culture pérenne	Superficie (ha)		8	4									12
		% total		0,1%	0,0%									0,1%
Total	Superficie (ha)	671	7.063	505	2.245	2.563	90	35	805	29	39	353	14.398	
	% total	4,7%	49,2%	3,5%	15,6%	17,8%	0,6%	0,3%	5,6%	0,2%	0,2%	2,5%	100,0%	

9.2.2 Origine et conditions des changements d'occupation du sol à Trapeang Russei

9.2.2.1 Les marchés agricoles internationaux pénètrent le village

Le Viêt-Nam a connu ces dernières années un fort développement de grandes unités de transformation des noix cajou pour la fabrication d'huile de haute précision vendue à l'industrie aéronautique. Il bénéficie aussi d'une capacité croissante de production de papier à partir de pâte à bois. Ce positionnement compétitif du Viêt-Nam dans les deux filières crée dans toute la région Sud du bassin du Mékong, un véritable essor de la culture de l'anacardier ou d'essences forestières à croissance rapide comme l'acacia (*Leguminosae-Mimosoidea*) ou l'eucalyptus (*Myrtaceae*). Au Cambodge, la dynamique de mise en place de ces deux grands types de plantations industrielles s'est d'abord réalisée dans les provinces frontalières du Vietnam (Rattanakiri et Kampong Cham), mais se trouve démultipliée aujourd'hui dans d'autres provinces forestières comme c'est le cas de Kampong Thom.

La International Finance Corporation (le bras « secteur privé » de la banque mondiale) estime que les capacités de production et de traitement de la noix de cajou sont tellement grandes au Viêt-Nam que ses unités de transformations sont prêtes à payer un prix très élevé pour des noix brutes, même au Cambodge (IFC, 2006). Cette réalité stimule un trafic transfrontalier intense, le plus souvent clandestin. La compétitivité du Viêt-Nam et les prix élevés pratiqués par leurs intermédiaires commerciaux au Cambodge, couplés aux coûts non officiels qui doivent être payés au Cambodge ne permettent pas à l'industrie cambodgienne d'être compétitive dans le secteur.

Comme c'est le cas aussi pour la filière « bois à papier », le Cambodge n'abrite donc que le maillon production d'une filière qui se diversifie principalement au Viêt-Nam (unités de transformation et de vente des produits). La logique des acteurs les plus influents de la filière est d'élargir petit à petit leur zone de production à partir du Vietnam, si bien que le maillon production de la filière est principalement guidé par une logique d'expansion et de consommation d'espace, plus que d'intensification. Et dans un pays où de larges superficies de terres sont encore peu valorisées, le Cambodge est une zone de choix pour les investisseurs du secteur. De larges plantations d'anacardiers, d'acacia ou d'eucalyptus sont déjà opérationnelles à Kampong Cham et la recherche continue de nouveaux espaces mène les investisseurs de Kampong Cham à s'intéresser de plus près à Kampong Thom.

A Trapeang Russei, un premier investisseur de Kampong Cham (M. Kok Leang) établit en 1996-1997 une première large plantation mono-spécifique d'anacardiers sur une superficie de 90 ha. Il sera suivi une année plus tard par deux investisseurs issus de la bourgeoisie urbaine de la province

qui désiraient également investir dans des plantations mono-spécifiques d'anacardiens. Leur implication comme intermédiaire commercial de la filière (gestion de plantations et intermédiaires commerciaux avec le Viêt-Nam) va considérablement stimuler l'offre du secteur. La province de Kampong Thom voit maintenant un essor considérable dans la culture d'anacardiens, en plantation mono-spécifique, en association avec des couverts forestiers ou simplement sous la forme de cultures individuelles dans les jardins d'habitation. Les statistiques du ministère de l'agriculture indiquent que Kampong Thom abrite une superficie plantée d'anacardiens de 6.371 ha, ce qui la place en troisième position nationale après les provinces de Kampong Cham et du Rattanakiri (MAFF, 2004, cité dans SCW, 2006).

9.2.2.2 Transition politique et changement d'occupation du sol à Trapeang Russei

Tout en étant un passage important dans le processus de la réconciliation nationale, les élections de 1993 et la naissance du Royaume du Cambodge n'en marquent pas pour autant l'aboutissement. En effet, si la tenue des élections nationales fournit des premières garanties de stabilité politique, les combats armés continuent dans certaines régions du Cambodge, dont Kampong Thom où des noyaux de résistance Khmère Rouge sont restés actifs.

Au milieu des années 80, les armées Khmères Rouges réfugiées dans la zone forestière au Nord-Est du lac Prey Pras menaçaient d'agrandir vers le Sud les territoires qu'elles contrôlaient. En 1984-1985, pour contrer leur avancée, les autorités de la province décident de créer une vaste zone d'inondation entre les zones forestières où les armées khmères rouges étaient localisées et la ville de Kampong Thom, en bloquant la rivière Prey Pras au Sud du lac du même nom. La zone se retrouve inondée (carte 25) et devient, il est vrai, un bon moyen de limiter la poussée de l'armée khmère rouge qui sera finalement battue en 1996-1997. En 1998, le départ définitif des armées khmères rouges de la zone autorise les autorités à lever le blocage de l'eau et permettre aux eaux de la rivière Prey Pras de suivre leur cours normal Nord-Sud. Etant donné la masse énorme d'eau qui était retenue sur une large superficie, cette décision entraîna la réémergence de nouvelles terres que les familles paysannes des villages avoisinants ne tardent pas à re-valoriser en terre de culture.

Par ailleurs, en 1993, une partie de la population de la commune de minorité ethnique *Khouy* qui avait dû fuir les forêts du Nord au moment des combats entre l'armée khmère rouges et l'armée de résistance nationale est officiellement autorisée à rejoindre leurs terroirs (villages de Prey Moul et Skoun, carte 27). Cette « migration de retour » vers les zones habitées du Nord (Prey Moul et Skoun) s'est déroulée précisément au cours d'une période qui voyait le développement des plantations d'anacardiens dans le Nord de la commune. Les ménages migrants ont ainsi pu combiner la réintégration de leurs lieux de vie abandonnés durant la guerre (riziculture et collecte de produits non ligneux) avec le développement de plantations industrielles de cultures pérennes.

9.2.3 Cultures industrielles et paysannerie

Afin de comprendre les dynamiques de mise en place des différents types de plantations d'anacardiens, une série de petites enquêtes qualitatives et quantitatives ont été menées dans deux villages de la commune. Ces villages ont été choisis sur base de l'analyse de changement spatial (carte 27) et sur base des résultats de l'atelier de travail avec les autorités communales. Les questionnaires tentent de voir en particulier comment la dynamique « anacardiens » se traduit au niveau des ménages. Le village de Lvey a été choisi spécifiquement pour comprendre les dynamiques d'implantation d'une grande plantation mono-spécifique et ses implications sur les stratégies paysannes. Les villages de Lvey et Snao ont été choisis pour comprendre les dispositions individuelles de plantation prises par les ménages paysans. Un questionnaire relatif aux itinéraires de culture pour l'anacardier a d'abord été développé puis utilisé sur un échantillon aléatoire de ménages dans les deux villages (N=117 et 194, e=15%, n= 8 et 14).

9.2.3.1 Des modes différenciés de plantation industrielle

La grande plantation de Lvey

La première grande plantation d'anacardiens (90 ha) à Trapeang Russei voit le jour en 1996 grâce aux investissements de M. Kok Leang de Kampong Cham. Ce dernier sera suivi, en 1997, par MM. Try Sruoy et Ouns (le fils de M. Kok Leang) qui élargissent les superficies de plantation de M. Kok Leang pour créer une surface de plantation continue de 190 ha (carte 27). Tous les trois obtiennent les terres de plantation par négociation avec le chef de district, le chef de la commune et le chef du village concerné. Il n'est pas possible pour l'équipe de recherche de connaître les détails de ces transactions, mais des commissions importantes auraient été versées pour l'obtention de ces terres. Une analyse plus détaillée sera consacrée plus loin au rôle des chefs de district et de commune dans la mesure où ces deux fonctions apparaissent comme des fonctions-clés des mouvements fonciers à Trapeang Russei.

La mise en place des plantations n'a pas déclenché le mécontentement populaire car les terres mises en plantation n'appartenaient à aucun ménage du village. Les ménages voient même plutôt l'existence des plantations comme une opportunité de salariat agricole pour le défrichage, la mise en place et l'entretien des plantations. Ces opportunités d'embauche comme saisonnier agricole existent toujours et représentent, pour une partie de la population, une vraie source de revenu. 75% des ménages enquêtés à Lvey comptent au moins une personne de leur famille qui est occupée chaque année dans des activités de plantation.

Un gestionnaire local est désigné par M. Kok Leang et la structure de gestion locale est telle que la plantation est à peu près entièrement gérée par des gens du village, ce qui crée des nouveaux rap-

ports de domination et de dépendance dans le village. La plantation apparaît donc bien comme une réalité intégrée au territoire et à ses acteurs et non une structure totalement isolée des stratégies des ménages de ces territoires.

Le fonctionnement normal de la plantation crée, au quotidien, deux types de difficultés pour la totalité des ménages enquêtés. Les très grands espaces occupés par la plantation ont considérablement réduit les zones forestières où les ménages avaient l'habitude de collecter leur bois de feu (ainsi que d'autres produits forestiers). La collecte du bois de feu est en principe autorisée dans la plantation avant la fructification des arbres, mais les gardes qui surveillent la plantation de façon très autoritaire (le plus souvent des gardes de la police militaire), taxent régulièrement le trafic. A l'instar des périmètres irrigués de Srayov, les plantations créent des difficultés pour le pâturage car les animaux sont strictement interdits à l'intérieur des plantations. Les ménages enquêtés ont tous vu, un jour ou l'autre, leur bétail confisqué par les gardes. Ils ont pu le récupérer pour une somme variant de 35.000 à 70.000 KHR/tête (8,5 à 17 USD/tête). Il ne s'agit pas là de problèmes graves pour les ménages du village de Lvey, mais ces tracasseries se répètent quotidiennement et créent une certaine méfiance vis-à-vis de la plantation et de ses gestionnaires.

Plantations individuelles d'anacardiers à Lvey et Snao

Dans le sillage des grandes plantations et des possibilités de commercialisation qu'elles offrent (les plantations sont aussi des centres d'achats de noix produites ailleurs dans le district), une dynamique de mise en culture de l'anacardier s'est également développée au niveau de certains ménages. Respectivement 25% et 21% des ménages enquêtés de Lvey et Snao déclarent posséder une petite plantation individuelle d'anacardiers. Ils estiment que la culture de l'anacardier n'est pas née d'une volonté explicite de diversifier une culture rizicole peu performante, mais avant tout une opportunité de valoriser des terres libres dans le village. Les terres de plantation d'anacardiers proviennent dans ce cas de la conversion de terres forestières sans grande valeur.

Tableau 9-8. Caractéristiques des plantations d'anacardiers détenues par des ménages paysans à Lvey et Snao

Village	Avec plantation individuelle d'anacardiers	% des ménages	# membres de la famille	Superficie rizicole (ha)	Nombre de parcelles d'anacardier	Superficie totale d'anacardier (ha)	Produit de vente annuelle des anacardiers
Lvey	Non	75%	6,50	1,00	-	-	-
	Oui	25%	3,50	1,50	1,50	1,15	405.000 KHR 101,25 USD
Snao	Non	79%	6,09	1,54	-	-	-
	Oui	21%	7,67	2,16	1,00	1,33	260.000 KHR 65,00 USD

Le tableau 9-8 présente quelques caractéristiques des ménages enquêtés en fonction de leur implication ou non dans des petites plantations individuelles d'anacardiers à Lvey et Snao. Il n'y a pas

de corrélation significative entre la superficie rizicole ou la taille du ménage et les superficies plantées d'anacardiers. Même si la superficie rizicole des ménages qui cultivent l'anacardier est supérieure à celle des ménages qui ne la cultivent pas, cette différence n'est pas statistiquement significative. Étant donné la taille réduite de l'échantillon enquêté, il paraît assez prudent de dire que l'accès à des terres de plantation ne dépend pas d'un besoin des familles de diversifier et d'obtenir un revenu monétaire complémentaire à la seule production rizicole. Cette observation est confirmée par des discussions avec les ménages qui estiment que l'accès à des terres forestières convertissables en terres de plantation répond à d'autres critères.

Le marché des noix de cajou est dynamique dans la mesure où les noix sont vendues et collectées au seuil même de la maison par des collecteurs engagés par M. Kok Leang, gestionnaire de la grande plantation d'anacardiers de la commune. Le produit de vente reste limité, mais il représente toutefois une source de revenu monétaire importante pour ces ménages. Les coûts de production sont très limités car aucun processus d'amélioration de la productivité en noix n'est engagé (ce propos est confirmé dans Pel et al, 2004b) et les coûts sont principalement des coûts en temps de travail de surveillance. A Snao, la distance parcourue jusqu'à la parcelle est plus grande (1,6 Km contre 0,5 à Lvey), mais les plantations d'anacardiers sont en réalité intégrées au couvert forestier (carte 27), si bien que la surveillance des plantations d'anacardiers se fait sur des bases régulières et simultanément à la collecte du bois de feu.

9.2.3.2 Le marché foncier de la terre « à plantation »

Sur base des deux études de cas à Lvey et Snao, il semble que le processus d'acquisition de la terre forestière à convertir en plantations individuelles d'anacardiers suive différents scénarios possibles, mais tous ont en commun de se réaliser sur des superficies forestières où les ménages ont l'habitude de collecter leur bois de feu. Habituellement, la gestion des zones forestières valorisées pour le bois de feu suit les principes d'une gestion rotative durable des ressources forestières pour le bois de feu. Une surface épuisée est abandonnée provisoirement et laissée au temps pour que la régénération naturelle suive son oeuvre. Une autre option consiste à couper la forêt et convertir la terre en plantations individuelles. Quand les ressources forestières détiennent encore une certaine valeur, la forêt est maintenue et la zone devient doublement profitable, d'une part comme plantation et, d'autre part, comme zone d'alimentation de bois de feu.

La demande de conversion est directement formulée au chef de village ou au chef de commune qui seuls décident de son octroi. Aucun des ménages rencontrés n'a l'autorisation, ni de l'administration forestière ni du département provincial (ou du district) de l'aménagement des territoires, de transformer des terres forestières. La décision du chef de village ou du chef de commune porte sur la superficie totale à convertir mais aussi sur sa localisation (le chef de village se rend gé-

néralement sur place avec le ménage pour visualiser la parcelle). Officiellement, la terre n'a pas de prix et les ménages déclarent ne pas verser de commissions aux chefs de village ou de commune. En réalité, des discussions plus informelles avec certains ménages indiquent que ces commissions sont nécessaires pour l'obtention de la terre. Elles sont versées aux chefs du village et de la commune et varient de 20.000 KHR à 50.000 KHR. En fait, l'accès même à ces négociations n'est pas ouvert à quiconque et c'est principalement le groupe familial élargi du responsable qui bénéficie de ces avantages. Si la superficie demandée est grande (plus de trois hectares), le chef de commune passe le dossier au niveau du district pour l'autorisation du gouverneur.

Les témoignages recueillis mentionnent également une très forte intervention d'acteurs non paysans dans ces dynamiques foncières. En effet, stimulés par le développement du secteur, un nombre très important de fonctionnaires de l'administration de Kampong Thom ou d'autres acteurs urbains, investissent dans des plantations depuis la fin des années 90. Les modalités de leur intervention suivent les mêmes principes que ceux évoqués pour les ménages paysans. Pour l'obtention d'une terre forestière à convertir, ils contactent le chef de village ou de commune. Ces derniers donnent le droit de conversion et assurent la sécurisation foncière des terres (des commissions plus importantes sont également versées).

L'impact des acteurs non paysans dans ces dynamiques est très important. Alors qu'un nombre relativement limité de ménages sont impliqués dans ces dynamiques (respectivement 25% et 21% à Lvey et Snao), l'analyse spatiale montre qu'une superficie totale de 668 ha (tableau 9-7) est en réalité des petites plantations individuelles²³ d'anacardiers ou d'acacias en formations mono-spécifique ou intégrée au couvert forestier (les plantations d'acacia ou d'eucalyptus sont quasi marginales à Trapeang Russei et concernent davantage d'autres communes du nord de la province). Toutefois, le nombre réel de propriétaires de plantations individuelles d'anacardiers est très difficile à connaître : l'analyse spatiale ne donne pas suffisamment de détails et une revue systématique des propriétaires pour chaque village serait vaine. En effet, les déclarations sont souvent peu dignes de foi car les gens n'aiment pas discuter de cette problématique. Ils savent sans doute qu'une partie des transactions en jeu sont illégales. Les acteurs non paysans prennent un rôle important voire dominant dans ces problématiques. L'équipe de recherche a mis en évidence un cas où un fonctionnaire de l'administration provinciale (du département de l'environnement) arbitre lui-même les transactions en instrumentalisant les chefs de village ou même de la commune. Des discussions menées au centre de la province ont montré qu'en réalité, ce fonctionnaire provincial jouit d'un siège respectable dans le Parti Populaire du Cambodge de Kampong Thom qui le place dans une position influente sur ses «*cone chaw* » (ses enfants) du parti, en l'occurrence le chef de village et

²³ Cette superficie ne comptabilise pas la superficie cumulée des trois grandes plantations de MM. Kok Leang, Try Sruoy et Kok Ouns (190 ha).

de la commune. Bien qu'il s'agisse ici d'une information isolée, elle confirme un élément donné au chapitre 4, à savoir que le parti dominant PPC (parti populaire du Cambodge) joue un rôle capital dans les mouvements fonciers, et en particulier dans ceux qui se déroulent en milieu forestier. Cela ne signifie que le parti contrôle les transactions en tant qu'organisation. Il n'en reste pas moins vrai que les contacts individuels entre les acteurs s'établissent au sein du réseau du parti et de ses structures de pouvoir. Cette observation atteste aussi que la gestion forestière est très fortement associée aux enjeux de sécurité du pays et, en particulier, dans les zones sensibles comme Trapeang Russei où les armées khmères rouges ne sont réellement dissoutes que depuis 1996-1997.

9.2.4 Conflit territorial sur les ressources naturelles : acteurs et dépendances

Par nature, les dynamiques en cours à Trapeang Russei sont conflictuelles car elles voient s'affronter des acteurs aux intérêts contradictoires. Il semble donc intéressant d'illustrer les problématiques des changements territoriaux décrites jusqu'à présent par l'étude d'un conflit. Le cas proposé est considéré représentatif du cas de Trapeang Russei car il offre une belle synthèse de ses enjeux fonciers.

9.2.4.1 Le contexte du conflit

Développement de l'anacardier et des marchés de terres à plantation

Un élément de contexte déjà évoqué plus haut est le développement de la culture d'anacardiers et le marché de terres à plantation dans la zone. Dans la foulée de ce mouvement, le développement du secteur et l'accès à des terres convertibles en plantations individuelles attirent un nombre croissant d'acteurs non paysans (petites élites urbaines) qui sont devenus des acteurs dominants de la dynamique.

Mouvements migratoires intra-communaux

En 1993, les élections nationales et la naissance du Royaume du Cambodge ont amené une série de garanties quant à la sécurité du pays et, en particulier, celle des zones anciennement occupées par des armées khmères rouges. Ces garanties se sont soldées par de vastes mouvements migratoires à travers le pays. A l'échelle locale de Trapeang Russei, ces dynamiques migratoires se sont traduites par un mouvement de retour de ménages, issus principalement de la minorité ethnique *Khouy*, vers les zones forestières du Nord de la commune (leur lieu de résidence avant 1975). Ils avaient dû fuir ces zones pour se réfugier dans les villages plus sécurisés de la commune situés le long de la route nationale. En effet, des combats violents s'y déroulaient entre les KR et l'armée de résistance nationale. En réalité, ce mouvement s'est déroulé parallèlement au développement du secteur de l'anacardier explicité plus haut, si bien que les minorités *Khouy* ont été suivies dans leur mouvement par des Cambodgiens d'ethnie khmère. Un groupe important de personnes a réintégré ainsi

les deux villages de Prey et Skoun (carte 27). L'étude de cas concerne en particulier une localité (*Krom*, équipe) de ce deuxième village (*Dombok Kpous*).

Tous les ménages de Dombok Kpous (12) ont été interrogés dans le cadre de ce travail. Une grande majorité (66%) d'entre eux s'est installée à Skoun en 1993, avec une autorisation officielle du chef de la commune. Ils sont tous originaires de Thnal Baek, l'important carrefour commercial de la commune et déclarent avoir quitté ce village par contrainte (manque de terres). Ceci est corroboré par d'autres témoignages recueillis à Thnal Baek affirmant que la période qui a suivi les élections a vu la naissance d'un marché de terres très compétitif et excluant. Tous les ménages indiquent qu'à leur arrivée, ils ont du défricher des surfaces forestières car il n'y avait pas assez de terres disponibles à Skoun. Ils ont ainsi été amenés à agrandir le village vers le Sud (carte 28). Cependant, les opportunités offertes dans le cadre de la dynamique émergente des anacardières les incitent aussi à convertir en plantation d'importantes superficies forestières (Tableau 9-9).

L'anacardier est actuellement la culture dominante dans cette zone, bien avant le riz de plateau. Cependant, cette conversion s'est produite graduellement puisque 60% des ménages enquêtés déclarent avoir défriché à plusieurs reprises jusqu'en 2003, mais chaque fois sous l'autorité du chef de la commune. Parallèlement à leurs activités dans des plantations individuelles, 41% des chefs de ménage sont salariés dans une grande plantation d'anacardières installée récemment près du village.

Tableau 9-9. Caractéristiques des ménages enquêtés à Dombok Kpous

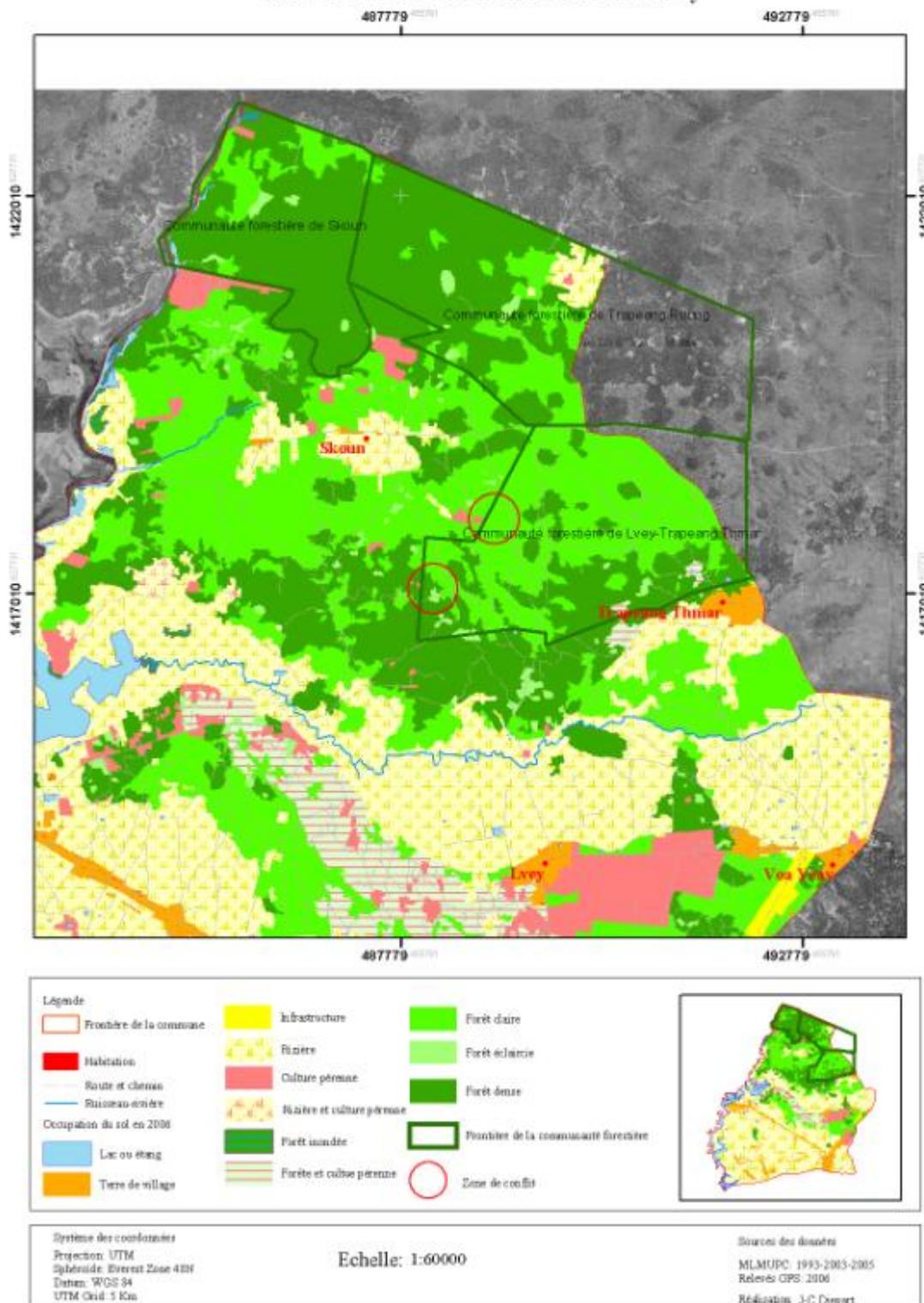
Type de culture	% ménages impliqués	Superficie moyenne (ha)
Anacardier	83%	3,44
Riz de plateau	33%	1,50

Dynamiques communautaires pour la gestion forestière

A partir de 1999, sous l'impulsion d'un bonze actif de la pagode de Voa Yeav (Vénérable Ly Khom), un groupe local de gestion forestière du village de Trapeang Thmar s'est constitué (carte 28). Le groupe visait initialement à sensibiliser la population des villages avoisinants à la nécessité de protéger l'environnement. Fort d'une participation très importante de la population, le groupe organise annuellement de grandes activités de reboisement dans les forêts jouxtant les villages. Ces activités sont principalement initiées à partir de la pagode de Voa Yeav où le bonze Ly Khom entretient une nurserie d'essences forestières indigènes (principalement des *Dipterocarpaceae*).

Avec l'importance croissante au niveau national des communautés forestières comme mode de gestion alternatif des ressources forestières publiques, le groupe reçoit à partir de 2000 un appui plus institutionnel d'une organisation non gouvernementale de la province.

Carte 28. Zones du conflit entre le village de Skoun et la communauté forestière de Lvey



En construisant sur les bases du groupe de gestion forestière existant, cet appui vise à créer plus officiellement une communauté forestière selon les procédures et exigences de l'administration en vigueur. L'implication de l'administration forestière, même timide, est réelle et la communauté de Trapeang Thmar sera reconnue en 2003. Dans son sillage, d'autres communautés se créent dont une communauté au village voisin de Lvey. Même si les comités de gestion sont bien distincts, les deux territoires gérés par les deux communautés sont côte à côte (carte 28). La reconnaissance de l'administration forestière n'est, à ce stade, que provisoire puisque le prakas sur l'implémentation du sous-décret sur la gestion des communautés forestières n'a pas officiellement été décrété. Il est bon de noter que fin 2006, ce Prakas n'est toujours pas promulgué.

Le choix de faire appel à des procédures plus officielles pour la reconnaissance des terres de la communauté suit également une logique de sécurisation foncière. En effet, si les objectifs de protection environnementale et de maintien d'un accès à une diversité de produits forestiers ligneux et non ligneux sont prioritaires, la communauté forestière vise également la protection foncière des terres communales contre la colonisation des espaces par les plantations d'anacardiens (Ly Khom, commentaire personnel²⁴). A cet égard, la carte 28 indique clairement le positionnement stratégique et protecteur des communautés forestières par rapport aux plantations d'anacardiens.

9.2.4.2 Acteurs et médiation

Le conflit, ni violent ou hostile, éclate début 2003 quand des ménages de *Dombok Kpous* pratiquent une nouvelle extension de leurs plantations à anacardiens dans la zone de la communauté forestière de Lvey. Les enquêtes montrent que 75% d'entre eux reconnaissent l'existence de la communauté avant cette nouvelle extension. Les habitants de *Dombok Kpous* estiment cependant que la communauté forestière s'est installée sur leurs terres après que l'autorisation du chef de la commune ait été accordée (fin 2002) pour l'extension de plantations d'anacardiens. Pour la communauté forestière de Lvey, la réalité apparaît sous un autre jour puisque le groupe de gestion existe et est reconnu comme tel par les villages avoisinants depuis 1999.

Dans un premier temps, une négociation s'établit entre les membres de la communauté forestière de Lvey et les villageois de *Dombok Kpous*. La médiation est directement exercée par le chef du comité de gestion qui est particulièrement actif. Il tente, dans un premier temps, de redéfinir la frontière de la communauté avec les villageois de Skoun et les encourage à protéger la forêt. Cette première initiative ne sera pas suivie. Il invite ensuite les ménages de *Dombok Kpous* à devenir membres de la communauté forestière de Lvey. Le message ne passe pas mieux et il durcit le ton

²⁴ Vénérable Ly Khom a quitté son habit de bonze en 2004 pour devenir directeur de l'organisation non gouvernementale qui a soutenu ses initiatives forestières à Voa Yeav (BFDK : Buddhism for Development Kampong Thom).

en coupant un anacardier et en empêchant activement et à plusieurs reprises les ménages de *Dombok Kpous* de rentrer sur les terres de la communauté.

Le conflit se cristallise quand la communauté est reconnue institutionnellement par l'administration forestière en 2003 comme une communauté forestière. Forte de ce soutien et guidée aussi dans ce sens par BFDK, la communauté forestière souhaite entamer des négociations plus fermes avec les ménages de *Dombok Kpous* et les autorités territoriales compétentes. En 2004, tous les acteurs du conflit se retrouvent autour d'une table à la pagode de O Roumdek au village de Skoun : les ménages impliqués de *Dombok Kpous*, les autorités de Skoun, le représentant de la communauté forestière de Lvey, les autorités communales et les autorités du district, des représentants de BFDK et de l'administration forestière. La négociation se déroule sous l'autorité et le patronage des chefs de commune et de district alors que le bonze principal de la pagode assure la médiation et la sérénité du débat. Les témoignages recueillis par les différentes parties impliquées dans cette négociation se recourent sur tous les aspects du conflit (sources, acteurs et mode de résolution).

La communauté forestière de Lvey fait la demande explicite de maintenir les frontières de la terre communautaire comme celles qui existaient dès 1999 et demande le retrait pur et simple des plantations d'anacardiers situées dans ces limites. Elle est en ce sens soutenue, discrètement, par BFDK et l'administration forestière. Curieusement, cette dernière joue un rôle assez passif dans la négociation et se contente de disséminer quelques informations sur la protection de la forêt et les droits accordés à la communauté. Elle reconnaît ne pas être très au courant de la problématique (Hak Sothy, chef du sangkat de Kampong Svay, commentaire personnel).

Alors qu'il a donné lui-même l'autorisation pour la conversion des superficies forestières en plantation, mais a reconnu aussi la communauté forestière de Lvey, le chef de commune (soutenu en ce sens par le gouverneur du district) était moralement obligé de soutenir les deux parties. C'est lui qui tranchera et proposera un mode de résolution accepté de tous. La superficie de terres disputée, qui s'étend sur une largeur de 400 m sera coupée en deux. Les habitants de *Dombok Kpous* peuvent ainsi conserver une bonne partie de leurs plantations et la communauté peut récupérer une partie de son territoire. L'administration forestière n'a pas opposé de résistance et s'est directement pliée à cette décision. En tant qu'organisation non gouvernementale, BFDK a joué un rôle particulièrement discret car elle n'est aucunement habilitée à négocier contre le chef de commune. La communauté forestière et les habitants de *Dombok Kpous* étaient satisfaits de la décision.

Cependant, la communauté forestière de Lvey a indiqué à l'équipe de recherche que, peu après l'accord scellé par le chef de commune, les habitants de *Dombok Kpous* ont vendu à un homme de la commune urbaine de Balangk (ville de Kampong Thom) deux parcelles de 20 ha situées dans la

partie disputée qui revenait à la communauté. Cet investisseur n'était pas au courant du conflit et de ses enjeux. Il était impossible pour l'équipe de recherche de recouper cette information pour en vérifier la véracité. Toujours selon la communauté forestière de Lvey, les habitants de *Dombok Kpous* auraient déclaré que s'ils ne pouvaient plus faire d'anacardiens, ils devraient trouver un moyen de vivre. A ce jour, cet aspect du conflit n'est pas encore résolu puisque le nouveau propriétaire ne s'est pas encore manifesté dans la zone. Les représentants de la communauté forestière estiment cependant que la décision du chef de commune a été bien suivie puisque aucun autres cas de déforestation n'est rapporté à ce jour sur les terres de la communauté.

9.2.4.3 Deux logiques de sécurisation foncière s'affrontent

Le conflit met en évidence l'affrontement de deux logiques de sécurisation des terres au niveau du village et de la commune. Le premier groupe qui cultive l'anacardier comme principale source de revenu au Sud du village voit ses droits d'accès au foncier sécurisés par les chefs de village, de commune et le gouverneur du district. Cette reconnaissance passe par un tissu social local informel où le rôle du parti politique (PPC) au pouvoir est fort. Le deuxième groupe, celui de la communauté forestière voit ses droits d'accès au foncier sécurisés par l'administration forestière sur des bases légales et formelles. Dans le cadre des nouvelles gouvernances pour la gestion des ressources naturelles, la sécurisation foncière offerte par l'administration forestière est en principe plus forte. En effet, en vertu de la loi forestière ou du sous-décret sur la gestion des communautés forestières, l'administration a des devoirs et des droits de gestion sur tous les domaines forestiers. De plus, la loi sur l'administration des conseils communaux et des sangkat exclut formellement les conseils communaux de la gestion forestière. Mais, en tout état de cause, le conseil communal de Trapeang Russei jouit, au niveau local, d'une reconnaissance plus légitime que celle de l'administration forestière.

Le conflit illustre un autre aspect de la problématique à savoir le manque d'implication au niveau local pour effectuer la distinction capitale entre d'une part, le domaine privé et le domaine public d'Etat et, d'autre part, le domaine privé d'Etat et le domaine public d'Etat. Assez paradoxalement, la terre communale du domaine public d'Etat est mieux délimitée que les terres du domaine privé. Tout le périmètre de la communauté est démarqué au GPS et la frontière est approuvée par l'administration forestière, les autorités du village et de la commune. La communauté est très active en la matière et a même construit une clôture autour des 854 ha de la terre communautaire. Le statut des terres forestières converties en plantation est peu clair. Il pourrait s'agir de terres privées d'Etat ou de terres du domaine privé. Dans l'un ou l'autre cas cependant, leur enregistrement doit passer au cadastre sous la responsabilité du groupe du travail du district ou du PLUAC. Aucune de ces deux institutions n'étaient impliquées dans la médiation du conflit. Par ailleurs, l'administration forestière n'a pas aidé non plus à la classification des terres appartenant à la réserve forestière per-

manente. Le sous-décret sur la classification des terres forestières, décrit brièvement au chapitre 7, laisse en réalité beaucoup de libertés au cantonnement forestier ou à la division de l'administration forestière locale pour développer des partenariats locaux avec les instances territoriales afin d'assurer ce travail de classification. Ici non plus, cette piste n'est pas explorée ou souhaitée.

9.2.5 Dynamiques territoriales dans le cadre des nouvelles gouvernances et recommandations

A l'instar du cas de Srayov, la méthodologie développée pour comprendre l'histoire récente du territoire semble appropriée pour permettre aux autorités communales d'avoir une idée précise et quantifiée des dynamiques à l'oeuvre sur leur territoire.

Une première recommandation opérationnelle serait de pouvoir créer des partenariats entre des conseils communaux intéressés et l'université pour la réalisation d'analyses spatiales de changement au niveau communal. Les partenariats mis en place dans le cadre de cette recherche montrent que cette interaction est appréciée et peu coûteuse.

Contrairement au cas de la commune de Srayov, les nombreux mouvements fonciers en jeu dans les dynamiques des tenures foncières n'échappent pas au contrôle des autorités communales. La dynamique de mise en place des plantations individuelles d'anacardiens s'inscrit dans un mouvement plus large au niveau de la province qui est sous la commande de grands investisseurs de Kampong Cham et vietnamiens. Les autorisations et les processus de négociation se concrétisent au niveau communal sans que l'administration forestière ne soit vraiment impliquée. Cependant, devant la loi, elle est la garante de la sécurisation foncière des terres forestières, mais l'observation montre qu'au niveau local la sécurisation des terres forestières est davantage assurée par les autorités territoriales qui s'inscrivent elles-mêmes dans les structures de pouvoir du parti.

Une recommandation serait à ce stade de proposer une révision des textes législatifs sur les prérogatives des conseils communaux et des sangkats afin de préciser le type de forêt dont ils sont exclus de la gestion. Une partie de l'opacité des transactions actuelles de Trapeang Russei est liée à cette exclusion et pour plus de transparence, il serait bon de réintégrer le conseil communal comme partenaire pour la gestion des forêts situées sur des terres publiques d'Etat (hors concessions forestières).

Cette dynamique, qui associe des principes de concession économique et d'extension du domaine privé, n'est pas très claire même d'un point de vue légal. Le département provincial de l'aménagement des territoires n'est pas encore intervenu pour l'enregistrement systématique des terres du domaine privé. Par ailleurs, dans le cadre des transformations territoriales en cours, il

règne à Trapeang Russei une grande confusion sur la distinction entre les terres publiques et privées d'Etat et les terres du domaine privé. Le conflit entre les habitants de Dombok Kpous (domaine privé) et la communauté forestière de Lvey (domaine public d'Etat) en est une illustration.

Compte tenu des éléments qui précèdent, il est donc recommandé que la classification de toutes les terres de la commune procède d'un même mouvement pour une même commune. Les terres du domaine privé devraient être idéalement toutes titrisées et leur enregistrement devrait se faire simultanément à la classification des terres privées et publiques d'Etat par le groupe de travail du district et le PLUAC. Dans le cas de la commune de Trapeang Russei où une large superficie consiste en terres forestières (et donc reprises dans la réserve forestière permanente), cet exercice pourrait idéalement se faire avec l'administration forestière dont une des prérogatives est de procéder à la classification des différentes catégories et types de forêts dont elle a la responsabilité (chapitre 8). Par ailleurs, ce regroupement d'institutions fait du sens dans le cadre du mouvement de déconcentration évoqué au chapitre 7 et la mise en place d'une administration unifiée au niveau de la province ou du district. Sous cette configuration, les autorités communales pourraient jouer un rôle actif dans un groupe de travail de classification de terres.

Au niveau strictement communal, certains leviers institutionnels peuvent être actionnés par les autorités territoriales pour une planification et une gestion intégrée du territoire. En effet, l'analyse montre que les dynamiques de spécialisation différenciée du territoire ont toutes pour dénominateur commun la gestion forestière. Les dynamiques de communautés forestières sont liées aux dynamiques de mise en place des petites plantations d'anacardières et même à celles de plus grandes plantations d'anacardières de la commune (par exemple celle de Mr. Kok Leang). Cependant, aucun organe représentatif de ces secteurs n'a, seul, la légitimité reconnue pour une gestion intégrée et complète des forêts du territoire.

Une recommandation institutionnelle serait de constituer au niveau communal un organe de concertation multidisciplinaire où siègeraient des représentants des différents comités impliqués d'une façon ou d'une autre dans la gestion forestière. Ces comités seraient le comité des communautés forestières et les gestionnaires des grandes plantations individuelles d'anacardières qui ont une bonne vision du secteur puisqu'ils collectent les noix d'une vaste majorité de petites plantations individuelles. Cet organe serait une institution placée sous la responsabilité des autorités communales et viserait l'harmonisation des formes de gestion forestière de la commune. Il aurait idéalement un rôle d'échange d'informations et de négociation pour une prise de décision concertée.

Deux pistes semblent pertinentes a priori pour assurer le financement de ces différentes activités. La première serait de prélever une taxe communale sur les terres plantées d'anacardiers auprès des investisseurs impliqués dans les plantations individuelles d'anacardiers. Cette taxe permettrait aux autorités communales d'assurer un meilleur contrôle et générer un revenu communal qui pourrait être réinvesti par la communauté. Rien de cela n'existe encore aujourd'hui. Une deuxième piste serait, pour la commune, de formuler dans le plan annuel de développement communal (détaillé au chapitre 8) un programme de développement territorial intégré axé sur la gestion forestière. Les financeurs potentiels pourraient s'inscrire dans ce plan intégré tout en finançant des activités propres à leur expertise ou à leur mandat.

10 Gestion du travail et accès aux ressources naturelles à Srayov et Trapeang Russei

10.1 Contexte et objectifs

Le chapitre 9 de l'étude a montré les multiples enjeux liés aux dynamiques territoriales récentes de Srayov et Trapeang Russei. Les derniers développements montrent une intervention croissante des acteurs non ruraux dans ces dynamiques en tant que moteurs d'innovation mais aussi en tant que nouvelles forces de domination des ménages paysans. Quand les communautés paysannes maîtrisent mieux leurs conditions de production, leur valorisation du territoire semble rationnelle et efficiente. Dans le cadre d'une croissance démographique importante, l'enjeu réel pour les ménages paysans est l'association d'une pression foncière accrue sur les terres du domaine privé et d'un accès décroissant aux ressources naturelles sur les terres du domaine d'Etat.

Dans cette perspective, les objectifs de ce chapitre seront multiples. Il vise d'abord à comprendre les modes de gestion et de valorisation de la main d'œuvre familiale des ménages paysans dans un éventail d'activités de production. Ils visent ensuite à élucider, à l'échelle du territoire communal, les modes intégrés d'accès et d'utilisation des ressources naturelles. Celles-ci sont entendues ici dans une acception large : l'agriculture, la pêche et la foresterie. Ce choix se justifie de façon à prendre en compte les terres du domaine privé et du domaine d'Etat.

Deux problématiques permettent de rendre compte de ces interactions. La première problématique est celle de la pêche qui constitue une activité de valorisation des ressources naturelles de premier plan (chapitre 3). Cette problématique est abordée pour la commune de Srayov située dans la plaine d'inondation du Tonle Sap. La deuxième problématique est celle de l'accès et de l'utilisation des produits forestiers non ligneux par les ménages ruraux agricoles (interactions entre l'agriculture et la foresterie). Une importance particulière sera accordée au bois de feu, dans la mesure où l'inventaire forestier participatif présenté au chapitre 3 en avait démontré l'importance. Cette problématique sera abordée pour la commune forestière de Trapeang Russei.

10.2 Méthodologie générale

10.2.1 Le choix des villages et l'échantillonnage

Etant donné les objectifs du chapitre qui visent à obtenir une bonne compréhension de la valorisation intégrée des ressources naturelles à l'échelle de la commune, l'option choisie est d'opérer un échantillonnage aléatoire sur un niveau de stratification « *sur dispersé* » de villages. Le choix de stratification opéré pour la sélection des villages tient compte de l'analyse des dynamiques territo-

riales des deux communes entre 1992 et 2006 (chapitre 9), mais veille aussi à bien englober la diversité de l'occupation du sol (cartes 29 et 30). L'échantillonnage aléatoire réalisé dans chaque village et détaillé au tableau 8-1, porte à 197 le nombre ménages enquêtés (130 pour Srayov et 67 pour Trapeang Russei).

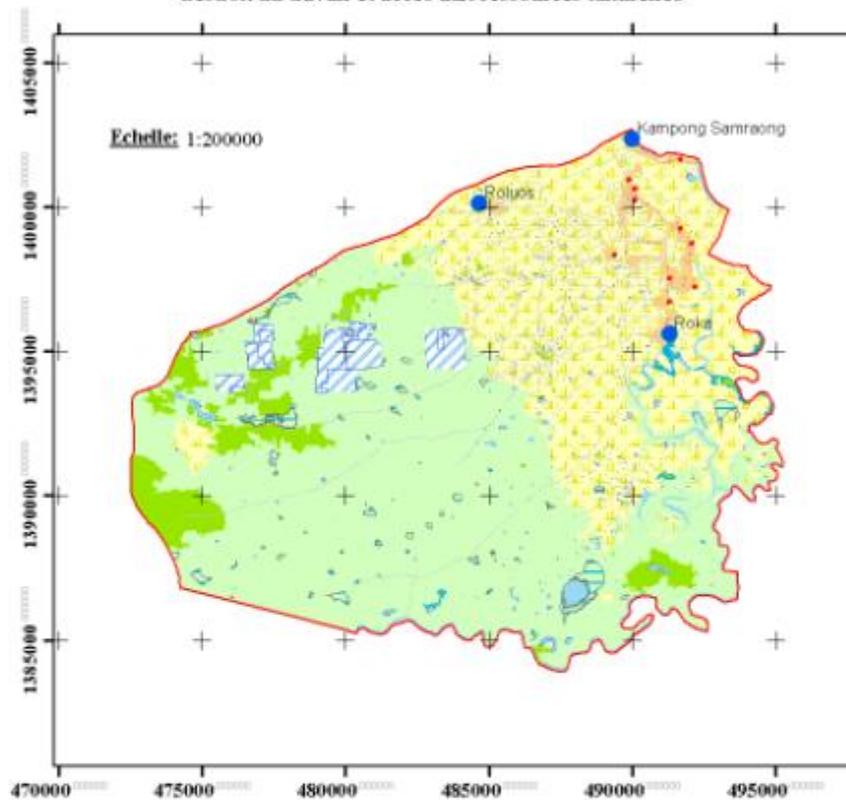
A Srayov, deux villages représentatifs des dynamiques territoriales de la plaine inondée sont sélectionnés : Roka et Rolous. Pour prendre en compte la diversité agro-écologique de la commune, le village de Kampong Samrong est sélectionné car il est représentatif des systèmes de production du Nord de la commune (culture de riz sur les berges de la rivière Steung Saen et pêche en fleuve). A Trapeang Russei, Trapeang Thmar est sélectionné car il est représentatif de la zone forestière du nord de la commune. Le village de Lvey est sélectionné car il est situé à côté de la grande plantation d'anacardiens. Le village de Prasat est sélectionné car il est situé sur la route nationale (axe de communication stratégique) et il est caractéristique de la zone où se trouvent les petites plantations individuelles d'anacardiens. Enfin, le village de Serei Vong est sélectionné parce qu'il présente les caractéristiques de la vaste plaine rizicole au sud de la commune (tableau 10-1).

Tableau 10-1. Présentation formelle des villages étudiés

Commune	Village	N	Age du chef de ménage	Education du chef de ménage (médiane)	Nombre de capita	Rapport de dépendance	Ménages sans terre	SAU moyenne
Srayov	Roka	63	44,9	4	5,08	0,8	3,2%	1,72
	Kampong Samrong	32	51,2	7,5	5,97	1,0	9,4%	1,54
	Rolous	35	48,5	5	5,34	0,8	2,9%	2,86
	Moyenne	130	47,4	5	5,37	0,9	4,6%	1,9
Trapeang Russei	Trapeang Thmar	15	39,4	2	4,93	0,7	0%	1,20
	Prasat	14	40,5	1,5	5,07	0,8	35%	0,31
	Serei Vong	21	40,9	2	5,19	0,9	0%	0,81
	Lvey	17	41,1	0	4,71	0,7	23,5%	0,54
	Moyenne	67	40,5	1	4,99	0,8	13,4%	0,73

Note : La valeur du niveau d'éducation est la valeur médiane du niveau scolaire atteint. Celui-ci varie de 1 à 12 (1=1^{ère} primaire et 12=terminale).

Carte 29. Localisation des enquêtes des ménages à Srayov
"Gestion du travail et accès aux ressources naturelles"

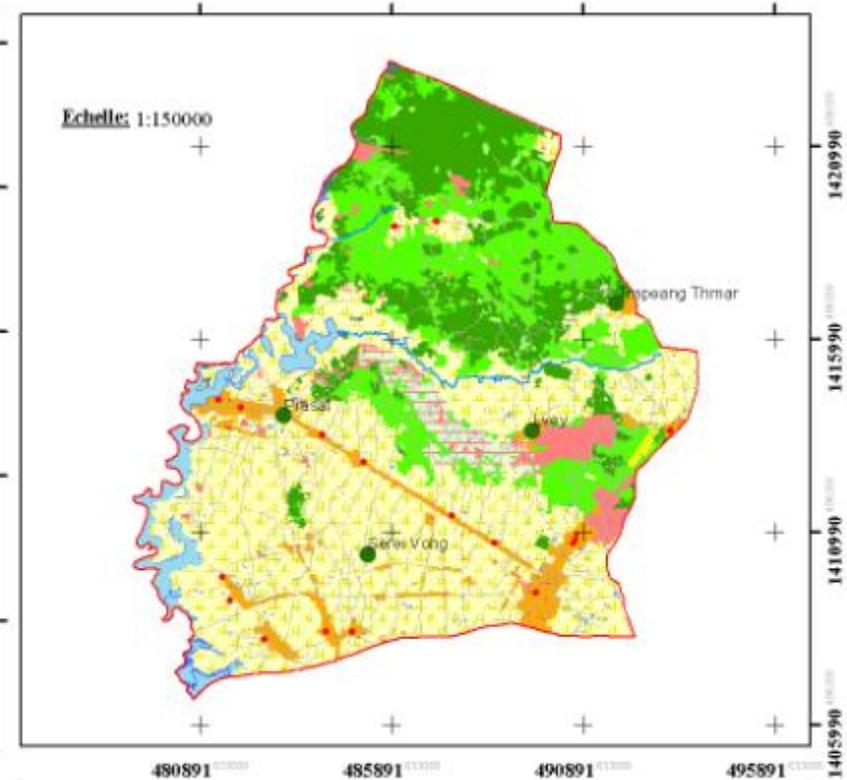


Système des coordonnées Idem Carte 28

Sources des données Idem carte 28

Réalisation J-C Diepart

Carte 30. Localisation des enquêtes des ménages à Trapeang Russei
"Gestion du travail et accès aux ressources naturelles"



Système des coordonnées Idem Carte 28

Sources des données Idem carte 28

Réalisation J-C Diepart

10.2.2 L'évaluation de la disponibilité et de l'utilisation du travail familial

La première partie du chapitre fait appel à une estimation de la main d'œuvre familiale pour l'ensemble des activités de production effectuées par les ménages. La base de population comparée correspond à la tranche 15-64 ans. L'occupation de chaque membre du ménage, âgé de 15 à 64 ans est détaillée en deux catégories : l'occupation primaire ou principale et l'occupation secondaire pour mieux prendre en compte la pluriactivité. Les activités de production sont réparties en 7 catégories : l'agriculture/élevage, la pêche, les activités de foresterie²⁵, le salariat agricole, les activités d'emploi institutionnel (police, staff de département du gouvernement, militaire...), les activités non agricoles liées à la migration (en particulier les emplois dans les industries de manufacture à Phnom Penh) et les activités non agricoles qui sont réalisées dans le cadre du ménage (artisanat, transport et construction).

L'option choisie consiste à déterminer le temps d'occupation « *en mois* » de chaque activité et pour chaque personne. Cette option présente l'avantage de pouvoir retracer facilement les calendriers de travail sur une année et ainsi de travailler avec un niveau de précision intéressant quant aux activités d'un ménage. Selon toute vraisemblance, il eut été difficile et fastidieux d'obtenir au cours d'un seul tour d'enquête, une quantification de l'occupation d'une année complète des individus en nombre de jours.

10.2.3 Les modes de calculs des revenus de pêche et des revenus forestiers

Les revenus forestiers et de pêche pris en compte dans ce chapitre sont établis sur base d'une comptabilité précise incluant les dépenses et les recettes de production. Les coûts de production repris dans les analyses sont exclusivement des charges variables de production. Étant donné le très faible niveau d'équipement agricole, aucun calcul d'amortissement n'est effectué. Les taxes foncières ne sont pas comptabilisées puisqu'il n'y en a pas.

10.2.3.1 Revenus de la pêche

La comptabilité des revenus de pêche établit la valeur ajoutée de l'activité de pêche dans son ensemble (tableau 10-2). Les recettes distinguent les différentes formes sous lesquelles le poisson peut être valorisé et les coûts de production détaillent les charges variables nécessaires à la vente, au conditionnement ou à la transformation du poisson. Les coûts sont les dépenses monétaires consenties ou l'estimation monétaire de coûts « *en nature* ». La base de données permet d'établir deux comptes de pêche pour la saison humide et la saison sèche, et ce, afin de mieux prendre en compte les éventuels aspects saisonniers de l'activité.

²⁵ Les activités de foresterie ne comprennent pas les activités de coupe de bois de feu mais bien des activités de gestion forestière comme l'emploi dans les concessions forestières ou la valorisation de plantations.

Tableau 10-2. Structure de la comptabilité de pêche établie

Dépenses		Recettes	
Consommations intermédiaires	Fabrication de filets et pièges	Chiffre d'affaires	Production autoconsommée
	Achat de filets et pièges		Vente au marché
	Fuel pour bateau		Vente à un commerçant
	Location de bateau		Production offerte
	Travail salarié		Production utilisée comme monnaie d'échange
	Glace		Production utilisée pour la saumure de poisson
	Sel		Production utilisée pour le pâté de poisson (Prahoc)
	Transport de poisson jusqu'au marché		Production utilisée pour l'alimentation animale
Valeur Ajoutée			Production utilisée comme loyer à un commerçant
			Vente et autoconsommation de poisson séché

Note : Certains postes du chiffre d'affaires sont valorisés en termes monétaires à partir de prix estimés sur base des enquêtes : poisson autoconsommé (3.000 KHR/kg), pâté de poisson fermenté-Prahoc (480 KHR/kg), poisson pour l'alimentation animale (800 KHR/kg) et le poisson sèche (4.800 KHR/kg)

10.2.3.2 Le chiffre d'affaires des activités de foresterie

La comptabilité des revenus forestiers détaille la valeur des différents produits ou activités liés à la gestion forestière (tableau 10-3). Cette comptabilité ne détaille pas de coûts de production, mais elle permet de distinguer les valeurs de production pour les deux saisons. Les parts vendues et autoconsommées sont chaque fois distinguées.

Tableau 10-3. Valeur de production des différentes activités forestières

Recettes	
Chiffre d'affaires	Travail salarié dans les concessions forestières
	Collecte de bois d'œuvre
	Collecte de bois de feu
	Fabrication de charbon
	Collecte de fruits
	Collecte de miel
	Chasses d'animaux
	Collecte de champignons
	Collecte de jus de palme
	Collecte de plantes médicinales

10.2.3.3 Les autres revenus

Les revenus des activités non agricoles liées à la migration sont également détaillés ainsi que le nombre de membres du ménage impliqués dans ces activités. La migration est entendue dans un

sens large et comprend toute les activités réalisées en dehors du ménage et qui en obligent les membres à migrer (s'absenter du ménage) pendant une plus ou moins longue période (de quelques jours à quelques mois par an). Les revenus non agricoles qui ne sont pas associés à la migration sont également repris dans la base de données. La comptabilité rizicole n'est pas détaillée à ce stade car elle fera l'objet d'un examen précis au chapitre suivant. Le lecteur pourra se référer au chapitre 11 pour visualiser la méthodologie développée pour le calcul du revenu agricole.

Les résultats sont présentés selon une clé de classification à deux niveaux : la commune et les classes de superficie agricole utile (SAU). Ce choix se justifie compte tenu des objectifs du chapitre et du travail qui est de cerner, à l'échelle de la commune, les modes de gestion intégrée des ressources naturelles : agriculture et foresterie d'une part et agriculture et pêche d'autre part. Les résultats seront parfois présentés au niveau du village pour cerner les disparités intra-communales liées à la diversité agro-écologique.

10.3 Les modes de valorisation de la main d'œuvre familiale

Les stratégies paysannes de valorisation de la main d'œuvre familiale sont régies par différents critères parmi lesquels la disponibilité de la main d'œuvre, l'environnement agro-écologique au sein duquel les ménages évoluent ou encore l'importance de la base foncière qui lie plus ou moins les ménages à l'agriculture. Ces critères sont abordés au cas par cas avant de pouvoir dresser une typologie simple des ménages sur base des critères les plus discriminants.

10.3.1 Les différences d'occupation en fonction de la commune

L'occupation de la main d'œuvre connaît à l'évidence des différences significatives dans les deux communes étudiées (figure 10-1). Si la valeur moyenne d'hommes.mois par ménages ne diffère peu entre les deux communes, la diversité du travail est réelle. Le travail est plus axé, en terme absolu et relatif, sur l'agriculture dans la mesure où les superficies cultivées sont plus importantes en moyennes à Srayov qu'à Trapeang Russei. Les activités de pêche et de foresterie sont logiquement prépondérantes en fonction de la situation agro-écologique des deux communes. La plus grande importance d'activités de salariat à Trapeang Russei s'explique par la présence des plantations d'anacardiens (industrielles ou petites plantations individuelles) dans la commune (voir chapitre 9). Enfin, les ménages des deux communes ont un intérêt marqué pour les activités non agricoles, liées ou non à la migration en dehors du ménage. En termes relatifs, cet intérêt est plus important à Trapeang Russei et ceci est sans doute lié au plus faible taux d'occupation de la main d'œuvre en agriculture.

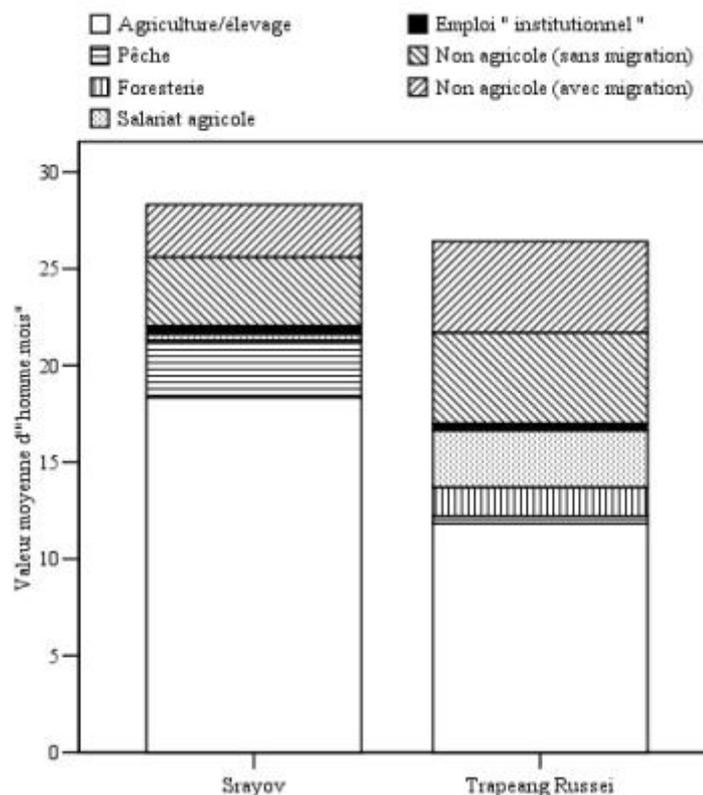


Figure 10-1. Occupation de la main d'œuvre familiale par commune

Les calendriers d'occupation de la main d'œuvre permettent d'affiner cette utilisation de la main d'œuvre familiale par commune (figure 10-2). La force de travail familiale est, pour les deux communes, principalement axée sur l'agriculture durant la saison humide (de mai à décembre). Le temps de travail du salariat agricole est logiquement corrélé négativement avec le temps de travail agricole dans les deux communes

A Srayov, la diversification de la main d'œuvre familiale en saison sèche concerne davantage la pêche (35% des ménages) et les activités non agricoles indépendantes (34% des ménages). L'articulation de la main d'œuvre familiale aux activités non agricoles liées à la migration, si elle concerne relativement moins de ménages (18%), s'inscrit sur une période plus longue (sur toute l'année). C'est vers la fin de l'année (novembre-décembre) que le travail familial est le plus valorisé à Srayov. A Trapeang Russei, la diversification de la main d'œuvre familiale en saison sèche concerne les activités non agricoles liées ou non à la migration (40% des ménages) et les activités de foresterie (15%). Les activités de salariat agricole occupent les ménages impliqués (15%) sur toute l'année.

		Valeur « <i>homme.mois</i> » moyenne par ménage impliqué dans chaque type d'activité													
		Fréquence relative des ménages impliqués	Jan- vier	Fé- vrier	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne
Srayov	Agriculture/Elevage	95%	0,18	0,2	0,23	0,21	2,47	2,53	2,53	2,53	2,53	2,53	2,37	1,84	1,68
	Pêche	34%	0,89	0,96	0,8	0,46	0,3	0,37	0,5	0,7	0,78	0,78	0,93	0,87	0,70
	Salariat agricole	3%	0,5	0,5	0,5	1	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1	1	0,63
	Institutionnel	4%	1	1	1	1	1	1	0,8	0,8	0,8	1	1	1	0,95
	Activité non agricole liée à la migration	18%	1,39	1,39	1,35	1,3	1,22	1,22	1,22	1,22	1,22	1,17	1,3	1,3	1,28
	Activité non agricole indépendante	34%	1,02	1,02	1,02	0,93	0,75	0,77	0,7	0,73	0,77	0,86	0,95	0,93	0,87
Trapeang Russei	Agriculture/Elevage	88%	0,28	0,17	0,21	0,21	1,07	1,98	2,28	2,28	2,16	1,48	1,16	0,81	1,17
	Pêche	4%	1	1	1	1	1	0,33	0,33	0,33	0,33	0,67	0,67	1	0,72
	Foresterie	15%	1,4	1,2	1,2	1,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,6	1,1	1,2	1,1	0,83
	Salariat agricole	15%	1,4	1,5	1,5	1,4	1,3	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,3	1,4	1,45
	Institutionnel	3%	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1,00
	Activité non agricole liée à la migration	40%	1,19	1,22	1,22	1,19	0,96	0,74	0,7	0,7	0,74	0,96	1,04	1	0,97
	Activité non agricole indépendante	40%	1,19	1,19	1,19	1,19	0,96	0,74	0,7	0,7	0,7	0,93	1,07	1,11	0,97

Note : Les valeurs données sont les moyennes d'homme.mois par ménage impliqué dans chaque activité. Les tons de couleurs indiquent l'intensité de la valeur :

[0-0,5] homme.mois
]0,5-1] homme.mois
]1-> homme.mois

Figure 10-2. Calendrier de travail pour les deux communes étudiées

10.3.2 L'occupation de la main d'œuvre familiale en fonction du genre du chef de ménage

Conséquence des événements récents, un nombre important de ménages sont dirigés par une femme veuve (11,5% à Srayov et 29,9% à Trapeang Russei). Ce pourcentage est plus important à Trapeang Russei dans la mesure où les combats prolongés des factions khmères rouges ont duré une très longue période et jusqu'à la fin des années 90. Le genre du chef de ménage influence les modes de valorisation de la main d'œuvre familiale dans les deux communes étudiées (figures 10-3 et 10-4).

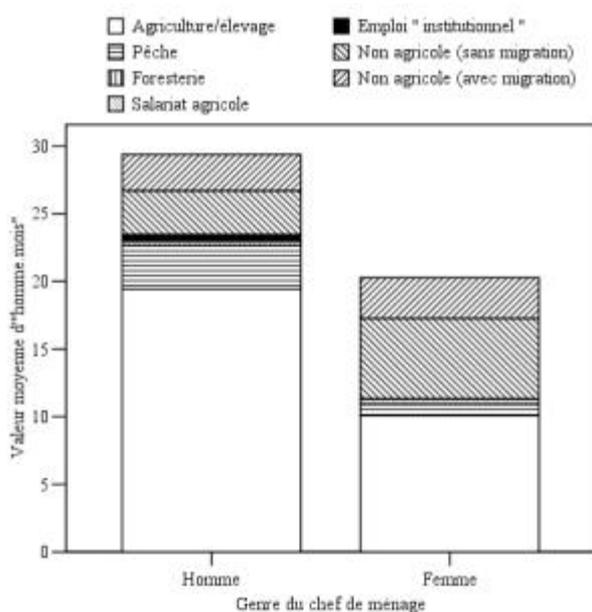


Figure 10-3. Occupation de la main d'œuvre familiale à Srayov en fonction du genre du chef de ménage

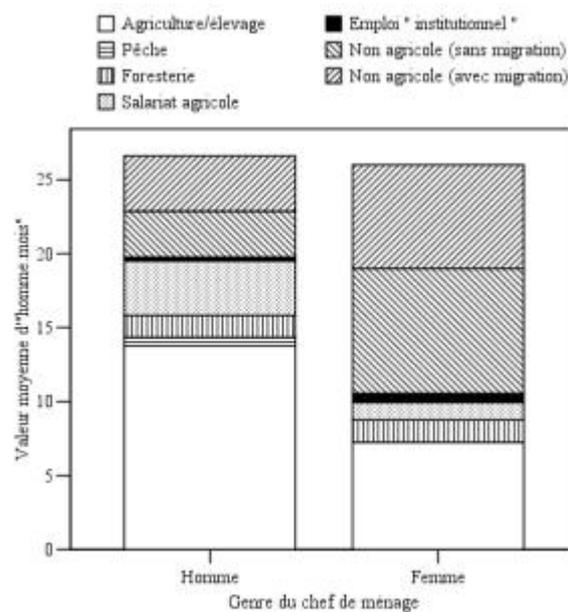


Figure 10-4. Occupation de la main d'œuvre familiale à Trapeang Russei en fonction du genre du chef de ménage

Les ménages dirigés par une femme disposent d'une force de travail moindre et diversifient davantage leurs activités de production en dehors de l'agriculture. Ils ont en outre un intérêt particulier pour les activités non agricoles, liées ou non à la migration. Dans les stratégies de diversification de la main d'œuvre familiale, les aspects « genre » constituent une grille de lecture intéressante. En effet, le recours aux activités non agricoles liées à la migration des jeunes filles du ménage vers les industries textiles de Phnom Penh revêt une importance considérable. Le chapitre 5 a d'ailleurs montré qu'à l'échelle de la province, les revenus de migration sont d'importantes sources d'investissement et d'innovation dans les systèmes de production. Les ménages qui sont concernés par ces activités non agricoles de migration sont également ceux dont le niveau d'éducation des jeunes est le plus élevé. Cet aspect a également été mis en évidence par deux étudiantes impliquées dans des recherches de terrain sur les problématiques pêche et bois de feu (d'Huart, 2006 et Guillaume, 2006).

10.3.3 L'occupation de la main d'œuvre familiale en fonction de l'âge du chef de ménage

La valorisation de la main d'œuvre est aussi fortement liée au cycle de vie des ménages, c'est-à-dire à l'évolution de la main d'œuvre active et non active en fonction de l'âge du chef de ménage. Si la force de travail augmente et diminue en intensité selon l'âge du chef de ménage, les figures 10-5 et 10-6 montrent par ailleurs que les modes de valorisation évoluent également. La part du travail qui correspond aux activités non agricoles est plus importante pour les ménages dont le chef est plus âgé. Il ne s'agit de rien d'autre que de stratégies de diversification de la main d'œuvre vers des activités plus rémunératrices comme les emplois dans les industries textiles à Phnom Penh. A Srayov, les ménages plus jeunes que ceux de cette catégorie sont davantage liés à la terre et à la pêche. A Trapeang Russei, les emplois salariés sont plus nombreux et davantage recherchés par les ménages mûrs à l'instar des emplois liés aux activités de foresterie.

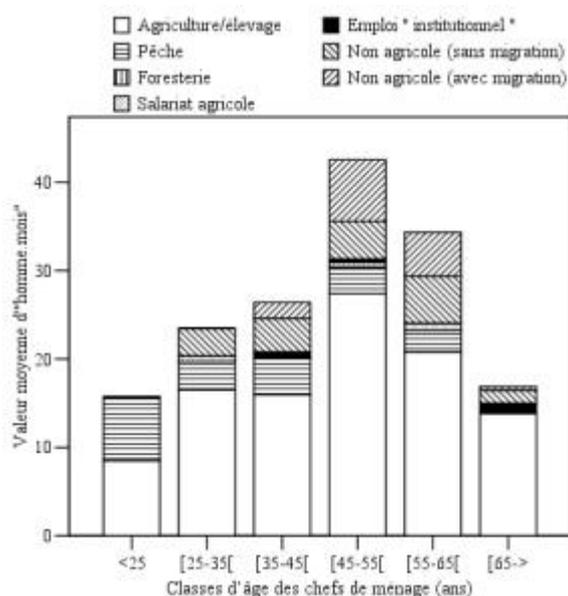


Figure 10-5. Occupation de la main d'œuvre familiale à Srayov en fonction de l'âge du chef de ménage

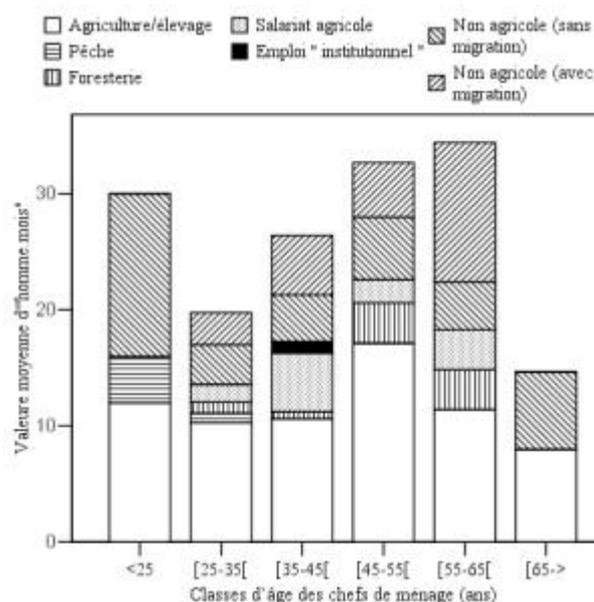


Figure 10-6. Occupation de la main d'œuvre familiale à Trapeang Russei en fonction de l'âge du chef de ménage

10.3.4 L'occupation de la main d'œuvre familiale en fonction de la superficie agricole utile

La superficie agricole est également déterminante dans les choix de valorisation de la main d'œuvre familiale. A Srayov, l'occupation dans les activités agricoles est bien corrélée à la superficie agricole utile. Les activités non agricoles concernent tous les ménages même si leur part relative est plus importante pour les ménages dont la base foncière est plus faible. Si la terre représente une garantie de sécurité alimentaire indispensable pour les ménages, elle limite également les possibilités de diversification de la main d'œuvre. Et dans la mesure où les activités non agricoles génèrent des revenus (monétaires) importants, l'agriculture a aussi un coût d'opportunité. Ce coût explique l'intérêt très important de la part des ménages pour des activités non agricoles en saison sèche. A

l'instar des activités non agricoles, les activités de pêche concernent tous les ménages mais surtout ceux dont la base foncière est plus faible (figure 10-7).

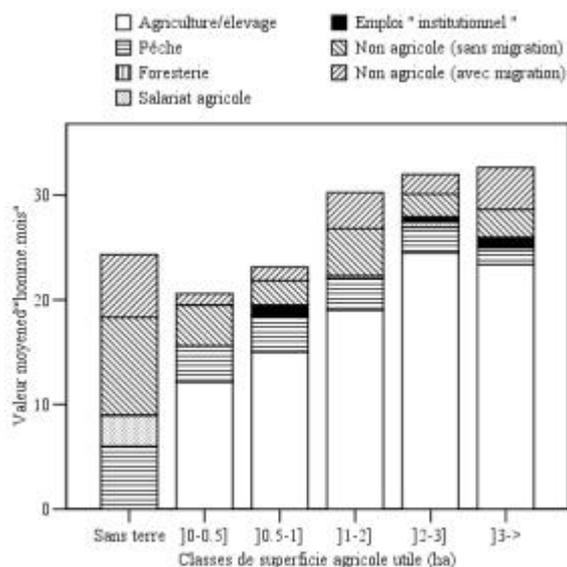


Figure 10-7. Occupation de la main d'œuvre familiale à Srayov en fonction de la superficie agricole utile

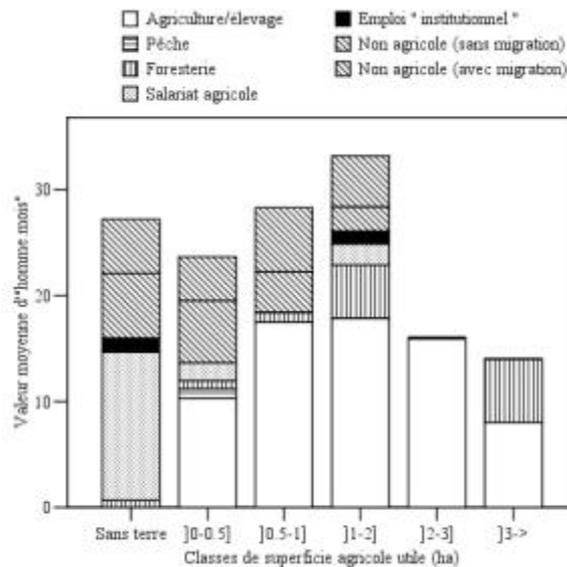


Figure 10-8. Occupation de la main d'œuvre familiale à Trapeang Russei en fonction de la superficie agricole utile

A Trapeang Russei, l'intérêt des ménages pour les activités non agricoles se marque également, mais en particulier chez ceux dont la base foncière est plus faible (figure 10-8). La diversification de la main d'œuvre familiale touche moins les larges exploitations agricoles vivant essentiellement de l'agriculture ou d'emploi en foresterie. Le phénomène de prolétarianisation mis en évidence au chapitre 5 se concrétise dans l'allocation de la main d'œuvre dans la mesure où les opportunités de salariat agricole (plantations d'anacardiers et salariat rizicole) s'adressent principalement aux ménages sans terre.

10.3.5 Des logiques de pluriactivités

Une typologie simple des ménages permet d'intégrer les éléments d'analyse donnés plus haut (figures 10-9 et 10-10) pour identifier des logiques de diversification de la main d'œuvre familiale. Un premier niveau de division en fonction de la terre est appliqué avant de déterminer des combinaisons d'activités que pratiquent les ménages (figures 10-9 et 10-10 et tableau 10-4).

A Srayov, la faible incidence du phénomène de paysans sans terre signifie qu'une très large part des ménages sont impliqués, au moins partiellement, dans des activités agricoles. Les ménages qui pratiquent exclusivement l'agriculture représentent plus de 31% des ménages enquêtés et leur superficie agricole est supérieure aux autres (2,4 ha en moyenne). En général, le niveau de diversification agricole est très limité puisqu'un seul ménage enquêté (sur 130) diversifie sa production rizicole vers une autre culture annuelle (tableau 10-4). Ce ménage appartient à ce type « agricole »

de ménage. Une partie des ménages dont la superficie agricole utile est moins élevée combinent l'agriculture et la pêche (20%). Il s'agit particulièrement d'une activité pratiquée par les hommes des jeunes ménages qui leur permet de compléter le revenu tiré de la riziculture. Quand les effectifs familiaux sont plus importants et plus diversifiés, les ménages ont un intérêt prononcé pour les activités non agricoles (liées ou non à la migration). En effet, plus de 27% des ménages optent pour cette voie de diversification tournée vers des emplois rémunérateurs (en particulier dans les industries textiles). Les emplois non agricoles qui n'impliquent pas la migration permettent de diversifier le travail en saison sèche alors que les emplois non agricoles qui impliquent une migration ont lieu pendant presque toute l'année. Ces activités non agricoles, et en particulier celles liées à la migration, s'adressent davantage aux femmes et leur niveau d'éducation est déterminant pour accéder à ces emplois. Quand la force de travail du ménage ou que la superficie agricole le permettent, les ménages (12,3%) optent pour une double diversification du travail familial en saison sèche : les hommes pratiquent la pêche et les femmes s'impliquent dans des activités non agricoles. Mais la pêche n'est pas reconnue en général comme une activité noble et, quand le choix est possible, les ménages préfèrent diversifier vers les activités non agricoles.

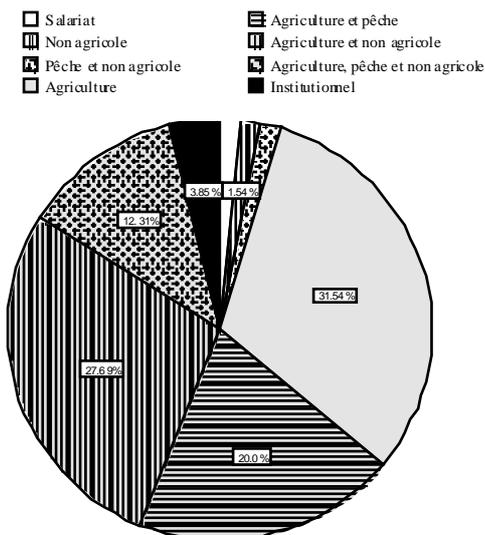


Figure 10-9. Typologie simplifiée des ménages de Srayov selon les modes de valorisation de leur main d'œuvre familiale

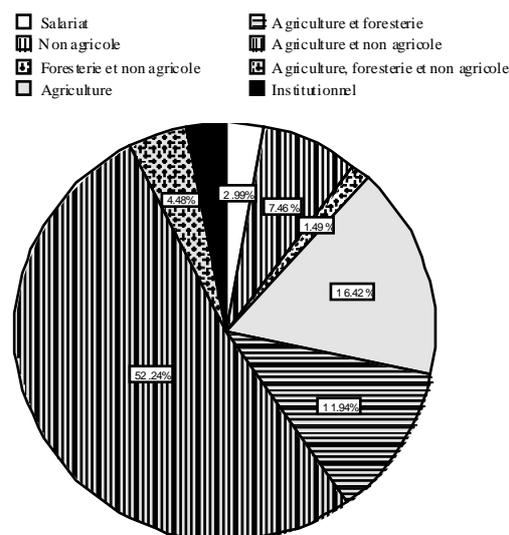


Figure 10-10. Typologie simplifiée des ménages de Trapeang Russei selon les modes de valorisation de leur main d'œuvre familiale

A Trapeang Russei, le groupe des ménages paysans sans terre est plus marqué et est associé à un accès accru des ménages au salariat agricole. A l'instar de Srayov, les ménages qui disposent de terres agricoles diversifient très peu leur production rizicole. Le riz est donc cultivé pour assurer la sécurité alimentaire de la famille et, dès qu'ils le peuvent, les ménages sortent de la sphère purement agricole pour valoriser leur travail familial. Le même intérêt pour les activités non agricoles s'observe également comme voie de diversification du travail familial en saison sèche. Les emplois liés à la foresterie y sont relativement moins importants que ceux de la pêche car leur accès est plus

difficile et dépend des réseaux de connaissance et des réseaux politiques. Cependant, l'accès aux forêts sur les terres publiques d'Etat pour la collecte de produits forestiers non ligneux concerne une majorité de ménages, mais ceux-ci ne considèrent toutefois pas ceci comme leur occupation primaire ou secondaire. Ces activités ne sont pas reprises ici et feront l'objet d'un examen attentif plus loin.

Tableau 10-4. Présentation formelle des types de ménages

		Type	Age du C.M.	Education du C.M.	Nombre de Capita	Nombre d'actifs	Superficie agricole utile (ha)	Production rizicole (kg)	Revenu des cultures non riz (KHR)	
Srayov	Ménage sans terre	Salariat et non agricole	67,0	7,0	2,5	1,0	0,0	0	0	
		Pêche	59,0	5,5	6,0	4,0	0,0	0	0	
		Pêche et non agricole	44,0	3,0	6,0	3,5	0,0	0	0	
	Ménages avec terre	Agriculture	50,2	6,4	5,3	2,8	2,4	2.432	4.878	
		Agriculture et pêche	37,9	3,2	5,4	2,9	1,8	2.222	0	
		Agriculture et non agricole	50,3	5,5	5,4	3,6	2,1	1.814	0	
		Agriculture, pêche et non agricole	44,3	4,1	5,8	3,6	1,6	1.292	0	
		Institutionnel	53,8	10,6	5,2	3,2	2,7	2.640	0	
	Total			47,5	5,3	5,4	3,2	2,0		1.538
	Trapeang Russei	Ménage sans terre	Salariat	40,5	1,5	7,5	3,5	0,0	0	2.500
Non agricole			33,8	3,8	3,2	2,0	0,0	0	0	
Foresterie et non agricole			45,0	2,0	10,0	6,0	0,0	0	0	
Ménages avec terre		Agriculture	47,6	3,1	4,7	2,8	1,0	807	29.000	
		Agriculture et foresterie	35,6	2,4	4,1	2,5	1,1	744	0	
		Agriculture et non agricole	40,5	2,3	5,2	2,8	0,7	533	428	
		Agriculture, foresterie et non agricole	41,3	2,7	5,7	4,3	1,0	720	0	
		Institutionnel	37,0	2,0	4,5	3,0	1,0	900	0	
Total			40,6	2,5	5,0	2,8	0,7	5.059	559	

10.4 Les pratiques de pêche à Srayov

Dans la perspective des réformes institutionnelles en cours affectant les régimes fonciers des pêches, un intérêt important est accordé à la gestion des ressources de pêche par des communautés locales. Cette option est liée à un constat selon lequel la gestion des ressources par un système de concessions (lots de pêche) est devenue elle-même très problématique (chapitre 9). La mise en place d'une telle communauté de pêche est à peine initiée à Srayov et la dynamique d'initiation est en partie liée aux dynamiques territoriales détaillées au chapitre 9. Nous allons à présent détailler la place occupée par les pêches dans les systèmes de production dans le but de déterminer comment une valorisation paysanne et durable des ressources de pêche peut s'inscrire dans un développement du territoire communal.

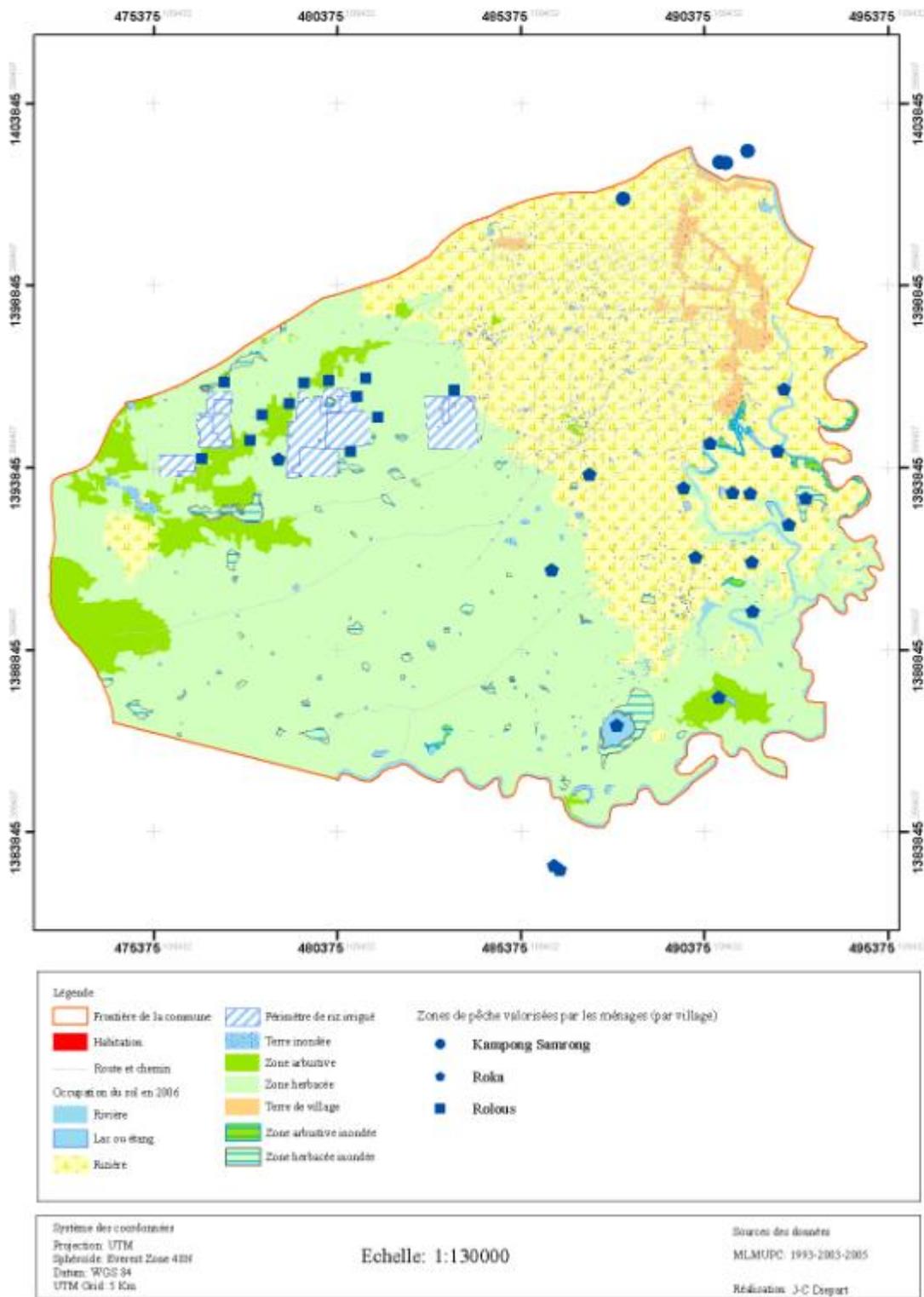
10.4.1 Diversité et qualité des zones de pêche

La base de données permet le recensement des zones des pêches valorisées par les ménages, en saison sèche et en saison humide. L'importance de l'accès aux zones de pêche en saison sèche (tableau 10-5), se conçoit dans la mesure où l'agriculture occupe la main d'œuvre familiale en saison humide et que cette dernière est la période de reproduction des poissons à migration latérale ou longitudinale, (chapitre 3). La pêche est une activité traditionnelle de valorisation des ressources pour les ménages. Les entretiens menés avec les ménages qui pratiquent la pêche convergent tous vers une même conclusion : la pêche permet non seulement de compléter l'alimentation familiale à moindre coût, mais, dans la mesure où les infrastructures qui permettraient la diversification agricole ne sont pas en place, la pêche permet également de valoriser une main d'œuvre en contre-saison pour générer un revenu supplémentaire et nécessaire à la famille.

Cependant, les situations sont très différenciées selon les villages. Les deux villages situés aux portes de la plaine inondée (Roka et Rolous) sont davantage centrés sur les activités de pêche et ce même si la dynamique de construction des périmètres de riz irrigués (chapitre 9) a considérablement réduit l'accès aux zones de pêche proches du village de Rolous. En effet, les ménages du village doivent parcourir de très longs déplacements (près de 6 heures en moyenne) rendus chaotiques par l'implantation récente des périmètres irrigués. Une poignée de ménages continuent cependant la pratique de la pêche dans ces zones qu'ils jugent plus productives car localisées dans un environnement plus arbustif et donc plus propice au développement et à la fixation des larves de poissons de courte migration.

Cet effet dissuasif est moins important à Roka qui ne connaît pas pareille dynamique de développement territorial. Les ménages du village de Kampong Samrong localisés tout au nord de la commune sur l'axe de transport stratégique de la province (la route nationale 6), privilégient en saison sèche, les emplois non agricoles (avec ou sans migrations) par rapport aux pratiques de pêche physiquement éprouvantes.

Carte 31. Valorisation des zones de pêche à Srayov



Même si la pêche procure un revenu monétaire plus important que la seule riziculture, les ménages enquêtés se considèrent avant tout comme des riziculteurs. En effet, la pêche est une activité extrêmement éprouvante qui ne jouit pas d'une véritable reconnaissance sociale. Un faible pourcentage des ménages (3% à Roka et 6% à Rolous) pratiquent la pêche durant les deux saisons. Il s'agit de ménages non agricoles pour qui la pêche constitue l'activité primaire. Les trois villages de la plaine inondée pratiquent de préférence la pêche de récession dans les étangs de la plaine inondée car elle est plus productive que la pêche en rivière.

Tableau 10-5. Pratiques de pêche à Srayov

Village	Saison sèche					Saison humide				
	Fréquence relative ménages	Nombre zones	Nombre mois	Distance à la maison (mètres)	Distance à la maison (minutes)	Fréquence relative ménages	Nombre zones	Nombre mois	Distance à la maison (mètres)	Distance à la maison (minutes)
Roka	46%	1,5	3,3	8.769	161	11%	1,4	4,7	3.970	55
Kampong Samrong	10%	1,75	3,57	6.800	110	-	-	-	-	-
Rolous	28%	1,6	3,94	17.535	298	-	-	-	-	-

Au cours des enquêtes, les ménages qui pratiquent la pêche sont invités à localiser sur une carte les zones de pêche où ils se rendent traditionnellement (carte 31). Une analyse de fréquence croisée met en évidence deux communautés distinctes d'usagers: la première au large du village de Rolous et la seconde au Sud du village de Roka.

Si des communautés peuvent facilement s'identifier en fonction de groupes de villages localisés proches des zones de pêche, celles-ci ne se limitent cependant pas à ces seuls usagers. Les enquêtes montrent que pour chacune des 58 zones de pêche recensées, un nombre significatif des zones de pêches sont valorisées par des personnes extérieures au village (100% des zones de pêches) ou extérieures à la commune (61,4% des zones de pêche). Les conflits liés à cette migration saisonnière ont très peu d'incidence sur la gestion des pêches. Des risques de sur-pêche existent bien entendu en saison sèche, mais la cohabitation entre les pêcheurs de la commune et ceux de l'extérieur n'est pas, en tant que telle, une source de tensions ou de conflits. Les activités de pêche sont très ancrées dans les histoires humaines et les familles de pêcheurs entretiennent des relations durables (allant parfois jusqu'à la fidélité) avec les zones de pêches où ils ont pris l'habitude, quelques mois par an, de s'installer sur des pilotis provisoires partagés par une communauté. C'est aussi une raison pour laquelle ces migrations saisonnières d'hommes sont un paramètre capital dans le dessin des limites d'une communauté de pêche.

10.4.2 La pêche dans les systèmes de production

10.4.2.1 Résultats économiques des activités de pêche

Les activités de pêche sont, dans l'ensemble, des activités commerciales qui permettent aux ménages de générer un revenu monétaire (figures 10-11 et 10-12).

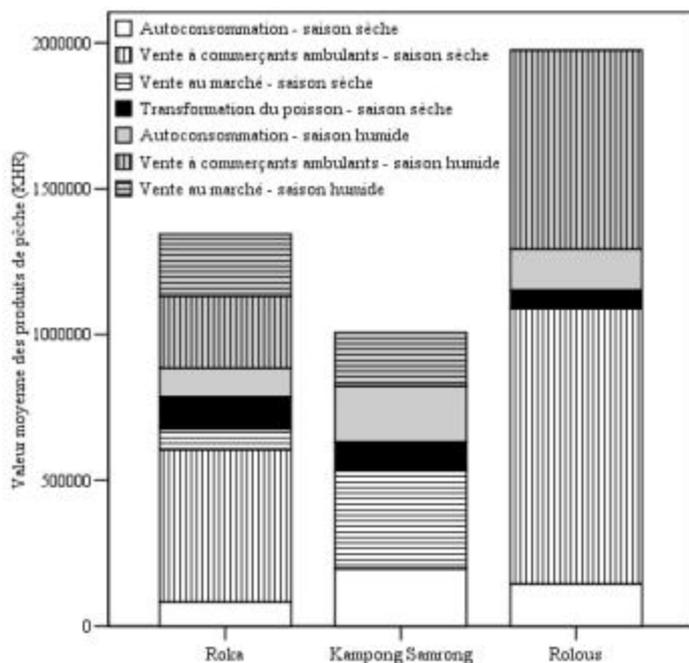


Figure 10-11. Recettes moyennes des productions liées à la pêche

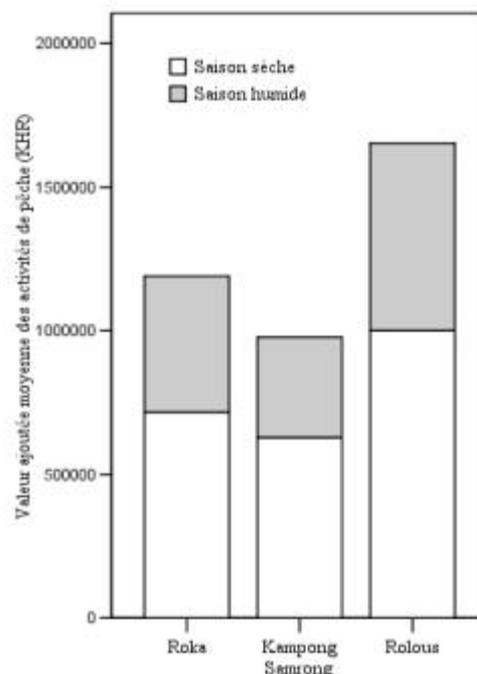


Figure 10-12. Valeur ajoutée moyenne des productions liées à la pêche

La base de données montre que les recettes générées par les différents produits de pêche sont supérieures aux recettes de la production rizicole. Le rôle de la pêche est donc crucial dans les systèmes de production dont elle est une des composantes. La production est principalement vendue sous forme de poisson frais directement après la pêche. Le conditionnement du poisson sous des formes non périssables consiste principalement en la fabrication du Prahoc, un pâté obtenu par fermentation du poisson salé. Il est principalement destiné à la consommation en famille. L'option commerciale du conditionnement ou de la transformation des produits de la pêche n'est pas une option retenue pour les ménages, ce qui s'explique principalement par les relations commerciales que les pêcheurs entretiennent avec les commerçants.

Les coûts de production associés aux activités de pêche en saison humide et saison sèche sont très réduits (16% des recettes) et consistent principalement en la fabrication et l'entretien de filets et des autres outils de pêche (94% des coûts). Les coûts de conditionnement et de transformation du poisson sont très faibles (coûts en glace et en sel) et représentent seulement 2% des coûts totaux.

La valeur ajoutée des activités liées à la pêche se répartit sur la saison sèche et la saison humide. Elle est cependant plus élevée en saison sèche en raison de deux éléments décisifs: un nombre plus élevés de personnes par ménage qui pratiquent la pêche en saison sèche (diversification du travail) et un poids unitaire des prises de poissons plus élevé en saison sèche puisque le poisson se reproduit en saison humide et devient adulte en saison sèche.

10.4.2.2 Quelques aspects commerciaux

Une des conséquences des réformes du secteur des pêches et de la réduction de la taille des lots de pêches est la diminution du volume de poissons qui transite par les chaînes de commercialisation à grande échelle sous le contrôle de l'administration et des militaires avec des systèmes de licence et de permis de vente (Heng, 2006). La diminution de ce secteur sous contrôle étatique a ouvert la voie à la prolifération d'un nombre important de commerçants détaillants ou grossistes intermédiaires qui travaillent sur des maillons de commercialisation plus courts entre les zones de pêche et les marchés locaux.

La presque totalité des ménages impliqués dans les activités de pêche vendent leur production de poisson (96%). En réalité, la vétusté des installations de conditionnement ou de transformation des produits de la pêche contraint généralement les ménages à vendre les poissons frais dans un intervalle de temps très court après la pêche. Les liens étroits et réguliers que les ménages nouent avec les commerçants permettent d'assurer la fraîcheur du produit et réduire le temps entre la pêche et la vente et, ainsi, maintenir une bonne marge bénéficiaire. Conscients de ces enjeux, une partie des ménages de pêcheurs pratiquent eux-mêmes la vente sur le marché communal ou même sur le marché provincial à Kampong Thom situé environ à 12 Km (tableau 10-6). Les enquêtes menées sur les marchés de Kampong Thom et auprès des ménages de pêcheurs montrent que la tendance actuelle dans la commercialisation privilégie la vente directe des ménages par rapport aux grossistes sur les marchés de la capitale provinciale.

Tableau 10-6. Commercialisation des produits de pêche à Srayov

Type de vente	Fréquence relative des ménages	Dont ménages avec crédit lié	Dont ménages sans crédit lié
Pratiquent la vente eux-mêmes	34%		-
Commerçant itinérant issu de la commune	49%	31%	69%
Commerçant itinérant issu d'une autre commune	17%	50%	50%
Total	100		

Le commerce de poissons est traditionnellement une activité pratiquée par les femmes du ménage. Cependant, une partie significative des produits de pêche vendus transitent par des commerçants itinérants issus de la commune ou des environs. Une caractéristique importante de la filière est l'existence très répandue de crédits contractés par les ménages pêcheurs auprès des commerçants

(tableau 10-6). Ces crédits ne sont pas forcément liés à des investissements productifs dans la pêche car ils sont multi-spécifiques et répondent à des besoins saisonniers des ménages dans des dépenses de santé, alimentaires ou d'éducation. La totalité des ménages enquêtés montre que les crédits s'établissent sur la base d'un contrat de confiance entre les deux personnes. Le commerçant avance de l'argent sans intérêt, mais le ménage qui le reçoit s'engage à vendre sa production de pêche aux commerçants à des prix fixés. Il est rare mais pas impossible que ces prix soient renégociés. Ce système permet au commerçant de gérer son approvisionnement en poissons frais tout en assurant une marge bénéficiaire confortable.

10.4.2.3 Logiques d'intégration de la pêche dans les systèmes de production

Une analyse de corrélation ne fait apparaître aucun lien significatif entre d'une part le revenu de la pêche et d'autre part le revenu agricole, le revenu des activités non agricoles liées à la migration et le revenu des activités non agricoles pratiqués sans migration. Cependant, ces trois revenus sont significativement corrélés entre eux (tableau 10-7).

Tableau 10-7. Matrice de corrélation des revenus à Srayov (adapté de Guillaume, 2006)

Revenu	Agricole	Pêche	Non agricole avec migration	Non agricole sans migration
Agricole	1	-	-	
Pêche	- 0,061	1	-	-
Non agricole avec migration	- 0,174**	0,0156	1	-
Non agricole sans migration	- 0,17**	- 0,001	- 0,309**	1

** corrélation hautement significative

Les activités non agricoles liées ou non à la migration marquent en réalité une rupture avec les activités agricoles du ménage. Elles visent la recherche du plein emploi en valorisant la diversité de la main d'œuvre familiale sur une longue période. Ces activités non agricoles génèrent un revenu qui répond à deux objectifs distincts selon les ménages. Ils peuvent, d'une part compenser la faiblesse des revenus agricoles des ménages dont la base foncière est limitée mais ils permettent, d'autre part, de valoriser la diversité de la main d'œuvre familiale. Il s'agit donc d'une stratégie de diversification basée sur une logique de sécurisation à moyen terme des revenus du ménage. Par ailleurs, les niveaux d'éducation moyen du ménage, du chef de ménage ou de son épouse, positivement et significativement corrélés aux revenus non agricoles soulignent la stratégie d'investissement à long terme de ces ménages dans l'éducation de ses enfants. En effet, le recours des ménages aux activités non agricoles peut se lire comme une stratégie explicite pour générer des revenus monétaires destinés à assurer l'éducation des enfants. Ces derniers ont, à leur tour, la possibilité de s'inscrire dans un marché du travail plus stable, en rupture avec les activités de valorisation des ressources naturelles qui s'organisent sur des bases essentiellement saisonnières. La donne de cette stratégie n'est pas nouvelle dans la mesure où elle s'inscrit étroitement dans les cycles de vie des ménages. Elle favorise ceux qui ont reçu des moyens de production des Kroms Samaki, qui ont pu accumuler

durant la période qui a suivi la libération de 1979 et qui se sont retrouvés, au moment de la vaste vague de libéralisation des années 90, en position de force pour saisir les opportunités offertes par les marchés non agricoles.

La logique des activités de pêche ne s'inscrit cependant pas dans ces stratégies de sécurisation à moyen terme. L'implication dans un ménage dans les activités de pêche répond plus à une tactique des systèmes de production consistant à valoriser leur travail en saison sèche et générer ainsi un revenu complémentaire au revenu rizicole. La pêche s'inscrit sur des durées plus réduites qui correspondent le plus souvent à la saison sèche. Par ailleurs, les niveaux d'éducation moyens évoqués ci-dessus sont eux-mêmes négativement et significativement corrélés aux revenus de la pêche. Celle-ci doit donc se lire comme une activité de sécurisation à court terme du revenu du ménage qui nécessite une grande capacité de travail, aisément accessible, facilement pratiquée car non spécialisée et qui bénéficie d'un régime foncier d'accès ouvert. Le maintien de l'accès aux ressources de pêche et de leur pérennité est donc crucial pour la stabilité des communautés rurales dans leur ensemble.

10.4.3 Discussion et recommandations sur la mise en place d'une communauté de pêche

La gestion des pêches à Srayov s'inscrit dans un contexte environnemental et institutionnel singulier. Ce contexte est partagé par un nombre important de communes des 5 provinces cambodgiennes qui ont une plaine inondée par les eaux du Tonle Sap. Dans le cadre des nouvelles gouvernances, le gouvernement semble mettre en avant des nouvelles formes de partenariat de co-gestion entre ses agences et des communautés locales de pêcheurs. La logique de ces nouveaux choix est détaillée aux chapitres 6 et 7. Si ces choix théoriques comportent des éléments de durabilité environnementale, de croissance économique, de stabilité sociale et d'identité culturelle, l'observation des réalités d'une commune permet de donner des pistes opérationnelles pour les atteindre.

L'éloignement important des zones de pêches par rapport aux habitations oblige les pêcheurs à résider temporairement sur les lieux au Sud de la commune. Certains observateurs estiment que cette démarche est propice à la protection des ressources de pêches car elle permet de diminuer la pression sur les lieux situés à proximité du village (Guillaume, 2006). Mais l'éloignement diminue également la qualité de surveillance des zones en la rendant plus vulnérable aux pratiques de pêche illégales et à l'intervention d'agents extérieurs déjà mises en évidence au chapitre 9. Cette menace ne concerne pas que les ressources de pêche puisque la plaine inondée est elle-même valorisée à d'autres fins comme la collecte du bois de feu, le très important pâturage des cheptels bovins et bubalins ou la pratique du riz flottant.

Le domaine de gestion sous la responsabilité de la communauté de pêche devrait idéalement tenir compte de ces différentes spécificités de la plaine inondée et ne pas limiter sa fonction exclusivement à la pêche. Un domaine plus englobant que les étangs de pêche sensu stricto est donc à prescrire et devrait être clairement délimité physiquement sur le terrain. Le premier intérêt d'une zone englobante est avant tout foncier car elle permettrait de sécuriser une zone vulnérable aux dynamiques récentes de construction des réservoirs d'eau et de périmètres irrigués. La perspective ne serait pas d'exclure purement et simplement ces nouvelles infrastructures agricoles mais de préserver des zones d'accès au pâturage, au bois de feu et à la pêche pour les communautés rurales. Le domaine sous la gestion de la « communauté de pêche » serait constitué de différentes zones pour lesquelles des plans de gestion spécifiques pourraient plus facilement être établis par les communautés rurales puisque celles-ci n'excluent pas un usage au profit d'un autre. L'accent mis sur le multi-usage permet aussi d'améliorer la surveillance. Les étangs de pêches à proprement parler devraient idéalement être divisés en zones de gestion. Des mesures de reboisement devraient aussi permettre de densifier les zones propices à la reproduction et à l'accrochage des larves de poissons au moment de la pleine inondation en saison humide. Cela permettrait aux espèces de poissons non migratoires de se reproduire plus facilement dans la zone.

C'est dans cette optique que la commune, davantage que le village, serait un niveau territorial d'entrée pertinent pour la mise en place de communautés de pêche.

L'importance des ressources de pêche comme complément de revenu est capitale pour les systèmes de production. Même si l'accès à la pêche n'a pas la préférence des ménages, il constitue, pour eux, une tactique de sécurisation importante des revenus. D'un point de vue économique et social, le maintien de la pêche est donc crucial pour assurer la reproduction simple de certains systèmes de production et juguler la différenciation sociale liées à l'articulation des ménages « éduqués » à des emplois non agricoles rémunérateurs.

Un des leviers économiques que pourrait actionner une communauté de pêche est lié à une meilleure maîtrise de la filière poisson dans les premiers maillons de la post-production. Toutefois, la recherche d'innovation pour le renforcement des maillons de la filière où les communautés paysannes peuvent intervenir doit veiller à ne pas mettre en place des structures commerciales trop complexes et importantes qui seraient rapidement mises sous contrôle des paysans les plus riches aux dépens des plus pauvres. De toute façon, les techniques de pêche, dites familiales, autorisées par le sous-décret et la loi sur les pêches pour les membres d'une communauté ne permettent pas de générer des volumes importants de poisson qui nécessiteraient des gros efforts de commercialisation. Une option à retenir serait la mise en place d'un centre de collecte et de conditionnement du poisson frais qu'une commu-

nauté pourraient gérer comme une alternative à la commercialisation de poisson par les commerçants itinérants. Un centre de collecte pourrait jouer le rôle d'un lieu d'achat/vente avec lequel les commerçants pourraient directement traiter et qui serait approvisionné volontairement par les pêcheurs membres de la communauté. Le stockage du poisson permettrait de maintenir sa fraîcheur et augmenter les volumes unitaires vendus pour bénéficier d'un pouvoir de négociation sur les prix. Au final, un tel centre d'achat/vente serait directement en concurrence avec les commerçants détaillants et donc dans une position apte à pouvoir négocier avec les grossistes de la province.

Le groupe des membres d'une communauté de pêche n'est lui-même pas homogène dans sa composition sociale. La mise en place d'une communauté de pêche sera donc forcément confrontée à des rapports de force et des conflits.

L'adhésion à une communauté de pêche doit bien tenir compte des migrations saisonnières de pêcheurs vers la plaine inondée et inclure tous les pêcheurs d'une zone. Elle doit par conséquent tenir compte davantage des limites naturelles d'une zone de pêche et de son groupe d'utilisateurs que de la seule appartenance administrative à tel ou tel village. Le comité de gestion de la communauté, élu, devrait être très représentatif de cet ensemble de pêcheurs. Il est important que le groupe de membres soit exclusivement constitué de pêcheurs pour éviter une politisation trop forte de la communauté par les chefs de villages.

Il est en revanche essentiel que le comité de la communauté entretienne des liens réguliers avec les autorités territoriales de la commune ou des villages. Ces liens sont nécessaires pour assurer l'intégrité du territoire et créer le levier nécessaire à la mise en application des sanctions.

Le comité a un rôle capital à jouer dans le suivi des activités de la communauté. Les mécanismes de suivi doivent être d'accès facile, peu coûteux et efficaces. Il est par conséquent crucial que les membres du comité soient conseillés par des personnes respectées présentes dans les arènes de la vie sociale de la communauté et des villages. Les chapitres 4 et 9 ont montré le rôle central que les associations de pagode jouent dans la vie sociale en milieu rural. Les associations de pagode impliquées dans les mesures de protection et de gestion environnementales pourraient donc être ces lieux de confiance et agir comme conseiller ou arbitre en cas de conflit. Leur position de conseiller s'inscrit mieux dans la nature transitoire des leaders du vent dont le rôle est évoqué aux chapitres 4 et 9.

Au Cambodge, la logique dominante du soutien aux communautés rurales a tendance à isoler et à individualiser un groupe d'utilisateurs ou un groupe social pour le rendre indépendant et autonome. Pourtant, la nature même de la co-gestion pour la gestion des ressources naturelles est de mettre des

mécanismes de concertation entre l'administration et ces communautés pour une gestion plus durable. Cependant les enquêtes montrent que les conflits les plus importants impliquent des pêcheurs et l'administration des pêches. Plus d'un quart des pêcheurs (26,5%) déclarent avoir eu ou être en conflit avec les autorités de l'administration provinciale des pêches. Les conflits concernent toujours la confiscation d'équipements illégaux de pêche. En réalité, les relations entre les pêcheurs sont extrêmement conflictuelles car la confiscation d'équipements s'accompagne presque toujours d'un dédommagement financier ou de la confiscation des poissons.

Pour maximiser les chances de durabilité, le positionnement de l'administration des pêches dans le processus de mise en place d'une communauté de pêche est crucial. L'administration a un rôle décisionnel et d'approbation à jouer lors des étapes-clés du processus de mise en place de la communauté comme l'enregistrement des membres, l'élection du comité, l'écriture des règlements de la communauté et la réalisation du plan de gestion. La formulation des recommandations sur la nature du fonctionnement des administrations et de leurs jeux de pouvoir sort du cadre de cette étude. Cependant, pour assurer que le processus soit cohérent et respectueux pour les communautés rurales, une idée serait d'imaginer que les interventions des agences techniques du gouvernement se fassent systématiquement en partenariat avec une personne-ressource appartenant au conseil communal assurant le lien entre le développement territorial de la commune, les exigences techniques de l'administration et le développement de la communauté.

Dans le même ordre d'idée, les activités de formation et d'encadrement par des organisations extérieures devraient systématiquement s'adresser à ces trois instances pour faciliter la compréhension et éviter des interprétations divergentes

10.5 La collecte de produits forestiers à Trapeang Russei

La topologie des systèmes de production donnée ci-dessus ne fait pas référence aux activités liées à la valorisation des ressources forestières non ligneuses. En effet, les ménages ne considèrent pas ces activités comme des occupations primaires ou secondaires du ménage. Cependant, elles sont partie intégrante des systèmes de production de Trapeang Russei, la commune forestière étudiée. Le tableau 10-8 montre que la collecte des produits forestiers, quels qu'ils soient, concerne une très large majorité des ménages. Tous les villages sont concernés, quelle que soit la distance qui les sépare des zones forestières.

Tableau 10-8. Importance de la collecte des produits forestiers pour les ménages

Village	Fréquence relative des ménages		Caractéristiques des ménages impliqués dans la collecte de produits forestiers			
	sans collecte	avec collecte	Nombre de forêts valorisées	Distance moyenne à l'habitation (mètres)	Distance moyenne à l'habitation (minutes)	Nombre de personne impliquées dans la collecte
Trapeang Thmar	6,7%	93,3%	1,57	2.056	66	1,79
Prasat	7,1%	92,9%	1,77	3.520	71	1,54
Serei Vong	4,8%	95,2%	1,24	7.139	112	1,81
Lvey	5,9%	94,1%	1,40	1.796	37	1,20
Moyenne	6,0%	94,0%	1,46	4.115	79	1,60

Près de 35% des ménages enquêtés empruntent différents parcours forestiers en fonction des produits de collecte qu'ils recherchent. L'importance des déplacements vers les zones forestières souligne l'importance accordée par les ménages aux ressources forestières.

10.5.1 Les activités de collecte des produits forestiers

La situation générale des zones forestières étudiées est identique à celle décrite au chapitre 3. Sur la base de ce premier inventaire forestier participatif, le questionnaire établi pour ce volet d'enquêtes essaie de systématiser, au niveau des ménages, la diversité et l'importance des produits forestiers collectés. La base de données fait donc référence successivement à la collecte de bois de feu, de fruits ou de miel, de plantes médicinales, de champignons, de jus de palmier, de rotin et de bois d'œuvre.

La base de données présente l'intérêt de préciser la période de collecte des différents types de produits, et donc, de pouvoir mettre en évidence la complémentarité des activités de collecte par rapport à l'agriculture de saison humide. Dans cette perspective, le tableau 10-9 indique que les activités de collecte sont distinctement des activités de saison sèche et donc complémentaires à l'agriculture pluviale. Le bois de feu, principale source énergétique des ménages, est le produit forestier le plus recherché. Le bois de feu sert presque exclusivement comme combustible de cuisson. Le climat tropical en vigueur permet de ne pas chauffer les habitations. Il est également utilisé pour la confection de sucre de palme ou de confiseries. Etant donné sa finalité de combustible énergétique, la collecte du bois de feu est pratiquée toute l'année. Elle vise à satisfaire des besoins incompressibles des ménages plutôt que la valorisation d'une main d'œuvre familiale sous-utilisée.

Tableau 10-9. Caractéristiques des activités de collecte de produits forestiers

Village et produits de collecte		Fréquence relative des ménages impliqués	Saison sèche		Saison humide		Toute l'année	
			Fréquence relative ménage	Nombre de jours/saison / ménage	Fréquence relative ménage	Nombre de jours/saison / ménage	Fréquence relative ménage	Nombre de jours/saison/ménage
Tra-peang Thmar	Bois de feu	87%	40%	67	0%	44	47%	195
	Fruits Miel	67%	33%	89	27%	30	7%	84
	Plantes médicinales	7%	7%	12	0%	-	0%	-
	Champignons	27%	0%	-	27%	53	0%	-
	Jus de Palmier	27%	20%	101	7%	61	0%	-
	Bois d'œuvre	20%	13%	38	0%	-	7%	24
Prasat	Bois de feu	86%	43%	92	0%	-	43%	460
	Fruits - Miel	21%	21%	13	0%	-	0%	-
	Champignons	7%	0%	-	7%	2	0%	-
	Jus de Palmier	7%	7%	183	0%	-	0%	-
Serei Vong	Bois de feu	95%	14%	66	0%	-	81%	175
	Fruits - Miel	5%	5%	4	0%	-	0%	-
	Champignons	5%	0%	-	5%	2	0%	-
	Rotin	19%	5%	153	0%	-	14%	165
Lvey	Bois de feu	82%	6%	39	0%	-	76%	133
	Fruits Miel	24%	24%	20	0%	-	0%	-
	Jus de Palmier	12%	6%	122	6%	122	0%	-
	Rotin	6%	0%	-	0%	-	6%	365
	Bois d'œuvre	6%	0%	-	0%	-	6%	36

A l'instar de la pêche, l'accès aux forêts de Trapeang Russei dépend essentiellement des effectifs démographiques des ménages. Cependant, à l'inverse des activités de pêche, la collecte de produits forestiers ne nécessite pas une très grande capacité de travail. Les déplacements et la collecte en tant que telle est surtout une activité de jeunes en saison sèche. C'est en ce sens que l'éducation des jeunes a un coût d'opportunité élevé en saison sèche, en particulier pour les familles dont la sécurité alimentaire n'est pas garantie par la seule riziculture de saison humide.

10.5.2 Logiques d'intégration de la collecte forestière dans les systèmes de production

Si les activités de collecte de produits forestiers sont des activités qui se développent principalement durant la saison sèche, le niveau d'intensité de ces activités de collecte (en jours de collecte/an) est décroissant en fonction de la superficie agricole utile (figure 10-13). L'articulation aux activités de collecte de produits forestiers peut se lire comme une source d'occupation et de revenu complémentaire aux revenus rizicoles, en particulier en saison sèche. Cependant, la corrélation linéaire entre les deux variables n'est pas significative et d'autres éléments doivent intervenir dans le schéma d'explication.

Par ailleurs, ce phénomène de complémentarité est moins clair quand les recettes de collecte sont mises en relation avec les mêmes classes de superficie agricole utile (figure 10-14). Les ménages de la classe de SAU [1-2 ha] présentent un comportement très distinct. En réalité cette anomalie s'explique par le comportement de trois ménages qui sont très fortement impliqués dans la collecte du jus de palmier, la fabrication de sucre de palme et sa commercialisation, dont ils tirent un revenu substantiel (figure 10-14). Le lien entre l'importance des activités de collecte de produits forestiers et la superficie agricole n'est pas mécanique même si elles constituent indéniablement une source de revenu complémentaire crucial pour les ménages dont la base foncière est étroite. Aucune différence entre classe de superficie agricole utile n'apparaît quant à la collecte du bois de feu. Celle-ci fera l'objet d'une analyse plus spatialisée au point suivant.

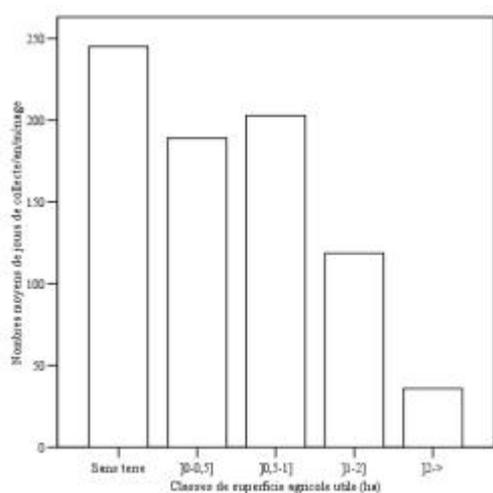


Figure 10-13. Importance occupationnelle des activités de collecte des produits forestiers en fonction de la superficie agricole utile

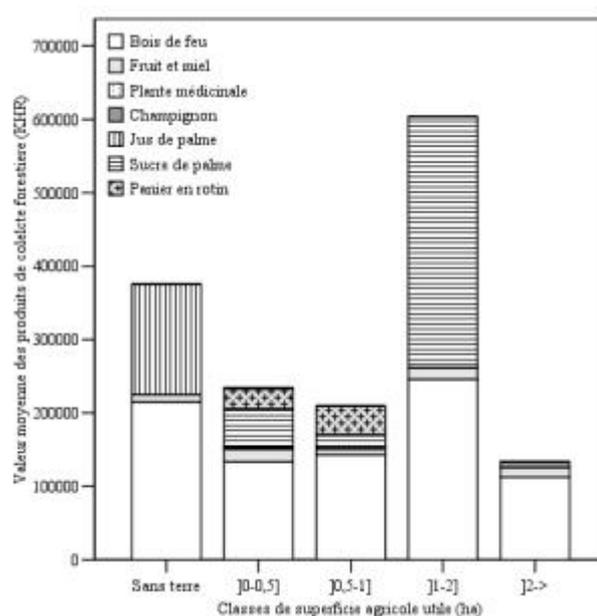


Figure 10-14. Valeur moyenne de produits de collecte forestière en fonction de la superficie agricole utile

Une analyse de corrélation bi-variée dont les résultats sont donnés au tableau 10-10 affine les modes d'interaction et permet de cerner des logiques différenciées dans les systèmes de production. A l'instar des observations faites pour les activités de pêche, le facteur principal qui détermine l'importance des activités de collecte est la capacité de travail du ménage (nombre d'actifs). Cependant, les deux types d'activité ne font pas appel au même type de main d'œuvre. A l'inverse des activités de pêche, la collecte de produits forestiers ne nécessite pas une grande force et capacité de travail et peut être réalisée par les jeunes du ménage.

Tableau 10-10. Matrice de corrélation bi-variée pour des indicateurs clés des ménages

	Non agricole avec migration (jour/an)	Collecte forestière (jours/an)	Salariat agricole (mois.homme)	Agriculture Elevage (hommes. mois)	Production de riz (kg)	Score House	Nombre d'actifs
Non agricole avec migration (jour/an)	1	-	-	-	-	-	-
Collecte forestière (jours/an)	0,080	1	-	-	-	-	-
Salariat agricole (mois.homme)	0,220	0,262(*)	1	-	-	-	-
Agriculture Elevage (hommes. mois)	-0,240	0,150	-0,309(*)	1	-	-	-
Production de riz (kg)	-0,208	-0,213	-0,327(**)	0,371(**)	1	-	-
Score House	-0,165	-0,089	-0,67	0,373(**)	0,436 (**)	1	-
Nombre d'actifs	0,395(*)	0,375(**)	0,095	0,494(**)	0,118	0,227	1

Note : (**)= corrélation hautement significative (à p=0,01) et (*)= corrélation significative (à p=0,05)

La base de données ne permet pas d'estimer les revenus non agricoles pour les ménages de Trapeang Russei et l'indicateur utilisé dans l'analyse de corrélation est le nombre total de jours que les membres du ménage ont consacrés à une activité non agricole liée à la migration (tableau 10-10). Par conséquent, il est difficile de porter un jugement clair et précis sur le phénomène de substitution des activités non agricoles aux activités agricoles. Le tableau 10-10 montre cependant que la corrélation entre le temps de travail consacré aux activités non agricoles hors exploitation est corrélé négativement avec la production totale de riz et le temps consacré aux activités agricoles. Même si cette corrélation n'est pas significative, elle indique tout de même une tendance à la substitution entre ces deux activités. La plus grande prévalence des opportunités de salariat dans les plantations d'anacardières à Trapeang Russei explique aussi sans doute en partie le caractère plus saisonnier et moins permanent des emplois non agricoles (voir aussi la figure 10-2). Ceux-ci constituent vraisemblablement moins un axe stratégique des systèmes de production comme à Srayov. Les ménages préfèrent généralement rester composés, par exemple en ayant recours au salariat local, plutôt que d'être divisés par le fait de la migration.

Il semble donc que la stratégie des ménages de valorisation de la main d'œuvre adulte s'axe davantage sur la complémentarité entre la production agricole de saison humide et les emplois non agricoles de saison sèche. La satisfaction des besoins alimentaires par la riziculture pluviale semble être décisive dans les stratégies paysannes à moyen terme car elle va influencer les stratégies éducatives des ménages. Si la production du riz en saison humide est suffisante pour couvrir les besoins alimentaires des ménages de l'année, les enfants ne peuvent pas facilement suivre un cycle scolaire complet. Si la production rizicole n'est pas suffisante pour « boucler » une année assurée, la gestion du risque va imposer au ménage une diversification de ses activités. La main d'œuvre

adulte est salariée dans les plantations d'anacardiers ou engagée dans des activités non agricoles saisonnières. L'éducation revêt alors un fort coût d'opportunité et les enfants sont impliqués quant à eux dans des activités de collecte de produits forestiers.

Cependant, les activités de collecte forestière ne sont pas l'apanage des ménages en risque alimentaire. Les activités de valorisation des ressources forestières constituent pour l'ensemble des ménages une tactique de production et de valorisation de la main d'œuvre familiale en saison sèche qui dépend étroitement des capacités de travail du ménage. Trapeang Russei partage cette caractéristique d'accès aux ressources naturelles communes avec Srayov. Pour les deux communes, l'accès aux ressources communes est crucial pour les ménages dotés de faibles superficies agricoles car il représente une source de revenu qui compense la faiblesse des seuls revenus agricoles.

10.5.3 L'accès et l'utilisation du bois de feu

10.5.3.1 La problématique

Le bois de feu est la source principale de combustible que les ménages utilisent pour la cuisson. Dans le cadre d'une croissance démographique soutenue (2,5%/an), la consommation de bois de feu augmente en termes absolus même si sa part relative diminue par rapport aux autres sources de combustibles. Le recours à ces sources complémentaires de combustibles ne concerne qu'une très faible part de la population. Des recherches menées au niveau national et provincial montrent que 95% de la population du pays dépend encore du bois de feu comme source énergétique de cuisson. Et pour Kampong Thom en particulier, 94,3% de la consommation du bois de feu est associée aux ménages paysans. Les premiers résultats d'enquêtes indiquent également le très forte dépendance des ménages au bois de feu. La problématique du bois de feu est donc un des enjeux majeurs pour les communautés paysannes rurales.

Les analyses données plus haut permettent dans un premier temps de définir les contours de la problématique à Trapeang Russei. La logique de consommation d'espace mise en évidence au chapitre 9 visant la mise en place de plantations d'anacardiers limite considérablement les zones de collecte du bois de feu, elles-mêmes associées au pâturage du très important cheptel bovin. Par ailleurs, la diversité agro-écologique de la commune engendre des différences importantes quant à l'accès aux zones forestières. En effet, des groupes de villages peuvent facilement être identifiés sur base de la distance d'accès aux zones forestières. Dans le cadre de changements institutionnels et la place grandissante accordée aux communautés locales dans la gestion forestière, il est enfin intéressant de relier cette problématique de gestion à des questions de gouvernance locale. A l'instar des autres parties de la recherche, c'est dans cette perspective générale que s'inscrit ce volet.

L'estimation de la consommation en bois de feu des ménages est réalisée à la fin des enquêtes. La personne interrogée ou une autre personne-ressource du ménage est invitée à regrouper un fagot de bois sec qui correspond à une consommation journalière totale du ménage. Ce fagot est ensuite pesé grâce à une balance de commerçant. La masse de bois sec de chauffe (en kg) sert ainsi d'indicateur pour la consommation de bois de feu du ménage. Ce fagot comprend une diversité d'essences dont le différentiel de densité n'est pas pris en compte.

10.5.3.2 Les variations de la consommation en bois de feu au niveau des ménages

Un premier facteur de variation de la consommation en bois de feu est donné par la situation du village par rapport aux ressources forestières. En effet, les villages de Serei Vong et de Trapeang Thmar, qui se situent respectivement le plus loin et le plus proche des ressources forestières, ont la consommation en bois de feu per capita respectivement la plus faible et la plus élevée (tableau 10-11).

Tableau 10-11. Consommation en bois de feu par village

Village	Consommation journalière moyenne en bois de feu per capita (kg)
Trapeang Thmar	2,6
Prasat	1,8
Serei Vong	1,6
Lvey	2,1
Total	2,0

Les deux villages de Prasat et Lvey connaissent des difficultés spécifiques d'accès au bois de feu en raison des plantations d'anacardiens (chapitre 9). Malgré ces légères différences dues à la disponibilité en ressources forestières à proximité du village, une analyse de variance plus fine ne montre pas de différence significative entre les villages. La consommation en bois de feu demeure assez constante entre les ménages de la commune. Près de 50% des ménages substituent le bois de feu par d'autres types de combustibles comme les sous-produits de culture ou des déchets ménagers. Ce pourcentage est significativement plus faible à Trapeang Thmar (23,8 %) qui est situé près des sources forestières.

Entre les ménages, des facteurs démographiques qui déterminent leur demande alimentaire sont susceptibles d'influencer également la consommation en bois de feu. La superficie agricole pourrait influencer la production de riz pour la consommation alimentaire, ce qui influencerait à son tour la consommation de bois de feu. Ces relations sont intéressantes à cerner à des fins de planification et de gestion des ressources forestières. Les premières analyses de corrélation ne font apparaître aucun lien significatif entre la consommation en bois de feu et la superficie agricole utile et la production de riz. Mais en réalité, un examen plus attentif des modes de sécurisation alimentaire des ménages permet de jeter un regard nouveau sur cette problématique. En effet, le tableau 10-12 et la figure 10-15 montrent que les besoins alimentaires des familles sont très mal couverts par la production familiale sur les terres rizicoles et les ménages dépendent largement de l'achat de riz pour la consommation de la famille. Cet aspect confirme par ailleurs que les activités de diversification

de la main d'œuvre en saison sèche sont interprétées comme des tactiques de gestion du risque alimentaire pour les ménages.

Tableau 10-12. Incidence de l'autosubsistance alimentaire pour les ménages des 4 villages étudiés

Village	Fréquence relative de ménages auto suffisants en riz
Trapeang Thmar	13,3%
Prasat	0%
Serei Vong	35,0%
Lvey	5,9%
Moyenne	15,2%

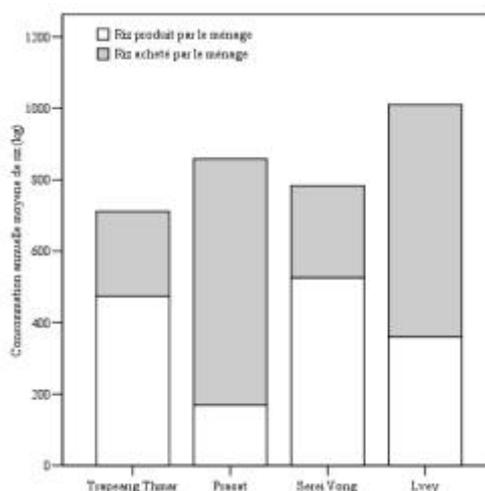


Figure 10-15. Origine du riz de consommation familiale pour les 4 villages étudiés

La production familiale de riz *sensu stricto* est donc un pauvre indicateur de consommation alimentaire familiale. Si la quantité totale de riz consommée (riz autoproduit + riz acheté) est prise en compte dans la matrice, la corrélation avec la quantité de bois de feu consommée devient significative (tableau 10-13).

Tableau 10-13. Matrice de corrélations des variables de consommations de riz et de bois de feu

	SAU	Riz produit	Riz acheté	Riz consommé	Consommation de bois de feu	Nombre de capita
Superficie agricole utile (SAU)	1	-	-	-	-	-
Riz autoconsommé	0,515(**)	1	-	-	-	-
Riz acheté	-0,269(*)	-0,412(**)	1	-	-	-
Riz total consommé	0,132	0,369(**)	0,695(**)	1	-	-
Consommation de bois de feu	-0,166	-0,054	0,553(**)	0,532(**)	1	-
Nombre de capita	0,091	-0,031	0,463(**)	0,448(**)	0,271(*)	1

Note: (**)= Corrélation hautement significative ($p=0,01$) et (*)=corrélation significative ($p=0,05$)

Dans les systèmes de production de la commune forestière de Trapeang Russei, la problématique du bois de feu est donc étroitement liée à la consommation familiale de riz. Les communautés paysannes utilisent des ressources forestières en bois de feu d'une manière bien adaptée à leurs besoins vitaux. Elles ne se basent pas sur une logique de pillage de ressources forestières de libre accès. La durabilité de la gestion forestière par les communautés paysannes est basée avant tout sur la reproduction simple de leurs ménages. Il s'agit ici d'un premier élément intéressant pour considérer des politiques opérationnelles d'amélioration de la gestion forestière.

10.5.3.3 Les parcours de collecte et d'accès au bois de feu

Au cours des enquêtes, chaque ménage est invité à localiser sur une carte, les zones qu'il exploite pour le bois de feu. Les différentes espèces de bois qu'il collecte sont également intégrées à la base de données.

La carte 32, qui montre la représentation spatiale des zones valorisées par les ménages des 4 villages étudiés, appelle une série de commentaires. Les zones forestières de collecte du bois de feu, localisées sur des terres publiques d'Etat, sont partagées par des populations rurales venant des différentes zones agro-écologiques de la commune. Des communautés d'utilisateurs peuvent s'identifier pour les villages situés près des zones forestières (Prasat et Trapeang Thmar). Un élément d'explication est l'existence, aux portes des villages forestiers de Trapeang Thmar et Lvey, d'une forêt communautaire formalisée par un accord de co-gestion avec l'administration forestière. Quand les ménages ont le choix entre une forêt publique *sensu stricto* ou un accès à la forêt communautaire dont ils sont membres, ils optent pour cette deuxième possibilité, même si l'observation montre que ces forêts ne sont pas forcément de meilleure qualité. Les entretiens menés à Trapeang Thmar et Lvey mettent en évidence un véritable attachement des ménages de ces villages à la forêt communautaire, en tant qu'élément social de leur territorialité. Les usagers venant des villages plus éloignés ou qui ne sont pas impliqués directement dans la gestion et le maintien d'une forêt communautaire ont des parcours d'accès beaucoup plus disparates. Ces parcours dépendent parfois d'accords de principe passés avec une communauté forestière. Il arrive aussi que ces zones soient choisies à proximité des plantations individuelles d'anacardiens que les ménages sont chargés d'entretenir et de surveiller. Les techniques de coupe du bois de feu sont peu sélectives.

La distance moyenne parcourue par les ménages pour accéder aux zones de collecte de bois de feu est d'environ 4 kilomètres mais varie fortement selon les villages (carte 32 et tableau 10-14). Le nombre de parcelles boisées que la/les personne(s) du ménage valorise pour le bois de feu est en moyenne de 1,36 (mode=1). Cette moyenne générale est même plus faible pour les villages localisés loin des ressources forestières, ce qui indique que leur pression sur les ressources forestières est plus forte. Les techniques de coupe du bois de feu sont peu sélectives. Le plus souvent, les ménages optent pour une coupe à blanc de parcelles boisées car ils utilisent davantage les troncs que les branches comme combustibles.

Carte 32. Collecte du bois de feu à Trapeang Russei

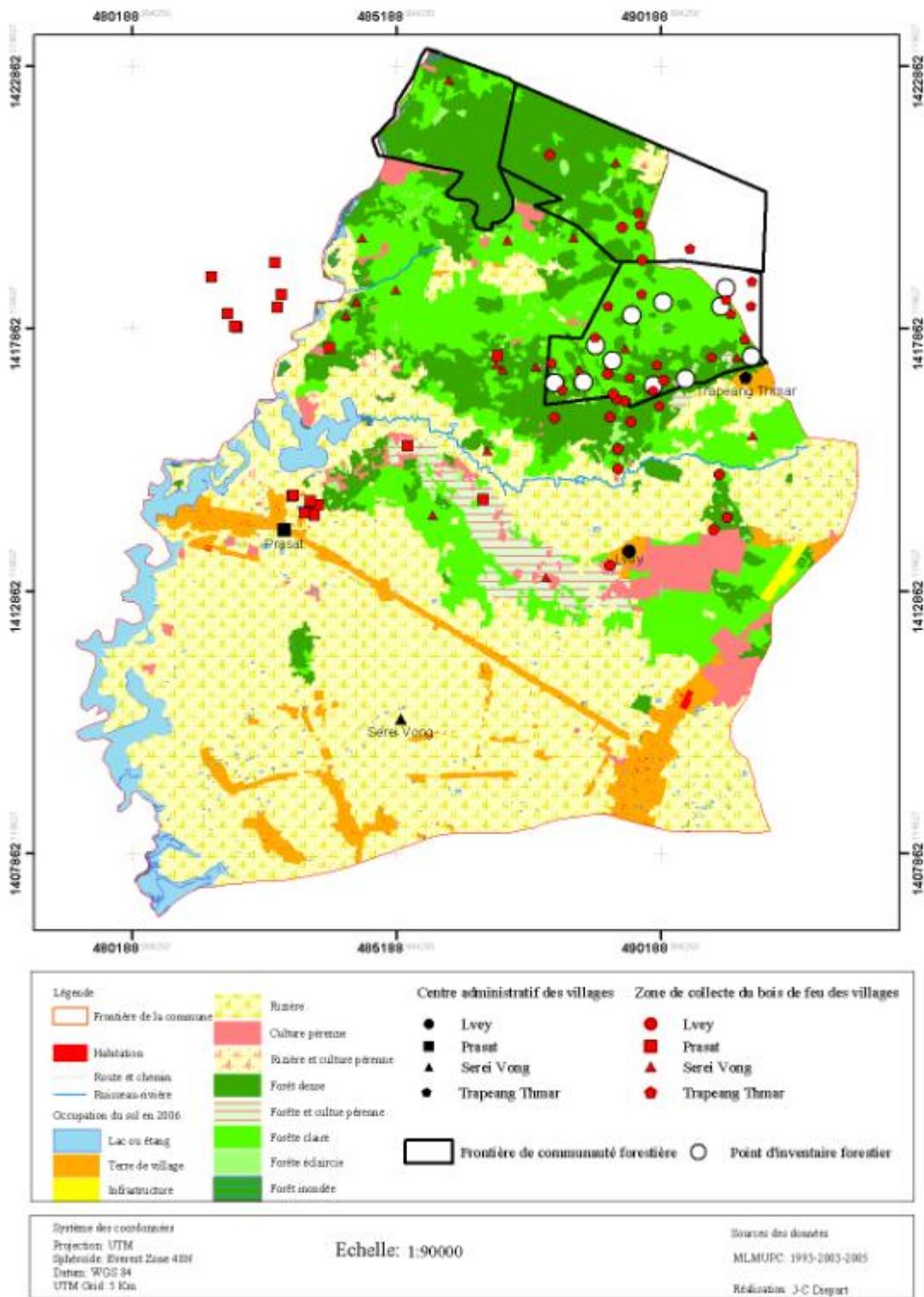


Tableau 10-14. Caractéristiques des parcours de collecte du bois de feu à Trapeang Russei

Village	Distance (mètre)	Nombre de parcelles exploitées	Nombre de personnes impliquées
Trapeang Thmar	2.056	1,47	1,54
Prasat	3.520	1,64	1,50
Serei Vong	7.139	1,19	1,78
Lvey	1.796	1,24	1,15
Total	4.115	1,36	1,52

Les essences utilisées par les ménages comme bois de feu sont recensées et classées selon l'importance de leur famille botanique. Le tableau 10-15 présente les quatre familles dominantes et l'espèce la plus représentative de chacune d'elles. Ces espèces ont en effet un très bon pouvoir calorifique, même si elles ont aussi une valeur d'opportunité élevée en tant que bois d'œuvre (tableau 10-15).

Tableau 10-15. Valeurs d'usage des 4 essences forestières les plus utilisées comme bois de feu

Famille dominante	Espèce la plus utilisée	Bois d'œuvre	Matériaux de construction	Bois de feu	Fruits	Résine
<i>Dipterocarpaceae</i>	<i>Dipterocarpus obtusifolius</i> var <i>subnudus</i> Ryan & Kerr	++	+++	+++		++
<i>Amonaceae</i>	<i>Polyalthia thorelii</i> Finet & Gagnep.	++	+++	+++		
<i>Chrysobalanaceae</i>	<i>Paīnaī annamensis</i> Hance	+	+++	+++	++	
<i>Myrtaceae</i>	<i>Syzigium</i> spp.	+++		++	+++	

Note : +++ : très forte valeur, ++ : forte valeur d'usage et + valeur d'usage moyenne (d'après Dy Phon, 2000)

L'importance relative de ces familles d'essences forestières utilisées pour le bois de feu (figure 10-16) montre des différences entre les villages. Les ménages qui vivent près des zones forestières sélectionnent mieux leurs essences de bois de feu et leur panier d'essences est plus homogène. Ceci est lié d'une part à une plus grande disponibilité de temps pour les travaux de collecte et/ou une connaissance plus fine des milieux forestiers. A l'inverse, les ménages qui vivent plus loin des ressources forestières sont moins discriminants dans leur choix d'essences forestières. Les plus grandes distances que ces ménages effectuent pour la collecte de bois de feu induisent chez ces ménages des modes d'utilisation plus intensifs et expéditifs des forêts avec une sélection moins scrupuleuse des essences.

Une série d'inventaires forestiers participatifs réalisés sur 11 plots d'échantillon dans la communauté forestière de Trapeang Thmar (carte 32) permet d'affiner quelque peu la problématique. Cette zone forestière est jugée représentative des conditions forestières de la commune. L'objectif de ces inventaires participatifs est multiple. Ils permettent de valoriser les connaissances locales quant à l'utilisation des produits forestiers et d'estimer l'offre de produits forestiers comme bois d'œuvre

ou bois de feu. L'inventaire ne vise pas une étude précise de la biomasse forestière qui permettrait d'identifier l'équilibre entre la demande et l'offre en bois de feu car cette réflexion relèverait davantage de la sylviculture. L'objectif est, avant tout, de mettre en évidence des tendances quant à la disponibilité de bois (figure 10-17). Le choix d'essences forestières apparaît donc assez sélectif compte tenu de la disponibilité forestière. En effet, 70% des essences choisies par les ménages comme bois de feu reprises dans les 4 familles dominantes mentionnées ci-dessus, représentent moins de 30% du volume total de bois. Et compte tenu de la valeur alternative d'usage de ces essences comme bois d'œuvre, des mesures d'amélioration sylvicole auraient du sens.

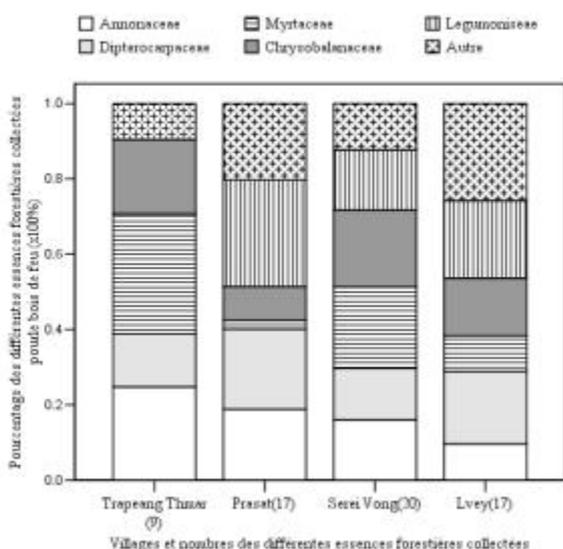


Figure 10-16. Utilisation des différentes essences forestières comme bois de feu

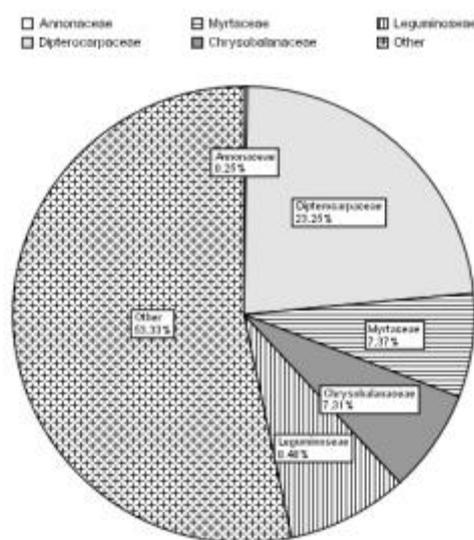


Figure 10-17. Ventilation de l'importance des différentes essences forestières dans la forêt communautaire de Trapeang Thmar (d'après inventaires forestiers)

10.5.4 Discussion et recommandations sur la mise en place d'une communauté forestière

A l'instar des ressources de pêche de la plaine inondée à Srayov, les ressources forestières constituent un important pilier des systèmes de production paysans à Trapeang Russei. Celles-ci font l'objet de collectes qui impliquent une large majorité de la population et, en particulier, en saison sèche. L'accès aux ressources forestières est important à plus d'un titre. Il s'agit d'abord d'une tactique de production cruciale pour la reproduction des systèmes de production dont la base foncière est restreinte. Mais il conditionne aussi l'approvisionnement en bois de feu de la presque totalité des ménages enquêtés dont il constitue la source énergétique principale pour la cuisson. Dans le cadre d'une croissance démographique importante (2,5%/an), la gestion forestière revêt une forte importance pour le devenir des communautés rurales. Dans le cadre des nouvelles gouvernances, le gouvernement semble mettre en avant des nouvelles formes de partenariat de co-gestion entre ses agences et des communautés forestières locales. La logique de ces nouveaux choix est détaillée aux chapitres 6 et 7. Si ces choix théoriques comportent des éléments de durabilité environnementale,

de croissance économique, de stabilité sociale et d'identité culturelle, l'observation des réalités d'une commune permet de donner des pistes opérationnelles pour les atteindre.

Les essences valorisées comme bois de feu dans ces zones forestières fortement dégradées ont des valeurs d'usage élevées car elles peuvent être valorisées comme bois d'œuvre ou comme matériaux plus simples de construction (par exemple échafaudage). Pourtant, les méthodes de coupe pour le bois de feu par le tronc plutôt que par les branches sont assez expéditives, ce qui met une forte pression sur ces ressources et prive les communautés locales d'un revenu meilleur.

Des règles très simples de sylviculture devraient être diffusées pour améliorer les parcours de collecte du bois de feu. Ces améliorations devraient viser d'une part la généralisation de la reproduction végétative des espèces de bois de feu tout en assurant le développement des fûts de ces espèces. Des pratiques sylvicoles simples pourraient ainsi servir de base à des plans de gestion forestière simples axés sur la couverture des besoins en bois de feu (corrélée positivement à la consommation en riz). Etant donné les difficultés de pâturage liées à la forte consommation d'espace à Trapeang Russei, ces plans de gestion pourraient inclure des parcours de pâturage du bétail à l'intérieur des forêts communautaires.

La frontière de la communauté forestière est un enjeu. L'observation montre que les parcours de collecte du bois de feu s'inscrivent le plus souvent dans les limites territoriales d'une même commune. Par ailleurs, étant donné les besoins de tous les ménages de la commune en bois de feu, un découpage des forêts communautaires par village ne semble pas le plus approprié.

Une option serait d'établir une communauté forestière au niveau de la commune pour la collecte du bois de feu. A cette fin, le comité de gestion de la communauté au sein duquel les membres du conseil communal pourraient exercer des rôles de conseillers, pourrait mettre en place un mécanisme simple de suivi des collectes en bois de feu. Mais pour éviter des conflits entre villages, il faut veiller à favoriser au niveau du village des groupes d'observation et de gestion. En conséquence, le plan de gestion de la communauté forestière prévoirait des parcours communaux de collecte du bois de feu ouverts à tous, tout en limitant la collecte de produits forestiers de plus grande valeur aux villages forestiers impliqués dans la surveillance.

Le groupe des membres d'une communauté forestière n'est pas lui-même homogène dans sa composition sociale. La mise en place d'une communauté de pêche sera donc forcément confrontée à des rapports de force et des conflits.

Il est essentiel que le comité de la communauté entretienne des liens réguliers avec les autorités territoriales de la commune ou des villages. Ces liens sont nécessaires pour assurer l'intégrité du territoire et créer le levier nécessaire à la mise en application des sanctions.

Le comité a un rôle capital à jouer dans le suivi des activités de la communauté. Les mécanismes de suivi doivent être d'accès facile, peu coûteux et efficaces. Il est par conséquent crucial que les membres du comité soient conseillés par des personnes respectées présentes dans les arènes de la vie sociale de la communauté et des villages. Les chapitres 4 et 9 ont montré le rôle central que les associations de pagode jouent dans la vie sociale en milieu rural et la médiation de conflits. Les associations de pagode impliquées dans les mesures de protection et de gestion environnementales pourraient donc être ces lieux de confiance et agir comme conseiller ou arbitre en cas de conflit.

L'importance des ressources forestières comme complément de revenu est capitale pour les systèmes de production. En effet, l'accès aux ressources forestières constitue une tactique de sécurisation importante des revenus pour les ménages. D'un point de vue économique et social, la durabilité des ressources est donc cruciale pour assurer la reproduction simple de certains systèmes de production et juguler la différenciation sociale liée à l'articulation des ménages « éduqués » à des emplois non agricoles rémunérateurs.

Etant donné la très forte dégradation des ressources forestières de cette zone ainsi que la très forte politisation de leur gestion, il ne serait pas prudent d'articuler les communautés forestières à des maillons commerciaux des filières de vente des produits forestiers. En effet, des centres de ventes seraient rapidement mis sous le contrôle des dirigeants ou des autres personnes influentes de la commune. A ce stade, une communauté forestière devrait se focaliser sur une stratégie de protection et d'utilisation durable des ressources forestières plutôt que sur leur vente.

Au Cambodge, la logique dominante du soutien aux communautés rurales a tendance à isoler et à individualiser un groupe d'usagers ou un groupe social pour le rendre indépendant et autonome. Pourtant, la nature même de la co-gestion pour la gestion des ressources naturelles est de mettre des mécanismes de concertation entre l'administration et ces communautés pour une gestion plus durable.

Pour maximiser les chances de durabilité, le positionnement de l'administration forestière dans le processus de mise en place d'une communauté forestière est crucial. L'administration a un rôle décisionnel et d'approbation à jouer lors des étapes-clés du processus de mise en place de la communauté comme l'enregistrement des membres, l'élection du comité, l'écriture des règlements de la communauté et la réalisation du plan de gestion. La formulation des recommandations sur la nature du fonctionnement des administrations et

de leurs jeux de pouvoir sort du cadre de cette étude. Cependant, pour assurer que le processus soit cohérent et respectueux pour les communautés rurales, une idée serait d'imaginer que les interventions des agences techniques du gouvernement se fassent systématiquement en partenariat avec une personne-ressource appartenant au conseil communal assurant le lien entre le développement territorial de la commune, les exigences techniques de l'administration et le développement de la communauté.

Dans le même ordre d'idée, les activités de formation et d'encadrement par des organisations extérieures devraient systématiquement s'adresser à ces trois instances pour faciliter la compréhension et éviter des interprétations divergentes

11 Gestion de la terre du domaine privé à Srayov et Trapeang Russei

11.1 Contexte et objectifs

L'économie des territoires ruraux étudiés est caractérisée par une forte diversification d'activités. La main d'œuvre est axée principalement sur la gestion et la valorisation des ressources naturelles (agriculture, forêt et pêche), même si elle est aussi fortement articulée à des marchés du travail non agricole. Dans le cadre d'une croissance démographique qui reste importante, la production agricole doit donc répondre à une demande alimentaire croissante de la part de la population rurale. Elle doit aussi répondre à la demande alimentaire d'une population urbaine dont la croissance est encore plus rapide, ainsi que générer un revenu monétaire indispensable à la reproduction des systèmes de production ruraux. Schématiquement, trois options non exclusives sont possibles pour atteindre ces objectifs : l'augmentation des superficies mises en culture, l'intensification de la production et/ou la diversification des produits agricoles.

Le chapitre 9 a montré qu'à Srayov et Trapeang Russei, la logique dominante à l'échelle du territoire communal a surtout été une logique de consommation d'espace et d'augmentation des superficies cultivées. Des analyses plus fines ont par ailleurs montré la rationalité de ces dynamiques d'un point de vue paysan. Cette logique de développement se conçoit d'une part par l'existence de terres libres pour l'extension des superficies et, d'autre part, parce que les stratégies de production et de reproduction se développent dans un contexte agro-écologique, institutionnel et commercial qui échappe largement au contrôle des paysans.

Dans la perspective d'augmenter le niveau de production agricole, mais aussi avec un souci de réduire la pression des acteurs institutionnels, commerciaux et paysans sur les terres d'Etat, le Cambodge a engagé une réforme agraire visant le recours aux marchés pour l'amélioration de la productivité et de la production agricole. Cette option repose sur deux idées-clés. L'établissement des titres fonciers stimulera d'abord les investissements productifs sur la terre et en améliorera la productivité (Deiniger et Feder, 2002). L'activation des marchés fonciers permettra ensuite d'opérer une redistribution des terres vers les opérateurs les plus productifs, les ménages paysans en l'occurrence. Comme il est reconnu que les petites exploitations²⁶ obtiennent une meilleure productivité de la terre (Binswager, 1988 et Lipton, 2002), le recours aux marchés fonciers va permettre une redistribution des terres à l'avantage des plus petites exploitations. Le présent chapitre a pour principal objectif de vérifier si les hypothèses de cette série d'effets induits trouvent un écho dans

²⁶ Le terme d'exploitation est parfois utilisé dans ce chapitre pour mettre en évidence la composante agricole des systèmes de production qui ne se limitent pas, bien sûr, à cette seule composante.

les deux communes étudiées et comment les marchés des facteurs de production y sont réellement constitués.

Les objectifs et la structure de ce chapitre se définissent sur base de la suite logique des effets induits de ce paradigme que l'on pourrait qualifier de « croissance agricole avec équité ». Les modes d'accès à la terre seront d'abord décrits et quantifiés pour mettre en évidence des processus de différenciation foncière entre les ménages. Les structures « homme-terre » seront ensuite élucidées pour comprendre les déterminants de la productivité des facteurs de production agricole (de la production rizicole en particulier). Ensuite, les modes d'accès au crédit et les structures d'endettement des ménages seront abordés ainsi que leurs modes de participation aux marchés financiers ruraux. Enfin, les modes d'activation des marchés fonciers seront détaillés et mis en relation avec la productivité des facteurs de production agricole et les marchés financiers. L'analyse des données de terrain permettra de proposer des recommandations opérationnelles pour que les dynamiques institutionnelles en cours s'inscrivent dans une logique non excluante et de renforcement des communautés rurales dans leur ensemble.

11.2 Méthodologie générale

11.2.1 Le choix des sites de recherche et l'échantillonnage

La technique d'échantillonnage est établie sur base des objectifs du chapitre et consiste à effectuer un échantillonnage aléatoire simple sur un nombre limité de villages avec un degré de précision élevé (5%). Le choix d'une unité territoriale réduite comme le village se justifie puisque, à l'inverse du domaine d'Etat qui couvre de plus larges superficies (« trans-villageoises »), les terres du domaine privé s'inscrivent dans les limites territoriales d'un village. Celui-ci peut-être considéré comme la plus petite unité sociale des territoires (chapitre 4). Le choix d'un niveau de précision élevé sur un échantillon « *sous-dispersé* » de deux villages par commune se justifie aussi pour obtenir des informations précises et représentatives des unités territoriales choisies. L'échantillon sera stratifié en fonction des axes de communication stratégiques des deux communes. Deux villages par commune seront ainsi choisis, l'un situé sur l'axe de communication stratégique des deux communes qu'est la route nationale No. 6 Phnom Penh-Siem Reap et l'autre situé loin de cet axe. En cohérence avec les chapitres précédents les villages sont également choisis en fonction des zones où des changements d'utilisation et de tenure du sol sont identifiés (cartes 33 et 34).

Etant donné les objectifs de ce volet de la recherche (axée sur les déterminants de la productivité de la terre et du travail agricole), la base de données ne prend pas en compte les ménages sans terre. Au total, les ménages repris dans la base de données sont au nombre de 229.

11.2.2 La comptabilité analytique du riz pluvial

Le raisonnement sur la productivité agricole se fera en premier lieu par la réalisation d'une comptabilité analytique de la production agricole dominante, le riz de saison humide de l'année 2004. L'accent est mis sur cette culture vu son importance capitale dans l'assolement des 4 villages étudiés.

La production totale est quantifiée sur base de la production autoconsommée, la production récupérée comme semences pour l'année culturale suivante, la production vendue, la production perdue, la production offerte en don et la production donnée comme paiement locatif (tableau 11-1). Le rendement de chaque parcelle est calculé et agrégé dans un rendement moyen d'exploitation qui sert de base au raisonnement. La production totale est valorisée en terme monétaire sur base du prix au seuil des exploitations repris dans la base de données communales du Ministère du Plan pour l'année d'enquête (Commune and Village Database, Ministry of Planning, 2004)

Le travail qui est repris dans les comptes rizicoles est réparti en deux catégories : le travail familial et le travail extérieur. Pour le travail familial, deux unités d'effort sont distinguées pour permettre de mieux tenir compte du travail des enfants qui est significatif (Chan and Acharya, 2002). Les adultes comptent pour une unité de travail complète et les enfants pour une demi-unité de travail. Le travail extérieur est quantifié comme une unité de travail complète. L'indicateur « homme.jour » qui représente l'intensité totale du facteur travail est utilisé comme indicateur de la quantité de travail presté. La productivité du travail qui traduit l'effet combiné du rendement et du travail presté est le rapport entre ces deux indicateurs.

Les coûts de production repris dans les analyses sont exclusivement des charges variables de production. Etant donné le très faible niveau d'équipement agricole, aucun calcul d'amortissement n'est effectué. Les taxes foncières ne sont pas comptabilisées puisqu'il n'y en a pas. La base de données permet de distinguer les coûts de production en fonction des étapes successives des itinéraires rizicoles pratiqués : la préparation du sol, la préparation de la pépinière ou le semis direct, l'irrigation, l'application des fertilisants chimiques, du fumier et des pesticides, la récolte, le transport et le battage du paddy. La base de données distingue également, pour chacune de ces étapes, la quantité de la main d'œuvre familiale et extérieure et le coût éventuel de cette dernière. Quand la location d'un équipement prévoit un coût de manutention (tracteur ou motoculteur), la main d'œuvre est intégrée aux prix de location de la machine. En ce qui concerne la main d'œuvre extérieure, la base de données permet de distinguer si celle-ci est rétribuée en termes monétaires par le chef d'exploitation ou si elle s'intègre dans les groupes d'échange de travail « *Provas Day* ». Cette valorisation de main d'œuvre par les groupes d'échange « *Provas Day* » est considérée comme de

la main d'œuvre familiale et non comptabilisée dans les coûts monétaires. L'ensemble des coûts pris en compte est détaillé au tableau 11-1.

Tableau 11-1. Structure de la comptabilité rizicole développée

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Consommations intermédiaires	Main d'oeuvre extérieure	Chiffre d'affaires	Production autoconsommée
	Equipements loués		Production récupérée pour semences
	Semences		Production vendue
	Frais d'irrigation		Production offerte en don
	Fertilisants minéraux		Production utilisée comme monnaie d'échange
	Fertilisants organiques		
	Pesticides		
	Transport		
	Battage		
<u>Valeur Ajoutée</u>			

Note : Les postes du chiffre d'affaires sont estimés à partir de prix moyens au seuil des exploitations en 2004 (Roka : 450 KHR/kg, Kampong Samrong : 420 KHR/kg, Trapeang Thmar : 415 KHR/kg et Prasat : 400 KHR/kg)

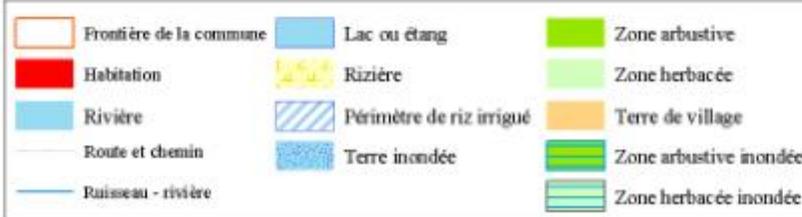
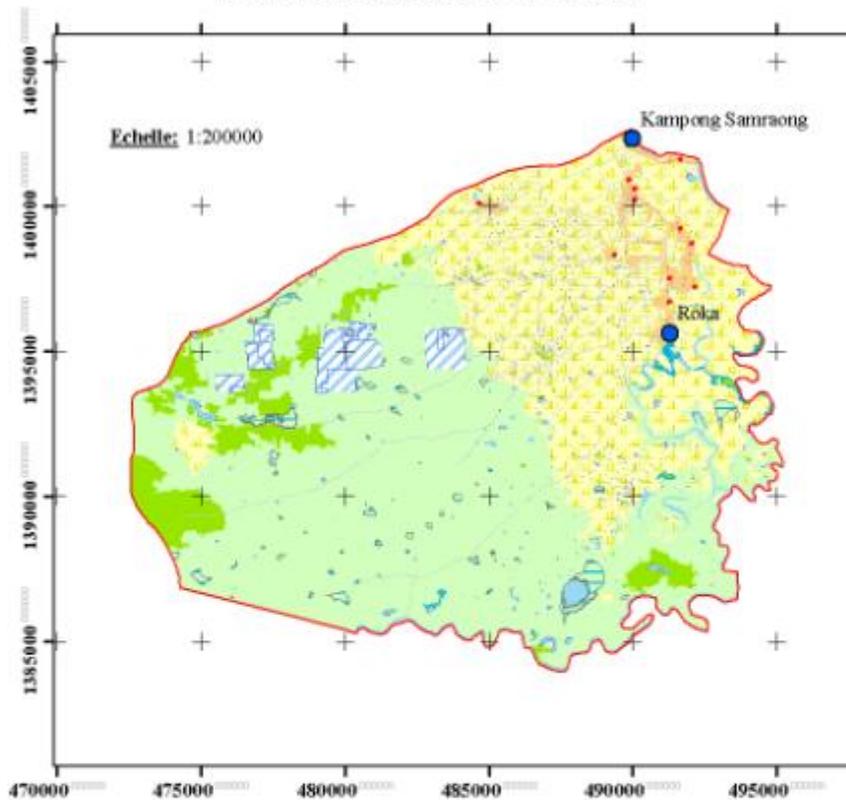
11.2.3 Les indicateurs d'efficacité et de rentabilité de la production rizicole

Les différents indicateurs d'efficacité de la production sont obtenus en intégrant à cette comptabilité rizicole les valeurs de superficies récoltées (en hectare) de façon à saisir les effets des coûts de production (KHR/ha) combinés aux rendements (kg/ha). Le prix de revient (KHR/kg) qui décrit cet effet combiné est le quotient des deux indicateurs.

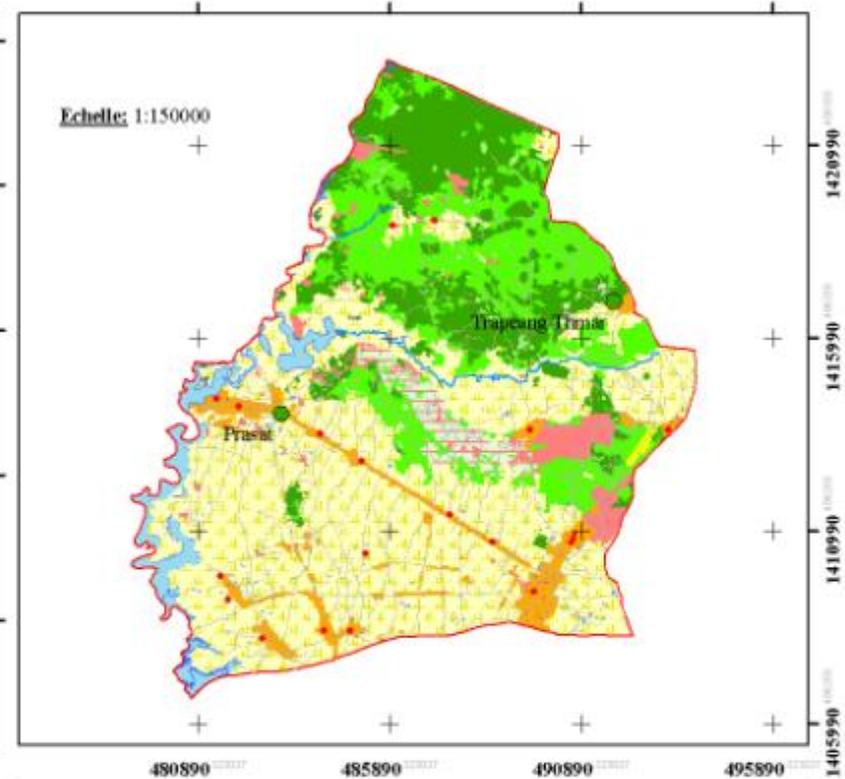
La valeur ajoutée, ici utilisée comme un indicateur de rentabilité culturale, est donnée en valeur absolue et en valeur relative par hectare ou par homme.jour. Dans la mesure où aucun frais fixe n'est comptabilisé dans la comptabilité rizicole, la valeur ajoutée est assimilable à la marge brute.

Les résultats sont présentés selon une clé de classification à deux niveaux : le village et les classes de superficies rizicoles récoltées. Ce choix se justifie compte tenu des objectifs du chapitre et du travail qui est de cerner les différences d'efficacité économique entre différentes classes de superficies agricoles.

Carte 33. Localisation des enquêtes ménages à Srayov
"Productivités rizicoles et marchés fonciers"



Carte 34. Localisation des enquêtes ménages à Trapeang Russei
"Productivités rizicoles et marchés fonciers"



Système des coordonnées Idem Carte 28

Sources des données Idem carte 28

Réalisation J-C Diepart

11.3 L'accès à la terre

11.3.1 Les dotations foncières

Les superficies foncières par ménage sont en moyenne plus élevées à Srayov qu'à Trapeang Russei (tableau 11-2). Dans les deux cas pourtant, ces superficies moyennes sont larges, variant de 1,22 ha pour Prasat à 1,76 ha pour Roka. En valeur moyenne, la terre ne semble donc pas un facteur rare pour les ménages paysans. Cependant, le niveau de dispersion de la variable et le coefficient de concentration de Gini sont élevés pour tous les villages (de 0,39 pour Roka à 0,46 pour Kampong Samrong), ce qui indique une répartition assez inégale de la terre. Le village de Kampong Samrong présente un indice de concentration foncière similaire aux indices provinciaux de concentration foncière évoqués au chapitre 5. Les trois autres villages sont dotés d'une répartition légèrement plus égalitaire.

Tableau 11-2. Structures foncières des 4 villages de l'échantillon enquêté

Com mune	Village	Taille de l'échantillon (ménages)	Taille des ménages (personnes)	Superficie agricole utile (SAU)				
				Moyenne (ha)	Mini- mum (ha)	Maximum (ha)	Coefficient de variation (%)	Indices de Gini
Srayov	Roka	106	5,01	1,76	0,01	6,80	75,7%	0,39
	Kampong Samrong	57	5,32	1,47	0,20	7,47	94,7%	0,46
Trapeang Russei	Trapeang Thmar	25	5,2	1,32	0,05	4,25	80,9%	0,41
	Prasat	41	5,66	1,22	0,04	5,59	84,4%	0,40

La distribution de fréquence relative des ménages en fonction de la superficie (figure 11-1) montre des situations différenciées selon les villages. A Kampong Samrong, le groupe le plus important de ménages jouit de superficies faibles (29,8% des ménages ont une superficie comprise entre 0 et 0,5 ha à Kampong Sarong). Pour les deux villages de Trapeang Russei, respectivement 40% et 34% des ménages ont une superficie agricole comprise entre 0,5 et 1 ha. Enfin, 31% des ménages de Roka, bénéficient d'une superficie agricole qui varie de 1 à 1,5 ha. Il est, à ce titre, le mieux doté des quatre villages étudiés et cette situation est sans doute liée à sa localisation au Sud de la zone habitée de Srayov, aux portes de la grande zone agricole inondée.

Une caractéristique importante des structures foncières étudiées consiste en ce que les ménages dont la superficie est la plus faible sont aussi les ménages qui possèdent le moins de parcelles. A l'inverse, les plus grandes superficies familiales jouissent d'un nombre plus élevé de parcelles. En plus d'être plus nombreuses, ces parcelles sont également plus grandes. Cette tendance s'observe pour les 4 villages de l'échantillon sauf pour Trapeang Thmar où le nombre de parcelles est plus variable en fonction de la superficie (figure 11-2).

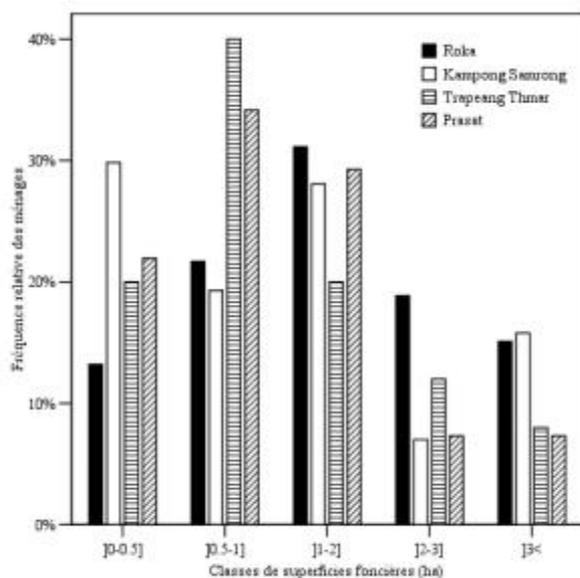


Figure 11-1. Distribution de fréquences relatives des ménages par classe de superficies foncières

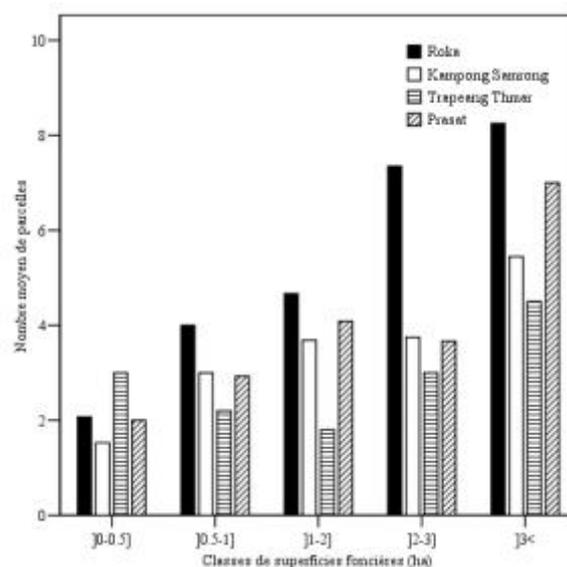


Figure 11-2. Moyennes du nombre de parcelles agricoles par classe de superficies foncières

11.3.2 Les modes d'acquisition de la terre

Une analyse des modes d'acquisition des parcelles permet de mieux appréhender les pouvoirs générateurs des différences de dotation en terre. Six modes d'acquisition sont distingués et quantifiés au cours des enquêtes. Le tableau 11-3 donne les pourcentages de ménages ayant obtenu de la terre pour ces différents modes d'acquisition.

Tableau 11-3. Importance relative des ménages ayant acquis des terres par mode d'acquisition

Commune	Village	Krom Samaki	Heritage	Défrichage	Achat	Location	Prise en gage
Srayov	Roka	51,9%	49,1%	9,4%	22,6%	15,1%	16%
	Kampong Samrong	45,6%	56,1%	-	22,8%	26,3%	-
Trapeang Russei	Trapeang Thmar	8,0%	88,0%	12,0%	28,0%	8,0%	-
	Prasat	51,2%	51,2%	9,8%	41,5%	12,2%	4,9%

11.3.2.1 L'acquisition de terres agricoles par les Kroms Samaki (Groupes de Solidarité)

Le mode le plus important d'acquisition est la redistribution des terres des Kroms Samaki aux ménages dans le courant des années 80. Même si les modalités de redistribution des terres sont variables selon les villages, elles ont toutes suivi le même principe qui était de redistribuer les terres du Krom aux familles en fonction de leur nombre d'actifs. Dans certains cas, des enfants âgés ont reçu de la terre agricole pour rendre l'agriculture attractive et éviter de larges migrations urbaines à un moment où l'agriculture avait besoin de promotion. Ce choix, qui a induit un biais démographique dans les structures foncières, se concevait assez bien à un moment où il fallait valoriser au mieux la main d'œuvre pour la relance de l'agriculture et de l'économie nationale.

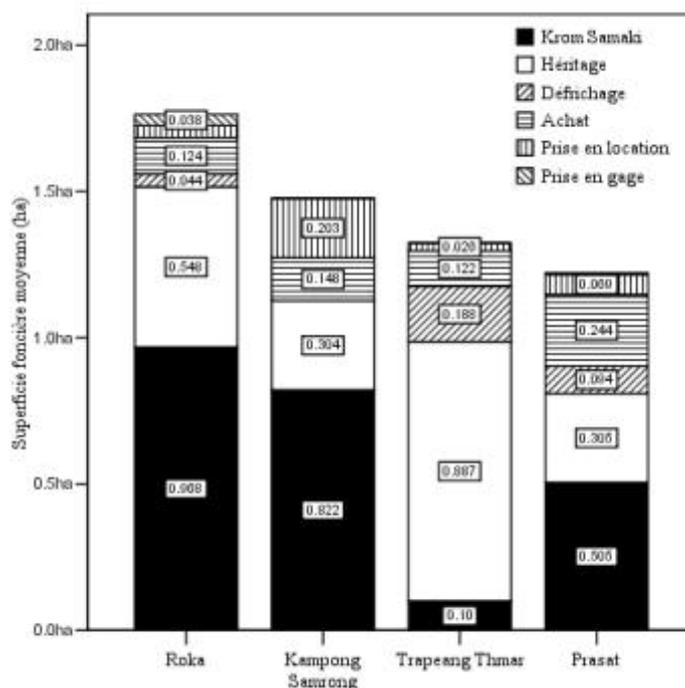


Figure 11-3. Type et importance des modes d'acquisition de la terre par village

Les dates de redistribution varient selon les villages en fonction de critères comme l'orientation plus ou moins commerciale du Krom Samaki, de la personnalité de son chef et des politiques de l'Etat (Frings, 1997 et propos confirmé lors des ateliers de travail à la commune). La redistribution a débuté dans les villages situés le long des voies de communication où les contraintes du travail collectif étaient quasiment absentes²⁷ (cas de Prasat et de Kampong Samrong). A Roka, c'est davantage le retrait de l'Etat de son rôle de soutien direct aux agriculteurs (cfr. le soutien direct aux riziculteurs de riz flottant, chapitre 9) qui a marqué l'abandon des Kroms Samaki et la redistribution foncière.

La figure 11-3 montre que les terres provenant de l'Etat, via la redistribution des Krom Samaki, constituent la base foncière pour trois des quatre villages enquêtés. Pour Roka, Kampong Samrong et Prasat, les superficies recensées provenant des Kroms Samaki représentent respectivement 55%, 56% et 47% de la superficie moyenne des ménages (alors que seulement 51,9%, 45,6% et 51,2% des ménages ont bénéficié de cette redistribution). Le village de Trapeang Thmar constitue assurément une exception puisqu'à peine 8% des ménages enquêtés ont reçu des terres des Kroms Samaki. La collectivisation des terres par les groupes de solidarité n'a touché qu'une portion très limitée du parcellaire du village car, après la chute officielle du régime des Khmers Rouges en 1979, les terres ont été redistribuées immédiatement selon les structures de dotation en vigueur avant les Khmers Rouges. Cette spécificité est liée à la personnalité du chef de village. Il estimait qu'une

²⁷ Les Kroms les plus commerciaux étaient souvent ceux dans lesquels la gestion collective n'était presque plus appliquée et les terres étaient valorisées de façon individuelle par les ménages.

restitution foncière selon les modes existant avant les Khmers Rouges serait plus juste et légitime pour la population qu'une redistribution complète des terres (commentaire personnel).

11.3.2.2 L'acquisition des terres agricoles par héritage

L'acquisition de terres agricoles par héritage constitue un mode d'acquisition très important et très complémentaire de l'acquisition des terres par les Kroms Samaki. En effet, 93,9% des ménages ont reçu des terres, soit par Krom Samaki, soit par héritage. Un pourcentage très faible (3,5% des ménages) a combiné les deux modes d'acquisition de terres (Kroms Samaki et héritage), alors que les 2,6% des ménages restant n'ont acquis des terres ni par les Kroms Samaki ni par l'héritage. Cette situation se comprend facilement puisque les deux modes d'acquisition s'adressent principalement à des ménages dont les caractéristiques démographiques sont très différentes. Les ménages héritent des terres de leurs parents, lesquels ont reçu leurs terres des Kroms Samaki. Le facteur « âge du chef de ménage » est donc décisif. A Trapeang Thmar, où les terres n'ont pas été redistribuées par le système des Kroms Samaki, plus de 88% des ménages ont reçu leurs terres par héritage.

La transmission des terres par héritage se fait parfois au moment du décès du père, mais il est plus fréquent que les terres soient redistribuées du vivant du père. Elle concorde alors généralement avec le mariage du fils et son installation en tant que nouveau chef de ménage. La transmission de la terre par héritage suit la logique du cycle de vie des ménages, c'est-à-dire la diminution de la force active du ménage parental associée au départ d'un travailleur complet.

11.3.2.3 L'acquisition de terres agricoles par défrichage

L'acquisition des terres par défrichage est largement évoquée au chapitre 9. Elle n'est pas à proprement parler une spécificité de Trapeang Russei, la commune forestière étudiée. A Srayov également, un nombre important de ménages (9,4%) indiquent avoir éclairci des zones arbustives pour acquérir de nouvelles terres agricoles. L'acquisition des terres selon cette modalité s'inscrit dans un cadre institutionnel et environnemental très particulier. Ce cadre est lié au retrait de l'aide directe de l'Etat aux agriculteurs et à une valorisation rotative des ressources naturelles de la plaine inondée. A Trapeang Russei, le défrichage de terres visait surtout la mise en place de superficies rizicoles et, dans une moindre mesure, la plantation de vergers d'anacardiens. L'empreinte territoriale de ce mode d'acquisition est cependant moins importante à Srayov qu'à Trapeang Russei où les superficies défrichées représentent en moyenne 14% (Trapeang Thmar) et 8% (Prasat) de la superficie foncière des ménages.

11.3.2.4 L'acquisition des terres agricoles par les marchés fonciers

L'activation des transferts de terres par les marchés fonciers a pris une importance considérable à partir de la fin des années 1990, en prémisses de la nouvelle loi foncière dont la promulgation en

2001 marque un des tournants. Trois modalités d'accès à la terre par les marchés fonciers sont évoquées par les ménages. La plus importante, en termes de superficie, est l'achat de parcelles. Il concerne 22% des ménages pour les deux villages de Srayov, un pourcentage plus élevé pour Trapeang Thmar (28%) et nettement plus élevé encore pour Prasat (41,5%). Le nombre de ménages qui louent des terres est moins important que ceux qui optent pour un achat définitif. En moyenne, un très faible pourcentage de ménages est impliqué à la fois dans des transactions d'achat et de location (5,7% des ménages enquêtés). Cette observation est vérifiée dans chacun des villages séparément. Enfin, la prise en gage d'une terre qui n'est relevée que dans deux des 4 villages étudiés, est aussi un mécanisme de marché puisque lié aux marchés financiers et à l'endettement des ménages. Les ménages endettés incapables de rembourser leur prêt auprès de leur créancier laissent leur terre en gage. Ce mode d'acquisition mène très souvent à l'acquisition définitive de la terre. Les modalités et enjeux des marchés fonciers concernent, à des degrés divers, tous les villages étudiés et une analyse détaillée les évoquera ultérieurement.

11.3.3 Des processus de différenciation foncière

Une vision plus contrastée des modes d'acquisition de la terre pour différentes classes de superficie permet d'identifier des dynamiques et des trajectoires de différenciation foncière entre les ménages. Le tableau 11-4 à double entrée présente deux intérêts. Il permet d'abord de distinguer, pour chaque classe de superficie de terres, l'importance de ses différents modes d'acquisition (lecture horizontale). Il permet aussi de cerner les différences de chaque mode d'acquisition en fonction des classes de superficie agricole des ménages (lecture verticale).

11.3.3.1 La différenciation foncière liée à l'âge et à la force de travail des ménages

Le tableau 11-4 montre que l'importance relative des terres acquises par les Kroms Samaki est progressive par rapport à la superficie totale du ménage. Les plus grandes exploitations agricoles ont acquis une part relativement plus grande de terres par les Kroms Samaki. Cette observation est elle-même corrélée à la capacité de travail des ménages. Les ménages dont les chefs sont âgés de 45-60 ans et dotés d'une forte capacité de travail au moment de la redistribution ont acquis une plus grande superficie par les Kroms Samaki et ces différences de dotation en terres sont toujours visibles aujourd'hui (à l'exception de Trapeang Thmar qui jouit d'une situation exceptionnelle évoquée plus haut). Par ailleurs, des tests de comparaison de variance montrent des différences de moyenne significatives entre les ménages qui ont acquis, ou non, des terres via les Kroms Samaki (2,01 ha contre 1,15 ha)²⁸. Cette différence de moyenne reste significative pour chaque village considéré séparément.

²⁸ Les sous échantillons testés ne sont pas de tailles égales, mais un test de linéarité confirme l'homogénéité de la linéarité pour chaque sous-échantillon

Tableau 11-4. Modes d'acquisition et différenciation foncière pour les 4 villages étudiés

Commune	Village	Classe de SAU (ha)	Superficie totale (ha)	Pourcentage de superficies agricoles acquises par mode d'acquisition						
				Krom Samaki	Héritage	Défrichage	Achat	Location	Prise en gage	Total
Srayov	Roka]0-0,5]	0,29	20%	73%	7%	0%	0%	0%	100%
]0,5-1]	0,78	39%	48%	4%	5%	2%	2%	100%
]1-2]	1,47	37%	46%	6%	8%	2%	2%	100%
]2-3]	2,41	63%	24%	0%	7%	2%	4%	100%
]3<	4,23	69%	18%	1%	7%	3%	2%	100%
		Moyenne	1,7	55%	31%	2%	7%	2%	2%	100%
	Kampong Samrong]0-0,5]	0,35	8%	78%	0%	10%	3%	0%	100%
]0,5-1]	0,81	26%	71%	0%	2%	1%	0%	100%
]1-2]	1,43	44%	24%	0%	8%	23%	0%	100%
]2-3]	2,21	82%	5%	0%	8%	6%	0%	100%
]3<	4,14	71%	1%	0%	13%	15%	0%	100%
		Moyenne	1,47	56%	21%	0%	10%	14%	0%	100%
Trapeang Russei	Trapeang Thmar]0-0,5]	0,31	0%	87%	13%	0%	0%	0%	100%
]0,5-1]	0,7	6%	58%	0%	30%	5%	0%	100%
]1-2]	1,58	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%
]2-3]	2,80	24%	47%	24%	5%	0%	0%	100%
]3<	3,64	0%	59%	34%	3%	3%	0%	100%
		Moyenne	1,32	8%	67%	14%	9%	2%	0%	100%
	Prasat]0-0,5]	0,31	28%	63%	0%	8%	1%	0%	100%
]0,5-1]	0,77	54%	30%	1%	13%	1%	0%	100%
]1-2]	1,46	35%	38%	1%	24%	1%	1%	100%
]2-3]	2,36	69%	7%	0%	16%	8%	0%	100%
]3<	3,92	26%	3%	29%	26%	15%	1%	100%
		Moyenne	1,22	41%	25%	8%	20%	6%	0%	100%

Cet élément d'analyse est corroboré par une analyse de corrélation linéaire bi-variée entre les variables « âge du chef de ménage », « force active du ménage » et la « superficie foncière ». Les corrélations sont positives et hautement significatives (tableau 11-5).

Tableau 11-5. Tableau de corrélation pour trois variables liées à un processus de différenciation foncière

	Force active du ménage	Age du chef de ménage	Superficie agricole totale
Force active du ménage	1	0,305(**)	0,392(**)
Age du chef de ménage	0,305(**)	1	0,332(**)
Superficie foncière totale	0,392(**)	0,332(**)	1

Note : ** = Corrélation significative à un niveau p=0,01

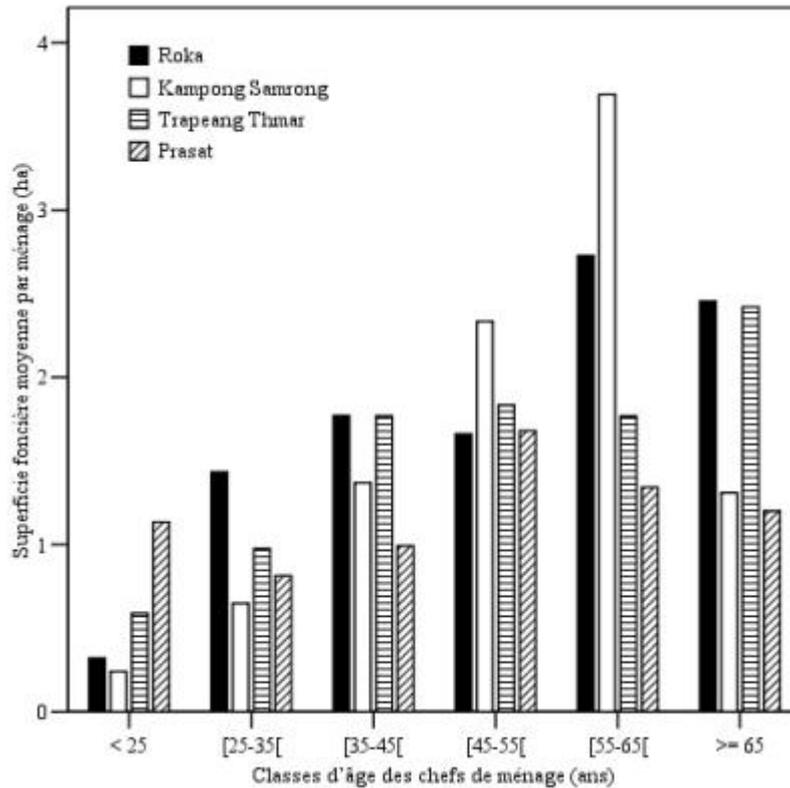


Figure 11-4. Superficies foncières et cycle de vie des ménages

Il y a donc, de façon très perceptible, un processus de capitalisation foncière lié à la différenciation démographique des ménages, c'est-à-dire liée à l'augmentation puis la diminution de la force active du ménage le long de son cycle de vie (figure 11-4). Cette capitalisation trouve son origine dans la distribution des terres par les Kroms Samaki, il y a un peu plus de vingt ans. Ce processus de différenciation semble moins pertinent pour le village de Trapeang Thmar où d'autres processus sont davantage déterminants.

Si cette relation est robuste statistiquement (degré de signification élevé des différences de moyennes et de corrélation), les niveaux obtenus ne sont pas très élevés, ce qui suggère que d'autres éléments de différenciation se combinent à la capitalisation foncière liée à l'âge du chef de ménage et à la force active de ce dernier.

Un premier élément d'explication est donné par le même cycle de vie et par la diminution de la capacité de travail du ménage (avec l'âge du chef de ménage) entraînant une décapitalisation foncière au profit des jeunes générations par le jeu de l'héritage (figure 11-4). Le tableau 11-4 indique assez distinctement que les plus petites exploitations sont celles qui reçoivent proportionnellement plus de terres par l'héritage. De plus, la superficie héritée est négativement corrélée avec celle reçue de Kroms Samaki (coefficient de Paerson de $-0,404^{**}$, hautement significatif). Des tests de variance

montrent des différences de moyennes hautement significatives entre les exploitations qui ont hérité de la terre et celles qui n'ont pas hérité (1,98 ha contre 1,19 ha). Cet élément montre que la croissance démographique et l'importance accrue de l'acquisition de terres par l'héritage qu'elle implique entraîne le morcellement et la diminution de la taille moyenne des exploitations agricoles.

11.3.3.2 La différenciation foncière liée à la capacité d'acquérir des terres par défrichage

La situation et les enjeux du défrichage sont contrastés par commune et par village (chapitre 9). A Roka (plaine d'inondation), l'accès à des terres par défrichage touche la plupart des ménages (quelle que soit leur superficie foncière de départ) dans le mouvement de relocalisation des zones rizicoles suite à l'abandon massif des zones de riz flottant dans l'Ouest de la commune. Il est aussi lié aux dynamiques de gestion rotative des ressources naturelles de la plaine inondée (chapitre 9). A Trapeang Thmar, l'accès à des terres par défrichage est bivalent. Il a d'une part permis à de petites exploitations, principalement des migrants, d'agrandir leur base de terres rizicoles pour assurer la reproduction simple de leur système de production. Il a permis, d'autre part, à de grandes exploitations d'élargir considérablement leur base foncière par la mise en place de petites plantations d'anacardiens (chapitre 9). Cette bivalence confirme en quelque sorte les analyses données au chapitre 9. L'accès à des terres rizicoles par défrichage est lié aux forts mouvements de migrations intra-communales des ménages de minorités Khouy alors que l'accès à des terres d'anacardiens s'inscrit dans les mécanismes d'allocation foncière sous le contrôle du chef de commune et du gouverneur du district dans lesquels les jeux de pouvoirs des réseaux politiques occupent une place essentielle (chapitre 9). Pour le village de Prasat qui n'a pas connu de mouvements migratoires au début des années 90, les exploitations ont acquis des terres forestières via le chef de commune selon des modalités décrites précédemment. Le lecteur pourra se référer au chapitre 9 pour plus de détails.

11.3.3.3 La différenciation foncière liée à la capacité d'acquérir des terres par les marchés

L'accès à de nouvelles terres agricoles par l'achat et la location constitue assurément un facteur de différenciation foncière important. La superficie totale acquise par les marchés est bien corrélée à la superficie totale des ménages (coefficient de Paerson : 0,38, hautement significatif), ce qui montre que les marchés fonciers pèsent fort dans les structures foncières des ménages. Le tableau 11-4 montre que les ménages de différentes classes de superficie foncière ont accès aux marchés fonciers. Les discussions menées avec les ménages lors des enquêtes montrent que cet accès répond à différentes logiques plus facilement compréhensibles si elles sont replacées dans un contexte qui tient compte du cycle de vie des ménages paysans. Un premier groupe de ménages, dont le chef est jeune et qui dispose d'une base foncière limitée provenant principalement de l'héritage, est articulé aux marchés fonciers pour épaissir sa base foncière et augmenter son revenu agricole. Un deuxième groupe de ménages, doté d'un travail familial plus important et diversifié, considérant que

L'agriculture est une base intéressante de valorisation de cette main d'œuvre, accède aux marchés fonciers pour augmenter le volume des activités agricoles. Enfin, un troisième groupe de ménages dont le chef est plus vieux souhaite capitaliser sa superficie agricole pour la transmettre à sa progéniture.

L'accès aux terres, s'il répond de différentes logiques paysannes, sera en premier lieu conditionné par la possibilité des ménages de payer la terre. Les marchés fonciers sont en effet étroitement liés aux capacités de financement des ménages. Afin de mieux cerner cet élément, le capital des ménages a été évalué au moment de l'enquête. Le capital agricole comprend les différents équipements utilisés pour l'agriculture (charrue, herse, râteau,), les tractions animales et le reste du cheptel. Le capital non agricole comprend les moyens de transport, les équipements utilisés pour les activités non agricoles (artisanat, petit business...).

Pour la valeur des différents types de capital, une analyse de variance montre en effet des différences de moyenne hautement significatives entre les ménages impliqués ou non dans les marchés fonciers. Le tableau 11-6 présente les résultats de ces analyses de variance par village. S'il est assez logique que les ménages obtenant des terres par le marché sont proportionnellement mieux dotés en capital agricole, il est en revanche plus surprenant de voir que ces ménages sont également dotés d'une meilleure dotation en capital non agricole (et ce pour tous les villages). Les discussions lors des enquêtes montrent aussi que les activités non agricoles²⁹, sont une source d'investissement dans les activités agricoles. Compte tenu de l'importance des revenus non agricoles dans les systèmes de production de la province (chapitre 5), cette observation est importante à considérer dans les réflexions sur l'articulation entre les marchés fonciers et financiers.

Tableau 11-6. Différences de moyenne de valeur du capital pour les ménages impliqués ou non dans un marché foncier (achat, prise en location ou prise en gage)

Village	Impliqués dans marché foncier ?	Valeur du capital agricole (KHR)	Valeur du capital non agricole (KHR)	Valeur totale du capital (KHR)
Roka	Non	2.873.111	130.692	3.003.804
	Oui	4.824.583	328.055	5.152.638
Kampong Samrong	Non	1.929.272	292.000	2.221.272
	Oui	3.582.375	749.583	4.331.958
Trapeang Thmar	Non	1.018.125	45.937	1.064.063
	Oui	1.487.000	50.000	1.537.000
Prasat	Non	1.281.708	162.500	1.444.208
	Oui	2.626.676	637.647	3.264.323

²⁹ La base de données ne permet pas de quantifier l'importance des activités non agricoles par le revenu qu'elles génèrent. L'indicateur choisi est ici la valeur du capital non agricole.

11.3.3.4 Les différences de dotation foncière en fonction du genre ou du niveau d'éducation

Des analyses de variance similaires à celles présentées ci-dessus n'ont pas, à ce stade, réussi à mettre en évidence des différences significatives de moyennes de superficie foncière en fonction du genre du chef d'exploitation ou de son niveau d'éducation. Ce critère de différenciation sera repris plus loin dans la réflexion sur la productivité agricole des ménages.

11.4 Les résultats socio-économiques de la production rizicole

11.4.1 La surface agricole utile, superficies cultivées et non cultivées

Une première caractéristique relative à l'assolement des terres agricoles est l'importance, variable par village, de la superficie agricole non cultivée (tableau 11-7).

Tableau 11-7. Superficie agricole utile, superficie cultivée et non cultivée

Com- Village	Surface Agricole Utile (SAU)		Surface agricole non cultivée		Surface cultivée (ha)			
	Classes	Moyenne	Moyenne (ha)	Pourcentage de la SAU	Total	Saison humide	Saison sèche	
Srayov	Roka]0-0,5]	0,34	0,11	35%	0,22	0,15	0,06
]0,5-1]	0,78	0,07	10%	0,70	0,64	0,06
]1-2]	1,47	0,19	13%	1,28	1,19	0,09
]2-3]	2,41	0,39	16%	2,02	1,98	0,03
]3<	4,23	1,56	37%	2,66	2,54	0,11
		Moyenne	1,77	0,40	23%	1,36	1,29	0,07
	Kampong Samrong]0-0,5]	0,35	0,06	18%	0,29	0,29	0,00
]0,5-1]	0,81	0,04	5%	0,77	0,77	0,00
]1-2]	1,43	0,03	2%	1,40	1,40	0,00
]2-3]	2,21	0,00	0%	2,21	2,21	0,00
]3<	4,14	0,02	1%	4,12	4,12	0,00
Moyenne		1,47	0,04	3%	1,43	1,43	0,00	
Trapeang Russei	Trapeang Thmar]0-0,5]	0,31	0,05	16%	0,26	0,26	0,00
]0,5-1]	0,78	0,02	3%	0,76	0,76	0,00
]1-2]	1,58	0,18	12%	1,39	1,39	0,00
]2-3]	2,80	0,31	11%	2,49	2,49	0,00
]3<	3,64	0,00	0%	3,64	3,64	0,00
		Moyenne	1,32	0,09	7%	1,22	1,22	0,00
	Prasat]0-0,5]	0,31	0,02	8%	0,29	0,29	0,00
]0,5-1]	0,77	0,12	16%	0,65	0,65	0,00
]1-2]	1,46	0,33	23%	1,12	1,12	0,00
]2-3]	2,36	0,63	27%	1,73	1,73	0,00
]3<	3,92	2,45	62%	1,47	1,47	0,00
Moyenne		1,22	0,37	30%	0,85	0,85	0,00	

Cette sous-utilisation de la terre agricole est une caractéristique importante de l'utilisation des terres dans les communes étudiées. Le chapitre 9 a montré que les logiques de développement agricole dans les deux communes étudiées étaient des logiques de consommation d'espace et d'extension des zones agricoles (chapitre 9). Dans un environnement agro-écologique assez instable sur lequel les communautés paysannes ont peu de contrôle (chapitres 3 et 5), cette extension des zones agricoles peut aussi se lire comme une stratégie paysanne visant à élargir les zones de culture pour réduire les risques de mauvaises récoltes. Les superficies cultivées varient d'une année à l'autre en fonction du pronostic de chaque ménage sur les conditions climatiques et les risques potentiels qui pourraient affecter les cultures sur les différentes parcelles.

Une autre caractéristique des plans d'assolement est la faible utilisation des rizières en saison sèche pour un seul village (Roka, aux portes de la plaine d'inondation du Tonle Sap à Srayov). Ici aussi, c'est principalement le très mauvais contrôle de l'eau dans la plaine d'inondation qui est mis en cause. L'investissement que nécessiterait la mise en place de structures d'irrigation et de drainage est prohibitif pour les communautés paysannes alors que celles-ci pratiquent un nombre important d'activités lucratives en saison sèche. La pratique du riz de saison sèche aurait donc pour les ménages un fort coût d'opportunité.

Enfin, le niveau de diversification des cultures annuelles est très faible. Le riz représente 98% de l'assolement. Les autres cultures annuelles (rares) sont généralement des *Cucurbitaceae* (pastèque) et *Solanaceae* (aubergine) qui sont cultivées en saison humide également. Aucun ménage n'a déclaré pratiquer une culture non rizicole en saison sèche.

Etant donné cette situation, le raisonnement sur les résultats économiques des cultures se focalisera exclusivement sur le riz pluvial de saison humide.

11.4.2 L'assolement rizicole de la terre et les calendriers rizicoles

Le taux d'intensification du riz est égal à l'unité, ce qui signifie qu'aucune parcelle recensée ne porte plus d'une culture de riz par an. En revanche, les types rizicoles pratiqués par les ménages présentent des itinéraires techniques assez variés et étalés dans le temps. Quatre types rizicoles sont identifiés au cours des enquêtes : le riz pluvial traditionnel, le riz flottant, le riz de chamcar et le riz irrigué de saison sèche. Le lecteur pourra se référer au chapitre 3 pour une description plus détaillée de ces types rizicoles. Ils sont présentés ici selon une triple perspective. La figure 11-5 montre d'abord l'importance relative (superficies moyennes) des 4 types rizicoles pour les 4 villages étudiés. Le tableau 11-8 présente ensuite le calendrier des activités impliquées dans les itinéraires techniques des 4 types de riz. Enfin, le tableau 11-9 donne la distribution de fréquences relatives des ménages en fonction des combinaisons de types rizicoles qu'ils pratiquent.

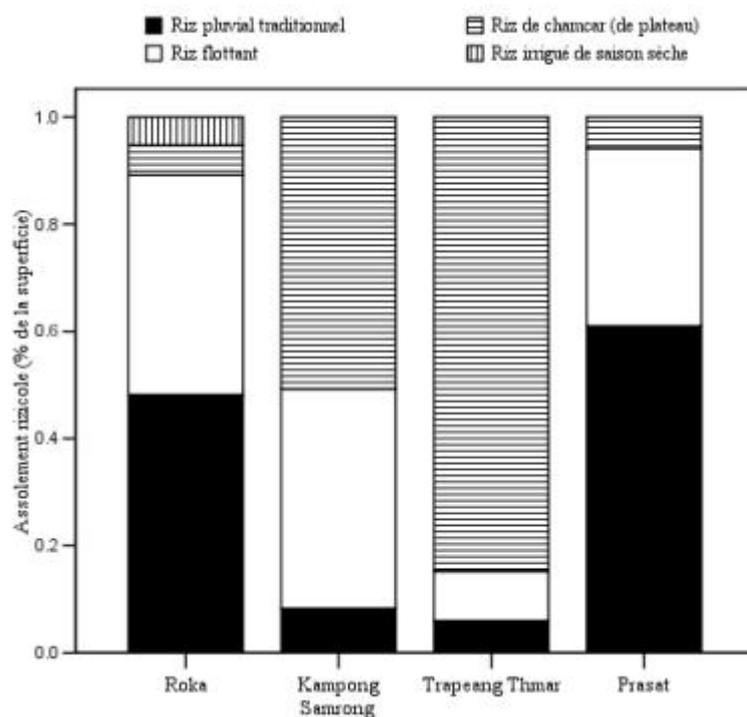


Figure 11-5. Assolement rizicole relatif pour les quatre villages étudiés

Tableau 11-8. Calendrier agricole des types rizicoles identifiés

	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fev	Mar
Pluviosité		saison des pluies		petite saison des pluies		saison des pluies			saison sèche			
<u>Riz pluvial traditionnel</u>												
préparation du sol												
transplantation												
récolte												
<u>Riz flottant</u>												
préparation du sol												
semis direct												
récolte												
<u>Riz de chamcar</u>												
préparation du sol												
transplantation												
récolte												
<u>Riz irrigué de saison sèche</u>												
préparation du sol												
transplantation												
récolte												
<u>autres cultures annuelles</u>												

Tableau 11-9. Distribution de fréquences des ménages en fonction de leurs itinéraires rizicoles

Village	1 seul type rizicole cultivé			2 types rizicoles cultivés			3 types rizicoles cultivés
	Riz pluvial	Riz flottant	Riz de chamcar	Riz pluvial et flottant	Riz pluvial et de chamcar	Riz pluvial et irrigué	Riz pluvial, flottant et de chamcar
Roka	38,2%	27,5%	1,0%	26,5%	1,0%	1,0%	4,9%
Kampong Samrong	3,8%	52,8%	26,4%	-	7,5%	-	9,4%
Trapeang Thmar	12,0%	4,0%	80,0%	-	4,0%	-	-
Prasat	45,0%	25,0%	7,5%	22,5%	-	-	-

Les modes d'assolement rizicole sont adaptés aux conditions agro-écologiques des villages. Les ménages de Roka, situés aux limites de la plaine d'inondation optent principalement pour le riz pluvial et le riz flottant sur les parcelles les plus basses. Plus de 26% des ménages combinent ces deux types rizicoles. A Kampong Samrong, au Nord de la commune de Srayov, la situation est très différente car de nombreuses parcelles sont situées à des niveaux topographiques équivalents à ceux qui prévalent dans les communes forestières du Nord. Le riz de chamcar y est pratiqué par plus d'un quart des ménages en monoculture. Le riz flottant se pratique principalement en monoculture. Plus de 15% des ménages combinent deux ou trois types rizicoles différents ce qui les contraint à pratiquer la riziculture sur une longue période. A Trapeang Thmar, le village forestier par excellence de l'échantillon, les ménages pratiquent en grande majorité le riz de plateau en monoculture, et donc sur une période limitée de l'année. Le village de Prasat situé très près du Lac Prey Pras bénéficie lui aussi d'une certaine diversité agro-écologique que les ménages valorisent bien (riz pluvial, riz flottant et riz de plateau). En général, pour les quatre villages étudiés, une majorité de ménages ne pratiquent qu'un seul type rizicole, ce qui leur permet de diversifier la main d'œuvre durant plusieurs mois par an.

11.4.2.1 Les finalités de la production rizicole des ménages

Le tableau 11-10 montre que seuls les ménages du village de Kampong Samrong commercialisent une partie (13%) de leur production rizicole. Les ménages des autres villages s'inscrivent presque exclusivement dans des circuits internes de production et d'autoconsommation du riz.

Tableau 11-10. Finalités de la production rizicole (en % de la production moyenne)

Village	Auto consommation	Semences	Vente	Perte	Don	Payement localitif
Roka	66%	26%	2%	3%	3%	0%
Kampong Samrong	66%	13%	13%	1%	1%	5%
Trapeang Thmar	79%	15%	3%	1%	2%	0%
Prasat	70%	24%	2%	2%	3%	0%

11.4.3 La productivité de la terre

Les rendements sont très faibles pour les quatre villages étudiés (figure 11-6). Ceci est lié principalement à un très mauvais contrôle de l'eau par irrigation ou drainage avec, pour conséquence, un volume d'eau très sensible aux sécheresses et aux inondations. C'est en particulier le cas du village de Roka, où les difficultés de gestion de l'eau engendrent un important manque à gagner. La saison culturale 2004 sur laquelle portent les données d'enquête y a été catastrophique. Suite à une succession de longues périodes de sécheresse et d'inondation, beaucoup de parcelles mises en culture ont donné une production quasi nulle. Les indicateurs de productivité et de rentabilité y atteignent par conséquent des valeurs aberrantes.

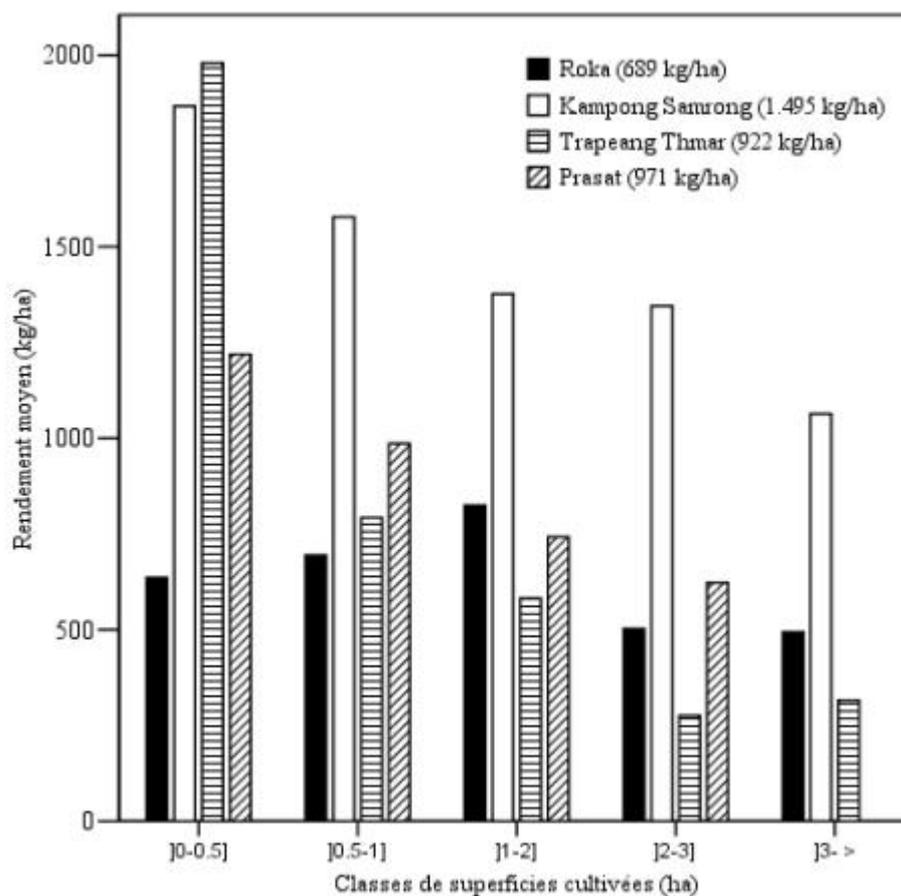


Figure 11-6. Relation entre les rendements moyens et la superficie cultivée de riz de saison humide

Les rendements les plus élevés sont observés à Kampong Samrong qui bénéficie d'un avantage agro-écologique notable : la crue de la rivière Steung Saen qui apporte annuellement des alluvions fertilisantes sur les terres de berges où est pratiqué le riz (pluvial ou flottant). Les données montrent aussi (cfr. infra) que les familles accordent plus d'importance à la culture du riz.

Une relation inverse entre le rendement (la productivité de la terre) et la superficie est observée. Les petites exploitations sont celles qui obtiennent les meilleurs niveaux de production par hectare (figure 11-6). Une des relations à la base du raisonnement justificatif de la réforme foncière assistée par le marché se fonde donc, pour les villages de cette étude de cas, sur une réalité paysanne. Par ailleurs, le tableau 11-11 qui synthétise les résultats économiques de la production rizicole étudiée, montre que la meilleure productivité de la terre des petites exploitations ne les met pas à l'abri des manques rizicoles. En effet, la production totale de riz (en kg) des grandes exploitations demeure largement supérieure.

11.4.4 La productivité du travail

11.4.4.1 Les inputs en travail

A l'instar de la relation inverse entre la productivité de la terre et la superficie, les données montrent une relation inverse entre le travail rizicole presté par hectare et la superficie cultivée (figure 11-7).

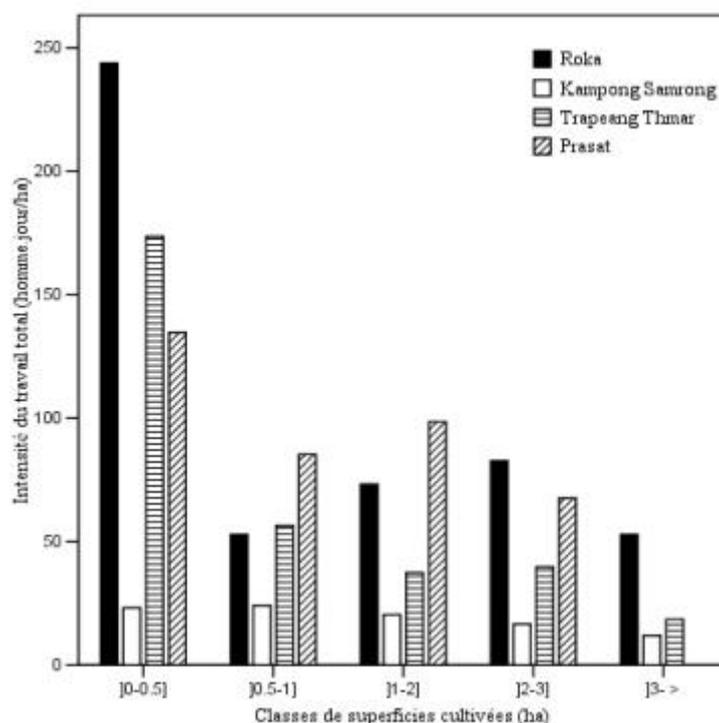


Figure 11-7. Relation entre l'intensité du travail et la superficie cultivée en riz de saison humide

Il s'agit sans doute ici d'une explication centrale de la relation inverse observée entre le rendement et la superficie. Le travail agricole est appliqué de façon plus intensive (homme.jour/ha) sur les petites exploitations ce qui permet d'augmenter leur rendement rizicole. Pour des classes de superficie cultivée plus importante, l'input en travail est plus faible.

11.4.4.2 La productivité du travail

La productivité du travail rizicole, qui traduit l'effet combiné du rendement et du travail fourni sur les parcelles, présente des valeurs moyennes fort variables (tableau 11-11). La meilleure productivité du travail est logiquement attribuée à Kampong Samrong où l'investissement en travail par hectare est le plus faible (figure 11-7) et les rendements les plus élevés (figure 11-6).

L'évolution de la productivité du travail par village pour les différentes classes de superficie identifiées montre que les petites exploitations ont une productivité plus faible que la moyenne. Même si cette relation est moins évidente que pour les rendements (d'autres facteurs interviennent comme les coûts de production développés plus loin), il y a néanmoins une corrélation positive entre la superficie cultivée totale et la productivité du travail rizicole.

11.4.4.3 Deux logiques de production rizicole

Les analyses précédentes mettent en évidence deux stratégies différentes de production rizicole. La rationalité des exploitations rizicoles qui sont davantage limitées par la terre (le facteur rare) que par le travail consistera à obtenir une haute productivité de ce facteur rare par l'utilisation du travail familial plus abondant. A l'inverse, la rationalité des exploitations rizicoles plus larges qui sont davantage limitées par leur travail que par la terre consistera à obtenir une haute productivité du travail, c'est à dire de la production par heure de travail presté. Si la relation inverse entre la productivité et la superficie est pertinente dans le contexte de la réforme agraire assistée par le marché au Cambodge, il faut également reconnaître que, pour des ménages dont la superficie cultivée est grande, la rationalité suivra une autre logique de maximisation consistant à maximiser la production par unité du facteur le plus rare, en l'occurrence le travail.

11.4.5 Les coûts de production et le capital agricole

En 2004, les coûts moyens de production par hectare varient de 64.625 KHR/ha (15,7 USD/ha) pour Prasat à 214.661 KHR/ha (52 USD/ha) pour Kampong Samrong (figure 11-8). Ces valeurs donnent une première indication du très faible degré d'intensification moyenne en intrants dans les zones étudiées. Pour rappel, ces valeurs de coûts ne comprennent pas la valorisation de la main d'œuvre familiale.

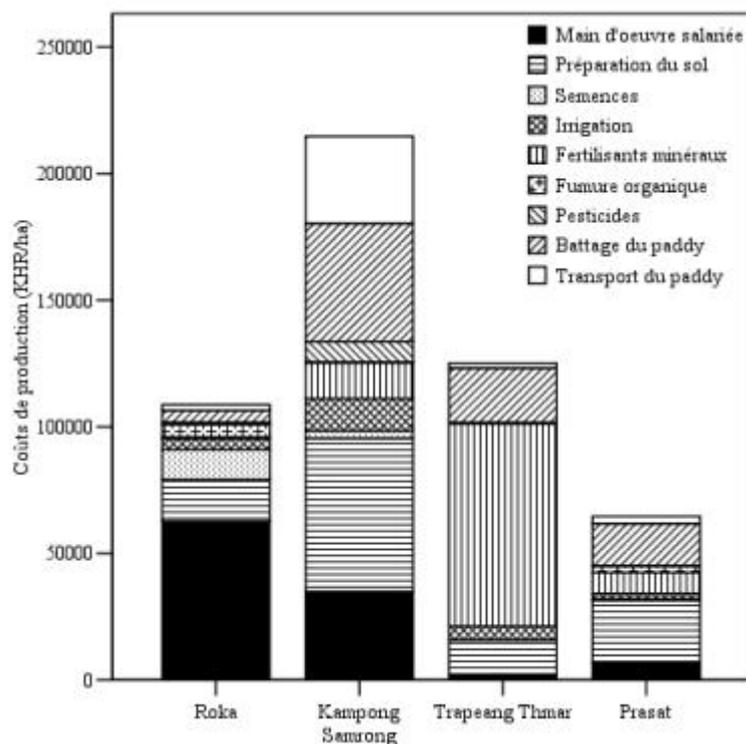


Figure 11-8. Postes de coûts moyens par village (1 USD=4.100 KHR)

11.4.5.1 La main-d'œuvre extérieure

Dans le cadre des dynamiques de développement agricole stimulées par les marchés des facteurs de production, le recours à la main d'œuvre extérieure non familiale représente un enjeu important pour le monde rural. Dans cette perspective, l'importance relative de la main d'œuvre salariée et des groupes traditionnels d'échange de travail « *Provas Day* » (figure 11-9) mérite une attention particulière. La base de données constituée avec les résultats d'une seule année culturale (2004) ne permet pas d'avoir une vue dynamique de l'évolution des deux modes d'accès à la main d'œuvre extérieure (salarisée ou par « *Provas Day* »). De façon alternative, la figure 11-9 présente l'importance relative des deux types de main d'œuvre en fonction des classes de superficie cultivée.

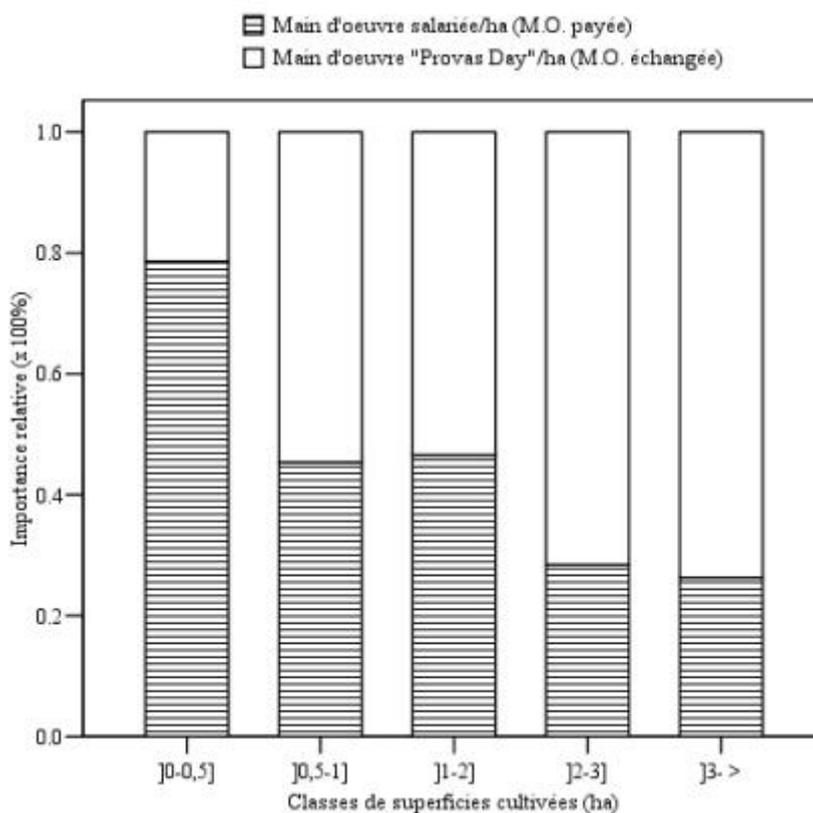


Figure 11-9. Importance relative de la main d'œuvre extérieure échangée ou payée pour les différentes classes de superficie cultivée (en pourcentage de la quantité de travail « homme.jour »)

L'accès à la main d'œuvre salariée est prépondérant pour les petites exploitations alors que le recours aux groupes d'échange de travail est plus important pour les grandes. Les petites exploitations ont davantage recours à la main d'œuvre salariée car elles cherchent à expédier les travaux rizières contraignants (préparation du sol, repiquage des plantules et récolte) pour valoriser la main d'œuvre familiale sur d'autres activités plus rémunératrices. Pour les plus grandes exploitations, le recours accru aux groupes d'échanges de travail s'explique par le besoin de limiter les coûts monétaires associés à un recours important à la main d'œuvre extérieure payée en termes monétaires.

Si l'accès à des nouvelles terres agricoles devient problématique pour les communautés paysannes, une des conséquences de la croissance démographique pourrait alors être la fragmentation et la diminution des superficies cultivées par ménage. Sur base d'un raisonnement purement théorique qui viserait à projeter sur une échelle temporelle l'observation de la figure 11-9 qui repose sur différentes échelles spatiales, une conséquence possible de la dynamique serait donc l'importance croissante du marché du travail agricole salarié. Dans son travail sur la réciprocité et les interactions sociales au Cambodge, Kim Sedara met déjà en évidence cette tendance (Kim, 2001).

11.4.5.2 Le capital agricole

Le capital agricole, qui est donné par les valeurs de cheptels et d'équipements agricoles, est très bien corrélé avec la superficie foncière totale et la superficie cultivée en 2004 (figure 11-10). Cette corrélation trouve son origine dans la distribution des moyens de production agricole qui s'est faite en même temps que la redistribution des terres agricoles par les Kroms Samaki. Des différences de dotation en capital agricole ont vu le jour dès le début des années 80 et se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui. La figure 11-11 montre que la tendance à la capitalisation avec l'âge des chefs de ménage ne s'accompagne pas, à l'inverse de la terre, d'une décapitalisation au bout du cycle de vie. Cela se conçoit facilement puisqu'il est plus aisé pour les chefs de ménage âgés de garder l'usufruit de leur cheptel et de leurs équipements agricoles que de mettre en valeur la terre agricole. Le capital agricole représente une source de revenu locatif intéressant pour des ménages dont la force de travail s'amenuise.

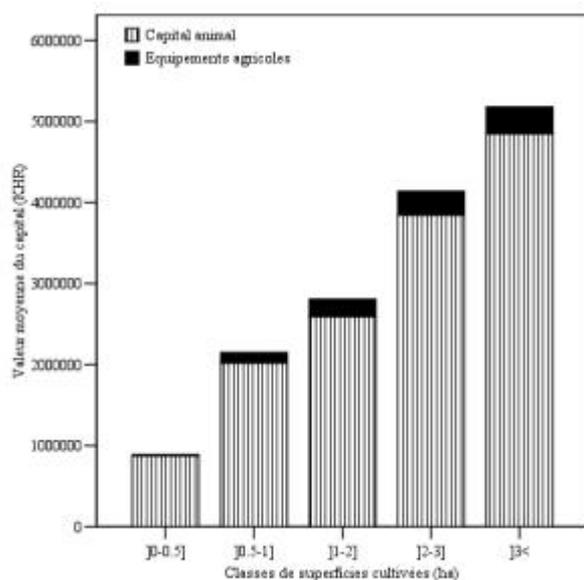


Figure 11-10. Relation entre le capital agricole et la superficie cultivée

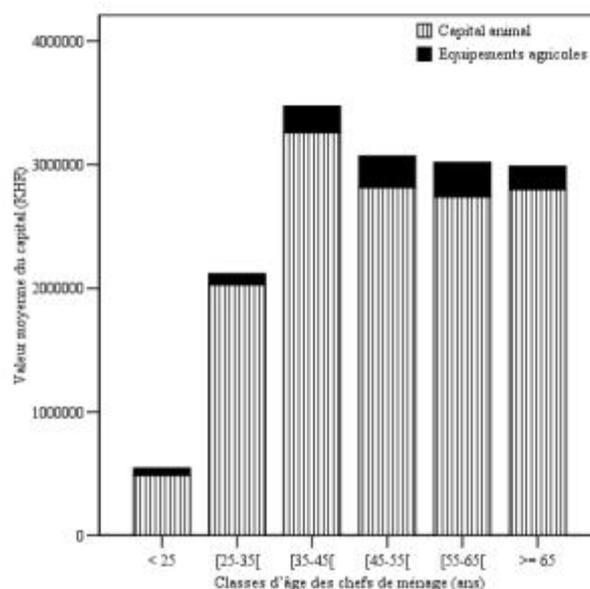


Figure 11-11. Relation entre le capital agricole et l'âge des chefs de ménage

11.4.5.3 Les coûts de production et les superficies cultivées

A l'instar du facteur travail agricole presté, une relation inverse entre les coûts monétaires consentis pour la production rizicole et la superficie cultivée est observée (figure 11-12). Les exploitations agricoles les plus petites font face à des coûts de production par hectare les plus élevés. La relation inverse entre la productivité de la terre et la superficie cultivée résulte donc d'une combinaison de deux facteurs : l'intensité du travail agricole presté et les intrants. La tendance présentée à la figure 11-12 reste applicable même si l'on déduit les coûts de transport et de battage du paddy. Elle est également observée indépendamment pour les 4 villages étudiés.

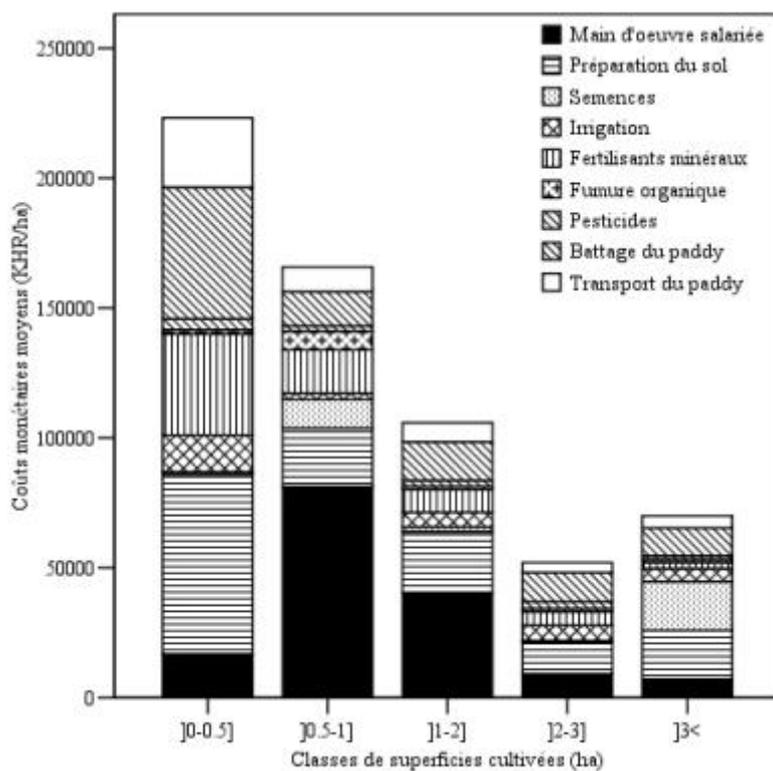


Figure 11-12. Relation entre les coûts de production par hectare et la superficie cultivée

En somme, sur base des raisonnements tenus ci-dessus sur les rationalités de production rizicole et les derniers éléments présentés, deux logiques distinctes de production rizicole peuvent être identifiées. Ces deux logiques peuvent s'interpréter comme une maximisation de production en fonction du facteur de production rare pour les ménages. Les ménages dont la superficie cultivée est étroite viseront la maximisation de la production rizicole par hectare, alors que les ménages qui sont dotés d'une superficie cultivée plus importante chercheront davantage à maximiser leur production par unité de travail. Les ménages de la première catégorie intensifieront leur travail agricole (relativement abondant par rapport à la terre). Ils consentiront aussi des coûts monétaires par hectare importants, d'une part par ce qu'ils sont eux-mêmes dotés de peu de capital (besoin de location des équipements de préparation du sol), mais aussi pour des raisons stratégiques qui visent à se débarrasser au plus vite des travaux rizicoles (recours plus important à la main d'œuvre salariée) pour diversifier la main d'œuvre durant une partie importante de l'année. Les ménages de la deuxième catégorie, mieux dotés en terre et en capital agricoles, seront « accrochés » à la terre durant une plus longue période de l'année. Ils chercheront avant tout une valorisation optimale de leur capital par la mise en location propre et chercheront à réduire les coûts monétaires par hectare.

Tableau 11-11. Productivité des facteurs de production rizicole (saison humide)

Commune	Village	Classes de superficies cultivées (ha)	N	Production totale (kg)	Rendement (kg/ha)	Intensité du facteur travail (homme.jour/ha)			Productivité du travail (kg/homme.jour)	Coûts total (KHR/ha)	Prix de Revient (KHR/kg)	Rentabilité – Marge brute		
						Main d'œuvre familiale	Main d'œuvre salariée	Main d'œuvre totale				KHR	KHR/ha	KHR/homme.jour
Srayov	Roka]0-0,5]	15	203	636	148	96	244	3	447.460	704	-63.227	-161.288	-661
]0,5-1]	27	479	694	47	6	53	13	41.369	60	183.630	271.083	5.126
]1-2]	34	1.149	825	58	15	73	11	66.790	81	423.371	304.298	4.154
]2-3]	14	1.180	503	71	12	83	6	25.924	52	472.486	200.312	2.422
]3- >	7	1.949	494	37	16	53	9	12.199	25	835.257	210.163	3.972
		Total	97	878	689	69	24	94	7	108.743	158	318.204	201.253	2.144
	K ampong Samrong]0-0,5]	13	728	1.867	12	11	23	81	276.581	148	209.298	507.462	21.930
]0,5-1]	12	1.223	1.577	10	14	24	65	239.921	152	325.270	422.618	17.497
]1-2]	15	1.981	1.377	10	10	20	68	180.908	131	574.663	397.266	19.507
]2-3]	4	2.970	1.345	9	8	17	81	204.863	152	807.400	360.153	21.714
]3- >		8	4.257	1.064	7	5	12	89	144.337	136	1.222.190	302.426	25.337	
Total	52	1.919	1.495	10	10	20	73	214.661	144	543.292	413.220	20.310		
Trapeang Russei	Trapeang Thmar]0-0,5]	5	504	1.979	138	36	174	11	353.733	179	130.960	467.635	2.693
]0,5-1]	11	639	792	50	7	57	14	83.068	105	201.525	245.788	4.347
]1-2]	4	1.038	582	34	3	37	16	41.845	72	362.020	199.495	5.337
]2-3]	2	756	275	38	2	40	7	42.438	154	198.740	71.854	1.807
]3- >	2	1.128	315	17	2	19	17	33.892	107	353.370	97.013	5.233
		Total	24	728	922	62	11	73	13	125.102	136	225.995	257.398	3.517
	Prasat]0-0,5]	13	340	1.219	124	11	135	9	131.436	108	103.285	356.110	2.644
]0,5-1]	13	790	986	79	6	85	12	23.974	24	298.523	370.540	4.342
]1-2]	12	937	742	62	37	99	8	46.162	62	316.092	250.794	2.546
]2-3]	2	1.338	623	67	0	68	9	5.369	9	523.200	243.758	3.607
Total	40	715	971	88	17	104	9	64.625	67	251.575	323.588	3.098		

11.4.6 L'efficacité et la rentabilité de la production rizicole

11.4.6.1 Les prix de revient

Le prix de revient du paddy de saison humide, qui traduit l'effet combiné du rendement et des coûts de production, est un bon indicateur d'efficacité de la production rizicole. Cet indicateur permettra d'effectuer une première synthèse des analyses précédentes. Les valeurs de prix de revient pour chaque classe de superficie cultivée sont présentées au tableau 11-11.

Le différentiel entre le prix de vente et le prix de revient du paddy est toujours positif, ce qui montre que la production rizicole est toujours efficace dans les villages étudiés. Roka représente à nouveau une exception à cette règle, et ce, pour des raisons expliquées plus haut.

Le tableau 11-11 montre que les prix de revient sont systématiquement plus élevés pour les ménages qui cultivent de petites superficies rizicoles. Cela signifie que, pour ces ménages, la double intensification en travail et en intrants, même si elle permet d'obtenir un meilleur rendement, ne rend pas la production de paddy plus efficace. Les surcoûts de production sont déterminants pour expliquer la faible compétitivité (relative) des petites exploitations dans la production de paddy. Pour les ménages dont la superficie cultivée est plus grande, l'efficacité de la production est meilleure, mais les résultats ne montrent pas de différences significatives entre ces classes foncières.

11.4.6.2 La rentabilité

La marge brute, qui traduit l'effet combiné du différentiel entre le prix de vente et le prix de revient et des rendements, est un indicateur de la rentabilité de la production rizicole. Elle présente de fortes variations entre les villages et même entre les ménages d'un même village.

Pour être cohérente avec les analyses précédentes, la rentabilité est appréhendée selon les deux différentes logiques rizicoles mises en évidence ci-dessus. Les plus petites exploitations tenteront de maximiser la marge brute rizicole par unité de surface foncière alors que les plus grandes exploitations maximiseront leur revenu rapporté à l'unité de travail. Les résultats présentés au tableau 11-11 illustrent ces deux logiques en montrant, à certaines exceptions près, que la marge brute par hectare est meilleure pour les petites exploitations alors que la marge brute par homme.jour est meilleure pour les grandes exploitations. Malgré des conditions agro-écologiques mal maîtrisées (la gestion de l'eau en particulier) qui rendent la production rizicole peu efficace et les besoins d'encadrement technique, la production rizicole répond de logiques rationnelles pour les ménages.

11.5 L'accès au crédit et les structures d'endettement des ménages

11.5.1 L'importance du crédit en milieu rural

Dans le cadre d'une réforme foncière et de dynamiques de développement agricole assistées par le marché, l'accès au crédit est un enjeu important pour le monde rural. En particulier, selon la logique institutionnelle des effets induits décrite plus haut, il est admis que la sécurisation foncière obtenue par le titre foncier incite les ménages à investir pour améliorer la productivité de la terre.

L'accès au crédit et l'endettement sont une partie intégrante des systèmes de production des ménages paysans du Cambodge (Diepart et al, 2004). En effet, la plupart des ménages ruraux ont des besoins de crédit pour satisfaire leurs besoins saisonniers ou pour consentir à des investissements productifs dans leur système de production. Pour les 4 villages étudiés, une portion variant de 40 à 62% des ménages a recours au crédit qu'ils remboursent généralement au moment des récoltes, quand leurs liquidités sont les plus importantes. Le tableau 11-12 montre que ce pourcentage de ménages qui a recours au crédit ne varie pas significativement entre les villages. De même, aucune relation ne peut être dressée à ce stade entre la fréquence relative des ménages ayant accès au crédit et les classes de superficie foncière de ces ménages.

Tableau 11-12. Fréquence relative des ménages ayant recours au crédit par village et par classe de superficie cultivée

		Village	Recours au crédit		Village	Recours au crédit	
			Non	Oui		Non	Oui
Classes de superficies cultivées]0-0,5]	Roka	50,0%	50,0%	Trapeang Thmar	25,0%	75,0%
]0,5-1]		59,1%	40,9%		40,0%	60,0%
]1-2]		59,4%	40,6%		20,0%	80,0%
]2-3]		52,6%	47,4%		66,7%	33,3%
]3<		50,0%	50,0%		50,0%	50,0%
	Moyenne		55,7%	44,3%		37,5%	62,5%
Classes de superficie cultivée]0-0,5]	Kampong Samrong	61,5%	38,5%	Prasat	55,6%	44,4%
]0,5-1]		36,4%	63,6%		46,2%	53,8%
]1-2]		43,8%	56,2%		75,0%	25,0%
]2-3]		50,0%	50,0%		66,7%	33,3%
]3<		25,0%	75,0%		66,7%	33,3%
	Moyenne		44,2%	55,8%		60,0%	40,0%

11.5.2 Les sources et les utilisations du crédit

Une première description des sources et des utilisations des crédits est d'abord donnée sur base de la fréquence relative des prêts correspondant à chaque type de prêt identifié. La valeur des montants sera introduite plus loin dans le raisonnement.

Au cours des enquêtes, nous avons distingué quatre sources de crédit : les crédits contractés au sein du groupe parental, contractés auprès des prêteurs usuriers, les crédits contractés dans le cadre d'une association de pagode (comme celle décrite au chapitre 4) ou les crédits contractés auprès d'une institution de micro-finance (banques locales et ONG). Les systèmes de crédit sont qualifiés d'informels ou de formels selon le niveau de reconnaissance institutionnelle du prêteur. Les premiers sont largement dominants car ils représentent 67,7% des transactions effectuées (figures 11-13 et 11-14).

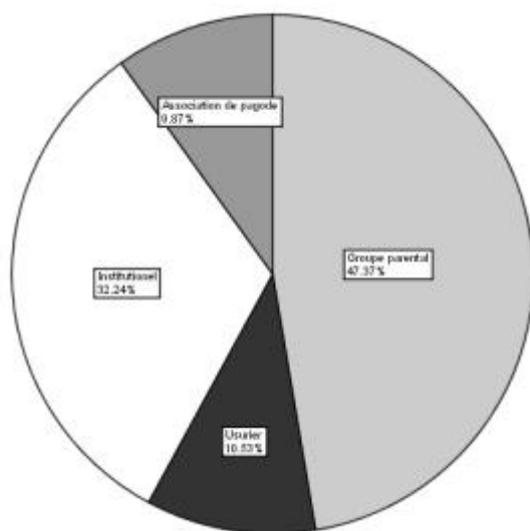


Figure 11-13. Fréquence relative des prêts contractés par source du crédit

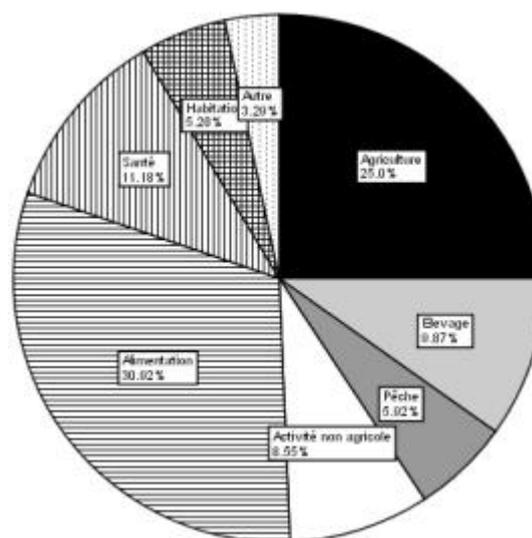


Figure 11-14. Fréquence relative des prêts contractés par utilisation du crédit

Le type de crédit le plus usité sont les crédits contractés au sein d'un même groupe parental. Ces crédits représentent plus de la moitié des crédits contractés (47,3%). Parallèlement à ces systèmes financiers informels familiaux, des systèmes institutionnalisés de crédit et moins coûteux se sont développés dès le début des années 1990, par le biais d'institutions de micro-finance (comme la banque ACELEDA) ou certaines organisations non gouvernementales et internationales (UNICEF et Church World Service pour ne citer que les plus importantes à Kampong Thom). Ces crédits institutionnels arrivent en seconde position par importance (32,2% des crédits contractés). Le crédit par les prêteurs usuriers (10,9%), autres acteurs-clés des systèmes de crédit en milieu rural, a joué un rôle central dans l'histoire agraire récente du Cambodge. Pendant les années soixante, ils étaient au cœur d'un vaste processus d'endettement des ménages en milieu rural en raison des forts taux d'intérêts pratiqués. L'incapacité des ménages de rembourser leur prêt a amorcé des dynamiques importantes de concentration foncière menant à la paupérisation et, finalement, au soulèvement de la paysannerie par les dirigeants khmers rouges. La fonction des prêteurs usuriers est souvent multiple et ne se limite pas au seul crédit financier. En effet, ils associent généralement cette activité avec des commerces locaux d'intrants, de produits agricoles ou d'articles de pêche. Le pouvoir

économique vient en partie du fait que les prêteurs usuriers sont mobiles sur le territoire et sont des liens principaux entre les *Kampong* et les hinterlands rizicoles (chapitre 4).

La figure 11-14 indique que plus de 49% des crédits contractés sont destinés à des investissements productifs dans le système familial de production: agriculture (25%), élevage (9,8%), pêche (5,9%) ou activités non agricoles (8,5%). En revanche, 51% des crédits sont destinés à des utilisations non productives parmi lesquelles les frais d'alimentation (30,9%) et les frais de santé (11,1%) occupent une place prépondérante. D'autres utilisations sont destinées à la rénovation des habitations ou à des usages divers (3,2%) comme les cérémonies, l'éducation ou le remboursement d'autres dettes. Dans les structures d'endettement des ménages, une part significative des prêts s'inscrit dans des stratégies de reproduction simple des systèmes de production davantage que dans une finalité d'investissements productifs visant la reproduction élargie de ces derniers.

11.5.3 Les volumes et les prix moyens des emprunts

Les trois modalités de crédit informel présentent les avantages d'être plus facilement accessibles, non conditionnées à un usage productif et disponibles assez rapidement. Les taux d'intérêts moyens pratiqués dans ces systèmes varient considérablement (tableau 11-13). Les taux d'intérêts des crédits contractés au sein du groupe familial ou au sein des associations de pagode ont une valeur centrale de 4%/mois. Les taux d'intérêts pratiqués par les prêteurs usuriers sont en revanche bien plus élevés (entre 7%/mois et 16%/mois). Ceci est lié principalement à des situations de quasi-monopole qu'exercent ces agents commerciaux dans les zones où ils interviennent. Les taux d'intérêt pratiqués par les institutions de micro-finance sont également élevés (3%/mois), ce qui s'explique par les coûts opérationnels importants associés à la gestion de nombreux petits prêts (Lim, 2006). Cela s'explique également par le fait que les systèmes d'épargne combinés aux systèmes de crédit sont quasi-inexistants (Lim, 2006), ce qui oblige à une rotation rapide du capital.

Cependant, dans les zones où les systèmes usuriers sont mis en concurrence avec des institutions officielles de micro-finance, les ménages optent généralement pour ces dernières (Ballard, 2004), du moins quand ils ont des garanties suffisantes pour y accéder. En effet, dans la mesure où il pose des conditions strictes quant aux conditions d'emprunt (les garanties) et aux modalités de remboursement (taux et échéances fixes), le système formel est dissuasif pour les ménages les plus pauvres.

S'ils sont plus usités, les systèmes informels de crédit participent cependant à un volume moindre de mise en circulation de capital que les systèmes formels. Les montants moyens de crédits octroyés varient de 75.000 à 400.000 KHR alors que ceux qui émanent des sources institutionnelles sont nettement plus élevés (tableau 11-13).

Tableau 11-13. Structure des quatre modalités de financement rural

Village	Groupe Parental		Usurier		Institutionnel		Association de Pagode	
	Montant (KHR)	Taux d'intérêt (%/mois)	Montant (KHR)	Taux d'intérêt (%/mois)	Montant (KHR)	Taux d'intérêt (%/mois)	Montant (KHR)	Taux d'intérêt (%/mois)
Roka	205.868	1%	79.166	16%	291.500	3%	-	-
Kampong Samrong	253.750	3%	400.000	10%	1.600.000	3%	-	-
Trapeang Thmar	75.000	5%	-	-	-	-	89.333	3,5%
Prasat	294.333	5%	333.333	7%	703.333	3%	-	-

11.5.4 La segmentation spatiale du crédit

Une segmentation spatiale du crédit est frappante entre les villages (figures 11-15 et 11-16). En effet, les villages de Kampong Samrong et Prasat, qui se trouvent moins isolés que Roka et Trapeang Thmar par rapport à la route nationale 6, ont des meilleures possibilités de transport et donc d'accès au crédit de Kampong Thom. Au vu des deux figures, il semble que cet accès plus aisé à l'offre de crédit en stimule la demande (propos confirmé lors de l'atelier de travail au niveau de la commune). En effet, les crédits contractés auprès des sources institutionnelles expliquent la différence du volume emprunté entre les villages (figures 11-15 et 11-16). La part relative du volume destinée à des investissements productifs est également plus importante pour les deux villages situés sur la route nationale. En revanche, les villages de Roka et Trapeang Thmar ont un accès plus difficile aux crédits de Kampong Thom. Les ménages de ces villages font davantage appel aux crédits pour des utilisations non productives comme l'alimentation ou les soins de santé.

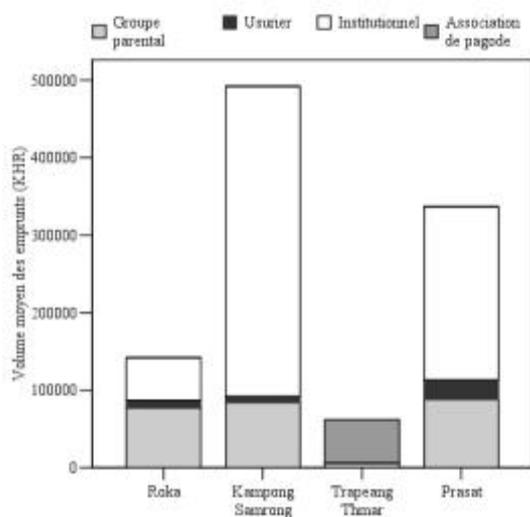


Figure 11-15. Sources de crédits par village

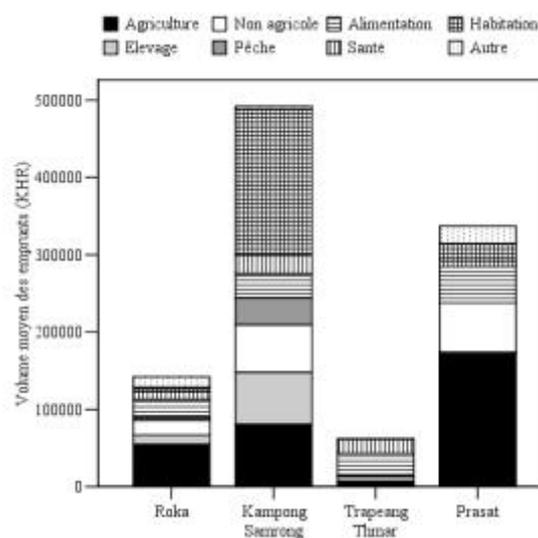


Figure 11-16. Utilisations des crédits par village

11.5.5 La segmentation foncière du crédit

Les structures d'endettement des ménages sont très différentes selon les classes de superficie foncière (figures 11-17 et 11-18). Les plus petites exploitations sont relativement moins endettées que les grandes exploitations. Cette situation, qui en partie fait l'objet d'un choix, résulte surtout du manque de garanties que les ménages dotés d'une faible superficie de terres peuvent offrir. Les discussions menées au cours des enquêtes et de l'atelier de travail au niveau de la commune montrent que la terre est la principale garantie que le ménage peut offrir pour l'obtention d'un crédit auprès d'une source institutionnelle. Cette observation a pu être confirmée auprès de différents agents d'institutions de crédit qui confirment tous que la terre agricole est le principal facteur limitant l'accès au crédit. Il existe donc une barrière à l'emprunt pour les petites exploitations agricoles.

Les crédits empruntés par les ménages dotés d'une plus grande superficie foncière sont destinés davantage à des usages plus productifs, alors que les crédits contractés par les petites exploitations foncières sont davantage destinés à l'alimentation ou aux soins de santé. Il apparaît également que l'accès au crédit formel est plus important (en volume d'emprunt) pour les grandes exploitations. Il s'agit d'une attitude logique puisque le crédit institutionnel est moins coûteux que les crédits par les usuriers. Les ménages agricoles qui ont peu de terres et donc peu de garanties à offrir, se trouvent dans l'obligation de recourir à ces derniers et à des prix plus élevés.

La part de l'utilisation du crédit pour les activités agricoles et d'élevage est sensiblement identique pour chaque classe de superficie de terre. Par contre, les enquêtes montrent que la terre peut également servir de garantie à l'octroi et à l'obtention de crédits productifs dans des activités non agricoles. Les grandes exploitations bénéficient donc d'un double avantage : la terre comme garantie d'investissements dans des activités agricoles et non agricoles. Un ménage, même doté d'une grande superficie agricole par rapport à sa capacité de travail ou un ménage pour qui l'agriculture est peu importante en termes de revenu, aura tendance à garder l'ensemble de ses terres pour maintenir un accès au crédit possible plutôt que de vendre ses terres excédentaires.

Des analyses de variance sont aussi réalisées pour comprendre si les crédits visant un investissement productif en agriculture ont un effet sur les indicateurs de rentabilité (marges brutes) détaillés plus haut. Aucune différence significative n'apparaît entre groupes, ce qui semble confirmer une observation antérieure. L'accès au crédit pour les intrants agricoles ne s'accompagne pas forcément d'une amélioration de la rentabilité des systèmes de culture.

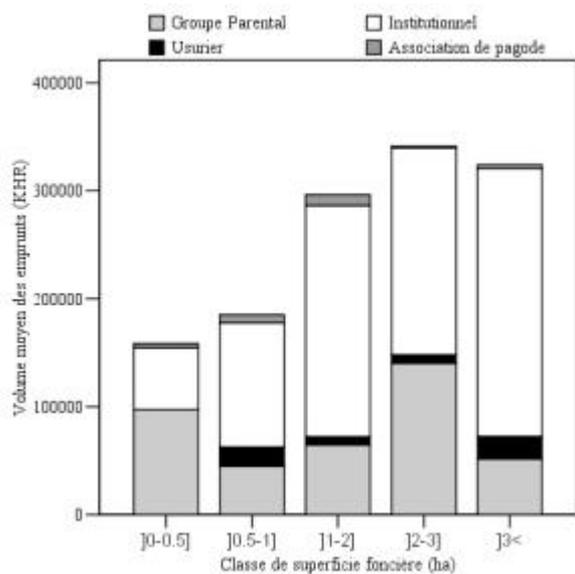


Figure 11-17. Sources de crédits par classe foncière

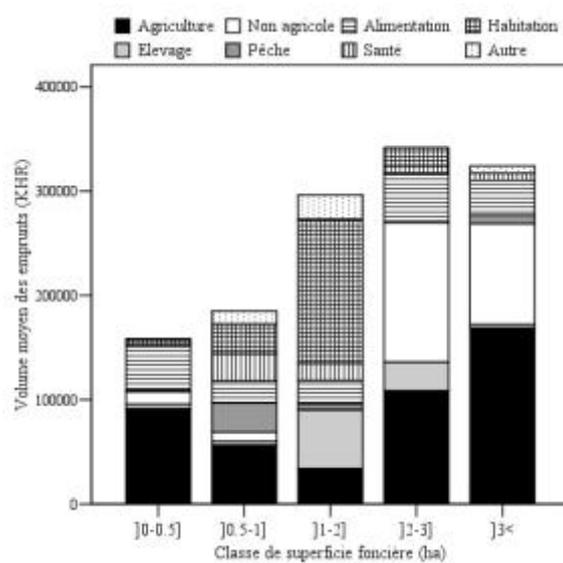


Figure 11-18. Utilisations des crédits par classe foncière

11.5.6 Des liens entre les sources et les utilisations du crédit

Le tableau 11-14 donne pour chaque type d'utilisation du crédit, l'importance relative des différentes sources. Les prêts consentis auprès des sources institutionnelles de crédit sont largement supérieurs aux autres pour la plupart des utilisations qui en sont faites. Cela signifie également que si un ménage peut offrir des garanties suffisantes aux institutions de micro-finance, il est assez libre d'en faire l'utilisation qu'il veut. Quand le choix est possible, les ménages ont en effet plus tendance à emprunter auprès des sources institutionnelles qui sont meilleur marché. Cet élément important de la structure d'endettement des ménages, mis en évidence par d'autres équipes de recherche (Ballard, 2002), ne concerne toutefois pas les frais de santé qui sont systématiquement exclus par les institutions de micro-finance. Cet aspect de la structure d'endettement des ménages est capital puisque aucun système de protection sociale n'est actif dans les zones étudiées. Nous reviendrons sur cet aspect dans la section suivante.

Tableau 11-14. Importance relative (en pourcentage des montants empruntés) des différentes sources de crédit par type d'utilisation

		Sources de crédit			
		Groupe parental	Usurier	Institutionnel	Association de Pagode
Utilisations du crédit	Agriculture	26,1%	3,5%	70,1%	0,4%
	Elevage	43,4%	1,8%	52,1%	2,7%
	Pêche	15,7%	6,7%	76,2%	1,3%
	Activités non agricoles	27,3%	1,0%	71,7%	0,0%
	Alimentation	19,5%	8,9%	62,7%	8,9%
	Santé	62,6%	1,2%	24,9%	11,2%
	Habitation	10,7%	0,0%	89,3%	0,0%
	Autre	70,8%	29,2%	0,0%	0,0%

11.6 La structure et le fonctionnement des marchés fonciers

11.6.1 Le rôle des marchés fonciers ruraux dans un cadre théorique

Dans le cadre de la réforme foncière à l'oeuvre au Cambodge, les marchés fonciers ambitionnent à la fois d'améliorer le taux de croissance de l'agriculture et une répartition équitable du revenu. Ce paradigme de développement agricole assisté par le marché repose sur un phénomène théorique d'égalisation des prix des facteurs agricoles (Carter 2002) qui se produirait entre les ménages ruraux en fonction de leur équilibre entre superficie de terre et capacité de travail.

Pour des ménages contraints en terre et potentiellement fournisseurs de travail agricole, l'imperfection des marchés du travail agricole et non agricole signifie le sous-emploi et une valeur marginale du travail familial inférieure au taux de salaire du marché. Par contre, pour les ménages non contraints en terre et plutôt acheteurs de main d'œuvre, l'imperfection des marchés du travail rural signifie que le coût marginal du travail sera supérieur au taux de salaire du marché. Etant donné que la terre aura une valeur relative supérieure pour les ménages dont c'est le facteur rare, le raisonnement envisage que la création des marchés fonciers permette aux ménages non contraints en terres de la donner en location ou de la vendre aux ménages contraints en terre. Le marché foncier permettrait l'échange de terre jusqu'à ce que les valeurs marginales des facteurs s'égalisent. En théorie, ce serait donc sur base de la dotation en « terre agricole par actif » que les ménages prendraient la décision d'entrer dans les marchés fonciers comme preneurs ou offreurs de terre par vente/achat ou location. Ce phénomène repose lui-même sur deux hypothèses économiques : des marchés du travail (agricole et non agricole) imparfaits et un accès à la technologie et aux autres facteurs de production égaux pour tous les ménages.

11.6.2 Les marchés d'achat et de vente

11.6.2.1 La structure générale des marchés

L'accès à la terre agricole par les marchés fonciers est une caractéristique importante des systèmes de production dans les 4 villages étudiés (tableau 11-15). Les marchés fonciers d'achat et de vente ont connu une importance graduellement croissante depuis le début des années 2000 et il est probable que le rythme de transfert de terres par les marchés fonciers s'accélère encore à l'avenir.

Une caractéristique des marchés de vente et d'achat au sein d'une même communauté villageoise est que le nombre de ménages impliqués dans un achat de terre est systématiquement plus grand (pour les 4 villages étudiés) que le nombre de ménages qui vendent. Le chapitre 9 met en évidence une implication graduellement croissante des non ruraux dans les dynamiques de développement agricoles et rurales, mais il semble que l'achat de terres ne soit pas la panacée des non ruraux. Les transactions foncières intra villages semblent aussi très actives (tableau 11-15).

Tableau 11-15. Structure des marchés fonciers d'achat et de vente pour les 4 villages étudiés

Village	Achat			Prix moyen de la terre KHR/ha	Vente		
	Fréquence relative des ménages	Superficie moyenne achetée (ha)	Nombre de transaction par ménage		Fréquence relative des ménages	Superficie moyenne vendue (ha)	Nombre de transactions par ménage
Roka	22,6%	0,40	1,59	1.168.492	5,7%	0,39	2,09
Kampong Samrong	22,8%	0,45	1,50	2.062.152	17,5%	0,34	1,43
Trapeang Thmar	28,0%	0,30	1,40	561.948	-		
Prasat	41,5%	0,38	1,46	940.386	31,7%	0,32	1,59

Pour les deux communes, les taux de vente de terre sont plus importants pour les deux villages situés sur la route nationale (Kampong Samrong et Prasat). Cette segmentation spatiale des marchés entre les deux catégories de villages apparaît également au niveau des prix, nettement plus élevés pour les deux villages situés sur l'axe routier principal (tableau 11-15).

11.6.2.2 La reconstitution des trajectoires foncières

La base de données construite pour l'étude des marchés fonciers de vente et d'achat a permis de reconstruire l'ensemble des trajectoires foncières de chaque ménage. En effet, en replaçant les informations relatives à la date et au mode d'acquisition des parcelles sur une « ligne du temps », les trajectoires d'évolution peuvent être re-situées pour chaque ménage. La modélisation des effectifs démographiques des ménages en fonction de la même « ligne du temps » permet donc de simuler l'ensemble des transferts fonciers par achat ou vente en fonction de la dotation en terre agricole par actif, et ce, pour mieux prendre en compte le raisonnement « marginaliste » opéré par les ménages.

11.6.2.3 La dynamique d'achat de terre

Dans un premier temps, la modélisation des trajectoires foncières (figure 11-19) montre qu'un nombre plus important de transactions d'achat sont le fruit de ménages dont la dotation en terre agricole par actif est faible. L'accès à la terre agricole par les marchés fonciers est possible pour les petites exploitations agricoles, ce qui constitue déjà un élément positif pour le développement agricole des zones étudiées. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cet accès dépend avant tout de la capacité des ménages à financer l'achat d'une terre. Les sections précédentes ont montré que la répartition du capital et de la capacité d'investissement qui en dépend est inégale et se produit au détriment des ménages pauvres. Pour consentir à un achat de terres, ceux-ci devraient diminuer leur budget nourriture, ce qu'ils ne sont évidemment pas prêts à faire.

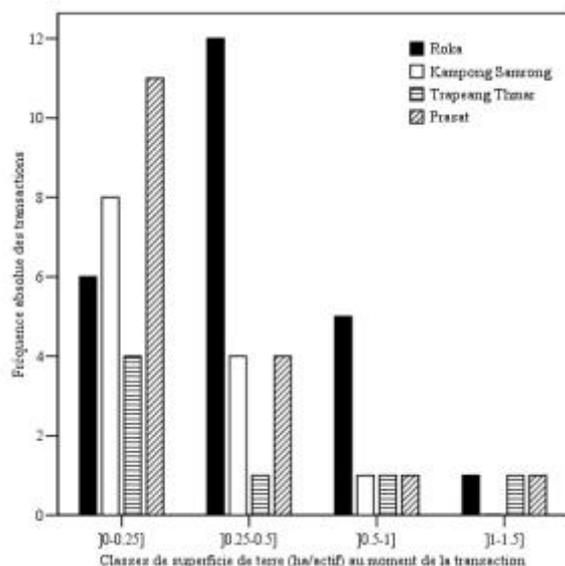


Figure 11-19. Fréquence des transactions d'achat de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction

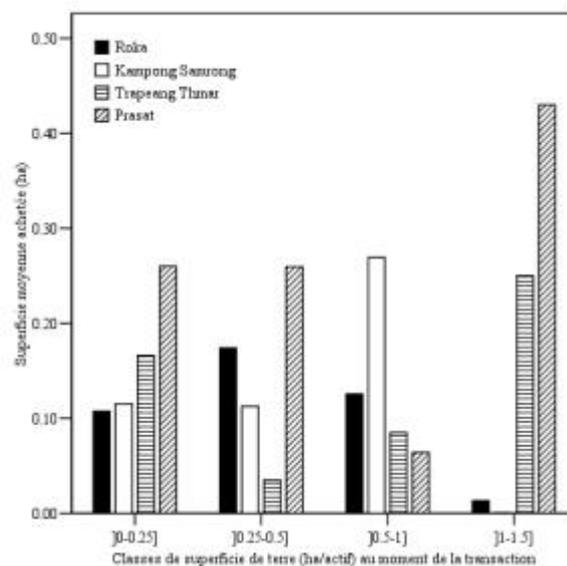


Figure 11-20. Importance des transactions d'achat de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction

Les figures 11-19 et 11-20 montrent que les transactions d'achat pour les plus larges exploitations sont moins nombreuses, mais pèsent plus lourd en termes de superficies acquises. L'accès aux terres agricoles dans ces exploitations pour lesquelles la terre n'est déjà pas un facteur rare est avant tout un moyen de placement puisque les possibilités d'investissement dans d'autres secteurs sont relativement limitées. La capitalisation en terres agricoles leur permet aussi la transmission par héritage ou la possibilité d'augmenter les superficies agricoles pour, d'une part, réduire les risques de mauvaises récoltes associées au mauvais contrôle de l'eau et, d'autre part, à l'intérêt de certains ménages à diversifier leur production agricole.

11.6.2.4 Dynamiques de vente de terres

La modélisation des trajectoires foncières s'applique aussi à la vente de terres par les ménages. A l'inverse de la situation qui prévalait pour les achats, la figure 11-21 montre un nombre plus important de ventes de terre pour les petits ménages. Les superficies vendues par les grandes exploitations sont plus importantes (figure 11-22). Mais ici encore, le raisonnement théorique qui prévoyait un rééquilibrage des superficies agricoles entre les ménages en fonction de leur capacité de travail doit être affiné.

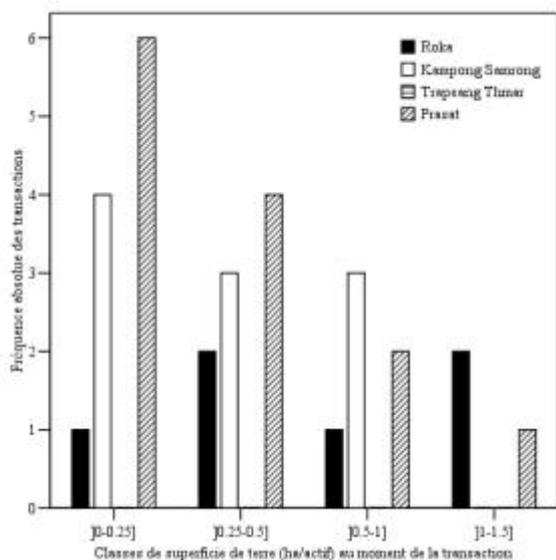


Figure 11-21. Fréquence des transactions de vente de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction

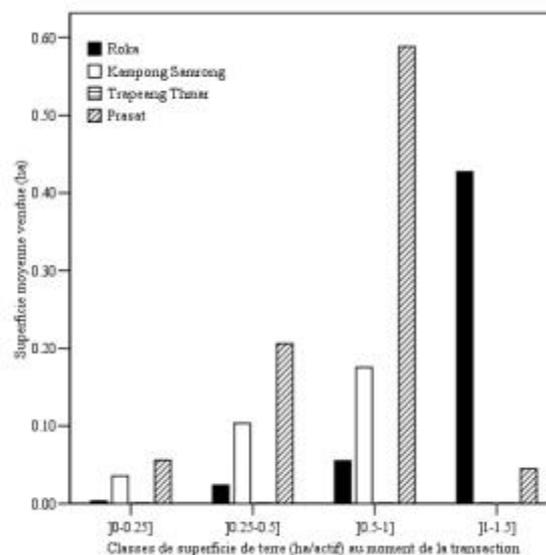


Figure 11-22. Importance des transactions d'achat de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction

La figure 11-23 met en évidence les contextes de vulnérabilité qui mènent les ménages à vendre leurs terres. En effet, dans près de 75% des cas, ce sont des manques alimentaires et des problèmes de santé ou de surendettement qui mènent un ménage à vendre une terre. Il s'agit ici d'un élément important qui fait dévier les marchés de leur vocation (théorique) de rééquilibrage des dotations de terres par actif entre les ménages.

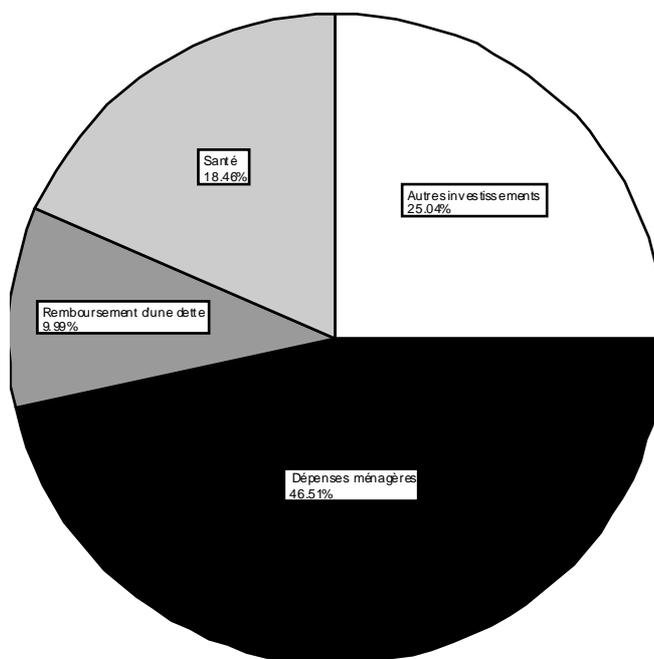


Figure 11-23. Fréquences relatives des transactions de vente par raison de vente

11.6.3 Le faire-valoir indirect : les marchés de location de la terre

11.6.3.1 La structure et la dynamique des marchés de location de la terre

La base de données permet de mettre en évidence l'ensemble des parcelles qui sont actuellement sous une forme contractuelle de location³⁰. Le tableau 11-16 montre que le nombre de ménages actuellement impliqués dans une mise ou une prise en location de terre agricole est assez limité. La principale explication de la faible incidence du faire-valoir indirect est le risque important de mauvaise récolte lié au mauvais contrôle de l'eau d'irrigation. Ce risque n'incite pas les ménages à investir dans l'agriculture alors que des opportunités réelles existent dans les secteurs non agricoles, même à d'autres moments de l'année.

Tableau 11-16. Structure des marchés de location de la terre agricole pour les ménages de l'échantillon d'enquêtes

Village	Prise en location		Mise en location	
	Fréquence relative des ménages impliqués	Superficie louée moyenne par ménage (ha)	Fréquence relative des ménages impliqués	Superficie louée moyenne par ménage (ha)
Roka	15,1%	0,27	7,5%	0,22
Kampong Samrong	26,3%	0,77	5,3%	0,38
Trapeang Thmar	8,0%	0,32	-	-
Prasat	12,2%	0,56	7,3%	0,23

Les plus petites exploitations ne sont pas forcément celles qui louent le plus de terre agricole (figure 11-24). Deux caractéristiques des systèmes de production dotés de peu de terre agricole peuvent expliquer ce phénomène : les opportunités non agricoles que les petits ménages agricoles privilégient ou l'accès plus difficile au capital agricole pour ces petits ménages. En réalité, l'accès à des terres agricoles par location est dicté en premier lieu par l'augmentation de la demande alimentaire du ménage (figure 11-25) laquelle est corrélée au nombre d'actifs. Il s'inscrit donc dans les cycles de vie des ménages. Le choix théorique que les ménages font d'entrer ou non sur les marchés fonciers de location doit être nuancé, d'une part par les problèmes récurrents d'accès au capital et, d'autre part, parce que le raisonnement des ménages ne se base pas sur la valeur marginale de leur travail, mais principalement sur la capacité du ménage d'assurer la sécurité alimentaire de ses membres.

³⁰ L'analyse des dynamiques de location de la terre agricole ne fera pas appel à un modèle de simulation comme pour les marchés de vente et d'achat puisque la base de données distingue les terres qui sont sous un contrat de location au moment de l'enquête.

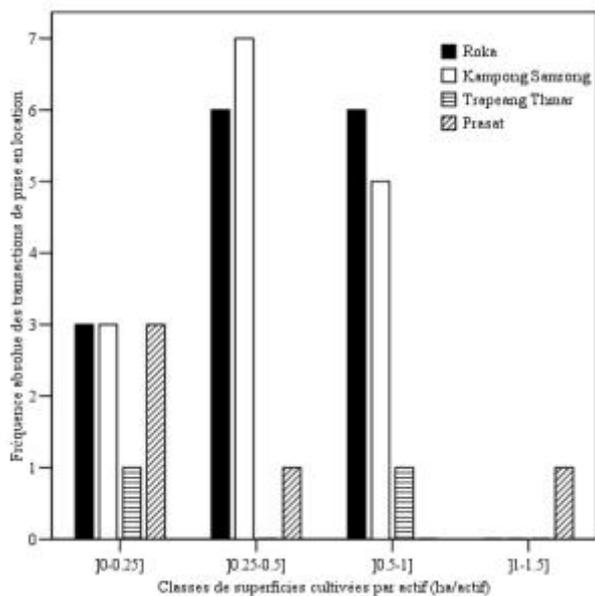


Figure 11-24. Fréquence des transactions de prise en location de terres agricoles

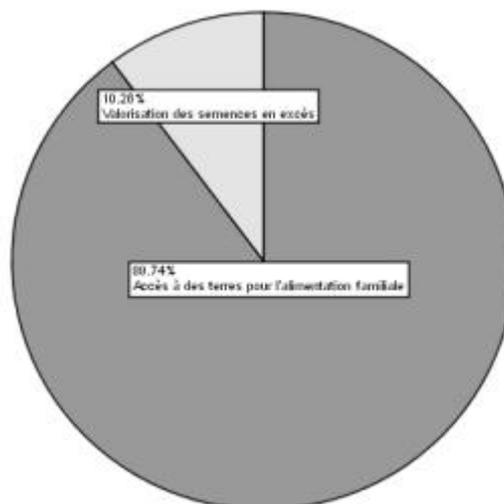


Figure 11-25. Raisons évoquées pour la prise en location d'une terre

L'importance relative des transactions de mise en location de la terre en fonction des classes de superficie cultivée ne suit, en revanche, aucune tendance. Les raisons qui poussent les ménages à mettre leur terre en location sont liées aux dépenses imprévues de santé mais aussi d'un manque de semences. A ce propos, le rendement et le niveau total de production seront déterminants de la part relative du stock de paddy qu'un ménage va autoconsommer ou réutiliser comme semences l'année suivante. Une mauvaise production signifie une coupe dans le stock de semences pour la consommation familiale et la possibilité *in fine* de mettre en location une terre faute de pouvoir la cultiver.

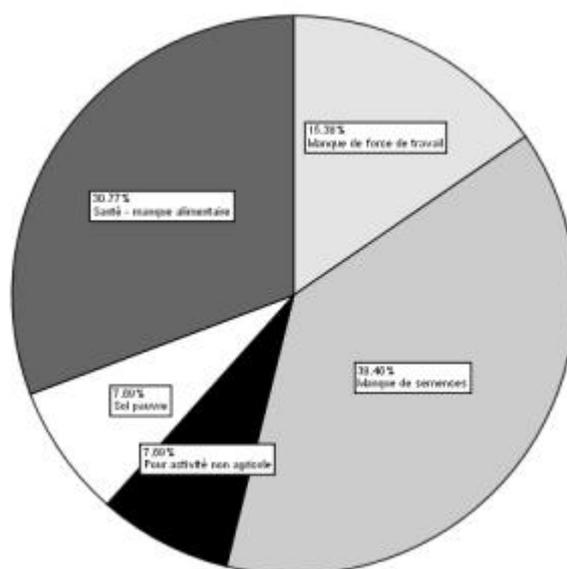


Figure 11-26. Raisons évoquées pour la mise en location des terres agricoles

11.6.3.2 Le choix des modes de faire-valoir indirect

Les marchés fonciers de location de la terre agricole sont habituellement regroupés sous le vocable de faire-valoir indirect. Mais, quand un propriétaire cède sa terre à un locataire, deux types de contrats se présentent généralement à eux. Le fermage est un mode de faire-valoir indirect par lequel un propriétaire cède l'usage de sa terre à un locataire (un fermier) à condition que celui-ci s'engage à lui payer chaque année une redevance fixée à l'avance et indépendante des résultats obtenus. Le métayage, en revanche, est un mode de faire-valoir indirect de la terre par lequel le propriétaire cède l'usage de sa terre à un locataire (un métayer) moyennant une rétribution en nature représentant une part des produits de l'exploitation (Ciparisse, 1999).

De nombreuses études consacrées à l'efficacité de ces modes de faire-valoir indirect donnent unanimement un avantage comparatif au fermage sur le métayage. Cet avantage constitue d'ailleurs une des pierres angulaires des réformes foncières assistées par le marché telles que développées en Asie du Sud Est (Otsuka, 1993 cité dans Faruquee et al, 1997) et au Cambodge en particulier. L'inefficacité apparente du métayage serait due au fait qu'il n'incite nullement les ménages à améliorer la productivité de la terre et la rentabilité de leur système de production. Mais en réalité, l'analyse des variances entre les deux groupes ne montre aucune différence significative. Le tableau 11-17 montre par ailleurs une forte dominance des contrats de métayage sur les contrats de fermage.

Tableau 11-17. Fréquence relative des ménages par mode de faire-valoir indirect

Village	Fermage	Métayage
Roka	27,3%	72,7%
Kampong Samrong	25,0%	75,0%
Trapeang Thmar	-	100,0%
Prasat	71,4%	28,6%

La préférence du métayage sur le fermage est due aux risques associés à la mise en culture. En effet, dans les zones étudiées, la gestion de l'eau étant très mal assurée, un mode de fermage impliquerait que le fermier supporte seul les risques liés à la production agricole. Les contrats de métayage, outre le fait qu'ils sont plus faciles à établir, permettent aussi de répartir entre les deux agents les risques liés à l'incertitude des rendements. Le métayage présente également l'avantage, par rapport à une location pure de la main d'œuvre agricole, de mieux surveiller la production plutôt que le travail presté. Le temps de surveillance est associé ici aussi à un fort coup d'opportunité qui handicape les systèmes de production très articulés sur les activités non agricoles.

Les relations contractuelles établies dans les modes de faire-vavoir indirect s'inscrivent généralement dans des relations entre villageois (71,8%) ou au sein même du groupe familial (28,2%). Les cas d'exploitation sont minoritaires et la majorité des contrats s'établissent entre différentes classes de paysans, ce qui montre qu'au sein même d'une communauté le faire-valoir indirect de la terre agricole participe de certains mécanismes de solidarité garantissant un accès équitable à la terre agricole.

11.7 Discussion et recommandations

La plupart des ménages des zones enquêtées ont obtenu leur base foncière de terres agricoles par la redistribution des Kroms Samaki. La redistribution de la terre en fonction des actifs potentiels des ménages a initié un processus de différenciation démographique entre les ménages (capitalisation et décapitalisation foncière en fonction de l'âge du chef de ménage). Une tendance inverse de fragmentation de la terre par le jeu de l'héritage, elle aussi liée au cycle de vie des ménages, est également très perceptible. Parallèlement à ces dynamiques d'acquisition, deux autres processus de différenciation foncière sont actifs. Le premier est lié à l'insertion des ménages dans des réseaux locaux qui permet l'accès à des terres par le défrichage et le second favorise l'accès aux marchés fonciers. Trois processus de différenciation foncière s'entrecroisent et l'importance relative de chaque processus est fonction de la localisation du village (agro-écologie et distance par rapport aux grands axes de communication) et des contextes institutionnels dans lesquels ils s'inscrivent.

Dans le cadre d'une réforme foncière assistée par le marché, la compréhension des dynamiques des modes d'acquisition et de répartition de la terre agricole entre les ménages d'un même village ou d'une même commune est capitale. Une piste à explorer serait de mettre en place un mécanisme simple de suivi des transactions foncières et des équilibres de dotation de terres agricoles et de force active des ménages. Cet outil de suivi, s'il a peu de chance de couvrir l'ensemble des transactions foncières du territoire (pour des raisons de transparence, voir chapitre 9), peut constituer l'amorce d'une innovation institutionnelle en faveur de laquelle des partenariats peuvent s'établir entre différents niveaux de l'administration (communal, district et provincial)

Les itinéraires techniques de production agricole sont bien adaptés à la diversité des conditions agro-écologiques. Ils sont cependant peu efficaces, à en juger par les très faibles niveaux de rendement. Le contrôle de l'eau est très mal assuré, les investissements dans les améliorations foncières sont quasi inexistantes (alors que les acrisols cultivés le nécessiteraient) et la diversité génotypique du stock de semences est très peu renouvelée.

Les besoins d'encadrement technique au niveau agricole sont réels pour améliorer les itinéraires de production rizicole. Il y a surtout de gros potentiels de diversification à la production, ce qui nécessite également un fort encadrement technique de la production.

La référence théorique selon laquelle les petites exploitations ont une meilleure productivité que les grandes trouve un certain écho dans l'étude des quatre villages étudiés. Les rendements observés pour les petites superficies cultivées sont en effet meilleurs que ceux des grandes superficies. Cette relation trouve son explication dans les relations « *hommes/terre* » dans la mesure où le travail est presté avec plus d'intensité (homme.jour/ha) sur les petites superficies agricoles, mais aussi dans les coûts de production par hectare qui sont plus importants pour les petites exploitations. Les systèmes de production caractérisés par de petites superficies agricoles, même s'ils sont plus productifs par unité de surface, ne sont toutefois pas à l'abri de la faim puisque leur niveau total de production est moindre. Par ailleurs, la recherche d'une meilleure productivité de la terre n'est pas nécessairement la logique de tous les systèmes de production. En effet, la logique paysanne visera à maximiser la production de riz en fonction des facteurs limitants de leur système. Pour des ménages dont la terre n'est pas un facteur rare, la logique sera avant tout de maximiser la production en fonction du travail fourni.

L'encadrement doit être réalisé en fonction des rationalités différenciées des systèmes de production. Il doit privilégier des améliorations techniques qui prennent en compte la disponibilité du travail agricole par rapport aux dotations en terres. Il faudrait privilégier des améliorations plus exigeantes en travail pour les petites exploitations et des améliorations plus ou moins exigeantes en travail pour les grandes exploitations.

Cependant, l'étude des indicateurs économiques de la production rizicole montre que les plus petites exploitations ont une utilisation importante des intrants (coûts/ha). Le prix de revient, qui traduit l'effet combiné des rendements (élevés) et des coûts de production (élevés), est largement supérieur pour les systèmes de production caractérisés par de petites superficies agricoles.

Dans la dynamique d'établissement des titres fonciers qui devrait théoriquement profiter aux plus petites exploitations agricoles, il faut veiller à ce que l'encadrement technique agricole soit accessible et efficace pour toutes les exploitations agricoles (et en particulier les petites) de façon à ce que les avantages comparatifs de productivité de la terre se traduisent aussi dans une meilleure efficacité de la production rizicole.

Dans le cadre d'une dynamique d'établissement des titres fonciers, l'accès au crédit pour des investissements productifs dans les systèmes de production est capital pour les ménages. L'observation montre que les structures d'endettement sont déjà très lourdes car les ménages ont recours au crédit pour des dépenses saisonnières et non productives (santé, alimentation générale...). Par ailleurs, des éléments de segmentation spatiale dans l'accès sont réels entre les zones proches ou éloignées des grands axes de communication. Une segmentation foncière d'accès au crédit est également observée dans la mesure où la terre agricole est très souvent demandée comme garantie de prêts. Une superficie agricole plus grande se traduit donc par un accès à des emprunts plus importants.

L'observation montre que lorsque les ménages ont le choix et disposent des garanties nécessaires, ils optent pour un crédit institutionnel qui est moins coûteux qu'un crédit usurier. L'accès au crédit productif pose aussi des problèmes de productivité et d'efficience (impact négatif sur le prix de revient et la marge brute).

L'amélioration de la diffusion du micro-crédit dans les zones plus éloignées est souhaitée. Cependant, l'augmentation seule de la quantité de crédit ne sera profitable que si les services qui l'accompagnent s'améliorent également. Dans le cadre de la dynamique d'établissement de titres fonciers, une piste à privilégier serait de développer des partenariats entre des institutions de micro-finance et des départements techniques d'agriculture ou de l'aménagement des territoires.

Une caractéristique importante des systèmes de crédit est l'utilisation de la terre agricole comme garantie de prêt à des fins non agricoles. La base foncière peut être un élément important de capitalisation, d'investissement et de croissance dans les secteurs non agricoles. Dans ce sens, les larges exploitations sont susceptibles de profiter davantage des titres fonciers. En effet, la sécurité d'accès au crédit que représente la terre agricole pour des investissements productifs agricoles ou non agricoles, incitera les systèmes de production caractérisés par de larges superficies agricoles à garder leur terre plutôt qu'à la vendre même si leur possibilité de travail devait s'avérer moindre.

Les marchés fonciers de vente et d'achat de terre, avant de s'inscrire dans le cadre théorique d'égalisation du prix des facteurs (transfert de terres entre les ménages en fonction de leur dotation en terre/actif), dépendent en premier lieu de l'accès au capital. La segmentation des marchés fonciers par l'accès au capital se retrouve dans les 4 villages étudiés. S'ils ont accès au capital, les ménages dotés de petites ou de larges superficies agricoles sont présents sur les marchés fonciers, mais selon des logiques différentes. S'ils n'ont pas d'opportunités stables d'emploi non agricole, les ménages dotés d'une petite superficie de terre agricole achètent une terre pour valoriser au mieux leur capacité de travail. Mais les ménages qui sont déjà dotés de larges superficies agricoles s'inscrivent aussi dans les marchés fonciers. Ils cherchent à capitaliser leur avoir pour la transmission par héritage ou à limiter les risques liés à de mauvaises récoltes. En revanche, ce sont principalement des problèmes de santé qui mènent les ménages à vendre leurs terres agricoles. En somme, d'autres facteurs s'ajoutent au niveau de dotation en terre par actif agricole qui influencent les marchés de vente et d'achat.

Il est capital pour les équipes en charge de l'établissement des titres fonciers de bien comprendre l'ensemble des modes d'accès à la terre ainsi que les contextes qui mènent les ménages à vendre une terre. Des programmes de développement intégrés sur des problématiques de gestion foncière et la santé publique semblent en particulier pertinents. Un enjeu au-

quel il faudrait être particulièrement attentif est l'accélération des ventes de terres que l'établissement des titres fonciers pourrait engendrer.

S'ils sont encore peu développés, les marchés de location de la terre semblent mieux répondre aux besoins alimentaires des ménages. Les observations montrent par ailleurs que le métayage entre des ménages d'une même communauté villageoise est dominant par rapport au fermage, ce qui s'explique comme une volonté explicite de partager le risque lié aux éventuelles mauvaises récoltes. Cet aspect de la problématique est prometteur dans la perspective du développement des marchés fonciers pour plus d'équité dans l'accès à la propriété foncière.

Le suivi des marchés de location semble donc important dans le cadre de la réforme foncière du Cambodge. Il serait pertinent que l'encadrement technique des transactions qui accompagne l'établissement des titres fonciers repose lui-même sur les dynamiques locales de location de la terre qui semblent aller vers plus de justice dans l'accès de la terre.

Cependant, à ce stade, aucune différence de productivité, d'efficience ou de rentabilité n'est perceptible entre les ménages impliqués ou non dans un marché foncier. Pour que les marchés fonciers participent du développement agricole, il faudrait que leur développement se fasse de façon intégrée au développement des autres facteurs de production agricole.

Enfin, étant donné le rôle capital que jouent les chefs de villages et de communes dans les transactions foncières, les dynamiques institutionnelles de sécurisation foncière par le titre foncier doivent veiller à ne pas remplacer purement et simplement les modes de reconnaissance de la terre au niveau local. Et ceci afin que les droits et les transactions puissent être socialement reconnus et acceptés sans qu'il y ait de perte de légitimité du chef de village ou de commune dans ses compétences et son propre contrôle. Cette option paraît plus pertinente étant donné la nature fondamentalement interdépendante des relations sociales dans le monde rural.

Conclusions générales

Au Cambodge, les ressources naturelles occupent une place fondamentale dans les systèmes de production d'une très large majorité de ménages ruraux. Dans le contexte d'une importante croissance démographique et d'une marchandisation croissante des échanges de produits et de facteurs de production, les modalités d'exploitation et de mise en valeur des écosystèmes par l'homme représentent donc des enjeux économiques, sociaux et environnementaux considérables.

Le cadre d'analyse des transformations actuelles des structures agraires cambodgiennes est celui d'une transition de l'économie collectiviste héritée d'un passé récent à l'économie de marché. Cependant, les processus de transformation en cours ne sont représentés que très partiellement par cette approche et l'observation du monde paysan fait apparaître une réalité bien plus contradictoire. Les transformations s'accompagnent en effet de différenciations socio-économiques importantes entre zones agricoles ou au sein même de ces zones. Ces dynamiques traduisent en réalité une tendance à la redistribution des revenus et des conditions d'accès aux ressources entre différentes catégories de producteurs ruraux. Dans les processus en cours, un modèle fermier de développement, performant par rapport aux lois du marché, semble émerger alors qu'une grosse majorité de la paysannerie demeure exclue et marginalisée. La question de l'avenir de la paysannerie et des communautés rurales dans leur ensemble se pose de manière urgente.

Dès la fin des années 90, l'intensité des conflits et des irrégularités amena l'Etat à reconnaître son incapacité d'agir seul pour une gestion durable des ressources naturelles. Ce tournant constitue l'amorce de mutations institutionnelles qui touchent les différents champs de la vie rurale cambodgienne. Un ensemble de nouvelles gouvernances, portées par de nouvelles législations, voit ainsi le jour. Elles visent à formaliser des nouveaux choix individuels et collectifs pour la gestion des terres du domaine privé et du domaine d'Etat. Dans le cadre d'un désengagement général de l'Etat, ces nouvelles gouvernances visent un recours accru au marché en tant qu'institution qui préside aux transferts de terres et d'autres biens et services. Elles donnent aussi à la paysannerie plus de droits et de devoirs dans la gestion des ressources naturelles dites d'accès libre (forêts et ressources halieutiques).

Le travail s'inscrit précisément dans le cadre des enjeux soulevés par ces nouveaux choix de gouvernance et la place que la paysannerie peut occuper en tant qu'acteur collectif central du développement rural. Il porte en particulier sur les modes paysans de gestion de deux territoires ruraux (deux communes) qui sont très différents d'un point de vue agro-écologique. L'analyse repose sur une hypothèse centrale selon laquelle la voie paysanne offre un très bon potentiel de développe-

ment rural en terme de qualité environnementale ou territoriale, d'efficacité économique et de justice sociale. L'étude propose des éléments de validation de cette hypothèse et se positionne comme une contribution à la promotion d'une voie paysanne pour la gestion des ressources naturelles et des territoires ruraux.

Dans le cadre d'une croissance démographique importante, l'enjeu des communautés rurales étudiées est de pouvoir augmenter leurs disponibilités alimentaires ce qui implique que la production agricole (et rizicole en particulier) puisse effectivement s'élever à un rythme au moins égal à celui de la population. Pour répondre à ce besoin, les trajectoires d'évolution des systèmes de culture sont différentes selon les disponibilités en terre et les modalités de retrait de l'Etat. Dans les deux communes étudiées en l'occurrence, les territoires ruraux sont caractérisés par de grandes étendues de terrain non exploité par l'agriculture, et donc par une densité démographique faible à l'échelle du territoire communal. Cependant, les modalités du retrait de l'Etat y ont emprunté des voies différenciées. A Srayov, l'arrêt du soutien direct de l'Etat aux producteurs par la subvention des travaux de préparation du sol sur de vastes étendues de riz flottant s'est soldé par une relocalisation et une réduction des espaces rizicoles. Pour assurer le maintien de la production rizicole malgré cette diminution de superficie cultivée, la logique en vigueur a été d'augmenter les rendements (la productivité de la terre) en intensifiant le travail agricole. A Trapeang Russei par contre, les mouvements migratoires internes à la commune qui ont accompagné l'explosion démographique d'après-guerre, se sont soldés par la colonisation de nouvelles zones agricoles aux dépens des espaces arbustifs ou inondés indivis. Pour augmenter la production rizicole, la logique en vigueur a été donc d'augmenter la superficie cultivée. Même si cette voie évolutive se solde par une baisse de la production par unité de surface, elle permet de limiter l'intensification du travail qui peut alors être utilisé à d'autres fins. Dans le cas des deux communes, l'évolution des systèmes rizicoles est donc rationnelle compte tenu des dynamiques démographiques et institutionnelles qui s'y développent.

La valorisation des espaces indivis très abondants dans les deux communes s'exprime par un ensemble intégré d'activités liées à différents types de décisions de la part des paysans. Cette stratégie intégrée est elle-même liée à la nature multifonctionnelle des territoires pour les communautés paysannes. A Srayov, les itinéraires paysans incluent la valorisation simultanée des terres de la plaine d'inondation par des activités de pâturage dans les zones herbacées, de collecte de produits forestiers dans les zones arbustives et de pêche dans les nombreux étangs de récession. A Trapeang Russei, les itinéraires s'inscrivent davantage dans des parcours agro-forestiers où le pâturage du cheptel dans les zones herbacées se réalise simultanément à la valorisation des zones arbustives ou forestières. Cette rationalité paysanne axée sur la multifonctionnalité des espaces ruraux permet d'abord de valoriser au mieux la diversité du travail familial. Mais elle peut aussi se lire comme une volonté explicite de réduire les risques et les dangers liés à la spécialisation dans une activité.

En fin de compte, elle se solde par une valorisation de l'espace par différents types d'activités qui, s'additionnant, génèrent une forte « valeur ajoutée territoriale » et maintiennent un maillage écologique diversifié.

Cependant, les leviers de développement des territoires échappent en partie au contrôle des paysans. L'intervention croissante et dominante des acteurs non paysans est un élément récurrent des dynamiques de développement territorial étudiées. Ces acteurs non paysans agissent selon des logiques nationales et internationales de développement. A Srayov, ils investissent dans des infrastructures de contrôle de l'eau pour l'irrigation (bassin de rétention d'eau) et de développement agricole (périmètres irrigués de riz de saison sèche) dans la plaine inondée du Tonle Sap. A Trapeang Russei, d'autres acteurs investissent dans la mise en place de plantations d'anacardiens et ils coordonnent les maillons de la production dans la filière noix de cajou instrumentalisée à partir du Viêt-Nam. Leur intégration est contradictoire puisqu'elle représente un moteur de développement important (nouvelles opportunités d'emploi pour les communautés paysannes), mais constitue en même temps, un élément perturbateur dans les dynamiques paysannes de développement territorial. En effet, les nouvelles structures créées par ces nouveaux acteurs (réservoirs d'eau, périmètres irrigués ou plantations pérennes) et leur emprise sur le territoire représentent une menace directe pour les systèmes de production paysans de nature multifonctionnelle.

Ces nouveaux modes d'action mettent en évidence les difficultés de la sécurisation foncière de ces espaces indivis dans le cadre des nouvelles gouvernances. En effet, les nouvelles possibilités d'appropriation foncière par le marché qui sont offertes par un droit étatique (propriété privée et publique d'Etat) se superposent à des modes de sécurisation par les communautés paysannes ce qui crée, de facto, une insécurité sur la tenure foncière. Le recours aux marchés pour assurer le transfert des droits d'accès et d'utilisation des zones indivises est généralement excluant pour les communautés paysannes car ces droits sont octroyés par les administrations territoriales (commune, district et province) selon des principes clientélistes où le rôle du Parti Populaire de Cambodge est capital. De plus, les départements techniques du gouvernement (administration des pêches et administration forestière) qui sont, en principe, les facilitateurs des initiatives paysannes et des projets de co-gestion des ressources naturelles sur ces mêmes espaces indivis, offrent aux communautés paysannes une sécurité foncière qui reste sous l'emprise des administrations territoriales car ces dernières sont beaucoup plus ancrées socialement dans les territoires ruraux.

Dans le cadre des dynamiques actuelles de développement rural et des jeux d'acteurs intrinsèquement conflictuels, les communautés paysannes pourraient paraître vulnérables et immobiles. Pourtant, le réseau de la pagode, qui constitue la gouvernance historique de ces communautés, est l'espace de négociation privilégié entre les acteurs impliqués dans un conflit territorial. Les études

de cas menées à Srayov et Trapeang Russei montrent que le réseau de la pagode constitue en effet un cadre d'écoute et de dialogue légitimé par le plus grand nombre des acteurs (y compris les acteurs non paysans), qui permet la mobilisation de la paysannerie et assure sa cohésion sociale en tant qu'acteur collectif. Même s'il se déploie très prudemment par consensus, ce réseau possède les moyens et les compétences aptes à rassembler la population sur la base de projets collectifs ou, par négociation, à résoudre des conflits entre une grande diversité d'acteurs. Dans le cadre des dynamiques de développement rural en cours, l'option de reposer sur cette gouvernance paysanne, est donc aussi très rationnelle sur un plan collectif. Il est donc tout à fait pertinent et souhaitable de veiller à ce que la mise en place des communautés forestières ou des communautés de pêche sur les espaces indivis (terres publiques d'Etat) se fonde sur ces réseaux de la pagode.

Dans les deux communes étudiées, la maîtrise des conditions de production rizicole est mal assurée car les infrastructures d'irrigation et de drainage ont été détruites au cours des conflits récents. Même si les ménages investissent peu de temps et de moyens dans des itinéraires techniques de diversification ou d'intensification agricole, la riziculture de saison humide est une activité pivot pour les communautés paysannes étudiées. En effet, une large partie de la main d'œuvre familiale est occupée en saison humide dans les travaux de production de riz qui est destiné presque exclusivement à la reproduction des équilibres nutritionnels de la famille. Sur la base de l'activité rizicole de saison humide, les familles paysannes sont impliquées dans un large éventail d'activités dont les différentes combinaisons se regroupent en systèmes de productions. Les critères qui permettent de différencier ces systèmes sont liés aux conditions agro-écologiques dans lesquelles évoluent localement les familles paysannes, à leur dotation en capital, mais aussi à leurs caractéristiques démographiques. Du fait des modalités de redistribution des terres en fonction du nombre d'actifs agricoles, de l'outillage des ménages principalement manuel et de la productivité du travail très faible, la référence à la différenciation démographique et rapport de dépendance est essentielle pour expliquer l'affectation de la main d'œuvre dans les deux communes étudiées. L'analyse montre que les systèmes de production paysans sont inscrits dans des logiques de recherche du plein emploi de la main d'œuvre familiale par la diversification des activités.

Les stratégies de reproduction à long terme se produisent principalement par des activités non agricoles, plus rémunératrices et socialement mieux reconnues que les activités agricoles. Un intérêt grandissant est maintenant accordé aux emplois non agricoles dans les industries textiles, forestières ou agro-alimentaires du pays. Si la plupart de ces activités visent à valoriser la main d'œuvre familiale sous-utilisée en saison sèche et la reproduction simple des équilibres financiers des ménages, certaines nécessitent une migration permanente au cours de l'année. La structure démographique des ménages devient alors déterminante pour expliquer l'accès à ces emplois. L'analyse fait ressortir des liens forts entre les ménages impliqués dans ces activités non agricoles (en particulier

celles qui sont liées à la migration) et le niveau d'éducation de ses membres et, en particulier, celui des enfants. Le phénomène se lit donc aussi comme une stratégie axée sur l'éducation et la reproduction démographique/humaine élargie de ses membres. Des tendances de substitution sont même observées entre les activités agricoles et non agricoles dans les deux communes. La diversification de la main d'œuvre en saison sèche peut prendre d'autres formes. En effet, le recours à la pêche (Srayov) ou aux activités de collecte de produits forestiers (Trapeang Russei) s'inscrit également dans la valorisation de la main d'œuvre en période creuse. A l'inverse des activités non agricoles, ces activités relèvent davantage d'une tactique saisonnière de production que d'une stratégie axée sur le long terme. Aucun lien significatif n'est établi entre la superficie agricole et le recours à ces activités de valorisation de ressources naturelles sur les espaces indivis. Celles-ci dépendent davantage des caractéristiques démographiques des ménages. La pêche, exigeante physiquement, nécessite une forte capacité de travail et s'adresse principalement aux hommes. La collecte forestière est moins pénible et peut être effectuée par des jeunes. Si le lien entre l'agriculture et les activités de valorisation des ressources naturelles d'accès libre n'est pas mécanique, celles-ci sont, en revanche, cruciales pour les ménages dont les équilibres nutritionnels ne sont pas garantis par la riziculture de saison des pluies. A ce moment, l'éducation des enfants revêt un fort coût d'opportunité et les jeunes sont employés comme main d'œuvre d'appoint dans le ménage, principalement dans les activités de pêche ou de collecte. Les modes paysans offrent donc une très grande souplesse dans la gestion de la main d'œuvre. Cette souplesse provient du fait que les producteurs paysans travaillent pour leur compte (avec principalement une main d'œuvre familiale) et disposent d'une bonne connaissance des particularités écologiques et sociales de leur pays. Leur autonomie de décision leur permet de répondre adéquatement aux contraintes et aux opportunités de leur terroir. Les paysans tiennent aussi très bien compte du fait que les travaux agricoles dépendent du rythme des saisons et des aléas climatiques. Le coût d'opportunité de la force de travail varie donc d'une période à l'autre. Le véritable atout de la paysannerie est de pouvoir s'adapter rapidement à l'évolution du coût d'opportunité de la main d'œuvre et de réajuster l'allocation de la force du travail familial en fonction de ces fluctuations.

Alors que la riziculture de saison sèche est commune à presque tous les ménages et constitue une base fondamentale des systèmes de production, le revenu de cette activité est fortement concentré. Cette observation traduit un accès inégal aux différents facteurs de production (terres, crédit, capital animal et équipements). Une analyse plus fine de la concentration des différents revenus montre cependant une atténuation de la disparité des revenus agricoles par les revenus dégagés des activités de valorisation des ressources dites d'accès libre (pêche et collecte de produits forestiers). L'atténuation de la disparité est d'autant plus significative lorsque les revenus obtenus des activités non agricoles sont pris en compte. Cette observation souligne qu'en plus d'une efficacité certaine dans

la gestion de la main d'œuvre et des ressources, les modes paysans de gestion se traduisent au final par une répartition plus juste des valeurs ajoutées générées par l'ensemble de leurs activités.

L'établissement des titres fonciers sur les parcelles individuelles de chaque famille répond d'une logique de marché visant une allocation des terres qui soit à la fois optimale et équitable. Selon cette logique, la sécurisation de la tenure foncière apportée par le titre de propriété stimulerait les investissements fonciers et se solderait par l'augmentation de leur productivité. Le marché et ses lois permettraient alors de réallouer les terres vers les opérateurs les plus performants, en l'occurrence vers les systèmes caractérisés par un ratio superficie de terre/nombre d'actifs optimal.

L'analyse menée à Srayov et à Trapeang Russei permet de revoir cette vision des choses. Elle confirme tout d'abord la relation inverse entre le rendement et la superficie cultivée qui s'explique par une utilisation du travail plus intensive (ou des intrants pour les paysans qui en ont les moyens) sur les petites superficies. Les systèmes de production caractérisés par de petites superficies agricoles, même s'ils sont plus productifs par unité de surface, ne sont toutefois pas à l'abri de la faim puisque leur niveau global de production est moindre. Une analyse plus fine des résultats et des itinéraires techniques rizicoles identifie deux rationalités dans la production rizicole. En effet, la recherche d'une meilleure productivité de la terre n'est pas nécessairement la logique qui sous-tend tous les systèmes de production. Celle-ci visera à maximiser la production de riz en fonction des facteurs limitants de leur système. Pour des ménages dont la terre n'est pas un facteur rare, la logique sera avant tout de maximiser la production en fonction du travail fourni, c'est-à-dire la productivité par jour de travail. L'étude des indicateurs économiques de la production rizicole confirme largement cette affirmation et souligne la rationalité économique de la paysannerie.

Dans le cadre de cette dynamique d'établissement des titres fonciers, l'accès au crédit pour des investissements productifs dans les systèmes de production est capital pour les ménages. Les observations systématiques dans les deux communes étudiées montrent que les structures d'endettement sont déjà très lourdes dans la mesure où les ménages ont recours au crédit pour des dépenses saisonnières et généralement non productives (santé, alimentation générale...). Par ailleurs, des éléments de segmentation spatiale dans l'accès sont réels entre les zones proches ou éloignées des grands axes de communication. Une segmentation foncière d'accès au crédit est également observée puisque la terre agricole est très souvent demandée comme garantie de prêt. Une caractéristique importante des systèmes de crédit est l'utilisation de la terre agricole comme garantie de prêt à des fins non agricoles. La base foncière agricole d'un ménage peut être un élément important de capitalisation, d'investissement et de croissance dans les secteurs non agricoles. En effet, la sécurité d'accès au crédit que représente la terre agricole pour des investissements productifs agricoles ou non agricoles, incitera les systèmes de production caractérisés par de larges superficies agricoles à garder leur terre plutôt qu'à la vendre même si leur capacité de travail devait diminuer. La logique

intégrée des systèmes de production paysans montre encore sa rationalité dans la mesure où la vente d'une terre agricole revêt un fort coût d'opportunité pour le développement des activités non agricoles du système.

La construction d'un modèle de simulation des trajectoires foncières des ménages en fonction de leurs effectifs démographiques confirme par ailleurs que le niveau de dotation en terre par actif agricole ne peut, à lui seul, expliquer la participation des ménages paysans aux marchés fonciers. En effet, les marchés fonciers de vente et d'achat de terre, avant de s'inscrire dans le cadre théorique d'un transfert entre les ménages en fonction de leur dotation en terre/actif, dépendent en premier lieu de l'accès au capital circulant. S'ils ont accès au capital circulant, les ménages dotés de petites ou de larges superficies agricoles par rapport à leur nombre d'actifs sont présents sur les marchés fonciers, mais selon des logiques différentes. S'ils n'ont pas d'opportunités stables d'emploi non agricole, les ménages dotés d'une petite superficie de terre agricole achètent une terre pour valoriser au mieux leur capacité de travail. Mais les ménages qui sont déjà dotés de larges superficies agricoles par rapport à leur nombre d'actifs s'inscrivent aussi dans les marchés fonciers. Ils cherchent à capitaliser leur avoir pour la transmission par héritage ou à limiter les risques liés à de mauvaises récoltes. Du côté de la vente, les éléments qui poussent les ménages à participer aux marchés fonciers sont principalement liés à des problèmes de santé et de surendettement. Ceci montre que d'un point de vue de la paysannerie, le recours exclusif aux marchés de vente et d'achat pour assurer le transfert des terres, ne se solde pas par une répartition plus équitable du foncier entre les ménages. La terre et le travail ne sont tout simplement pas de simples facteurs de production qui se substitueraient entre eux en fonction de leur coût marginal. La répartition des droits d'usage sur les terres par le marché résulte fondamentalement de rapports de force existant au sein des communautés paysannes.

Par contre, s'ils sont encore peu développés, les marchés de location de la terre semblent mieux répondre aux besoins alimentaires des ménages et à l'évolution de leur superficie foncière en fonction de leur capacité de travail. Les observations montrent par ailleurs que le métayage entre des ménages d'une même communauté villageoise est dominant par rapport au fermage, ce qui traduit une volonté explicite de partager le risque lié aux éventuelles mauvaises récoltes. Cette observation indique une rationalité paysanne prometteuse dans la perspective du développement des marchés fonciers pour plus d'équité dans l'accès. Il semble donc que le moyen le plus efficace de promouvoir la croissance du secteur agricole tout en assurant un accès équitable à la terre est de procéder, par les marchés de location de la terre, à un réajustement périodique de la dotation en terre entre les ménages en fonction de leur capacité de travail et de leur demande alimentaire. La disponibilité d'espaces indivis le permet et cette option paraît également rationnelle sur le plan de la collectivité paysanne. Cependant, pour que les marchés fonciers participent au développement agricole de fa-

çon efficace, leur développement doit se faire de façon intégrée à l'accès autres facteurs de production agricole comme l'eau, les cheptels, les matériels et infrastructures.

En somme, les voies paysannes de gestion des ressources naturelles observées et analysées confirment bien notre hypothèse centrale. Une voie paysanne de développement rural est non seulement souhaitable étant donné le poids démographique que la paysannerie représente mais elle se justifie aussi largement d'un point de vue environnemental, économique et social. Sur un plan individuel et collectif, la paysannerie constitue donc un moteur solide pour le développement rural durable des territoires ruraux étudiés.

Bibliographie

Acharya, S. (2002). Farm Size, Productivity and Earnings, *Cambodia Development Review*, Volume 6, Issue 4, Cambodian Development Resources Institute, Phnom Penh, pp 9-11.

ADB-Asian Development Bank (2000). *Forest Concession Review*, Phnom Penh, 19 p.

Ahmed, M., Navy, H., Ly, V. et Tinogco, M. (1998). *Socioeconomic assessment of freshwater capture fisheries in Cambodia: Report on a household survey*. Mekong River Commission, Phnom Penh, 186 p.

Ayres, D. (2005). *D&D Strategic Framework*, German Technical Cooperation (GTZ) and GFA Consulting group, Internal RDP Discussion, Phnom Penh, 34 p.

Ballard, B. (2004). Short-term trend or Long-Term Shift? Institutional Credit in Rural Cambodia, *Cambodia Development Review*, Volume 8, Issue 4, Phnom Penh. pp 4-8.

Ballard, B and So, S (2004). Can Land Titles Help Reduce Rural Poverty in Cambodia?, *Cambodia Development Review*, Volume 8, Issue 3, Cambodian Development Resources Institute, Phnom Penh, pp 1-4.

Balzer T., Balzer, P. and Pon, S. (2002). *Traditional use and availability of aquatic biodiversity in rice-based ecosystems. Kampong Thom Province, Kingdom of Cambodia*, in Biodiversity and the Ecosystem Approach in Agriculture Forestry and Fisheries, Food and Agriculture Organization, Rome, 17 p.

Baran, E. (2005). *Cambodian Inland Fisheries: Facts, Figures and Context*. World Fish Center and Inland Fisheries Research and Development Institute, Phnom Penh, 49 p.

Berthelot, J.M. (1990). *L'intelligence du social, Le Pluralisme Explicatif en Sociologie*, Sociologie d'aujourd'hui, Paris, PUF, 249 p. ISBN : 2-13-043184-4.

Biddulph, R. (2000). *Making the poor visible*. Cambodia Land Project, Oxfam Great Britain, Phnom Penh.

Binswanger, H.P. and Elgin, M. (1988). Reflections on Land Reform and Farm Size,

- Blasco, F., Bellan, M.F. et Lacaze, D. (1997). *Carte de Végétation du Cambodge*, CNRS-Laboratoire d' Ecologie Terrestre de Toulouse,, Toulouse, 17p.
- Brooks, K., Guasch J.L., Braverman, A. and Csaki, C. (1991). *Agriculture and the Transition to the Market*, World Bank : Agriculture and Rural Development Department, Washington, Working Paper WPS 666, 25 p.
- Bunly, S. and Donglemans, B. (2005). *Assessment of the Local Planning Process and review of the Commune Development Planning Database data in Kampong Thom province*, Final report, German Technical Cooperation (GTZ), Phnom Penh, 50 p.
- Calcagno, C. (2005). *A brief guide to Kampong Thom Province, cradle and heart of Cambodia*. GTZ-Rural Development Program Kampot/Kampong Thom, Kampong Thom, 14 p.
- Carter, M. (2002). *Improving the Functioning Of Land Markets: Implications for Financial Markets, Equity and Efficiency*, Paper for a Regional Workshop on land Issues in Asia, World Bank, Phnom Penh, 54 p.
- Chan, S. (2002). *Improving the Functioning Of Land Markets: Links to Financial Markets, Implications for Equity, Efficiency and Development*, Paper for a Regional Workshop on land Issues in Asia, World Bank, Phnom Penh, 3 p.
- Chan, S. and Acharya, S. (2002). *Facing the Challenge of Rural Livelihoods, a perspective from Nine Villages in Cambodia*, Cambodia Development Resource Institute, Phnom Penh, Working Paper N°25, 122 p.
- Chan, S., Saravy, T. and Acharya, S. (2001). *Land Tenure in Cambodia : a Data Update*, Cambodia Development Resource Institute, Phnom Penh, Working Paper N°19, 66 p.
- Chandler, David (1998). *A History of Cambodia*, Second Edition, Chiang Mai, Southeast Asia Edition, 288 p.
- Ciparisse, G. (dir.) (1999). *Thesaurus multilingue du foncier*, Organisation des Nation-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), Rome, 213 p.

Coletta, N. and Cullen, M. (2000). *Violent Conflict and the Transformation of Social Capital. Lessons from Cambodia, Rwanda, Guatemala, and Somalia*, The International Bank for Reconstruction and Development/World Bank, Washington, D.C., 139 p.

Collins, W. (1998). *Grassroots Civil Society in Cambodia*, Center for Advanced Study, Phnom Penh, 57 p.

Crozier, M. et Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système*, Paris, Editions du Seuil, 500 p.

d'Huart, H. (2006). Analyse des stratégies paysannes par rapport à la collecte de produits forestiers, dans une zone forestière dégradée. Etude de cas de la commune de Trapeang Russei, au Cambodge, Mémoire de Bio-Ingénieur, Université Catholique de Louvain, Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Louvain-la-Neuve, 73 p.

Dao The Tuan et Dao The Anh (1995). Situation de l'économie familiale paysanne à Nam Thanh (Hai Hung), in Dao The Tuan (ed.) (1995). *L'agriculture du delta du Fleuve Rouge à l'heure des réformes*, Hanoi, Maison de l'édition de l'agriculture, p. 143-156.

Debuyst, F. (2002). Acteurs, stratégies et logiques d'action, pp. 115-148, in Debuyst, F., Defourny, P. et Gérard H. (Dir.) (2002). *Savoir et jeux d'acteurs pour des développements durables*. Population et développement, No 9, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 537 p. ISBN 2-87209-625-6.

Deere, C. D., and de Janvry, A. (1979). A conceptual framework for the empirical analysis of peasants, *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 61, No. 4, p. 601-611.

Defourny, P. (2002). Espace et Temporalité pour une analyse multidisciplinaire des jeux d'acteurs, pp. 149-182, in Debuyst, F., Defourny, P., H. Gérard (Dir.) (2002). *Savoir et jeux d'acteurs pour des développements durables*. Population et développement, No 9, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 537 p. ISBN 2-87209-625-6.

Degen, P. and Nao, T. (1998). *Inland Fishery Management in Cambodia: Is the fishing lot system the basis for improved management or should it be abolished?* Contribution to the Mekong Panel at the 7th Common Property Conference of the International Association for the study of Common Property, Vancouver, 17 p.

Degen, P. Van Acker, F. van Zalinge, N., Nao, T. and Ly, V. (2000). *Taken for Granted: Conflicts over Cambodia's freshwater fish resources*, 8th IASCP Conference, Bloomington, Indiana, 30 p.

- Deiniger, K. and Feder, G. (2002). *Land Institutions and Policy: Key Messages of the Policy Research Report*, Paper for a Regional Workshop on land Issues in Asia, World Bank, Phnom Penh, 40 p.
- Delvert, J. (1959). *Le Paysan Cambodgien*, Recherches asiatiques, L'Harmattan, 737 pages.
- Département Provincial de l'Agriculture de Kampong Thom (2005). *Statistiques des résultats agricoles de 2004 et prévisions des résultats de 2005-2006*, Kampong Thom, 64p.
- Desbarats, J. (1995). *Prolific Survivors: Population Change in Cambodia 1975-1993*, Arizona State University, Program for Southeast Asian Studies, Tempe, 234 p.
- Diepart, J-C. (2002). *Etude Socio-Foncière de ménages ruraux en transition vers l'économie de marché. Etude de cas à Chung Ruk, une commune de la province de Kampong Speu, Cambodge*. Mémoire de fin d'études. Certificat d'études approfondies, Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, (Belgique), 97 pages + annexes.
- Diepart, J.C., Dogot, T., Ly, V., Loeung, C. et Bora, K. (2005). *Le monde rural dans la Plaine centrale du Cambodge, Analyse comparative à partir de 5 communes*. Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Gembloux, Presses Agronomique de Gembloux. 154 p. ISBN: 2-87016-074-7
- Diepart, J.C and Ly, K. (2006). *Report on an investigation about the issues of rice cultivation in the vicinity of water reservoirs in Stoung district, GTZ-Mlup Baitong, Kampong Thom*, 6 pages.
- Driessen, P., Deckers, J., Spaargaren, O., and Nachtergaele, F. eds. (2001). *Lecture notes on the Major Soils of the World*. Food and Agricultural Organization of the United Nation, Rome, 337 pages. ISBN: 92-5-104637-9
- Dy Phon, P. (2000). *Dictionary of Plants used in Cambodia*, Phnom Penh, 915p.
- East-West Management Institute (2003). *Land Law of Cambodia. A Study and Research Manual*. Phnom Penh, 241 p.
- Ebihara, M. (1968). *Svay, a Khmer village in Cambodia*, PhD Dissertation, Columbia University, 705p.

Ebihara, M. (2002), *Memories of the Pol Pot Era in a Cambodian Village*, in Ledgewood, J.(ed). *Cambodia Emerges From The Past: Eight Essays*, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, Southeast Asian publications, DeKalb IL 60115, pp. 91-108. ISBN 1-891134-23-X.

Ellis, F. (1993). *Peasant economics : fam household and agrarian development*, 2^{ème} édition, Cambridge, Cambridge University Press.

Engquist, M. (2003). *Strengthening The People's Voice: Decentralisation Reforms In Cambodia. An Analysis of The New Form of Commune Government*. Master's Thesis at the Department of International Development Studies- University of Roskilde, Denmark, 85p.

Evans, T., Gray T., Hong, C., Sry, M. and Lou, V. (2005). *Farming and its impact on flooded grassland around the Tonle Sap Lake, a Survey in the Kruos Kraom Area of Kampong Thom*, Wildlife Conservation Society, Phnom Penh, 39 p.

FACT (2001). *Feast and Famine, Solutions to Cambodia's fisheries conflicts*, Fisheries Action Coalition Team and Environmental Justice Foundation, Phnom Penh, 41 p.

Faruqee, R. and Garey, K. (1997). *Land Markets in South Asia: What Have We Learned*, orl Bank's research document, Washington, 19 p.

Frings, V. (1993). *The Failure of Agricultural Collectivization in the People's Republic of Kampuchéa (1979-1989)*, Centre of Southeast Asian Studies, Monash University, Clayton, Working Paper N°80, 72 p.

Frings, V. (1994). *Cambodia After Decollectivization (1989-1992)*, *Journal of Contemporary Asia*, Vol. 24, n°1, p. 47-55.

Frings, V. (1997), *Le Paysan Cambodgien et le Socialisme : La politique agricole de la république populaire du Kampuchéa et de l'Etat du Cambodge*. L'Harmattan, Paris, 189 pages. ISBN : 2-7384-5653-7.

GTZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) (2004). *Digital database of natural resources management in Kampong Thom*, Rural Development Program/NRM Component, Kampong Thom.

Gregory, R. and Guttman, H. (1997). Capture and culture ricefield fisheries in Cambodia, in Nesbitt, H.J., ed. (1997). *Rice production in Cambodia*. Manila, International Rice Research Institute. pp. 92-99.

Greve, H-S. (1993). *Land Tenure and Property Rights in Cambodia*. Phnom Penh, 87 p.

Guillaume, E. (2006). *Dynamiques agro-écologiques et stratégies paysannes dans la plaine d'inondation du Tonle Sap, Une étude de cas dans la commune de Srayov, Kampong Thom, Cambodge*, Mémoire de Bio-Ingénieur, Université Catholique de Louvain, Faculté d'ingénierie biologique, agronomique et environnementale, Louvain-la-Neuve, 117 p.

Gum, W. (2000). *Inland Aquatic Resources and Livelihoods in Cambodia. A Guide to the Literature, Legislation, Institutional framework and Recommendations*, Oxfam G-B-Oxfam America-Community Aid Abroad-Oxfam Australia-CIDSE-DanChruchAid, Consultancy Report, Oxfam GB Cambodia Land Study Project, Phnom Penh, 121 p.

Hatzius, T. (1997). *Institutional analysis for sustainable development and natural resources management – towards a conceptual framework for participatory policy analysis and action research*, Diskussionschriften der Forschungstelle für Internationale Wirtschafts- und Agrarentwicklung eV (FIA), Discussion paper No 55, 32 p.

Haubert, M. (1991). Le retour des Paysans: Mythes et Réalités, in *Revue Tiers Monde*, t. XXXII, Nr 128, Paris, pp. 725-740.

Haubert, M. (1997). Sociétés paysannes et développement, in Haubert, M. (dir.) (1997), *Les paysans, l'Etat et le marché*, Publication de la Sorbonne, Paris, p. 9-16.

Haubert, M. (1999). *L'avenir des paysans : Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*. Paris, Presses Universitaires de France, 179 p.

Hearn, P., Hare, T. Jr., Sherril, D., LaMar C. and Tsuchida, P. (2001). *Global GIS Database*, U.S. Department of the Interior, U.S. Geological Survey, Washington, Digital Data Series DDS-62-C.

Heder S. (1980). From *Pol Pot, to Pen Sovan to the Village*, Paper presented at the International Conference on Indochina and Problems of Security and Stability in Southeast Asia, Chulalongkorn University, Bangkok, Thailand.

Hellebaut, F. (2001). *Analyse de la dotation et de la distribution des ressources au sein de la population et des villages de la commune de Tbeng, au Cambodge, et identification des réponses stratégiques des ménages*. Mémoire de fin d'étude. Certificat d'études approfondies, Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, (Belgique), 71 pages + annexes.

Heng, E. (2006). Impacts of the fishery Policy Reforms on the Post-Harvest Sector in Phnom Penh, Kampong Chhnang, Pursat and Banteay Meanchey Provinces: An output from the DFID-funded Post-Harvest Fisheries Livelihood Project, Working Paper No. 9, Department of Fisheries, Phnom Penh, 34 p.

Heov, K., Khlok, B., Hansen, K. and Sloth, C. (2006). Trends and Dynamics of Deforestation and Forest Degradation, *CDRI Policy Brief*, Issues 01, Cambodian Development Research Institute, 4 p.

Hortle, K.G., Liens, S. and Valbo-Jorgensen, J. (2004). *An Introduction to Cambodia's inland fisheries*, Mekong Development Series N0.4. Mekong River Commission, Phnom Penh, Cambodia. 41 p. ISSN: 1680-4023

Hou, Y. (1955). *The Peasantry of Kampuchea: Colonialism and Modernization* (extracts from Hou, Y. (1995). *La paysannerie du Cambodge et ses projets de modernisation*, doctoral thesis, Université de Paris), in Kieman, B. and Boua, C. (1982). *Peasants and Politics in Kampuchea, 1942-1981*, Zed Press, London, 398 p. ISBN: 0-905762-60-6.

International Finance Corporation (2006), *Cambodia and WTO, a guide for business*, web page: <http://www.ifc.org>, pp. 3-6.

Khan, A. and Lee, E. (1984) (eds). *Poverty in Rural Asia*, Bangkok, International Labor Organisation, ARTEP.

Kim, S. (2001). *Reciprocity: Informal Patterns of Social Interactions in a Cambodian Village Near Angkor Park*, MA Thesis in Northern Illinois University, DeKalb Illinois, 117 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Agriculture-Forestry-Fisheries, Forestry Administration (2002). *Law on Forestry*, 41 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Department of Soils Sciences (2003). *Digital Data of Soils Cover in Cambodia*, Phnom Penh.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Agriculture-Forestry-Fisheries, Forestry Administration (2003). *Sub-Decree on Community Forestry Management*, 12 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Agriculture-Forestry-Fisheries, Forestry Administration (2005). *Sub-Decree on Community Fisheries Management*, 12 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Agriculture-Forestry-Fisheries, Forestry Administration (2005). *Sub-Decree on Procedure Establishment Classification and Registration of the Permanent Forest Estate*, 6 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Agriculture-Forestry-Fisheries, Department of Fisheries (2006). *Law on Fisheries*, 56 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Economy and Finances (2002). *Forestry Revenue Data*, Phnom Penh.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Land Management, Urban Planning and Construction (2001). *Land Law*, 56 p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Land Management, Urban Planning and Construction, Department of Geography (2003). *Geographic BaseMap*, Phnom Penh.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Planning, National Institute of Statistics (1999). *General Population Census of Cambodia 1998: Final Results*. Phnom Penh, 299 pages.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Planning, National Institute of Statistics (2003). *Digital Commune and Village Database*. Phnom Penh.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Planning, National Institute of Statistics (2003). *Digital Database of the Cambodia Socio-Economic Survey 1999*, Phnom Penh.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Planning, National Institute of Statistics (2003). *Report on the Cambodia Socio-Economic Survey 1999*, Phnom Penh, 156p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Planning, National Institute of Statistics (2003). *Technical Report on Survey Design and Implementation*, Phnom Penh, 144p.

Kingdom of Cambodia, Ministry of Public Works and Transport, Japanese International Cooperation Agency, (2003). *Cambodia Reconnaissance Survey Digital Data*. Phnom Penh.

Kingdom of Cambodia, Royal Government of Cambodia (2000). *Interim Poverty Reduction Strategy Paper*, Phnom Penh, 50 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government of Cambodia (2001). *Statement of the Royal Government of Cambodia on the National Land Sector Policy*, Phnom Penh, 1 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government of Cambodia (2002). *Statement of the Royal Government of Cambodia on the National Forest Sector Policy*, Phnom Penh, 3 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government (2002). *Sub-Decree on Decentralization of Powers, Roles and Duties to Commune/Sabkat Councils*, 16 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government (2005). *Strategic Framework for Decentralization and De-Concentration Reforms*, 18 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government (2005). *Sub-Decree on Economic Land Concession*, 15 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government (2005). *Sub-Decree on Social Land Concession*, 11 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government (2005). *Sub-Decree on State Land Management*, 18 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government of Cambodia (2005). *Statement of the Royal Government of Cambodia on the National Fisheries Sector Policy*, Phnom Penh, 3 p.

Kingdom of Cambodia, Royal Government of Cambodia, Provincial Department of Planning of Kampong Thom (2005). *Communal Development Planning Database*, Kampong Thom, digital data.

Kirk, M. (2000). *Land Policy, Land Legislation and Land Management in Cambodia: Findings and Recommendations*. Land Management Project (LMP)/German Technical Cooperation (GTZ), Phnom Penh/Marburg, 64 p.

KPMG International Forestry and Environmental Advisory Services Group (2001). *The Equitability of the Forest Taxation System in Cambodia*, Phnom Penh.

Lavit, K. (2004). *Medicinal Plants of Cambodia, Habitat, Chemical Constitutents and Ethnobotanical Uses*. Australia, Bendigo Scientific Press, 631p. ISBN: 0-646-43703-8.

Lastarria-Cornhiel S. and Melmed-Sankak, J. (1998). *Land Tenancy in Asia, Africa and Latin America: A Look at the Past and a View to the Future*, Land Tenure Center, University of Wisconsin, Draft report for the FAO, Madison, 36 p.

Lebailly, P., Peemans, J.P., Eav, L.C. et Chan, N. (2003). Préface in Diepart, J.C., Dogot, T., Ly, V., Loeung, C. et K. Bora (2004). *Le monde rural dans la Plaine centrale du Cambodge, Analyse comparative à partir de 5 communes*. Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Gembloux, Presses Agronomiques de Gembloux. 97 pages + annexes.

Ledgerwood, J. and Vijghen, J. (2002). Decision-Making in Khmer Villages, in Ledgerwood, J.(ed). *Cambodia Emerges From The Past: Eight Essays*, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, Southeast Asian publications, DeKalb IL 60115, pp. 117-135. ISBN 1-891134-23-X

Lim, V. (2006). Microfinance as a Tool for Poverty Reduction, Current State and Future Prospect, in *Economic Review*, Volume 3-No. 1, Economic Institute of Cambodia, Phnom Penh, pp 2-5.

Lipton, M. (2002). *Access to Assets and Land in the Context of Poverty Reduction and Economic Development in Asia*, Paper for a Regional Workshop on land Issues in Asia, World Bank, Phnom Penh, 12 p.

Ljunggren, B. (1993). Market Economies under Communist Regimes : Reform in Vietnam, Laos and Cambodia, in Ljunggren, Börje (ed.) (1993), *The Challenge of Reform in Indochina*, Harvard Institute for International Development, Harvard University Press, p.39-121.

Ly, V., Yin, D. and Degen, P. (1999). *The Management of the Freshwater Capture Fisheries in Cambodia: Legal Principles and Field Implementation*, Contribution to the Mekong River Commission 2nd Technical Symposium on Mekong Fisheries, Pnom Penh, 14 p.

Mak, S. and Middleton, C. (2005). Politics of the Sub-Decree on Community Fisheries Management, in *Tonle Sap Watch*, Fisheries Action Coalition Team, Issue 5, 8 p.

Marston, J. (2002). Democratic Kampuchéa and the Idea of Modernity, in Ledgewood, J. (ed). *Cambodia Emerges From The Past: Eight Essays*, Center for Southeast Asian Studies, Northern Illinois University, Southeast Asian publications, DeKalb IL 601 15, pp. 38-59. ISBN 1-891134-23-X

McKenney, B and Prom, T. (2002). *Natural Resources and Rural Livelihoods in Cambodia: A Baseline Assessment*, Cambodia Development Resource Institute, Phnom Penh, Working Paper N°23, 116 p. ISBN: 15060-9197.

Meas, S.V. and San S.L. (2005). Community protected area development in Cambodia, in CBNRM Learning Institute (ed.), *The Development of Community Based Natural Resource Management (CBNRM) in Cambodia: Selected Papers on Concepts and Experiences*, Phnom Penh, pp. 161-171.

Melmed-Sankak, J. and Lastarria-Cornhiel S. (1998). *Land access, off-farm income and capital access in relation to the reduction of poverty*, Publication of the Department of Sustainable Development, FAO, Roma, 18 p.

MRC (Mekong River Commission) (1998). *Digital Land Cover of 1993 and 1997*. Phnom Penh.

Murshid, K.A.S. (1998). *Food Security in an Asian Transitional Economy: The Cambodian Experience*, Cambodia Development Resource Institute and United Nations Research Institute for Social Development, Phnom Penh, Working Paper N°6, 86 p.

Narak, S. (1998). *Historically Rooted Organisations in the Traditional Rural Community*, Stung District, Kampong Thom province, Cambodia. Internal Report, GTZ Provincial Development Programme, Kampong Thom, 30 p.

Nesbitt, H.J. and Chan, P. (1997). Rice-based farming systems, in Nesbitt, H.J., ed. (1997). *Rice production in Cambodia*. Manila, International Rice Research Institute. pp. 32-39.

Oberndorf, R.B. (2004). *Law Harmonisation in Relation to the Decentralisation Process in Cambodia*, Cambodia Development Resource Institute, Phnom Penh, Working Paper N°31, 52 p.

Oberndorf, R.B. (2005). Overview of the policy and legal framework related to CBNRM, in CBNRM Learning Institute (ed.), *The Development of Community Based Natural Resource Management (CBNRM) in Cambodia: Selected Papers on Concepts and Experiences*, Phnom Penh, pp. 59-72.

O'Leary, M. and Nee, M. (2001). *Learning for Transformation, a study of the relationship between culture, values, experiences and development practice in Cambodia*. Krom Akphiwat Phum, Phnom Penh, 199p. ISBN 0-957989-0-1

Olivier, M. (1954). *Le régime domanial et foncier*, Mission Française auprès des Juridictions Judiciaires Khmères, Phnom Penh, 18 p.

Ostrom E. (1990). *Governing the Commons, The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 280 p. ISBN: 0-521-40599-8.

Ovesen, J., Trankell, I-B. and Öjendal, J. (1996). *When Every Household Is an Island*, Uppsala University, Uppsala, Sweden.

OxFam G-B and ADHOC (1999). *Proceedings of a National Workshop on Institutional Cooperation about Resolving Land Disputes in Cambodia*, Phnom Penh, 49 p.

Palm, R. (1998). *L'analyse en composantes principales : principes et applications*, Faculté universitaire des Sciences agronomiques, Gembloux, 31p.

Peemans, J-P (2000). Préface, in Lebailly, P., Dogot, T., Van Bien Pham et Tran Tien Khai (2000). *La filière rizicole au Sud Viêt-nam : un modèle méthodologique*, Gembloux, Les Presses Agronomiques de Gembloux, p. VII-XII. ISBN :

Peemans, J-P., (2002). *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement « réel » dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle*. Population et développement Nr. 10, Louvain-la-Neuve/Paris, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 534 p. ISBN 2-87209-673-6.

Peeters, A., (2004). *Caractérisation des Dynamiques Territoriales au Cambodge : Le cas de Kampong Thom et Sihanoukville*, Unité d'Economie et Développement rural, Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux et Unité d'Environnement et Géomatique, Université Catholique de Louvain, Gembloux, Memoire de DEA, 99p.

Pel, S., Suon, S., Suon, S., Or, T., Keam, M. and Seng, S. (2002). *Conservation of Traditional Varieties of Deepwater Rice And Associated Biodiversity in Kampong Thom Province, Cambodia*, Cambodian Center for Study and Development in Agriculture (CEDAC), report prepared for UNDP, Phnom Penh, 33 p.

Pel, S., Chhim, C., Sam, V. and Ouch, N. (2004)a. *Overview on Dynamics of Land Tenure in Kampong Thom Province and Sihanoukville Municipality*, Cambodian Center for Study and Development in Agriculture, Annual Research Report, RURB-ASIE Project in Cambodia, Phnom Penh, 65 p.

Pel, S., Chhim, C., Sam, V., So, S. and Ouch, N. (2004)b. *Overview on Dynamics of Farming Systems in Kampong Thom Province and Sihanoukville Municipality*, Cambodian Center for Study and Development in Agriculture, Annual Research Report, RURB-ASIE Project in Cambodia, Phnom Penh, 70 p.

Pellini, A (2004). *Decentralisation policy in Cambodia: the main actors*, German Development Service (DED) and Provincial Rural Development Committee (PRDC) Kampong Thom, Kampong Thom, 16 p.

Pellini, A. (2005)a. Traditional Pagoda Associations and the Emergence of Civil Society in Cambodia, *Cambodian Development Review*, Cambodian Development Resources Institute, Volume 8, Issue 3, pp 8-11.

Pellini, A. (2005)b. Traditional Forms of Social Capital in Cambodia and Their Linkage with Local Development Processes, *Cambodian Development Review*, Cambodian Development Resources Institute, Volume 9, Issue 3, pp 8-11.

Pellini, A. (2005)c. *Social Capital and civil society: traditional associations' support to education in Kampong Thom*, Cambodia, Fourth International Convention of Asian Scholars (ICAS 4), Shanghai, 28p.

Pellini, A. and Ayres, D. (2005). *Civil Society participation in local governance in Cambodia: learning from the first steps*, unpublished, 13 p.

Pettitt, B. and Sim, B. (2002). *Conflicts, Governance And Livelihoods: The Challenge of Community Fisheries on the Tonle Sap*, Cambodia, Oxfam America, Phnom Penh. 11 p.

Pomp, M. (1995). Determinants of Smallholder Landownership: Evidence from South Sulawesi, Indonesia, *The Journal of Development Studies*, Volume 31, No. 6, London, Frank Cass, pp. 845-867.

Poulsen, A., Ouch P., Sintavong, V., Ubolratana, S. and Nguyen Thanh, T. (2002). *Deep pools as dry season fish habitats in the Mékong Basin*, MRC Technical Paper No. 4, Mekong River Commission, Phnom Penh. 22p. ISSN: 1683-1489.

Pye, L. (1999). Civility, Social Capital and Civil Society: Three Powerful Concepts for Explaining Asia. *Journal of Interdisciplinary History*, XXIX:4, Boston, pp. 763-782.

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en Sciences sociales (2^{ème} édition)*, Paris, Dunod, 287 p. ISBN : 2-10-002656-9.

Rainboth, W.J. (1996). *FAO Species identification field guide for fishery purposes. Fishes of the Cambodian Mekong*, Food and Agriculture Organization, Rome, 265p. ISBN: 92-5-103743-4

Ramirez, R. (2002). *A conceptual map of land conflict management: Organizing the parts of two puzzles*, Land Tenure Service-FAO Rural Development Division, Rome, 39 p.

Romeo, L. and Spyckerelle, L. (2004). *Decentralization Reforms and Commune-Level Services Delivery in Cambodia*, case study submitted at a workshop on “Local Government Pro-Poor Services Delivery”, Manila, 36 p.

Sahlins, M. (1972). *Stone Age Economics*. Chigaco, Aldine.

SCW (2006). *Atlas of Cambodia: National Poverty and Environment Maps*. Save Cambodia's wildlife, Phnom Penh, 141 p.

Scott, J. (1993), *Weapons of the Weak: Everyday Foms of Peasant Resistance*. New Haven: Yale University Press. ISBN: 0-300-03641-8.

Sik, B. (2000). *Land Ownership, Sales and Concentration in Cambodia: A Preliminary Review of Secondary Data and Primary Data from Four Recent Surveys*, Cambodia Development Resource Institute, Phnom Penh, Working Paper N°16, 52 p.

Siphana, S. and Denora, S. (1998). *Legal System of Cambodia*. Cambodian Legal Resources Development Center, Phnom Penh, 188 p.

Sloth, C., Bootra, K. and Sreng, H. (2005). Non-Timber Forest Products: Their Value to Rural Livelihood, *Cambodian Development Review*, Volume 9, Issue 4, Cambodia Development Resources Institute, Phnom Penh, pp. 1-5.

So, S., Real, S., Uch, U., Sy, R., Ballard, B. and Acharya, S. (2001). *Social Assessment of Land in Cambodia: A Field Study*. Cambodia Development Resource Institute, Phnom Penh, Working Paper N°20, 92 p.

Thion, S. (1993). *Watching Cambodia: Ten Paths to Enter the Cambodian Tangle*, Bangkok, White Lotus, 278 p. ISBN 974-8495-91-4

Thion, S. (1999). *Summary and Concluding Remarks*, in Conference on the Meaning of Community in Cambodia. Volume One: Conference Proceedings. Working Group on Social Organization in Cambodia, Phnom Penh, 139 p.

Tichit, L., (1981). *L'agriculture du Cambodge*, Paris, Agence de Coopération Culturelle et Technique, réimpression, 360 pages.

Timmer P. (1997). Farmers and Markets : The Political Economy of New Paradigms, *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 79, p. 621-627.

Top, N., Mizoue, N., Kai, S. and Nakao, T. (2004). Variation in woodfuel consumption patterns in response to forest availability in Kampong Thom Province, Cambodia, *Biomass & Bioenergy*, No 27, pp 57-68.

Top, N., Mizoue, N., Ito, S., Kai, S., Nakao, T. and Sokhun, T. (2006). Re-assessment of woodfuel supply and demand relationships in Kampong Thom Province, Cambodia, *Biomass & Bioenergy*, No 30, pp 134-143.

van Zalinge, N., Sarkkula, J., Koponen, J., Deap, L and Ngor, P. (2003)a. *Mekong flood levels and Tonle Sap fish catches*, Mekong River Commission, Phnom Penh, 13p.

van Zalinge, N., Nao, T. and Touch Seang, T. (2003)b. *Where there is water, there is fish? Fisheries issues in the Lower Mekong Basin from a Cambodian perspective*, Mekong River Commission/Department of Fisheries/DANIDA, Project for Management of the Freshwater Capture Fisheries of Cambodia, Phnom Penh, 14p.

Van Acker, F. (1999). *Hitting a stone with an egg? Cambodia's rural economy and land tenure in transition*, Centre for ASEAN studies and Centre for International Management and Development, Antwerpen, CAS Discussion paper N° 23, 69 pages.

Van Acker, F. (2003). *Cambodia's commons: Changing governance, shifting entitlements?* CAS Discussion paper No 42. Center for ASEAN Studies/Center for International Management and Development, Antwerpen, 54 p.

Van Acker, F. (2004)a. *Involvement of Commune Councils in Natural Resources & Environment Management in Cambodia: A Preliminary Framework for Functional Assignments*, Ministry of Interior (MoI)/German Technical Cooperation (GTZ), Phnom Penh, 39 p.

Van Acker, F. (2004)b. *"Don't Trust Fish When They're in the Water": Cambodia's Inland Fisheries in Transition*. Contribution to the MARE Conference III: People and the Sea. Draft Paper.

Van Acker, F. (2005). *Cut the shoe to fit the foot: Decentralized Natural Resource Management in Cambodia: Powers and functions for C/S councils*, Ministry of Interior (MoI)/German Technical Cooperation (GTZ), Phnom Penh, 114 p.

Vu Dinh, T. (2003). *Dynamique des systèmes agraires et transformation des exploitations familiales à l'époque de la transition économique: études de cas dans trois communes du Nord du Vietnam*. Dissertation de doctorat, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Gembloux, 260 p.

Watts, M. (1998). *Recombinant Capitalism: the Agrarian Transition in Vietnam*, in Pickles J. and A. Smith (eds.) (1998). *Theorising Transition, the political economy of post-communist transformations*, London, Routledge, 521 p.

Wildlife Conservation Society and Cambodia Forestry Administration (2006). *Threats to the Tonle Sap Flooded Grasslands, Implications for Biodiversity and livelihoods*, presentation at workshop on Wetland management around the Tonle Sap, Phnom Penh, 24 p.

World Bank (1999). *Cambodia: A Vision for Forestry Sector Development*, Background Note, Phnom Penh, 31 p.

Yamane, T. (1967). *Statistics, An Introductory Analysis*, 2ème Edition, New York, Harper and Row.

Liste des acronymes

APRONUC	Autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge
CV	Coefficient de variation
FAO	Food and Agriculture Organisation
FUSAGx	Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux
GIS	Geographical Information System
GPS	Global Positioning System
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (German Technical Cooperation)
GTZ – RDP KPT	GTZ-Rural Development Program Kampong Thom
JICA	Japanese International Cooperation Agency
KD	Kampuchéa Démocratique
KHR	Khmer Riel
MAFF	Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
MLMUPC	Ministry of Land Management, Urban Planning and Construction
MoP	Ministry of Planning
MPWT	Ministry of Public Works and Transport
MRC	Mekong River Commission (Commission du fleuve Mékong)
MoWaRM	Ministry of Water Resources and Meteorology
NIS	National Institute of Statistics (Institut National de Statistiques)
ONG	Organisation non Gouvernementale
PDA	Provincial Department of Agriculture
PCD	Plan communal de développement
PIC	Plan communal d'investissement
PPC	Parti Populaire du Cambodge
RPK	République Populaire du Kampuchéa
SES	Socio-Economic Survey
UCL	Université Catholique de Louvain
URA	Université Royale d'Agriculture
URPP	Université Royale de Phnom Penh
USD	US Dollars
UTM	Universal Transverse Mercator
VDC	Village Development Committee

Liste des tableaux

Tableau 2-1. Chronologie du processus de recherche	32
Tableau 2-2. Les données utilisées au cours de l'étude.....	34
Tableau 3-1: Densité des voies de transport à Kampong Thom.....	48
Tableau 3-2. Zonage agro-écologique à Kampong Thom.....	51
Tableau 3-3. Changements d'occupation du sol à Kampong Thom entre 1993 et 1997.....	55
Tableau 3-4 : Superficies cultivées et rendements rizicoles à Kampong Thom.....	65
Tableau 3-5. Processus d'utilisation de la terre.....	66
Tableau 3-6. Utilisation des essences ligneuses dans la forêt d'étude.....	72
Tableau 5-1. Caractéristique démographique des chefs de ménage.....	104
Tableau 5-2. Montants de crédits empruntés par source	111
Tableau 5-3. Comptabilité simplifiée pour le calcul des revenus annuels.....	114
Tableau 5-4. Diversification des activités	115
Tableau 5-5. Distribution du revenu par quintile de revenu total.....	117
Tableau 5-6. Parts relatives des revenus monétaires et non monétaires pour les activités d'élevage, de pêche et forestières	119
Tableau 5-7. Indice de concentration pour différents types et sources de revenus.....	122
Tableau 5-8. Importance relative des différents postes de consommation.....	124
Tableau 5-9. Modèle multivarié explicatif de la consommation des ménages	127
Tableau 5-10. Analyse en composantes principales des variables déterminantes de la fonction.....	129
Tableau 6-1. Réduction du couvert forestier au Cambodge entre 1990 et 2005.....	137
Tableau 6-2. Evolution des efforts de pêche (d'après Baran, 2005).....	144
Tableau 7-1. Hiérarchie des documents légaux au Cambodge	151
Tableau 7-2. Domaines de propriété de la terre au Cambodge, selon la loi foncière de 2001	152
Tableau 7-3. Classification des ressources forestières permanentes, selon la loi forestière de 2002.....	160
Tableau 7-4. Domaines de pêche et types d'équipements autorisés par la loi des pêches	163
Tableau 7-5. Structure des acteurs et organisations formant les lignes sectorielles des nouveaux modes de gouvernance pour la gestion des ressources naturelles.	169
Tableau 7-6. Présentation des résultats des plans communaux de développement à Kampong Thom en 2004 (d'après base de données du département du plan, Kampong Tom, 2005).....	173
Tableau 7-7. Synthèse des règles opérationnelles pour la gestion des ressources naturelles à Kampong Thom	182
Tableau 7-8. Présentation des deux communes d'étude	183
Tableau 8-1. Tailles des échantillons d'enquêtes	194
Tableau 9-1. Interprétation numérique des changements d'occupation du sol à Srayov entre 1992 et 2006	201
Tableau 9-2. Distribution de fréquence des parcelles rizicoles par type de changement d'occupation.....	206
Tableau 9-3. Changements des itinéraires rizicoles à la parcelle, Roka	207
Tableau 9-4 Motif de vente de terre à Rolous (à M. Meng en mars 2005).....	208
Tableau 9-5. Impacts des périmètres irrigués sur les ménages enquêtés à Rolous.....	211
Tableau 9-6. Synthèse des investissements récents à Srayov pour la mise en place de périmètres irrigués. .	212
Tableau 9-7. Interprétation numérique des changements d'occupation du sol à Trapeang Russei entre 1992 et 2006.....	225
Tableau 9-8. Caractéristiques des plantations d'anacardiers détenues par des ménages paysans à Lvey et Snao	229
Tableau 9-9. Caractéristiques des ménages	233
Tableau 10-1. Présentation formelle des villages étudiés.....	242
Tableau 10-2. Structure de la comptabilité de pêche établie.....	245
Tableau 10-3. Valeur de production des différentes activités forestières.....	245
Tableau 10-4. Présentation formelle des types de ménages.....	253
Tableau 10-5. Pratiques de pêche à Srayov	256
Tableau 10-6. Commercialisation des produits de pêche à Srayov	258
Tableau 10-7. Matrice de corrélation des revenus à Srayov (adapté de Guillaume, 2006)	259
Tableau 10-8. Importance de la collecte des produits forestiers pour les ménages	264
Tableau 10-9. Caractéristiques des activités de collecte de produits forestiers	265
Tableau 10-10. Matrice de corrélation bi-variée pour des indicateurs clés des ménages.....	267
Tableau 10-11. Consommation en bois de feu par village.....	269
Tableau 10-12. Incidence de l'autosubsistance alimentaire pour les ménages des 4 villages étudiés.....	270

Tableau 10-13. Matrice de corrélations des variables de consommations de riz et de bois de feu.....	270
Tableau 10-14. Caractéristiques des parcours de collecte du bois de feu à Trapeang Russei	273
Tableau 10-15. Valeurs d'usage des 4 essences forestières les plus utilisées comme bois de feu	273
Tableau 11-1. Structure de la comptabilité rizicole développée	281
Tableau 11-2. Structures foncières des 4 villages de l'échantillon enquêté.....	283
Tableau 11-3. Importance relative des ménages ayant acquis des terres par mode d'acquisition.....	284
Tableau 11-4. Modes d'acquisition et différenciation foncière pour les 4 villages étudiés.....	288
Tableau 11-5. Tableau de corrélation pour trois variables liées à un processus de différenciation foncière .	288
Tableau 11-6. Différences de moyenne de valeur du capital pour les ménages impliqués ou non dans un marché foncier (achat, prise en location ou prise en gage).....	291
Tableau 11-7. Superficie agricole utile, superficie cultivée et non cultivée	292
Tableau 11-8. Calendrier agricole des types rizicoles identifiés	294
Tableau 11-9. Distribution de fréquences des ménages en fonction de leurs itinéraires rizicoles	295
Tableau 11-10. Finalités de la production rizicole (en % de la production moyenne)	296
Tableau 11-11. Productivité des facteurs de production rizicole (saison humide).....	303
Tableau 11-12. Fréquence relative des ménages ayant recours au crédit par village et par classe de superficie cultivée.....	305
Tableau 11-13. Structure des quatre modalités de financement rural	308
Tableau 11-14. Importance relative (en pourcentage des montants empruntés) des différentes sources de crédit par type d'utilisation.....	310
Tableau 11-15. Structure des marchés fonciers d'achat et de vente pour les 4 villages étudiés.....	312
Tableau 11-16. Structure des marchés de location de la terre agricole pour les ménages de l'échantillon d'enquêtes	315
Tableau 11-17. Fréquence relative des ménages par mode de faire-valoir indirect.....	317

Liste des figures

Figure 2-1. Cadre conceptuel général de l'étude.....	25
Figure 3-1. Transect écologique et pédologie générale à Kampong Thom.....	43
Figure 3-2. Transect écologique et occupation du sol à Kampong Thom, adapté de Balzer et al, 2003.....	50
Figure 3-3. Caractéristiques agro-écologiques des systèmes rizicoles	62
Figure 4-1. Schématisation de la diversité structurelle et fonctionnelle de certaines associations de pagode à Kampong Thom.....	93
Figure 5-1. Modèle conceptuel pour l'étude des fonctions de production et de reproduction des familles paysannes.....	102
Figure 5-2. Différenciation démographique des ménages à Kampong Thom.....	105
Figure 5-3. Distribution des superficies agricoles par ménage à Kampong Thom.....	106
Figure 5-4. Courbe de concentration de la superficie agricole à Kampong Thom.....	107
Figure 5-5. Courbe de concentration de la superficie agricole par actif à Kampong Thom.....	107
Figure 5-6. Capitalisation foncière à Kampong Thom.....	108
Figure 5-7. Détention du capital par ménage à Kampong Thom.....	109
Figure 5-8. Courbe de concentration du capital ménager à Kampong Thom.....	110
Figure 5-9. Courbe de concentration du capital ménager par actif à Kampong Thom.....	110
Figure 5-10. Classes de superficies foncières et utilisation du crédit à Kampong Thom.....	112
Figure 5-11. Distribution du revenu par poste à Kampong Thom.....	114
Figure 5-12. Distribution du revenu par classe de superficie foncière	118
Figure 5-13. Courbe de concentration du revenu agricole.....	121
Figure 5-14. Courbe de concentration du revenu total	121
Figure 5-15. Modes de consommation des ménages par classe de superficie foncière	125
Figure 5-16. Courbe de concentration de la consommation totale de ménages.....	126
Figure 5-17. Courbe de concentration de la consommation per capita des ménages.....	126
Figure 6-1. Utilisation conflictuelle des ressources naturelles dans la plaine d'inondation, construit à partir de Balzer et al (2002) et Van Acker (2004b).....	145
Figure 7-1- Cadre de l'analyse institutionnelle de la gestion des ressources naturelles, adapté de Ostrom, 1990.....	149
Figure 7-2. Architecture des domaines de propriété foncière et des régimes fonciers au Cambodge.....	156
Figure 7-3. Processus de la planification communale du développement, adapté de Romeo et al, 2003.....	171

Figure 7-4. Ventilation des projets proposés par les communes dans le PCD de 2004 (Kampong Thom)...	172
Figure 7-5. Ventilation des projets du PCD réalisés en 2004 (Kampong Thom).....	172
Figure 8-1. Synthèse de la méthodologie développée dans le cadre des travaux d'analyse basés sur des travaux de terrain.....	188
Figure 8-2. Méthodologie développée dans le cadre de la production de la carte de changements d'occupation du sol.....	189
Figure 8-3. Représentation spatiale des lieux et types d'enquêtes mises en oeuvre à Srayov et Trapeang Russei	195
Figure 9-1. Dynamique de la gestion agro-écologique paysanne des plaines inondées à Srayov.....	205
Figure 10-1. Occupation de la main d'œuvre familiale par commune	247
Figure 10-2. Calendrier de travail pour les deux communes étudiées.....	248
Figure 10-3. Occupation de la main d'œuvre familiale à Srayov en fonction du genre du chef de ménage.....	249
Figure 10-4. Occupation de la main d'œuvre familiale à Trapeang Russei en fonction du genre du chef de ménage.....	249
Figure 10-5. Occupation de la main d'œuvre familiale à Srayov en fonction de l'âge du chef de ménage ..	250
Figure 10-6. Occupation de la main d'œuvre familiale à Trapeang Russei en fonction de l'âge du chef de ménage.....	250
Figure 10-7. Occupation de la main d'œuvre familiale à Srayov en fonction de la superficie agricole utile	251
Figure 10-8. Occupation de la main d'œuvre familiale à Trapeang Russei en fonction de la superficie agricole utile.....	251
Figure 10-9. Typologie simplifiée des ménages de Srayov selon les modes de valorisation de leur main d'œuvre familiale.....	252
Figure 10-10. Typologie simplifiée des ménages de Trapeang Russei selon les modes de valorisation de leur main d'œuvre familiale	252
Figure 10-11. Recettes moyennes des productions liées à la pêche.....	257
Figure 10-12. Valeur ajoutée moyenne des productions liées à la pêche.....	257
Figure 10-13. Importance occupationnelle des activités de collecte des produits forestiers en fonction de la superficie agricole utile.....	266
Figure 10-14. Valeur moyenne de produits de collecte forestière en fonction de la superficie agricole utile	266
Figure 10-15. Origine du riz de consommation familiale pour les 4 villages étudiés.....	270
Figure 10-16. Utilisation des différentes essences forestières comme bois de feu.....	274
Figure 10-17. Ventilation de l'importance des différentes essences forestières dans la forêt communautaire de Trapeang Thmar (d'après inventaires forestiers)	274
Figure 11-1. Distribution de fréquences relatives des ménages par classe de superficies foncières.....	284
Figure 11-2. Moyennes du nombre de parcelles agricoles par classe de superficies foncières	284
Figure 11-3. Type et importance des modes d'acquisition de la terre par village.....	285
Figure 11-4. Superficies foncières et cycle de vie des ménages	289
Figure 11-5. Assolement rizicole relatif pour les quatre villages étudiés.....	294
Figure 11-6. Relation entre les rendements moyens et la superficie cultivée de riz de saison humide.....	296
Figure 11-7. Relation entre l'intensité du travail et la superficie cultivée en riz de saison humide	297
Figure 11-8. Postes de coûts moyens par village (1 USD=4.100 KHR).....	299
Figure 11-9. Importance relative de la main d'œuvre extérieure échangée ou payée pour les différentes classes de superficie cultivée (en pourcentage de la quantité de travail « homme.jour »).....	300
Figure 11-10. Relation entre le capital agricole	301
Figure 11-11. Relation entre le capital agricole et l'âge des chefs de ménage	301
Figure 11-12. Relation entre les coûts de production par hectare et la superficie cultivée.....	302
Figure 11-13. Fréquence relative des prêts contractés par source du crédit.....	306
Figure 11-14. Fréquence relative des prêts contractés par utilisation du crédit.....	306
Figure 11-15. Sources de crédits par village.....	308
Figure 11-16. Utilisations des crédits par village.....	308
Figure 11-17. Sources de crédits par classe foncière	310
Figure 11-18. Utilisations des crédits par classe foncière	310
Figure 11-19. Fréquence des transactions d'achat de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction.....	313
Figure 11-20. Importance des transactions d'achat de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction.....	313
Figure 11-21. Fréquence des transactions de vente de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction.....	314
Figure 11-22. Importance des transactions d'achat de terre agricole en fonction des dotations de terres/actif au moment de la transaction.....	314

Figure 11-23. Fréquences relatives des transactions de vente par raison de vente.....	314
Figure 11-24. Fréquence des transactions de prise en location de terres agricoles.....	316
Figure 11-25. Raisons évoquées pour la prise en location d'une terre	316
Figure 11-26. Raisons évoquées pour la mise en location des terres agricoles	316

